

666

NOTES

Pour servir à l'Histoire de la Médecine

DANS LE BAS-CANADA

Depuis la fondation de Québec
jusqu'au commencement du XIX^e siècle

PAR

les Docteurs M.-J. & Geo. AHERN



REPRODUCTION INTERDITE

QUÉBEC

—
1923

604

TIRÉ À 100 EXEMPLAIRES

No **33**

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE DANS LE BAS-
CANADA DEPUIS LA FONDATION DE QUÉBEC
JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE

Les pages qui suivent contiennent le résultat de recherches faites pendant plusieurs années pour découvrir ceux qui, médecins, chirurgiens, ou autres, nous ont précédés, dans l'art de guérir dans ce pays. J'ai découvert les noms d'un nombre assez considérable de ces pionniers de la médecine canadienne; mais jusqu'à présent les détails sur leur vie ont été difficiles à trouver et sont par conséquent peu nombreux. C'est pourquoi j'ai longtemps hésité à publier ces notes. Cependant, craignant de les perdre si je les gardais plus longtemps je les ai confiées au **Bulletin Médical** pour être imprimées. On ne s'attendra donc pas à trouver une histoire de la médecine, ni même une série de biographies médicales. On ne trouvera que des notes, recueillies au cours de mes lectures, qui plus tard pourront servir au futur historien de notre art dans le Canada français. En attendant, ces pages serviront à tirer de l'oubli les noms d'un grand nombre d'esculapes qui ont vécu et pratiqué dans le pays. Parmi eux il y avait des hommes, éminents par leur savoir et leur habileté, qui auraient fait honneur à n'importe quel pays. D'autres, plus nombreux qui comme médecins et comme hommes jouissaient de la confiance publique. Enfin comme partout, il y avait un assez grand nombre de nullités. Cette catégorie était surtout composée de ceux qui demeuraient loin des villes. Plusieurs n'avaient aucun droit au titre qu'ils s'arrogeaient. Quelques-uns de ceux-ci ne savaient ni lire ni écrire.

La Mère Duplessis de l'Enfant-Jésus, de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, écrivant au ministre le 13 octobre 1734, le priant d'envoyer un médecin habile pour remplacer Sarrazin qui venait de mourir, dit ce qui suit à propos des hommes de l'art dans le pays. "**Ils s'y trouvent bien quelques chirurgiens dont tout le sçavoir se réduit à panser des plaies et à faire quelques amputations; on ne peut leur en demander davantage.**"—(Archives de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec.)

Cinquante ans plus tard, le Dr James Bowman, médecin militaire, envoyé par le gouvernement dans les campagnes, à propos du **Mal de la Baie St-Paul**, après avoir visité, deux fois, presque toutes les paroisses de la province, et y avoir rencontré les curés et les médecins, écrit ce qui suit à l'hon. Henry Pope, lieutenant-

gouverneur, le 2 octobre 1785: "Dans peu de paroisses ai-je trouvé les personnes qui pratiquent la médecine et la chirurgie plus instruites sur ces matières, que ne l'étaient les curés : et où l'on constatait le contraire, les curés pourraient facilement se rendre plus savants que leurs médecins." (Lettre de Bowman dans **Observations sur la maladie de la Baie St-Paul**, Université Laval, Q.)

Cette ignorance ne doit pas nous surprendre quand on se rappelle qu'il n'y avait pas d'enseignement médical dans le pays et que la difficulté des communications empêchait le praticien d'augmenter ses connaissances au contact de confrères plus instruits.

Ce travail est une simple compilation et ne contient rien d'original.

J'ai suivi l'ordre alphabétique qui m'accorde mieux.

Michael Jos. AHERN, M. D.

Québec, 14 mars 1910.

Celui qui écrivait ces lignes ne devait pas vivre assez longtemps pour voir ses notes publiées en entier. Deux ans après sa mort, en 1916, je continuai le travail qu'il avait commencé, plus pour rendre honneur à sa mémoire et réaliser le dessein qu'il avait caressé de voir le fruit de ses recherches sauvé de l'oubli, que par une attraction spéciale et personnelle pour l'Histoire du Canada. Mais les recherches complémentaires que je dus faire, le succès qui couronna ces recherches me compensèrent largement de mon travail et je m'aperçus que je faisais avec goût et plaisir ce que j'avais commencé par devoir.

Ce travail est terminé. Le présent volume, simple tirage-à-part de ce qui fut publié dans le **Bulletin Médical de Québec** n'en contient cependant encore qu'une partie. Après les notes rédigées par mon père, suivent, à partir de la page 231, celles que j'ai pu d'abord y ajouter ; mais en consultant, pour les recueillir, les sources manuscrites et imprimées de notre histoire, j'ai trouvé des renseignements nouveaux sur plus d'un médecin dont la biographie était déjà écrite, ainsi que sur plusieurs autres restés inconnus jusqu'ici et dont les noms n'ont pu même être mentionnés dans cette première rédaction.

L'ouvrage complet qui comprendra, avec le présent travail remodelé en entier, ces renseignements additionnels et ces biographies inédites, formera deux volumes qui seront publiés, je l'espère, l'an prochain.

Geo. AHERN, M. D.

Québec, 27 septembre 1923

A

ADAM, Jean, médecin .

Avait pour femme Marie-Joseph St-Louis, née en 1771 et enterrée à Nicolet, le 21 avril 1797.

Le Dr Adam était allemand d'origine.

(Tanguay-Dict. Généalog. Vol. 2, p. 5.)

ADHEMAR, dit St-Martin, Toussaint-Antoine, médecin.

Fils de Jean-Bpte. Adhémar, Notaire Royal de Montréal, et de Catherine Moreau.

Il naquit à Montréal le 10 sept. 1740.

Sa femme s'appelait Geneviève Blondeau.

Il eut sept enfants, tous baptisés au Détroit, le premier en 1772, le dernier en 1780. Il demeurait probablement au Détroit. Il était au poste des Miamis en 1773.

(Tanguay.—Dict. Gén. Vol. 2, p. 6.)

AINCERI, Gaspard.

Maître chirurgien, Québec.

(Voir Emery, Gaspard, p. 204.)

(Tanguay.—Dict. Gén. Vol. 1, p. 2.)

ALAVOINE, Charles. (Signe LAVOINE en 1727). (1)

Chirurgien-major des Trois-Rivières.

Fils de Chas. Alavoine, marchand de Montréal, ancien capitaine, et de Marie Machard.

1. Tanguay; Dict. Gén. vol. 2, p. 26.

Né en 1695, il se marie le 27 avril 1722, aux Trois-Rivières, avec Marie-Anne Lefebvre dit Lasisseraie, âgée de 17 ans, fille de Michel Lefebvre, arpenteur, et de Catherine Trottier, des Trois-Rivières. (2) De ce mariage naquirent dix neuf enfants, dont dix-sept furent baptisés aux Trois-Rivières, un, le premier, à Champlain et un autre, le troisième, à Montréal. Le Dr Alavoine fut enterré aux Trois-Rivières, le 9 juillet 1764, et sa femme le 10 mai, 1777.

Le docteur fut marié par M. l'abbé Dugas, curé de St-François du Lac. Messire Antoine de la Girardière était aussi présent au mariage. Ce dernier était de la communauté de M. Charon. (3)

MM. de Beauharnois et Hocquart écrivant au ministre le 25 octobre, 1729, disent :—

“Le Sieur Alavoine, chirurgien aux Trois-Rivières, est employé sur l'État à 75 livres. Il n'est pas possible qu'il puisse subsister avec de si modiques appointements, d'autant plus qu'il ne peut rien gagner en cette petite ville, où il y a très peu d'habitants et très malaisés. Il nous a demandé la permission de revenir à Québec, et nous ne l'avons engagé à retourner aux Trois-Rivières que dans l'espérance que nous lui avons donnée que vous auriez pour agréable de faire augmenter ses appointements, que vous pourriez régler, monseigneur, à 300 livres pour le tout, si vous le jugez à propos.” (4)

Au *Cahier des délibérations de la fabrique* des Trois-Rivières, pour l'année 1737, nous voyons que Chas. Alavoine était entretenu par Sa Majesté à l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières. Il était maître-

2. Ibid, vol. 5, p. 264.

3. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. 1, p. 229.

4. Manuscrits relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France, 2^e série, vol., 11, 1728-9. Lettre 2336, Bureau du Régistrare de la Province de Québec.

chantre et les paroissiens lui décernent des éloges “pour les services qu’il a rendus comme tel et pour sa bonne volonté, son assiduité à servir la paroisse.” On lui remet, sa vie durant, une rente de six francs qu’il payait à la fabrique pour le loyer d’un emplacement. (5)

Le 6 janvier, 1754, le frère Simple Bocquet, missionnaire, curé des Trois-Rivières, signe un autre acte par lequel il est accordé au Sieur Alavoine, “maître-chantre depuis plus de 20 ans, sans “autre gratification que l’exemption de la rente de son banc, que “ses enfants pourront après lui jouir du dit banc, moyennant “quatre livres de rente, sans être sujets à la criée”. Permission de l’évêque et du procureur du roi. Le 29 juin 1755, l’évêque faisant sa visite, étend ce privilège à toute la vie d’Alavoine et de sa femme. (6)

En 1759 il était encore le seul chirurgien de la ville des Trois-Rivières et demeurait rue du Coteau. Une de ses filles, Françoise Charlotte, Madame D’Ailleboust, était en 1779 légataire universelle du Marquis de Vaudreuil, le dernier gouverneur du Canada.

Deux des fils du Dr Alavoine étaient chirurgiens.

ALAVOINE, JACQUES-MARIE.

Fils de Charles Alavoine, chirurgien-major des Trois-Rivières, et de Marie-Anne Lefebvre dit Lasisseraie.

Il est né à Montréal le 12 octobre 1724. (7)

Entre à l’Hôtel-Dieu, Québec, comme chirurgien résidant le 7 août 1748 et sort le 2 décembre de la même année. (Arch. H.-D.)

Le premier mai 1749, il retourne à l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, comme chirurgien résidant, et y meurt le 12 novembre 1750.

Le lendemain il fut inhumé dans le cimetière de l’hôpital. (8)

5. Hist. des Ursul. des Trois-Riv. vol. 1, p. 229.

6. Ibid. vol. 1, p. 230.

7. Tanguay: Dict. Généal. vol. 11, p. 26.

8. Archives de l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, *Livre des entrées*.

ALAVOINE, François.

Signe quelquefois *Lavoine*.

Fils de Charles Alavoine, chirurgien-major des Trois-Rivières, et de Marie-Anne Lefebvre dit Lasisseraie. (9)

Né aux Trois-Rivières, le 4 novembre, 1725, il entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, comme *second-chirurgien*, c'est-à-dire comme chirurgien résidant, le 10 février 1747. (10)

Le 31 mars de la même année, il abandonne sa position de chirurgien, mais le sept juin il revient malade à l'hôpital où il rend le dernier soupir le 16 du même mois. Le lendemain il fut inhumé dans le cimetière de l'hôpital. Il était âgé de 21 ans.

ALEXANDER, Calvin, médecin.

Né à Uxbridge, Mass., le 20 juin 1775, il étudia la médecine sous le Dr Willard du même endroit. Vers 1799, il émigra au Canada et se fixa à Melbourne, à Trenholm's Mills, comté de Drummond, P. Q.

En 1803, il se rendit à la Baie-du-Febvre, où il exerça sa profession.

Il épousa Mary-Ann Hicks, aux Trois-Rivières, le 13 mars, 1803.

Vers 1810 il se fixa à Nicolet où il demeura jusqu'en 1832. Il obtint sa Licence Provinciale, le 4 sept. 1818. Sa femme est décédée le 30 mars 1830. Après deux ans de veuvage il épousa Maria-Louisa Gee, veuve de Solomon Whitney, du canton de Kingsey où il se fixa et exerça sa profession jusque vers 1838, quand il fut demandé à St-Grégoire, comté de Nicolet, où il demeura 9 ans. Revenu à Nicolet vers 1846, il y demeura 3 ans, quand il retourna à St-Grégoire, chez son gendre le Dr Georges

9. Tanguay: Dict. Généal. vol. 11, p. 26.

10. Archives de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec.

Bourgeois, où il est mort le 22 sept. 1853, âgé de 78 ans et 3 mois.

Sa première femme, Mary-Ann Hicks, se convertit au catholicisme en 1827, à Nicolet. Ce ne fut que le 11 juillet, 1842, que le Dr Calvin Alexander abjura le protestantisme en même temps que Maria Gee, sa seconde femme, Lucendy Whitney, fille de celle-ci et Jessy Alexander, issu de son second mariage, et fut baptisé avec eux par le Rev. John Harper, curé de St-Grégoire. Il reçut au baptême les noms de Jean-Louis en l'honneur de Messire Raimbault, curé de Nicolet, de 1806 à 1841, avec qui il était lié par les liens d'une étroite amitié et d'une franche admiration.

Lucendy Whitney épousa en 1844 le Dr Bourgeois de St-Grégoire, comté de Nicolet.

Jessy Alexander, devenu plus tard inspecteur d'écoles, mourut à Lowell le 28 oct. 1855. Il avait épousé à St-Grégoire, Mlle Caroline Leblanc qui lui survécut avec une nombreuse famille sous le nom francisé de Alexandre. De son premier mariage, le Dr Alexander eut deux garçons et trois filles.

1. *Marie-Louise*, née le 19 fév. 1807; mariée à Nicolet, en janvier 1830, à Edward Brown, de Québec; décédée à Kingsey, le 20 avril 1867.

2. *Adolphe Augustin*, né le 11 fév. 1811, médecin.

3. ———né 1813, décédé à Kingsey, vers 1833.

4. *Julia-Anne*, née le 6 mai 1815; mariée le 20 janvier 1835, à l'hon. J.-B.-Georges Proulx, conseiller législatif. Elle est morte le 7 avril, 1892.

5. *Henrieta-Margaret*.—En 1838, âgée de 22 ans, elle épouse Léonard Manseau.

(Notes de Mgr Proulx, Supér. du Séminaire de Nicolet, 1906).

AMAN, Pierre, chirurgien, Château-Richer.

Le certificat suivant est tout ce que nous connaissons de lui :

“ Je certifie moy Pierre Aman chirurgien de Chateau Richer
“ d'avoir esté appelé par Jacra abytan du Soas pour visiter sa
“ fille d'une maladie vénimeuse, estant chez luy, après l'avoir
“ visitée, et la dite maladie, le dit Jacra me dit, queque c'étoit
“ qu'elle avait. Je luy ay dit quelle estoit gâtée d'un homme. Le
“ dit Jacra m'a dict de Visiter Jan-Bourgouis. Lequel incontinent
“ a dict que s'estoit luy mesme qu'il lavoit gâtée de quoy incon-
“ tinent il fit le marché pour la faire traiter et médicamenter et la
“ rendre guérie pour la somme de quatre vingt dix livres tant
“ pour sa depense que pour le traitement fait présence de Jacra et
“ de Joly cœur fait le dit rapport et avoir été demandé par Mon.
“ Lieutenant général fait le 3ème mars 1671.

(Signé) AMAN, chirurgien.

Voici l'histoire: Jacra, habitant du Sault, appelle le Dr Aman, chirurgien du Château-Richer, pour examiner sa fille “qui souffre d'une maladie vénimeuse”. Quand le premier apprend que son enfant a une maladie vénérienne, il prie le chirurgien d'examiner Jean Bourgouis qui admet, séance tenante, que c'est lui qui a gâté la fille et promet de payer au Dr Aman la somme de 90 livres pour la guérir. Au temps convenu il refuse de payer et Jacra le poursuit.

Au cours du procès on apprend qu'un soir que Bourgouis était ivre, il se présenta chez Jacra et, ne pouvant se tenir, se laissa choir sur le bord d'un lit où était couchée la fille de celui-ci. Les parents de l'enfant ne pouvant se débarrasser de leur visiteur et le croyant trop ivre pour être dangereux, se couchèrent, avec le résultat mentionné plus haut.

Bourgouis refusa de payer alléguant que étant ivre il ne savait pas ce qu'il faisait et par conséquent ne pouvait être tenu responsable de la maladie de la fille.

Il perdit son procès. (11)

AMEAU, Jacques, chirurgien.

Enterré à Chambly en 1760.

(Tanguay; Dic. Gén. v. 2, p. 30).

ANDIRAN ou HANDIRAN, Pierre, chirurgien.

Se marie, le premier juillet 1713, à Québec, à Marie-Catherine Marigny ou Marignier, âgée de 19 ans, fille de Sébastien Marignier de Québec. Il eut deux enfants dont le premier fut baptisé à Québec en 1715 et le dernier à St-Pierre, Isle d'Orléans, en 1717. La veuve du docteur Andiran, épouse, en 1728, Jean Lancelleur de Québec.

Voir Landiran.

(Tanguay. — Dict. Gén. v. 2, p. 36).

ANTONY,——, médecin.

Marié au Détroit à Marie-Anne Navarre, fille de Robert Navarre, notaire royal, du même endroit et veuve de Jacques Desbutes. Elle est née en 1737 et fut enterrée au Détroit en octobre 1773.

(Tanguay.—Dict. Gén. v. 2, p. 40; v. 6, p. 141).

ARISTOILLE, Bernard, ou DARISTOY. (Voir Daristoy).

Chirurgien du navire "L'Heureuse", de Bayonne, qui était dans le port de Québec en 1716.

(Tanguay. — Dict. Gén. v. 2, p. 51).

ARNAUD, Henri, médecin.

Fils de Jean-Baptiste Arnaud et de Anne Bonnet, de St-Laurent, Marseilles. Né en 1693 il est inhumé à St-Pierre-les-Becquets, le deux septembre, 1743 (12). Il se marie :

1^o. Le 2 juin 1722, à Québec, à Marie-Louise-Catherine Larchevêque, âgée de 22 ans, fille de Jean Larchevêque et de Catherine Delaunay de Québec. (13) Elle est morte au même endroit en 1733, laissant 4 enfants. (14)

2^o. Le 2 fév. 1739, à Deschambault, à Marie-Marguerite Chavigny, fille de François de Chavigny, Sieur de la Chevrotière et de Geneviève Guyon, de Québec. (15). Par cette deuxième femme il eut 2 enfants dont le dernier est né trois jours après la mort de son père.

Le Dr Arnaud demeura à Québec jusqu'en 1740 quand il déménagea à St-Pierre-les-Becquets, où il est mort.

ARNOUX (ARNOULX ou ARNOULD), André.

Natif de la ville et paroisse de St-Paul, diocèse de Vence, dans le midi de la France, et issu du mariage d'Alexandre Arnoux et de Lucrece Musse, domiciliés en cet endroit. Il se marie, en 1742, avec Elizabeth-Suzanne Levret. Tanguay (16) fait venir Arnoux de St-Louis de Toulon, mais c'est sa femme qui venait de cet endroit tel qu'il appert par l'acte de mariage de Madeleine Arnoux, (17) fille d'André, avec Nicolas Fayolles, fait à Montréal le 20 mai 1760.

En 1749 Arnoux demeurait à Rochefort et était chirurgien major des vaisseaux du roi. En juin de la même année il laissa la France sur la frégate du roi la *Diane* pour le Canada. En 1750 (18), il était promu chirurgien major des troupes de la marine et de terre de Québec et signe ainsi à Charlesbourg, le 5 décembre.

13, Ibid. vol. 1, p. 349.

14. Ib. vo.. 2, p. 52.

15. Ibid. vol. 1, p. 163.

16. Tanguay. — Dict. Généalogique, vol. 2, p. 52.

17. Casgrain, P. B. — Maison d'Arnoux, p. 14.

18. Casgrain, loc. cit. p. 14.

1751. Il avait aussi la direction des hôpitaux militaires de la colonie. Arnoux était un "honnête homme", habile dans sa profession, aimé et respecté de tout le monde. Il était très en vue à Québec et fut remarqué comme tel par le marquis de Montcalm lors de son arrivée à Québec, en 1756.

Ce dernier immédiatement après son arrivée se rendit à Montréal (19), auprès du gouverneur Vaudreuil et amena Arnoux avec lui. Dès lors celui-ci suivit constamment l'armée et était rarement à Québec, excepté pendant l'hiver, après la cessation des opérations militaires de la saison. Montcalm l'aimait beaucoup et dans son journal dit : "L'entreprise des hôpitaux ambulants a été donnée au munitionnaire général, le sieur Cadet; on y a intéressé le sieur Arnoux, chirurgien major des troupes de terre, et on lui a donné en seul la fourniture des remèdes; heureusement c'est un honnête homme, qui a une bonne réputation, car sans cela cette forme paraîtrait contraire au bon principe." (20)

Ecrivant de Montréal au Ministre des Colonies à propos de Carillon, d'où il arrivait, Montcalm dit : "Les maladies nous gagnaient, surtout les miliciens. Le sieur Arnoux, chirurgien-major de nos troupes, que j'avais amené et que je ramène, est très actif et m'a été fort utile pour ce qui regarde les hôpitaux." (21)

Arnoux eut dix enfants dont les deux premiers naquirent en France, les autres à Québec, le dernier en 1758. Un de ces enfants, filleul de Montcalm, est enterré à Charlesbourg.

Les familles de Montcalm, de Péan et de Arnoux étaient très amies. Ainsi Montcalm l'appelle souvent "mon cher petit Arnoux." (22)

19. Casgrain, loc. cit. p. 19.

20. Journal de Montcalm, p. 166.

21. Documents relatifs à l'hist. de la Nouvelle-France, vol. 4, p. 164.

22. Lettres de Bourlamaque et de Montcalm, pp. 149, 157, 238, Lettres du 17 et 27 mai, 1757 et du 4 mai, 1758.

Le 20 septembre 1757, Montcalm fut parrain d'un des enfants d'Arnoux avec Dame Geneviève de Boishébert, épouse de Mr. de la Naudière. A ce propos Montcalm qui "avait résolu de ne "jamais tenir d'enfant au baptême, après l'honneur d'en avoir "tenu un avec Madame la Marquise de Vaudreuil" se plaint que "Arnoux ly force avec Mme de la Naudière" et le 20 sept. 1757 il écrit à Bourlamaque: "Dites à Arnoux que je suis furieux de "tenir son enfant sur les fonts et qu'il doit m'en savoir gré car "cela me fait une grande affaire." (23) Une autre de ses enfants, Marie-Angélique, eut pour marraine Mme Hugues Péan qui lui donna son nom.

C'est Arnoux qui achete pour Montcalm la maison que ce dernier occupa sur les remparts à Québec et qui est connue depuis sous le nom de "maison de Montcalm". P.-B. Casgrain en a écrit l'histoire dans le *Bulletin des Recherches Historiques*. (24) Cette maison fut occupée par Sir Lomer Gouin, alors qu'il était premier ministre de la province de Québec. Il lui a donné le nom de *Candiac*.

En 1752 Arnoux demeurait dans la côte de la Montagne. (25) Le 16 mars 1758, il acheta l'Hôtel Péan, sur la rue St-Louis, pour 30.000 livres et y demeura jusqu'à la capture de Québec. C'est là qu'est mort Montcalm le 14 sept 1759, à 5 heures du matin. (26) Le chevalier Johnstone, écossais au service de la France depuis plusieurs années, lieutenant des troupes de la marine, qui avait assisté à la bataille des plaines d'Abraham, raconte que Montcalm, (27) tandis qu'il essayait de rallier ses troupes en

23. Lettres de Bourlamaque et de Montcalm, 20 septembre 1757, p. 194.

24. *Bulletin des Recherches Historiques* août 1902.

25. *Philéas Gagnon*.

26. Casgrain, P.-B., loc. cit.

27. *Campaign in Canada from the death of Montcalm*, dans *Transactions of the Literary and Historical Society of the City of Quebec*, for 1885.

Aussi Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle France, vol. 4, p. 231.

fuite fut blessé au bas ventre. (Bigot écrivant de Montréal au Ministre, le 25 oct., 1759, dit : "M. de Montcalm reçut une balle "dans les reins.") Incapable de se tenir à cheval le marquis fut soutenu par deux grenadiers, un de chaque côté, et ramené ainsi à la ville. On le porta dans la maison d'Arnoux, le chirurgien-major, absent à l'He-aux-Noix auprès de Bourlamaque qui était malade. Ce fut Joseph Arnoux, frère d'André et apothicaire qui vit Montcalm et le pansa. Joseph Arnoux avait l'habitude de traiter les malades. La dépositaire des Ursulines de Québec dit : "le grand nombre d'infirmes qu'il a soignés depuis quelques années, sans faire ouverte profession d'être médecin ou chirurgien, (28) son mérite et ses bonnes qualités attiraient notre confiance."

Pas plus les archéologues que les auteurs de Guides de Québec n'étaient d'accord sur la situation précise de cette maison d'Arnoux. En 1903, P.-B. Casgrain, dans une brochure intitulée : "*Maison d'Arnoux où est mort Montcalm*" prouva par des documents authentiques qu'elle occupait, sur la rue St-Louis, le site de la maison qui porte le No. 59. Après la prise de Québec et le départ de Mme Arnoux pour Montréal, elle fut occupée jusqu'en 1764 par le Général Murray. (29) Puis elle eut pour locataire Thomas Mills, receveur général, qui l'acheta en 1766 et y demeura jusqu'à ce qu'il la cède à John Coffin en 1778. William Grant l'acheta de Coffin en 1782 et la vendit l'année suivante à Monk, l'avocat général, qui l'occupait quand elle fut détruite par le feu le 6 septembre 1796. Monk la répara et la vendit en 1803 au juge en chef Elmsley de la veuve duquel le gouvernement militaire l'acheta en 1811, pour la somme de 4,000 louis sterling

28. Hist. des Ursulines de Québec, vol. 3, p. 203.

29. Gazette de Québec, 1 nov. 1764. Annonce de vente.

(30), et fit bâtir sur le terrain une caserne pour les officiers militaires et, en arrière, un hôpital militaire.

Arnoux était encore, au 27 octobre 1759, à l'Isle-aux-Noix avec Bourlamaque, car à cette date M. Bernier écrivant à M. de Bougainville, dit : "Arnoux m'écrivit de l'Isle-aux-Noix pour "avoir une semblable permission", c-à-d. de venir à Québec. (31)

En décembre 1759, il était en quartiers d'hiver à Montréal où était sa femme qui y était venue avec Mme Péan après la prise de Québec. Malgré que la présence d'Arnoux à Québec, après la bataille des Plaines d'Abraham, ne soit mentionnée nulle part, pas même dans les annales de l'Hôtel-Dieu ni dans celles de l'Hôpital Général, il est certain qu'il y passa plusieurs mois au commencement de l'année 1760.

Ainsi le chevalier de Lévis (32), écrivant au général Murray, le 29 décembre, 1759, dit : "Le sieur Arnoux, chirurgien "major de l'armée, doit se rendre à l'Hôpital Général de Québec "pour y visiter les officiers et soldats de nos troupes blessés, j'ai "l'honneur de vous le recommander." Il devait y être encore le 4 mai, 1760. Car à cette date le chevalier de Lévis écrivant à M. de Bellecombe (33), qui y était prisonnier, dit : "Dites bien des "choses pour moi à tous nos blessés; recommandez bien de ma "part à Arnoux et à tous nos chirurgiens de porter toutes leurs "attentions au pansement tant des officiers que des soldats."

Le 25 mai de la même année, M. de Malartic, capitaine aide-major au régiment de Béarn, écrivant au chevalier de Lévis, de l'Hôpital Général (34) où il était prisonnier, dit : "Je suis fort "content de M. Arnoux qui vous enverra Henry, chirurgien du

30. Casgrain P.-B., loc. cit. p. 24.

31. Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis, p. 24; lettre de M. Bernier à M. de Bougainville.

32. Lettres du chevalier de Lévis, p. 270.

33. Ibid, p. 301; 4 mai, 1760.

34. Lettres de divers particul. au chev. de Lévis, p. 235; 25 mai, 1760.

“Royal Roussillon, et tous les chirurgiens dont nous pouvons “nous passer.” Deux jours avant (35) il lui avait écrit que “Murray se méfiait d’Arnoux”. Peut-être Murray avait-il quelque raison de le soupçonner. On trouve dans un *Mémoire sur le siège de Québec*, par le chevalier de Lévis et daté *Hiver 1760*, ce qui suit : Sur les nouvelles que rapporteront MM. de Belle-combe et Arnoux, de Québec, on pourrait peut-être prendre des “arrangements pour aller prendre la ville.” (36)

Arnoux retourna, à la fin de juillet 1760, (37), à Montréal, où il est mort et où il a été inhumé dans le mois d’août de la même année. Un mois après sa mort il y eut une assemblée de parents à Montréal pour nomination de tuteurs aux enfants mineurs d’Arnoux. Madame Arnoux fut nommée tutrice et Joseph Arnoux, l’apothicaire, subrogé tuteur. Le 20 du même mois, Madeleine, l’aînée des enfants du chirurgien, se maria, à Montréal, avec Nicolas Fayolles, écrivain ordinaire de la marine et garde des magasins du roi à Montréal.

Peu de temps après ce mariage, la veuve Arnoux partit avec ses enfants pour la France, laissant Joseph Arnoux comme son procureur. Pendant plusieurs années après son retour en France Madame Arnoux, fit, en vain, des démarches auprès du gouvernement français “pour se faire rembourser une somme de “30,000 livres que son mari avait dépensées pour remèdes, etc., “fournis aux hôpitaux de la colonie et dont il ne fut pas payé.” Le président du Bureau de la marine écrivant à M. de Fontanieu, le 29 janvier, 1766, lui envoie la requête de la veuve Arnoux qui “demande le remboursement de 15,000 livres pour effets fournis “par son mari en Canada, aux hôpitaux établis en rapport avec

35. Ibid. p. 220.

36. Manuscrits du chevalier de Lévis; Pièces militaires. *Mémoire sur le siège de Québec*, p. 204.

37. Rapport sur les archives canadiennes, 1905; voir *Ordres du Roi et dépêches*, p. 388, vol. I.

“ l’armée destinée à assiéger Québec en 1760. ” Cette femme, dit-il, est malade “ dans une pension à Paris et est absolument dénuée “ de tout. ” (38) Le 27 mai, 1767, le même écrivain au même, concernant cette requête de la veuve Arnoux, dit que: “ faute “ de pièces justificatives, sa réclamation a été réduite à 30,970 “ livres. La veuve demande un état des malades et des blessés qui “ sont entrés à l’hôpital de Québec entre le 28 avril, 1760, et le “ 28 juillet suivant. ” (39) Le 14 mars 1775, le président du Bureau de la marine écrivant à Mme la Comtesse d’Humebec, rue de Vaugirard, Paris, dit: “ La demande que vous faites en faveur des enfants du sieur Arnoux, de son vivant chirurgien “ major au Canada, de paiement d’une réclamation pour des remèdes fournis par leur père, a été faite vingt fois et a été refusée chaque fois; malgré cela des pensions considérables ont “ été octroyées à Mme Arnoux et à ses filles. ” (40)

P. B. Casgrain, dans *Maison d’Arnoux*, page 16, cite à titre de curiosité le document suivant qui est un extrait des registres publics.

“ L’an mil sept cent cinquante cinq, le cinq (mai) du courant, “ Nous soussigné, chirurgien major de la marine et des troupes “ du Canada, certifions nous être transporté à la requisition de “ Mtre Bedout, Con. au cons. Supr. de ce pays, en son hôtel, rue “ St-Pierre pour y visiter sa négresse malade, qu’il nous a dit se “ nommer Marie Anne, laquelle j’ai trouvée prête d’accoucher; et “ étant acouchée sur les heures du soir d’une fille que j’ai reçue “ moi-même, paraissant se bien porter; n’a été portée aux fonts “ de baptême que le lendemain quatre du dit mois, et baptisée “ par Mr. Gamelin, à l’issue de la grande messe paroissiale,

38. Ibid. p. 380.

39. Ibid. p. 388, p. 415.

40. Ibid. p. 415.

“ nommée Françoise, par Louis Labranche et la veuve Corneau;
“ ce que nous certifions véritable. En foi de quoi nous avons dé-
“ livré le présent pour servir et valoir que de raison, à Québec, le
“ cinq mai 1755 ”. (Signé) Arnoux.

L'acte ci-dessus a été enregistré par Boisseau, le greffier de la
Prévosté, à la demande de Sr. Bedout, le 9 mai 1755.

Mme veuve S. E. Bégin de Montréal, possède le certificat
dont voici la copie: “ Nous, chirurgien-major des armées, cer-
“ tifions que le nommé Michel Beguin, habitant de la Pointe de
“ Lévy, a reçu un coup de fusil qui lui a fracassé l'huméral dans
“ sa partie inférieure, lors de la sortie des ~~ran~~chements or-
“ donnée par monsieur le marquis de Montcalm. En vertu de
“ quoi, je lui ai donné le présent au camp sous Carillon, ce 24e
“ juillet 1758. ”

ARNOUX.

“ On lui a donné 100 livres ”.

Vu: MONTCALM.

Je prie M. l'intendant d'avoir tel égard qu'il jugera à propos
pour gratifier ce Canadien.

MONTCALM. (41)

En 1752 il est appelé chirurgien aide-major, par Briault, (42)
à la date du 21 8bre 1752.

41. Roy: Seigneurie de Lauzon, vol. 3, p. 261.

42. Briault, certificat. Doc. du régime franc. Arch. judic. Québec.

Autres notes sur Arnoux.

Lettres de Montcalm au chevalier de Lévis, pp. 19-52-67-103.

Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis, p. 56.

Lettres de Montcalm à Bourlamaque, pp. 132, 134, 149, 173, 183, 187, 188,
189, 207, 212, 224, 227, 255, 276, 279, 284, 297.

Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis, pp. 24-109.

ARNOUX, Alexandre, Joseph, Xavier, (communément appelé Joseph).

Marchand apothicaire de Québec, frère du chirurgien André.

Il se marie le 10 décembre, 1764, avec Marie Charlotte Soupiran, âgée de 29 ans, fille de feu le docteur Soupiran, fils, et de Marie Anne Gaultier, son épouse. Marie Charlotte était veuve de Gaspard Hiché, vivant lieutenant d'infanterie. (43) Maître Claude Panet et autres notables assistent au mariage. (44) Quand Montcalm, blessé par une balle dans le bas ventre, sur les plaines d'Abraham, rentra à la ville par la Grande Allée, on le conduisit dans la maison du chirurgien Arnoux sur la rue St-Louis. Le Dr Arnoux était à l'Isle-aux-Noix avec Bourlamaque et ce fut Joseph Arnoux, le frère du chirurgien qui examina Montcalm et qui lui dit que ses blessures étaient mortelles et qu'il pouvait vivre jusqu'à vers trois heures le lendemain matin. Les apothicaires d'alors avaient l'habitude de soigner les malades. Que Joseph Arnoux avait cette habitude, est prouvé par la dépositaire des Ursulines de Québec, qui, écrivant aux Ursulines de Paris, dit : " Nous avons prié Mr Arnoux de vous faire visite en notre nom. " Personne n'est plus en état de vous informer au juste de notre " situation pour toute chose, et du grand nombre d'infirmes qu'il " a soignés depuis quelques années. Sans faire ouverte profession " d'être médecin ou chirurgien, son mérite et ses bonnes qualités " lui attireraient notre confiance et nous regrettons beaucoup son " départ du pays. Il devait rester deux mois à Paris." (45) Après la mort du chirurgien, sa veuve nomma Joseph son procureur et c'est par son entremise que la maison d'Arnoux où est mort Montcalm, fut vendue en 1766. Il annonce que cette maison est à vendre, le 18 oct. 1764, dans la *Gaz. de Québec*, No. 18.

43. Tanguay : Dict. Gén., vol. 7, p. 208.

44. Casgrain, P.-B. *Maison d'Arnoux*, p. 13.

45. Hist. des Ursulines de Québec, vol. 3, p. 203.

Jos. Arnoux et sa femme sont partis de Québec samedi, le 30 aout 1766, dans le navire *London* capt. Moore, pour Londres. (Gaz. de Québec, No. 87.) Joseph Arnoux était subrogé-tuteur des enfants de son frère. (46)

Le 15 nov. 1757, Jos. Arnoux réclame devant la Prévôté le prix de médicaments fournis, comme apothicaire à feu Dame Caron que la cour lui adjuge. (47)

Il avait un autre frère dont nous ne connaissons pas l'état, (48) mais dont le nom était Blaise.

AYMARD, Pierre, médecin.

Eut pour femme Louise P. Guillot qui est morte en 1699.

(Tanguay. — Dict. Généalog., vol. 1, p. 20.)

B

BADÉLART, Philippe, Louis, François.

Chirurgien, aide-major des armées du roi, " Fils de Philippe " (ancien échevin de Lanois, en Picardie) et de Marie Buret. " Né le 25 mai, 1730, à St-Sauveur de Coucy, diocèse de Laon " (1), dict. Tanguay. " Mais dans le contrat de mariage du chirurgien passé devant Geneste, N. P., à l'Ancienne Lorette, près de Québec, le 23 mai, 1758, on trouve: " Badelart, Phil. Louis, Frs., né dans la ville de Coucy Chateau, évêché de Laon, juridiction de Soissons, province de Picardie, fils majeur, de 30 ans de monsieur Philippe, Martin, Badelart et de dame Suzanne, Esther Bruier ou Bruyer. " (2) Ainsi le Dr Badelart serait né en 1728 au lieu de 1730; et sa mère ne s'appelait pas Buret mais Bruier ou Bruyer.

46. Casgrain, P.-B., *loc. cit.*, p. 38.

47. *Ibid.* p. 18.

48. *Ibid.* p. 17.

1. Tanguay: Dict. Généal. vol. II, p. 99.

2. Contrat de mariage de Badelart, voir *La Patrie*, Montréal, 18 janvier 1892. Aussi les documents de famille de l'hon. juge Larue, où l'on trouve un extrait de baptême du chirurgien.

Reçu médecin et chirurgien il servit en France d'où il vint au Canada en 1757, au service des troupes, comme aide-major des armées du roi. (3)

Il était bourgeois de la ville de Coucy et chirurgien-major du régiment de Berry. (4)

Il épousa à l'ancienne Lorette, le 23 mai, 1758, (5) dame Marie, Charlotte Guillimin, fille de Chas. Guillimin, marchand et conseiller de Québec, et de Françoise Lemaitre. (6) La nouvelle mariée, âgée de 40 ans, était veuve de Jean, Joseph Riverin, en son vivant négociant en cette ville, (7) et colonel de milice du Gouvernement de Québec. (8)

De ce mariage naquirent deux enfants: (9)

1. Louis Philippe, né à Lorette, le 7. et enterré au même endroit, le 25 septembre, 1758.

2. Louise Philippe, née à Lorette, le 11 avril, 1761, était au pensionnat des Ursulines à Québec, en 1772. (10)

Elle épouse à Québec, le 7 oct., 1779, l'hon. Jean Antoine Panet, avocat, notaire et premier président de la chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Une de ses filles fut la mère du cardinal Taschereau. (11) Badelart était donc le grand-père de celui-ci ainsi que le bisaïeul d'un grand nombre de Larue, de Taschereau, de Panet, de Frémont, etc., etc.

L'hon. juge et Madame Jules Larue, ses arrière-petits enfants, possèdent ses boutons de manchettes en or, son sceau avec ses initiales, et une montre à répétition qui lui appartenait. Sa pro-

3. *La Gazette de Québec*, le 11 février 1802.

4. Contrat de mariage de Badelart.

5. Tanguay: *Loc. cit.* vol. II, p. 99.

6. Tanguay: *Ib.* vol. IV, p. 420.

7. Tanguay: *Ib.* vol. VI, p. 586.

8. Contrat de mariage de Badelart.

9. Tanguay: *Loc. cit.* vol. II, p. 99.

10. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 213.

11. Tanguay: *Loc. cit.* vol. VI, p. 200.

Roy, P.-G.: *Hist. des familles Panet & Taschereau*.

priété de Lorette leur appartient. Il y a dans cette paroisse un ruisseau et un pont qui portent encore le nom de Badelart. La mère de l'hon. juge Larue était connue comme madame Badelart Larue.

Le juge possède un portrait à l'huile du chirurgien fait par Legaré, l'artiste canadien, qui était son ami.

Badelart semble avoir été un homme d'un commerce difficile. Montcalm le mentionne plusieurs fois dans ses lettres mais jamais en est-il content. Ainsi écrivant à Bourlamaque, le 9 déc. 1758, il dit :

“ Quant à Badelart, j'écris à M. Bernier une lettre pour qu'il soit rayé, et que l'on attache à ce bataillon ou Émery ou Hameau. Je réponds à sa protectrice, la Mère Ste-Claude, (religieuse de l'Hôpital Général) que c'est un homme incorrigible, et mon avis à La Rochette, qui intercède pour lui *idem*. Cependant, vous êtes le maître, et dites-le à Bernier, gardez-le dans le dernier cas (car toute la famille, ou pour mieux dire celle de sa femme sollicitera), que ce soit à la satisfaction d'Arnoux et trouvez moyen de vous faire solliciter par M. Tintendant, inspirez cela autrement refus à tout le monde. ” (12)

Écrivant encore au même le 18 mars, 1759, Montcalm dit :

“ L'affaire Badelart doit être finie avant mon arrivée. ” (13)
Un peu plus loin, il y ajoute : “ Vous avez plus lu la lettre de dame Badelart que moi, car je vous l'avais renvoyée sans la lire et vous comprenez bien que le point est la bienséance de la part des colons glorieux et rendant peu. ” (14) Sous la même date il le mentionne de nouveau, ainsi : “ Comme on est bien et médiocrement avec notre ami Doreil à peu de frais as-

12. Collection de manuscrits du chevalier de Levy: Lettres de Montcalm à Bourlamaque, p. 284.

13. Ib. p. 293.

14. Ib. p. 294.

“ surément, s’il a boudé contre moi à Québec pour Badelart il
“ est parti content de moi me le disputant avec M. de Vau-
“ dreuil. ” (15)

Badelart ne s’accordait guère avec sa femme. Son gendre Jean Antoine Panet prenait parti pour sa belle-mère. Même après sa mort le chirurgien était cause de troubles. A la ville le clergé refusait d’aller chercher le corps à la maison, et à Lorette, le curé, M. Deschenaux, ne voulait pas le laisser mettre en terre sainte. Il existe une correspondance entre le curé et l’avocat J. A. Panet à ce sujet. (16)

Madame Badelart est décédée à Québec en décembre, 1795, et a été inhumée à l’Ancienne Lorette. Le Dr s’est éteint à Québec, le dimanche, 7 février, 1802, et a été enterré dans le même cimetière.

La Gazette de Québec, du 11 février, 1802, contenait ce qui suit à propos du chirurgien défunt :

“ Après un service célébré mardi, le 9 fév., dans l’église pa-
“ roissiale de Québec, le clergé et un concours très nombreux
“ d’officiers et citoyens de toutes classes assistèrent aux cérémo-
“ nies funèbres jusqu’à la porte St-Jean de la ville, d’où, malgré
“ le froid excessif, un grand nombre de citoyens suivirent le
“ corps jusqu’au cimetière de la paroisse de l’Ancienne Lorette,
“ où il a été inhumé selon son testament. Il avait été marié dans
“ cette paroisse, ses enfants y avaient vu le jour et sa femme y
“ reposait. ”

“ Il fut un sujet fidèle, zélé, charitable, gai, franc. Il légua
“ 1200 livres, à l’Hôpital Général afin d’hiverner, loger et nour-
“ rir deux pauvres, (fondation Badelart). Le seul reproche
“ qu’il s’était attiré était d’être l’ennemi déclaré de l’hypocri-
“ sie. ” (17)

15. Ib. p. 296.

16. Documents de famille hon. juge Larue.

17. *La Gazette de Québec*, le 11 février 1802.

Jean Antoine Panet, avocat, son gendre, était son exécuteur testamentaire. (18)

Chirurgien dans les troupes de Montcalm, Badelart était à la bataille des plaines d'Abraham, le 13 sept., 1759, où il fut fait prisonnier par un grand *highlander*, le sergent Fraser à qui il rendit son épée. Après la cession du pays, Badelart fut relâché, mais, acceptant le nouveau régime, il résolut de continuer à pratiquer son art à Québec. Fraser ayant obtenu son congé peu après, ouvrit une école sur la rue Des Jardins près de la résidence du chirurgien; ils étaient bons amis. Fraser saluait toujours le Dr en lui disant " Bonjour, mon prisonnier " et avait beaucoup de plaisir à montrer l'épée de ce dernier. (19)

On raconte que Fraser blessé fut pansé par Badelart qu'il fit prisonnier.

Badelart demeurait sur la rue St-Louis. Plus tard et pendant longtemps Chas. Panet, avocat et C. R., occupa la même maison qui n'existe plus. Achetée par le gouvernement, elle a été démolie, afin de prolonger le Palais de Justice vers l'ouest. Aujourd'hui elle serait voisine à l'est du numéro 26. En 1790 c'était le numéro 39. (Mackay's Quebec Directory of 1790). Badelart aurait aussi demeuré rue Des Jardins d'après une Procuration donnée par sa femme et lui à Jean, Ant. Panet, le 28 oct., 1784, devant A. Dumas, N. P.

On dit qu'il avait pour vis-à-vis le Duke de Kent. Ils étaient matinaux et parfois se parlaient de leurs fenêtres.

Badelart fut nommé chirurgien des milices canadiennes, puis fut honoré de la commission de chirurgien de la garnison de Québec, le 15 mai, 1776. (20)

18. Mgr de Saint-Vallier et l'Hop. Général, p. 479.

19. Casgrain, P.-B.: Transact. of the Lit. and historical society of Quebec, 1900, vol. X. p. 41.

20. *La Gazette de Québec*, le 11 février 1802.

Bulletin des Recherches Historiques, vol. II, pp. 27, 45, 73.

On a dit que Badelart avait assisté Montcalm sur le champ de bataille, mais cela n'était pas possible, car le chirurgien était occupé sur une autre partie du terrain.

Le 13 sept., 1859, cent ans après la bataille, un descendant de Fraser présenta à un descendant de Badelart le pistolet de celui-ci avec ses initiales sculptées sur la crosse.—Ce pistolet est maintenant la propriété du magistrat C. Panet Angers. (21)

Badelart était un homme instruit et habile et très bon opérateur, d'après Laterrière qui le mentionne dans ses mémoires. (22) Il avait une réputation considérable. (23)

Badelart avait, à Coucy en France, une sœur, Louise-Suzanne Badelart, veuve du Sieur Thuillier, vivant, marchand de bois au même endroit. Il lui donna l'usufruit de propriétés situées à Coucy, et qui lui provenaient de la succession de ses parents, Phil. M. Badelart et Suzanne Esther Bruier. (24)

Par ce document on apprend que Badelart était à Paris, en 1789.

Il y a aussi une lettre de lui à son gendre, datée le 13 sept. 1784, disant qu'il doit partir pour l'Europe du 20 au 25 du même mois. (25)

Dès 1773, l'attention du gouvernement de la Province fut attirée sur une maladie qui après avoir débuté à la Baie St-Paul s'était étendue à tout le reste du Bas-Canada.

La lettre circulaire suivante, adressée par Mgr Briand à ses curés, le 9 fév., 1783, donnera une idée de l'étendue et de la gravité de cette affection.

“ Son Excellence le Gén. Haldimand, Gouverneur Général, sur la requête du Conseil Législatif a pris en considération les

21. Ibid. vol. II, p. 73.

22. Laterrière P. de Sales: Mémoires, p. 62.

23. Perreault C.-N. M. D. discours présidentiel devant la société de Médecine de Québec, le 7 déc. 1829.

24. Partage de la succession Badelart; collect. de l'hon. Juge Larue.

25. Collect. de l'hon. Juge Larue.

“ moyens d’extirper de la Province une maladie funeste qui la
“ désole depuis plusieurs années, connue ici-bas sous le nom de
“ *Maladie de la Baie St-Paul*. Elle fait de plus en plus de déplo-
“ rables progrès; il n’y a presque plus de paroisses dans ce dio-
“ cèse où elle ne soit répandue. Elle commence à nuire au com-
“ merce et à l’union sociale; elle retient les voyageurs dans une
“ vigilance gênante; je sais même qu’elle a déjà nui aux fonc-
“ tions du Saint-Ministère; l’administration de l’Eucharistie et
“ même de la Pénitence, peut devenir dangereux au ministre. ”

“ On y a trouvé des remèdes qui sont regardés comme infail-
“ libles. Le mal est que, ceux qui sont atteints de ce funeste
“ mal le regardent mal à propos, comme déshonorant et n’osent
“ déclarer ou ne veulent pas s’astreindre au régime que prescrit
“ sa cure. Son Excellence nous a prié de l’aider à vaincre cet
“ obstacle.

“ Vous vous informerez donc en secret et avec prudence
“ de ceux de votre paroisse qui seront atteints de ce mal. Vous
“ nous donnerez avis du nombre des malades que vous connaî-
“ trez; combien de chaque sexe et à peu près l’âge. (26)
“ J. OL., *Evêque de Québec*. ”

En 1775, le gouverneur Sir Guy Carleton envoya à la Baie St-Paul, le Dr Menzies, assistant chirurgien du 7ième régiment avec instruction de traiter gratuitement tous ceux qui étaient affectés de cette maladie. Il a été rappelé la même année lors de l’invasion de la province par les américains et il est mort l’année suivante. Le gouverneur désirant le remplacer, auprès de ceux qui souffraient de la maladie de la Baie, choisit Badelart parcequ’il était français et, par conséquent connaissait bien la langue et les habitudes des malades, ses compatriotes et surtout parce qu’il avait la réputation d’être bon médecin. Il le nomma

26. Mandements des évêques de Québec, vol. II, p. 303.

assistant chirurgien de l'hôpital militaire de la ville et l'envoyait de temps en temps dans les paroisses affectées pour traiter ceux qui avaient la maladie. Après le départ de Carleton, le Gén. Haldimand maintint Badelart dans sa position, même après 1782 quand le personnel de l'hôpital fut diminué. (27)

Sur la demande de Haldimand, il étudia spécialement cette maladie et fit un rapport de ses observations qui fut imprimé dans la *Gazette de Québec*, par ordre du Gouverneur.

Ni le manuscrit de Badelart ni celui du Dr Bowman, sur le même sujet, ont été retrouvés. Il est probable qu'ils ont été envoyés en Angleterre où Swediaur les a consultés pour la rédaction de son article sur le *mal de la baie*. (28)

Il y a à la bibliothèque de l'Université Laval, à Québec, un manuscrit qu'on dit être celui de Badelart. Je ne crois pas à l'authenticité de ce document malgré que l'écriture ressemble à celle du chirurgien. D'abord il n'y a pas de suscription ni quoi que ce soit pour indiquer à qui c'est adressé; ce n'est pas signé, (mais le contrat de mariage de Badelart ne l'est pas non plus), enfin cet écrit ne forme qu'une partie de ce que la *Gazette de Québec* a publié sous le nom d'*observations sur la maladie de la Baye, par monsieur Badlar* et que je transcris ici.

“ *Observations sur la maladie de la Baye, par Mons. Badlar*
“ *chirurgien du Roi, données au public par ordre de Son Excel-*
“ *lence le Gouverneur:*

“ Les symptômes en sont si univoques, si certains que l'on ne
“ peut pas se tromper. Elle commence, chez tous les sujets, de
“ toutes constitutions, de tout âge, toujours par un mal de gorge.

27. *Transact. of the Lit. and Hist. Society of Quebec*, 1854, vol. IV, article 8e.

Bulletin des Recherches Historiques, 1895, p. 141.

28. Swediaur: *Practical observations on venereal complaints*. 3e édition, Edimbourg, 1788.

“ une sécheresse, un enrouement et une inflammation de la voûte
“ du palais, des amygdales et de la luette, qui s’ulcère et qui
“ est bientôt emportée; par une difficulté, une douleur à avaler
“ des aliments solides et qui le sont d’autant plus que les glandes
“ de la bouche sont obstruées et ne fonctionnent plus; par des
“ ulcères blancs et calleux aux côtés de la langue; par des pus-
“ tules plates et écailleuses à la racine des cheveux et au front;
“ par les mêmes pustules ulcérées au périnée et aux parties qui
“ les avoisinent dans les hommes et à toutes celles qui oc-
“ cupent la même région dans les femmes. Voilà les premiers
“ symptômes. Ceux qui les suivent rapidement et qui marquent
“ le second temps de la maladie sont, les douleurs aiguës et con-
“ tinuelles dans les articulations; un mal-être universel et une
“ lassitude qui tient les malades dans une inertie invincible.

“ La dernière période de la maladie est marquée par le gon-
“ flement douloureux du périoste; par des exostoses naissantes;
“ par la carie des lames spongieuses et des cartilages du nez.
“ C’est alors un malheur de ne pas agir avec la plus grande célé-
“ rité parceque toutes les glandes et les vaisseaux de cette partie
“ refluent la cause morbifique dans le torrent des humeurs et
“ détruit bien vite le principe conservateur et l’individu.

“ On a donné pour cause occasionnelle à cette maladie une
“ fable que je ne rapporterai pas; elle pourrait être examinée
“ mais cela ne conduirait peut-être qu’à beaucoup arguer. J’ai
“ cru encore assez longtemps qu’elle pouvait être dans le prin-
“ cipe de la population, et qu’elle s’était développée par une cause
“ homogène. Quoiqu’il en soit ce qu’il y a de certain, c’est que
“ toutes les préparations mercurielles guérissent sûrement cette
“ maladie dans tous les sujets, où le mal n’est pas invétéré et
“ où il n’a pas subjugué la nature. J’ai fait prendre à la plus
“ forte dose et avec le plus grand succès possible le sublimé cor-
“ rosif à des malades de tout âge et de tout état de la maladie,
“ ceux sur qui j’ai pu tenir l’œil et la main ont tous été guéris ainsi

“ que ceux qui ont été suivis par des personnes intelligentes sur
“ de simples directions.

“ J’ai observé que tous les malades sur qui la salivation a pu
“ prendre, ont été guéris surement et sans retour. Tous les ma-
“ lades qui ont pu vaincre le dégoût du remède et le porter,
“ suivant la direction jusqu’à 20 à 25 jours, quoiqu’ils n’aient
“ salivé, ont été guéris même au dernier degré de la maladie.
“ Tous ceux qui ont été en état de se préparer par 5 ou 6 bains
“ d’eau tiède et quelques purgatifs, et qui ont suspendu leurs tra-
“ vaux en prenant le remède ont été plus vite et plus surement
“ guéris. Il y a beaucoup de sujets qui n’ont senti aucune indis-
“ position des effets des remèdes et chez qui tous les symptômes
“ de la maladie ont cessé et qui sont parfaitement guéris. Il y en
“ a beaucoup d’autres que la misère ou la paresse ont fait négli-
“ ger tout régime, toute précaution, qui ont pris des remèdes
“ dans tous les temps, à la plus haute dose, et qui ont guéri par-
“ faitement.

“ Je ne prétends point infirmer les méthodes de personne,
“ puisque je crois que toute préparation mercurielle peut guérir
“ cette maladie.

“ Je me suis servi moi-même de frictions dans les sujets où j’ai
“ cru connaître une débilité d’entrailles, et j’ai également bien
“ réussi.

“ J’ai donné encore avec succès aux enfants le calomel uni à
“ deux tiers de poudre de jalape et les pilules de Keifer. Mais
“ le mercure pris dans les préparations de sublimé m’a paru plus
“ pénétrant plus actif et plus facile à donner aux gens de la
“ campagne qui peuvent suivre eux-mêmes ce traitement.

“ C’est pourquoi chez ceux où la maladie était à sa deuxième
“ ou à sa dernière période, j’ai commencé par les faire baigner
“ 10 ou 15 fois selon leur force, leur constitution et leur état de
“ maladie. Ils ont toujours été purgés avant et après les bains,
“ et ils ont pris pendant 10, 15, 20, ou 30 jours un grain de

“ sublimé corrosif par jour, lavé par au moins trois livres de
“ tisane de mauve, d’orge ou de riz. On a toujours mis quand on
“ l’a pu faire, un quart de lait. On peut, pour éviter le dégoût
“ de l’eau-de-vie de bled, faire fondre dans une petite partie
“ de cette liqueur la dose de sublimé en poudre très fine; on y
“ joint alors une livre et demie de tisane de mauve, orge ou
“ riz. Cette livre et demie de liqueur dans laquelle sont entrés
“ les quinze grains de sublimé, que j’ai donné sans accident au
“ plus haut degré de la maladie, contient 48 cuillerées (à soupe)
“ qui, à 3 par jour, font pour 16 jours. Mais les 4 premiers
“ jours les malades n’en prennent que le matin avant leur dé-
“ jeuner; les 4 jours qui suivent ils n’en prennent encore que
“ deux fois, c’est-à-dire le matin et le soir, et ils ne commencent que
“ le neuvième jour à en prendre trois fois; ce n’est par consé-
“ quent pas un grain par jour. (Chaque cuillerée contient 5/16
“ de grain de sublimé. M. J. A.) On observera de bien laver le
“ remède en buvant chaque fois au moins une chopine de tisane
“ coupée avec un quart de lait. Le régime lacté et les racines ou
“ les légumes sont préférables à tous autres.

“ Les accidents qui peuvent arriver sont la salivation abon-
“ dante, mais c’est une sûreté de guérison. Il faut dès que la sali-
“ vation se montre, par l’inflammation de la bouche, cesser le
“ remède au bout de deux jours; de même que si la diarrhée
“ prenait trop vivement. Il arrive aussi quelquefois des coliques
“ et un flux d’urine alors il faut cesser pour quelques jours et
“ purger avec de la rhubarbe.”

“ Dans la première période de la maladie, au bout de 5 à 6
“ jours de traitement tous les symptômes disparaissent mais il
“ faut continuer jusqu’au 15^e jour sans cela on n’aura rien fait.”

(Une livre égale une chopine; une cuillerée à soupe égale une
1/2 once.) (29) J. Haldimand, Gouverneur en chef, Québec, 29
juillet, 1784.

29. *La Gazette de Québec*, 28 juillet 1784.

On raconte qu'aux premiers temps de l'occupation anglaise, Badelart avait été invité à dîner chez le gouverneur. Les anglais aiment à manger des viandes saignantes et préfèrent un rosbif à n'importe quel plat. Les français, invités à dîner à l'Hôtel du gouvernement, n'étaient pas habitués à ce régime culinaire.

“ Comment trouvez-vous votre rosbif? demanda le gouverneur à Badelart. “ Délicieux, excellent, ” reprit le convive courtisan. Mais se retournant aussitôt vers son voisin de table, Badelart reprit: “ Délicieux. . . Délicieux. . . il beugle encore. ” (30)

Il y avait ici une marquise d'Albergati, Charlotte Aubert de la Chesnaye, épouse du marquis d'Albergati Vazza, (*Voir Actes de Foy et Hommages, vol. II, p. 386.* (Rapp. sur les Archives du Canada, 1884, p. 1) qui connaissait Badelart. Un jour elle lui écrivit une lettre de sottises lui disant qu'il avait embauché sa servante juste au moment où elle venait de l'habiller à neuf. Il lui répond qu'il ne l'a pas embauchée du tout et que la fille était aussi dénuée de hardes qu'elle l'était de charmes.

BAILY, Uria Abraham.

Chirurgien demeurant dans la paroisse de St-Laurent, I. O. demande dans la Gazette de Québec, à ceux à qui il doit d'envoyer leurs comptes et à ceux qui lui doivent de le payer. 27 mars, 1779. (54)

BARADAT, Jean, chirurgien.

Chirurgien de la Compagnie de M. de Vaudreuil, fils de Jean Baradat et de Claire Lariau, d'Angois, évêché de Lescart, Bearn. (31)

Il épousa à Batiscan, le 15 nov. 1696, Marie Anne Moreau, âgée de 19 ans, fille de Jean Moreau et de Anne Guillet du même

30. *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. II, p. 28.

54. *Gaz. de Québec*, 1er avril, 1799, No. 709.

31. *Tanguay; Dict. Gén.* vol. I, p. 23.

endroit. (32) Ils eurent un enfant, Marguerite Claire, qui naquit à Batiscan, en 1698, et ne vécut que trois jours.

BARBIER, Jean, Clément.

Né en 1723 à Oléron; entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, le 1er octobre 1743 et en sort le 21 du même mois pour y retourner le 24 et y rester jusqu'au 9 novembre quand il sort.

Il était le quatrième chirurgien du navire *Rubis*. (1)

BARBUDEAU, Georges.

“ Maître chirurgien, à St-Ésprit, Ile Royale (cap Breton).

“ Né à l'Ile d'Oléron, diocèse de Saintes. Il arriva en 1716.

“ Il avait pour épouse Françoise Vigneau, âgée de 52 ans, de
“ Plaisance.

“ Ils semblent ne pas avoir eu d'enfants. Ils avaient avec eux
“ leur neveu, Simon Halbert, natif de l'Ile d'Oléron, âgé de 16
“ ans.

“ Le terrain qu'ils occupaient ne leur avait pas été concédé. Ils
“ avaient un jardin mais pas de bêtes à cornes ni de volailles. (33)

BARRY, James, M. D.

Est né probablement en Écosse, pendant la dernière année du XVIIIe siècle, 1800.

En venant au monde prématurément, il perdit sa mère. Son père mourant à peu près dans le même temps, l'enfant fut adopté et élevé par des personnes haut placées qui s'intéressèrent toujours à lui, et le protégèrent.

Il fit ses études médicales à Edimbourg où il décrocha son M. D. en 1813. Il s'engagea alors à l'armée comme assistant d'hôpital et fut envoyé à Plymouth, où le médecin en chef le

32. Tanguay: Id. vol. I, p. 441.

1. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

33. Recensement de l'Isle Royale, fait par le Sieur La Rocque dans l'année 1752. Dans *Report concerning the Canadian Archives*, 1905, vol. 2, p. 1.

croyant trop jeune pour l'emploi refusa de l'accepter et s'adressa au War Office qui répondit " qu'il n'était pas opportun de soulever cette question, et de le garder ".

Le 7 décembre 1815 il fut nommé assistant chirurgien dans un régiment et partit, peu après, pour le cap de Bonne Espérance. Ici il alla au Collège avec les enfants du Gouverneur Lord S. Somerset, et y apprit le latin et le français.

Il devint chirurgien à l'État Major le 22 nov. 1827. En 1832, il était stationné à la Jamaïque, puis il est allé à l'île Ste-Hélène où il souleva une telle chicane que le Major Général Middlemore le renvoya en Angleterre. Puis on le retrouve à Antigua où il faillit mourir, et qu'il laissa pour la Barbade, allant plus tard à la Trinidad, où il faillit terminer ses jours.

Nommé Député Inspecteur Général des hopitaux militaires le 16 mai 1851, il se rendit à Malte puis à Corfou. Il était en Crimée pendant la guerre, et on l'a vu à Balaclava.

Le 25 septembre, 1857, on lui donna la position d'Inspecteur Général des Hôpitaux Militaires du Canada où il demeura tantôt à Montréal tantôt à Québec, jusqu'au 14 mai 1859, quand il s'embarqua à cette dernière ville pour l'Angleterre où il fut mis en demi-solde le 19 juillet de la même année. Il est mort de diarrhée à Londres, au numéro 14, rue Margaret, le 25 juillet 1865.

Il était petit, ayant à peine 5 pieds de haut, laid, maigre, très rousselé, avec un grand nez et des cheveux roux peu nombreux. Il avait une langue acérée qui lui jouait de mauvais tours et une voix grêle et aigre comme celle d'une vieille femme.

Il était très épris de lui-même, et très prétentieux, au point d'en être ridicule. Il portait le sabre le plus long et les plus gros éperons qu'il fut possible de trouver. Il était animé d'un esprit de contradiction qui chômait rarement. La moindre allusion à ses imperfections physiques ou le moindre oubli des égards qu'il croyait dus à son importance le mettaient hors de lui. Il n'aimait

pas la société des hommes et ne s'accordait guère avec ses compagnons d'armes, qu'il s'efforçait de rendre ridicules à tout propos. Il était prévenant et agréable pour les dames qui aimaient beaucoup sa société, car il avait de l'esprit, une grande mémoire et était au courant de tous les racontars des salons et de la rue.

Son empressement auprès des femmes de ses collègues lui attirait souvent des désagréments sérieux. Il s'est battu en duel deux fois et a été blessé dans une de ces rencontres. (Cette scène a été représentée dans une gravure dans le *Mumsey's Magazine*, en 1901.)

Il ne pouvait se soumettre à aucune contrainte et, au régiment, il allait toujours à l'encontre des règlements. Il avait la protection de quelque personnage assez influent pour le soustraire à la punition chaque fois qu'il était décrété coupable de quelque acte d'insubordination.

Son caractère intraitable fit, qu'il dut changer souvent de régiment, ce qui lui procura l'occasion de visiter plusieurs parties du monde.

C'était un médecin instruit, mais un homme très malcommode. Quand il traversa l'océan on lui avait donné, bien malgré lui, un compagnon de cabine, un jeune lieutenant qu'il traita fort cavalièrement. Il l'obligeait à se coucher et à se lever avant lui. Le pauvre lieutenant s'y fut-il objecté, Barry l'aurait fait manger par un chien très malin qu'il garda toujours dans sa cabine.

Il se vantait de n'avoir jamais fait une journée d'ouvrange à l'hôpital.

Quand il était subitement requis de faire quelque service qui ne lui plaisait pas il se couchait et pleurait comme un enfant jusqu'à ce que le danger fut passé; alors il engueulait ses soi-disant persécuteurs et écrivait à ses amis en Angleterre qu'il était un homme bien maltraité.

Il a toujours eu un penchant pour les chiens, les singes et les perroquets.

Aux Indes, il se nourrissait de lait, de fruits et de poissons. Il ne s'était jamais marié et il n'avait pas les attributs extérieurs du sexe masculin.

On rapporte que le vaisseau sur lequel ses effets partirent de Québec, fit naufrage sur l'Isle d'Orléans, et on ramassa plusieurs de ses livres. Une Dlle McAdams qui a demeuré longtemps sur la rue Ste-Ursule avait sa bible dans laquelle il y avait un certificat d'études médicales signé par Georges III, en 1815. Un autre de ses livres m'a été donné par cette Dlle; c'est le deuxième volume de la troisième édition de: "*The miseries of human life, or the groans of Timothy Testly, and Samuel Sensitive, &c.*", par James Beresford, et publié à Edinbourg en 1807. — Son nom est écrit sur la première page ainsi: "Jas. Miranda Stuart Barry."

Pendant ses maladies il faisait toujours promettre à ceux qui le soignaient, de ne pas laisser examiner son corps après la mort. Dans sa dernière maladie, il recommanda au garde malade de le mettre en cercueil habillé exactement comme il le serait au moment de la mort. Ceci éveilla la curiosité de son entourage et on trouva après examen que c'était une femme qui avait été mère.

Tous les journaux du temps en ont parlé. *Le Medical Times and Gazette de Londres*, publia, le 26 août, 1865, un article intitulé *Un guerrier du sexe féminin*. Dans le même journal, le 9 septembre suivant, un Dr Ed. Bradford, Député Inspecteur Général des Hôpitaux, écrit ce qui suit à propos de Barry avec qui il était assez intime: après avoir raconté ce qu'il savait de lui, et qualifié d'absurdes les histoires des journaux il dit: Pour ceux qui le connaissaient Barry était un homme, dont "le développement des organes sexuels s'était arrêté vers l'âge de six mois "de vie intra-utérine", mais, ajoute-t-il, et c'est très significatif. "Il est malheureux que son corps ne fut pas examiné par quelqu'un capable de nous dire ce qu'il y avait réellement d'anormal."

Il termine en disant: "Ce qu'il y a d'extraordinaire dans son

“ histoire, c'est de penser qu'un être aussi faible et aussi chétif
“ que lui, sans ressources pécuniaires, et avec un tempérament
“ aussi impossible, ait pu, nonobstant des maladies fréquentes et
“ graves et des démêlés continuels avec ses supérieurs, atteindre
“ la plus haute position dans le département médical de l'armée,
“ et vivre 65 ans. ”

Pendant son séjour au Canada il demeura à Montréal et à Québec. Plusieurs québecquois le connaissaient. Mme Irvine, veuve du Commissaire Général M. B. Irvine, C. B. C. M. G., se rappelle d'être montée à Montréal dans le même bateau que lui. Elle l'a trouvé très laid et très chétif. (Dr James Douglas, of N. York, knew Barry who was an able person but exceedingly eccentric and took particular pleasure in flirting with young ladies. (Letter to me, June 7, 1901.)

Les renseignements ci-dessus, sont puisés dans une lettre de M. A. D. Cary, bibliothécaire au *War Office* à Londres, et obtenue par l'entremise du Major Général Wilson; dans un article par le Dr Bradford dans le *Medical Times et Gazette* du 9 septembre, 1865; dans un article du *Munsey's Magazine* pour l'année 1901, page 278, intitulé *Women who have passed as men.*

BASSANI, Jos. dit Lafontaine, Québec.

Chirurgien à Québec. En 1654 Michel Morin, habitant du Cap Rouge, fut blessé de deux balles dans la tête par les Iroquois et mourut à Québec le 26 novembre, après avoir languï 21 jours. Il fut soigné par deux chirurgiens, dont l'un était Bassani. Ce dernier réclama 45 livres pour ses soins. L'autre était Claude Bouchard. (2)

BAUDEAU ou BOUDEAU, Pierre. Frontenac écrit BAUDEAU, aussi BODEAU et BAUDO.

Chirurgien-Major des troupes à Montréal, chirurgien de l'Hô-

2. Scott: Hist. de N. D. de Ste-Foy, vol. 1, p. 298. Greffe d'Audouard, 1655.

tel-Dieu du Précieux Sang, Québec, pendant l'absence de Sarrazin en France, 1694-1697.

Né en 1643; mort à Montréal en 1708. (3)

En octobre 1697, Frontenac écrivant au Ministre dit que: " Sarrazin en 1693 s'était retiré de son emploi pour se faire prêtre. " Il (Frontenac) fut obligé de demander un chirurgien pour le " remplacer. Celui-ci arriva avant le départ de Sarrazin, c'était le " Docteur Baudeau qui était un très habile homme, consommé " dans sa profession, aimé et estimé ici de tout le monde et qui a " servi fort longtemps dans les armées de terre et de mer. " Dans la même lettre Frontenac demande au ministre de donner les moyens de subsister à Sarrazin qui, ayant abandonné la théologie revient comme chirurgien. Il ajoute: " Mais je vous demande " que cela ne retranche rien de ce qui revient au Docteur Baudeau, " Chirurgien-Major, qui est un homme absolument à conser- " ver. " (4)

Ailleurs on lit: " Vous rendez un grand service au Sr. Bau- " deau en ordonnant qu'on continue de le payer à son ordinaire, " et je ne puis m'empêcher de vous réitérer qu'on ne peut pas " mieux s'acquitter de son devoir qu'il ne le fait, ni être un plus " habile et plus honnête homme. " (5)

Dans le registre des entrées à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, on trouve: " Le 4 octobre 1693, est entré M. Baudo, " Chirurgien Major, qui sort le 7 novembre suivant. " Il entre " encore à l'hôpital le 22 février 1695 et y reste jusqu'au 31 " mars de la même année. (6) Encore en 1708, le 22 août, un " nommé Bodo entre à l'Hôtel-Dieu dans la salle des femmes, et " y demeure jusqu'au 30 octobre suivant. " Mais on ne dit pas que c'était le chirurgien.

3. Tanguay: Dict. Généal., vol. II, p. 322.

4. Manuscrits relatifs à l'hist. de la Nouvelle France, 2e série, vol. VIII, p. 4535.

5. Ibid.,—p. 4609. Frontenac au Ministre, 10 octobre 1698.

6. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

BAZERT, Louis.

Fils de Pierre Bazert et de Jeanne Larieu, de Plaisance, diocèse de Toulouse. (7) Était chirurgien et demeurait à Québec. Le 11 avril 1747, il épouse, à Québec, Angélique Laporte, âgée de 19 ans, fille de Michel Laporte, bourgeois, de Québec, et de Catherine Girard. (8).

Quelques mois après son mariage, il tombe malade, et passe à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, depuis le 27 juillet jusqu'au 14 août, 1747. (9)

Ils eurent un enfant, Claire, née à Québec, en 1748, et enterrée à Beaumont, la même année.

Il réclame d'un nommé Dupré la somme de 59 livres: " Pour des pancement que je luy ay fait pour une play qu'il avait à la " partie moyenne du pariétal dret. "

" 1747—29 oct., pour avoir presté serment et fait mon rapport en chirurgie après avoir mis le premier appareil, 6 livres. " Puis des pancement au montant de 53 livres. "

Le mémoire est donné à Québec, le 22 mars, 1748.

La cour réduit le montant à 25 livres. (10)

BEAUBIEN, Pierre, M. D. (Paris).

Dans son dictionnaire, Mgr Tanguay, en parle sous le nom de Pierre Trotier de Beaubien. Fils de Jean Louis Beaubien, et de Marie Jeanne Manseau, (11) il naquit le 13 août 1796, à St-Antoine de la Baie (La Baie du Fèbvre).

Il fit ses cours de philosophie et de médecine à Paris, et y subit avec succès, en 1822, son examen pour le doctorat devant un

7. Tanguay: Dict. Gén., v. II, p. 159.

8. Ib. V. p. 158.

9. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

10. Docum. du Régime Français. Archives Judiciaires, Québec.

11. Tanguay: Dict. Généal. vol. VII, p. 361, (Pierre Trotier).

comité dont le Dr Récamier était le président. Il a habité Paris pendant treize à quatorze ans, et y a même pratiqué la médecine après avoir pris son M. D. Le Rev. Mr Desjardins, écrivant de Paris, à son frère, chapelain de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à Québec, dit: " Je t'écris par M. Beaubien qui regagne finalement le pays natal. Je crois que c'est le bon parti. Il fera fortune en Canada, il a du talent, de l'amabilité, de la piété; il est " généralement aimé ici. " (12)

Revenu au Canada dans l'automne de 1827, il exerça sa profession à Montréal, et acquit une fortune considérable.

Il épousa à Québec, le 11 mai 1829, Dame Justine Casgrain, âgée de 25 ans, fille de Pierre Casgrain, seigneur de la Rivière-Ouelle, et de Marie Bonenfant, du même endroit, et veuve du Docteur Charles Butler Maguire, mort, presque subitement, un an avant. (13) Madame Beaubien était d'une rare beauté.

Onze enfants naquirent de ce mariage. Six sont morts en bas âge. Deux furent ordonnés prêtres: Hypolite-Eugène et Charles-Philippe. L'une devint sœur Ste-Marie Alfred, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Alfred se noya à Tadoussac et un autre, Louis Joseph Benjamin, s'occupa d'agriculture et de politique, fut Président de la Chambre d'Assemblée à Québec, et Ministre d'Agriculture. Ce dernier vit encore à Montréal.

Le Docteur était professeur à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Il a représenté Montréal dans la Chambre d'Assemblée de la Prov. du Canada de 1841 à 1844 et le comté de Chambly du 24 janvier, 1848 au 31 juillet, 1849. (14)

Le Docteur n'avait qu'un frère, Jean Louis, qui fut pendant 44 ans curé de St-Thomas de Montmagny.

12. Hist. des Ursulines de Québec, vol. IV, pp. 424, 681.

13. Mgr H. Têtu: Hist. des familles Têtu, etc., pp. 433, 434.

14. Desjardins: Guide Parlementaire historique de la Province de Québec, p. 158.

Par son premier mari, Mme Beaubien, avait eu un fils, Annibal, qui fut médecin et qui se fixa à la Louisiane.

Le Dr Beaubien est décédé le 9 janvier 1881; sa femme le suivit dans la tombe le 12 octobre, 1882.

Voici l'article que publia le *Nouveau Monde*, le dix janvier, 1881, lendemain de la mort du premier.

“ Le Dr P. Beaubien est mort hier matin, (dimanche) à 4 hr., à Outremont, chez son fils l'Honorable Louis Beaubien. Quoique son grand âge (84 ans) ne permit pas d'espérer qu'il continuerait bien longtemps à donner l'exemple de toutes les vertues civiles et morales, sa mort laisse un vide non seulement à son foyer, mais au foyer de la vie sociale de notre ville que tous ceux qui l'ont connu ressentiront douloureusement.

“ Affable et courtois, énergique et persévérant, il s'était créé une situation considérable parmi ses concitoyens. Ses talents comme médecin, son expérience et la science qu'il devait, aux leçons des maîtres illustres qui enseignaient la médecine à Paris, où il fut reçu docteur en 1822, l'ont placé au premier rang dans sa profession.

“ Il fut un des premiers professeurs de l'école Canadienne de Médecine à qui nous devons tant de médecins distingués, il y continua à enseigner jusqu'à ces dernières années et conservait encore le titre de professeur honoraire. Il était le doyen de nos médecins.

“ Nommé médecin des prisons par Sir Geo. Cartier, vers 1859, il a conservé cette charge jusqu'à sa mort, et en décembre dernier, il faisait encore avec sa régularité habituelle, sa visite quotidienne aux prisonniers.

“ Homme d'un grand sens et d'un jugement droit, il fut député par des électeurs de Montréal, qu'il représenta de 1841 à 1844 et par ceux de Chambly qu'il représenta de 1848 à 1851.

“ Le Dr Beaubien a toujours donné l'exemple le plus édifiant de la piété chrétienne, il appartenait à plusieurs congrégations et sociétés de bienfaisance.

“ Il laisse trois enfants. L'Honorable Louis Beaubien, M. P. P.,
“ pour le comté d'Hochelaga, et ex-orateur de l'Assemblée Légis-
“ lative. Le Rev. Messire Charles Beaubien, Curé de la Côte St-
“ Paul, et une fille qui a choisi comme la sœur de Marthe, la meil-
“ leur part et qui est entrée en religion dans le couvent des Dames
“ de la Congrégation de cette ville.

“ Nous leur offrons, avec toute la ville de Montréal, notre
“ plus sincère sympathie dans le malheur qui les frappe.”

BEAUDOIN, Gervais, père, médecin, Québec.

Fils de Gervais Beaudoin et de Jeanne Desrûes, de St-Brice,
évêché de Chartres. (15)

Il demeurait à Québec où il épousa, le 6 nov. 1683, Anne Au-
bert, âgée de 27 ans, fille de Claude Aubert, Notaire Royal, et de
Jaqueline Lucas (16). Ce mariage fut béni de la naissance de
onze enfants.

En décembre 1700, le Dr Beaudoin fut emporté par la grippe
qui sévissait à l'état d'épidémie à Québec et aux environs à la fin
du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. “ Il y
“ eut pendant cet hiver, 1700, écrit la sœur Juchereau, de l'Hôtel-
“ Dieu, de dangereux rhumes qui firent mourir quantité de vieil-
“ lards. De ce nombre fut M. Henri de Bernières, qui avait été
“ le premier curé de Québec, pendant longtemps supérieur du Sé-
“ minaire de Québec et doyen du chapitre”; aussi le docteur
Timothée Roussel. (17)

Beaudoin fut inhumé à Québec, dans l'église, le 5 du même
mois.

Parmi ses enfants, l'un, Gervais, fut médecin. Deux furent
religieuses Ursulines à Québec; Geneviève, en religion St-Au-

15. Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 30.

16. Ib.—vol. I, p. 14.

17. Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec.

gustin, morte en 1739, était maîtresse générale (18); Elizabeth, Ste-Thérèse de Jésus, morte en 1747, était dépositaire. (19)

Une troisième, Marguerite-Charlotte, fut hospitalière à l'Hôpital-Général, Québec, sous le nom de Ste-Agnès. (20)

Louis, épousa en 1722 Marie-Anne Louise Roussel, fille du Dr Timothée Roussel. (21)

Le Dr Beaudoin était le médecin des Ursulines. (22) Dans le Régistre de Beauport, le 9 oct., 1668, il fut intitulé maître chirurgien de Québec. (23)

D'après le recensement de 1706, on voit que la veuve Gervais Beaudoin possédait un établissement sur la ligne frontière de Tilly, avoisinant dans Lauzon les terres de Pierre Boucher. (24)

Madame Beaudoin, décédée en juin 1728, à Québec, fut inhumée dans l'église.

Anne Aubert, avant de se marier, demeurait à la côte Beau-pré, chez le sieur Aubert, son père. Le 13 octobre 1682, on lui concède un emplacement à Québec, " au bas de la montagne du fort et château de cette ville, en suivant l'alignement de la rue dite *Sous-le-Fort*. (25)

BEAUDOIN, Gervais, fils, chirurgien.

Fils de Gervais Beaudoin, médecin de Québec et de Anne Aubert, est né dans cette ville, le 3 août, 1686, y a toujours vécu, et y est mort le 2 juillet, 1752.

Il se maria deux fois.

1. Le 5 septembre 1714, à Québec, avec Marie Thérèse Guyon

18. Hist. des Ursulines de Québec, vol. 2, pp. 24, 343.

19. Ib. — vol. 2, pp. 89, 342.

20. Hist. le l'Hôp. Gén., Québec, p. 336.

21. Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 530.

22. Hist. des Ursulines de Québec, vol. 2, p. 24.

23. Notes sur les Archives de Beauport. Langevin, p. 44.

24. Roy: Hist. de la Seigneurie de Lauzon, vol. 2, p. 22.

25. Registre des Insinuations, vol. II, folio 32; 13 oct., 1682.

dit Fresnay, (26) âgée de 20 ans, fille de Jacques Guyon Dufresnay, et de Louise Niel de Québec. (27)

Après avoir eu onze enfants, Madame Beaudoin est décédée au commencement de janvier 1736.

2. Deux ans et neuf mois après la mort de sa femme, Beaudoin convole, le 20 novembre 1738, à Québec, avec Marthe Marcoux, âgée de 31 ans, fille de Noël Marcoux, de Beauport, et de Marguerite Côté, veuve d'André Parant. (28)

Un de ses enfants, Charles Louis Marie fut ordonné prêtre en 1742. Une autre Anne Thérèse Marguerite entra aux Ursulines de Québec, en 1734, âgée de 18 ans, et fut connue en religion sous le nom de St-François de Borgia, elle est morte en 1754. (29)

Deux autres furent hospitalières à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang dans cette ville; une, Angélique de Ste-Thérèse, entrée en 1745, à l'âge de 21 ans, fut Dépositaire des Pauvres, Assistante et Supérieure.

Elle est morte en 1799, âgée de 76 ans.

L'autre Marie Madeleine de St-Michel, entra à l'Hôtel-Dieu en 1747, âgée de vingt ans et succomba après dix ans de vie religieuse, à des fièvres contagieuses apportées par des vaisseaux venus de France en 1757. (30)

Une fille Marguerite Geneviève, âgée d'un mois a été enterrée à Lévis, où elle est morte. Elle y était en nourrice. Les familles aisées avaient l'habitude d'envoyer leurs enfants en nourrice, à la campagne. (31)

L'annaliste de l'Hôtel-Dieu dit: "On voit que cette famille (Beaudoin) jouissait d'une grande aisance."

26. Tanguay: Dict. Généal. vol. II, p. 145.

27. Tanguay: Ib. — vol. I, p. 296.

28. Tanguay: Ib. — vol. I, p. 410.

29. Hist. des Ursulines de Québec, vol. II, p. 343.

30. Archives de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

31. Roy: Hist. de la Seigneurie de Lauzon, vol. II, p. 190.

Le Dr était médecin des Ursulines aussi de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Malgré que le nom ne soit pas épelé de la même manière que celui de Gervais Beaudoin fils, il est probable que c'est ce dernier qui a signé le certificat suivant :

“ Je soussigné, chirurgien en cette ville, certifie à Monsieur le
“ Lieutenant générale que suivant son ordonnance de ce jour
“ j'ay veu et visité le nommé Piere Meunier au quelle je n'ay
“ trouvé aucune marque qui peut me faire connoître qu'il avait
“ été batue. Comme toutes les parties me paroissent en leurs
“ état naturelle je ne doute point qu'il ne se porte bien après quel-
“ ques jours de repos. En foy de quoy j'ai signé le présent pour
“ valoir et servir ce que de raison à québec le 10ème Avril
“ 1742. ”

BAUDOIN. (32)

En 1716, il demeurait rue Sous-le-Fort, n'avait aucun enfant, et la servante s'appelait Ursule Alary. (33) Il occupait le même logement en 1730. (34)

BEAUMONT.

Le Dr Beaumont était chirurgien du 26e régiment d'infanterie dans l'armée anglaise et était à Québec en 1773.

En 1768 le Dr Latham, chirurgien du 8e régiment avait introduit dans le pays l'inoculation contre la petite vérole. En 1773, il prit le Dr Beaumont en société pour les inoculations. (34a)

BEDOUT, Jean, Antoine, médecin de Québec, médecin et conseiller du roi. (35)

32. Documents du Régime français; Arth. judiciaires, Québec.

33. Recensement de 1716, p. 54.

34. Gosselin, l'Abbé A. *Québec en 1730*, p. 58.

34a. *Gazette de Québec*; No 455—Sept. 30, 1773, voir aussi notes sur Dr Bowman.

35. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. II, p. 186.

Fils de Jean Bedout (Notaire Royal à Bordeaux) et de Marie Begury, de St-Rémy.

Il demeurait à Québec où il épousa en 1744, Françoise Barolet, âgée de 20 ans, fille de Claude Barolet, (36) marchand de Québec et notaire royal, et de Françoise Dumontier. De ce mariage naquirent dix enfants, tous nés à Québec, excepté le dernier qui est né à Batiscan, en 1759, et qui y a été enterré, la même année. Madame Bedout eut des jumeaux en 1753.

BÉLANGER, Noël, maître chirurgien.

Était à Québec en 1644. (36a)

BÉLANGER, Sieur.

Le 14 août 1646, le Père de Quen arriva de Tadoussac avec un chirurgien nommé Bélanger, qui portait les lettres du Roy pour le changement de Gouverneur et tout ensemble les lettres apportées par l'Amiral arrivé à Tadoussac six jours avant, c-à-d. le 8 août, 1646. (37)

BELLEMANT, François, dit Argencourt, chirurgien.

Maître chirurgien, demeurait à Québec en 1665, passe devant Audouard G. une obligation en faveur de Jos. Bassini dit Lafontaine, maître chirurgien à Québec le 9 août 1656.

Était aux Trois-Rivières en 1659. (38)

BENOÎT ou BENOIST, Jos. chirurgien, Montréal.

Chirurgien major, naquit à Fourrière, Gatinois, diocèse de Sens, en 1672, et est mort âgé de 70 ans, à Montréal, en novembre 1742. (39)

36. Ib.— vol. II, p. 127.

36 a. Docum. du régime français. Arch. judic., Québec.

37. Journal des Jésuites, p. 114.

38. Documents du régime français. Aux Arch. judiciaires, Québec.

39. Tanguay: Dict. Généal., vol. II, p. 215.

Il était médecin de l'Hôtel-Dieu à Montréal où il demeurait, de 1700 à 1720.

Il épousa en 1693 Anne Bastien dit Berthier, âgée de 18 ans, (40) et qui est décédée en 1749, ayant survécu 7 ans à son mari. Elle eut quatre enfants dont trois filles; l'une desquelles, Marie Anne, épousa Jean Michel DeRoy, chevalier, Sieur de la Barre. (41) Le fils, Claude, devint médecin.

Le 25 oct., 1729, MM. de Beauharnois et Hocquart, écrivant au ministre des colonies, disent: " Le Dr Jos. Benoit, qui est le " seul médecin de l'Hôpital de Montréal, vu l'ouvrage considé- " rable qu'il a, demande un aide et propose son fils. Ils recom- " mandent que le fils soit employé sur l'état à 200 livres par " an. " (42)

" Le feu prit, le 19 juin 1721, à l'hôpital de Montréal. Trente- " huit maisons ont été brûlées. Les religieuses hospitalières y ont " perdu tous leurs meubles et linge. Le Sieur Benoit qui remplit " dignement les fonctions de chirurgien major, a aussi perdu tous " ses outils. " Ramezay. (43)

Le Révérend François Chèse (Chèze), prestre, missionnaire du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, écrivant de cet endroit, le 31 8bre 1720, au Rév. Père Joseph Denis, Recollet, et lui parlant d'une maladie subite qu'il avait eue et dont il fut guéri par l'intervention du frère Didace dit: " L'on envoya aussitôt chercher " M. Benois, chirurgien-major qui passa le reste de la nuit avec " moy et qui fit de son mieux; il appelait cette maladie *coléra* " morbus ou miserere; pendant quinze jours il me survint plu- " sieurs accidents mortels qu'il serait trop long de vous expliquer, " une jaunisse qui se répandit de la ceinture en haut, un vomis-

40. Tanguay: Ib.—— vol. II, p. 134.

41. Tanguay: Ib. vol. III, p. 356.

42. Manuscrits relatifs à l'hist. de la N. F., 3e série, vol. XI., — années 1728-9—oct. 25—lettre 2336.

43. Nouvelle France: Documents historiques; correspondance entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants; vol. I, p. 191.

“ sement continuel, une fièvre double tierce qui redoublait par quatre fois dans 24 heures.

“ Quand tout fut désespéré et que l'on attendait plus que l'agonie, M. de Belmont me conseilla de faire vœux d'aller visiter le tombeau du frère Didace si je revenais à la santé. Je n'hésitay pas d'un moment à le faire, etc. Je restay en danger près de deux mois; il fallut tout l'hyver et tout le printemps pour me remettre.” (44)

“ FRANÇOIS CHIÈZE, prestre ”.

BENOIT ou BENOIST, Claude, médecin, Montréal.

Fils de Joseph Benoit, médecin de Montréal, et de Anne Bastien dit Berthier. (45)

Il naquit à Montréal, en 1712, et y épousa, en 1742, Thérèse Baby, (46) âgée de 20 ans, fille de Raymond Baby et de Thérèse Lecompte.

Ils eurent 10 enfants dont six moururent en bas âge. Le dernier est né en 1754. (47)

Le Dr avait demandé d'être nommé médecin du roi, mais par une lettre du Président du Bureau de la Marine à Bigot, datée du 23 mai, 1750, on apprend que cette demande avait été refusée. (48)

En 1729, MM. Beauharnois et Hocquart écrivant au ministre des colonies “ avaient recommandé de l'employer à l'Hôtel-Dieu de Montréal, sur l'état à 200 livres par an.” Il n'a pas été nommé. (50)

44. Actes du frère Didace: in *Le Canada Français*, vol. IV, p. 280.

45. Tanguay: *Dict. Gén.* vol. II, p. 218.

46. Tanguay: *Dict. Gén.* vol. II, p. 93.

47. Tanguay: *Dict. Gén.* vol. II, p. 218.

48. Rapp. de l'Archiviste de la Puissance pour 1905; vol. I, p. 134, des *Ordres du Roi et Dépêches*.

50. Manuscrits relatifs à l'histoire de la N. F., 3e série, vol. XI, 1728-9, 25 oct.—lettre 2336.

BERTHE, Antoine.

Fils de Pierre Berthe et de Catherine Despierre, de St-Michel de la Réole, diocèse de Bazas. (51)

Né en 1735, il épousa à Montréal, en janvier 1759, Marie Anne Decoste, âgée de 25 ans, fille de Jean-Baptiste Decoste, Sieur de Mousel (de Letancour, en 1755), huissier de Montréal, (52) et de Reine Marchand.

Le docteur demeurait à Montréal.

Tanguay dit qu'il était soldat. C'est douteux. Dans l'*Histoire des Ursulines de Québec*, on trouve que: " Mlle M. Madeleine Berthe, fille de M. Antoine Berthe, chirurgien et de Marie de Coste, dit Lettancour, né à Montréal au mois d'octobre 1759, " est entrée, (au couvent) le 29 sept. 1779. Elle prit Ste-Anne " pour patronne spéciale à sa vêtue. (53)

BERTHIER, Michel.

Chirurgien du Roi. Fils d'Antoine et d'Antoinette Cochon, de Saumur, diocèse d'Angers. Né en 1695. (55) Il épousa à Québec, en 1724, Marie Anne Denis, dit de St-Simon, âgée de 31 ans, fille de Paul Denis, sieur St-Simon, grand Prévôt de la Maréchaussée et de Marie-Madeleine Depeiras, de Québec. (56) De ce mariage naquirent sept enfants, dont un seul, Gilles Antoine, survécut à son père. Berthier était médecin de l'Hôtel-Dieu, Québec, et tomba malade en faisant le service de sa charge à l'hôpital soignant les malades sortis du vaisseau du Roi " le Rubis " où sévissait une maladie contagieuse. Il est mort le 5 sept. 1740 et a été inhumé devant la porte de la chaire dans la

51. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 248.

52. Tanguay: Dict. Gén., vol. III, p. 269.

53. Histoire des Ursulines de Québec, vol. III, p. 196.

55. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 255.

56. Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 181.

chapelle Ste-Anne, à N.-D. de Québec. (57) “ Le vaisseau du ” roi, “ le Rubis ”, (58) commandé par M. de la Saussaye, partit “ de La Rochelle; le 10 juin 1740. Au moment d’entrer dans le “ fleuve St-Laurent une fièvre contagieuse éclata parmi les pas- “ sagers et plus de 400 malheureux en furent attaqués. Mgr “ Laubérivière, 5e évêque de Québec, était à bord. Il débarqua, “ à Québec, le 8 août 1740, le 13 il contracta la maladie et le “ 20 du même mois il décédait.”

Berthier signe comme parrain avec Mlle Françoise Gaillard à Beauport le 26 février, 1728, (59) son fils Gilles Antoine y est parrain le 25 juillet 1748. Dans l’acte le Dr est intitulé, *chirurgien major*. (60) Dans les registres de l’Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, pour les années 1723 et 1725 le Dr Berthier est mentionné comme chirurgien de l’hôpital. (61)

Avec Sarrazin il avait traité Mgr. de St- Vallier, dans sa dernière maladie, (62) et l’avait embaumé après sa mort. (63)

Sarrazin l’appelle chirurgien du roi pour l’Hôtel-Dieu. (64) Il avait été consulté par Jean Bilodeau de l’Isle d’Orléans à propos de qui il y eut un procès entre le charlatan Phlem et la veuve Bilodeau. (65)

BERTHEMET, Pierre, 1756.

Chirurgien major du régiment de la Reine. Était le 16 fév. 1756 à la Pointe-aux-Trembles, Montréal. (66)

57. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 255.

58. Lettres du père Aulneau — Lire la description d’une traversée dans le “ Rubis ”.

59. Notes sur les registres de Beauport, Langevin, p. 150.

60. Notes sur les registres de Beauport, Langevin, p. 179.

61. Registres de l’Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec.

62. Hist. de l’Hôp. Gén., Québec, p. 271.

63. Hist. de l’Hôp. Gén., Québec, p. 274.

64. Hist. de l’Hôp. Gén., Québec, p. 258-609.

65. Ahern: Quelques charlatans du régime français dans la province de Québec, p. 8. *Bulletin Médical*, Québec vol. X, p. 349.

66. Tanguay: Dict. Général. vol. II, p. 251.

En 1756 le contrat de profession de Madeleine Lapalme, fille de Chas Lapalme, maître entrepreneur des fortifications et bâtiments du fort de Carillon, avec les dames Ursulines des Trois-Rivières, s'est fait à Carillon et était signé par le rév. Père Dépéret, récollet, aumônier du régiment, Berthemet chirurgien major de l'armée et Mezière. (67) En 1758 il résidait à la Pointe aux Trembles. (68)

BÉRY, Mademoiselle. Sage-femme.

Sage-femme envoyée dans le pays par le Roi. (69) Elle était à Ste-Foy en 1730. (70) Elle n'était pas très jeune car le Président du Bureau de la Marine, écrivant à M. Bigot le 18 avril, 1740, dit: " La Sage-femme Bery ne pouvant plus travailler, vu son âge, sera remplacée par une autre. " (71)

Le même écrivant au même au 19 mai, 1750 dit: " Les gages de la Sage-femme seront augmentés de 400 à 600 livres. " (72)

BESSERER, Jean, Théod., Ste-Famille, I. O.

Né en Allemagne en 1755. Pratiqueait à Ste-Famille, I. O. Il reçut le 12 nov. 1788 la *Licence Provinciale* en chirurgie et en pharmacie, qui l'obligeait d'appeler à son secours des médecins dans les cas sérieux. (72a)

Il était calviniste. Il est mort à Ste-Famille, I. O. le 31 mai, 1803, où il a été enterré près du cimetière. (73)

67. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. I, p. 316.

68. Voir action de B. Planté, chir. contre Aug. Béland, pour honoraires Doc. du Rég. franc. Arch. judic.

69. Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 49.

70. Régistres de Ste Foy, 1730.

71. Rapp. sur les Archives Canad. 1905, vol. 1—Ordres du Roi et Dépêches, p. 112.

72. Ibid, p. 133.

72 a. Gaz. de Québec, No. 1212, 6 nov. 1788.

73. Rapp. sur les Archives 1905, vol. II, Généal. des familles de l'Isle d'Orléans, p. 332.

C'était le père du Rév. W. Hilaire Besserer, qui a été curé à Ste-Famille, où il est mort en juin 1865.

BLAIR.

Le chirurgien Blair a été enterré à Québec le 3 mai, 1771, âgé de 30 ans. Il appartenait à la compagnie d'artillerie. (73a)

BLAKE, Chas.

Né en Angleterre, est venu au Canada avec l'armée vers l'année 1776. Il passa plusieurs années dans le pays où il est mort. Il était chirurgien du 34^e régiment d'infanterie ici. D'après les archives du War Office à Londres il aurait été nommé à une position par le Gén. Haldimand le 12 octobre 1779, mais elles ne disent pas à quelle position, et ne donnent aucun autre renseignement sur son compte, cela est d'autant plus singulier que Blake a joué un rôle assez important dans le département médical de l'armée pendant la révolution américaine, de 1776 à 1783. Son nom est souvent mentionné dans les documents publics du temps surtout dans la collection Haldimand, à Ottawa, où il y a une lettre du Gén. Haldimand au chirurgien du 7 décembre, 1778, à propos de la démission de ce dernier. Il était stationné à Québec, en 1776, et ensuite à Montréal où il a continué à exercer sa profession après avoir abandonné l'armée.

Il avait pour épouse Harriett Antill, fille d'un fonctionnaire public.

Blake est mort entre 1803 et 1814, car le 13 juin de cette année sa veuve épouse à Québec, Bernard Antoine Panet, avocat et coroner, fils de l'Hon. Jean Antoine Panet et de Louise Phil. Badelart.

Madame Blake née en 1781 est morte à Québec le 23 juillet

1849 et fut inhumée dans le cimetière *Mount Hermon*, près de cette ville. (74)

Blake était un des exécuteurs testamentaires de John Justus Diehl, marchand de Montréal, père du Dr Peter Diehl qui était son élève. On peut lire dans Canniff, une lettre de Blake à Peter Diehl pendant le séjour de ce dernier à Édinbourg. (75)

Depuis qu'il était dans le pays, Blake avait eu l'occasion de traiter plusieurs cas de ce que l'on appelait la maladie de la Baie St-Paul à laquelle il s'intéressa. Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit vers l'an 1786, au comité du Conseil Exécutif pour la Police et la Population, en rapport avec cette maladie.

[TRADUCTION]

“ Je vais maintenant vous donner une aussi bonne description
“ que mes connaissances me le permettront, de ce que l'on appelle
“ *la maladie* de la Baie St-Paul.

“ Dans l'année 1776, son Excellence le Général Carleton,
“ (maintenant Lord Dorchester) avait reçu de nombreux avis sur
“ la fréquence de cette maladie dans plusieurs parties du Canada,
“ et sur le fait que cette maladie était caractérisé par un virus
“ spécial qui la différenciait de la plupart des maladies connues.
“ Vu la ressemblance des symptômes on a cru que c'était l'affec-
“ tion connue dans les Highlands d'Écosse sous le nom de *sibbans*
“ ou *sicquans*, (*sicquans*).

“ Les habitants de la Baie St-Paul disent l'avoir prise d'un
“ pilote écossais qui avait passé l'hiver parmi eux. Voilà pour-
“ quoi quelques-uns l'appellent le *mal écossais*. Ailleurs on dit
“ que ce sont des sauvages connus sous le nom de *Luesticreux*
“ qui l'avaient emportée dans le pays.

74. Roy, P.-G.: *Famille Panet*, p. 163.

75. Canniff W.: *On the Medical Profession in Upper Canada, 1783-1850*, p. 331.

“ Mais quelle que soit son origine, tout ce qu'il importe de
“ savoir c'est que cette affection est très répandue dans tout le
“ Canada, depuis la Baie St-Paul jusqu'à Michilimakinac.

“ En 1776 quand j'ai été stationné dans la ville de Québec
“ j'ai eu occasion de constater que c'était une maladie très grave
“ et j'ai offert de visiter les endroits infectés. Mais étant le chi-
“ rurgien du 34^e régiment, on n'a pas pu me le permettre. Cepen-
“ dant M. Menzies, un assistant-chirurgien de l'hôpital fut envoyé
“ à la Baie St-Paul avec ordre de monter à la ville quelques cas
“ des plus mauvais pour l'inspection par la Faculté à Québec.

“ Pendant mon séjour à Montréal, j'ai souvent vu des cas de
“ cette maladie et j'ai rapporté le fait au grand jury, qui a fait,
“ je crois, des instances auprès du gouvernement à Québec. On
“ n'a rien fait alors, le conseil, me dit-on, ayant été informé que
“ le mal diminuait. C'est le contraire qui est vrai. L'affection
“ s'étend toujours et je vous assure que peu de paroisses en sont
“ exemptes. Comme la maladie est si générale tout traitement
“ radical doit être basé sur des principes généraux.

“ Un prêtre m'a raconté que quelques-uns refusent de déclai-
“ rer qu'ils sont affectés et cela même sous menace de refuser
“ l'absolution. Je crois que ces résistances disparaîtraient si les
“ gens voyaient qu'on veut réellement leur bien.

“ Cette maladie n'est rien autre chose que la syphilis, se mani-
“ festant différemment suivant les parties du corps. Les habi-
“ tudes des canadiens facilitent la propagation de la maladie de
“ plusieurs manières. Ainsi ils se servent de la même tasse,
“ boivent dans la même chaudière; se prêtent leurs pipes pour
“ fumer; les mères mâchent la nourriture de l'enfant avant de la
“ lui mettre dans la bouche; ils crachent sur le plancher qu'ils ne
“ lavent pas souvent. En général ceux de la classe inférieure ne
“ sont pas propres. Toutes ces circonstances aident à propager et à
“ entretenir la maladie. Elle peut s'innoculer partout où il y a une
“ lésion de la peau.

“ Étant la syphilis elle ne cède à rien autre chose que le Mer-
“ cure. Quelles que soient les raisons qu'on donne pour vouloir
“ faire croire au public que c'est une maladie *sui generis*, et quel-
“ que soit le mystère dont on entoure le mal et son traitement,
“ j'affirme qu'il n'y a que le mercure qui puisse le guérir. Comme
“ ce remède produit un certain degré d'inflammation, il n'est pas
“ possible que les malades puissent sans danger se l'administrer,
“ en surveiller les effets, et le chasser du système après la gué-
“ rison.

“ Mr Sym, un praticien éminent de Montréal m'a appris que
“ sept patients se sont présentés dans la même journée, pour
“ admission à l'hôpital avec un gonflement de la tête dû à l'usage
“ intempestif du mercure administré par des prêtres suivant les
“ directions de Bowman. Ceci peut montrer au Conseil qu'il
“ existe un danger même quand on a agi avec les intentions les plus
“ humanitaires. J'espère qu'il va penser à quelque autre méthode.
“ (76)

BLIN, Jean Baptiste.

Fils d'Edme Blin et de Marguerite Proselle, de St-Paul-de-Paris.

Né en 1730, il était chirurgien du régiment de Guyenne. (77)

En février 1756, il épousa à la Pointe-aux-Trembles, Montréal, Marie Catherine Archambault, âgée de 14 ans, fille de Pierre Archambault et de Marie Joseph Roy de Montréal. (78)

BLONDEL, Nicolas, chirurgien.

Était à Québec en 1637.

(Archives judiciaires, Québec.)

76. Transact. Lit. & Hist. Socy., Québec, vol. IV, 1854, p. 150.

77. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 315.

78. Tanguay: Ib. vol. II, p. 45.

BLONGUÉ, Jean Bte, médecin.

Avait pour femme Amiot, Marie. Un enfant qui est né en 1781 et qui a été enterré à St-Augustin en mars 1790. (79)

BLUMKIE, John Andrew.

Vécut à Montréal jusqu'en 1786, quand il se transporta à la Pointe-Aux-Trembles près Québec, tel qu'il appert par l'état de compte suivant :

“ Doit le Docteur Blumkie, à François Mewes.	
“ pour lui avoir descendu dans le cours de juillette année 1786, tout son bagage de Montréal à Québec.....	£. s. d. 4. 0. 0.
“ pour lui avoir fait transporté de Québec à la Pointe- “ au-tremble par quatre hommes avec un bateau deux “ jours dans leur voyage à un écu par jour.....	1. 0. 0.
“ payé à un chartier de la ville à la barre.....	0. 1. 6.
“ payé à M. Ponsan lé mémoire de son bagage.....	0. 5. 0.
“ payé pour une tétetièrè	0. 3. 6.
“ pour deux verges de ruban.....	0. 2. 0.

	£5. 12. 0.
“ de plus pour les ordres.....	0. 2. 0.

	£5. 14. 0.

Mewes poursuit le Docteur pour ce montant. (79a)

Blumkie reçut la Lic. Prov. le 12 nov. 1788, qui lui permettait de pratiquer comme apothicaire sous la restriction d'appeler des médecins à son secours dans les cas sérieux. *Gaz. de Québec*, No. 1212, 6 nov. 1788.

79. Tanguay: Dict. Généal., vol. II, p. 318.
79 a. Arch. jud. Québec.

LES BOISPINEAU, frères coadjuteurs jésuites.

Il y avait deux frères de ce nom qui étaient infirmiers ou apothicaires chez les jésuites à Québec: Jean Jard et Chas.

Les jésuites gardaient une quantité assez considérable de remèdes qu'ils vendaient à ceux qui pouvaient les payer et qu'ils donnaient gratuitement aux pauvres. (80) C'étaient les infirmiers ou apothicaires qui préparaient et qui distribuaient ces médicaments. C'est ainsi que plusieurs de ces frères ont acquis la réputation d'être des médecins habiles. Il en fut ainsi pour l'aîné des frères Boispineau et aussi plus tard pour le père Girault qui a desservi pendant un temps la mission sauvage de Lorette.

La plupart des médecins d'alors avaient très peu de connaissances. C'était ici tellement vrai que le Dr James Bowman a pu, en écrivant au gouverneur, en 1785, lui dire: " Dans peu de paroisses de la Province peut-on trouver des personnes pratiquant la médecine et la chirurgie plus instruites sur ces sujets que les prêtres et où le contraire existe ces derniers pourraient facilement devenir plus savants que leurs médecins. " (81).

Bowman venait de visiter toutes les paroisses de la province, au sujet de *la maladie de la baie St-Paul*. Dans chaque paroisse il avait vu le curé et le médecin et ainsi pouvait parler en connaissance de cause.

BOISPINEAU, Jean Jard dit l'Ancien.

Né le 10 sept. 1689, à Lamothe, diocèse de Poitiers, il entra chez les jésuites, province d'Aquitaine, le 10 août, 1711. Arrivé en 1713 à Québec il y fit ses premiers vœux le 4 novembre de

80. Charlevoix: Hist. de la Nouvelle France, vol. I, p. 337.

81. Jas. Bowman, M. D. — Lettre à l'Hon. Henry Hope, lieutenant-gouverneur, le 20 oct. 1785, à propos de mal de la Baie St-Paul. (Bibl. de l'Université Laval, Québec).

la même année et les derniers le deux février 1721. Il est mort à Québec en 1744. (82)

Le père jésuite Aulneau écrivant à sa mère le 29 avril 1735, dit: "Ce que tu désires m'envoyer, faites le porter chez M. Dupan, marchand, rue St Yon, La Rochelle, adressé au frère Boispineau l'Ancien, à Québec, (83)

Le même père dit encore que: "Grâce aux bons soins du frère Boispineau j'ai guéri des fièvres que j'avais attrappées dans le navire, le *Ruby*, qui m'avait amené ici à Québec."

Le frère Boispineau vint jusqu'au Cap Maillard, en chaloupe, et prit dans le navire le *Ruby*, le père Aulneau déjà malade des fièvres qui y sévissaient. (84)

Ailleurs il dit: "Le frère Boispineau, l'infirmier habile qui suivant les rapports de l'époque sauva tant de vies précieuses, me soigna avec succès et me guérit." (85)

Ce père Aulneau est arrivé à Québec le 12 août, 1734, quatre jours avant le navire de guerre, le *Ruby*, dans lequel il est parti de La Rochelle. Le père Nau, S. J. était venu dans le même navire avec lui et donna au Provincial le R. P. Richard la description suivante des plaisirs du voyage:

"Nous nous embarquâmes le 29 may 1734, sur le *Ruby* commandé par M. le chevalier de Chaon, et nous restâmes deux jours en rade, pour attendre les bons vents. Ces deux jours suffirent de reste pour nous faire concevoir quel serait l'ennuy de notre navigation. La seule vue de la Ste-Barbe où nous devons coucher pendant la traversée, nous deconcerta tous moy le premier. C'est une chambre grande, comme la Rhétorique de Bordeaux, où l'on voit suspendu en double rang des

82. Relation des Jésuites, édition Thwaites, vol. 1x1x, pp. 131-201; — vol. 1xxi p. 163.

83. Aulneau, Rév. P. — Lettres, p. 46.

84. Aulneau, Rév. P. — Lettres, p. 5.

85. Aulneau, Rév. P. — Lettres, p. 6.

“ cadres, qui devaient servir de lit aux passagers, aux passagères,
“ aux officiers inférieurs et aux canoniers. Nous étions pressés
“ dans ce lieu obscur et infect comme des sardines dans une
“ *Barigue*. Nous ne pouvions nous rendre à nos lits sans nous
“ heurter vingt fois la tête et les jambes. La bienséance ne nous
“ permettait pas de nous déshabiller. Nos habits à la longue
“ nous brisoient les reins. Le roulis demontoit nos cadres, et les
“ mesla les uns avec les autres. Une fois je fus emporté avec
“ mon cadre, sur un pauvre officier du Canada que je pris sous
“ moy comme un quatre de chiffre.

“ Monseigneur notre Evêque Mgr Dosquet, 4e évêque de Qué-
“ bec, se rendit à La Rochelle, lorsqu'on ne l'y attendoit plus, et
“ s'embarqua avec nous. Il amena une douzaine d'abbés qu'il
“ avait ramassé sur le pavé de Paris, et aux portes des Eglises,
“ gens, la plupart, ignorants, et sans éducation, qui se croyoient
“ en droit d'insulter tout le monde, qui se querelloient continuelle-
“ ment entre eux et qui osoient attaquer jusque aux officiers du
“ vaisseau; ils se seroient fait mettre aux fers sans la considé-
“ ration qu'on avait pour le prélat. Nous évitions ces gens-là,
“ autant que nous pouvions et nous tâchions de faire bande à part
“ avec trois prêtres de St-Sulpice, hommes d'esprit et d'une
“ grande piété. Messieurs les officiers ont eu pour nous toutes
“ les attentions possibles: aussi leur etions nous recommandés
“ de la bonne façon, par Monsieur de Maurepas; ils mettaient une
“ grande différence entre nous et la suite de l'Evêque. Le prélat
“ convenait qu'ils avaient raison,—troisième désagrément la ver-
“ mine et l'infection.

“ Nous avions à bord une centaine de soldats de nouvelle
“ Levée, dont chacun avoit avec soy un Régiment entier de picar-
“ die. En moins de huit jours ces picards affamés se répandirent
“ partout; personne ne fût exempt de leurs morsures, pas même
“ l'Evêque ni le capitaine. Toutes les fois que nous sortions de
“ l'entrepont nous nous trouvions couverts de pous. J'en ay trouvé
“ jusque dans mes chaussons.

“ Autre fourmilière de pous, et source d'infection; c'étaient
“ quatre-vingt faux sauniers (qui avaient fait la contrebande du
“ sel) qui avaient languï pendant un an dans les prisons. Ces misé-
“ rables auraient fait pitié aux plus barbares Turcs. Ils étaient
“ demi-nuds, couverts d'ulcères, et quelques-uns même rongés
“ tout vifs par les vers. Nous nous cotisâmes et fimes une
“ quête dans le vaisseau pour leur acheter des chemises des ma-
“ telots, qui en avaient de reste. Nos soins ne les empêchèrent
“ pas de mettre dans le navire, une espèce de peste dont tout le
“ monde a été attaqué, et qui nous a fait mourir vingt hommes
“ à la fois, de sorte que les officiers et les passagers qui se portaient
“ bien étaient obligés de faire la manœuvre à la place des ma-
“ telots. ” (86)

Le voyage dura quatre-vingt jours. C'est une des plus longues navigations qui se soit faite de France en Canada. (87)

Boispineau l'ancien avait une réputation considérable et était très souvent consulté par les malades même pendant la vie de Sarrasin et de Berthier. Ainsi quand Jean Bilaudeau, cultivateur de St-François, I. O. est averti en 1735 par son médecin Jean Mauvide, de St-Jean, I. O. qu'il ne peut guérir “ il monte à Qué-
“ bec et consulte le sieur Berthier, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et
“ le frère jésuite J. J. Boispineau. ” (88)

En 1737 un nommé Grenier novice chez les jésuites à Québec consulte Sarrasin et Boispineau pour une tumeur qu'il a sur la joue. (89)

Il paraîtrait que le frère ne se tenait pas à la médecine, mais qu'il faisait aussi de la chirurgie ce que semblerait prouver l'extrait suivant :

86. Rél. des jésuites, édition Thwaites, vol. 1xviii, p. 224.

87. Rél. des Jésuites, édition Thwaites, vol. 1xviii, p. 228.

88. Arch. judiciaires, Québec — Procès de Phlem contre la veuve Jean Bilodeau, 1735.

89. Ahern: *Bulletin Médical, Québec*, vol. X, pp. 351-353.

“ Vers la my-may je me trouvais obligé de descendre le Saguenay (de Chicoutimi M. J. A.) et de monter à Québec pour me faire guérir d'une incommodité très fâcheuse invétérée sur moi, mais dont je ne m'étais aperçu que quelques jours auparavant. Je pensai passer en France à l'automne. Mais par une permission de Dieu à qui mille actions de grâces soient rendues, il fut conclu par les supérieurs et de l'avis du frère Jean Boispineau apothicaire qu'on entreprendrait ma guérison par une opération qui a fort bien réussi. Après Dieu j'ai l'obligation de cet heureux succès aux soins et à l'habileté de ce cher frère, qui dans l'opération eut la gloire d'avoir seul connu véritablement la nature de mon mal. Cette incommodité m'a fait passer une année entière à Québec. ” (90)

Il y avait à Québec vers 1715 une famille du nom de Menage. Un jour M. Menage tomba malade. Il fut traité par le Dr Jourdain Lajus et le frère Boispineau fournissait les remèdes. M. Menage mourut, et le médecin et le frère ne furent payés qu'après avoir pris une action contre la veuve. Aux *Archives judiciaires à Québec* se trouvent les reçus qui en font foi.

le 30 juin, 1715.

“ Je reconnais avoir reçu le montant qui m'était dû par la veuve Menage pour soins donnés à son défunt mary et à elle.

JOURDAIN LAJUS.

“ Je confesse avoir reçu de Mme Menage la somme de douze livres pour médicaments fournis à feu M. Menage son mary. “ A Québec, ce trois novembre, 1716. ”

BOISPINEAU, J.

Le “ *cher frère Boispineau l'aîné* ” comme l'appelle la Mère Duplessis de Ste-Hélène, dépositaire des pauvres, à l'Hôtel-Dieu

90. Relat. des Jésuites, édition Twaites, vol. Ixix, p. 130.
Jour. du R. P.—J. B. Maurice, S. J., 1741.

du Précieux Sang. Québec, était non seulement un apothicaire habile mais aussi un homme d'affaires qui en cette qualité rendait souvent service aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Ces dernières faisaient beaucoup d'affaires avec les Messieurs Dupas, marchands de La Rochelle, qui, écrivant le 4 juin 1731, disent : " Au " sujet des cartes dont vous nous parlez ayez pour agréable de " demander au cher frère Boispineau s'il pourroit se charger de " nous en faire acheter des marchandises de ce que vous pourriez " lui donner, lesquelles nous vendrons pour votre compte. "

A cette lettre la Mère Ste-Hélène répond, comme suit, le 16 octobre 1731 :

A Messieurs Dupas et Fils. — La Rochelle :

" Je n'ai pu réussir à voir le cher frère Boispineau quoi que je " l'aye fait inviter plusieurs fois de venir à l'Hôtel-Dieu, je ne " sais s'il aurait voulu se charger de recevoir icy quelque chose " pour vous en tenir compte; mais il n'y a nulle apparence que " je vous envoie des effets pour mon compte; si je vous ai proposé " même de donner à Québec un peu de cartes, selon nos moyens, " à quelqu'un que vous auriez chargé de les recevoir, je n'ay " point prétendu embarrasser personne de marchandises. "

Boispineau est allé en France en octobre 1735, y passa l'hiver et choisit chez Mr. Dupas (le fils était mort) les effets pour l'Hôtel-Dieu. Monsieur Dupas écrivant, le 29 mai 1736, à la nouvelle dépositaire des pauvres, la Mère Geneviève Duplessis de l'Enfant Jésus, sœur de Ste-Hélène dit :

" Si vous vous plaignez des articles que je vous envoie, cette " année vous ne devez vous en prendre qu'au frère Boispineau. "

Pour donner une idée de son orthographe et une preuve de la considération dont il jouissait des autorités du temps, je transcris le document suivant.

“ Je soussignez — qu'en exécution de la sentence contradictoire rendue par Monsieur le Lieutenant Civil et Criminel au Siège de La prevosté de cette ville en datte du 17e May 1735 à moy présentée le 18e suivant Laquelle ordonne que le me-moire de chirurgie et de medecine fourny à la veuve Lajoye par Simon Soupiran chirurgien de cette ville sera par moy prisé et estimé après avoir vu et examiné Le memoire cy dessus article par article et les avoir moderé j'estime que la somme de cent quatre-vingt livres est Légitimement due par la ditte veuve au dit Soupiran fait à Québec, ce 18e may 1735. ”

BOISPINEAU.

BOISPINEAU CHAS.

Dit le jeune, Province d'Aquitaine, Frère de Jean Jard était, comme lui, infirmier ou apothicaire chez les Jésuites à Québec.

Il naquit à Lamothe, diocèse de Poitiers, le 21 avril 1700, entra chez les jésuites, le 14 septembre 1719; fit ses premiers vœux à Québec le 14 septembre 1721 ses derniers le 2 février 1730.—Mourut à Québec, le 30 janvier 1760. Il n'a jamais eu la réputation de l'ancien.

BONAMOUR, Jean, Médecin du Roi.

Il était médecin des Ursulines de Québec, et dans leurs Annales pour le mois de juin, 1671, on trouve, ce qui suit :

“ Cette mesme année ver la fin du mesme mois mourut la petite *Catherine*, Algonquine elle n'était âgée que de sept ans et cependant fut jugée sy raisonnable, qu'elle reçut tous les sacrements, c'était une idropisie. Mr de Bonamour luy fit ouvrir le ventre l'on tirait tous les jours une grande quantité d'eau elle fut mise dans l'infirmerie des Religieuses où on la veilla toutes les nuits plus d'un mois enfin elle décéda et après sa mort on la fit ouvrir et le delans du corps gasté poury ou

“ desseché elle fut enterrée avec solennité dans le cimetière de la
“ paroisse de notre Dame de cette ville. ”

On trouve aussi le nom de Bonamour dans les *Archives judiciaires de Québec* pour l'année 1671.

BONE, Hugh, M. D.

Hugh Bone, né à Ayrshire, Écosse, en l'année 1777, étudia la médecine à l'Université de Glasgow (93) où il prit ses degrés.

Il était aussi membre du Collège Royal des Médecins, de Londres (94), c'était un médecin militaire qui vint au Canada avec l'armée anglaise.

De 1825 à 1829 il résida à Québec où il était assistant inspecteur des hôpitaux militaires.

Le docteur James Douglas de Québec, dit dans ses mémoires que le Dr Bone lui avait sauvé la vie, quand il eut le typhus en 1828. (95) Il est mort à Pecaudy Place, Edimbourg, le 13 février 1858, âgé de 81 ans. (96)

BONNEFOND, Pierre.

Voir Pasérieu.

BONNEFOYE, Sieur.

Le sieur Bonnefoye, chirurgien, était à Lachenaye le 5 juin 1766. (97)

Il avait pour épouse, Louise Poulin.

93. Addison's Roll of Graduates of the University of Glasgow. — Glasgow 1808 page 53.

94. Monks Roll of the Royal College of Physicians of London Eng.—2ème édition — vol. III, p. 136.

95. Journals and reminiscences of James Douglas, p. 133.

96. Lettre du War Office, Londres.

97. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 356.

BONNEMER, Florent.

Frère jésuite de la Province de France.

Né en 1600—arrive au Canada en 1647; décédé à Québec en 1683.

Il était pharmacien, même on l'a dit médecin. (98) “ En cette qualité il avait rendu à la mère Marie de la Troche de St-Joseph, “ religieuse Ursuline, d'importants services durant sa longue et “ pénible maladie. ” (99) Elle est morte le 4 avril 1652, d'une maladie du cœur avec hydropisie, (100) pour laquelle le Dr Menouil lui fit des incisions dans les jambes. (101)

Bonnemer raconte que la mère Marie de St-Joseph lui est apparue sur le chemin, une heure après la mort de celle-ci. (102) Une autre fois, comme il allait à l'Île d'Orléans sur le pont de glace, il entendit la mère qui lui criait “ arrêtez ” et lui sauva ainsi la vie car un peu plus loin la glace ne pouvait le supporter. (103)

Un bon jour on a trouvé que ce serait prudent de limiter les soins que le révérend Frater donnait aux personnes du sexe. L'extrait suivant du *Journal des Jésuites*, (104) octobre 1659, l'indique: “ *Item: De fr. Bonnemmer, moderanda actio chirurgi circa “ famineum sexum.* ” En marge on lit: “ *chirurgus non curet “ feminas.* ” Le chirurgien ne doit pas soigner les femmes.

BONNERME———

Bonnerme———accompagna Champlain en 1608 et fut présent à la fondation de Québec dont il fut le premier chirurgien.

98. Rel. des Jésuites; édit. Thwaites, vol. XXXIX, p. 267.

99. Hist. des Ursulines de Québec, vol. I, p. 194.

100. Hist. des Ursulines de Québec, vol. I, p. 177.

101. Lettres de Marie de l'Incarnation par l'abbé Richardeau, vol. I, p. 525.

102. Hist. des Ursul. de Québec, vol. I, p. 193.

103. Lettres de Marie de l'Incarnation, vol. I, p. 530.

104. Rélat. des Jésuites, édit. Thwaites, vol. XLV, p. 115.

Il n'y avait pas longtemps qu'il était ici quand on l'accusa d'un crime qui aurait pu le conduire à l'échafaud, voici comment. Quelques jour après l'arrivée de Champlain il se fit un complot dont le but était de se débarrasser de ce dernier, de s'emparer du Fort et de le mettre entre les mains des Basques ou Espagnols qui étaient à Tadoussac. (105) Les séditieux espéraient ainsi s'enrichir. " Ils avaient d'abord décidé de mettre Champlain à mort " par le poison, puis par une trainée de poudre, mais l'apoticaire " (Bonnerme), auquel on avait demandé le dit poison, découvrit " le fait. " (106)

Champlain dit qu'ils avaient pensé à un autre moyen de le tuer ; c'était de donner une fausse alarme la nuit et de le tirer aussitôt qu'il serait dehors. (107) Il dit de plus que c'était un serrurier nommé Antoine Natel qui révéla le complot au capitaine Testu, pilote de Champlain, au moment où, il partait pour Tadoussac. (108) Les conspirateurs furent arrêtés. "*Je fis faire six paires de menottes,*" dit Champlain, "*une pour notre chirurgien, Bonnerme, une pour un autre appelé la Taille que les quatre cédieux avaient accusés.*" (109)

Heureusement Bonnerme et La Taille purent prouver leur innocence et furent libérés, comme n'étant pas du complot. Le chef de la conspiration était un serrurier, nommé Jean Duval, qui avait été en Acadie avec Champlain en 1606 et y avait été blessé, à Port Fortune, dans la poitrine par une flèche. (110)

Après avoir subi leur procès les séditieux furent trouvés coupables. Jean Duval avoua son crime et fut pendu à Québec ; les autres, furent envoyés en France où on les condamna aux galères.

105. Champlain :—Œuvres — édit. Laverdière : vol. III, p. 149.

106. Lescarbot, Histoire de la Nouvelle France, édition Tross. Paris 1846—page 597.

107. Champlain.—Loc. cit. vol. III, p. 150.

108. Champlain.—Loc. cit. vol. III, p. 153.

109. Champlain.—Loc. cit. vol. III, p. 153.

110. Lescarbot.—Loc. cit. p. 546.

La Taille qui avait été arrêté avec Bonnerme, et qui fut libéré avec lui, est le même qui avait avec un compagnon, passé l'hiver de 1605-06 au Fort François. (111)

Le chirurgien est décédé au commencement de 1609 à Québec du mal de terre (scorbut) ou de dysenterie: Champlain ne dit pas lequel. (112)

BONET, Jean, dit La Chambre.

Appelé aussi BONNET ou Bouvet.

Voir: Bouvet.

BORGNE, Joseph.

Joseph Borgne était médecin.

Il avait pour épouse Véronique Charlebois. Le 26 janvier 1787, il était à Lachenaye. (113)

BOUCHARD, Claude, dit Dorval.

Fils de Claude Bouchard et de Marie Frémon, de Montigny, en Picardie. (114)

Né en 1626.

Se maria: 1^o à Québec, en 1650, avec Geneviève âgée de 13 ans, fille de Thomas Hayot, fermier des Jésuites, à Beauport, (115) et de Jeanne Boucher. (116) En mars 1651 elle le rend en même temps père et veuf. L'enfant ne fut qu'ondoyé par le Père Dequen. (117)

2^o à Québec, le 20 novembre 1651, après 8 mois de veuvage,

111. *Lescarbot*.—Loc. cit. p. 520.

112. Champlain Œuvres — vol. III, p. 170.

113. Tanguay: Dict. Gén. vol. II, p. 359.

114. Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 69.

115. Journal des Jésuites—11 juin, 1646.

116. Tanguay: loc. cit. vol. I, p. 300.

117. Scott. — Notre-Dame de Ste Roy—vol. I, p. 299

avec Marguerite Benard, âgée de 20 ans, fille de Denis et de Marie Michelet, de Chartre-sur-Montléry.

Six enfants naquirent de ce mariage.

Les deux premiers furent baptisés à Sillery; les troisième et quatrième à Québec, et les autres au Château-Richer.

Madame Bouchard fut inhumée le 21 mai 1697 à Ste-Famille, I. O. (118)

Bouchard demeura à Sillery de 1649 à 1655, puis alla résider au Château-Richer.

Avec un autre chirurgien il avait soigné un habitant du Cap Rouge, *Michel Morin*, qui fut blessé par les Iroquois de deux balles dans la tête et qui vécut vingt et un jours. Comme honoraires Bouchard reçut, " *de la main des habitants* du Cap " Rouge, avec la permission du sieur d'Autenil, seize boisseaux " de blé, à six livres le boisseau, provenant de la terre du dit " Morin. " (119)

" La terre de Bouchard, de quatre arpents de front sur douze " et demi de profondeur, était l'avant dernière de la seigneurie de " Sillery, à l'ouest, entre celles d'Antoine Martin, dit Montpellier " et de Jean Hayot. Ayant élu ensuite domicile à la côte de Beau- " pré, il vendit, pour cent livres tournois, à Jean Gilbert sa con- " cession de Sillery. Comme il l'avait eue en 1649 de M. de Mont- " magny, et qu'il n'en avait pas de titre, il dut en obtenir un du " P. Dequen, le 29 septembre 1658, pour toucher le prix de " vente. (120) Cette propriété appartient à la famille Neilson au- " jourd'hui. "

L'abbé Scott dit que Bouchard était le deuxième médecin de Ste-Foy; il regarde le charlatan Dubok comme ayant été le premier.

118. Tanguay; loc. cit. vol. I, p. 69.

119. Scott; loc. cit. p. 298.

120. Scott; loc. cit. p. 299—aussi pp. 559-560.

BOUCHARD, Étienne.

Étienne Bouchard, chirurgien de Montréal, était fils de Pierre Bouchard et de Nicole Charland (121) qui demeuraient à Epernon. (122)

Étienne est né à Paris en 1622.

Il est venu résider à Montréal en 1653. Quatre ans plus tard le 6 octobre, il épousa à Québec *Marguerite Boissel*, âgée de 14 ans, fille de Jacques Boissel, boucher à Québec, et de Marie Eripert ou Héripel. (123)

Neuf enfants naquirent de ce mariage, dont six furent baptisés à Montréal, les autres à Québec.

Marie Françoise, née en 1665, devint sœur de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, sous le nom de sœur *Saint-Paul*.

Une autre, Marie-Anne, baptisée à Québec, le 25 décembre 1673 eut pour parrain le Gouverneur, le comte de Frontenac et pour marraine Marie-Anne Fleureau, femme de Jean de Launay ou Launoy, chirurgien. C'est Jean Levasseur, secrétaire de Frontenac qui fut parrain. (125)

Le Dr Bouchard est mort à Montréal en 1676, chez Jean Martinet ou Martinette dit Fonblanc ou Tourblanche, chirurgien.

En juillet 1676, ce dernier écrivait à l'intendant Jacques Duchesneau pour lui demander de faire enlever de chez lui Martinet, les effets de Bouchard et suggère de les donner à Madame Bouchard et à ses enfants. (126)

La veuve Bouchard a convolé en secondes nocés à Québec, avec Julien Joyan, en janvier 1687.

121 Tanguay: Dict. Gén., vol. I, p. 69.

122. Roy, P.-G.: Noms géograph. de la Prov. de Québec, p. 209.

123. Tanguay: Loc. cit. vol. I, p. 63.

124. Bulet. des Recherches Hist. vol. IV, p. 36.

125. Rég. N.-D. de Québec 25 déc. 1673.

126. Cette lettre se trouve dans les Archives de la *Chicago Historical Society*, voir: rapp. sur les Archives du Canada; rapp. de l'Archiviste 1905, vol. I, p. XXXV.

Bouchard fut chirurgien à l'Hôtel-Dieu, Montréal, de 1659 à 1670. (127)

En 1655 il engageait un homme, pour l'année, aux gages de 280 livres du pays et une paire de souliers.

Il y avait ici les livres tournois et les livres du pays. L'argent du pays valait à peu près un quart de plus que celui de France; ainsi une pièce de 15 sous français valait vingt sous ici. (128)

Les îles Bouchard (Verchères) doivent leur nom à ce chirurgien. (129)

BOUCHER, Joseph, Sieur Desnois, chirurgien.

Fils de René Jean Boucher de Boucherville, et de Françoise Claire Charest, fille d'Étienne Charest, tanneur, de Lévis, et seigneur de Lauzon.

Il épousa, le 13 juin, 1729, à Varennes, *Agathe Hébert*, âgée de 16 ans, fille d'Augustin Hébert et de Marie Madeleine Girard, de Varennes.

Madame Boucher était morte en 1754, quand son unique enfant Claire-Agathe épousa Pierre Martel, à Verchères. (129a).

BOUCHETTE, Madeleine, sage-femme.

Vint au Canada en 1722 pour un an à 400 livres par an. (130)

BOUAT ou BOUËT, François Marie.

Frs. Marie Bouat était fils d'Abraham Bouat, marchand de Montréal, et de Marguerite de Nervelet. (131)

127. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

128. Roy, P.-E.: Hist. du Notariat au Canada, vol. I, pp. 239-240.

129. Roy, P.-G.—Noms Géograph., p. 209.

129 a. Tanguay: Loc. cit.: Vol. II, pp. 374-380; vol., IV, p. 477.

130. *Nouvelle France* Documents Historiques—Corres. entre les autorités Françaises et les Gouverneurs et intendants, vol. I, p. 192 — lettre de L. A. Bourdon.

131. Tanguay: Dict. Gén. vol II, p. 363.

Né à Montréal, en 1676, il épousa à Québec le 7 juin 1700, Marie Madeleine Lambert dit Dumont, âgée de 17 ans, fille d'Eustache Lambert-Dumont et de Sophie Varneck. (132)

Madame Bouat est morte en déc. 1722, trois mois après la naissance de son douzième enfant.

Le 8 août 1723, après un veuvage de 8 mois, Bouat convole en secondes noces, à Montréal, avec Agathe Legardeur de Repentigny, âgée de 35 ans, fille de Pierre Legardeur, chevalier, seigneur de Repentigny et d'Agathe St-Per. (133)

Bouat après avoir fait la traite sur le Mississipi (il y était en 1703) se fixa à Montréal où en 1726 il fut fait lieutenant général de la juridiction civile du district.

Par sa seconde femme il eut deux enfants, le dernier desquels ne vint au monde qu'au mois de décembre 1726, c'est-à-dire six mois après la mort de son père.

La veuve Bouat fut inhumée, le 8 avril 1763, à l'Hôpital Général, Québec. Elle était âgée de 74 ans.

L'acte de sépulture dit qu'elle était *veuve* de *Mr Bonat, chirurgien*. (134)

Ici il y a une erreur dans le nom. C'est si facile de prendre Bouat pour Bonat. De plus Tanguay ne mentionne aucun Bonat dans son dictionnaire. Il y a plusieurs Bonet et Bonnet, mais aucun de ceux-ci n'a eu pour femme Agathe Legardeur de Repentigny.

Dans aucun autre acte trouve-t-on Bouat qualifié de chirurgien.

BOURGEOIS, Jacob, quelquefois appelé Jacques, chirurgien, né en 1621; vint à Port-Royal, Acadie, en 1642, pour s'y établir et y exercer la médecine.

132. Tanguay: Dict. Gén. vol. I, p. 341.

133. Tanguay: Loc. cit. vol. V, p. 292.

134. Mgr de St-Vallier et l'Hôp. Gén. de Québec, p. 423.

A Port-Royal, en 1643, il épousa Jeanne Trahan, âgée de 12 ans.

En 1671, lors du recensement des familles de l'Acadie, ils avaient dix enfants vivants. La plus vieille avait 27 ans et le plus jeune 4. Les deux premiers, un garçon et une fille, étaient mariés.

Ils étaient propriétaires, en deux endroits, de 24 arpents de terres labourables et en valeur. Ils possédaient aussi 24 brebis. (135)

Bourgeois était encore à Port-Royal, en 1699, tel qu'il appert par cet extrait :

“ Au Fort du bas de la rivière St-Jean le 31 juillet, 1699.

“ Aujourd'hui trente unième et dernier jour de juillet, 1699, “ Par devant nous Mathieu de Goutin, conseiller du Roy, Lieutenant-général et civil et criminel en la province d'Acadie, est comparu le sieur Jacques Bourgeois entièrement estably en ce pays, “ lequel après serment presté de dire la vérité, a dit qu'il est venu “ ici en 1642 pour s'y établir et exercer la chirurgie, que monsieur “ d'Aulnay était pour lors gouverneur général de ce pays.” (136)

BOURGOIN, Pierre, Chirurgien, Québec.

Voir *Duverger, Pierre*.

BOUVET, BOUVÉ ou BONET, Jean, dit La Chambre.

Jean Bouvet était fils de Jean Bouvet et de Suzanne Bidquin, de Beaugay, évêché d'Angers. Né en 1641, il épousa en octobre 1673, à Québec, Madelaine De Bidquin, âgée de 20 ans, fille de Pierre de Bidquin et d'Annonciade Roux, de St-Gervais, évêché de Paris.

135. Report concerning Canadian Archives, for the year 1905, vol. II, p. 1 of appendix A. — Abrégé du Rôle des familles de l'Acadie fait par le Sr Randin envoyé, à Monseigneur Colbert, de Québec, le huit novembre 1671.

136. Report concerning Canadian, archives 1905, vol. II. Acadian Genealogy and notes, page 1.

Ils eurent un enfant, Louise, qui épousa Pierre Boissonnière en 1692.

Le Dr Bouvet a été inhumé le 26 déc., 1694, à Varennes où il demeurait probablement. (137)

Bouvet était à Saint-Ours en 1679, aussi en 1706. Jacques Bourdon escuyer Sieur d'Autray lui devait pour pansements et médicaments la somme de 110 livres. (138).

BOWMAN, James, M. D.

James Bowman, né on ne sait où est venu au Canada après la conquête, comme assistant chirurgien dans l'armée anglaise. Après avoir abandonné l'armée il pratiqua à Québec où il est décédé, en 1787, entre le 3 mars et le 27 juin.

Ses héritiers ont réclamé de l'hon. John Cochrane, le paiement d'un compte pour remèdes et soins donnés par lui jusqu'à la première de ces dates. (139) La seconde est fixée par un avis, dans la *Gazette de Québec* du 27 juin, à tous ceux qui seraient endettés à la succession de feu le Dr Bowman, d'avoir à payer à MM. Allsop, Ogden et David Lynd. (140) A sa mort il était assistant chirurgien surnuméraire à l'hôpital militaire à Québec, à sept schellings et demi sterling par jour. (141)

Il a été aussi médecin à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, pendant les trois ou quatre dernières années de sa vie. (142) Voici comment il le devint.

L'été de 1783 fut froid et pluvieux. les récoltes avaient manqué, le blé était de mauvaise qualité. les travaux étant terminés, l'ouvrage était rare, la picote sévissait à l'état d'épidémie, la

137. Tanguay: Dict. Gén. vol. I, p. 83.

138. Juge. et Del. Con. S. vol. V, pp. 432, 433, 437, 439.

139. Arch. judiciaires, Québec.

140. Gazette de Québec, No. 1143.

141. Archives du War Office de Londres.

142. Manuscrits sur Mal. de la baie St-Paul.—Lettre de Bowman au Lieut. Gov. H. Hope — Biblioth. Université Laval, Q.

maladie et la misère régnaient partout pendant l'hiver de 1783-4. Les malades pauvres étaient dans un état bien triste, faute de soins. Ils ne pouvaient être reçus à l'Hôtel-Dieu dont les salles étaient occupées par des soldats malades. (143)

“ Tout cela a touché de compassion les premières personnes de la ville, elles ont proposé dans la *Gazette* du 11 mars, une souscription pour les malades pauvres, comme les soldats malades, ont l'ordre de vider l'Hôtel-Dieu, désormais la ville va jouir de l'ancien et précieux avantage d'y avoir des lits pour ces malades pauvres. ” (144)

Tous donnèrent généreusement, suivant leurs moyens, argent, effets ou services. Les docteurs Bowman et Destailleur, médecins de la ville offrirent leurs *soins et leurs services gratuits*, et c'est ainsi que le premier devint médecin à l'Hôtel-Dieu.

Le Dr C. N. Perrault, de Québec, dans son discours présidentiel, prononcé devant la *Société Médicale de Québec*, le 7 décembre 1829, dit avoir vu dans la *Gazette de Québec* pour 1786 que Bowman avait pris pour associé le Dr Latham. (145)

Le Dr Perrault s'est trompé; il n'a pas pu voir cela dans la *Gazette* pour la bonne raison que cela n'y était pas. Quelqu'un lui a donné ce renseignement, et ce quelqu'un devait être un anglais, probablement le Dr Morrin, car c'est ce dernier qui lui a fourni les notes qui formèrent le fond de son discours. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, voici ce qui a occasionné cette erreur.

143. De novembre 1767 à novembre 1772, à part les soldats il n'y avait eu que quelques femmes de traitées à l'Hôtel-Dieu; d'octobre 1772 à décembre 1775, vingt malades, tous du sexe féminin; en décembre 1775, trois; en 1776 un et en 1777, deux. Au mois de janvier 1778 une femme meurt à l'hôpital après quoi aucun habitant de la ville n'est admis jusqu'au 8 juin 1783 quand il entre une femme qui sort le 9 juillet. Le 13 octobre de la même année un prêtre monsieur Curot est admis et y est encore au mois de mai 1784 quand les salles s'ouvrent après le départ des militaires. (Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec).

144. Perreault C. N. — Discours présidentiel dans Manuscrits sur le mal. de la Baie St-Paul, Univ. Laval, Q.

145. Perreault C. N. — Discours présidentiel dans Manuscrits sur la mal. de la Baie St-Paul, Univ. Laval, Q.

Il y avait ici un médecin militaire, le Dr Latham, chirurgien du 8e régiment d'infanterie, qui en 1768 (146) avait introduit dans le pays l'inoculation contre la petite vérole. Le 30 septembre 1773, il annonce " qu'il a pris comme associé, pour les inoculations, le chirurgien du 26e régiment d'infanterie, le Dr Beaumont". (147) Ce Dr Beaumont, quoique natif d'Angleterre avait un nom français qui, prononcé à l'anglaise par un anglais devint Bowman.

Dès 1773 on avait attiré l'attention du gouvernement de la Province de Québec sur une affection qui était très répandue dans le pays et qui était connu sous le nom de *Mal de la Baie* ou *Mal de la Baie St-Paul*. En 1784, à la demande du gouverneur Haldimand, le Dr Badelart avait étudié cette maladie et avait publié ses *observations* dans la *Gazette de Québec* du 29 juillet 1784. (148) Mais le mal se répandait de plus en plus et de toutes les parties du pays on suppliait le gouvernement de prendre des moyens d'enrayer ce fléau.

Dans le mois de mars 1785, le Général Hamilton, Lieut.-Gouverneur annonça, au conseil, qu'il avait engagé un médecin, le docteur James Bowman, pour visiter les différentes paroisses de la province, y étudier la maladie et prendre les moyens nécessaires pour la guérir.

Ci-suivent les instructions données au Dr Bowman.

* Monsieur,

1^o La présente lettre vous requiert de visiter les différentes " paroisses de cette province pour donner votre avis sur ce qui est " connu sous le nom de *Maladie de la Baie St-Paul*, et pour dis- " tribuer les remèdes qui doivent la guérir.

146. Gaz. de Québec — No. 194 — Sept. 15 — 1768.

147. Gaz. de Québec — No. 455, Sept. 30, 1773.

148. Voir notice sur Badelart dans *Bulletin Médical*, Québec 1910 page 331.

2° “ Vous tiendrez un journal exact de votre voyage et une liste
“ fidèle des paroisses que vous aurez visitées, ainsi que des per-
“ sonnes que vous aurez examinées, indiquant pour chaque ma-
“ lade l'âge, le sexe, la condition sociale et la période de la mala-
“ die. Dans chaque paroisse obtenez du curé (si cela est pos-
“ sible), un certificat du nombre de personnes que vous aurez
“ traitées.

3° “ Si pendant votre voyage vous avez connaissance de per-
“ sonnes très malades dont l'état exigerait un secours immédiat,
“ la dépense additionnelle encourue par vous pour soulager ces
“ malheureux vous sera remboursée, même s'il ne s'agissait pas
“ de cas de maladie de la Baie.

4° “ Vous vous efforcerez par tous les moyens possibles de
“ vous attirer les bonnes grâces du clergé, qui peut vous être d'un
“ très grand secours dans votre mission.

5° “ Pendant votre voyage, vous prendrez des renseignements
“ sur les sources médicinales du pays et vous vous enquerrez des
“ propriétés de celles qui pourront être utiles aux habitants. Vous
“ analyserez les eaux de ces sources (si cela est possible), et
“ vous laisserez avec le curé de la paroisse où se trouve la source
“ un rapport écrit des propriétés de ces eaux et de la manière de
“ s'en servir.

6° Vous conserverez des copies de ces notes afin qu'après
“ votre retour, elles puissent être publiées pour l'avantage de la
“ province.

7° “ Vous recueillerez tous les matériaux nécessaires pour
“ pouvoir écrire une histoire complète, de cette maladie, qui sera
“ publiée quand cela sera jugé à propos.

8° “ Tout ce que vous aurez déboursé pour remèdes, voitures,
“ papeterie, frais de poste, vous sera remboursé ainsi que tout ce
“ que vous aurez dépensé pour visiter et traiter ces pauvres dont

“ la vie serait en danger par l'effet d'autres maladies que celle de
“ la Baie. Enfin toutes les dépenses qu'aura nécessité l'accomplis-
“ sement fidèle de la mission que nous vous confions vous seront
“ payées au retour de votre voyage, et de plus vous recevrez la
“ somme de deux cents guinées.”

“ HENRY HAMILTON, L. S. ”

“ Donné au Chateau St-Louis,

“ Québec, 18 avril, 1785. ” (149)

Le 20 octobre 1785, Bowman après avoir terminé sa mission fit parvenir au gouvernement son rapport sur le nombre de personnes, dans la Province de Québec, attaquées par le *Mal de la Baie St-Paul*.

Ci-suit copie de ce rapport :

^{149.} *Lettre de Bowman dans* Manuscrits sur la mal. de la Baie St-Paul — U. Laval.

RAPPORT GENERAL

*du nombre de personnes infectées de la maladie de la
Baie St-Paul dans la Province de Québec*

PAROISSES	Nombre total	CERTIFIÉ PAR
St-Pierre		
Ste-Famille		
Québec	6	
St-Jean	5	Messire Pinet, curé.
St-François		
St-Laurent	12	Messire Hamel, curé.
Château-Richer	2	Messire Hubert, curé.
L'Ange-Gardien		
Ste-Anne		
St-Féréol	7	Messire Derome, curé.
St-Joachim		
St-Thomas	118	Messire Perrault, curé.
Cap St-Ignace		
L'Islet	63	Messire Panet, curé.
St-Roch	15	Messire Verreau, curé.
Ste-Anne de la Grande Anse	28	Messire Lefebvre, curé.
La Rivière Ouelle	64	Messire Panet, curé.
Kamouraska	34	Messire Trutant, curé.
L'Isle Verte		
Baie St-Paul	295	Messire Gagnon, curé.
Petite Rivière	33	Messire Gagnon, curé.
Les Eboulements	39	Messire Gagnon, curé.
L'Isle aux Coudres	9	
La Malbaie	9	
St-Jean-Port-Joli	72	Messire Faucher, curé.
St-François et St-Pierre Rivière du Sud.	120	Messire Bedard, curé.

PAROISSES	Nombre total	CERTIFIÉ PAR
St-Valier	45	Messire Garault, curé.
Berthier		
St-Charles et St-Gervais ...	231	Messire Sarault, curé.
St-Michel	47	Messire Lacroix, curé.
Beaumont		
Pointe de Lévis	23	Messire Berthiaume, curé.
St-Joseph et St-François ...	90	Messire Jean, curé.
Ste-Marie	58	Messire Verreau, curé.
St-Henri	78	Messire Vézina, curé.
St-Nicolas	29	Messire Griault, curé.
St-Antoine	96	Messire Noël, curé.
Ste-Croix et Lotbinière ...	58	Messire Chauret, curé.
St-Jean, St-Pierre et Gentilly	25	Père Louis, curé.
Bécancour	31	Messire Dubois, curé.
Nicolet et la Baie du Febvre.	58	Messire Brassard, curé.
St-François	6	Messire Lenoir, curé.
Yamaska et les sauvages Abénakis.....	228	Père Chrysostôme, curé.
Sorel	56	Messire Martel, curé.
Isle du Pads		
St-Ours	163	Messire Porlier, curé.
St-Denis	43	Messire Cherrier, curé.
St-Antoine	53	Messire Cherrier, curé.
St-Charles	156	Messire Martel, curé.
Belœil	84	Messire Noisieux, curé.
Chambly, SteThérèse et StJean.....	161	Le Capitaine de Milice.
Pointe Ollivier	89	Messire Picard, curé.
St-Hyacinthe	55	Messire Durouvray, curé.
Contrecoeur	24	Messire Kembert, curé.
Verchères	77	Messire Carpentier, curé.

PAROISSES	Nombre total	CERTIFIÉ PAR
Varennés	64	Messire Duburon, curé.
Boucherville	112	Messire Dufort, curé.
Longueuil	29	Messire Demeule, curé.
La Prairie de la Madeleine.	34	Messire Filion, curé.
Bairfindie	116	Messire Chauveau, curé.
St-Philippe et la Tortue. . . .	178	Messire Gamelin, curé.
Lachine	14	Messire Galbet, curé.
Chateauguay	30	Messire Dumouchel, curé.
La Pointe Claire	7	Messire Conefroy, curé.
Isle Pérôt	3	Messire Douant, curé.
Les Cèdres	23	Messire Douant, curé.
Vaudreuil	106	Messire Deguire, curé.
Ste-Geneviève	81	Messire Bisson, curé.
La Rivière du Chêne	96	Messire Perrault, curé.
St-Martin et Ste-Rose	107	Messire Lemaire, curé.
St-Vincent	54	Messire Renvoyer, curé.
Terrebonne	55	Messire Proust, curé.
La Chenaie	24	Messire Beaumont, curé.
St-François de Sales	43	
St-Pierre des Prairies et		
Sault-au-Recollet.	53	
St-Laurent	17	Messire Beauzèle, curé.
Montréal	24	
Pointe aux Trembles (M.)	39	
Mascouche	190	Messire Foucher, curé.
St-Jacques et St-Roch	153	Messire Bro, curé.
L'Assomption	83	Messire Petrimoux, curé.
Repentigny	140	Messire St-Germain, curé.
St-Sulpice	65	Messire Loumier, curé.
La Valtrie et La Noraie	62	Messire Archambault, curé.
Berthier	248	Messire Pouget, curé.

PAROISSES	Nombre total	CERTIFIÉ PAR
St-Cuthbert	135	Messire Pouget, curé.
Maskinongé	40	Messire Rinfret, curé.
Rivière-du-Loup (en haut) .	133	Père Dominique, curé.
Yamachiche	64	Messire Bartrand, curé.
Pointe-du-Lac	7	
Trois-Rivières	13	
Ste-Geneviève	17	
Ste-Anne et Grondines	45	Messire Morin, curé.
Deschambault	70	Messire Labadie, curé.
Cap Santé	28	Messire Fillion, curé.
Pointe-aux-Trembles (Q) . . .	4	
Total	5801	

Québec, 20 oct., 1785.

JAMES BOWMAN.

(150)

Bowman parcourut de nouveau une partie de la province en 1786 et visita 4,606 malades. Dans certains endroits ceux-ci étaient plus nombreux qu'à sa première visite; ailleurs ils avaient diminué. L'augmentation totale était de 673, la diminution totale de 124, laissant une augmentation réelle de 549 cas, ce qui fait avec les 5,801 de l'année précédente un grand total de 6350. Cela faisait un peu plus de 5 pour cent de la population de la province, (à peu près 120,000). De plus il y avait 90 cas qualifiés de *douteux*.

Après cette tournée Bowman fila un compte au gouvernement pour la somme de 2,500 louis sterling ou 12,500 dollars. (151) Somme très considérable pour un temps où l'argent valait presque deux fois ce qu'il vaut aujourd'hui. Alors une livre de bœuf coûtait de 3 à 8 sous suivant la qualité; une dinde de 35 à 50, un poulet de 12 à 18 et une corde de bois de deux à trois piastres. (152)

Cette somme de 12,500 dollars comprenait les honoraires du docteur, cinq schellings par malade visité; les déboursés, \$1992.00 pour la catégorie de malades spécifiés dans la section 3 de ses instructions; et la balance, \$2500.00 pour remèdes frais de transports et dépenses de toutes sortes. (153) Dans la somme de 1992.00, mentionnée plus haut est compris (154) ses honoraires pour le soin de ces malades.

Après avoir fait une enquête le gouvernement refusa de payer le montant demandé, alléguant que le docteur avait exagéré le nombre des malades; qu'il n'avait pu visiter certains endroits mentionnés dans son rapport; que le plus souvent ses visites avaient été tellement courtes qu'il ne pouvait pas examiner suffisamment les malades, car d'après son propre témoignage il aurait fait en 1785, huit cents lieues dans 4 mois; qu'il n'a pu en deux jours donner des consultations et distribuer des remèdes à 500 personnes dans deux paroisses éloignées l'une de l'autre de plusieurs lieues; qu'à plusieurs endroits les curés lui avaient donné des reçus sur sa promesse d'envoyer des remèdes qu'ils n'ont jamais reçus.

Le gouvernement lui offrit cent guinées (\$510 à peu près) pour ses dépenses, et deux cents guinées pour ses honoraires.

151. Cochran, Hon. A. W. Trans. Litt. et Hist. Society, Quebec, 8th article vol. IV — année 1854.

152. Lambert John: Travels through Lower Canada and the United States of America 1806-7-8, vol. I, p. 76.

153. Cochran, Hon. A. W. loc. cit.

154. Bowman's letters loc. cit.

Il écrivit deux lettres pour expliquer et justifier sa réclamation. La première a été écrite en 1786 après sa seconde tournée dans les paroisses. Elle était adressée à l'Hon. Henry Hope, Brigadier-Général, Lieut.-Gouverneur de la Province de Québec, etc., etc. La copie que j'ai vue était ni datée ni signée et couvrait 23 pages de papier grand format.

La deuxième du 16 novembre 1786, à l'Hon. Guy Lord Dorchester, Gouverneur, était signée James Bowman et couvrait six pages et un quart. (155)

La suite de la correspondance est à la bibliothèque du Parlement à Ottawa. (156)

BOYER——

Champlain dit que " Boyer était chirurgien de Rouen, et qu'il " était venu pour la traite et non pour exercer sa profession ". (157)

C'est probablement le même Boyer qui était en Acadie, en 1606, avec le sieur du Pont; à moins qu'il n'y eût en même temps deux marchands venant de Rouen et portant le même nom, dont l'un était chirurgien.

Lescarbot écrit: " Le 28 du dit mois " (août 1606) à Port Royal) *chacun print sa route qui deçà, qui delà diversement à " la garde de Dieu. Quant au Sieur du Pont il délibérait en passant d'attaquer un marchand de Rouen, nommé Boyer (lequel " contre les défenses du roi, était allé par delà troquer avec les " sauvages, après avoir été délivré des prisons de la Rochelle par " le consentement du Sieur Poutrincourt et sous " promesse qu'il " n'irait point), mais il était déjà parti.*" (158)

155. Bowman's letters loc. cit.

156. Bowman's letters, Bibliothèque du Parlement Ottawa.

157. Champlain: — Œuvres. — édit. Laverdière — vol. III, pp. 214-217.

158. Lescarbot: — Hist. de la Nouvelle-France, p. 527.

Boyer se trouva avec Champlain à sa deuxième bataille avec les sauvages, en 1610. "Un coup de flèche" dit Champlain, "qui me fendit le bout de l'oreille et entra dans le col. Je pris "la flesehe qui me tenait encore au col et l'arachay: elle était "ferrée par le bout d'une pierre bien aiguë. Je fis panser la plaie "par Boyer, chirurgien de Rouen venu pour la traite." (159)

Celui-ci fit un deuxième voyage au Canada en 1613. (160)

Champlain dit que: "Éstant à Honnefleu un de la Compagnie aussi malicieux que grand chicaneur, appelé Boyer, com- "paroissant pour toute icelle Compagnie, me fait signifier un "arrêst des Messieurs de la Cour de Parlement, par lequel ils "disoient que je ne pouvais plus prétendre à l'honneur de la "charge de Lieutenant de Monseigneur le Prince etc." (161)

Il ajoute que: "Boyer qui dans le tracas vivoit des chicaneries "qu'il exerçoit: car s'il depensait un sol, il en comptait pour le "moins quatre à chacun (des associés) ainsi que j'ay ouy dire "depuis." (162)

Boyer envoya au Canada quelques personnes que Champlain fut obligé de renvoyer en France parce qu'ils ne faisaient autre chose que "chasser, pêcher, dormir et s'enivrer". (163)

Dans le comté de Bellechasse, il y a une petite rivière qui se jette dans le St-Laurent entre St-Michel et St-Vallier et qui est connue sous le nom de rivière Boyer. On a pensé que peut-être les premiers colons lui avaient donné ce nom pour perpétuer la mémoire du chirurgien. (164) Que cela soit le cas ou non, il est certain que l'eau de cette rivière ne pourra jamais blanchir la réputation du Boyer de Champlain.

159. Champlain. — Loc. cit. vol. III, pp. 214-217.

160. Champlain. — Loc. cit. vol. III, p. 289.

161. Champlain. — Loc. cit. vol. V, pp. 312-313.

162. Champlain. — Loc. cit. vol. V, p. 323.

163. Champlain. — Loc. cit. vol. VI, p. 35.

164. L'abbé Aug. Gosselin. — Dr Labrie, p. 20.

BREBANT ou BRÉBAND, dit LAMOTHE, Pierre.

Pierre Brébant naquit en 1645 et épousa, probablement à Sillery, Anne Goupil, née en 1653, fille de Nicolas Goupil dit Laviolette et de Marie Pelletier qui demeuraient à cet endroit. (165)

Tanguay dans le premier volume de son dictionnaire lui donne quatre enfants et dans le deuxième il ne mentionne que deux. Marie Anne le dernier nommé dans les deux cas, est née en 1679, tandis que Brébant est mort en nov. 1677 et ne pouvait être son père. Le troisième enfant, Michel, est venu au monde à Sillery, le 21 février 1678, c'est-à-dire trois mois après la mort de son père. (166) Le second enfant est né au Château-Richer, les autres à Sillery.

Acte de sépulture de Brébant : "Le 26e jour de nov. 1677 Pierre "Brébant dit LaMotte chirurgien habitant de *Dombourg* est "décédé en la communion de la sainte Eglise et dans les senti- "ments d'un bon chrétien sans avoir pu néanmoins recevoir les "sacrements duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de "la paroisse du dict *Dombourg*. H. de Bernières." (167)

En 1679 sa veuve épousa Aimé Lecompte, maître-tailleur à Québec, et le suivit à Lachine puis à Montréal, où il mourut en 1699. La veuve Lecompte se maria pour la troisième fois à Montréal, le 6 février 1701, avec Siméon Mongineau, le bedeau. Elle est morte à l'âge de 88 ans. (168)

BRIAULT, Antoine, médecin du roi, chirurgien-major de la marine.

Fils de Daniel Briault et de de Lamothe, Poitou.—

Il épousa, aux Trois-Rivières le 16 janvier 1743 (169) *Anne*

(a). S'écrit Bréband — aussi La Motte.

165. Mgr Tanguay. — Dict. Généal. — vol. I, p. 87.

166. Tanguay : Dict. Gén., vol. I, p. 87 — vol. II, p. 458.

Scott — Hist. de N.-D. de Ste-Foy, vol. I, p. 435.

167. Reg. N. D. de Québec.

168. Mgr Tanguay : — Loc. cit. vol. V, p. 245.

169. Tanguay : Dict. Gén. vol. II, p. 463.

Charlotte Fafard dit Longval de Francdeville, âgée de 21 ans, (170) fille de Alexis Fafard, des Trois-Rivières et de Marie Anne Fournel. Madame Briault n'avait que 26 jours quand elle perdit sa mère.

De ce mariage naquirent quatre enfants dont deux survécurent à leur mère qui fut inhumée dans l'église à Québec le 30 septembre, 1757.

Briault demeurait à Québec et était chirurgien major des troupes. —

Voici deux certificats de lui.—

“ Je soussigné, chirurgien-major, certifie avoir esté à la pointe
“ de levy, dans la maison de *pierre grenet* pour visiter *Marie*
“ *Louise gais*, sa femme elle était au lit avec une contusion grosse
“ comme un œuf, sur les lombes et une contusion sur la cheville
“ externe de la jambe droite. Elle dit avoir souvent huriné ce
“ qui peut provenir de la violence du coup sur les lombes qui a
“ pu relaché les fibres de la vessie, à la pointe de Levy ce 7e 7pbre
“ 1746. (171)

BRIAULT.

“ Je, soussigné, Antoine Briault, chirurgien-major, certifie
“ quand vertu de l'ordonnance de mons le lieutenant général
“ civil et criminel mestre transporté chez Mr Arnoux, chirurgien
“ ayde major pour y voir et visiter monsieur Antoine Pepin, dit
“ lachance, abitant de St-Michel, que j'ai trouvé assis sur une
“ chaise dans une chambre au second étage sur la rue, qui avait
“ quatre playes sur la tête.

“ Je donne ce présent certificat à Québec ce 21e 8bre à cinq
“ heures après-midi, 1752.” (172)

BRIAULT.

170. Tanguay: *Ib.* vol. IV, p. 3.

171 Arch. judiciaires, Québec.

172. Arch. judiciaires, Québec.

L'Intendant Bigot au Chevalier de Lévis.

Québec, 28 juillet 1759.

“ Si on s'était adressé à moi pour avoir le mémoire des drogues que vous souhaitez pour les sauvages, vous l'auriez déjà eu à l'ambulance. Je ne fais que de revenir de visiter nos hôpitaux et demain vous aurez à midi ou mieux dire Lajus, les remèdes qu'il demande. ” (173)

Bigot au Chevalier de Lévis.

Québec, 29 juillet, 1759.

“ L'Hôpital Général m'a fait dire que Monsieur Briault, chirurgien-major, avait envoyé hier au soir au sieur Lajus ce qu'il avait demandé en drogues; ainsi il aura de quoi traiter les sauvages. ” (174)

Du même au même.

Montréal, 13 mai, 1760.

“ Je suis convaincu que Briault, laissera liberté entière à chaque blessé de se servir du chirurgien qu'il voudra, et ainsi il n'y aura point de différence entre eux. ” (175)

Bigot au Chevalier de Lévis.

Québec, 5 août, 1759.

“ Je viens dans l'instant d'envoyer à l'Hôpital Général chercher les drogues que le sieur Lajus a demandées. Le sieur Briault n'en avait pas à l'Hôpital Général; il a été obligé d'aller en chercher en ville. Je lui ordonne d'envoyer par la

173. Lettres de Bigot au Chevalier de Lévis, p. 44, lettre 37e.

174. Lettres de Bigot à Lévis — page 44, lettre 33e.

175. Lettres de Bigot au Chev. de Lévis, p. 94, lettre 71e.

“ suite, ce qu'on lui demandera pour le Sault une fois pour
“ toutes. Les drogues seront portées avant minuit à Monsieur
“ Lajus. ” (176)

Montréal, 3^e mai 1760.

“ Monsieur le Marquis de Vaudreuil m'a prié de faire passer
“ le sieur Briault, chirurgien-major à l'Hôpital Général, pour y
“ remplir ses fonctions, et il m'a fait faire l'observation qu'il n'y
“ avait pas un seul chirurgien-major de la colonie pour prendre
“ soin des troupes et des Canadiens. Comme c'est un hôpital de
“ marine, j'ai l'honneur de vous prévenir que le chirurgien-major
“ des troupes de terre qui est le sieur Arnoux, ne pourra y ordon-
“ ner pour les pansements sans l'agrément du sieur Briault, et
“ supposé que ces deux chirurgiens-majors ne fussent pas d'ac-
“ cord, vous serez à même de les y mettre, et en ce cas, le sieur
“ Arnoux s'en tiendrait à l'ambulance de notre armée avec quel-
“ ques sous-chirurgiens pour l'aider, parce qu'il est indispensable
“ que les chirurgiens attachés aux bataillons de terre travaillent
“ à l'Hôpital-Général. Cela s'est pratiqué ainsi l'année dernière
“ à notre armée de Québec. ” (177) Madame Briault est décédée
le 29 sept. 1757. (177a)

BRILLANT Jean Baptiste dit Beaulieu.

Fils de Jean Brillant et de Jeanne Vigne, de Toussaint, diocèse
de Rennes, Bretagne.

Il épousa à Makinac, le 6 juillet, 1752, Françoise Itagisse-
Chrétienne sauvagesse de la tribu des Sauteurs. (178)

Ils eurent sept enfants. Le premier, né le 28 avril, 1753 et bap-
tisé à Makinac le 15 juillet de la même année. La cinquième
Cécile, est née dans le bois en novembre, 1763 et fut baptisé au

176. Lettres de Bigot au Chevalier de Lévis, p. 45, lettre 34e.

177. Lettres de Bigot au Chevalier de Lévis, p. 90, lettre 68e.

177a. Reg. N. D. de Québec

178. Tanguay : Dict. Gén., vol. II, p. 470.

Détroit en juin 1764. La sixième Thérèse est née le 3 mai 1766, à la rivière Saginaw, où ses parents ont hiverné et elle a été baptisée le 28 du même mois au Détroit.

Madame Brillant a été inhumée au Détroit en 1781.

BROUET Jéhan, de Honfleur.

Chirurgien de l'escadre de Chauvin qui était à Tadoussac en 1600. (179)

BURGY——

Chirurgien du corps des Chasseurs.

Demeurait à Québec en 1781.

Nous avons de lui un mémoire pour honoraires à lui dus par un nommé McGrath, maître forgeron à Québec.

Ce mémoire a été fait en français le 2 juillet, 1781 et en anglais le 7 du même mois et an.

Ci-suit copie des deux.

	£. s. d.
" 48 Visites a deux par jour du 4 au 28 juin tant	
" pour le soin remèdes pour toucher les Bouttons	
" venériens etc	3. 6. 0.
" 5 médecines mercurialles pour	0.13.0.
" 3 Bouteilles Solution Switeni (Van Swieten).....	0.15.0.
" Pour Species Lignorum	0. 6. 0.
" Pour gargarisme	0. 6. 0.
	<hr/>
	£ 5. 6. 0.

" Montant du mémoire cy dessus détaillé et pour solde de la
" guérison Radicale, Québec le 2e juillet 1781.

BURGY
chirurgien du
corps de Shasseur

Copie anglaise.

“Quebec, july the 7th 1781.

“Mr McGrath Debt to Chirurg. Burgy for curing him a foul
“venerish disease which was in the highest degree.

£. s. d.

“The 4th of june till the 28th dito twice every day him

“handled and dressed his Venerish.

“bowls and wounds 3. 6. 0.

“Medecines 2. 0. 0.

“£ 5. 6. 0.”

C

CADRIN, Nicolas.

Fils de Thomas Cadrin et de Marguerite Corsonnière de St-Pierre de Cordière, évêché de Beauvais. (1)

Né en 1654, il épousa à Ste-Famille, ile d'Orléans le 23 octobre 1679, Françoise de Launay, âgée de 15 ans, fille de Nicolas de Launay, de la même paroisse et de Anne Antoinette Durand. (2)

Neuf enfants naquirent de ce mariage. Le dernier vint au monde deux mois après la mort de son père, qui arriva le 13 décembre 1700, à Ste-Famille.

Pendant ce mois de décembre 1700, il y avait une épidémie de grippe qui emporta un grand nombre de vieillards parmi lesquels plusieurs médecins. “Il y eut, dit la mère Juchereau de “l'Hôtel-Dieu, pendant cet hiver 1700, de dangereux rhumes “qui firent mourir quantité de vieillards.” (3)

1. Tanguay: Dict. Gén. vol. I, p. 98.

2. Tanguay: Dict. Gén. vol. I, p. 171.

Forgue & O'Leary: Généal. des familles de l'Isle d'Orléans, pp. 64-103.

3. Hist. de l'Hôtel-Dieu de Québec par la Mère Juchereau, p. 389.

Cadrin était chirurgien et demeurait à Ste-Famille, I. O. (4)
Plus tard il exerça aussi la profession de notaire; il succéda à Paul Vachon qui fut le premier notaire de l'Isle d'Orléans. Il n'oublia pas qu'il avait été médecin et la plume ne lui fit pas désertier le bistouri. (5)

Roy l'appelle Catrin.

Il y avait, à Montréal, vers le même temps un Nicolas Catrin qui fut chirurgien.

CANNETOT Sieur. (6)

Chirurgien du navire "*L'Eclatant*", entra à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec le 8 octobre 1757 et y meurt le 17 novembre suivant.

CARDINET Jean Baptiste dit Chevalier.

Jean Baptiste Cardinet dit Chevalier né en 1677 était fils de François Cardinet et d'Anne Françoise Sabbatier, de St-André-de-Cléry, diocèse d'Orléans.

Il était chirurgien à Québec où il épousa le 31 octobre 1702, Marie Madeleine Stilson, anglaise convertie et baptisée en 1695. Seize enfants naquirent de ce mariage; huit sont morts avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans. (7)

CARME, Jean Louis.

Aide chirurgien du navire *Héros*, il entra à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec le 26 juin 1756 et en est sorti le 4 août suivant. Il avait 18 ans et venait de Brest. (8)

4. Fergue et O'Leary: Généalogie des familles de l'Isle d'Orléans, pp. 64-103.

5. Roy: Hist. du notariat au Canada, vol. I, p. 167.

6. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

7. Tanguay — Dict. Généal., vol. II, p. 545.

8. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

CARNIEZ, Leonar.

“ Léonar Carniez, de Moulins, Bourbonnais, chirurgien, âgé de vingt ans est entré à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, le 6 mars 1692 et en est sorti le 30 avril suivant. ” (9)

9. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

CARTER, George.

Le docteur George Carter obtint la Licence Provinciale le 5 septembre 1805. Il demeurait aux Trois-Rivières où il épousa Marie-Anne Short, âgée de 17 ans, fille du révérend Robert Quick Short, ministre anglican du même endroit. (1)

Plusieurs enfants naquirent de ce mariage. Deux devinrent avocats et trois médecins, Christopher, Brock et Henry. (2)

L'aînée de ses filles, Marie Elizabeth Henriette (Betsy) épousa à Montréal le 19 juin 1824, Chas-Elzéar Mondelet, avocat des Trois-Rivières qui plus tard devint juge. (3)

Baptisée à l'église anglicane, le 18 octobre 1807, elle fit ses études chez les dames Ursulines des Trois-Rivières et finit par se faire catholique “ C'était une femme aussi remarquable par son esprit et ses qualités que par les dons de la nature. ” (4)

Le Docteur demeurait aux Trois-Rivières, rue Notre-Dame, numéro 252, dans une longue maison en briques, à un seul étage. Ses trois fils et le Dr George Badeaux furent ses clercs. (5)

L'Almanach de Québec publiait tous les ans les noms des médecins pratiquant dans les districts de Montréal et de Québec. Dans la liste pour ce dernier district, de 1812 à 1817 on trouve le nom d'un docteur John Carter qui disparaît dans cette der-

1. Tanguay : Dict. Gén., vol. VI, p. 62.

2. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. IV, p. 454-455.

3. Tanguay : Dict. Gén.; vol. II, p. 568; vol. VI, p. 62.

4. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

5. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. IV, p. 454.

nière année et est remplacé par celui de George Carter mentionné comme pratiquant dans le district des Trois-Rivières. Il est plus que probable que John et George Carter désignaient la même personne. (6)

Le docteur George Carter a été pendant plusieurs années médecin de l'Hôpital des Trois-Rivières ainsi que des religieuses Ursulines qui en étaient les propriétaires.

Il avait succédé au docteur Rieutord.

Monsieur Carter était un des bons amis de l'hôpital; les religieuses l'aimaient beaucoup et l'appelaient *l'habile docteur Carter* (7) Cependant leur première rencontre n'avait pas été tout-à-fait du goût des religieuses. Voici comment elles racontent l'incident: "C'était le 7 août 1814" pendant la guerre avec les États-Unis, "le docteur Carter arrive dans nos salles et s'adressant à la religieuse qui était présente, lui dit: Madame, je désire louer l'hôpital pour nos blessés."

"Recevoir et soigner les pauvres militaires, ce sera de tout notre cœur que nous le ferons, docteur; et s'il faut pour les soulager nous gêner et céder nos appartements, nous l'avons déjà fait et nous sommes prêtes à le faire encore.

"Ce n'est pas ce que j'entends; nous louerons l'hôpital et j'en aurai le contrôle.

"Cela ne se peut. Aux Trois-Rivières, les Ursulines sont Hospitalières et exercent leurs fonctions.

"Alors, à demain, madame, vous serez peut-être plus sage.

"Ayant dit cela, il se retira avec un geste menaçant.

"Le lendemain, il fut fidèle à son rendez-vous; mais cette fois il était accompagné du général qui demanda, lui-même, à louer une partie de notre maison. Ce dernier parut comprendre les raisons que nous avions de vouloir rester maîtresses chez nous

6. Almanach de Québec, par John Neilson, 1812, etc.

7. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. II, p. 342; vol. III, p. 6.

“ et n’insista pas davantage, mais le docteur fit feu et flamme, et, le soir mille fausses rumeurs circulaient dans la ville: “ les Ursulines refusent de recevoir les malades, etc., etc.”

“ M. Coffin vint nous rassurer en nous disant que c’était tout simplement l’excitation d’un jeune médecin et que le gouverneur, une fois informé du fait, ne permettrait jamais au disciple d’Esculape de violer le droit des gens.

“ Le Dr Carter s’apaisa bientôt et ce fut lui qui nous vendit un superbe alambic pour la somme de cent vingt livres. ” (8)

Le docteur vivait encore en 1835.

Le 9 mars 1835 Mère St-Michel, supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, écrivit à Monseigneur de Sydime à Québec: “ Mr Fortin, notre chapelain, me charge de dire à Votre Grandeur, qu’il fera tout son possible pour terminer avec le Dr Carter mais qu’il faut prendre son temps parce qu’il est dans un état très faible et que la chose étant très délicate demande beaucoup de précautions. De plus il aime extrêmement son fils. ” Il s’agissait de remplacer le docteur vu son grand âge. (9)

Ci-suivent copies de deux certificats de Carter pour faire admettre les porteurs à l’Hôpital.

“ Three Rivers June 11th 1811.

“ I certify that Michael Highlands in consequence of an ulcerated leg is incapable of supporting himself and is an object worthy a place in the Public Hospital. ”

“ Geo. CARTER, Surgeon. ”

“ Recommandons le porteur à
Messieurs les Commissaires. ”

J. Badeaux,

J. Antrobus, J. P.

8. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, tôme II, p. 394.)

9. Arch. des Ursulines des Trois-Rivières.

“ I certify that I have examined Charles Parent and from his diseased state conceive it impossible for him to earn his livelihood at present. ”

Geo. CARTER, Surg. ”

“ Three Rivers Aug. 8th 1818. ”

“ Certified the day and year aforesaid by. ”

“ J. C. DUMONTIER ”

J. P.

Sur l'envers de ce certificat, ce qui suit :

“ En conséquence du certificat de l'autre côté par le docteur Carter Recommandons à Messieurs les Commissaires appointés pour le soulagement des pauvres le nommé Chas Parent pauvre hors d'état de gagner sa vie. ”

“ 10 août 1818. ”

“ J. Badeaux ”

J. P. (10)

“ Et. Ranvoysé ”

J. P.

Le Docteur est mort aux Trois-Rivières dans le mois de mai 1837. (11)

CASSENEUVE, Joseph, père.

Joseph Casseneuve était chirurgien à Lavaltrie. Il avait pour épouse Marie Quillon par qui il eut un enfant, Joseph qui fut chirurgien. (12)

Il vivait dans la première moitié du 18e siècle.

10. Ibid.

11. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. IV, p. 457.

12. Tanguay : Dict. Généal., vol. II, p. 578.

CASSENEUVE, Joseph, fils.

Joseph Casseneuve, fils de Joseph Casseneuve, chirurgien et de Marie Quillon, était chirurgien à Lavaltrie où il épousa, le 30 janvier 1758 Madeleine Robillard âgée de vingt ans, fille de Joseph Robillard, capitaine de Milice, et de Marie-Louise Delpé (qui signe Dalpecque en 1760), du même endroit. (13)

De ce mariage naquit un enfant.

CATRIN, Nicolas.

Nicolas Catrin demeurait à Montréal et était chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal entre 1680 et 1690. (14)

CAZEAU, Jean dit Bascon ou Bascou.

On trouve ce nom épelé Caseau, Cassault, Casau et Caissaux. Le 14 juin 1749 il signe ainsi l'acte de baptême d'un de ses fils: Jean Bascon dit Cazeau. (15)

Jean Cazeau, né en 1699, était fils de feu Jean Cazeau et de Marie Du Basque, de Saint-Jean, du Bourg d'Isor, diocèse d'Oloron, en Béarn, département actuel des Basses Pyrénées. (16)

Cazeau disait souvent qu'il était *Béarnais* comme Henri IV. Son origine basque lui valut d'être surnommé *le docteur Bascon* ou *Bascou*. (17)

Le 12 août 1721 il épousa à St-Valier, comté de Bellechasse, *Marie Madeleine Voyer*, âgée de moins de dix-huit ans, treizième et dernier enfant de *Robert Voyer* et de Marie Madeleine de Tré-pagny de Québec. (18)

13. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 579— vol. VII, p. 2.

14. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

15. Rég. de la paroisse de Château-Richer.

16. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 588.

17. Note de Monsieur Ernest Gagnon, M. S. R. C.

18. Tanguay: Dict. Gén., vol. II, p. 588; vol. VII, p. 482.

Cazeau était chirurgien au *Château-Richer*, près Québec, où ses quinze enfants ont vu le jour.

Son contrat de mariage se fit le 10 août 1721 devant Du Breuil. (19)

Au commencement d'avril 1721 il était présent à St-Joseph de Lévis, avec le seigneur Charest pendant que le curé de cette paroisse, Mr Boucher, dictait son testament au notaire Florent de la Cetière.

Le curé décéda le 8 avril de la même année. (20)

En 1734 le docteur Cazeau reclame de Joseph Roberge, habitant du *Château-Richer* la somme de trente-quatre livres, pour remèdes à lui fournis. (21)

Le 18 septembre 1746 il poursuivit devant la Prévoté de Québec, François Allaire. Voici le mémoire qu'il présenta : "Mémoire de remèdes fournis à François, fils de défunt François Allaire

" une médessine et saignée

" trois pintes de tisane pectorale, une saignée et médessine —

" trois pintes de tisane pectorale, 14 prisses opiattés. (22)

" le tout quatorze livres. "

Il avait dans la ville de Québec, rue Sault-au-Matelot, un ami, un orfèvre du nom de G. Paule, chez qui il se retirait quand il venait à la ville. (23)

Cazeau est mort à Québec et y a été inhumé le 12 août 1761, quarantième anniversaire de son mariage. (24)

19. Tanguay : Dict. Gén., vol. II, p. 588.

20. Roy : Hist. de la seigneurie de Lauzon, vol. II, p. 97.

21. Archives Judiciaires, Québec.

22. Archives Judiciaires, Québec.

23. Ibid.

24. Tanguay : Dict. Gén., vol. II, p. 588.

CHAMBALON, Louis.

Notaire-Royal et marchand à Québec.

On a dit qu'il avait pratiqué la médecine ici. Tanguay le dit médecin, mais il n'en était rien. Son père fut médecin en France, dans la ville de Mirebeau.

Son beau-père Timothée Rousel était un médecin éminent de Québec. (25)

CHAMEL —

Sieur Chamel, Membre de la Faculté de Médecine de Paris, fut nommé Médecin du Roi pour remplacer en Canada le sieur Gaultier, mort à Québec. (26).

Je crois que Chamel n'est pas venu en Canada.

CHANCELIER, Louis.

Louis Chancelier, de Louisbourg, âgé de 13 ans, est entré à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, le 24 février 1733. Dans le mois de mars suivant il est nommé *garçon* chirurgien de l'hôpital où il reste jusqu'au 15 du même mois. Il est entré de nouveau le 23 juin 1735 mais il n'y est demeuré que 4 jours. (27).

CHARDIN, Jacques.

“ Jacques Chardin maître chirurgien à Paris et ordinaire du roi reclame, le 30 octobre 1702, devant le Conseil Souverain par l'entremise de son procureur Estienne Desforges cy devant

25. Roy : Hist. du notariat au Canada, vol. I, p. 112. Tanguay : Dict. Gén., vol. I, p. 112.

26. Lettre du Président du Bureau de la Marine à MM. de Vaudreuil et Bigot, du 27 mars 1757.— Dans Rapp. sur les Archives du Canada, 1905, vol. I, p. 235 des Ordres du roi et dépêches.

27. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Québec.

“ Inspecteur général des fermes du roi en ce pays, de Maître Jean
“ Petit, trésorier de la marine en ce pays, le montant de certaines
“ lettres de change. ” (28)

CHAPOTON, Jean Baptiste.

J.B. Chapoton fils d'André Chapoton et d'Anne Cassaigne, de
St-Jean Baptiste, ville de Bagnoles, diocèse d'Azez, Languedoc.

Né en 1684, (29) il épousa au Détroit le 16 juillet 1720, Made-
leine Estève, aussi Estène, Estère-Stèbre, âgée de 14 ans, fille de
Pierre Estève et de Madeleine Frappier du même endroit. Vingt
et un enfants naquirent de ce mariage. Le Dr Chapoton vécut au
Détroit, où il était chirurgien-major.

Il enterra sa femme en 1753 et la suivit dans la tombe en 1760.

CHARRETIER, Sieur.

Lescarbot le mentionne dans le paragraphe suivant : “ Articles
“ et conditions d'une Société de Français qui se fait pour aller
“ habiter les Terres-neuves des Indes occidentales, selon que me
“ les a baillées le Sieur Charretier, Docteur en Médecine à Paris. ”

Il n'est jamais venu en Canada. (30)

CHARTIER, Louis.

Louis Chartier, chirurgien, était à Montréal en 1660, où il se
noya le 20 juillet, âgé de 27 ans. (31)

Son corps ne fut pas retrouvé.

En 1654 un Louis Chartier, sieur de la Broquetrie, fut présent
au mariage de Charles Philippeau à Québec. (Greffé d'Au-
douard)

28. Jug. et Dél. du Cons. Sup., vol. IV, pp. 784-796-798.

29. Tanguay : Dict. Généal., vol. II, p. 620 ; vol. III, p. 595.

30. Lescarbot : Hist. de la Nouvelle-France, édition Tross, p. 618.

31. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 120.

CHARTIER, René, Pierre.

R. P. Chartier, Conseiller au Parlement, médecin du Roi et professeur de son manège.

Fils d'Alain Chartier, avocat et conseiller au Parlement de Paris, et de Victoire de Montfond. (32)

Il n'est jamais venu au Canada mais son fils *Louis-Théandre Chartier*, de Lotbinière y est venu et était Lieutenant Général de la Prévoté de Québec. Il était le premier de la famille de *Lotbinière* au Canada.

CHAUDILLON, Antoine.

Antoine Chaudillon, chirurgien, né en 1643 épousa en 1670 Marie Boucher, (33) âgée de 18 ans, fille de François Boucher, un des premiers habitants de Sillery et de Florence Gareman. (34)

La tante de celle-ci, Nicole Gareman, Madame Mézeré était familièrement connue sous le nom de *Lapicasse*. (35)

Mgr Tanguay dans le premier volume de son dictionnaire généalogique leur donne neuf enfants, dans le troisième il n'en mentionne que cinq. (36) Tous sont nés à Sorel, excepté la première et les deux derniers.

Chaudillon a pratiqué à Sorel, puis à la Pointe-aux-Trembles près de Montréal où il est mort et a été enterré le 6 octobre 1707. Sa veuve a été inhumée au même endroit le 16 décembre 1713. (37)

Le 12 juin 1703 on trouva dans cette paroisse de la Pointe-aux-

32. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, pp. 119-120.

33. Tanguay : Dict. Gén., vol. I, p. 122.

34. Ibid., vol. II, p. 373.

35. Scott : Hist. de Ste-Foy ; vol. I, p. 296.

36. Ibid., vol. III, p. 41.

37. Tanguay : Loc. Cit. vol. III, p. 41.

Trembles, au bord de l'eau, le cadavre d'un enfant nouveau-né ayant la gorge coupée. Chaudillon fit l'examen du cadavre et aussi celui de Marie-Anne Esmond soupçonnée être la mère et l'assassin de l'enfant. Dans la visite qu'il fit à cette dernière il fut accompagné par Catherine Marchand, femme de Laurent Archambault et Marie Chesnier, femme de Jean Bricau Matrosnes. Marie-Anne Esmond fut trouvée intacte. (38)

(Pour la suite de cette affaire voir Forestier Antoine).

CHATELAIN, Antoine, sieur Derigny.

Antoine Chatelain était médecin et avait pour épouse Marie-Thérèse Lesage. (39)

En 1769 il demeurait à l'Assomption où il n'a pas fait fortune d'après l'extrait suivant. " Mr Derigny Chatelain, chirurgien à l'Assomption annonce qu'il a fait un arrangement avec ses créanciers et que Monsieur Simon Sanguinet a été chargé du recouvrement de toutes les dettes. " (40)

En 1772 il était à Repentigny où est né un de ses enfants; l'autre est venu au monde en 1774 au Détroit. (41)

CHEVALIER, Charles.

Charles Chevalier résidait aux Trois-Rivières, en 1645, où il était chirurgien.

Il avait une fille, Anne qui se maria en 1659 à Pierre Pinguet à Québec. Lors de son mariage elle signa Le Chevalier. Elle eut six enfants qui naquirent tous à Québec exceptée Angelique qui vint au monde à Sillery en 1672. (42)

38. Jug. et Dél. Conseil Supérieur, vol. IV, p. 899.

39. Dict. Gén., vol. III, p. 39.

40. Gazette de Québec, 6 mars 1769. — No. 220.

41. Tanguay : Loc. cit., vol. III, p. 39.

42. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, pp. 125-487.

CHEVALIER, Jean-Baptiste.

Voir *Cardinet*.

CHEVALIER, Sieur.

Second chirurgien du " *Rubis* " entre à l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec le 11 août 1740 et sort le 13 du même mois. (43)

CHEVALIER, Pierre.

Voir *De Montferrand, Pierre*.

CHRETIEN, Jean-Baptiste.

Jean B. Chrétien, chirurgien, fils de Jean B. Chrétien et de Jeanne Elizabeth Bédard de Québec, (44) est venu au monde en 1737, six mois et dix-sept jours après la mort de son père. Il résidait à Québec où il s'est marié deux fois, (45) la première fois en 1764, avec Marie-Louise Mago-Magot, ou Magau, dit Boulogne, âgée de vingt ans, fille de Sebastien Mago, marchand des Trois-Rivières, et de Elizabeth Gouin. (46) En 1774 madame Chrétien fut inhumée à Québec, laissant une enfant, Elizabeth.

Chrétien s'est marié pour la deuxième fois en 1780 avec Marie Geneviève Letellier, âgée de 20 ans, fille de Nicolas Letellier, perruquier de Charlesbourg, et de Marie Geneviève Renvoyzé. (47)

Le Dr Chrétien avait été médecin des Ursulines de Québec depuis 1785 jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1800. (48)

Malgré que Tanguay ne connaisse qu'un enfant à Chrétien,

43. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

44. Tanguay: Dict. Gén., vol. III, p. 80.

45. Ibid., vol. III, p. 82.

46. Ibid., vol. V, p. 453.

47. Ibid., vol. V, p. 380.

48. Hist. des Ursulines de Québec, vol. IV, p. 599.

celui-ci a dû en avoir un autre car dans l'hist. des Ursulines de Québec on lit: " Mr George Borne prit une troisième femme; " Mlle Geneviève Chrétien, fille du Dr Chrétien qui fut pendant " vingt ans médecin du Monastère. " (49)

Le Dr a dû avoir une autre enfant Marie-Louise, car les Archives de l'Hôtel-Dieu disent: Marie-Louise enfant de la première femme du Dr Chrétien fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, le 4 avril 1802 âgée de 35 ans. (50)

On trouve dans les Archives judiciaires de Québec les pièces d'un procès du Dr Chrétien contre un nommé Vandriny:

" Mémoire des médicaments faits et fourny à Monsieur Vandriny par le Dr Chrétien, pour traitement de L'ophthalmie, " £4-14-0. "

Entre autres items il y a " 20 cataplasmes " à un schelling. Les docteurs James Fisher et Frs Badelard certifient le 26 juin 1782 " que le compte est correct et que le tout est au plus bas " prix. " (51)

CIRCE —

Voir *De Sircé*. —

CLARK, Thos.

Thos Clark, assistant chirurgien du 65e régiment est arrivé à Québec vers la fin de juillet 1790, par le navire *Bell*, Capt. Matthew Boyd venant de Londres. (52)

CLARK, John, M. D. M. R. C. S. E.

John Clark est né à Dunscove, Dumfrieshire, Écosse, en 1799. Il vint au Canada après avoir passé avec succès les examens du

49. Ibid.

50. Archives de l'Hotel-Dieu du P. S. Québec.

51. Archives Judiciaires, Québec.

52. Gaz. de Québec, No. 1904, 29 juillet 1790.

doctorat en médecine et ceux du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre.

Il prit sa Licence Provinciale à Québec le 12 juin 1821.

Peu après son arrivée il alla s'établir à St-Jean, Ile d'Orléans, puis traversa l'île pour se fixer à Ste-Famille.

Le 19 septembre 1831, après avoir abjuré le protestantisme, il épousa dans cette paroisse, Adélaïde Turcot, fille de Marc Turcot et de Marie Girard de Ste-Famille. (53)

Six enfants naquirent de ce mariage. Le premier, né le 18 octobre 1833 n'a vécu que quelques minutes. Un seul vit encore, c'est Mr Ed. Clark, ancien épicier de la rue du *Pont*, Québec, et père du Dr A. Clark de la rue St-François.

A la mort du Dr Mackay de Château-Richer, Clark s'y transporta et y passa le reste de sa vie.

Il était médecin visiteur des *Américains* de l'*Hôpital* de la *Marine* et des *Émigrés*, de Québec, mais il demeurait toujours au Château-Richer où il est mort le 7 novembre 1847, emporté par le typhus qu'il avait contracté pendant l'exercice de sa profession à l'hôpital.

Il était un très gros homme ayant six pieds et quelques pouces de haut.

Médecin instruit et habile il était l'ami du Dr Jos Morrin un des praticiens les plus instruits et les plus estimés de Québec et qui comme Clark était natif d'Écosse.

Dans la *Liste des abonnés au Journal de Médecine*, de Tessier pour l'année 1826, on trouve à la page 190: "*John Clark, surgeon, LL. D., Isle of Orleans.*" (54)

Le 10 juillet 1856, la veuve Clark étant malade entra à l'Hôtel-

53. Régistre de Ste-Famille, I. O.

54. Brit. American Jour. of Medical and physical sciences, 1847-8, p. 22. Généalogie des famille de l'Ile d'Orléans p. 317. in Report on Canadian Archives, 1905, vol II.

A. Clark, M. D., Québec.

Journal de médecine de Tessier, Québec, 1826, p. 190.

Dieu du P. S. de Québec d'où elle sortit le 7 août de la même année.

Plus tard elle se maria avec Moïse Létourneau.

COCHON, René, dit Laverdière.

René Cochon, chirurgien, juge bailli du comté de St-Laurent, Isle d'Orléans, était fils de René Cochon et de Charlotte Ertolle, de Fleury, évêché de Tours. Né en France en 1643 il est mort à St-Etienne de Beaumont le 13 décembre 1714.

Le 10 novembre 1670, à Ste-Famille, I. O., il épousa Anne Langlois, âgée de 19 ans, fille de Philippe Langlois et de Marie Binet de St-Sulpice de Paris. (55) Douze enfants naquirent de ce mariage.

Le Dr Cochon fut médecin à Ste-Famille jusqu'en 1680 quand il demenagea à St-Jean, la paroisse voisine où il demeurait encore en 1710.

Il possédait à Meudon, France, une propriété qu'il vendit le 11 avril 1679, à Christophe Martin de Boiscorneau, commissaire des poudres et salpêtrière de la Nouvelle France. (56) (Greffé de Duguet).

COFIGNY, Sieur.

“ Le 22 juin 1721, Monsieur Cofigny chirurgien du Roy est entré à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec et en est sorti le 28 juillet suivant. ” (57) C'est tout ce que nous connaissons de lui.

Cependant il y avait alors à Québec un sieur Coffinier qui avait épousé la veuve d'un chirurgien du roi, L'Emery, et avait pour témoin à son mariage le *Major* des médecins de Québec, Jourdain Lajus. Il est possible que Coffinier et Cofigny désignent la même

55. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 134.

56. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 415.

57. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

personne et que le dernier nom ne soit qu'une corruption du premier.

Henri Coffinier était fils de Simon Coffinier et de Marie Mercier de Noyes, diocèse d'Amiens, Picardie. Il épousa à Québec, le 14 septembre 1718 Marie Thérèse Coiffard, depuis sept mois veuve de Gaspard L'Emery, maître chirurgien de cette ville. (58) Dans l'acte de mariage Coffinier n'est pas appelé chirurgien L'Emery non plus.

Voici copie de cet acte.

“ 14 7bre 1718.—“ Monseigneur de Québec ayant donné dis-
“ pense par un billet du mesme jour de la publication des trois
“ bancs de mariage entre Henry Coffinier fils de Simon Coffinier et
“ de Marie Mercier, ses père et mère de la paroisse et ville de Roye
“ (ou Noye) en picardie, diocèse d'Amiens d'une part et de Marie
“ Thérèse Coiffard veuve de Gaspard L'Emery d'autre part ne
“ s'étant decouvert aucun empêchement au dit mariage nous sous-
“ signé curé et official de Québec après avoir reçu leur consen-
“ tement mutuel les avons mariés selon la forme prescrite par la
“ Ste Eglise en présence des parents et témoins soussignés. ”

“ Henry Coffinier ”

“ Marie Thérèse Coiffard ”

“ J. Lajus, Jouffard, J. Lozeau ”

“ Marguerite McNeil ”

“ Thiboult, ptre. ” (59)

COLLIER, Samuel, M. D.

Chirurgien du deuxième Bataillon du Régiment d'Infanterie
Royal American.

58. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 106.

59. Régistre de Notre-Dame de Québec.

Il était à Québec en 1764 car le 6 septembre de cette année, “ un soldat de la garnison qui était maçon travaillait à une maison “ que l’on construisait rue du Palais. Subitement il abandonne “ son ouvrage se rend chez lui et se coupe le cou. “ Le Dr Collier “ s’étant rendu auprès de lui presque aussitôt ayant relevé les “ vaisseaux blessés, et arrêté l’effusion de sang le pansa. Le “ pauvre homme est selon toute apparence en bon chemin de “ guérir. ”

“ Ce n’étoit ni une disposition mélancolique, ni aucun mécontentement d’esprit qui l’a excité à faire cette action, mais cela “ a été causé par un dérangement de raison, provenant d’une “ fièvre lente occasionnée par des rhumes qu’il avait attrapé et “ dont il n’a eu soin de se faire guérir. L’effusion de sang lui a “ rendu la raison, et il continue en bon sens depuis. ” (60)

Le 1er novembre 1764, le Dr Collier partit de Québec pour l’Angleterre, sur le navire “ Eltham ”. (61) Il est revenu à Québec où il est mort l’année suivante. Dans la *Gazette de Québec* du 25 juillet 1765 on annonce “ que les effets de feu Samuel Collier, “ ci-devant chirurgien du deuxième Bataillon du Régiment d’Infanterie Royal American, seront vendus le 30 juillet courant “ chez M. Samuel Morin, à la basse-ville ”. (62)

COLON, Jean.

Soldat, chirurgien des troupes de ce pays, en la ville de Québec.

Il résidait au numéro 16 de la rue des Ramparts en 1751.

Tout ce que nous savons de lui nous est révélé dans les pièces d’un procès qu’il eut contre un journalier nommé François Philiber dont il avait traité la femme, et qui refusait de lui payer des honoraires.

60. La Gazette de Québec, No. 13 — 6 sept. 1764.

61. Ibid., — No. 21, — 1 nov. 1764.

62. Gaz. de Québec, No. 58, 25 juillet 1765.

Voici son mémoire :

“ Mémoire du pensement que jay fait à la femme de françois
“ philiber, pour un coup de coutau quel a reçte a cauté de l’oreille
“ sinistre jusqu’au cranne, ”

“ Premièrement

“ Pour la première apareille	
“ m’être servi de baume de peroux	
“ pour demi once.....	12 livres
“ En suite Deux Seignés	2 “
“ pour le superlatif et précipité	6 “
“ pour les emplatres et diapalme blanc.....	3 “
“ pour le ponfolis secmative.....	3 “
“ pour mes peines (qui) sont a tacsé suivant l’art du “ chirurgien comme monsieur le juge en désirait —	
“ ce qui a été fait par M. Briault. ”.....	12 “
	<hr/>
	38 livres

“ Jay commencé le dit pensement le 22 de may jusque a aujour-
“ d’huy 22 juin, et n’avoir mis sur le présent mémoire que les
“ déboursés des drogues sans y comprendre mes peines de visites
“ et pensement que jay fait deux fois par jour.

“ (26 juin, 1751). (63)

(signé) Colon, chirurgien. ”

L’huissier qui a signifié à Philiber les papiers dans cette cause,
appelle le médecin *Colomble*. (64)

On ne trouve ni le nom de François Philiber, ni celui de Jean
Colon dans Tanguay.

~~“ (26 juin, 1751). (63) ”~~

63. Archives judiciaires, Québec.

64. Archives judiciaires, Québec

COMPAIN, Pierre Joseph.

Pierre Joseph Compain né à Montréal, le 11 avril 1740, était fils de Pierre Compain dit l'Espérance et de Françoise Vacher.

Il étudia la médecine à Montréal sous Feltz, chirurgien-major des troupes. Plus tard il se fit ecclésiastique, fut ordonné le 3 juillet 1774 et devint vicaire à St-Pierre, Ile d'Orléans; en 1775 curé des Eboulements et de l'Isle-aux-Coudres; 1788 curé de Beaumont; 1798 curé de St-Antoine de Chambly. Il est décédé le 21 avril 1806, âgé de 66 ans. (65)

Il avait la réputation d'être un excellent médecin et d'avoir un remède infailible pour guérir les cancers. (66)

COMTOIS, Nicolas.

Nicolas Comtois né à Tréguier en 1740, arriva à Québec en 1756, comme chirurgien du navire "Léopard". Il entra à l'Hôtel-Dieu du P. S., le 3 juin de la même année et y demeura jusqu'au 22 juillet suivant. Il y retourna le 7 août 1756 et y passa un mois. (67)

CONWAY, Patrick.

Patrick Conway était médecin et avait pour épouse Bridget McLary, née en Irlande, en 1792. Elle entra à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, le 27 septembre et en sortit le 5 octobre 1822. (68)

COOK, John Henry.

L'annce suivante dit tout ce que nous savons de lui: "Attendu que John Henry Cook, qui a déserté le service militaire de sa

65. Tanguay: *Repertoire générale du Clergé Canadien* 2e édition, p. 140.

66. Roy: *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 139.

67. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

68. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

“ Majesté le roi; qui a vécu pendant plusieurs mois dans la paroisse de Ste-Anne en bas (Ste-Anne de la Pocatière), et qui, sous le nom de John Keller y a pratiqué comme chirurgien ou apothicaire, a laissé son cheval et sa calèche contenant des remèdes, entre les mains de l'enseigne Winter, du 27^e régiment, promettant de revenir les réclamer, ce qu'il n'a pas encore fait. ”

“ Cette annonce est pour l'informer qu'il peut avoir ses effets en les réclamant en personne ou en faisant parvenir son adresse à Winter. Les remèdes ayant été laissés à la maison ou Cook s'est séparé de l'enseigne furent donnés à un sergent du premier Bataillon *Royal American*. ” (69)

Cook était un clairvoyant car le cheval ne fut pas réclamé.

COOK ou KOCK, Antoine.

Antoine Cook, chirurgien, était fils de Laurent Cook et de Madeleine Fourneau, de Horsebourg, Principauté de Brunswick, Allemagne.

Il épousa à Repentigny, en 1790, Marie Françoise Janot, (70) âgée de 15 ou 16 ans, fille de Jean Baptiste Janot et de Geneviève Chaput de Repentigny. (71)

Ils eurent trois enfants.

Le Dr Kock demeurait à Repentigny

Il signa Kock en 1792.

COTE, Antoine.

“ Ant. Côté, chirurgien, âgé de 26 ans, de Rouen, entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, le 20 juin 1733 et en sort le 9 juillet de la même année. ” (72)

69. Gaz de Québec, No, 90 — 22 sept. 1766.

70. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 124.

71. Tanguay : Dict. Généal, vol. IV, p. 584.

72. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

COTIN, Charles.

Charles Cotin, né en 1725, était fils de Charles Cotin et de Marie Fortin, de St-François-Havre-de-Grâce, Normandie.

Il épousa, à Montréal, en 1752, Catherine Barthe, fille de Théophile Barthe, dit Bardet, armurier du Roy, et de Marguerite Charlotte Alavoine, de la même ville.

Cotin, dont le nom est écrit quelquefois Cottin, demeurait à Longueuil, où a été enterré son unique enfant le jour même de sa naissance, le 12 mai 1754.

Le docteur n'a pas vécu longtemps après la naissance de son enfant puisque quatre mois plus tard sa veuve convole en secondes noces à Montréal avec Joseph Bargeat. (73)

COURSON, Nicolas.

Sur le registre des Trois-Rivières pour l'année 1636 on trouve le nom de Nicolas Courson, chirurgien. (74)

COURTOIS dit MARIN, Charles Denis.

Charles Denis Courtois dit Marin, médecin, né à Montréal, en décembre 1744, était fils de Charles Courtois et de Madeleine Quévillon de Montréal. (75)

Il épousa au Détroit le 29 octobre 1764, Catherine St-Côme, âgée de 15 ans, fille de Pierre Laurent Cosme ou St-Cosme bourgeois, et de Catherine Barrois du même endroit.

Ils eurent six enfants, tous baptisés au Détroit, excepté le dernier qui le fut à Lachenaye en 1781.

Le docteur demeurait au Détroit sur ses terres en la côte du sud-ouest.

73. Tanguay : Dict. Gén. vol. III, p. 156 — vol. II, p. 133.

74. Tanguay : Dict. Gén. vol. I, p. 145.

75. Tanguay : Dict. Gén. vol. III, pp. 176-175-135.

COUSTARD, Jean.

Jean Coustard demeurait à Québec où il était chirurgien du roi et médecin de l'Hôtel-Dieu. Monseigneur Tanguay l'appelle Coustard dans son Dictionnaire mais le docteur signait *Coustard*.

Il était le fils de Jean Coustard et de Madeleine Malbranche, de Trinité, Angers ; il est né en 1669, et a été inhumé dans l'église à Québec le 12 septembre 1719 (76)

Le 11 janvier 1706, il épousa à Québec, Marguerite Niel, âgée de 27 ans, fille de Pierre Niel et de Jacqueline Lefranc de Québec. (77)

Huit enfants dont cinq sont morts en bas âge, naquirent de ce mariage.

Coustard était à l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec, comme malade, du 30 juillet au 14 août 1713. Son fils Charles âgé de 15 ans, était dans le même hôpital du 14 au 19 avril 1722 et encore du 10 mars au 30 juin 1723. (78)

En 1716 Coustard demeurait, rue Sous-le-Fort, avait trois enfants et ne gardait pas de serviteur. (79)

Les documents qui suivent comprennent tout ce que j'ai pu trouver au sujet de Coustard.

“ Jay chirurgien de cette ville soussigné confesse avoir reçu
“ de sieur Charles Normand la somme de cinq livres pour la
“ visite que iay faite assisté de monsieur le lieutenant général, et
“ par son ordre, de la dame du dit sieur Charles Normand fait à
“ Québec vingt six de janvier 1707.”

“COUSTARD.” (80)

76. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 181.

77. Tanguay : Dict. Gén. vol. I, p. 451.

78. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

79. Recensement de 1716, édition Beaudet, p. 52.

80. Arch. judiciaires, Québec.

Le 30 décembre 1711, Coustard présente à la succession de feu sieur Pierre Simon de Lorme un compte pour soins donnés à ce dernier.

Certificat :

“ Jay chirurgien de cette ville certifie que jay traversé à la
“ côte de Lauzon voir le sr Desroches habitant de la dite côte qui
“ avait un crachement de sang et ne pouvait alors vaquer à ses
“ affaires.”

“ J. COUSTARD.”

Coustard avait une écriture impossible.

Le certificat suivant est pour prouver une guérison miraculeuse par l'intervention du frère Didace Pelletier, recollet aux Trois-Rivières :

“ Je, chirurgien du Roy soussigné, certifie que le vingtième
“ mars mil sept cent dix-sept, Le Révérend Père Louis Hyacinthe,
“ Lecteur en Théologie, Commissaire provincial des Recollets de
“ la N. F. m'ayant fait prier d'aller visiter le nommé frère Inno-
“ cent détenu au lit en leur infirmerie à cause du Résipel qui luy
“ occupoit toute la cuisse senestre, ce qu'ayant examiné et convenu
“ des remèdes propres en l'absence du Sr Lajus leur chirurgien
“ ordinaire lequel estant en campagne, il survint à l'instant comme
“ j'étois prêt à partir, le frère Louis Hyacinthe Dumesnil très
“ incommodé d'une humeur froide sur le genouil droit occupant
“ la partie moyenne et inférieure de la cuisse et la partie supé-
“ rieure de la jambe avec une fluctuation si grande que s'il avoit
“ voulu me croire je l'aurois ouverte sur le champ et comme il
“ refusa me priant d'attendre quelques jours, il est arrivé quelques
“ jours après allant seulement pour voir s'il avait fait le remède
“ dont nous étions convenus parce que le dit Sr Lajus estoit de
“ retour, mais je fus surpris que en chemin faisant, je rencontraï
“ le Père Gélasse lequel descendoit à la Basse-Ville pour y dire la

“ messe et de là aller en mission, lequel m’ayant demandé où
“ j’allois je luy dis le sujet, il me répondit qu’il estoit inutile
“ puisque par un miracle le susd. frère Dumesnil s’étoit trouvé
“ guéri dès le lendemain et qu’il estoit aussy sain et guay que
“ jamais il avoit esté. Sur ce rapport je m’en retournai chez moy
“ où je racontai cette guérison miraculeuse parce que si la main
“ du chirurgien y avoit passé je ne crois pas que dans trois mois il
“ eust esté en état de faire aucun office. C’est en foy de quoy
“ après sermant fait en présence de monsieur Glandelet grand
“ vicaire, etc, etc, j’ai déclaré le présent lequel j’affirme véritable
“ pour valoir et servir ce que de raison. Fait à Québec ce vingt-
“ huitième may mil sept cent dix-sept. ” (81)

“ COUSTARD. ”

Le 14 avril 1714 le sieur Coustard donna un certificat à Jean Duquet Desrochers pour prouver que ce dernier était malade, et ne pouvait préparer le compte demandé par le Conseil Supérieur dans le procès entre Charles de Villiers, marchand à Montréal et Jean Duquet Desrochers. (82)

CREVIER, André.

André Crevier était médecin aux Trois-Rivières en 1643. (83)

CROHINE, André.

André Crohine était caporal et chirurgien aux Trois-Rivières en 1642. Il a signé le 12 novembre 1642, l’*“ Inventaire des biens meubles appartenant à deffunct Jean Nicolet ”*. (84)

81. Actes du frère Didace, in *Le Canada Français*, vol. IV, p. 269.

82. Juge. et Dél. du Conseil Souverain, vol. VI, p. 773.

83. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, p. 150.

84 Roy : Hist du Notariat au Canada, vol. I, p. 57

CROSNIER, André.

André Crosnier était chirurgien à Québec en 1644. (85).

CYR, François.

Voir *De Sircé François*.

D

DALÈN, Jean.

Jean Dalen, chirurgien, naquit en 1717 à St-Agnès, diocèse de Périgueux. (1)

Il fut le premier médecin de Ste-Anne de la Pocatière où il a été enterré le 7 janvier 1747. Il n'a demeuré dans la paroisse que quelques mois et n'a pas laissé de descendants. (2)

DALILLE, Pierre.

Pierre Dalille., second ou assistant chirurgien de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec est entré à cet hôpital le 26 août 1698 et en est sorti le 29 du même mois. (3)

DANGLADE, Jean.

Jean Dangleade, chirurgien, venait de L'Islet et pratiqua la médecine à Ste-Anne de la Pocatière. Il n'est pas mort dans cette paroisse.

“ En novembre 1788 il obtint La Licence Provinciale en chirurgie et en pharmacie seulement à condition qu'il appelle un “médecin à son secours dans les cas sérieux.” (4)

Le nom de Dangleade s'écrivait aussi: d'Englade, Denglade — Langlade. Monet, sieur de Moras.

85 Archives judiciaires, Québec.

1. Tanguay: *Loc. cit.*, vol. III, p. 226.

2. Dionne: Ste-Anne de la Pocatière, de 1672 à 1900— pp. 40— 85.

3. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

4. *Gaz. de Québec*, No. 1212; 6 nov. 1788— Dionne: Ste-Anne de la Pocatière, p. 85.

DANIEL, André.

André Daniel, Docteur en médecine, était un des cent associés en la Compagnie de la Nouvelle France. (5) Il était le fils aîné d'Antoine Daniel, bourgeois de Dieppe, marchand mercier grossier exerçant une charge municipale importante en 1620 et de Marguerite Martin.

Le Dr André Daniel demeurait à Dieppe, rue d'Écosse, en 1632.

Le Rév. Père Antoine Daniel, Jésuite et un des martyrs de 1648 chez les Hurons était son frère. Un autre frère, Charles Daniel, était aussi un des cent associés et capitaine pour le roy en la marine.

Le Dr André ne vint jamais dans le pays.

Il fut envoyé à Londres pendant l'hiver 1629-30, auprès de M. Fontenay-Mareuil, ambassadeur de France, pour négocier la reddition de Québec pris par les Kertk.

Il est mort vers 1637. (6)

DANTU, Louis.

Louis Dantu, chirurgien, demeurait à Québec rue St-François en 1775. En décembre de cette année la ville fut attaquée par les Américains sous le Gén. Montgomery. Le Dr Dantu était dans la septième compagnie de la Milice Canadienne qui fut appelée sous les armes pour repousser l'ennemi. (7).

DARISTOY ou ARISTOILLE, Bernard.

Bernard Daristoy, (c'est ainsi qu'il signait) était chirurgien du

5. Edits et Ordonnances : vol. I, p. 15. — Revue Canadienne, 1870, p. 851.

6. Sulte : Hist. des Can. Français : vol. II, pp. 31-42.

7. Nouveau Rôle de la Milice Canadienne.

navire l'*Heureuse de Bayonne* qui était dans le port de Québec le 6 septembre 1716. (8) Le chirurgien, sinon le navire, y avait passé l'hiver précédent, le mémoire suivant en fait foi :

“ Memoire de remèdes que je fourny à la petite Courtte manche “ premièrement	
“ pour 1 saignée du bras	2 livres
“ plus 3 prisses de Bollus pétorals et purgatifs.....	12 “
“ plus 1 saignée du bras	2 “
“ plus pour des drogues pour une tisane sudorifique et purgative	28 “
“ plus 4 prisses de bollus pour purifier le sang.....	16 “
“ plus pour les onguents	10 “
“ plus pour mais voyages pour 3 fois.....	12 “
	<hr/>
	Monte.. 82 “
“ resçu premièrement de madame chares (charest)....	14 “
	“ reste 68 livres ”

“ Je soussigné confesse avoir reçu Lantier paiement de la susd.
“ somme de 82 livres de monsieur bouché docteur en théologie et
“ curé de St-Joseph à Québec 5 avril 1716.

“ Signé Daristoy. ” (9)

DAVID, Jacques dit PONTIF,

Jacques David dit Pontif était chirurgien à Québec puis à Port Royal.

En février 1688 il était *compagnon chirurgien* à l'Hôtel-Dieu

8. Tanguay : Dict. Généal., vol. II, p. 51.

9. Archives judiciaires, Québec.

du P. S. Québec. Le 4 avril suivant il y était encore et signa en cette qualité le testament de Madeleine Le Guay femme de Jacques Larchevêque, sieur de la Promenade, de Québec.

Pontif était un homme instruit qui écrivait assez correctement le français et dont le manuscrit se lit sans trop de difficultés.

Il était très bon et les hospitalières de l'Hôtel-Dieu l'aimaient beaucoup et le traitaient comme s'il eut été l'enfant de la maison, au moins c'est ce qu'il dit dans une de ses lettres à la Supérieure.

Vers l'année 1700 il alla au Port Royal où il devint chirurgien-major des troupes de la province d'Acadye. C'était un homme entendu dans les affaires et qui jouissait d'une certaine aisance.

La mère St-Ignace supérieure de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang était son banquier à Québec et il lui écrivait souvent.

Le 21 juin 1703 il lui adresse la lettre suivante :

“ Ma très-révérende mère Pardonnez moi de mes oubly et
“ encore plus la peine que je vous prie de vous donner en une
“ petite affaire qui se requiert d'une personne aussy bien parfaite
“ que vous ; voiez dans la lettre deux billets du Sr Premont, le
“ fils Procureur fiscal de la ste Famille à l'ysle dorléans de la
“ somme de 93 livres sur laquelle ditte somme jl faut diminuer
“ 55 livres pour un fusil aincy c'est 38 livres qujl reste ; plus un
“ autre billet de 10 livres que vous aurez agréable de faire payer
“ et d'en retirer le provenu pour après remettre Le tout qui con-
“ sistera en 48 livres à la Veuve Morin dont vous retirerez quit-
“ tance, Laquelle ditte femme m'a donné procuration de retirer
“ quelques rentes qu'elle a au Port Royal ; je vous serez infiniment
“ obliger à la Rév. Mère St-Ignace, H.-D. Québec. ” (10)

“ PONTIF ”

Voici copie des deux billets susdits :

“ Je soubsigné confesse devoir à monsieur Pontif chirurgien

“major des troupes de la province de l’Acadye la somme (de)
“ quatre vint treise Livres Scavoir Un quart de farine de france
“ trente Livres plus pour un fusil de—cinquante cinqes Livres
“ plus pour poudre et plom huit livres que je promet luy payer
“ à son ordre à sa volonté au Port Royal ce seizième octobre 1702.

“ J. PRIMONT ” (11)

“Je payeray au sieur pontif ou à son ordre la some de dix
“ livres pour pension de vingt deux jours que jay esté che luy au
“ port Royal ce 16e octobre 1702.”

“ PRIMONT ” (12)

Le 21 juin 1707 il écrit à St-Ignace ce qui suit :

“ Jay receu avec un profond respect L’honneur de votre Lettre
“ du neuf febvrier 1707, par laquelle je m’apperçoit de plus en
“ plus vous estre jndispensablement obligée, vous me comblez
“ de vos bontés auxquels je seray toujours jncapable de trouver
“ quelques coulleur pour pouvoir vous faire des remerciements
“ dignes d’elles, cependant souffrez je vous suplie que Cette lettre
“ que je vous escrit avec précipitation fasse auprès de vous
“ Loffice de ma langue en vous assurant que je ne veux plus vivre
“ que pour vous faire voir un zelle extraordinaire a vous informer
“ de ma conduite, de l’estat de mes affaires auxquels vous m’avez
“ toujours honorez de prendre part. Et de ce qujl y aura en moi
“ digne de vous apprendre, je suis pourtan fachez de commencer
“ par vous dire que nos Ennemis Les anglois sont venus au port
“ Royal Le sept du présen mois et que Le lendemain matin huit-
“ tiesme du dit jls firent des descentes à Terre de tous côtés, jls
“ nous ont faits un tort très considérables en mon particulier je
“ m’en sens très jncommodé, car jls ne m’ont rien Laissez ny a

11. Ibid.

12. Ibid.

“ personne que ce soit ayant bruslés et pillés généralement tout
“ ce qu’jls ont pu découvrir jusques à la porté du pistolet qu’jls
“ sont venus du fort. ”

“ Pour moy, qui ne perd pas moins de quatre cent Pistoles
“ (365 louis sterling) en trois maisons assez propres, dans une
“ desquelles j’avais un jeu de billard tout monté. Tous mes bes-
“ tiaux tant bœuf vases brebis cochons que volailles. ”

Voici copie d’une de ses lettres de change :

“ Au port Royal ce 21e juin 1707.—Pour 225 livres de France. ”

“ Madame a veu jl vous plaira payer par cette ma seconde
“ lettre de change ne L’ayant fait par ma première à Made du
“ forillon la somme de deux cent vingt cinq livres monnoie de
“ france pour valeur reçue En argent comfptant de Mr Louis
“ Auber du forillon. Laquelle ditte somme passerez a compte de ”

“ Votre très humble et obéissant serviteur

“ A Madame

J. PONTIF ”

“ Madame St-Ignace supérieure

“ des dames hospitalières de québek ” (13)

“ Quebec. ”

“ En juin 1707 Pontif était marié et avait deux enfants, un
“ garçon, âgé de trois ans et l’autre d’environ un an qui est une
“ fille à mon grand plaisir et celle de ma femme. ”

Il était encore au Port Royal en sept. 1709.

Jacques signait toujours Pontif tandis que son frère Jean
signait David.

DAVIDSON, Alexander, M. D.

Alex. Davidson était chirurgien du premier Bataillon du *Royal
Highland Emigrants*, 84e régiment. Et était à Québec de 1775 à
1778. (14)

13. Archives de l’Hôtel-Dieu du P. S. Québec. Lettres de Pontif.

14. Nouveau rôle de la Milice Canadienne.

DAVIDSON, James, M. D.

Le Dr James Davidson épousa à Montréal en avril 1779, Jane, âgée de 19 ans, fille unique de feu John Richardson, intendant (commissary) des casernes de la garnison. (15)

“ Mademoiselle Richardson était une jeune fille aimable et accomplie avec une fortune assez considérable. ” (16)

Six enfants naquirent de ce mariage; le dernier, James né en oct. 1793, et mort en avril 1794 “ fut enterré ”, dit le registre, “ dans le vieux cimetière ”. (17)

Davidson était parain en 1793 de George l'enfant de son ami le docteur George Longmore. (18)

Le 21 août 1800, l'aîné de ses enfants, Jane Davidson, âgée de 18 ans, épousa, à Québec, John Caldwell, avocat, âgé de 25 ans, plus tard Seigneur de Lauzon et membre du Parlement Provincial. (19)

Le 26 juillet 1787 le Dr Davidson a été nommé, par Lord Dorchester, chirurgien de la *British Militia* pour la ville et la banlieue de Québec. (20) Il était aussi chirurgien du deuxième bataillon des “ *Royaux Montagnards Émigrants de sa Majesté* ” (*His Majesty's Regiment of Royal Highland Emigrants*). (21)

Il était encore en 1807 chirurgien de la troisième Division de la Milice de la ville de Québec. (22)

Davidson était membre du premier Bureau d'examineurs en médecine pour le district de Québec, nommé le 11 juillet 1788

15. Registre de la paroisse de Montréal; voir: Rapport sur les Archives Canadiennes, 1885, p. xxxii

16. Gazette de Québec, No. 716; 20 mai 1779.

17. Registre de la Cathédrale Anglicane, Québec.

18. Ibid.

19. Roy: Hist. de Seigneurie de Lauzon, vol. IV, p. 92.

20. Gaz. de Québec, No. 1145.

21. Ibid, No. 716.

22. Almanach de Québec, Neilson, 1807, p. 45.

par Lord Dorchester Gouverneur en chef. C'était un des examinateurs du célèbre Pierre de Salles Laterrière.

Il était apothicaire aussi bien que chirurgien. Voici copie de son annonce dans la *Gazette de Québec* du 4 juillet 1782 :

“ Messieurs les médecins qui désirent se procurer des médicaments peuvent en avoir à des prix raisonnables en s'adressant “ à Monsieur James Davidson, chirurgien à la Basse-Ville, Québec.”

Il demeurait au numéro un, Place du marché de la Basse-Ville. (23)

En 1794 Davidson prit une action pour le montant de ses honoraires contre la succession d'un marchand nommé Francks qu'il avait traité. La note se montait à treize louis six schellings, \$66.25. Cette note a été examinée et trouvée correcte par les docteurs F. Oliva et James Fisher, M. D., à Québec le 12 mai 1794. (24) Ce montant est surtout pour des purgatifs, des pilules diurétiques et des visites à deux schellings six deniers chaque.

Henry Caldwell qui est mort à Belmont, chemin Ste Foy, près Québec, le 28 mai 1810, dit dans son testament : “ Item.—Je lègue “ au docteur James Davidson tout ce qu'il pourra me devoir à ma “ mort et aussi vingt louis courant.” (25)

Davidson avait pour servante une vieille négresse âgée de 60 ans qui est décédée le 17 avril 1789. (26)

DEBIEVRE François Suzor.

Voici comment François Suzor Debièvre s'annonce :

“ Chirurgien françois, il offre ses services au public. Il guérit “ fort bien toutes sortes de maladies vénériennes, et autres mala-

23. *Quebec Directory*, Mackay, 1790.

24. *Arch. judiciaires*, Québec.

25. *Roy* : *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. IV, p. 92.

26. *Reg. de la Cathédrale Anglicane*, Québec.

“ dies de toutes espèces. Avec un secret particulier pour guérir
“ cette maladie contagieuse si préjudiciable à la santé des sujets
• “ de sa Majesté Britannique, connue sous le nom de *Mal des*
“ *Eboulements et de la Baie St-Paul*, qui est étendue dans toute
“ la Province. Il fait sa résidence à la *Pointe-aux-Trembles*,
“ proche Québec, chez le sieur Joseph Papillon.” (27)

DE BONNE, Antoine Camille.

Antoine Camille De Bonne, chirurgien à Montréal où il était
présent le 13 mai 1765 au mariage de René Merillon avec Mar-
guerite Panise, (28) c'est tout ce que Tanguay en dit.

Le Dr A. C. De Bonne est né en 1730 et est mort le 11 dé-
cembre 1774, à Montréal où il fut inhumé le lendemain, “ dans le
cimetière proche l'église Notre-Dame de Montréal ”. (29)

C'est à ce chirurgien que se rapporte l'annonce suivante: “ Tous
“ les Créanciers et les Débiteurs de la Succession de feu Mr De-
“ bonne, chirurgien à Montréal, sont priés de vouloir bien pro-
“ duire leurs comptes dans le cours du présent mois à Mtre Fou-
“ cher notaire et avocat.”

“ Montréal, 2 janvier 1775.” (30)

DEBONNE, Daniel.

Daniel Debonne, fils de Claude, étudia en Europe où il prit ses
degrés en médecine. (31)

27. Gaz. de Québec, No. 893, oct. 3, 1782.

28. Tanguay: Dict. Général, vol. VI, p. 4.

29. Registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

30. Gaz. de Québec, No. 521, 5 janvier 1775.

31. Bibaud, Max.: *Le Panthéon Canad.*, édition 1891, p. 32.

Le vingt-deux septembre 1760, il épousa à la Rivière-des-Prairies, Marie-Anne Le Meilleur, du Sault-au-Récollet, âgée de 17 ans, fille de Joseph Le Meilleur et de Marie Anne Quevilon. (32)

Cinq enfants naquirent de ce mariage dont quatre filles. Une Rose Louise fut baptisée à Terrebonne et inhumée en 1788, âgée de vingt-cinq ans, à Lachenaye. Elle ne s'était jamais mariée. On ne sait où les autres enfant ont été baptisés. Une autre fille, Marguerite morte à cinq ans fut enterrée en 1768 à la Longue Pointe. (33)

Debonne demeurait à Montréal où il a été médecin de l'Hôtel-Dieu de 1760 à 1770. (34)

Maximilien Bibaud (loc. cit.) dit que le docteur Debonne fut employé par le gouvernement pour traiter les patients atteints du mal dit de la Baie.

Daniel Debonne est mort en 1788.

DE LA CHAUSSEE.

Voici tout ce que j'ai pu trouver à propos de ce médecin :

“ Je Reconnaiss avoir reçu de Berthelémy Breguier tuteur des “ enfants mineurs de feu Joseph Breguier onze livres dix sols “ pour médicaments frais et livrés pendant la maladie de feu “ marie élène Fortin mère des dits mineurs. Paroisse de St- “ Ignace, premier mars 1750. ” (34a)

“ De la Chaussée ”

DE LA CROIX, Hubert Joseph.

Hubert Joseph De la Croix ou Lacroix était fils de Dominique De la Croix, seigneur de Maufoies et de Catherine Clément de

32. Tanguay : Dict. Gén., vol. III, p. 264 ; vol. V, p. 323.

33. Tanguay : loc. cit., vol. III, p. 264.

34. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

34 a. Arch. jud. Québec.

Liège. (35) Né en 1703 il est mort le 5 janvier 1760 à St-Etienne de Beaumont, Comté de Bellechasse. (36)

Le 4 février 1732, il épousa, à Québec, Anne Madeleine Dontaille, âgée de 22 ans, fille de Jacques Philippe Dontaille, lieutenant au régiment de Noailles, et de Marie Madeleine Bouchet de Québec.

Ses deux premiers enfants naquirent à St-Thomas de Montmagny, les quatorze autres à Québec. Tanguay dans le cinquième tome de son dictionnaire sous le nom de Lacroix ne lui donne que deux enfants.

En 1762 une de ses filles Louise Judith était pensionnaire chez les Ursulines de Québec. Dans l'Histoire de cette Communauté il est dit que « le docteur De la Croix était membre de la « première chambre d'assemblée, en 1792 ». Cela n'était pas possible car à cette date il était mort depuis 32 ans. (37) C'est son fils Hubert Joseph qui a été député.

Le Docteur a vécu à St-Thomas de Montmagny jusque vers 1735 quand il déménagea à Québec.

Le 3 septembre, 1740 il sortait de l'Hôtel-Dieu du P. S. après y avoir passé quelque temps comme malade. (38)

De la Croix était botaniste et cueillait des plantes pour envoyer en Europe, Ainsi l'Intendant HOCQUART écrivant au Ministre, dit : « J'ai fait embarquer cinq caisses de plantes pour « le jardin du Roi, dont une envoyée par le sieur La Croix, « chirurgien. » Le même écrivain au même l'année suivante, à propos d'un autre envoi dit : « Le surplus des plantes a été

35. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 286.

36. Ibid. ; vol. V, p. 72.

37. Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours, vol. III, p. 208.

38. Arch. de l'hôtel-Dieu du P. S., Québec.

“reçuilli par le sieur Lacroix, chirurgien de Québec, auquel j'ai
“aussi fait payer soixante-quinze francs pour son rembourse-
“ment de semblables frais.” (39)

La fondation de *L'Académie des Sciences* avait eu pour résultat de stimuler d'une manière extraordinaire l'étude des sciences naturelles surtout dans les pays nouvellement découverts. Les gouverneurs arrivaient dans le pays avec des instructions de pousser tous ceux qui seraient capables d'entreprendre cette besogne à recevoir toutes les plantes, graines, racines et minéraux qui seraient utiles ou dignes de remarque. (40)

Louise Judith fille du docteur avait épousé Georges Munro à Québec vers 1772. Ils sont morts en 1777 à 4. mois d'intervalle; lui dans le mois de Mars et elle dans le mois de Juillet, 19 jours après la naissance de son troisième enfant. (41) La femme du docteur vivait encore et avait sous ses soins les trois orphelins de sa fille Judith d'après l'annonce suivante. “Le
“sieur Hubert Jos. Lacroix, tuteur nommé en justice aux
“enfants mineurs des defunts Sieur Georges Munro et Dame
“Louise Judith Lacroix son épouse, avertit toutes les personnes
“qui ont des comptes à la charge des dits Sieur et Dame Munro
“de les produire sous deux mois; pareillement ceux qui doivent
“sont avertis de paier promptement chez Madame Veuve
“Lacroix à la basse-ville fondée de ma procuration pour termi-
“ner et regler les affaires des mineurs.” H. J. Lacroix (42)
“Québec, 18 août, 1777.

39. Gosselin l'Abbé A :—Québec en 1730, pp., 60-61.

40. Corresp. des Gouverneurs.

41. Tanguay : Loc., cit. vol. VI, p., 129.

42. Gazette de Québec. No. 625, 18 août 1777.

DELAUNAY, ou de LAUNOY, Jean.

Jean Delaunay maître chirurgien demeurait à Québec. Né en 1637 il était fils de Thomas Delaunay et d'Antoinette Gobin, de St-Michel-du-Pont-l'Évêque, Rouen.

Le trente septembre 1669, il épousa à Québec, Marie-Anne Fleureau, âgée de 17 ans, fille de Nicolas Fleureau et de Sebastienne Beaujouan, de St-Germain d'Auxerre.

Ils eurent deux enfants, un garçon et une fille, cette dernière n'a vécu que deux jours. (43)

On trouve dans le *Bul. des recherches hist.* vol, II, p. 36: que Madame Delaunay avait été marraine à Québec, le 25 décembre 1673, avec le Comte de Frontenac, pour Marie-Anne, fille d'Étienne Bouchard, chirurgien de Montréal.

Voici copie de l'acte de baptême de cette enfant.

“ Le vingt-cinquième jour du mois de décembre mil six cent
“ soixante-treize par moy Henry de Bernières prêtre curé de
“ cette paroisse a été baptisée Marie-Anne née d'aujourd'huy du
“ mariage d'Étienne Bouchard demeurant à la basse-ville de
“ Québec et de Marguerite Boissot. Les parrain et marraine
“ ont été le Sr Jean le Vasseur secrétaire de Mons. le Comte de
“ Frontenac et Marie-Anne Fleureau, femme de Jean de Launoy
“ chirurgien.”

H. DE BERNIÈRES. (44)

Le Sr Jean le Vasseur mentionné plus haut avait été huissier en 1664. (45)

43. Tanguay Dict. Général, vol. 1, p. 171.

44. Rég, N.-D, de Québec.

45. Juge et Dél. du Cons. Souv., vol. I, pp. 262-269.

Frontenac avait eu un secrétaire du nom de Jean le Chasseur qui fut plus tard Lieutenant-Général des Trois-Rivières. (46)

Un nommé Pierre Richer étant allé chez Gilles Rageot, greffier et notaire de Québec, sortit de chez ce dernier fort endommagé de sa personne (il avait subi des actes notariés d'un nouveau genre) ayant même « plusieurs trous à la teste. » Poursuivi par Richer devant les tribunaux, le greffier fut condamné à lui payer des dommages-intérêts ainsi que les honoraires de Delaunay, le chirurgien qui l'avait pansé. Ce dernier voyant que rien ne venait présenter au Conseil Souverain, le 10 août 1670, une requête où il dit : “ voyant que le dict. Richer s'est absenté “ sans sçavoir le lieu où il peut estre, que l'exposant n'a esté aucunement salarié ny payé de ses peines et médicaments. Et, que “ le dict Rageot a esté condamné par arrest du dict Conseil du “ unze du présent mois (aoust) Requérant qu'il fut ordonné que “ le dict Rageot comparust aux fins de voir taxer ses peines et “ salaires pour avoir pensé et médicamenté le dict Richer En- “ semble que le dict arrest sera exécuté allencontre du dict “ Rageot pour le payement des dicts salaires et vacations; “ Veu aussi les partyes fournyes en par le dict Exposant, Tout “ considéré, *Le Conseil* a taxé les dicts médicaments et salaires “ à la somme de 30 livres de laquelle le dict Rageot sera con- “ traint par toutes voyes deües et raisonnables faire payement “ au dict Delaunay. ”

“ COURCELLE. ” (47)

DELAUNAY, Louis.

Louis Delaunay ou ~~de~~ De Launay Docteur en médecine était originaire de Bordeaux, France, où il avait épousé Marguerite Crosulette, de Ste. Marguerite, évêché de La Rochelle.

46. Ibid., vol. III, p. 64.

47. Juge et Dél. du Cons. Souv. vol. I, p. 629.

Ses deux enfants Anne et Jeanne naquirent en France et vinrent avec leurs parents résider à Québec avant 1661. (48)

Delaunay est mort avant le 8 octobre 1662, date du contrat de mariage de sa fille Jeanne. Pierre Maillou épousa Anne en 1661.

Le 30 novembre 1662 Jeanne âgée de 21 ans, prit pour époux Jean Delespinasse âgé de 31 ans, fils de Jean Delespinasse et de Martine Bault, de St-André, évêché de Bordeaux. Il signait toujours Jean Lespinasse mais dans Tanguay (49) et ailleurs on trouve de Lespinasse ou Delespinasse. Il était commis au greffe et était le 4e greffier connu de la juridiction de Québec.

Il abandonna cette position pour s'occuper exclusivement du métier d'arquebusier qui payait mieux. Au contrat de mariage il est appelé *armurier* tandis que dans Juge & Del du Cons. Souv. il est intitulé *Maitre arquebusier* qui revient à la même chose. (50)

Le contrat de mariage fut fait devant Audouard Not. Royal, 8 oct. 1662. Par ce document on apprend que Delaunay était décédé à cette date, qu'il avait été Docteur en Médecine, que "*la dite future épouse (Jeanne) a déclaré ne savoir ni écrire ni signer*" et que le Dr Delaunay était une personne de quelque importance dans la ville vu le nombre et l'importance des personnages qui ont signé ce contrat et qui ont assisté au mariage. (51)

Les bans de mariage furent publiés au prosne de la Messe paroissiale les 15, 18 et 22 octobre tandis que le mariage n'eut

48. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, pp. 171-173.

49. Tanguay : Loc. Cit. vol. I, p. 173.

50. Juge & Del. Cons-Souv. vol. I, p. 284—11 oct. 1664.

Roy : Hist. du Notariat au Canada, vol. I, p. 31.

51. Audouard : Greffe, aux Arch. judiciaires, Québec.

lieu que le 30 nov. suivant près de six semaines plus tard. (52)

Le 11 octobre 1664 il est ordonné à Monsieur de la Mothe de payer 49 livres à Jean Lespinasse Me arquebusier pour avoir racommodé les armes de la garnison. (53)

DE LA FONTAINE, Jean.

Jean De la Fontaine—appelé aussi Lafontaine—était fils de Jacques De la Fontaine et de Françoise Leroux, au bourg Pastreily-en-Caux, diocèse de Rouen.

Né en 1681 il étudia la médecine et, devenu chirurgien, vint au Canada et alla se fixer en 1702 à la Pointe-aux-Trembles près de Québec, pour y exercer sa profession. (54)

Le 16 août 1703, il épousa à la Pointe-aux-Trembles, Catherine Hardy, du même endroit, âgée de 17 ans, fille de Jean Hardy et de Marie Poiré. (55)

Avec l'acte de mariage on trouve dans le Régistre de la paroisse la note suivante :

“ Etabli dans cette paroisse l'automne dernier (1702) pour y
“ exercer la chirurgie. Il avait fait la traversée depuis Hon-
“ fleur jusqu'à l'île de Bonaventure avec Mr. Mular, prêtre, ré-
“ collet, qui lui donna un certificat signé de sa main, par lequel
“ il certifiait qu'il avait toujours cru le dit Jean Lafontaine pour
“ être garçon et non marié. ”

Madame De la Fontaine eut trois enfants et est morte le 9 avril 1709, douze jours après la naissance de son dernier.

52. Reg. N.-D. de Québec.

53. Juge, et Dél. du Cons. Souv. vol. I, p. 284.

54. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 287.

55. Tanguay : Loc. Cit., vol. I, p., 299.

Six mois plus tard le veuf convola en secondes nocés à la Pointe-aux-Trembles avec Marie Jeanne Sylvestre, du même endroit, âgée de 23 ans fille de Nicolas Sylvestre, et de Barbe Nepveu. (56)

De ce mariage naquirent deux enfants qui ne vécurent que quelques semaines.

De la Fontaine mourut à Québec le 9 janvier 1712.

La veuve se remaria trois fois.

DE LA GRANGE, Jean Léger.

Jean Léger de la Grange était fils d'Hély de la Grange et de Jeanne de Phelis, de St. André, Bourg d'Abbia, évêché de Limoges (57). Dans son acte de mariage il est dit "*Jean Léger*" dit *Sr de la Grange*, chirurgien, fils d'Hélie Léger, marchand et "de defunte Jeanne de Phélis." Il signa "La Grange." (58).

Né en 1632, il pratiqua la médecine à Québec, où il épousa le trois novembre 1691, Marie Louise Fauvel du même endroit, âgée de 19 ans, fille de Pierre Fauve ou Fauvel et de Marie Parenteau (59).

Ils eurent cinq enfants, des filles dont l'ainée, Geneviève fut religieuse Ursuline sous le nom de St-Louis et est décédée en juillet 1776.

Madame de la Grange a été inhumée dans l'église à Québec, le 13 décembre 1702.

Il y avait un médecin du nom de Léger de la Grange à Champlain en 1700 (60). Il y avait aussi à Québec dans le mois de mars de l'année 1700 un marchand qui s'appelait Jean Léger de la Grange (61).

56. Tanguay: loc. cit., vol. VII, p. 239.

57. Tanguay: *Dict. Généal.*, vol. I, p. 167.

58. Rég. N. D. de Québec, 25 décembre 1691.

59. Tanguay: Loc. Cit., vol. I, p. 228.

60. Tanguay: *Ib.* vol. I, p. 371.

61. Jug. et Dél. du Cons. Souv., vol. IV, p. 401.

DE LA PERLE, Sieur.

Le Sieur De la Perle était chirurgien de l'habitation des Trois-Rivières (62).

DE LA PLANCHE, Jean.

Lorsque Jean de la Planche est arrivé à Québec en 1668 il s'est engagé comme commis apothicaire mais se disait chirurgien (63).

DE LAXADE, Jean Baptiste.

Jean Baptiste de Laxade ou de Laxague était de Bayonne et vint à Québec comme chirurgien du navire *L'Infante Victoire*. Il entra à l'Hôtel-Dieu du P. S. le 28 septembre 1750 et y passa 15 jours.(64).

DE L'ISLE Henry.

Charles Chartier, marchand à Québec, était avec Perthuis, Poisset, Berry, Fauvel etc., à se divertir chez un nommé Lagraisse, marchand de cette ville. Pendant la soirée Chartier s'est amusé tellement que quand le lendemain il a découvert qu'il n'avait plus de cheveux il n'a pu dire ni quand, ni comment ils avaient disparu. Après quelque temps il apprit que Henry DeL'isle, chirurgien à Québec, avait prêté ses ciseaux au sieur Jung. Chartier fit citer le chirurgien devant le juge de la Prevôté, qui condamna ce dernier le 30 mars 1696.

Jung était allé à la guerre contre les Iroquois qui n'auront pas demandé mieux que de le scalper (65).

DELPÈCHE.

Le sieur Delpèche, chirurgien major, avait été à Halifax,

62. Relation des Jésuites, 1637 p. 21.

63. Note de Mr. Philéas Gagnon conservateur des Arch. Jud. Québec.

64. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

65. Jug. et Dél. du Cons. Souv., vol. IV, pp. 28, 36.

N. E., où il a fourni les remèdes nécessaires aux soldats et aux marins français malades dans cette ville.

Le 31 août 1756, le Président du Bureau de la Marine envoya à M. le Marquis le Gouy un ordre en paiement des remèdes fournis par le chirurgien major Delpèche (66).

DE MONTFERRAND, Pierre dit CHEVALIER.

Pierre De Montferrand, né à Paris en 1732 était de la Compagnie de Fonville en 1750 quand il entra le 15 octobre à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec où il demeura pendant dix jours. Le 27 novembre suivant il y revint comme chirurgien et y demeura jusqu'au 4 mai 1751 (67).

DEMOSNY, Jean, père.

C'est ainsi que signait Jean Demosny mais on trouve ce nom écrit: De Mosny, de Mosny, DeMony Demony, Mosny, Mony, Moni. Dans les Annales de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, il est toujours appelé Jean Baptiste de Mosny.

Il était maître-chirurgien en la ville de Québec (68) et chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu du P. S., du même endroit (69). Il était aussi Lieutenant des chirurgiens de cette ville. On lui donne ce titre dans un contrat fait le 8 août 1685 devant Pierre Duquet, notaire, entre la fabrique de Notre Dame de Québec et Claude Bailly a propos de réparations à faire au clocher de la cathédrale (70).

Jean Demosny né en 1643 était fils de Paul Demosny et de Marie Filleul, de Grande, évêché de Lisieux, Normandie (71).

66. Report concern. Can. Arch., year 1905, vol. I, *Orders of the King and Despatches*, p. 231.

67. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

68. Edits et Ordon., vol. II, pp. 74-75.

69. Archives de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

70. Arch. du Séminaire de Québec.

71. Tanguay: Dict. Généal. vol. I, pp. 178-440; vol. III, p. 331.

“ Le 9 janvier 1673, après fiançailles et publication de trois bans de mariage Jean Demosny, épousa Catherine Fol, native de Lions, en Normandie, âgée de 23 ans, fille de Claude Fol, Sieur des Marets, et d'Estiennette Michel de St-André de Fornu-sur-Saulne, évêché de Châlons, Champagne » (73). Ils furent mariés par Louis Ango de Maizerets, curé de Québec. C'était l'unique mariage du mois dans cette ville. Le contrat de mariage fut passé devant Pierre Duquet, notaire, le 31 décembre 1672.

Tanguay, dans le premier volume de son dictionnaire, page 178, nomme sept enfants comme étant issus de ce mariage, tandis qu'à la page 440, sous le nom de Mosny, il n'en mentionne que deux : Marie Angélique et Jeanne Thérèse. Dans le *Régistre de N. D. de Québec*, on trouve les actes de baptême de sept enfants qui ont eu pour mère Catherine Fol et pour père Jean Demosny. Il y avait deux garçons et cinq filles. Le premier-né Jean fut médecin. Catherine à quinze ans épousa un nommé Henri Lamarre. Deux furent religieuses hospitalières à l'Hôtel-Dieu du P. S. à Québec : 1° Marie Angélique, sœur St-Agnès, qui entra au noviciat, le 18 mai 1698, âgée de 15½ ans, prononça ses vœux en 1700 et décéda en 1702 ; 2° Marie Thérèse, sœur Saint-Paul, qui entra en 1705 âgée de 18 ans, prononça ses vœux en 1706 et mourut en 1747 après 42 ans de religion (74).

Dans l'acte de baptême de Madeleine, l'avant-dernière des enfants du chirurgien, née le 22 février 1684, ce dernier est intitulé « *Lieutenant du premier chirurgien du Roy,* » et le

73. Rég. N.-D. de Québec.—Arch. H.-D. du P. S., Québec.—Tanguay: Loc. cit. vol. IV, p. 42.

74. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

parrain est appelé Anthoine Gordoau mais signe Antoine Beaulieu. C'était Gourdeau dit Beaulieu « controleur à la réception des castors au bureau des fermes, de ce pays » (75).

Demosny est venu très jeune dans le pays et fut pendant de nombreuses années chirurgien de l'Hôtel-Dieu du P. S., de Québec. A l'entrée dans cette maison de Marie Angélique Demosny, la Mère Marie Madeleine Hazeur de St-François, alors secrétaire, écrit : « Mademoiselle de Mosny ne payera pas de dot " en considération de ce que feu son père a servi trente ans à " l'Hôpital en qualité de chirurgien-major » (76). Comme il est mort en 1687 il a dû débiter à l'hôpital en 1657 lorsqu'il n'avait que 14 ans.

Il demeura d'abord à la basse-ville, rue Sault-au-Matelot, (77) puis après 1679, à la haute-ville où il occupa une maison située au coin sud-est des rues Buade et Du Fort, dont le site est actuellement occupé par le Bureau de Poste. Après 1679, les actes de baptême des enfants Demosny ne disent plus que le docteur demeurait à la basse-ville.

Celui-ci payait à la Fabrique de N. D. une rente annuelle d'une livre un sol pour l'emplacement qu'elle lui avait concédé, le 22 may 1673 (78), sur le cloître de l'église et sur lequel était bati sa maison. *Le cloître de l'église* était la censive de la paroisse N. D. de Québec, c'était le terrain situé autour de la Cathédrale, au sud-est, au sud et à l'ouest de cet édifice. Ce terrain est occupé aujourd'hui par la statue de Mgr de Laval, le Bureau de Poste, les maisons des rues Buade et de la Fabrique ainsi que par la place devant la Basilique (79).

75. Rég. N.-D. Québec.—Tanguay : Loc. cit., vol I, p. 279.

76. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

77. Arch. judic. de Québec.

78. Livre de Compte de la Fabrique N. D. de Québec, 1656 à 1716, folio 14.

79. Le plan de ce terrain ou censive est aux Archives du Séminaire de Québec.

Les clients n'étaient pas plus généreux à l'égard de leurs médecins au dix-septième siècle qu'ils ne le sont au vingtième. Ainsi Mr. Jean Baptiste Peuvret, sieur de Mesnu, Seigneur de " Gaudarville et Mademoiselle Catherine Nau, sa femme " devaient à Jean Demosny, chirurgien, la somme de soixante- " traize livres pour médicamens qu'il leur a fournis et à leurs " enfants. " Les honoraires n'arrivant pas malgré des invitations réitérées le docteur fit saisir chez Romain Trespagny, le 29 oct. 1676, deux bœufs, la propriété du sieur de Mesnu. Ce dernier fit appel au Conseil Souverain qui déclara que la saisie était nulle et de nul effet mais condamna l'appelant à payer le montant réclamé.

Le 15 mars 1677 Demosny saisit entre les mains de Jean- " Baptiste Morin Rochebelle, Noël Pinguet etc., et autres habi- " tans de la seigneurie de Gaudarville ce qu'ils devaient au sieur " Peuvret de Mesnu tant pour lods et ventes cens et rentes que " autrement.

" La cour a condamné et condamne les dits deffendeurs de " payer et vuidier leurs mains de ce qu'ils doivent chacun en " particulier pour lods et ventes des acquisitions qu'ils ont faictes " dans la dite seigneurie de Gaudarville sur le pied de leurs " contracts d'acquests, en celie du demandeur jusques à la " concurrence de la dite somme de quatre-vingt-traize livres et les frais " (80).

Jean Paul Mahen, de l'Isle et comté de St-Laurent (Isle d'Orléans), devait à Jean Demosny la somme de soixante livres pour soins professionnels et médicaments. Cette dette n'a été acquittée que longtemps après la mort du chirurgien (81).

80. Edits et ordon., vol. II, pp., 74-75, 15 mars 1676. Jug. et Dél. Cons. Souv., vol. II, pp. 88, 115.

81. Jug. et Délib. du Cons. Souv., vol. V, pp., 1039-1048-1049;1055.

Demosny était marguillier en charge de la paroisse N. D. de Québec en 1684-5 et rendit ses comptes le 31 mars 1686. On y voit que le loyer des bancs avait rapporté la somme de 273 livres 10 sols (82). Il était remplacé dans le banc d'œuvre par son collègue et ami le docteur Timothée Roussel qui rendit ses comptes le 30 janvier 1689 "en l'Hôtel de Monseigneur l'évêque." (83).

Deux des clercs du docteur avaient noms Martin et Pellerin; plus bas on lira une copie du brevet que ce dernier a passé avec son patron. Demosny mourut le 29 juillet 1687, âgé de 44 ans et fut enterré dans le cimetière de la paroisse, le lendemain. Son nom est mentionné aux *Arch. du Séminaire de Québec* au sujet d'une « messe basse fondée et à dire tous les ans, le 29 juillet, pour monsieur Moni ».

D'après une lettre de la mère Juchereau de St-Ignace madame Demosny n'est pas restée riche après la mort de son mari (84).

Lorsqu'elle s'adressa à la veuve de défunt Pierre Duquet, de son vivant notaire, pour avoir une copie de son contrat de mariage, elle s'aperçut "que le dit contract avait été signé en la "minutte ny du dit notaire ny des témoins y denommez". Alors elle présenta une requête au Conseil Souverain "demandant de "lui accorder des lettres de supplément pour faire valider son contract." Le conseil décida "que [la signature de Monsieur le "comte de frontenac, lors gouverneur et Lieut. Général pour le "Roy en ce pais, et des personnes considérables qui ont assisté à "la passation du dit contract, avec celles des parties Mesme du "père de la dite Vefve de Mosny seroient suffisantes pour la validité d'iceluy" (85).

82. Livre des délibérations de la Fabrique de N. D. de Québec.

83. Ibid.

84. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec.

85. Jug. et Délib. du Cons. Souv., vol. III, p. 247.

Voici copie de ces signatures :

« Demosny, Catherine Fol, Fol des Marets, Louis Buade Frontenac, Bazire, Varnier, D Comporté, Marie Bazire, Du Challoy. Roger Bellettre, Daumont, Geneviève Macart, Magdelaine Daumont, Raudin, Louise de Mousseaux, Elizabeth Auber, Marie de la Garainne, N. Gauvreau, P. Nolan, Daumont St Luson (86).

En janvier 1691, quatre ans après la mort de son époux Madame Demosny convola en secondes noces, à Québec, avec Claude Chasle, âgé de 43 ans, fils de Charles Chasle et de Françoise Peignier de Ste Foy, évêché de Chartres, et veuf de Andrée Lépine. Chasle était père de huit enfants dont quatre étaient mariés, deux morts et deux à la maison (87). Tanguay, (vol. III, p. 36), ignore tous ces enfants excepté le premier-né.

Madame Chasle eut deux enfants dont le premier ne vécut que deux ans; l'autre fut ordonné prêtre en 1717 et mourut curé de Beaumont en 1754 (88).

“ Claude Chasle, au nom de sa femme Catherine Fol veuve
“ de Jean Demosny reclama de Jeanne Siméon devant le Conseil
“ Souverain la somme de quarante livres pour pensements et
“ médicaments faits et fournis par son defunt mari à defunt Jean
“ Jobin et Jeanne Siméon sa veuve et femme de Jacques
“ Laberge. ”

“ Les partyes ont été renvoyées hors de cours ” (89).

86. Rég. N.-D. de Québec.

87. Tanguay : Loc. cit. vol. I, p. 121, vol. III, p. 36.

88. Tanguay : Loc. cit. vol. I, p. 22.

89. Jug. et dél. Cons. Souv., vol. III, p. 1047, 8 août 1695.

Catherine Fol devint veuve de nouveau à la mort de Claude Chasle, qui arriva le 8 aout 1698. (90) En 1699 le sieur Thibierge paya trente livres pour le service anniversaire de Chasle. (91) Ce Thibierge était le gendre de Chasle.

D'après les Annales de l'Hôtel-Dieu du P. S. Madame Demosny aurait été en vie en 1706 mais voici copie de son acte de sépulture qui prouve le contraire. " Le huitième jour de décembre mil sept cents a été inhumée par moi soussigné prêtre du séminaire de Québec, faisant les fonctions curiales, dame Catherine Folle, veuve en seconde noces de Claude Chasle, bourgeois de cette ville, âgée d'environ soixante ans, dans le cimetièrre de cette paroisse, après avoir reçu les sacrements de pénitence viatique et d'extrême onction, en présence de Jean et de Jacques Michelon. "

" POCQUET, ptre. " (92)

C'est la seconde femme de Jean-Baptiste Demosny, fils, qu'on a pris à l'Hôtel-Dieu pour la veuve Jean Demosny.

Le 25 juin 1733 entra à l'Hôtel-Dieu du P. S. à Québec, un J. B. Mosny, âgé de 23 ans, qui y mourut le 26 juillet suivant. (93)

Voici copie du brevet qui fut passé entre Jean Demosny, chirurgien et son élève Ignace Pellerin.

" Pardevant Romain Becquet, notaire royal, etc., furent présents en leurs personnes pierre Pelerin Sieur de St Amant Bourgeois de cette ville, et Louise de mousseaux sa femme de luy bien et deuement autorisée pour l'effet des présentes, y demeurant lesquels pour le profit faire de Ignace Pelerin leur fils aagé de

90. Tanguay : Loc. Cit.—vol. III, p. 36.

91. Livre des délibérations de la Fabrique N.-D. de Québec.

92. Reg. N.-D. de Québec.

93. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S.

“ dix sept ans ou environ, ont recognu et confessé Bailé et mis en
“ apprentissage du jour de Saint Martin dernier passé jusques à
“ trois ans après ensuivant finis et acomplis, à et avec le sieur
“ Jean de Mosny M^e chirurgien ez cette ville y demeurant et lieu-
“ tenant du premier barbier et chirurgien du Roy ez ce pais a ce
“ present et acceptant, qui l’a pris et retenu pour son aprenty pen-
“ dant le dit temps, auquel durant Iceluy il a promis et promet
“ monstrar et enseigner a son pouvoir le dit art et metier de chirur-
“ gien et tout ce dont il se mesle et d’icelluy, lui fournir et livrer
“ son vivre de boire et manger avec luy, feu, lit et hostel, et le
“ traiter doucement, humainement, comme il appartient. Les
“ dits Bailleurs ses pere et mere l’entretiendront de tous ses
“ habits, linges et chaussures, pendant le dit temps, en faveur
“ duquel présent apprentissage les parties ont convenu et accordé
“ ensemble a la somme de deux cents livres, sur laquelle somme le
“ dit sieur de Mosny a recognu et confessé avoir eu et reçu prece-
“ dent ce jour des dits bailleurs la somme de cent livres, sy comme
“ etc, dont etc, quittant, etc, et le surplus montant pareille somme
“ de cent livres, les dits bailleurs ont promis, seront tenus et s’obli-
“ gent solidairement l’un pour l’autre et aux renonciations requi-
“ ses, bailler et payer au dit sr de Mosny preneur ou au porteur des
“ présentes en sa maison en cette ville, d’huy en dix huit mois pro-
“ chains venant, a ce faire était present le dit aprenty qui a agréé
“ le present aprentissage, a promis servir le dit preneur son maistre
“ au dit art et mestier de chirurgie et toute autre chose licite et
“ honneste qu’il luy commandera, bien et fidèlement luy obéir,
“ faire son profit, éviter son domage, l’en avertir s’il vient a sa
“ cognaissance, sans s’absenter ny aller ailleurs servir pendant le
“ dit temps, et en cas de fuite ou absence les dits bailleurs ses
“ père et mère le promettent chercher et faire chercher par la ville
“ et banlieu du dict Quebecq, et le ramener sy trouvé, le preneur,

“ pour parachever le temps qui pourra rester de son dit présent
“ apprentissage, et sy l’ont les dits bailleurs ses pere et mere plenny
“ et certifié de toute loyauté, fidélité et prud’homme, car ainsy a
“ esté le tout convenu et accordé entre les parties, promettant etc et
“ obligeant etc. le dit preneur en droit soy et les dits bailleurs et
“ aprenty sollidairement l’un pour l’autre et, renonçant etc. faict et
“ passé au dit Quebecq estude du dit notaire, l’an mil six cent
“ soixante seize après midy le quatrième jour de mars, en presence
“ de Jean Baptiste Montgaudon sieur de Bellefontaine et de
“ Jacques Martin cleric, demeurant au dit Quebecq tesmoins qui
“ ont signé avec les dits sieur de Mosny, Louise de Mousseaux,
“ Ignace Pelerin et notaire, et a le dit sieur de St Amant déclaré
“ ne sçavoir escrire ny signer de ce requis suivant l’ordonnance.

“ Demosny ”

“ louise de mousseaux ”

Ignace Pellerin

Montgaudon

Martin

Bellefontaine

Becquet

On ne sait si Demosny a étudié en France ou s’il a été l’élève de Jean Madry qui avait le droit de conférer des titres en médecine et qui est mort en 1669 quand Demosny avait vingt six ans.

DEMOSNY, Jean, fils.

Jean Demosny l’ainé des enfants du maître chirurgien Jean Demosny et de Catherine Fol, est né à Québec, le 12 juin 1674, et y épousa le 18 janvier 1701, Julienne Buisson ou Bisson, âgée de 17 ans, fille de Michel Buisson, de St-Côme, (contre-maître de la ferme de l’Ile-Jésus) et de Suzanne Delicerace. (94)

Deux enfants naquirent de ce mariage, le premier n’a vécu que

94. Tanguay : Dict-Généal., vol. III, p. 331 ; vol. I, p. 54.

six semaines et la dernière n'avait que deux mois quand on enterra sa mère, la veille de Noël 1702.

En 1704, à Québec, Demosny prit pour seconde femme Marie-Louise Albert, fille de Guillaume Albert. Ils eurent sept enfants dont six survécurent à leur père qui est décédé à Québec le 11 juin 1715. (95)

Dans l'*Annuaire de l'Hôtel-Dieu du P. S.* de Québec pour l'année 1910, le nom de Jean Demosny, fils est parmi ceux qui ont été médecins de cette maison.

Le 8 septembre il "certifie qu'il a pansé u nommé pierre Jole de deux plaies une sur le nez et l'autre sur la partie supérieure et "antérieure du pariétal."

" J. Demosny "

" Maître chirurgien-lieutenant

" de Mr Felix, premier chirurgien du Roy." (96)

Voici copie d'un reçu qu'il a donné :

" J'ay reçu de Mons. Charles Normand la somme de cinq livres pour un raport de la visite de deffunt son père après exhumation fait à Québec ce 15 octobre 1706."

" J. DEMOSNY. " (97)

Le defunt susdit était " Jean Normand ou Le Normand, qui avait été trouvé mort dans son désert à la Canardière, le 24 juillet 1706. Il avait fait ses dévotions depuis un mois environ." (98)

95. Tanguay : Loc. Cit. vol. III, p. 331.

96. Arch. Judiciaires, Québec.

97. Archives Judiciaires. Québec.

98. Reg. N.-D. de Québec, 25 juillet 1706

* *Desert*: Terre qui a été défrichée; terre essartée.

Un des fils de Demosny, Jean Baptiste, âgé de 23 ans, entré le 25 juin 1733, à l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec y mourut le 26 juillet suivant et, fut enterré dans le *cimetière des pauvres* qui était situé où est aujourd'hui la rue Charlevoix. (99)

Tanguay donne le nom de Jean Charles à ce jeune homme.

Jean Demosny fils était un des créanciers de Jean Paul Maheu, de l'Île et comté de St-Laurent, (l'Île d'Orléans). (100)

En septembre 1710 devant la Prévoté de Québec " Patris " Freinche irlandais de nation capitaine commandant le navire *La Bellebrune* mouillé en la rade de Québec est condamné à payer " à Jean Cheneleau matelot de *La Concorde* par provision la " somme de trente livres pour ses aliments et médicaments. "

" Demosny et Gaspard Emery, chirurgiens avaient visité le 31 " aoust la personne du dit Cheneleau et avaient fait un rapport. " (101)

Demosny était marchand aussi bien que chirurgien et en cette qualité il eut un procès avec François Gaillard capitaine du navire *l'Heureux Retour* à propos d'une barrique d'eau de vie et d'un ballot de amcrhandise que Gaillard negligea de lui livrer. (102)

Demosny avait une belle écriture. (103)

DENEAU.

Le 8 avril 1733 a été inhumé dans le cimetière de Beauport, près de Québec, " Marie Anne Deneau, fille du sieur Deneau cyrurgien " demeurant à Québec. " (104)

99. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

100. Juge & Dél. du Cons. Souv. vol. V, p. 1049.

101. Reg. de la Prévoté de Québec sept 1, 1710.

Juge & Dél. du Cons. Souv. vol. VI, p. 109.

102. Juge & Dél. du Cons. Souv., vol. VI. pp. 485-491-503-512-533.

103. Reg. de la Prévoté, 19 août, 1912.

104. Langevin : Notes sur les Arch. de N.-D. de Beauport, p. 161.

“ Deneschaud, chirurgien, natif de St-Jovin (Savin), près de
“ Blaye, Diocèse de Bordeaux, lequel nous a dit qu'en exécution du
“ règlement du Roy du cinq juin mil sept cent dix-sept, il a subi
“ l'examen devant les sieurs Fontanelle et Puiperoux, maîtres chi-
“ rurgiens jurés et examinateurs au présent siège, pourvus de
“ commission de son Altesse Sérénissime Monseigneur l'Amiral,
“ pour examiner ceux qui voudront s'embarquer sur les navires
“ marchands, en qualité de chirurgiens suivant l'attestation des
“ dits sieurs Fontanelle et Puiperoux, qu'il nous a représentée
“ datée du vingt neuf mars dernier, de eux signée, par laquelle ils
“ déclarent et certifient que le dit deneschaud a une suffisante
“ expérience et capacité pour être reçu et embarqué en qualité de
“ chirurgien pour les voyages de long cours sur les navires mar-
“ chands, et comme il est dans l'obligation de faire enregistrer la
“ dite attestation au Greffe du présent siège, il requiert que nous
“ en ordonnions l'enregistrement, sur quoy faisant droit de la ré-
“ quisition ci-dessus, nous ordonnons du consentement du dit Sub-
“ stitut du Procureur du Roy que la dite attestation ci-dessus énon-
“ cée sera enregistrée ès registre du Greffe du présent siège pour
“ y avoir recours quand besoin sera, et permis au dit sieur denes-
“ chaud de s'embarquer en la dite qualité de chirurgien, sur les
“ navires marchands, pour les voyages de long cours, et ce Re-
“ quérant le dit substitut du Procureur du Roy, nous avons pris et
“ reçu le serment du dit deneschaud, moyennant lequel la main
“ levée au cas requis, il nous a promis et juré de s'acquitter fidèle-
“ ment et en conscience des dites fonctions de chirurgien dans les
“ vaisseaux, sur lesquels il sera embarqué en la dite qualité, pour
“ les voyages de long cours et autres et d'exécuter les ordonnances
“ et règlements de sa Majesté rendus à ce sujet, ce qu'il a promis
“ faire, dont luy avons octroyé acte, pour luy valoir et servir ainsy
“ qu'il appartiendra. Donnant en mandement etc. Fait à Marennes

“ le dit jour et an que dessus par nous Lieutenant Général susdit.

Signé: “ Guillet Lortie petit fief, de Neschaud, et Marquard, Greffier.” Et à côté est écrit: “ Taxé trois livres les deux tiers au Procureur du Roy, la moitié au greffier. ”

“ Expédition quarante sols ”

“ papier deux sols ”

“ MARQUARD Gr. ”

“ Scellé reçu 5 s. ” (106)

“ Vu par nous soussigné chirurgien Major de l'Amirauté de Guienne de cette ville. Bordeaux cinq may mil sept cent cinquante (?) un.”

“ Rolloy ” ?

“ F. Lonou ” ?

Le docteur Jacques Dénéchaud arriva à Québec en 1752, où quatre ans plus tard, le 17 novembre il épousa *Angélique Gastonguay*, âgée de 25 ans, fille de Jean Baptiste Guay, dit Gastonguay, menuisier de cette ville, et d'Angélique, Catherine Le Normand. (107) La bénédiction nuptiale fut donnée par Mr. J. F. Récher, curé. Antoine Briault, chirurgien de la marine et Nicolas Ménéclier étaient les témoins du marié. (108) Ménéclier était aussi appelé Menellier de Montrochon; “ c'était un ancien capitaine des gardes du domaine du Roy. ” (109)

La *Biographie de la Famille Dénéchaud* publiée à Québec en 1895 par E. D. dit que cinq enfants naquirent de ce mariage, c'est une erreur il en naquit sept, voici leurs noms et les dates de leur naissance.

106. Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.

107. Tanguay: loc. cit. vol. IV, p. 387.

108. Reg. Notre-Dame de Québec.

109. Tanguay: Dict. Gén. vol. V, p. 599.

Jean Jacques, 1757; Antoine Charles, 1759; Marie Angélique, le 13 décembre 1760; Jacques Paul, 1762; Marie Françoise, 1764; et enfin le 8 mars 1768 Charles Denis et Claude. (110)

Tanguay dit que Marie Angélique est morte et a été enterrée à Charlesbourg en 1761. (111) En effet dans le Régistre de cette paroisse on trouve l'acte mortuaire dont voici copie.

“Le 14 novembre mil sept cent soixante et un a été inhumée dans
“ le cimetièrre de cette paroisse par nous missionnaire de charles-
“ bourg angélique âgée de *dir* mois morte d'hier fille d'*antoine*
“ *nechaud* et d'*Angélique gay* sa femme paroisse de Québec. Ont
“ été présents à son inhumation Louis Jean Godon et Louis jaque
“ qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce requis suivant l'ordon-
“ nance. ”

“ MORISSEAU. ” (112)

Nous ne savons pas pourquoi cette enfant a été enterrée à Charlesbourg. Malgré cela il y avait en 1770 au pensionnat des Dames Ursulines à Québec, “ une Angèle Dénéchaud fille de Jacques Dénéchaud, chirurgien, et d'Angèle Gastonguay. ” (113)

Charles Denis fut ordonné prêtre le 25 mai 1793. En 1795 il alla à St-Joseph de Deschambault dont il fut le curé pendant quarante-deux ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Le samedi, 8 avril 1837, il vint à l'Hôtel-Dieu, Québec, faire visite à son ami Mr Desjardins le chapelain; il dina avec lui et tomba malade presque aussitôt après. Malgré tout ce qu'on put faire il ne vécut que quatre jours et décéda mercredi le 12 avril. Ses paroissiens firent des démarches pour ramener au milieu d'eux la

110. Reg de Notre-Dame de Québec.

111. Tanguay : Dict. Gén. vol. III, p. 338.

112. Rég. de Charlesbourg près Québec.

113. Hist. des Ursulines de Québec, vol. III, p. 213.

déponille mortelle de leur bien aimé curé, mais il fut décidé autrement et on l'enterra à l'Hôtel-Dieu, à côté de son père dans la chapelle St-Antoine. (114)

Claude paraît être le seul des enfants de Dénéchaud qui se soit marié. " Il épousa en premières noces mademoiselle *Delorme* de " St-Hyacinthe, qui mourut un an après, sans lui laisser d'enfants. " Par ce décès il devint propriétaire d'une grande partie de la seigneurie de St-Hyacinthe, dont il rendit la moitié à la famille " *Delorme*. "

" *Claude Dénéchaud* convola en secondes noces en 1808 avec " mademoiselle *Marie Adelaïde Gauvreau*, fille de Mr Louis Gauvreau, ancien député du comté de Québec sous l'Union et riche " marchand importateur. De ce mariage naquirent plusieurs enfants, trois garçons et quatre filles survécurent à leur père. "

(115)

Claude Dénéchaud s'occupa de politique et aussi de commerce. Il représenta la Haute Ville de Québec dans la Chambre d'Assemblée du 18 juin 1808 au 24 mai 1820. (116)

Il se rangea parmi les bureaucrates du côté du Gouverneur et des anglais et fut très mal vu par ses compatriotes à cause de cela. Ils l'accusaient d'être le chef des *chouayens canadiens*. (116a)

Ils avaient un autre grief contre lui: il était franc-maçon. En 1801 il était Grand Trésorier de la Grande Loge du Bas-Canada;

114. Arch. Hôtel-Dieu du P. S. Québec.

115. Biographie de la Famille Dénéchaud par E. D. p. 8.

116. Desjardins: Guide parlementaire historique de la Province de Québec, page 138.

116a. *Chouayen* — « Bureaucrate; ami du gouvernement. Ainsi désignait-on de 1800 à 1837 les amis du gouvernement ». Dionne: « Le parler populaire des Canadiens-Français », p. 150.

mais il était alors franc-maçon depuis plusieurs années. (117)
En 1812 il fut élu Grand Maître de la Grande Loge du Bas-Canada pour l'année suivante. Il succédait à Son Altesse Royale le duc de Kent. (118)

Le 3 janvier 1820 il fut nommé Grand Maître Provincial pour les districts de Québec et des Trois-Rivières, par Augustus Frederick de Brunswick, Lunenburgh Duc de Sussex Grand Maître des francs-maçons d'Angleterre. (119) A la page 158 de l'ouvrage déjà cité Graham donne le portrait de Claude Dénéchau portant tous ses insignes maçonniques. Au-dessous se lit la légende suivante: "*The Hon. Claude Denechau, Prov. Grand Master of United Ancient Free Masons of Lower Canada, A. D. 1813-1822; District Grand Master of Quebec and Three Rivers 1823-1836.*"

Il n'avait aucun droit au titre d'*honorable*. "Il était présent le 14 août 1805 à la pose de la première pierre du *Union Hotel Coffee House and Assembly room* par l'hon. Thomas Dunn, Président (?) du Bas Canada et Administrateur du Gouvernement, assisté par William Holmes, M. D.,—D. G. M. de la "société des francs-maçons." (120)

Cet Hotel *Union*, situé au coin des rues Ste-Anne et du Fort devint plus tard l'hotel St-George et est occupé aujourd'hui par M. Morgan, tailleur.

Ont rouvé le nom de Claude Dénéchaud dans la liste des abonnés du *Journal de Médecine de Tessier*.

Comme franc-maçon il a assisté "le 15 novembre 1827 à la

117. Graham John, H: *Outlines of the history of Freemasonry in the Province of Quebec*, 1892, p. 141.

118. Graham: *Loc. Cit.* p. 144, où l'on trouve son adresse d'inauguration.

119. Graham: *Loc. Cit.* p. 154.

120. *The Quebec Daily Mercury*, 17 août 1805 p. 261 ; aussi le 4 juillet 1900

“ pose de la première pierre du monument à Wolf et à Montcalm
“ par le gouverneur en chef dans le jardin attenant au vieux châ-
“ teau. ” (121)

Claude Dénéchaud s'occupa aussi du commerce et amassa une fortune dont il perdit la plus grande partie. Il acheta la seigneurie de Berthier et alla résider au manoir où il mourut subitement dans la nuit du 30 octobre 1836. Depuis quelque temps il avait abandonné la franc-maçonnerie et s'était reconcilié avec l'église.

Marie François, deuxième fille du docteur, âgée de 21 ans, est entrée à l'Hôtel-Dieu du P. S. le premier juin 1786. Le 27 novembre suivant elle revêtit l'habit religieux en qualité de sœur de chœur, sous le nom de Sœur Des Anges. La révérende Mère Geneviève Parent de St-François étant supérieure. La cérémonie fut présidée par Mgr Hubert, évêque d'Almire, coadjuteur de Québec, assisté des MM. Jean Roy et Jos. Plessis, prêtres. Le révérend père Louis Glapion fit le sermon.

Sœur Des Anges découvrit avant longtemps qu'elle n'était pas dans sa vocation et quitta le saint habit le 21 avril 1787. Elle retourna chez son père, avec qui elle demeura jusqu'à la mort de celui-ci “lui assurant ainsi une heureuse vieillesse.” Elle vécut jusqu'à un âge avancé. (122)

Jacques Dénéchaud était chirurgien et apothicaire. Nous avons raison de croire qu'il avait son apothicairerie à l'Hôtel-Dieu dont il a été chirurgien de 1769 jusqu'à sa mort. Il était aussi médecin de la Communauté.

Madame Dénéchaud a été enterrée à Québec le 29 juin 1782 à l'âge de 51 ans. (123)

121. Gazette de Québec : No. 3800—15 novembre 1827.

122. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec.

123. Tanguay : Loc. Cit. vol. III, p. 338.

Le docteur demeurait alors au commencement de la rue St-Jean, du côté sud. (124) Il y demeurait encore en 1791 et avait pour voisin un nommé Germain Deblois. (125) Plus tard il acheta une maison sur la rue Couillard où il alla résider et où il est mort. Il laissa cette maison à sa fille Marie Françoise.

Le docteur était un homme qui gérait avec habileté non-seulement ses propres affaires mais aussi celles qu'on lui confiait. Il ne dédaignait pas avoir recours aux tribunaux pour se faire payer ses honoraires. Aux *Archives judiciaires à Québec* on trouve que le 23 décembre 1756 il réclame de la succession de la veuve Flaman la somme de neuf livres pour soins donnés à celle-ci.

Le 30 mars 1758 il demande que la dame Robineau soit obligée de lui payer pour soins et remèdes la somme de 13 livres 10 sols.

Cette dame avait eu un mal de gorge et entre le 3 janvier et le 15 février avait été saignée quatre fois. (126)

En 1778 un Mr. Delzenne annonce qu'il a deux maisons à vendre et dit : " Qu'il faut s'adresser à Mr Dénéchaud, chirurgien " en cette ville, qui est chargé par le propriétaire d'en faire la " vente. " (127) En 1787 il fait saisir les biens meubles et immeubles de Joachim Primault et fils et de Hector McCauly. (128)

Il était exécuteur testamentaire du sieur Barthelmi Cotton et comme tel il saisit, le 17 septembre 1788, les biens meubles et immeubles de Jacques Chevalier et de sa femme ainsi que ceux de Joseph Dussault et de sa femme. Ces biens consistaient en maisons situées rue Mont Carmel, Québec. (129)

124. Gazette de Québec, No. 937 ; annonce la vente d'un terrain.

125. Gaz. de Québec, 6 janvier 1791—No. 1327. 7e colonne.

126. Arch. Judiciaires, Québec.

127. Gaz. de Québec : No. 679 ; 3 sept. 1778.

128. Gaz. de Québec : Nos. 1124-1133-1154.

129. Gaz. de Québec : No. 1222 ; 15 janvier 1789.

On le mentionne encore dans une annonce de vente d'une maison située sur la rue St-Jean. (130)

Le docteur Dénéchaud fut le dernier français attaché à l'Hôtel-Dieu comme médecin. On y voit son portrait. Il aimait beaucoup cette institution où il avait passé une grande partie de sa vie et dont il fut le bienfaiteur.

Ainsi il donna une fois aux religieuses de cette maison la somme de cinq cents piastres pour réparer leur chapelle. Une autre fois il leur donna un billet, de cent livres, cours de cette province, qui lui était dû par Félix Têtu, notaire de cette ville. (131)

Un autre notaire bien connu. Louis Etienne Rageot, lui devait 150 livres qu'il n'a jamais pu lui payer. (132)

Le docteur Dénéchaud est mort le 25 sept. 1810 âgé de 82 ans, et fut inhumé à l'Hôtel-Dieu dans la chapelle St-Antoine, côté de l'épître.

Dans son testament fait le 21 janvier 1810, devant R. Lelièvre et J. H. Plante, notaires, il ordonne qu'après sa mort un *Libera* soit chanté sur son corps à l'église paroissiale et qu'ensuite on le transporte à la chapelle de l'Hôtel-Dieu où il doit avoir son service et être inhumé.

Il laissa à l'Hôtel-Dieu ses instruments et ses remèdes moins ceux que sa fille désirait garder.

A sa fille unique Marie Françoise il lègue l'emplacement et la maison qu'il occupait avec tous les meubles y contenus.

Il donne la jouissance et l'usufruit de ses autres biens meubles et immeubles à sa dite fille, à Messire Charles Denis Dénéchaud et à M. Claude Dénéchaud ses trois enfants.

130. Gaz. de Québec: No 1280; 18 février 1790.

131. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

132. Roy: Hist. de la Seigneurie de Lauzon, vol. III, p. 158.

Il donne la propriété de ses biens aux enfants de son fils Claude. Le docteur Morin parlant du docteur Dénéchaud dit : " Il était " un homme de génie plaisant par la douceur de sa conversation ; " il assistait avec bonté ses malades et possédait des qualités qui " feront toujours chérir sa mémoire. " (133)

Il y avait à Québec en même temps que le Docteur un autre Dénéchaud qui était apothicaire au Collège des Jésuites et qui en 1765 est allé s'établir en France. (134)

Je n'ai pas trouvé le nom de ce dernier dans les *Relations des Jésuites*.

DE NEVERS, Simon Jean.

Simon Jean de Nevers, appelé aussi Tenevert dit Brantigny, fils d'Étienne de Nevers et d'Anne Hayot, naquit à Sillery, près de Québec, le 27 décembre 1667.

Il eut pour épouse Madeleine Tousignan, née en 1672, fille de Pierre Tousignan dit Lapointe et de Marie Madeleine Philippe.

De Nevers était chirurgien dans la compagnie de Monsieur de Valrennes, établi à Lotbinière. (135)

Guillaume de Nevers, notaire, frère du médecin demeurait à Lotbinière en 1693 en même temps que ce dernier. (136)

Le docteur de Nevers a été inhumé le premier novembre 1742 à Lachenaye et sa femme le 25 mai 1756, à Québec. (137)

DENGLADE, Jean.

Voir *Danglade*.

133 Morrin Jos : Discours d'ouverture de l'École de Médecine à Québec page 22.

134. Hist. des Ursulines de Québec, vol. III, p. 213.

135. Tanguay : Dict. Généal ; vol. I, pp. 179—571 ; vol. III, p. 339.

136. Roy : Hist. du notariat au Canada ; vol. I, p. 162.

137. Tanguay : Loc. Cit.

DERIGNY, Sieur.

Voir Chatelain Antoine.

DEROGE, Pierre.

Sergent et chirurgien.

Voir Rogé, Pierre.

DESCHAMPS, Guillaume.

Guillaume Deschamps, de Honfleur, était chirurgien et Lieutenant du premier barbier-chirurgien du Roy.

En 1605 il vint en Acadie avec Champlain et passa à Port Royal l'hiver 1605-6.

Champlain le mentionne. Il dit : " Nous nous en retournâmes à " notre habitation, où nous trouvâmes de nos gens malades du " mal de la terre Le Scorbut, mais non si grièvement qu'en l'isle " S. Croix, bien que de 45 que nous estions il en mourut 12, dont " le mineur fut du nombre, et cinq malades, qui guérirent le prin- " temps venant. Notre chirurgien appelé des Champs, de Hon- " fleur, homme expert en son art, fit ouverture de quelques corps, " pour voir s'il reconnoistrail mieux la cause des maladies que " n'avoient fait ceux de l'année précédente. Il trouva les parties " du corps offencées comme ceux qui furent ouverts en l'isle S. " Croix, et ne peut on trouver remède pour les guérir non plus que " les autres. " (138)

DESCLAUDE, Pierre.

Pierre Desclaude, né en 1736 près de Fougères, France, vint à Québec en 1757 sur la frégate *La Fortune* comme aide-chirurgien. Il tomba malade en arrivant et fut transporté à l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec où il est mort le 10 août de la même année. (139)

138. Œuvres de Champlain, édition Laverdière—vol. I, Chap. XI. p. 80
139. Reg. de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec.

Dans le registre de l'Hôtel-Dieu il est appelé Pierre Deslaude, tandis que dans l'acte de sépulture on lit Desclaude.

“ En 1757 les vaisseaux de France apportèrent une quantité de “ malades dont un grand nombre affectés d'une fièvre contagieuse “ virulente qui tua, entre autres, deux religieuses hospitalières de “ l'Hôtel-Dieu du P. S. ” et probablement ce pauvre aide-chirurgien. (140)

DES CORBIÈRES, Claude.

Claude Des Corbières appelé par Tanguay, Claude Petiot des Corbières (141) était chirurgien à Québec où il était présent, le 8 janvier 1660, au contrat de mariage du docteur François Fortin et de Marie Joliet. (142)

Des Corbières était à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, le 9 février 1664. (143) Le même jour il paraissait devant le Conseil Souverain comme arbitre avec “ Jean Madry Maistre chirurgien et “ Lieutenant du premier barbier chirurgien du Roy, ” dans une cause où Annet Goumin “ Maistre chirurgien de Québec ” réclamait de Jean Maheust “ pour pensemens et médicamens ” la somme de 476 livres. Le Conseil a ordonné “ que les dicts arbitres s'assembleront et donneront par escript leur rapport sur les articles “ des partyes et memoires présentez pour en cas de contestation “ entre eux estre reiglez par le dit sieur giffard medecin ordinaire “ du Roy. ” (144)

Le 19 juillet de la même année, 1664, Des Corbières était à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec. Le même jour il fut condamné par

140. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec.

141. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, p. 477.

142. Tanguay : Loc. Cit. vol. I, pp. 236-477.

143. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

144. Juge & Dél. du Cons. Souv., vol. I, p. 116.

le Conseil Souverain à payer à Gilles du Tertre, dit La Casse la somme de quatre livres dix sols. (145)

DES COURBIERES.

Des Courbières était chirurgien à Sillery en 1662. (146)

Il y avait en même temps à Québec un chirurgien appelé Claude Des Corbières ou Claude Petiot des Corbières. (147) Il est possible que les deux soient la même personne.

DESCOUT, Sieur.

Le sieur Descout était chirurgien à l'Île Royale en 1744. Il avait demandé qu'on le mette en demi-solde. Le Président du Bureau de la Marine écrivant à M. Duquesnel, à l'Île Royale, le 17 avril 1744 lui dit : " le chirurgien *Descout* ne peut être mis en " demi solde cette année. " (148)

DESMARETS, Elie.

Elie Desmarests était chirurgien de la fregate *Le Marchand*. Né en 1737 il mourut le 13 mai 1759, aux Trois-Rivières. (149)

DENOUHES, Pierre.

Pierre Desnouhes ou Denoux était fils de Pierre Desnouhes et de Jeanne Morineau, de la paroisse de Salles, diocèse de Poitiers. Né en 1691, il épousa à Québec le 21 octobre 1728, Marie Joseph Maillou, âgée de 27 ans, fille de Joseph Maillou Des Moulins et de Louise Achon, et veuve depuis treize mois de Jean Ponce Méric, " Maistre " chirurgien à Québec. (150)

145. Juge & Dél. du Cons. Souv., vol. I, p. 241.

146. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, p. 187.

147. Tanguay : Loc. Cit. vol. I, p. 477.

148. Rapp. sur les Archives du Canada, 1905, vol. I, Ordres du Roi & Dépêches, p. 31. Edition Anglaise.

149. Tanguay : Dict. Généal., vol. III, p. 384.

150. Tanguay : Dict. Généal. vol. III, p. 386 ; vol. I, p. 405.

On trouve dans l'acte de mariage: " Nous Etienne Boullard
" vicaire général de ce diocèse au siège vacant, et curé de cette
" ville avons accordé la dispense de trois publications de bans sa-
" chant qu'il n'y a aucun empêchement de mariage entre etc. "
(151)

Huit enfants naquirent de ce mariage dont six moururent en
bas âge.

Le docteur Desnouhes demeurait à Québec, rue Sault-au-
Matelot, où il est mort le 30 septembre 1747. Sa veuve a été en-
terrée le 16 novembre 1760 dans le cimetière de l'Hôpital Géné-
ral. (152)

Ce qui suit est la copie d'un certificat donné par lui.

" Pierre Desnouhes, chirurgien de Québec, certifie qu'il a été
" appelé le 23 juillet 1732 pour voir la femme du sieur Corneille,
" navigateur de cette ville qui m'a déclaré avoir reçu plusieurs
" coups de batton, ce qui est vrai. Un coup sur l'œil droit avecq
" petite excoriation et un autre sur le front avecq contusion et un
" autre au rayon au coude du bras avecq meurtrissure. Elle était
" grosse de quatre mois, pour cet effet je luy ai fait une saignée.
" Elle a guéri de ses coups. Fait à québec ce 1er avril 1732. "

" DESNOUHES " (153)

Le 10 juillet 1732, Desnouhes reclamait du sieur Parisien de-
vant la Prévosté de Québec la somme de " 13 livres pour traite-
" mens et medicamens. " (154)

Desnouhes était médecin de 1734 à 1736 à l'Hôpital Général où
on écrivait son nom ainsi: *Desnoux*. (155)

151. Reg. N.-D. de Québec.

152. Arch. Hôp. Gén. Québec.

153. Arch. Judiciaires, Québec.

154. Ibid.

155. Arch. de l'Hôp. Gén., Québec.

DESTRAMPES, Jean Baptiste.

Jean Baptiste Destrampes, chirurgien était fils de Pierre Destrampes et de Bertrande Saillant, de Bordes, diocèse de Comminges. Il épousa à Québec le 6 juin 1752 Geneviève Françoise Buron, âgée de 18 ans, fille de Noël Buron et de Catherine Marie Michelin de Québec.

Ils eurent cinq enfants tous baptisés à l'Île du Pas où demeurait le docteur. Il y était en janvier 1751. (156)

DETAILLEUR, Joseph.

Joseph Detailleur était chirurgien de l'Artillerie et en 1783 demeurait à Québec où il est mort et où il a été enterré au cimetière de la rue St-Jean (the old cemetery) le 4 septembre 1785. (157) Il était aussi médecin de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, (158) en 1784.

DE TRACOLLE, Blaise.

Blaise De Tracolle était médecin et fut enterré à Québec le 30 octobre 1665. (159)

DEURSOT, Pierre.

Chirurgien qui était à Québec en 1643. (160)

DIDELET, Jean Louis.

Chirurgien, était à Québec en 1666. (161)

-
156. Tanguay : Dict. Généal. vol. III, p. 402 ; vol. II, p. 507.
157. Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.
158. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec. Voir Dr Bowman, p. 74.
159. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 193.
160. Arch. Judiciaires, Québec.
Note due à l'obligeance de M. Philéas Gagnon Conservateur des Archives.
161. Arch. Judiciaires, Québec.
Note due à l'obligeance de M. Ph. Gagnon.

DIEHL, Peter, M. D. Edimbourg, M. R. C. S. L.

Peter Diehl était le fils de John Justus Diehl, marchand, et de Phoebe Arnoldi fille de Pierre Arnoldi, marchand et sœur du docteur Daniel Arnoldi, tous de Montréal.

John Justus Diehl naquit en Allemagne où son père possédait une propriété à Darmstadt, Hesse.

Le Docteur Peter Diehl naquit à Québec où il fut baptisé à l'église des Récollets le 4 juin 1786. (162). Il eut pour parrain son grand-père, Pierre Arnoldi, qui fut représenté au baptême par Jean Renaud, Grand Voyer; la marraine était l'épouse de celui-ci. *Canniff* (163) dit que Diehl naquit à Québec le 22 mai 1787, ce qui est une erreur.

Monsieur J. J. Diehl avait eu l'intention de faire un marchand de son enfant unique, mais la mort l'emporta en 1801 quand ce dernier n'avait que 15 ans.

Deux des exécuteurs testamentaires de Diehl, Charles Blake et Henry Leodel étaient médecins et ils ont probablement influencé le jeune homme dans le choix d'une carrière.

En 1803 il étudiait la médecine à Montréal chez le docteur Blake qui semble avoir été un second père pour lui.

En 1807 Diehl alla à Edimbourg, en Ecosse, où il suivit des cours en médecine à l'Université et au Royal Infirmary, et où il prit ses degrés. Il revint au Canada en 1809 et commença immédiatement la pratique de sa profession à Montréal.

En 1813 il obtint une position dans le département médical de l'armée et peu après il fut nommé chirurgien d'un régiment canadien qu'il accompagna pendant la guerre avec les États-Unis.

Au printemps de 1814 étant en garnison au Fort Henry, vis-à-vis de Kingston, il accompagna un détachement composé de sol-

162. Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.

163. *Canniff W. On the medical profession in Upper Canada-1783-1850.*

dats de son régiment et d'un régiment de la Nouvelle Ecosse. Ils occupaient vingt-six chaloupes sous les ordres du colonel *Darling* et avaient pour mission de porter des munitions de bouche et de guerre aux troupes qui, sur la frontière à Niagara, étaient dans un état de dénûment complet.

Pendant qu'il était au Fort George en 1814 il fut envoyé en Angleterre avec un détachement d'artillerie sous les ordres de Sir Gordon Drummond. A Londres il essaya de faire ratifier par le War Office sa nomination au Département Médical de l'armée et à cet effet il subit avec succès un examen devant le Medical Board. Cependant on ne lui donna pas une position, vu qu'on avait commencé à diminuer l'effectif des troupes au Canada.

Il demeura à Londres où il subit avec succès l'épreuve nécessaire pour devenir membre du Collège Royal des chirurgiens de Londres (M. R. C. S., L.). Après cela il voyagea en Europe et ne revint au Canada qu'en 1818. Il se remit à pratiquer en société avec son oncle le docteur Daniel Amable Arnoldi à Montréal. Il fut nommé médecin du Montréal General Hospital, et les rapports de cette institution pour les années 1827 et 1828 sont signés par lui et par W. Caldwell comme médecins visiteurs de la maison.

En 1828 il alla se fixer à Toronto où dans le mois d'octobre de la même année il obtint la Licence du Bureau de Médecine du Haut Canada, sans laquelle il ne pouvait y pratiquer. En novembre il fut nommé membre de ce Bureau et prit son siège dans le mois de janvier 1829. Le *Loyalist* du 15 novembre 1828 annonçait que le docteur Widmer, le médecin le plus en vue de Toronto, avait pris pour associé le Dr Diehl un praticien habile et honorable de Montréal. (164) Il résidait alors à la maison de pension de Mme Hayes.

En 1829 Peter Diehl épousa à Toronto, Mlle Anne Macaulay, âgée de 23 ans, fille du docteur James Macaulay, député Inspecteur des Hôpitaux militaires, et sœur de Sir J. B. Macaulay, C. B., juge en chef du Haut-Canada. (165)

Les docteurs Widmer et Diehl avaient presque toute la pratique de Toronto (alors York) et des environs. Le contraste entre les deux hommes était très marqué, Widmer était austère, brusque et pointilleux tandis que Diehl était calme et avait des manières douces et agréables. Les deux associés étaient très habiles dans leur profession. (166)

Pour cause de santé Diehl se sépara de Widmer et voyagea aux États-Unis. Puis il se retira pendant quelque temps à Kingston avant de retourner à Toronto. Dans le *Patriot*, de cette dernière ville, du 27 juin 1836, il annonce à ses amis " qu'il est de retour " parmi eux et qu'il se propose de recommencer l'exercice de sa " profession. "

Le docteur Diehl demeurait d'abord au numéro 57 rue Lot. Plus tard il se fit construire une maison et un bureau sur la rue Richmond; elle fut occupée plus tard par le docteur King.

Pendant la rébellion en 1837, Diehl fut nommé chirurgien du 4^e bataillon de Milice, commandé par le Col. Hill et en 1838 Député Inspecteur des hôpitaux militaires. Il était avec son bataillon à Kingston, Prescott et Cornwall. Le 19 mars 1838 il mit en vente sa maison à Toronto et ses effets.

Le bataillon fut licencié en 1843 et Diehl retourna à Kingston où il résida jusqu'en 1853. En cette année il fit un voyage en Europe et revint à Toronto en 1855. Il demeurait alors sur la rue St-Jean, mais ne pratiquait plus.

165. Morgan : *Celebrated Canadians*, 1862, p. 468.

Hist. de Ursulines des Trois-Rivières, vol. II, p. 547.

166. « *Christian Guardian*, » 30 mars, 1830.

Il est mort le 5 mars 1868 âgé de quatre-vingt-un ans huit mois et demi. Malgré qu'il fut l'homme le plus vieux de Toronto il avait conservé toutes ses facultés et était très actif jusqu'à quelques semaines avant sa mort quand des lésions internes produites par une chute le firent mourir.

Il était infatigable dans tout ce qu'il entreprenait ; il était juste et honnête ; en un mot un vrai chrétien.

Madame Diehl, sa veuve, est décédée le 5 octobre 1877 âgée de soixante onze ans.

Madame E. H. Van Koughnet à Ottawa, possède le portrait du docteur Diehl. (167)

Phœbe Arnoldi est née à Montréal le 22 mai 1767 ; dans le mois de février 1783 elle épousa au même endroit John Justus Diehl. Elle n'eut qu'un enfant, le sujet de cette notice. (168) Parlant de Mme Diehl, la Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières écrit ce qui suit à Monseigneur Denaut : " Une dame veuve anglaise, " domiciliée depuis plusieurs années aux Trois-Rivières, où elle " faisait honnêtement un commerce d'étoffe, et qui a passé, à " l'âge de douze ans une année au pensionnat de nos mères de " Québec, madame J. J. Diehl en un mot, qui ne voudrait pas être " connu, veut dans le cours de ce mois abjurer l'église anglicane " et embrasser la vie religieuse dans notre Monastère. Ce désir " date de cette année d'éducation reçue chez nos mères de Québec. " Elle est très instruite de la doctrine de l'église romaine etc. Elle " a 35 ans et jouit de la réputation d'une femme honnête. Son ca- " ractère vif et enjoué avec un mari sombre et mélancolique, qu'on " lui donna lorsqu'elle n'avait que quinze ans lui fit éprouver des

167, La plus grande partie de ces notes sont tirées de *On the Medical Profession in Upper Canada, 1783-1850*; by William Caniff.

168. Rapp. sur les Arch. du Canada 1885; Registre de la Paroisse Protestante de Montréal, pp. Ixxxvjj—Ixxxiv.

“ rigueurs dans le mariage. Son mari est mort il y a trois ans. Il lui reste de cette union un fils qui est à Montréal où il étudie chez le docteur Blake. La dot de ce fils unique fut fixée par feu son père, et la mère a exécuté la volonté de son mari avec la plus scrupuleuse fidélité. Mais Mme Diehl très-instruite etc., etc., ne peut apporter pour sa dot qu’une vingtaine de louis d’or et un beau trousseau. ” (169)

Elle fut acceptée et prit l’habit religieux le 6 août 1804 sous le nom de Ste-Angèle. Elle avait alors 37 ans. Elle fut la première religieuse anglaise du Monastère. (170)

DILL, William, M. D.

William Dill, natif de l’Irlande fut engagé par le Rév. John Cook, D. Th. comme professeur à l’école St. Andrew qui était située à Québec, au coin sud-est des rues St-Stanislas et Dauphine. Quelque temps après son arrivée il annonça au Rév. M. Cook qu’il était médecin et qu’il pourrait augmenter ses revenus en exerçant sa profession pendant ses loisirs s’il avait une Licence pour pratiquer. Monsieur Cook en parla à son ami le docteur James Douglas qui fit venir Dill et après l’avoir fait parler pendant longtemps, vint à la conclusion que Dill avait reçu son diplôme sans avoir passé un examen sérieux sur la médecine. De plus il croyait que c’était un déséquilibré qui pouvait devenir dangereux. (171) Cependant il obtint la Licence Provinciale le 7 août 1839.

C’était un grand et beau garçon qui pensionnait chez Madame Atkins, au coin des rues St-Jean et du Palais; Mr John Glass, fabriquant de biscuits, qui y pensionnait aussi m’a dit que le doc-

169. Hist. des Ursulines des Trois-Rivières, vol. I, p. 517.

170. Ibid.

171. *Jour. and Reminiscences of James Douglas*, M. D., p. 151.

teur était peu aimé par les résidents de la maison. Il avait la réputation d'être très sévère. Mr. James Reid, fabricant de papier, de la rue St-Paul, qui avait fréquenté son école m'a dit qu'assez souvent il y avait des batailles entre ses élèves et lui. Quelquefois la violence de son caractère était augmentée par l'abus des boissons alcooliques.

Il loua un logement sur la rue de La Fabrique dans une maison connue sous le nom de "bâtisse Macnider" appartenant aux héritiers Macnider. Le bas de la maison était occupé par deux magasins tenus celui à l'est par Mess. Robert et Richard Atkins, épiciers, l'autre par Archibald Macnider, marchand de nouveautés. Dill demeurait au No. 17 au-dessus du premier magasin. Vers une heure du matin le 29 août 1840 cette maison fut entièrement détruite par le feu et le docteur dont les effets n'étaient pas assurés perdit pour la valeur d'a peu près \$200.00. (172)

Après le feu il demeura au coin des rues Couillard et St-Joseph (aujourd'hui Garneau), dans une maison en pierre, à trois étages, située entre une auberge, le "*Star and Garter*" tenue par Mr. W. Scott et une sellerie tenue par Mr. Coyle. La maison où demeurait Dill est occupée depuis plusieurs années par M. J.-E. Livernois. Cette propriété appartenait aux héritiers McClure dont l'agent était Mr. Wm. de Léry, N. P.

Dill voulait avoir des clercs et au commencement de juillet 1841 il publia l'annonce suivante: "aux étudiants en médecine: D'ici "au mois de juin prochain le Dr Dill serait prêt à recevoir dans "son établissement médical rue St-Joseph, comme clercs, un, "deux ou trois jeunes gens respectables à qui il enseignera la "pratique de la médecine et de la chirurgie. S'adresser au bureau "de ce journal." (173)

Le 12 juillet 1841, Dill épousa à Québec Dame Catherine

172. Gazette de Québec 29 août 1er septembre, 1840.

173. Gazette de Québec; No. 5720; 6 juillet 1841.

Allen, ci-devant de Montréal, veuve d'un nommé Mittleberger et belle-sœur de Mr Daniel McGie, agent commercial. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. Mr John Clugston, ministre presbytérien de l'église St-Jean, située sur la rue St-François, aujourd'hui Ferland. (174)

En l'année 1800 un petit nombre de personnes professant les doctrines de *l'église écossaise*, aidées par le *London Missionary Society* se constituèrent en paroisse et assistaient au service divin dans une chambre située sur la rue Hope ou Ste-Famille. En 1817 ils bâtirent sur la rue Ferland, une église à laquelle ils donnèrent le nom de *St. John*. En 1853 n'étant pas satisfait de la situation de leur église ils en bâtirent une autre sur la rue Ste-Ursule au sud de la rue St-Louis à laquelle ils donnèrent le nom du chef du *Free Church* d'Écosse, *Chalmers*. (175)

L'église St. John fut vendue et pendant de longues années, sous le nom de *Temperance Hall*, a servi pour des assemblées de tempérance, des assemblées politiques et autres, même pour des bals, etc. Depuis quelques années elle a été divisée en logements qui portent les numéros 13, 15, 17 rue Ferland.

Mlle Allen était une très aimable personne qui jouissait d'une certaine aisance. A peine deux mois et demi s'étaient écoulés, qu'un accident terrible mit fin à ce mariage. Vers une heure du matin du premier octobre, 1841, l'homme de police de faction sur la rue de la Fabrique entendit crier, "au feu"; courant dans la direction des cris il vit le Dr Dill, en robe de nuit à la porte de sa maison se plaignant de ne pouvoir trouver sa femme. Le feu était dans une chambre en arrière de la pharmacie et aurait pu être éteint par quelques seaux d'eau si on les avait eus sous la main. Dans peu de temps tout le bloc était consumé et même sur la rue St-Joseph la maison voisine de celle du sellier occupée par Mr.

174. *Quebec Mercury*, July 13th 1841.

175. *Morning Chronicle*, Quebec, May 1st 1913.

Codville, épicier, n'a été sauvée qu'avec beaucoup de difficulté. On ~~crut~~ ^{crut} pendant longtemps que Mme Dill s'était réfugiée chez une voisine ou chez une amie, et on la chercha partout, mais inutilement.

La Police Riveraine, les Grenadiers Guards, sous le commandement de leur colonel et un grand nombre de citoyens firent tout ce qui était possible pour éteindre le feu au moyen de trois petites pompes à incendie.

Dill perdit tous ses effets, mais il était assuré pour 3,000 piastres.

Il expliqua ainsi l'origine de l'incendie.

Le 30 septembre vers minuit sa femme se plaignant de la chaleur avait laissé son lit pour aller coucher à l'étage supérieur comme elle faisait souvent. Plus tard Dill s'étant aperçu que le feu était à la maison, chercha sa femme partout. Ne pouvant la trouver il crut qu'elle s'était réfugiée chez une voisine ou chez une amie, sinon elle devait être dans la pièce qui brûlait. Pour expliquer sa présence dans cet endroit il dit : qu'elle dut descendre là pour avoir de la térébenthine pour détruire des blattes (coquerelles) qu'il y avait dans un petit *baufet* (buffet), et que la térébenthine s'enflamma.

Samedi le 2 octobre des rumeurs très compromettantes circulaient dans la ville sur le compte du Dr Dill à tel point que les magistrats Robert Symes and Young crurent de leur devoir de s'en occuper, et tinrent lundi, le 4 octobre, une enquête au Palais de Justice. Dill fut arrêté comme incendiaire et mis en liberté provisoire moyennant un engagement personnel de cent louis et deux cautionnements de cinquante louis chacun.

Le six octobre, on trouva dans les débris des ossements calcinés sur lesquels à six heures le même soir le coroner a tenu une enquête au poste de police en arrière du vieux château St-Louis. Le Dr Marsden après examen des restes déclara que c'était les os d'un être humain du sexe féminin, et par deux bagues trouvées sur un doigt il put dire que c'était les restes de Mme Dill.

Le jury trouva : que " les ossements étaient ceux de Mme Dill dont la mort avait été causée par le feu qui avait détruit sa maison et dont l'origine leur était inconnue. " Rien n'a été prouvé contre le Dr Dill. (176) Malgré cela beaucoup de personnes, surtout Daniel McGie, agent commercial, beaufrère de la défunte, étaient convaincues que Dill avait causé la mort de son épouse. Chaque fois que McGie le rencontrait, il lui criait d'aussi loin qu'il pouvait l'apercevoir. "*Dill tu es un meurtrier*". " Poussé par ses amis, ce dernier prit contre McGie une action en dommages-intérêts au montant de mille louis. La cause fut entendue par le juge Sir James Stuart et un jury. Ce dernier donna gain de cause au demandeur mais ne lui accorda qu'un chelin de dommages. Le juge approuva le verdict et obligea Dill à payer les " frais. " (177)

Quelque temps après, Dill laissa Québec pour le Haut Canada, où il se fixa à Lancaster. En 1849 on apprit qu'il était en prison pour avoir commis un viol sur la personne d'une de ses patientes. Aux assises criminelles du district de Gore, Haut Canada, tenues en mai 1849 il subit son procès pour viol, fut trouvé coupable et fut condamné à être pendu le 8 juin. Plus tard la peine de mort fut commuée en celle d'emprisonnement à vie. (178)

Il est entré au pénitencier de Kingston en mai 1849 et y est mort le 27 juin 1863. (179)

On lui attribue les vers qui suivent :

VERSES BY A CONVICT

Editor of " Notes and Queries " :

Please find enclosed the piece of poetry asked for by C. J. E. M. (Montreal), in the " Star " of March 21th. The verses were

176. *The Quebec Mercury* : Oct. 2, 5, 7, 9. 1841.

177. *Journals and Reminiscences of James Douglas*, M. D., p. 152.

178. *The Brit. American Jour. of Med. and Physical Science* vol. V, 1840-50 p. 80.

179. Reg. du pénitencier de Kingston.

found pencilled on the fly-leaf of one of the books in Kingston Penitentiary Library, not the register, and were written by Dr Dill, a life convict, who died there in 1889. If I remember right, the crime was murder; but I forget every thing connected with it. The verses found their way into print some years before his death, but it was after his death that their authorship was determined.

(Kingston.)

JOHN ROBB.

I've wandered far away, mother,
Far from my happy home,
And left the land that gave me birth,
In other climes to roam;
And time since then has rolled its years
And marked them on my brow,
Yet still I think on thee, mother,
I am thinking on thee now.

When by the gentle side, mother,
You watched my dawning youth,
And kissed me in your pride, mother,
Taught me the words of truth;
Then brightly was your soul lit up
With thoughts of future joy,
While you bright fancy garlands wove
To deck thy darling boy.

I'm thinking on the day, mother,
With such anxious care
You lifted up your heart to heaven,
Your hope, your trust, was there.
Fond memory brings the parting glance,
While tears rolled down my cheek,
That last long loving look told more
Than ever words could speak.

I'm lonely and forsaken, mother,
No friend is near me now
To soothe me with tender word
Or cool my burning brow.
The dearest ties affection wove
Are all now torn from me;
They left me when my trouble came,
They did not love like thee.

I would not have thee know, mother,
How brightest hopes decay,
The tempter with his baneful cup
Has dashed them all away.
And shame has left its venom sting
To rack with anguish wild,
Yet still I would not have thee know
The sorrows of thy child.

I know you would not chide, mother,
You would not give me blame,
But soothe me with a tender word
And bid me hope again.
I'm lonely and forsaken now,
Unpitied and unblest,
Yet still I would not have thee know
How sorely I'm distressed.

I've wandered far away, mother,
Since I deserted thee,
And left thy trusting heart to break
Beyond the deep blue sea.
Yet, mother, still, I love thee well,
I long to hear thee speak,
And feel again the healing breath
Upon my care-worn cheek.

But, ah! there is a thought, mother,
Pervades my beating breast,
That thy freed spirit may have flown
To its eternal rest.
And as I wipe the tears away
There whispers in my ear
A voice that speaks of Heaven, mother,
And bids me seek thee there.

Il y a à Québec encore des personnes qui l'ont connu. M. J. Reid, manufacturier de papier était un de ses élèves. Dill avait été médecin de la Société St-Patrice en 1840-41-42. (180)

Le nom de Dill paraît dans l'*Almanach de Québec, de Neilson* pour la première fois en 1840, p. 132, ensuite en 1841, p. 130 et pas après. Dans *Hawkins Directory de Québec* on le rencontre en 1844-45.

Le 20 décembre 1841, les médecins de la ville ont présenté une adresse à l'Honorable Docteur A. G. Couillard, on y rencontre le nom de Dill. (181)

DILLER, Sieur.

Le certificat suivant est tout ce que j'ai pu trouver sur le compte du docteur Diller, médecin de Québec.

"Je soussigné certifie par ces présentes que Monsieur Douglass n'était point guéri de sa maladie, le 28 avril 1787 quand j'ai commencé à le soigner, en outre d'être payé dont présentes,"
"Québec 13me déc. 1787" (182)

"Diller
Docteur"

180. *Quebec Mercury*: Fév. 2, 1840 fév. 16, 1841 fév. 9, 1842 mars 7, 1843.

181. *Quebec Mercury*; déc. 23, 1841.

182. Arch. Judic. Québec.

DIZY, Marguerite, dit Montplaisir.

Dans le dossier d'un procès entre la veuve Labissonière et monsieur de Langis, on trouve le certificat suivant :

“ Je sousiné marguerite dize chirurgienne de Batiscan certifie
“ a quy il appartient que magdelaine lonval veuve de Labissio-
“ nière m'est venue trouvé le quatre d'octobre mil sept cent vint
“ sur les neuf à dix heures du soir pleurant et gemissant pour me
“ montrer des meurtrissures qu'elle me dit que monsieur et ma-
“ dame de Langis venoist de luy faire à coup de baston et d'un
“ nair de bœuf luy ostan ses vaches qu'elle avait prise en pension
“ je certifie qu'elle était meurtrie et plaine de contusions. “En foy
“ de quoy jay fait et siné le presan certificat je suis prette d'affir-
“ mer sous serman a batiscan ce onzième avril mil sept cent
“ trante.” (183)

“ Margue rite dize veuve de brieux. ”

Marguerite Dize est née le 11 février 1663 aux Trois-Rivières où résidaient ses parents Pierre Dize et Marie Drouillard. (184)

En 1678 Marguerite, âgée de 15 ans, épousa Jean de Brieux ou de Broyeux qui en avait 29. (185)

Un enfant issu de ce mariage naquit en 1679 et fut baptisé sous le nom de François. De Brieux partit de Batiscan en 1688 pour aller faire la traite dans l'ouest où il resta pendant plusieurs années. Il est mort avant 1704 mais on ne sait où.

Pendant l'absence de son mari Marguerite vivait en concubinage avec François Desjordy, capitaine réformé d'un détachement de la marine, résidant à Champlain. C'était un scandale public et on avait tout essayé pour y mettre fin. Finalement en 1693 le mar-

183. Arch. Judic. Québec.

184. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p., 196.

185. Ibid. vol. II, p., 93.

quis de Vaudreuil, le gouverneur, cédant aux instances réitérées de Monseigneur de St-Valier, envoya Desjordy à Sorel.

Au mois de janvier 1694 l'évêque se rendant à Montréal apprit, peu de temps après son départ de Québec, que le capitaine revenait à Batiscan et que le scandale allait recommencer. Il résolut alors de frapper un grand coup et le dimanche, 9 février 1694, après les prières du prône dans les églises de Batiscan et de Champlain, les curés de ces paroisses lurent un mandement qui prononçait une sentence d'excommunication majeure contre les deux amoureux. Par cette sentence l'entrée de l'église leur était défendue et ils étaient signalés comme devant être évités par les paroissiens. Une semaine plus tard le capitaine Desjordy se rendant de Sorel (où il était depuis un mois) à Québec, passa par Batiscan, où il alla au service d'un ami. Aussitôt qu'il fut entré dans l'église le curé qui célébrait le Saint Sacrifice descendit de l'autel et se retira dans la sacristie. (186)

Desjordy et la veuve Debrieux se sont adressés au Conseil Souverain pour obtenir de l'évêque réparation d'honneur et se sont plaints qu'ils ne pouvaient trouver personne qui veuille leur servir de procureur. (187) Ils n'ont rien obtenu.

M. de Denonville écrivant au ministre dit: " Nous avons dans le pays, un certain nombre de garnements, surtout de mauvaises femmes qui vivent comme des malheureuses. En vérité, Monseigneur, c'est la perte de toute la jeunesse du pays." (188)

Les archives en font connaître plusieurs. La Dizy-Brieux, la Dame de Freneuse, la Réaume (Thérèse Catin) et la Beloyet.

* Marguerite avait un frère, Ignace Michel qui fut juge à Champlain. (190)

186. Lettre de Champigny au Ministre citée par l'abbé Gosselin dans *Henri de Bernière* p., 141.

187. Juge et Dél. Cons. Souv., vol. III, p., 854.

188. Gosselin: Monseigneur de St-Valier et son temps, p., 16.

189. Tanguay: Loc. Cit., vol. I, p., 186.

190. Ibid., vol. I, p., 196.

DOAZAN, Bernard.

Bernard Doazan, chirurgien, était à la Pointe-aux-Trembles, Portneuf, en 1672. (191)

DOHREN, Friederic.

Le docteur Dohren est né en Allemagne en l'année 1745. Le 25 septembre 1786 il épousa à l'église des Récollets, à Québec, Marie-Reine Rebecca Battez de la Baie St-Paul où il demeurait. (192)

Dohren est entré à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, comme malade le premier octobre 1805 et en est sorti le quatre du même mois. (193)

Voici copie d'un compte dont il n'a pu se faire payer sans l'aide des tribunaux.

“ Doit Marie Reine Néron ”

“ 14 may ”

“ à friederic Dohren ”

“ Pour acouchement et traitement son maladie jusqu'au 24 may,

“ Total £1-5.0

“ La Bay St Paul

“ Friederic Dohren ”

“ 19 juillet 1790. (194)

“ chirurgien. ”

Il avait une belle écriture.

DOIZON, François.

François Doizon, chirurgien, était à Québec en 1688. (195)

DOLEMONE.

Le sieur Dolemone, chirurgien-major de l'Etat Major Général, fut noyé le 18 juillet, 1755 dans une petite rivière entre Québec et Montréal. (196).

191. Arch. Judic., Québec.

192. Reg. de la Cath. Anglicane, Québec.

193. Arch. de l'Hôtel-Dieu, du P. S., Québec.

194. Arch. Judic., Québec.

195. Arch. Judic., Québec.

196. Manuscrits relatifs à l'Hist. de la N.-F., 1ère Série, vol. II, 1755 p. 4850.

DE FELTZ, Chas-Jos. Alexandre, Ferd.

Charles Joseph Alexandre Ferdinand de Feltz, fils d'Elémry-Théodore De Feltz et d'Ursule Mouet, de N.-D.-de-Mayence, de Rabstat, Autriche, est né en 1710.

Madame De Feltz est décédée à Montréal où elle a été inhumée le 3 octobre 1756.

“ Le Sr. felz est venu dans les recrues de la colonie il y a deux ans; si l'on juge de sa capacité et de ses talens par sa réputation; C'est un bon chirurgien, La vérité Est qu'il a fait à Montréal quelques opérations délicates de chirurgie avec succès; qu'il a la confiance et l'approbation du Public de cette ville même dans sa façon de traiter comme médecin les autres maladies; c'est luy que les hospitalières de Montréal ont choisi pour avoir soin des habitants malades dans leur hôpital. Elles en sont contentes au deffaut du Sr Benoist; sa profession luy fournit de quoy subsister honnêtement, si le Roy Entretenoit quelques chirurgiens en second, ce Particulier conviendrait et nous croyons qu'il pourroit se former aux grandes operations sous un habile chirurgien, cependant pour lui donner plus de facilité et de liberté de s'instruire et de travailler, M. de Beauharnois luy donnera son congé des Troupes pour rester dans le Pays si vous le jugez à propos. ” (197)

Il se maria pour la première fois à Québec, le 4 novembre 1741 avec Ursule Aubert, âgée de 41 ans, fille de François Aubert et d'Anne Ursule Denys de Québec et veuve de Charles LeMarchand de Montréal. (198)

Après un veuvage de quatre mois, le docteur De Feltz convola en secondes noces, à Lachine, avec Cécile Gosselin le 16 février 1757.

197. Lettre de M. M. De Beauharnois et Hocquart au Président du Bureau de la Marine à Paris, écrite le 22 septembre 1740. Dans les Archives du Canada (Paris). Série F. vol. 109, p. 405.

Je dois la connaissance de cette lettre à l'obligeance de Monsieur E. T. D. Chambers.

198. Tanguay : Dict. Gén. ; vol. III, p. 270 ; vol. II, p. 62 ; vol. V, p. 312. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

De Feltz résida d'abord à Québec jusqu'en 1742 quand il se rendit à Montréal où il demeura. On voit par les livres de comptes du Dépôt des Ursulines de Québec qu'il est allé en consultation dans cette communauté en 1740.

Il était chirurgien à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, jusqu'à son départ pour Montréal et y passa comme malade, du 9 au 23 avril 1741, du 11 au 15 février et du 13 au 20 juin 1742. (199) Il était présent au mariage du médecin Pierre Henri Lebreton, à Québec, le 2 décembre 1741. (200).

D'après les Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal il aurait été chirurgien de cet hôpital de 1730 à 1750; mais cela n'était pas possible puisqu'il était à Québec jusqu'au 20 juin 1742 quand il reçut sa nomination au poste de chirurgien-major des troupes du Roi à Montréal. Il avait occupé la même position à Québec depuis la mort de Berthier. Le Président du Bureau de la Marine, à Paris, écrivant à l'intendant Hocquart à Québec, le 28 mars 1742, lui dit " que le Sr Fels est nommé chirurgien-major des troupes " du Roi à Montréal ".

Le même écrivant au même à Québec le 17 avril 1742, dit: " J'avais nommé le Sieur Briant chirurgien-major à Québec " quand j'ai reçu votre lettre recommandant le Sieur Fels qui " avoit occupé cette position depuis la mort du Sieur Berthier. " Comme on a besoin d'un chirurgien-major à Montréal et que " vous avez recommandé pour cette position le sieur Benoit junior, " qui est encore jeune, il est préférable d'y nommer le Sieur " Fels. " (201)

Voici un extrait d'une lettre écrite à Monsieur de la Porte par la mère Geneviève Duplessis de l'Enfant Jésus de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec. C'est le brouillon de cette lettre qui existe à l'Hôtel-Dieu.

200. Reg. N. D. de Québec.

201 Rapp. sur les Arch. Canad., 1904; *Minutes of letters*, pp. 300-303.

le 20 8bre 1751.

...“ Nous avons eu ici monsieur dans le temps que votre frère
“ était à Québec un chirurgien-major nommé Monsieur felx qui
“ servait cet hôpital lequel quoy que très habile dans sa profession
“ et dont nous avons tout sujet de nous louer pour son assiduité
“ et sur son adresse auprès des malades, mais fort abeleur et com-
“ mique dans le discours lequel excité par quelques jalousies do-
“ mestiques exagéra et donna un si mauvais sens a des choses
“ simples et usitées dans l'hôpital depuis sa fondation qu'il fit
“ perdre à Mr votre frère toute l'estime et l'affection qu'il avoit
“ témoigné à cette maison à son arrivée de france. On nous racon-
“ toit bien quelquefois les scènes qu'il lui donnoit à nos dépens,
“ mais comme il y avoit tant de faussetés je ne pus me resoudre a
“ les combattre persuadé que j'étois que la vérité trouve toujours
“ son jour.

“ Vous vous souvenez peut-être encore Mr d'un Ruel qui
“ étoit fort affectionné a notre hôpital et dont tous les honnestes
“ gens admiroient le zèle et les services pour ses intérêts pendant
“ que Mr de Lalanne, votre frère était à Québec on prit jalousie
“ contre ce garçon et on indisposa Mr Felx contre luy en sorte
“ qu'il donnoit un sens ridicule a tout ce que ce garçon fesoit et
“ comme il était plaisant il en parloit d'une manière outré a Mr
“ de La Lanne luy faisant entendre que nous scussions que ce
“ garçon vendit de la boisson aux malades et qu'il avoit jeté sou-
“ vent avec le pied les pots et les pintes de dessus leurs tables ce
“ qui étoit très faux et ou il n'y a jamais eu d'apparence ce qui
“ prevint ce Mr contre cette maison a qui avant ce temps il avoit
“ fait beaucoup d'amitié de façon qu'à son depart il eut bien de la
“ peine a nous faire un adieu assez sec, depuis qu'il a repassé en
“ france nous avons reçu aucune honnesteté du Bureau de la Ma-
“ rine qui nous en fesoit beaucoup auparavant. ” (202)

De Feltz reçut du roi en 1758 un brevet de naturalisation daté du 3 février de la même année. (203)

Le Sieur Péan écrivant, de Montréal, au chevalier de Lévis, le 23 juillet 1758 dit: . . . " . . . mais je souffre si fort, et les mouvements que je me suis donnés depuis un mois ont si considérablement augmenté mon enflure de bras qu'il ne m'est presque plus possible de mettre à l'habit.

" P. S.—Il vient d'être dans le moment décidé que je pars et ce sous quinze jours. M. de Vaudreuil s'est enfin rendu. Ce n'est pas sans peine; mais, mon bras est devenu tout enflammé en moins d'une heure de temps et gonflé jusque dans l'épaule. Je l'ai fait voir à M. de Vaudreuil qui en a été surpris et n'a pu se dispenser d'avouer que je serois fou de retarder plus longtemps; mais il m'a défendu de parler de mon départ, aussi que ce soit pour vous seul. Feltz m'a fait trembler en me disant que je courrois risque de la vie si je retardois encore." (204)

" On a fait faire à Québec et venir en poste les batons de tentes et piquets à distribuer aux bataillons du gouvernement de Montréal. Il y a quelques années que les rames à distribuer à St-Jean furent faites à Ste-Anne, entreprise donnée au sieur X. . . Varin était de part; il l'étoit à tout et aux drogues fournies par Feltz, soldat-frater* devenu chirurgien, gagnant deux cent mille livres. On seroit toujours la plume à la main à décrire toutes les friponneries. *O tempora! O Mores!*"

Le Président du Bureau de la Marine écrivant le 4 septembre

203. Rapp. sur les Achives Canadiennes.—Arch. Can. en 1787, p. 86.—Reg. des Insinuations du Conseil Supérieur, de 1753 à 1758.

204. Lettres de diverses personnes au Chevalier de Lévis, p. 91, lettre XXIIIè * FRATER.—« Barbier-chirurgien ».

205. Jour. du Marquis de Montcalm, 10 mai 1758, p. 515.

1761 à M. Périçon lui dit: " qu'il peut payer trois cents livres d'émoluments à Feltz, chirurgien-major à Montréal. (206)

Madame De Feltz désirait avoir la moitié de la pension dont jouissait son mari pour les services qu'il avait rendus au roi comme chirurgien au Canada. Le 29 avril 1776 le Président du Bureau de la Marine écrit à Madame De Feltz au Luxembourg, Paris, lui disant qu'il soumettra sa demande au Bureau. (207)

De Feltz est supposé avoir laissé au docteur Pierre Jos. Compain et au Dr Landrian un secret pour guérir le cancer.

Compain avait été son élève, fut reçu médecin et après avoir pratiqué sa profession pendant quelque temps fut ordonné prêtre en 1775. (208)

De Feltz était connu sous les noms de Fels, Felx, Felts.

DONOHUE, Jean.

John Donohue, natif d'Irlande, après être venu dans le pays se fixa à Deschambault, Portneuf, où il était marchand aussi bien que médecin.

Voici copie d'un compte qu'un nommé Pierre Roderigue refusait de lui payer.

" Pierre Roderigue doit "

" 1788

" A Jean Donohue, "

" Août 26 Un remède purgatif à son Enfant, composé de

" Séné.....1 drame

" Rhubarbe...3 drames

" Cannelle....1 scruple

" Syrop rosat 1 oz.

} infusée en £. s. d.
eau de cicorée o. 3. o.

206. Rap. sur les Archives Canad. — 1905, vol. I, — Ordre du Roi et dépêches p. 322.

207. — Ibid., p. 422.

208. Roy : Hist. de la Seigneurie de Lauzon, vol. III, p. 139.

“ Août 27 1 blle de Remède contre les Vers pour appliquer

“	sur le ventre composé de	} infusé en vinaigre	£. s. d.
“	Baume		o. 3. o.
“	Rave sauvage		
“	petun		
“	et Absinthe		

“ 1 blle Tisane Laxative et purgative, de

“	Séné	}	o. 5. o.
“	Anis		
“	Mauve		
“	capilaire		
“	et sel de Glauber		

“ Août 30 1 médecine o. 2. o.

“ Août 31 1 blle de remède contre les vers, de

“	chanvre	}	o. 3. o.
“	absinthe		
“	petun		
“	bléte blanche		
“	et ail		

£. o. 16. o.

“ pour 3 voyages de 3 lieues chaque avec ma propre voiture,

“ soign et peine o. 12. o.

“ Je certifie le compte ci-dessus véritable, (209)... £. o. 8. o.

“ Donohue ”

Dans le mois de décembre 1788 il présenta au Révérend Mr Labadye, curé de la paroisse un mémoire pour soins, médicaments et marchandises qui se montait à la somme de £ 6. 13. 1. à part les remèdes et ses soins, Donohue avait vendu au curé, des nouveautés, des souliers, des boutons, du papier, des cartes, du bœuf, des bobèches, du blé etc., etc. Il lui avait réparé sa soutane et lui avait fourni entre autres choses “ une poudre pour éternuer, “ de la coloquinte contre la pituite, des remèdes pour les vers, le “ flux, la diarrhée, contre les vents et contre la ventosité, ainsi “ que de la mercuriale sauvage, du petun et une tisane pour la “ tête ”.

Le curé refusa de payer obligeant ainsi le médecin d'avoir recours aux tribunaux.

Le compte fut examiné par deux médecins nommés par la cour. Voici copie de leur rapport.

“ Nous soussinés après avoir Examiné Le compte ci-dessus nous “ l'avons tacsé à vingt six chelins courants, à quebec 19 xbre “ 1788. ”

“ f. Lajus

Lapparre ”

DORMICOUR, Antoine.

Sur le registre de la paroisse de St-Nicolas pour 1776 on trouve le nom de “ Antoine Dormicour, chirurgien, domicilié à St-Nico- “ las. ” (210)

DORO ARNAUD.

Chirurgien à Québec.

Voir *Dumancin Arnaud*.

DORVAL, Claude.

Voir Bouchard Claude, dit Dorval. (211)

DUBARRY, Guillaume.

Guillaume Dubarry, né en 1734 était fils de Cyprien Dubarry et de Cécile Cazeau, de Campau, diocèse de Tarbes en Bigorre, Hautes Pyrénées. (212)

Il était chirurgien à Québec où il épousa le 16 janvier 1764, *Marie Anne Berthelot*, âgée de vingt-neuf ans, fille de Charles Berthelot, marchand, et de Thérèse Roussel, fille du docteur Thimothée Roussel. (213)

Dubarry demeurait rue Sault-au-Mathelot et en 1771 Michel Amable Berthelot D'Artigny demeurait avec lui. (214)

Dubarry était présent le 26 septembre 1769 quand le docteur Soupirant enleva un polype du nez d'un marchand de Québec qui le portait depuis huit ans. (215)

DUBERGÈS, Jean Bernard.

Jean Bernard Dubergès, chirurgien, était fils de Bernard Dubergès, chirurgien, et de Jeane Marie Drouillet, de Caillaut, archidiocèse d'Auche, Gascogne.

Né en 1722, il étudia la médecine à Montpellier et vint au Canada où il pratiqua sa profession à St-Pierre, I. O. et à St-Thomas de Montmagny pendant au delà de quarante ans. Il se maria trois fois. (216). La première fois le 14 février 1746 à St-Pierre, I. O.

211. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, p. 69.

212. Tanguay : Dict. Gén. vol III, p. 458.

213. Tanguay : Ibid. vol. II, p. 250.

214. Gazette de Québec, 7 janvier 1771 et 7 oct. 1784.

215. Gaz. de Québec, numéro 269, 5 octobre 1769.

216. Tanguay : Dict. Généal. vol. III p. 468.

avec Madeleine Noël âgée de 20 ans, fille d'Ignace Noël et de Marie Crépos de St-Pierre. Un des témoins fut Jean Mauvide, chirurgien, de St-Jean, I. O.

L'acte de mariage est signé dans le registre.

“ D'esgly curé ”
“ de St-Pierre et St-Paul
Isle et Comté de St-Laurent. ”

Le même prêtre desservait alors les deux paroisses; du temps de Mgr de Saint Valier (217) il desservait St-Jean, St-Pierre et St-Paul. Cette dernière paroisse est connue depuis 1679 sous le nom de Saint-Laurent qui appartenait autrefois à celle qui s'appelle St-Michel maintenant. (218). La paroisse de St-Paul est indiquée sur une carte dans l'*Hist. de la Nouvelle France* par Charlevoix.

Trois filles naquirent de ce premier mariage, la première le 16 août 1746. Les deux autres ne vécurent que quelques jours.

Madame Dubergès fut inhumée le 25 octobre 1764, à Saint-Thomas.

Après un veuvage de sept années, Dubergès convola en secondes noces à St-Laurent, I. O. le 20 octobre 1771 avec Cecile Pouliot âgée de 31 ans, fille de François Pouliot et de Marguerite Ruel du même endroit et veuve d'Antoine Goujou. (219)

Par cette femme il eut deux enfants, qui sont nés à Québec, (220).

Le 11 novembre 1784 Dubergès épousa à Québec, sa troisième femme Louise Cureux de St-Germain, âgée de 48 ans, fille de feu Louis Cureux de St-Germain et de défunte Marie Anne Laroche de Québec. (221)

217. Mgr de St-Valier: *Estat présent de l'Eglise du Canada.*

218. Abbé Bois: *L'Ile d'Orléans*, p. 82. Arch. de la paroisse de St-Laurent.

219. Tanguay: *Loc. Cit.* vol. VI, p. 433.

220. Sulte dans *Bullet. des Recherches Hist.* 1895 p. 41, dit à St-Thomas: c'est une erreur.

221. Tanguay: *Loc. cit.*, vol. III, p. 210.

Le Dr Dubergès pratiqua d'abord à St-Pierre, I. O., avant 1764 il déménagea à St-Thomas. Plus tard il vint à Québec, où il est mort le 14 octobre 1792, et fut inhumé dans le cimetière des picotés aujourd'hui la rue Hamel. Son acte de sépulture est signé par le chirurgien Frs Lajus, le vicaire Michel Annot et J. O. Plessis le curé de Québec.

Pendant deux ans (1769-1771) il pratiqua à St-Thomas avec Pierre de Sales Laterrière, qui dit que " Dubergès était d'un caractère bon et honnête doux et fort obligeant et par dessus tout, " homme d'éducation, ayant gradué à Montpellier. S'il se fut " établi en ville ses talents y auraient fait du chemin; mais " l'homme était philosophe épicurien et préféra ses plaisirs à toute " ambition. " (222)

Le 18 mai 1781 le Dr Dubergès reclama pour soins etc. du curé de St-Thomas, Mr Maisonbassé la somme de 296 livres 10 sols. Dans ce mémoire on voit :

" Une visite la nuit, 3 livres

" Une once quintessence d'absinthe, 12 livres

" L'avoir visité s'il avait la fistule à l'anus, 6 livres

" Passé la nuit auprès du curé, 9 livres

" Séringué les oreilles 7 fois, 6 livres

" Le 5 mars le Dr Oliva examina ce compte et le déclara correct.

Le curé présenta un compte de ce qu'il croyait devoir au Dr Dubergès pour la somme de 43 livres 12 sols, et aussi un mémoire de ce que le Dr Dubergès lui devait qui se monta à 62 livres 2 sols. (223)

DUBOIS, Jacques.

Jacques Dubois chirurgien et marchand naquit en 1645. Il

222. Laterrière: Mémoires, pp. 63-64.

223. Archives Judic. Québec.

épousa Jeanne Auber, fille de François Auber et d'Anne Fauconnier, qui avait trois ans de plus que lui et qui a été enterrée en 1687 à Batiscan. (224)

La date de ce mariage n'est pas bien certaine. Dans le Dict Gén. de Mgr Tanguay, premier volume, page 204 c'est 1675 tandis qu'à la page 14 c'est 1681 qui est donnée. Ce mariage a été enregistré à Québec ni en 1675 ni en 1681.

Trois enfants naquirent de ce mariage, tous baptisés à Québec, le premier le 15 juin 1682, le deuxième le 21 juin 1683 et le troisième en juillet 1684.

La naissance du premier enfant en 1682 indiquerait plutôt 1681 que 1675 comme la date du mariage.

Une note au bas de la page 204 dit: "Trois enfants, brûlés dans l'incendie de la maison, sont inhumés à Montréal, le 29 janvier 1679." En effet dans le *Registre des Baptêmes, Mariages et Sépultures* faits dans la Paroisse de Montréal, pour l'année mil six cent soixante et dix neuf et le vingt-neuvième jour de janvier de la dite année on trouve: "Led Jour et An Ont este Enterrés les ossemens des trojs Enfens du Sr Jacques du Bojs trouvez après le feu quy avoit consommé sa majson." Celui qui rédigea cet acte en négligeant de mentionner le nom de la mère des enfants nous empêche de savoir à quel Jacques Dubois ils appartenaient.

- Dans les actes de baptême des trois enfants mentionnés plus haut le père est dit marchand et la mère est appelée une fois Jeanne Jacquette Aubié et deux fois Jeanne Aubié. Le premier avait pour parrain Jean Fauconnier un parent de la mère.

DUBOIS, Pierre Henri dit Lalancette.

Voir Lebreton Pierre Henri.

DUBOK.

Dubok était un charlatan qui nous est connu par le *Journal des Jésuites* où l'on trouve ce qui suit : " Un nommé Dubok, soldat empyrique, fut invité d'aller voir les malades, à Sillery, pour trois ou quatre jours. Il fut logé chez nous, sans en rien communiquer au supérieur (hoc male), et y demeura depuis le 20 ou environ de novembre 1645 jusques au 22 de janvier 1646. La chose ne réussit pas. Il partait (invisus barbaris et gallis) également detesté des sauvages et des français. " (225)

L'Hôtel-Dieu du P. S. n'était plus alors à Sillery, les hospitalières ayant demenagé à Québec le 29 mai 1644. (226)

" Le *Journal des Jésuites* parle ailleurs de Laurent Dubocq qui épousa le 19 septembre 1662, à Québec une huronne *Marie Felix Ouentouen* d'après l'acte de baptême de sa fille Marie Anne, fait par le P. Delmas, à Sillery en 1678, *Arontio* d'après Tanguay, (Dict. Gén. vol. I, p. 202). Marie Anne devint religieuse Ursuline sous le nom de Ste Marie Maleleine et mourut en août 1734. A la table du *Journal*, on exprime la pensée que le soldat Dubok, dont il est question ici, est le même que Laurent; mais d'après Tanguay, celui-ci n'aurait eu que neuf ans en 1645, étant né en 1636. " (227)

DUBORD, Michel.

Michel Dubord, médecin, était fils de *Louis Dubord*, capitaine, et de *Antoinette Bourdages*. Il épousa le 15 juillet 1817, à Québec *Adélaïde Pezard*, fille de Pierre Melchior Pezard et de Louise Drouet-Richardville. (228)

225. Jour. des Jésuites.—Nov. 27, 1645, p. 14.

226. Casgrain : Hist. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

227. SCOTT : Hist. de N. D. de Ste-Foy, vol. I, p. 191, Note 1.

228. Tanguay : Dict. Gén. vol. III, p. 483 ; vol. VI, p. 338.

DUBUC, Sieur.

“ Les personnes qui pourroient être attaquées de mal vénérien tant incurable qu’il puisse être, Escorbut invétéré, Ecrouelles, chancre, Teigne, Tumeur squirrheuses et autres maladies, pourront s’adresser au Sieur Dubuc Côte du Sud qui leur donnera une prompte guérison. ” (229)

Evidemment c’était un charlatan.

DUCHESNE, Adrien.

Adrien Duchesne, de Dieppe, en Normandie, est venu au Canada vers l’année 1618. Il était à Québec en 1629 et y demeura avec sa femme et 12 autres personnes après la prise de cette ville par les Anglais. Le nom de sa femme nous est inconnu. (230)

Pendant l’occupation anglaise, le 9 février 1631 il servit de parrain, à Québec, à Elizabeth Couillard, fille de Guillaume. (231)

Duchesne était employé aux Trois-Rivières en 1636 et y retourna de nouveau en 1645 comme interprète.

Il était l’oncle de Charles Lemoyne de Longueuil et de Chateauguay, lieutenant général qui fut annobli par le roi en 1676 pour les grands services qu’il avait rendus à la colonie. (232)

On trouve dans le *Journal des Jésuites* à la date du 26 octobre 1645 ce qui suit : “ Prescription donnée en même temps a Mons. du Chesne, oncle de Charles le Moyne, de vingt escus que nous donnions à son neveu pour le service de quatre ans rendu aux Hurons ; on l’habilla et luy donna-t-on du linge honnestement. “ Il fut envoyé aux Trois-Rivières soldat et interprète. (233)

229. Gaz. de Québec, No. 625, 21 août 1777.

230. Sulte : Hist. des Canadiens Français : vol. II, p. 37.

231. Tanguay : Dict. Généal. : vol. I, p. 207.

232. Tanguay : Loc. cit., vol. I, p. 379.

233. Journal. des Jésuites, p. 9.

Duchesne était un des premiers médecins venus dans le pays. Le père Paul le Jeune dit que: " Le Sieur du Chesne chirurgien de " l'habitation qui vient volontiers avec moy par les cabanes (des " sauvages) pour nous advertir de ceux qu'il juge en danger de " mort fut parrain du quatrième sauvage baptisé en 1634. " (234)

Pendant un certain temps le Dr était chirurgien dans le navire de Monsieur de Repentigny.

D'après un titre de 1653, l'acte de prise de possession de la seigneurie de Beauport par Giffard aurait été signé par Champlain et A. Duchesne. (235)

Quelques uns ont supposé que le A. Duchesne qui a signé cet acte n'était pas le chirurgien mais un greffier. (236)

" Adrien Duchesne était présent le 3 février 1637 avec Jean " Guyon, Zacharie Cloutier, Me Jean Bourdon et Abraham Martin " en la rivière appelée Dubuisson où en la présence des dits sus- " nommés du commun consentement des parties, le dit sieur de " Beauport, Robert Giffard sera mis en possession réelle et ac- " tuelle les dits Jean Guyon et Zacarie Cloutier des terres situées " depuis la dite rivière Dubuisson jusqu'à la pointe courant le long " du grand fleuve St-Laurent est quart du sud est etc. etc." (237) (acte passé devant l'Espinasse, commis au greffe le 3 février 1637).

Une terre que la compagnie des Cent Associés donna à Adrien Duchesne le 9 juillet 1637 forme aujourd'hui partie des plaines d'Abraham. Cette terre fut donnée par le docteur Adrien Duchesne à Abraham Martin.

234. Relation des Jésuite, : Relation de 1634, p. 7.

235. Pièces et Documents Seigneuriaux, p. 388, cité par J. E. Roy : Hist. du Notariat au Canada ; vol. I, p. 30.

236. Larue Hubert : Mélanges ; vol. I, p. 76.

237. Juge. et Dél. cons. souv. ; vol. IV, p. 85.

“ Nous soussignés certifions à qui il appartiendra que l’an dernier mil six cent quarante cinq le sieur Adrien Duchesne chirurgien dans le navire de Monsieur de Repentigny estant à Québec nous a dict, qu’il avait donné la terre qui luy a été donnée en la ville de Québec à Abraham Martin pilote de la rivière St-Laurent et qu’il pouvait y faire travailler en toute assurance. Si le temps luy eust permis d’en passer contract de donation il l’aurait fait. Ce que nous attestons être véritable, faict ce quinziesme jour d’aoust mil six cent quarante six. ”

“ Signé: Giffard-Tronquet-Le Tardif-De Launay Bissot-Guillet. ” (238)

Plus tard la Compagnie de la Nouvelle-France concéda à Abraham Martin douze arpents de terre. Le premier juin 1667 les héritiers de ce dernier vendirent aux Ursulines de Québec, un terrain contenant trente deux arpents en superficie. Cette terre constitue une grande partie des plaines d’Abraham. (239)

Ci-suit copie d’un certificat de Duchesne à propos de coups et blessures.

“ Je Adrian Duchesne chirurgien à Québec pays de la nouvelle France certifie à tous qu’il appartiendra avoir vu, pansé et médicamenté Marie Grimon femme de Louis Sédillot desfricheur demeurant au d. Québec d’une playe à la teste large d’environ deux doigts pénétrante la première table du crane située sur un des os pariétal un demi-doigt proche de la suture sagittale costé dextre, laquelle playe paroist avoir etsé faite d’un ferre-

238. Ferland : Notes sur les Registres de N. D. de Québec.

239. Ferland : Notes sur les Registres de Notre Dame de Québec p. 18 P. B. Casgrain : Bataille des Plaines d’Abraham. — *Transact. Lit. and Hist. Society, Quebec.* — 1898 à 1900, vol. X. pp. 33-34. — Voir aussi pour plaines d’Abraham, Chauveau. Jour. de l’instruction Publique, 1862. *Bullet. des recherches Hist.* 1895 p. 43.

“ment aigu et tranchant comme cousteau, poignard ou chose
semblable ce que je certifie estre vray, en temoing de quoy j'ay
signé ce present rapport faict ce vingt huitme jour d'avril mil
six cent trente huit.” (240)

A. DUCHESNE,
(avec paraphe).

Au printemps de 1639, un nommé de la Porte se noya dans la rivière St-Charles, durant une expédition de chasse et Duchesne fait le rapport suivant.

Adrien Duchesne après avoir vu le corps declare “n'y avoir
aucun coup ny blessure à moins une petite blessure sur le nez qui
avait esté faite par une pierre ou roche.” (241)

Jean Ducondu, chirurgien, était fils de Isaac Ducondu et d'Elisabette Izartier de Lavaltrie, P. Q. (242)

Il épousa le 7 janvier 1758, à Lavaltrie, où il demeurait, Marie Joséphine Bourdon fille de Michel Bourdon et de Thérèse Vignaux du même endroit. (243)

Deux enfants naquirent de ce mariage.

Il obtint la *Licence Provinciale*, à Montréal, en novembre 1788. (244)

DUFF, William.

William Duff chirurgien, pratiquait sa profession à Québec vers la fin du 18ème siècle. Les annonces qui suivent contiennent tout ce que nous savons de lui.

“Mr William Duff chirurgien à présent à Québec, prie tous
ceux à qui il doit d'apporter leurs comptes dûment attestés à Mr

240. Archives du Séminaire de Québec.

241. Archives du Séminaire de Québec.

242. Tanguay : Loc. cit. vol. II, p. 498.

243. Tanguay : Loc. cit. vol. II, p. 417.

244. Gaz. de Québec, No. 1215 ; novembre 27e 1788.

“ Robert Russell, procureur et avocat pour le dit Mr Duff d’ici au
“ 1^{er} mai prochain et ils seront païés si leurs demandes sont justes.

“ Il se propose aussi de soigner les familles à l’année ou autre-
“ ment aux conditions les plus raisonnables ; il donnera ses avis
“ et ses secours à ceux dont les moyens ne leur permettent pas de
“ les païer.

“ Il a besoin d’un jeune garçon en qualité d’apprentif.

“ Il faut s’adresser chef Mr Renvoyzer rue St-Jean. ” (245)

Mr Robert Russell publia dans le numéro suivant de la *Gazette de Québec* ce qui suit :

“ Mr William Duff, chirurgien de Québec aïant inséré dans la
“ dernière Gazette un avertissement par lequel il prie tous ceux
“ qui ont quelques demandes sur lui de remettre leurs comptes
“ dûment attestés au soussigné sous le nom et titre de Robert
“ Russell, Procureur et Avocat pour le dit William Duff. Le sous-
“ signé informe par le présent tous les créanciers du dit William
“ Duff qu’il ne recevra point leurs comptes attestés ou non-attestés,
“ n’étant ni Procureur, ni Avocat pour lui ; le dit avertissement ne
“ lui aïant pas même été communiqué et n’aïant jamais été con-
“ sulté à cet égard ni sur aucune affaire concernant le dit Mr
“ Duff.

“ Québec, 11 mars 1780. (246)

“ Robert Russell ”

DUFROYER.

Dufrayer était chirurgien à Québec en 1751, et demeurait au
No. 16 rue des Pauvres (Côte du Palais). La maison qu’il occu-
pait appartenait à un Sieur Devienne, qui “ était écrivain du roi ;
garde-magasin ”. (247)

245. Gazette de Québec ; Numéro 758. — 9 mars 1780.

246. Gazette de Québec ; No. 759. — 16 mars 1780.

247. Tanguay : Dict. Généal. vol. III, p. 411.

Il y avait un François Nicolas Dufrayer à Beauport, le 18 février 1764. (248)

Parmi les documents du régime français aux Archives de Québec on trouve sous la date du 11 mars 1757 " Un mémoire de médicaments par le Dr Dufrayer au sieur Laforme, cordonnier de cette ville;

" Pour huit onces d'embrocations vulnéraires,

" anodines et animées; 6 livres

" Un grand emplâtre emollient; 1 livre 10 sols

" Deux livres de vin aromatique, " (249) 5 livres

12 livres 10 sols

DUFRESNE, Pierre Félix.

Chirurgien, à Batiscan. Voir Thunay Félix, Sieur Dufresne

DUGUAY ou DU GUE, Jacques.

Jacques Duguay, chirurgien, né en 1647, était fils de Michel Duguay et de Catherine de Lebrét de Semur en Assoy, évêché d'Autun. (250)

Aux Trois-Rivières le 21 novembre 1672, il épousa Jeanne Baudry, âgée de 13 ans et 5 mois, fille d'Urbain Baudry dit Lamarche, bourgeois (taillandier), et de Madeleine Boucher, du même endroit. (251)

Onze enfants naquirent de ce mariage, tous baptisés aux Trois-Rivières. Madame Duguay est morte en couches le 22 novembre 1700, (252) son dernier enfant a été baptisé le 24 du même mois.

Le 29 avril 1709, après avoir été veuf pendant neuf ans, Du-

248. Ibid. vol. III, p. 506.

249. Archives Judiciaires, Québec.

250. Tanguay : Dict. Généal. vol. I, p. 210.

251. Tanguay : Loc. cit., vol. I, p. 31.

252. Tanguay : Loc. cit. — vol I, p. 210.

guay convola en secondes noces aux Trois-Rivières, avec Anne Baillargeon, âgée de 58 ans, veuve de Jean Polton et fille de Mathurin Baillargeon, des Trois-Rivières et de Marie Metayer. (253)

Madame Duguay est décédée et a été inhumée au même endroit le 7 mars 1722; cinq ans plus tard son mari la suivait dans la tombe, âgé de 80 ans.

Le deuxième jour d'aoust mil sept cent quatre, le Dr Duguay était présent en la sacristie de l'Eglise des Révérends Pères Recollets aux Trois-Rivières, où l'on prenait les témoignages de ceux qui croyaient avoir été guéris par l'intervention du frère Recollet, Didace Pelletier, mort aux Trois-Rivières en 1699.

Parmi eux un nommé Antoine Bruslé dit Francourt, habitant de la Seigneurie de Bécancourt, près du dit lieu des Trois-Rivières dit : " Qu'il y a près d'un an qu'il lui survint une douleur au " genoüil qui luy causoit des douleurs si excessives qu'il ne savait " ce qu'il recevait d'autant plus que s'estant adressée au Sieur " Herbé chirurgien demeurant à Batiscan qui ayant vû son mal " luy dit qu'il ne croyait pas le pouvoir guérir le connoissant trop " invétééré, et que l'argent qui luy cousteroit pourroit estre sans " succès, ce qui obligea le Conspirant (comparant) de s'en revenir " en cette ville y trouver le d. Sr Du Gay qui luy appliqua des cata- " plames et fomentations sans en ressentir aucun soulagement, " de sorte que se voyant hors d'espérance de jamais guérir, dans " un chagrin sensible ne pouvant aucunement agir estant obligé " de se servir de béquilles, eut recours au frère Didace. . . et que " au même moment ayant mis un morceau de sa robe sur son ge- " noüil il se sentit très soulagé et ses douleurs diminuèrent telle- " ment dans la suite qu'en 10 ou 12 jours il fut guéry, et du depuis " n'a senty aucune douleur.

" Antoine Bruslé. "

Il vivait encore en 1719.

Dans cette même séance une Dame Perrine Picotté de Bellestre, femme du Sr de Houtet dit : " Qu'à l'âge de 59 ans est estant attaquée d'une maladie dangereuse dans un endroit que la bien-séance ne veut pas que l'on nomme et où on ne pourroit apporter aucun remède, elle eut recours au frère Didace et guérit. " (254)

Le 13 septembre 1707 le Docteur Duguay poursuit devant les tribunaux un Monsieur Carpantier pour recouvrer la somme de huit livres, pour ce qu'il lui a fait, c'est-à-dire " pour être allé le visiter à Champlain, lui avoir saigné le pied et lui avoir donné une poudre d'Alkermès. " (255)

DUMANCIN, Armand.

Appelé aussi Armand et Regnault Doro (256)

Armand Dumancin ou Doro était chirurgien à Québec.

Né en 1658 il était fils de Armand Dumancin et de Catherine Duloin. (257)

Il épousa, à Québec le premier février 1689, Louise Delestre, âgée de 26 ans, fille de Thierry Delestre, sieur de Vallon, et de Marie Depéré de Québec, (258) depuis quatorze mois veuve de Charles Roger des Colombiers. Ce dernier était bourgeois de Québec, et capitaine de l'Isle et Comté de St-Laurent, aujourd'hui l'Isle d'Orléans. (259) De ce mariage il naquit un enfant.

On ne trouve de renseignements sur ce chirurgien que dans les "*Jugements et délibérations du Conseil Souverain.*"

"Arnaud Doro comparait devant le *Cons. Souverain* le 25

254. Actes du frère Didace ; voir *Le Canada Français* vol. IV, p. 265.

255. Archives Judiciaires, Québec.

256. Juge. et dél. du Conseil Souverain, vol. III, pp. 332-358-713.

257. Tanguay : *Dict. Gén.* vol. I, p. 210.

258. Tanguay : *Loc. cit.* vol. I, pp. 174-525.

259. Juge. et Dél. du Cons. Souv. vol. II, p. 193.

“ avril 1689 au nom et comme ayant épousé Louise Delettre, “ auparavant veuve de Charles Roger sieur Descoulombiers, appellant de sentence de la Prevosté de Québec du 22 mars de la même année en faveur de Pierre Jean qui devait à Louise Delettre par une sentence du Juge Prevost de Nostre Dame des Anges du 12 décembre, 1675 soixante minots de bled froment. deux minots de pois verts et deux minots de pois blancs. ”

Le Conseil a condamné Pierre Jean à payer en espèce ou en argent. (260)

Le 16 octobre 1689 défaut à Louise DeLettre femme de Regnault Doro, chirurgien en la ville de Québec contre Paul Bouchard et sa femme auparavant veuve Michel le Court de Montréal defaillans. (261)

Arnaud Doro s'engagea à traiter la femme de François Frichet pour la somme de cent vingt livres. Le traitement terminé Frichet donna un acompte au chirurgien et refusa de payer le reste. Doro le poursuivit devant la Prévôté de Québec qui le condamna à payer. Alors Frichet s'adressa au Conseil Souverain pour faire annuler le jugement de la Prévôté, alléguant que Doro lui devait des dommages pour avoir dit qu'il avait traité Madame Frichet *d'une vilaine maladie*. Frichet n'a pas pu prouver ses avancés et fut condamné, le 21 août 1690 à “ payer au chirurgien “ les cent vingt livres moins ce que ce dernier avait déjà reçu, pour “ les pensemens, médicamens et allimens fournis à la dame Frichet ”. (262)

En 1692, Madame Doro avait une maison appartenant à la succession de Charles Roger, son premier mari. Elle était louée à Jean Estienne Dubreuil, cordonnier de Québec, qui prétendait que la dite maison n'était pas habitable et qui demandait que les pro-

260. Ibid. vol III, p. 332.

261. Ibid. vol. III, p. 358.

262. Ibid. vol. III, p. 454.

priétaires fussent obligés de la réparer ou de lui laisser faire les réparations sur le loyer. (263)

Madame Doro est morte avant le vingt-deux novembre 1694. (264)

L'extrait suivant nous porterait à croire que Arnaud Doro est retourné en France vers 1694. "*Arnaud Doro chirurgien cy-devant demeurant à Québec.*" On a lieu de croire qu'il a pratiqué sa profession à La Rochelle, (265) en France.

Le 15 avril 1697, Charles Marquis, huissier et procureur d'Arnault Doro, absent du pays, présenta une requête au Conseil Souverain pour retirer de la succession Charles Catignan de l'argent appartenant aux enfants mineurs de Charles Roger Des Coulombiers. (266)

Charles Catignan, Garde Magasin du Roy à Québec, avait pour femme Jeanne Delettre sœur de Louise Delettre veuve de Charles Roger Des Coulombiers et femme d'Arnaud Doro chirurgien. Après la mort de Catignan Jeanne Delettre épousa Maître Alphonse de Lestemon, chevalier, Seigneur de la Couture. (267)

DUMONT.

Il y avait à Québec ou dans les environs un nommé Dumont qui était médecin et qui est mort avant 1723. Dans l'*Aveu et Denombrement* pour cette année on trouve que les héritiers du Dr Dumont étaient propriétaires d'une terre à St-Romuald de 8 arpents de front sur le fleuve sur 40 de profondeur située entre celle de Jean-Baptiste Luneau à l'est et celle des héritiers de Mr de la

263. Ibid. vol. III, pp. 713-915-944-1016.

264. Ibid. vol. III, p. 944.

265. Ibid., vol. III, pp. 713-714.

266. Ibid., vol. IV, pp. 83-87.

267. Ibid., vol. IV, p. 381.—Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 174.

Martinière à l'ouest. Cette dernière terre les séparait de la rivière Chaudière. Ils payaient 4 livres 7 sols de rente par arpent et un chapon. (268)

DU PLESSIS, Pacifique.

Frère Pacifique Du Plessis ou Duplessis était natif de Vendôme, chef-lieu du petit pays de Vendômois, dans la Beauce. Il fit profession chez les Recollets en 1598 et partit de Honfleur avec trois autres Recollets les pères Denis Jamay; Jean d'Olbeau et Joseph Le Caron, dans le St-Etienne de 350 tonneaux, commandé par Pontgravé, le 24 avril 1615. Ils étaient à Tadoussac le 25 mai 1615 d'où Duplessis partit le 2 juin arrivant à Québec le 8.

Dans le monde Duplessis avait été apothicaire et ne cessa point dans la suite de s'occuper de médecine ce qui le rendit très utile à ses compatriotes dans la Nouvelle France.

Il est demeuré surtout aux Trois-Rivières où il instruisait les Sauvages et les Français.

Du Plessis est "mort le 23 aoust 1619 et fut enterré dans la "chapelle de Kébec. Il fut pleuré presque de tous tant des chre-
"tiens que des Sauvages qui perdirent en luy un grand support et
"la principale de leur consolation en maladie." (269)

C'est le premier religieux mort dans la Nouvelle France.

Quelques années après sa mort l'on transporta son corps à N.-D. des Anges où il repose depuis près de trois siècles à côté de celui de Louis Hébert, premier défricheur du Canada mort en 1627. (270)

268. Roy : Histoire de la Seigneurie de Lauzon, vol. II, p. 114.

269. Sagard : Hist. du Canada, édition Froo ; 1866, vol. I, p. 66.

270. Sulte : Hist. des Canadiens Français, vol. I, p. 134.

Sulte : Hist. de la ville des Trois-Rivières, vol. I, pp. 38-39-43-44.

DE SAUMEUR, Esnaust.

Esnaust de Saumeur était chirurgien à la baie des Chaleurs en 1678.

Sa femme était sauvagesse. En cette année ils avaient 4 enfants, 2 garçons et deux filles. Le plus vieux avait 8 ans et les filles 6 et 4 ans. (271)

Je dois cette note à l'obligeance de Monsieur E. T. D. Chambers.

DUPONT, Vital.

Vital Dupont était fils de Jean Dupont et de Marie Lavigne, de Lourdes, diocèse de Tarbes, Gascogne. (272)

Dupont se maria deux fois, la première fois vers 1737 avec Geneviève Drouet, née à l'Île-du-Pas en 1710, fille de Claude Drouet et de Marie-Jeanne Desrosiers de Champlain. (273)

De ce mariage naquirent trois enfants: le premier naquit en novembre 1738 à l'Île-du-Pas, le deuxième en 1739 et le dernier à Québec en 1749. Deux mois plus tard, le 25 décembre, la mère fut inhumée au même endroit. Dupont se maria la seconde fois à Québec en 1751 avec Geneviève Françoise Trefflé, âgée de 19 ans, fille de François Trefflé et de Marie Jeanne Avisse. (274)

En 1732 Dupont était chirurgien du vaisseau *Le Dauphin* de Guadeloupe dont le capitaine était un nommé Martin. Il y eut un procès entre Dupont et ce dernier au sujet de mauvais traitements que le chirurgien aurait subi des mains du capitaine. (275)

271. Recensement de la Baie des Chaleurs.

272. Tanguay : Dict. Gén., vol. III, p. 548.

273. Tanguay : Loc. Cit., vol. III, p. 451.

274. Tanguay : Loc. Cit., vol. VII, p. 335.

275. Jug. et Dél. Cons. Sup. ; 3 septembre 1732, p. 179. Rapport du Sec. et du Reg. de la P. de Q., 1893, p. 148.

En 1838, il demeurait à l'Île-du-Pas, puis vint résider à Québec, avant 1749 où naquit son dernier enfant.

DUPORTEAU, Julien.

Julien Duporteau était chirurgien de la compagnie de *Dumesny*

Il était à Champlain en 1694. (276)

DUPUIS —

Dupuis, *Petit serugien*, entra à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, Québec, en septembre 1710. (177)

DU REAU, Aimé.

Aimé Du Reau, chirurgien, était présent au contrat de mariage de Pierre Dandonneau — Du Sablé aux Trois Rivières en 1653. (278)

DUROY, Pierre.

Pierre Duroy était fils d'Hunel François Duroy et de Barbe Piron de Roninville, évêché de Lisieux.

Il est né en 1650 et épousa à Québec, le 21 février 1689, Marguerite Levasseur, âgée de 22 ans, fille de Louis Levasseur et de Marguerite Bélanger.

Quinze enfants naquirent de ce mariage. Le troisième Jean, baptisé le 3 novembre 1691, eut pour parrain Jean Leger de la Grange, chirurgien à Québec.

Duroy a toujours demeuré à Québec où il est mort et a été inhumé dans l'église le 24 décembre 1723. Sa demeure était à la Basse-Ville, rue du Cul-de-sac.

276. Tanguay : Dict. Gén., vol. I, p. 217.

277. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

278. Tanguay : Dict. Généal., vol. I, p. 220.

Sa veuve lui a survécu seize ans.

Il est plus que probable que Mgr Tanguay a fait une erreur quand, à la page 221 du premier vol. de son Dictionnaire il a dit que Duroy était médecin, car dans le troisième volume, page 573, il ne lui donne pas cette qualification. De plus dans le *Recensement* de 1716 (édition Beaudet, p. 51, numéro 409) il est appelé *boucher marchand*. De plus son nom n'est pas dans la liste des médecins de Québec en 1716.

Dans les *Registres de N.-D., de Québec*, on le dit *Bourgeois Marchand, Bourgeois* ou *Marchand*, mais jamais médecin.

A son mariage il déclara ne savoir signer son nom et il fait la même déclaration, au baptême de ses enfants.

On peut, je crois, conclure que Duroy n'était pas médecin (279).

DUSABLON, François — aussi Léonard De Sablon.

Maître Denys Riverin, Conseiller au Conseil Souverain de la Nouvelle France forma à Paris, le neuf avril 1696, avec les Sieurs Mageux et Bourlet, l'aîné, la Compagnie du Mont Louis pour établir une pêche sédentaire dans la baie de Gaspé, et le commerce avec les français et les sauvages des environs.

Le Sieur Riverin engagea par de belles promesses plusieurs familles des environs de Québec à vendre leurs terres et à se transporter avec leurs effets au Mont Louis où il leur donna d'autres terres et leur promettait certains autres avantages qui les décidèrent à s'y rendre.

Il leur avait envoyé une barque chargée de vivres et de munitions avec un missionnaire, un commis et un chirurgien qui était François Dusablon. (280)

279. Tanguay : Dict. Gén., vol. II, pp. 221, 391, vol. III, p. 573. Recensement 1716. Beaudet, p. 51, numéro 409. Régistres N. D. de Québec.

280. Jug. et Dél. du Couseil Souv., vol. IV, pp. 482-526.

DUTHU, Jean Paul.

Jean Paul Duthu, né en 1731, était fils de Jean-Jacques Duthu, chirurgien, et de Jeanne Lecamus, de Bagneresse, diocèse de Tarbes, Gascogne. L'acte de sépulture de Duthu dit : "*Originnaire de Bagnères, diocèse de Tarbes, en Bigorre, province de Béarn.*"

Le 21 janvier 1754, il épousa à Charlesbourg, près de Québec, Marie Geneviève Paquet, âgée de 23 ans, fille de Noël Paquet et de Marie Geneviève Campagna du même endroit. (281)

Duthu était parrain à Beauport le 29 octobre 1753. (282)

Madame Duthu eut deux enfants, des filles, nées à Charlesbourg où leur père exerçait sa profession; plus tard il vint pratiquer à Québec où il est mort le 14 janvier 1776. L'acte de sépulture dit qu'il était "*Maître chirurgien*" et qu'il a été inhumé dans le cimetière de *la Ste-Famille*.

Ce cimetière était situé du côté sud de la Basilique en face de de la bâtisse du *Daily Telegraph*. Au commencement de l'occupation anglaise les protestants y étaient inhumés aussi bien que les catholiques. On y voit encore une pierre tumulaire. Jusqu'à l'année 1890, une haute muraille cachait aux passants la vue de ce cimetière et fut cause d'un drôle d'incident. C'était le 5 mai 1862, le jour de l'enterrement du Révérend Louis Jacques Casault, premier Recteur de l'Université Laval. Pendant le service le feu prit au banderoles qui s'étendaient du catafalque au dôme de l'église. Une panique s'ensuivit et la foule massée contre les portes, qui s'ouvraient en dedans, empêcha toute sortie.

281. Tanguay : Dict. Gén., vol. III, p. 581, vol. VI, p. 212.

282. Rég. de Beauport.

Un jeune élève de l'École Normale, décidé à ce sauver, grimpa sur l'appui de la deuxième fenêtre de la chapelle de la Sainte Famille et se préparait à sortir quand une demoiselle, qui s'était approchée, le supplia de l'aider à monter à côté de lui, ce qu'il fit. Les deux sautèrent par la fenêtre pour se trouver emprisonnés dans ce cimetière entre la haute muraille susdite et le mur de l'église. Leurs cris finirent par attirer l'attention des passants et une personne charitable au moyen d'une échelle leur procura la liberté.

Le jeune homme devint quelques années plus tard le Dr Thos. Godfrey McGrath médecin de grands talents qui mourut subitement le 18 février 1872, la demoiselle vit encore. Ce cimetière de la St. Famille était plus large qu'il n'est aujourd'hui. En 1842 le Conseil de ville en demanda à la Fabrique N.-D. de Québec un morceau pour élargir la rue Buade. La Fabrique, vu que cela était pour l'utilité publique, accéda à cette demande et donna à la ville un morceau de terrain de 7½ pieds dans sa plus grande largeur sur une longueur de 180 pieds. (283) Les travaux eurent lieu en 1843.

DUVERGER, Pierre dit Bourgoïn.

Pierre Duverger dit Bourgoïn, chirurgien, fils de Pierre Duverger et de Françoise Claverie, de St- Alarie, Bordeaux. (284)

A l'âge de vingt-six ans, il épousa à Québec, le 20 novembre 1712, Marie Lemoine, âgée de 37 ans, fille de Pierre Lemoine et de Catherine Mignot, de Québec, et veuve de Sébastien Marignier et de Jacques Laborde. (285)

283. Livre des Délibérations de la Fabrique N. D. de Québec 1825 à 1864.

284. Tanguay, *Dict. Généal.* vol. II, p. 426; vol. III, p. 586.

285. Tanguay, *Loc. cit.* vol. I, p. 379.

Pour le mariage de Marignier et de Marie Lemoine il y a eu dispense des fiançailles mais les trois bans ont été publiés. (286)

Au recensement de 1716 les enfants de Marignier sont appelés Mariguët, nom qu'on ne trouve pas dans Tanguay. (287).

Marie Lemoine eut deux enfants de son premier mari, aucun du deuxième et trois de Duverger. (288).

Duverger résidait à la Basse-Ville, Québec, rue De Meules et Champlain qui s'étendait du haut de l'escalier jusqu'au bout du Cap au Diamant. (289)

Duverger est mort à Québec en novembre 1718.

On a pu douter qu'il eut le droit de pratiquer comme chirurgien; voici pourquoi.

Duverger eut devant la prévôté de Québec un procès avec Louis Butteau dit La Rabelle, cordonnier en cette ville, (290) à propos d'un loyer. Ce dernier ayant eu gain de cause, Duverger en appella devant le Conseil Supérieur qui " renversa le jugement dont " il est appel, et en même temps " sur requisitoire du Procureur " général du Roy, fait defense au dit Duverger de prendre la qualification de chirurgien et d'exercer la chirurgie qu'au préalable il " n'ayt esté examiné, à la requeste du Sr Lajus, lieutenant des chirurgien de cette ville. par Maistre sarrazin, médecin des hôpitaux de ce pays; et obtenu de luy, un certificat de sa capacité. " (291).

DUVERT, Pierre Chicou.

Pierre Chicou Duvert de St-Valier a obtenu sa Licence Pro-

286. *Reg. N.-D. de Québec*, 30 mars 1696.

287. *Recensement de 1716*. Beudet, p. 43, No. 324.

288. Tanguay, *loc. cit.*, vol. V, pp. 57-513.

289. *Recensement*, 1716.

290. *Reg. de la Prévôté*, 23 juin 1716.

291. *Juge. et Dél. du Cons. Souverain*, vol. VI, pp. 1150-1160.

vinciale dans le mois de novembre 1788. (292) Il pratiquait à Québec.

Il n'y a pas de doute que Duvert pratiqua la médecine longtemps avant d'avoir sa Licence, car avant cette année il n'y avait pas de bureau d'examineurs.

En 1797 un nommé David McLane fut trouvé coupable de haute trahison. Il fut exécuté dans un champ situé du côté est de la rue des Glacis, (293) vis-à-vis de l'orphelinat d'Youville. De Gaspé qui assistait à l'exécution dit: "Le *vieux* Dr Duvert était " près de nous et tira sa montre aussitôt que Ward, le bourreau " tira l'échelle sur laquelle était McLane. " " Il est bien mort, " dit le Dr Duvert, " lorsque le bourreau coupa la corde après l'expiration de vingt-cinq minutes. " (294)

En 1797 le Dr Duvert était appelé en consultation au Monastère des Ursulines de cette ville. (295)

E

EBERTS, Herman.

Herman Eberts, "*Doctor of Physick*" épousa à Montréal dans le mois d'avril 1780, Mademoiselle Mary Huc. (1)

EDWARDS.

Le docteur Edwards demeurait à Québec où il était chirurgien du 10e régiment d'infanterie. Le 16 avril 1769 il fut amené à St-Thomas de Montmagny par le *coroner* J. Werder, pour faire l'autopsie du cadavre de François Delisle, décédé le 5 du même mois et, qu'on soupçonnait avoir été empoisonné.

292. *Gazette de Québec*; No. 1212, 6 nov. 1788.

293. Connue encore par les anciens anglais et irlandais sous le nom de *Gallows Hill*, ou côte de la potence.

294. De Gaspé: *Anciens Canadiens*, vol. II, p. 138.

295. *Archives des Ursulines de Québec*.

1. *Rapp. sur les Archives Canadiennes*; pour l'année 1885, p. LXXXIII.

Edwards et son confrère Marsault conclurent, de leur examen, que Delisle était mort de causes naturelles.

Québec, 17 avril, 1769. (2)

EMERY, Gaspard.

Gaspard Emery, connu sous les noms de La Sonde, L'émery, et Aincéri, né en 1668, demeurait à Québec, où il était chirurgien. Avant 1716 il avait épousé Thérèse Coiffard ou Coëffard qui est née en 1686. Ils n'eurent point d'enfants. (3)

A l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, le 2 juillet 1708, Gaspard Emery signa, ainsi que Jean Demosny fils, au contrat de profession de la mère Thérèse Renaut D'Avenue des Meloises dite de Saint Gabriel, passé entre la Communauté et Nicolas Dupont, Ecuyer, Sieur de Neuville, etc. (4)

Le 31 août 1710 le docteur Emery examina avec le Dr Jean Demosny, fils, la personne de Jean Chéneleau, matelot de " *La Concorde* " et donna un certificat de son état. (5)

" Par l'ordre du Lieutenant général civil et criminel au siège de la provosté et anirauté de Québec Je gaspar Emery chirurgien estably en cette ville déclare que dimanche le cinquième de juillet 1711 jay examiné Simon Arcan et son fils Jean qui avaient reçu des coups. " Il leur donna un certificat dans lequel il décrit leurs blessures, " pour valoir et servir ce que de Raison, " le neuvième juillet 1711. " (6)

En 1716 Emery demeurait rue de la *Montagne* avec sa femme. Ils n'avaient aucun domestique. (7) La rue de la *Montagne* s'étend

2. *Gaz. de Québec*, numéro 225.

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 2, 226, 135.

4. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S.*, Québec.

5. *Juge. et Dél. Conseil Souv.*, vol. VI, p. 110.

6. *Arch. judic.*, Québec.

7. Recensement de 1716, p. 34.

daît depuis la porte de l'évêché jusqu'au jardin de monsieur Delino. (8)

Madame Emery était marraine en 1717 à Beauport où elle signa Thérèse Aincéri. (9)

De 1708 à 1717 Emery était médecin de l'Hôpital-Général. (10) il avait été aussi médecin de l'Hôtel-Dieu du P. S.

Tombé malade au commencement de l'année 1718, il décéda le 4 février et fut inhumé le lendemain. (11)

Madame Emery, après un voyage de sept mois, épousa à Québec le 14 septembre 1718, Henry Coffinier. Elle signa Marie-Thérèse Coiffard. Parmi les témoins était le docteur Jourdain Lajus. (12).

ESPAGNOLI, Sieur.

Espagnoli était chirurgien et était à la Longue-Pointe le 16 mars 1763. (13)

ESTIENNE.

“ Maître Estienne, notre chirurgien fit ouverture de quelques corps, morts de mal de terre (scorbut) et trouva presque toutes les parties de dedans offinsées. ”

“ Ceci était à Port-Royal, Acadie, hiver de 1606-7, pendant lequel le scorbut avait été moins aspre que les hivers précédents. “ Il y avait eu sept morts. ” (14)

EUBEZARD, Jean Baptiste.

Jean Baptiste Eubezard, chirurgien, était à Québec le 16 juillet 1747, chez François Boucher, navigateur, qui demeurait sur la rue Champlain. Là il signa au contrat de mariage entre Jean Bap-

8. Ibid.

9. Reg. de Beauport.

10. Arch. de l'Hôp. Gén. Québec.

11. Reg. N.-D. de Québec.

12. Ibid.

13. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. III, p. 595.

14. Champlain. *Voyages*, vol. III, p. 161; édition Laverdière.

tiste Garon, chirurgien et Marie Françoise Boucher, devant Barolet notaire. (15)

F

FARGUES, Thos, M. D.

Thomas Fargues était fils de Peter Fargues, riche marchand, et de Marie Henriette Guichard, fille de Jacques Guichard, marchand et de Marguerite Rhodes, tous de la ville de Québec où Thomas Fargues est né et a été baptisé le 11 octobre 1777, (1) à l'église des Récollets.

Madame Peter Fargues était catholique Romaine et avait un frère qui était prêtre. Elle avait fait ses études à Québec chez les Ursulines, qui disaient que son mari "était Huguenot et le plus "impitoyable railleur des choses saintes que l'on eut encore vu à "Québec." (2) Il est mort le 21 janvier 1780 et fut enterré le lendemain au *vieux cimetière* ou *cimetière St-Jean* situé sur la rue du même nom au coin de la rue St-Augustin. (3) Il a laissé une fortune considérable.

Thomas Fargues fit ses études à Harvard, États-Unis d'Amérique, où il prit ses degrés au commencement du XIXe siècle. Peu après il alla compléter ses études médicales en Europe. Après avoir soutenu en latin, une thèse remarquable sur la *chorée* l'Université d'Édimbourg lui donna le diplôme de Docteur en Médecine. Il passa ensuite quelques années à Londres où il fit la connaissance, et devint l'ami intime, du célèbre John Abernethy, F. R. S., (membre de la Société Royale), et médecin de l'Hôpital St-Bartholomew. Ces deux hommes se ressemblaient beaucoup par leurs

15. *Greffe de Barolet.*

1. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 406. Reg. Cathédrale Anglicane, Québec.

2. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 226.

3. *Reg. de la Cath. Anglicane*, Québec, 22 janvier 1780.

talents et leurs excentricités. Vers 1811 Fargues retourna à Québec et commença l'exercice de sa profession. En peu d'années il s'acquit une position importante parmi ses confrères et se fit une clientèle étendue et lucrative. (4) Le Docteur Fargues, comme son père, ne s'occupait pas de religion, mais il avait deux sœurs, Henriette et Julie qui étaient de ferventes catholiques. (5) La dernière, âgée de 21 ans, épousa à Québec, le 16 septembre 1797, Frédéric de Vos major dans le premier Bataillon du 60e régiment d'infanterie. Ce mariage a dû se faire à la chapelle des Jésuites au coin nord-ouest des rues Desjardins et St-Anne ou à la cathédrale Notre-Dame, car l'église des Récollets était brûlée depuis un an et la Cathédrale Anglaise ne fut bâtie qu'en l'année 1804. (6).

Henriette ne se maria jamais. Sa mère Mme Peter Fargues épousa, le 27 novembre 1783, l'Honorable Thomas Dunn, Président du Conseil et juge de la Cour des Plaidoyers Communs, et à deux reprises administrateur de la Province du Bas-Canada. (7)

Ce mariage fut fait par le ministre anglican dans l'église des Récollets où se faisaient tous les offices de l'Église Anglicane jusqu'en septembre 1796 quand elle brûla. (8)

Adam Mabane qui était présent au mariage comme témoin pour son ami Dunn était médecin et un des juges de la Cour des Plaidoyers Communs; il était très sympathique aux Canadiens-français. (9)

Madame Dunn eut plusieurs enfants de son second mari et décéda en 1839, âgée de 87 ans.

En 1821 le Dr Fargues devint médecin des Ursulines; les An-

4. *Gazette de Québec*, 13 décembre 1874. *Morgan, H. J.: Biog. of celebrated Canadians*; édit. 1862, p. 372.

5. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 226.

6. *Reg. Cathédrale Anglicane*, Québec.

7. *Reg. Cathédrale Anglicane*, Québec.

8. Lemoine, J. M.: *Quebec Past and Present*, 1876, p. 392.

9. L'abbé Bois: *Le juge A. Mabane*.

nales de cette année disent : “ Notre médecin le Dr Holmes étant
“ devenu trop âgé pour servir la Communauté nous avons d’un
“ commun consentement choisi le Dr Fargues, médecin générale-
“ ment reconnu comme expert dans son art et ayant la confiance
“ de la ville. Il a reçu avec plaisir la proposition que lui a faite
“ notre Révérende Mère Supérieure, disant qu’il la tenait à hon-
“ neur ; qu’il ne changerait rien aux conditions mais qu’il fourni-
“ rait et préparerait lui-même les remèdes. On se souvient encore
“ au couvent des fioles et des poudres blanches du Dr Fargues qui
“ refusait ses soins à celles qui ne voulaient pas abdiquer l’usage
“ du thé et du café. Aussi pendant de longues années le café des
“ Ursulines était-il fait de blé torréfié. (10).

En 1828 le Dr Joseph Parent fut associé au Dr Fargues pour cette communauté. (11). Ce dernier était le médecin de Monseigneur J. O. Plessis, évêque de Québec, et était présent à la mort de celui-ci, qui tomba malade pendant la visite pastorale de 1825 et revint à la ville le 6 août. Pendant près de six semaines il endura des souffrances cruelles dans ses jambes et ses pieds. Sous les soins de son médecin il prit du mieux et put présider à une Profession aux Ursulines le 13 octobre. Le mieux ne dura pas longtemps car il rechuta le 5 novembre, et fut transporté à l’Hôpital-Général où, le 4 décembre, il se trouva assez bien pour communier à la messe du chapelain. Il déjeuna avec appétit et pendant la journée reçut plusieurs amis. Mgr Panet, le Rév. Monsieur Desjardins, chapelain de l’Hôtel-Dieu, plusieurs messieurs du Séminaire et le Dr Fargues passèrent l’après-midi avec lui jusqu’à l’heure des vêpres quand ils le trouvèrent si bien qu’ils le laissèrent avec son médecin. Celui-ci causait avec lui quand tout-à-coup l’évêque arrêta de parler, la tête lui tomba en avant et il avait cessé de vivre.

10. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 633-587.

11. *Ibid.*, vol. IV, p. 633.

12. *Ibid.*, vol. IV, p. 588. *Hist. Hôp. Gén.* p. 504.

Fargues était chirurgien de l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec. En 1825 il en était le *Chirurgien Général* ou *Chirurgien Consultant*; dans le même temps le Docteur William Holmes en était le *Médecin Général*. (13) Fargues soignait aussi à l'Hôpital-Général, mais seulement les malades pensionnaires.

Son portrait, à l'huile, se trouve à l'Hôtel-Dieu du P. S. et par une singulière coïncidence il a été pendant longtemps placé à côté de celui de son grand ami, le chirurgien John Abernethy qui n'est jamais venu dans le pays.

Le Docteur Fargues demeurait rue Mont-Carmel, numéro 24. dans une maison qui appartenait à monsieur Thomas Hunt de qui il l'acheta. L'acte de vente a été passé le 18 mai 1825, devant F. W. Scott, N. P. Plus tard cette maison fut occupée par Mr John C. Eno; aujourd'hui elle est la propriété de l'Hon. juge Dorion.

Dans le mois de mai 1840 il eut une attaque de paralysie qui diminua beaucoup son utilité; une nouvelle attaque en avril 1843 le mit dans un état déplorable physiquement et mentalement.

Il est mort le 11 décembre 1847, âgé de 70 ans.

Deux jours après le décès du Dr Fargues, une assemblée des médecins de la ville eut lieu à l'Hôtel-Dieu. Le Dr Jos. Morin fut appelé à agir comme président et le Dr Jas A. Sewell comme secrétaire. Après que le président de l'assemblée eut fait l'éloge du défunt comme homme et comme praticien les résolutions suivantes furent adoptées unanimement.

1^o Que par la mort du regretté Dr Fargues, qui était non-seulement un parfait gentilhomme mais aussi, depuis plusieurs années, le médecin le plus éminent de la ville, celle-ci perdait un de ses citoyens les plus honorables et la Faculté de Médecine un de ses membres les plus distingués.

13 *Annuaire de l'Hôtel-Dieu* du P. S., Québec, 1909, p. 18.

2° Que par respect pour la mémoire du défunt les médecins porteront le deuil habituel pendant six semaines. (14)

Le Dr James Douglas dit du Dr Fargues: "Durant l'été de 1827, je fis la connaissance du Dr Fargues le principal médecin de Québec. Mes rapports avec lui pendant plusieurs années m'ont été profitables et extrêmement instructifs; il avait une connaissance profonde de la science médicale et une juste appréciation de la valeur des drogues dans la maladie. (15)

Le 14 décembre 1847 il parut dans un journal de la ville un *Avis* signé par R. E. Caron, avocat et Antoine Parent, prêtre Supérieur du Séminaire de Québec, exécuteurs testamentaires du dernier testament de feu le Dr Fargues, notifiant tous ceux qui auraient des affaires à régler avec la succession de s'adresser à eux. (16).

Le même jour et dans le même journal Thos Dunn et William Dunn par leur procureur, Geo. O'Kill Stuart et Mme Rhodes, née A. C. Dunn, par son procureur Wm. Rhodes, et Henriette Fargues annonçaient qu'ils étaient les héritiers et les représentants légaux de feu le Docteur Fargues et faisaient savoir à tous ceux qui auraient des affaires à régler avec la succession de celui-ci d'avoir à s'adresser à eux. Ils déclaraient, de plus, que l'autre testament dont MM. Caron et Parent se disaient les exécuteurs était nul ayant été fait quand le testateur était légalement incapable de tester, étant interdit. (17)

Fargues fit plusieurs testaments, le premier le 10 septembre 1842, devant Louis Panet, N. P., sous le numéro 9227 du greffe de Panet. Ce testament fait chez Fargues annonce que ce dernier:

14. *Gazette de Québec*, déc. 15, 1847.

15. Douglas, James, M. D., *Mémoires manuscrits*, p. 88.

16. *Quebec Mercury*, déc. 14 1847.

17. *Ibid*: déc. 14, 1847.

quoique malade de corps était sain d'esprit. Croyant dans l'importance de l'homéopathie et désirant en encourager l'étude il laissa la somme de 6000 louis pour la fondation et l'entretien d'une chaire d'homéopathie au collègue McGill.

Il laissa aussi 750 louis à Robert W. Stansfield son parent et son clerc. Thos et William Dunn ses frères utérins furent nommés ses exécuteurs. (18)

Une copie de la clause suivante d'un de ses testaments fut envoyée au Conseil Municipal comme étant d'intérêt public, par les Messieurs Caron et Parent.

" Je donne et lègue la somme de 6000 louis courant dont l'Hon. René Ed. Caron et Messire Antoine Parent, prêtre, Supérieur du Sém. de Québec, mes exécut. testament. ci-après nommés seront nommés dépositaires pour les fins d'un site, de la bâtisse et entretien d'un asile pour les indigents de la cité de Québec et les entretenir d'ouvrage; lequel sera appelé *Asile de Fargues*. Auront et tiendront entre leurs mains les dit Hon. R. E. Caron et Messire A. Parent la dite somme pour les fins susdites à compter du jour de mon décès à jamais. (19)

Le 12 avril 1848 commença un procès intenté par René Ed. Caron, avocat et Antoine Parent, prêtre, Supérieur du Séminaire de Québec, exécuteurs des Testaments et actes de dernières volontés de feu Thomas Fargues, écuyer, médecin et chirurgien.

Demandeurs

vs

Thos Dunn, William Dunn, Lieutenant Colonel dans l'Artillerie de sa Majesté, Henriette Fargues, fille majeur, Anne Catherine

18. Greffe Louis Panet, N. P.

19. *Jour. de Québec*, déc. 18, 1847.

Dunn, épouse de William Rhodes, et William Rhodes, ex-capitaine dans le 68e Regiment d'Infanterie,

Défendeurs.

Les demandeurs appuient leur demande sur un Testament fait par Fargues le 21 avril 1844 devant Louis Panet, N. P., Philippe Aubert de Gaspé et Jos. Noël Bossé, témoins.

Dans son jugement le président du Tribunal dit: que Fargues eut en 1840 et encore en 1843 des attaques de paralysie; que comme suite de ces attaques, Fargues a été à différentes périodes subséquemment à ces attaques dans un état d'imbécilité mentale complète et avant le 21 avril 1844, date de ce testament; que ce dernier n'avait pas été dicté à Louis Panet, N. P. par Fargues ni avait-il fourni les instructons écrites sur lesquelles le testament était fondé et qui ont été données à Louis Panet, N. P. par Robert Walker Stansfield la personne principalement bénéficiée par ce testament, et qui depuis longtemps exerçait une influence indue sur le testateur. Quelquefois même cette influence a été employée d'une manière frauduleuse. Comme il n'avait pas été prouvé qu'il avait guéri de cette imbécilité mentale au moment de la signature du Testament, le juge déclara ce dernier nul et de nul effet. L'action a été renvoyée avec depens. (20)

Ce testament a été enregistré le 5 janvier 1848, Reg. B. vol. 21, page 475, numéro 8195. (21)

Fargues, très habile médecin était gentil et affable pour ses clients, qu'il choisissait. Il sortait toujours en voiture à deux chevaux.

Quand le Dr Olivier Robitaille, au commencement de ses études

20. Register of the Superior Court for the District of Quebec, number 577, for the year 1850, volume second, page 830.

21. Beaucoup de ces renseignements m'ont été fournis par M. Alphonse Pouliot, Greffier de la Couronne à Québec.

médicales, cherchait un patron, un confrère qui achevait lui dit :
“ Ne vas pas chez Fargues, c'est un vrai diable. ” (22)

Un des élèves de Fargues était Robert Walker Stansfield, son parent.

Fargues ne s'est jamais marié.

Il avait une bibliothèque médicale très considérable qui après la mort du propriétaire fut vendue à Geo. O'Kill Stuart qui en fit présent à l'Université Laval suivant Morgan. (23). Dans ce temps, 1848, l'Université n'était pas encore fondée. Morgan dit aussi que Fargues est né à Québec en 1780, tandis que c'est en 1777. (24)

Morgan n'a fait que copier l'article à propos de Fargues qui avait paru dans *La Gazette de Québec* le 13 décembre 1847.

FERRIER, Laurent.

Laurent Ferrier de Rufaix, âgé de vingt ans, aide chirurgien du navire “*Hardy*” entra à l'Hôtel-Dieu du P. S. Québec, le 4 septembre 1758 et y est mort le 23 octobre suivant. (25)

FERRIES, John.

John Ferries, de Berthier, obtint La Licence Provinciale, en chirurgie et en pharmacie, du bureau d'Examineurs à Montréal en 1788. (26)

、 FERYS.

Le sieur Ferys était un chirurgien italien qui demeurait à Havre-de-Grâce, Terre neuve, en 1783. Il vivait avec une jeune marquise qu'il avait enlevé d'Espagne.

22. Robitaille, Ol. Mémoires inédits, p. 25.

23. Morgan, H. J.: Biographies of celebrated Canadians, édition 1862, p. 372.

24. Ibid.

25. *Arch. de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

26. *Gazette de Québec*, numéro 1215; novembre 27, 1788.

Il tenait une maison somptueuse, à une petite distance du havre, appelée *La Villa de la Carbonnière*.

C'est Ferys qui, dans cet endroit avait la plus grande clientèle sans cependant être meilleur praticien que son confrère Le Breton. (27).

FESCH, René.

René Fesch, chirurgien, était fils de Henri Fesch et d'Adélaïde Lierson, de la ville de Brême, diocèse de Munster, Allemagne.

Né en 1741 il épousa le 27 janvier 1766, à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal, Marie Joseph Rolland, âgée de 17 ans, fille de Jacques Rolland et de Hélène Dufaye. (28)

FEY, Cyrille.

Cyrille Fey était médecin et avait pour épouse Archange Martin qui est née à Québec en 1787. Elle passa du 12 au 28 décembre 1830 à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, comme malade. (29)

FIELD.

Le sieur Field était aide-chirurgien avec le docteur Mabane à l'hôpital militaire de sa majesté à Québec en 1762. (30)

FONTAINE, William.

William Fontaine, apothicaire, demeurait à Québec en 1782. Le 18 mars de cette année le contenu de son magasin a été vendu, probablement par le shérif. Ses effets consistaient en médecines, drogues, faïence et épiceries. (31)

27. Laterrière: Mémoires, p. 126.

28. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 22; Vol. VII, p. 31.

29. Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec.

30. Rapp. sur les Arch. Canad. 1911. "Documents Constitutionnels" par A. Shortt, page 22.

31. *Gazette de Québec*, No. 861.

FOOTE, John.

John Foote était chirurgien-major des troupes à Québec. Il était ici en 1776 quand le Dr Laterrière fit sa connaissance. (32)

Foote était membre du premier Bureau d'Examineurs en Médecine à Québec en 1788. (33)

Il enterra un de ses enfants à Québec, le 4 février 1790. (34)

FISHER, James, M. D.

Haldimand écrivant à Lord North le 12 novembre 1783 lui annonce que le juge A. Mabane, M. D., qui était aussi habile médecin que juge intègre avait résigné comme chirurgien de la garnison à Québec et que le Dr Fisher avait été nommé pour le remplacer. (35)

Vers le même temps un comité composé de membres du Conseil Législatif avait été nommé pour s'enquérir des moyens à prendre pour encourager l'Agriculture et augmenter la Population de la Province de Québec. A ce comité le Docteur James Fisher envoya, le 19 décembre 1784, une lettre contenant ses *Réflexions* sur la question de la Population et sur l'état de la profession médicale dans le pays.

Il disait aux membres du comité que le nombre des médecins qualifiés était très-petit tandis que celui des charlatans était immense; que le tort causé par ces derniers à la santé du peuple était incalculable, que chaque médecin pouvait en citer de nombreux exemples venus à sa connaissance; qu'il n'y avait pas de loi pour régler la pratique de la médecine; que celui qui voulait pratiquer la médecine n'avait qu'à s'annoncer; ni connaissances, ni études,

32. Laterrière: *Mémoires* p. 92.

33. Ibid., p. 186.

34. Reg. Cathédrale Anglicane, Québec.

35. Rapp. sur les Archives Canad., 1883, p. 110, édit. anglaise

ni examen étaient nécessaires; qu'il était d'avis que ce serait à l'avantage de la population s'il n'y avait pas un seul disciple d'Esculape dans le pays. Pour remédier à cet état de choses il suggéra de former dans les villes de Québec et de Montréal des Bureaux d'Examineurs devant lesquels devaient passer les candidats à la pratique de la médecine. Les candidats heureux jouissant d'une bonne réputation devaient recevoir un certificat leur permettant d'exercer leur profession, etc., etc.

(Plus bas on pourra lire une copie de l'écrit de Fisher).

Aux archives judiciaires de Québec se trouve le compte suivant.

“ Mr Lapointe, pilot ”

“ July 1786

to Dr James Fisher

“ To medicines and advice for

“ A venereal complaint £1-3-4 ”

Evidemment il ne faisait pas beaucoup cas du secret professionnel.

En 1789 le Dr Fisher fut nommé membre du premier Bureau d'Examineurs en médecine pour la ville de Québec. (36) Dans la même année il devint le médecin de la Communauté de l'Hôpital Général de Québec et prit aussi sous ses soins les malades du gouvernement dans cette maison. Il fut médecin de l'Hôpital jusqu'à son départ pour l'Écosse en 1816. Le 3 août 1795 il assista à l'Hôpital-Général, au mariage de Joseph Bondy et de Marianne Galarneau et y signa le Registre. (37)

François Fortier et François Blanchet ont été ses élèves. Le dernier lui dedia son ouvrage *Recherches sur la médecine* qu'il publia à New York en 1800.

36. Laterrière: Mémoires, p. 187.

Roy: Hist. du Notariat au Canada, vol. II, p. 501.

37. Arch. Hôp. Gén., Québec.

Fisher a été médecin des Ursulines de Québec de 1807 à 1816, quand il retourna en Europe. Il avait succédé au Dr Conrad Just qui avait remplacé le Dr Chrétien mort en 1800. (38) Fisher est mentionné dans l'histoire des Ursulines à propos de la Mère Elizabeth Dougherty de St-Augustin. " Cette Mère fut arrêtée, au " printemps de 1814, par une complication de maux qui parut " si sérieuse au docteur Fisher qu'il demanda une consultation " de médecins. Un remède fut appliqué *pour la vie ou pour la* " *mort*. Hélas! le remède fut fatal, et chose étrange personne " n'avait soupçonné le danger. " (39)

On a dit que le Dr Fisher avait été un des fondateurs de la *Société Littéraire et Historique de Québec*; ce n'était pas le médecin, mais un docteur John Charlton Fisher, Docteur en droit, qui vivait ici dans le même temps. James Fisher avait laissé le Canada quand La Société Litt. etc, a été fondée en 1824. (40)

Copie de la lettre du Docteur James Fisher.

REFLECTIONS BY MR. JAMES FISHER

Surgeon to the Garrison at Quebec

*To the Honorable the Committee
of the Legislative Council
for Agriculture and Population.*

Quebec December 19th 1784.

Gentlemen,

I understand that His Excellency The Right Honorable Lord
Dorchester, has been pleased to constitute you a Committee to

38. Hist. des Ursulines de Québec, vol. IV, p. 633.

39. Ibid., vol. IV, pp. 624, 633.

40. Trans. Litt. & Hist. Society, Québec; vol. V, p. 31, 1877.

consider of the means to encourage Agriculture, and to increase Population in this part of His Majesty's Dominions. I conceive that the present state of the Medical department may not improperly be recommended to your Deliberations and therefore, I trust, you will forgive me intruding so far as to point out to you a few of the inconveniences under which the faculty in this Country now labor, and humbly to offer my thoughts on the methods, which appear to me, most probably, to remedy the evils which I wish to obviate, and of which the Kings Subjects, in general, complain.

What I am first to beg leave to present to your consideration is the alarming number of Empirics in this Colony, instances without End might be produced to prove this melancholy assertion. My own observations, and those of other Practitioners, may the universal voice of the Inhabitants witness the Calamity, and too often feel the fatal effects of suffering those illiterate and unprincipled Pretenders to Science, to exercise an Art often conjectural in the best hands, but beyond a question highly dangerous, when practised by men without character, reputation or knowledge — who have nothing further in view, but to extort extravagant contributions, from the unsuspecting populace, by grossly abusing the confidence they repose in their medical skill, often at the expense of their lives, but seldom or never, without seriously hurting their future health.

When I reflect that the most numerous and perhaps the most useful part of the Community are those who, from their limited Education, and mode of life, are most commonly the dupes to Medical imposition; it appears to me truly wonderful that since the first Establishment of this Country, the regular Physical people have never suggested some plan or regulation to support

the honor of their profession, surely they would have found Government disposed to aid their efforts and to second their views, as nothing could more certainly prevent an Evil so terrible, in its consequences, and so palpably detrimental to Population.

It is distressing to hear of the daily havock made, by those criminal intruders on the healing art — the heads, nay, even entire families are frequent victims, to their ignorance and villany, on considering the few regular Medical Gentlemen, when compared to the innumerable herd of those Pests to the Society, who, with equal presumption, and want of knowledge exercise Phisick and Surgery in all their branches.

I cannot help thinking, but that Medicine, as it is now practised in Canada, is materially injurious to Population, and, I do aver, that altho' many Individuals are indebted to it for their lives and the health they enjoy yet if we take the Province at large it would contribute to the increase of His Majesty's subjects were there not one of the *Æsculapian* tribe in this part of British America.

The above, Gentlemen, I apprehend to be a true picture of our Profession, as it is at present too generally practised in this Colony; and I hope you will forgive my addressing it to you, and impute the liberty I have taken to my zeal for the prosperity of this Country as well as to an anxious desire, that the Profession I follow, may be put on that footing, which will make it as respectable and useful, as in every other part of the British Government.

I shall now mention what appears to me as the most effectual means to prevent Quackery, and to give respect to the regularly bred and well informed Practitioners in this Art. I would with deference recommend that a Society or Corporation, be appointed by Government, in the Cities of Quebec and Montreal, from the most respectable of the Faculty in each place, and that every per-

son wishing to practice should be obliged by an ordinance to submit to an Examination by the Board above mentioned, in the district where he meant to reside; that the examiners should give certificates of the Candidates Medical merit, which might be presented to the Governor, who, if he finds the Petitioner's character in every respect good and loyal, may be pleased to authorize him by Commission to follow his Profession, during good Behaviour.

If the above may appear too troublesome, what I next would propose, is, that a Physical Corporation should be constituted, by authority, in each of the Towns, as in the other scheme, and that a Law might pass whereby every person, who intended to gain his living by Medicine, should previously submit to an Examination, and become a member thereof, before he could practice in the District.

Either plan would have great advantage over the present indiscriminate permission to all persons to practice without any other check but their conscience, which in general is too hardened to be awakened by the mischief they do to the public.

Many good effects might be the consequence of the Institutions I have recommended to your attention; the Boards might by internal regulations be so conducted that they would promote enquiry and advance the knowledge of diseases most common in this Province — and were it necessary, they might occasionally communicate to the Surgeons in the Country any new discovery, or any more successful mode of treating disorders which experience may point out, as likewise if any contagious disease should break out, and the methods first used prove not so effectual as might be hoped, then the Surgeons in different Parishes would be able to describe its symptoms, causes and the plans of cure they adopted without success, which being sent to the Corporation of the Dis-

trict, they of course more conversant with diseases—and being a number together would be able to consult and give directions very useful to the Medical Gentlemen in the Country and consequently to the Inhabitants in general. I shall suppose that a disease becomes so alarmingly general, as to require the assistance of Government, in that case, the Society would convey directions and small supplies of Medicines might be sent to the different Parochial Surgeons, who would prescribe them, and attend the Poor gratis, or for a small temporary allowance while employed.

I am much inclined to believe that most essential advantage would result from the hints which from time to time the Board might forward to the Country Practitioners, such as for instance the modern treatment of the putrid sore throat, as also the Easy and Effectual practice of curing venereal cases, the safe and simple treatment of Milk abscesses and the other puerperal diseases; the cool regimen in the small pox and likewise inoculation.

Here I must with regret observe that the benefit of introducing the small pox by art, has hitherto been, and I fear will continue to be, but inconsiderable, until the Peasantry are brought to try its good effects, which will never happen, while the Clergy give their opinion of it, with so little warmness, not to say disapprobation. To promote still further advantage from the plans I have the honor to propose—I would recommend that the Corporation should occasionally correspond with the Priests in their respective Districts, to urge the necessity, of advising their Hearers to avoid the promiscuous use of large buildings, violent and drastic purgative medicines keeping their Houses too close and hot and above all as the Faculty then might be more instructed, they would constantly inculcate to their Parishoners the necessity of early appli-

cation for assistance in the different diseases and the dangers which accrue from neglecting them at the beginning.

Midwifery I conceive to be a most important branch of Surgey in a Colony therefore, a School for that purpose might be in the Capital of each District; a Surgeon of abilities might give Instructions to Women, how to conduct natural Labors and when to call in other assistance as also he should give general rules for the management of Child-bed diseases, and the proper treatment of newborn infants, and every Parish should have one or two such taught midwives, with proper Certificates from the Gentlemen appointed for that intention.

I shall say nothing relative to the disease which of late has made so much noise. I mean the *Mal Anglois* or *Mal du Bay* only that Government has in the highest degree shown its kind intentions, to the Inhabitants of this Province whether the disease is really so common as reported or how far, the means adopted for the cure, are likely to succeed, I will not pretend at present to discuss.

Permit me only to observe, that if the Practitioners in this Country were paid by a moderate stated Allowance for their visits, and the price of Medicines fixed by Law, it would induce Members who do not come under the description of Charity patients, to call in the best assistance which they are now deterred from, by the fear of extravagant charges. If any ordinance to the above effect was made, I am of opinion that the People in general would soon perceive its good consequences, and that Population would thereby be much advanced.

I mean to trouble you no further at present with my reflections, many other amendment might be made to promote more extensive utility from Physick; if these suggestions should be deemed

worthy of your attention and enquiry, I shall be particularly proud, at all times, to give my opinion and labor, to forward your views, for the good of His Majesty's service, and the welfare of this Country.

With consideration and respect, I have the Honor to be,

Gentlemen,

Your most obedient humble Servant,

(Signed) JAMES FISHER,

Gn. Surgeon at Quebec. (41)

Le Comité auquel Fisher adressa ses Réflexions fit rapport au gouverneur général, Lord Dorchester, en 1786. " Au sujet de la population," dit ce rapport, " le moyen le plus essentiel et le plus efficace de conserver la vie des sujets de Sa Majesté et d'accroître la population, est celui du contrôle systématique de la pratique de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique dans toute la province. Les représentations de M. James Fisher, chirurgien de la garnison de Québec et celles de M. Charles Blake, chirurgien de Montréal paraissent mériter l'attention de la Législature, vu que, du moins elles exposent des méthodes qui contribueront à réaliser cette fin d'une capitale importance pour l'État et d'un intérêt extrême à l'humanité." (42)

Ce comité était composé des Messieurs De Lery, prés., De Longueuil, Holland, Davison, Boucherville et Sir John Johnson, bart. (43).

Le 13 juin 1787, Lord Dorchester écrivant à Lord Sidney, lui

41. Dominion of Canada. Colonial Office Records. Series Q. vol. 27, p. 524.

42 Arch. Canad., 1907, Documents Constitutionnels, p. 610.

43. Ibid., p. 568.

donne une idée de l'état de la profession médicale dans la province et demande d'y envoyer un médecin qualifié. (44)

Comme conséquence de ces démarches, la Législature Provinciale passa en 1788 l'acte dont voici copie :

Acte 28 Geo. III Cap. VIII

Acte ou ordonnance

“ Qui défend à qui que ce soit de pratiquer la médecine et la chirurgie dans la Province de Québec ou la profession d'accoucheur dans les villes de Québec ou Montréal sans une permission.

“ Plusieurs inconvénients étant arrivés aux sujets de sa Majesté en cette Province par des ignorants qui pratiquaient la médecine et la chirurgie, qu'il soit statué par son Excellence le Gouverneur et le Conseil Législatif, qu'après le premier jour de novembre prochain, qui que ce soit ne pourra sous aucuns prétextes vendre ou distribuer des médecines en détail, ni en ordonner pour les malades, dont il tirera aucun profit, ni exercer la médecine et la chirurgie dans la Province, ni la profession d'accoucheur dans les villes et faubourgs de Québec et Montréal sans avoir auparavant obtenu une permission de son Excellence le Gouverneur ou le commandant en chef alors; qui ne pourra être obtenue avant que celui qui la demandera ne présente un certificat qu'il a été examiné et approuvé par ceux que le Gouverneur ou le Commandant en chef pourra nommer pour examiner et s'informer de ses connaissances et talens dans la médecine, la chirurgie et la pharmacie ou dans la profession d'accoucheur et que copie de tel certificat sera annexée à la permission qui sera enregistrée au Greffe de la paix du district où réside celui qui veut pratiquer.

“ Que qui que ce soit qui exercera aucune de ces professions
“ sans une telle permission encourra une amende de vingt livres
“ pour la première contravention, cinquante livres pour la deux-
“ ième et cent livres et trois mois d'emprisonnement pour chaque
“ contravention subséquente, contre le vrai sens et juste intention
“ de cette ordonnance; lesquelles amendes seront prélevées en
“ Cour des Plaidoyers communs dans le district où la contraven-
“ tion aura été commise, dont moitié sera payée au Receveur-
“ général de la Province et appliquée à l'usage du Gouvernement
“ de sa Majesté, dont il rendra compte, à sa Majesté, ses héritiers
“ et successeurs, ou aux Commissaires du trésor de sa Majesté alors
“ et dont les comptes seront examinés par l'Auditeur-général de
“ sa Majesté pour les plantations ou son député et dont l'autre
“ moitié sera payée à celui ou ceux qui auront poursuivi la dite
“ contravention.

“ Pourvu toujours, et il est par ces présentes statué, que rien
“ dans cette ordonnance ne s'étendra ou ne s'entendra s'étendre à
“ obliger ceux qui ont pris leur degré dans aucune université, ou
“ qui ont été commissionnés ou nommés chirurgien dans l'armée ou
“ la marine de sa Majesté, à aucun examen avant d'obtenir une
“ permission qui sera enregistrée comme il est dit ci-dessus, avec
“ une copie du degré ou du certificat de la commission ou de
“ l'ordre et qu'aucun médecin ou chirurgien dans l'armée ou la
“ marine dans cette Province ne sera obligé d'avoir une permis-
“ sion; Pourvu que rien dans cette ordonnance ne s'entendra à
“ empêcher les détailliers ou autres de vendre tels médicaments
“ pour lesquels une patente royale a été obtenue.
“ le 30 avril 1788. ”

“ Dorchester ”.

FORESTIER, Antoine.

Antoine Forestier ou Fortier, fils de Jean Forestier et de Françoise Ricard, de Severac-Le-Chateau, évêché de Rodez, en Rouargue, est né en 1646. Le 25 novembre 1670 il épousa à Montréal, où il était chirurgien, Marie Madeleine (Le) Cavelier, âgée de quatorze ans, fille de Robert Cavelier dit Deslauriers, armurier, et d'Adriane Duvivier, de Montréal. Dix huit enfants naquirent de ce mariage, le dernier en 1699. (45) Mgr Tanguay, dans son dictionnaire dit que deux de ces enfants furent baptisés sous le nom de *Jean-Baptiste*, deux sous celui de Pierre et deux Marie Catherine. Le premier Jean Baptiste est né en 1677 et épousa en 1737 Louise Boucher à Boucherville; le deuxième vint au monde en 1688. Le premier *Pierre* est né en 1679 et ne vécut que 13 jours; le deuxième naquit en 1693. La première Marie Catherine née 1686 vivait encore quand sa sœur fut baptisée sous le même nom en 1692. Dans le quatrième volume de ce dictionnaire, à la page 60, Mgr Tanguay ne mentionne que sept enfants et ils ont tous des noms différents.

Forestier était un des médecins les plus en vue à Montréal et était souvent requis par les autorités judiciaires pour les enquêtes, examens, etc. Les indications suivantes permettront de trouver les sujets de ces expertises légales. (46)

Le 18 septembre 1673 il est ordonné au chirurgien Forestier d'examiner Jeanne Macé, femme de René Moreau, accusée par Roberte Gadois, femme de Pierre Crevier d'avoir eu "*le fouet et*

45. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 235, 108.

46. Rapp. du Secrétaire et Régistrateur de la Province de Québec; 1889-90, pp. 78, 86; 1890, pp. 83, 84, 85, 87, 88, 98, 99, 101, 103, 107, 116; 119; 124; 127; 134, 135, 144, 145, 155, 161, 166, 173, 175, 178, 182, 195, 234; 235; 245; 263; 264; 267; 282.

la fleur de lys". Forestier après avoir examiné Jeanne Macé déclara qu'il n'a trouvé sur elle aucune marque de " fleur de lys " * ni de fouet.

Roberte Gadbois trouvée coupable d'avoir calomnié Jeanne Macé a été condamnée à lui faire réparation d'honneur publiquement à l'issue de la grande Messe paroissiale et à cinquante livres d'amende. (47). Souvent Jean Martinet dit Fontblanche et Tourblanche était associé avec Forestier dans ces examens.

Forestier a été inhumé à Montréal le 7 novembre 1717 et sa femme le 27 janvier 1719.

Forestier figure dans l'incident suivant: " Le 30 juin 1703, Louise Desainte (De Xaintes) femme de Bertrand Arnault ou Arnaud, commis, de la Compagnie de la Colonie de ce pays, au fort Pontchartrain du Détroit, par l'entremise de Maître Charles de Monseignat controlleur de la Marine et des Fortifications en ce'd pais son procureur et beau-frère et. encore par Maître René Louis Chartier escuier, sieur de Lotbinière, conseiller du Roy et lieutenant-général et civil au siège de la prevosté et amirauté de cette ville de Québecq, mari de dame Françoisse Jaché mère de la dite Louise Desainte, se plaint devant le Conseil Souverain de Maistre Alexis De Fleury escuier sieur d'Eschambault lieutenant general de la Juridiction royalle de Montréal et Me Pierre Raimbault procureur du Roy commis en la dite Juridiction.

" Ils exposent que le vingt un du mois de juin 1703 sur les onze heures du soir la dite Desainte estant au lict malade de la petite

* Marque de *fleur de lys*: marque laissée par l'application d'un fer rouge en forme de fleur de lys en punition de certains crimes.

“ verolle qui afflige ce païs depuis si longtems et dans le six^e
“ jour de sa Maladie, elle entendit heurter à la porte de sa maison
“ dans l’isle Bertrand que sond mary a acquise, et que sa belle
“ Sœur femme de Jean Armand (Arnault), marchand, qui la soi-
“ gnoit estant allée ouvrir la dite porte elle vit Entrer Le Sr
“ Raimbault substitut du procureur du Roy en la juridiction de
“ Montréal accompagnée de le Pailleur notaire et huissier, de
“ Meschin, huissier, de *forestier* chirurgien, de la nommée lanco-
“ gnée sage femme et de trois ou quatre soldats.. Que les voyant
“ elle leur fit la meilleure réception qu’elle pût et autant que l’estat
“ ou elle estoit luy pouvoit permettre, mais qu’environ deux heures
“ après, elle fut extremement surprise d’entendre le dit Raim-
“ bault qui sestant approché de sont lit luy dit ql estoit venu sur
“ les Indices ql avoit qu’elle pouvoit estre coupable du crime com-
“ mis en la personne d’un enfant nouveau né qui avoit esté égorgé
“ et trouvé mort sur le bord de la Rivière prez de la pointe aux
“ trembles de l’isle du dit Montreal et qu’il avoit amené un chirur-
“ gien et une sage femme pour faire visite du corps d’elle dite
“ Desainte ce qu’entendant elle sescria avecq toute la force de voye
“ qui luy restoit, dans lestat pitoyable ou la maladie l’avoit re-
“ duitte, avecq une grosse fiebvre, qu’elle demanderoit Justice de
“ l’Insigne affront q’on luy faisoit. Qu’alors le d. Raimbault luy
“ dit qu’elle ne devait pas s’allarmer et que pourveu ql eut un
“ rapport du chirurgien et de la sage femme en sa faveur il seroit
“ content, mais comme elle vit que ce rapport ne pouvoit estre
“ donné q. en souffrant cette honteuse visite elle s’y resolut d’au-
“ tant mieux que connoissant son Innocence et por. confondre Ses
“ parties, elle ne crut pas s’y devoir opposer, protestant toujours
“ d’en demander justice. Qu’en effet le dit chirurgien et la dte.
“ sage femme visitèrent la dte Desainte comme il plut au d. Raim-

“ bault, ce qui augmenta tellement sa fiebvre, qu'elle pensa en
“ mourir la même nuit et n'est pas encore hors de risque, un pro-
“ cédé si inoüy si injuste et si outrageant contre une femme d'hon-
“ neur dont la conduite est sans reproche et qui sest retirée de sa
“ maison de villemarie, Lorsque son mary est party il y a deux
“ ans pour aller au d. lieu du détroit, et cela pour tascher de faire
“ Le bien de sa famille composée de six enfants et qui demeure
“ depuis ce temps la sur une terre quy luy appartient à une lieue et
“ demye de la ville, dont elle ne sort que pour des affaires particu-
“ lières et très pressantes ou par devotion comme elle fit le jour de
“ la feste de dieu septie. de ce mois qu'elle assista à la procession
“ du st. sacrement à Villemarie, une violence si extraordinaire et
“ quy ne s'exerce jamais que contre des personnes convaincues
“ d'une vie scandaleuse et encorre avec de grandes précautions
“ obligent La dte. De Sainte et les dits sieurs de Lotbinière et de
“ Monseignat prenans son fait de cause de se pourvoir en ce con-
“ seil et de déclarer que leur Intention est de prendre à partie les
“ officiers de la justice de villemarie de Montreal comme de fait
“ Ils prennent à parties familles Le sr. Deschambault Lieutenant
“ general du d. Montreal et le d. Rimbault substitut du procureur
“ du Roy, pour les raisons doutrages par eux commis ou par leur
“ ordre, alencontre de la dte. de sainte et contre son honneur
“ sans autre raison de Justice que leur propre passion qui n'a déjà
“ que trop paru en diverses rencontres. ”

“ Le Conseil déclara qu'il a esté mal procedé par le dit Sr
“ deschambault lors de son transport à la dte pointe aux
“ trembles avecq les officiers de la dte Jurisdiction de Montreal.
“ Que Le d Sr deschambault demeurera suspendu des fonctions
“ de la charge de lieutenant général en la dte Jurisdiction de Mon-
“ treal pendant un mois à compter de ce jour (18 oct. 1703), (48)

“ pendant lequel temps Il sera tenu d'estudier les ordonnances de
“ Sa Majesté et le stille sur Icelles, touchant l'Instruction des ma-
“ tières criminelles. Le Sr deschambault est condamné seul en tous
“ les depens du procès. ” (49)

FORTIER ou FORESTIER, Antoine Bertrand.

Antoine Bertrand Fortier ou Forestier, né à Montréal le 30 août 1687, était fils d'Antoine Forestier ou Fortier, chirurgien de Montréal, et de Madeleine Le Cavalier.

Il demeurait à Montréal où il était chirurgien et où il épousa Elisabeth Harnois dit Camois. Ils eurent quatre enfants.

Le Docteur Fortier fut enterré le 25 juin 1742 à Montréal. (50)

Il était le principal chirurgien de son temps à Montréal.

Il est mentionné à plusieurs reprises dans les Juge. et Dél. du Cons. Super. (51)

49. Juge. et Del. du Cons. Souv., vol. IV, pp. 829-840-844-875-879-892-940-962.

Voir, Chandillon Antoine, page 100.

50. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 63.

51. Rapp. du Séc. et Registraire d'ela Prov. de Québec, année 1892, pp. 201-328; 1893, pp. 140-142-155-157-166-218.

FORTIER, François, M. R. C. S. L.

François Fortier, fils de Jean-François Fortier, négociant, de Québec, et de Marie Amiot, est né dans cette ville en 1788. Il fit un cours classique au collège de Nicolet et étudia la médecine à Québec sous le docteur James Fisher.

Il fit la campagne de 1812 comme chirurgien en compagnie du docteur Joseph Painchaud de Québec. Après la guerre, Fortier passa l'examen pour la Licence Provinciale qu'il obtint le 31 mars 1813. Alors il se rendit à Londres où, après avoir subi les épreuves ordinaires, on lui décerna le diplôme de "Member of the Royal College of Surgeons", London (M. R. C. S. L.).

Ce diplôme portant le numéro 3419 et signé par Henry Cline, président, et Edmund Belfour, secrétaire, est entre les mains de son petit-fils, le docteur Tancrède Fortier, de Sainte-Marie, de Beauce, qui possède aussi le sabre qu'il a porté pendant la guerre de 1812.

De retour au pays il s'établit d'abord à la Rivière-Ouelle, puis à Québec où il demeurerait, rue des Carrières, dans une maison qui était la propriété de M. Perreault, et qui a été démolie et remplacée par deux autres, qui portèrent les numéros 10 et 12, et qui disparurent à leur tour pour faire place à la nouvelle partie du Château-Frontenac.

b. La publication de ces "Notes pour servir à l'Histoire de la Médecine au Canada" fut brusquement interrompue au mois de mai 1914, par la mort de l'auteur, survenue le 18 avril précédent.

Le désir d'être agréable aux lecteurs du Bulletin que ces pages intéressent et surtout la crainte que le fruit de plusieurs années de travail et de longues et patientes recherches ne fut perdu, m'ont décidé à continuer l'œuvre commencée. Grâce aux "petits papiers" et aux références laissés par l'auteur, j'ai pu réaliser le projet, entrepris avec une certaine hésitation. Malheureusement, il manquera toujours à ces notes, le mot original, le souvenir personnel, tous ces détails qui faisaient retrouver dans ces lignes la personnalité si vivante et si caractéristique de l'auteur. Que le lecteur ait toute l'indulgence possible s'il sent percer ici et là, la plume nouvelle et inexpérimentée du collaborateur.

Le 13 août 1823, le docteur Fortier épousa à Québec, Olympe-Angélique Perreault ou Perrot, fille de François-Joseph Perreault, protonotaire, et de Ursule McCarty, veuve de Frédéric-Godlic Oliva. (52)

De ce mariage naquirent trois enfants, Olympe-Eléonore, Hermine-Emilie et Caroline-Ursule.

Le docteur Fortier se fixa à Saint-Michel de Bellechasse et depuis plusieurs années il y coulait des jours heureux quand un nouveau disciple d'Esculape y vint tenter fortune. L'arrivée de celui-ci ne lui souriait pas et il ne lui fit pas bon accueil. Les deux confrères ne se parlaient même pas. Malgré la tension des relations entre eux, le nouvel arrivant, le docteur Edmond-S. Belleau, fit la connaissance de l'aînée des filles de Fortier; ils s'aimèrent et s'épousèrent en dépit de l'opposition du père qui, paraît-il, ne leur pardonna jamais.

La seconde fille, Hermine-Emilie, épousa Gabriel-Narcisse-Achille Fortier, de Sainte-Marie de Beauce. Elle est la mère du docteur Tancrede Fortier du même endroit.

La dernière des enfants, Caroline-Ursule, ne s'est pas mariée et a toujours vécu avec sa sœur, Madame Fortier, de Sainte-Marie.

Madame Dr Fortier était marraine de Flore Casgrain, à la Rivière Ouelle, le 5 novembre 1823. (53)

A St-Michel, le docteur Fortier demeurait près de l'église, du côté sud du chemin, vis-à-vis la résidence actuelle du docteur Bolduc.

Aux Archives Judiciaires de Québec on trouve les quittances suivantes — "Reçu de Louis Fiset Ecuyer dix-huit louis onze "shellings quatre deniers à Compte de la poursuite de Fortier "contre Taschereau".

" Québec le 10 août 1830

" Frs Fortier "

52. Tanguay, *Dict. Gén.* vol. IV, p. 67.

53. Mgr Tétu, *Histoire de la Famille Tétu*, p. 375.

“ Québec 30 septembre 1830.

“ Reçu la balance du sus-dit jugement.

“ Frs Fortier.” (54)

Il fut nommé Officier de Santé à la Grosse Isle en 1832 pour remplacer le docteur Griffin. (55)

Le docteur François Fortier est mort, à St-Michel, le 21 novembre 1863.

FORTIN, François.

François Fortin, médecin de la Côte de Beaupré, est né en France en l'année 1639. Il épousa à Québec, le 6 avril 1660, Marie Jolliet, âgée de douze ans, fille de Jean Jolliet et de Marie D'Abancour dite La Caille, de St-Vaux, évêché de Soissons. (56)

Le chirurgien Claude Petiot des Corbières était présent à la signature du contrat de mariage, (57) et Jean Madry, maître-chirurgien et lieutenant du premier Barbier-chirurgien du roi était présent au mariage. (58)

Une fille, Marie, née en 1670, fut le seul fruit de ce mariage. En 1688 elle épousa, à Québec, Louis Couillard de l'Espinay, Seigneur de St-Thomas, veuf avec deux enfants. Elle le dédommagea et lui en donna onze autres, tous nés à St-Thomas, excepté le premier, né à Québec. (59)

Une des filles de Marie Fortin devint religieuse hospitalière sous le nom de Sœur St-Louis et décéda en 1721.

Madame Couillard a du mourir entre 1707, année de la nais-

51. *Arch. Judic.*, Québec.

55. *Le Canadien*. Québec, 28 mai 1832.

56. Tanguay, *Dictionnaire Gén.*, vol. I, pp. 324, 236

57. *Ibid.*, vol. I, p. 477.

58. *Rég. de N.-D. de Québec*.

59. Tanguay, *Loc. cit.*, p. 143.

sance de son dernier enfant et 1712, quand Couillard épousa sa troisième femme.

Le docteur Fortin retourna à Francville, près de Dieppe, en 1688. (60)

Il portait quelquefois le surnom de " Sieur Desrosiers ". (60½)

FRANCHÈRE, Jacques.

Jacques Franchère, second chirurgien du navire " Le Fleuve St-Laurent ", était fils de Jacques Franchère et d'Olive Paquin, de St-Clément, diocèse d'Angers, en Anjou. (61)

Le 13 août 1748 il épousa, à Québec, Elisabeth Boissy ou Poissy, âgée de 27 ans, fille de Julien Boissy et de Marie-Jeanne Bisson de Québec. (62) Neuf enfants naquirent de ce mariage, dont sept à Québec. Un de ceux-ci a été inhumé à Lorette. Deux sont morts le jour de leur naissance, l'un à Berthier et l'autre, le dernier, à Beauport, le 29 mars 1765. L'Acte de Baptême de celui-ci dit: " Baptême de François, fils de François Franchair, chirurgien à Québec et d'Elisabeth Boicy. " (63)

Le docteur Franchère a été inhumé à Québec le 27 octobre 1766.

Voici les copies de deux de ses certificats :

"Je, chirurgien de cette ville, certifie que la fille de Campagna de pres de ville est au lit malade d'une plaie qu'elle a sur la partie supérieure des pariétaux du côté gauche de plus d'un pouce de longueur et avec contusion et une petite plaie sur la malléole

60. Tanguay, *Ibid*, vol. I, p. 236.

60½. Philéas Gagnon, dans *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XV, No 3, p. 85.

61. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 99.

62. *Ibid.*, vol. II, p. 334.

63. Langevin, *Notes sur les Archives de Beauport*, p. 199.

interne du pied gauche qu'elle dit être un coup de bouteille à Québec le dixneuf février 1756.

franchère, chir. (64)

“ Franchère de la ville de Québec, docteur en médecine, jure que pendant la soirée du 26 du présent mois d'août, Mr Thomas Hall, avocat, m'a fait demander en ma qualité de médecin, de l'aller voir. Je me suis rendu immédiatement auprès de lui. En examinant le dit Sieur Hall, j'ai constaté qu'il était très malade et souffrant d'une affection gravelleuse des reins. Je l'ai saigné et lui ai prescrit des remèdes. Si je n'avais pas fait cela je ne sais ce qui aurait pu lui arriver.

“ 28 août, 1765.

“ Franchère, chirurgien. (65)

Il était rumeur que Hall était ivre quand il s'était couché la veille. (66)

Franchère était médecin des Ursulines de Québec de 1763 à 1766. (67)

Il était le grand-père de Gabriel Franchère. Il avait une très belle écriture.

FREMONT, Charles-Jacques.

Fils du Lieut.-Col. Charles-Pierre Frémont, marchand de Québec, et de Charlotte-Félicité Voyer, Charles-Jacques Frémont naquit à Québec, le 17 oct. 1806, dans la partie basse de la ville, rue Cul-de-Sac, du côté ouest, un peu plus loin que le “ London Coffee

64. *Arch. Judic.*, Québec.

65. *Gaz. de Québec*, No 64.

66. *Ibid.*

67. *Arch. des Ursulines de Québec.*

House ”; c'est aujourd'hui le commencement de la rue Champlain. Dans ce temps-là il n'y avait pas de marché Champlain et les vaisseaux venaient jeter l'ancre presque à la porte de nos maisons.

Il commença ses études au Séminaire de Québec, mais sa famille s'étant transportée à Montréal, il y acheva son éducation dans une école anglaise. Il y étudia la médecine sous le docteur Stevenson.

Sa licence est datée du 16 novembre 1829.

Après avoir été reçu médecin, il vint passer quelques semaines à Québec. C'est là qu'il se décida à aller pratiquer à St-Thomas de Montmagny. La veille de son départ, ses amis lui ayant offert un diner d'adieu, il accepta. Pendant la nuit il survint un accident. et comme on ne pouvait trouver de médecins dans les environs en ce moment et qu'on savait où était le docteur Frémont, on l'appela pour soigner le blessé. Le lendemain on le pria de rester pour continuer le traitement, puis on lui demanda de demeurer à Lévis plutôt que d'aller à St-Thomas. Il accepta et s'établit à Lévis où il demeura pendant plusieurs années. C'est là que, le 15 mars 1831, il rendit témoignage dans une enquête à propos de l'Hôpital des Emigrés de cette ville et dit que l'hôpital n'avait eu aucune influence pernicieuse sur la santé des habitants de Lévis. (67½).

Le 21 juin 1832, sa mère, Madame Charlotte Voyer, veuve de Charles-Pierre Frémont, morte du choléra, était enterré à Lévis. (68).

Le 4 août 1828, il aurait lu, devant la Société Médicale de Québec, un travail intitulé “ Observations sur la fièvre continue ”, et le 7 septembre de l'année suivante un autre travail dont nous ignorons le sujet.

Après quelques années de pratique à Lévis, le docteur Frémont

67½. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*. vol. V, p. 346.

68. *Id. ibid*, p. 355.

traversa à Québec, mais conserva beaucoup de ses clients lévisiens. Il occupa d'abord à Québec une maison située du côté est de la Côte de la Montagne. Sa "ménagère" était une dame Faulkner. Aujourd'hui, et depuis longtemps, il n'y a pas de maisons de ce côté. Plus tard il vint demeurer au No. 10 rue Ste-Ursule. Cete maison qui porte actuellement le No. 29, fut démolie l'année dernière. C'est aujourd'hui la propriété de M. J. E. Livernois.

En 1835 il fut nommé à la Grosse Isle.

Le 8 janvier 1845 il épousa Cécile, fille de l'Hon. juge Philippe Panet et de Dame Luce Casgrain. (69)

Sept enfants naquirent de ce mariage. Deux moururent en bas âge (13 et 19 ans), deux sont mortes religieuses dont une en France, à Rheims (Le R. P. Braun, S. J. a écrit sa biographie). Un-de ses fils, Jules Joseph, L. L. D. fut maire de Québec, professeur à l'Université Laval et député du Comté de Québec à Ottawa. (70) Il était le père de notre confrère le docteur Jules Frémont, médecin à l'Hôtel-Dieu et professeur à l'Université Laval.

Lord Gosford, gouverneur-général du Canada, le nomma médecin de l'Hôpital de la Marine avec le docteur Douglas. Mais celui-ci n'en voulait pas parce que ce n'était qu'un jeune homme et un parfait étranger. Le docteur Painchaud fut alors nommé et Douglas alla voir Frémont pour lui expliquer la situation et éviter toute cause de malentendu. (71).

Mais Douglas changea d'opinion, puisqu'en 1847, neuf ans après le départ de Gosford, Frémont étant nommé de nouveau à l'Hôpital-de-la-Marine, ~~me~~ Douglas l'acceptait et disait plus tard de lui: "My connection with Frémont was most intimate. I

69. P. B. Casgrain, *Mémorial des Familles Casgrain*, etc. etc.

70. Mgr Têtu, *Histoire des familles Têtu*, etc. etc., p. 430. R. P. Braun: "Une fleur du Carmel."

71. J. Douglas, *Journals & Reminiscences of James Douglas, M. D. privately printed, New-York, 1910*, p. 146.

“ found him to be an honest, upright and high minded gentleman
“ and with a thorough knowledge of his profession. As an assis-
“ tant of Surgical operations, he was of great service to me
“ during many years.” (72)

En 1849 il était nommé directeur de l'asile des Aliénés de Beauport dont il fut, avec Douglas, l'un des fondateurs et co-propriétaires. (73)

En 1848 il prononça l'adresse d'ouverture à l'inauguration de l'École-de-Médecine de Québec, dont il fut aussi l'un des fondateurs. Cette École, qui fut inaugurée, le 15 mai 1848, dans l'ancien Hôtel-de-Ville, rue St-Louis, avait été incorporé en 1845 par acte de la Législature de la Prov. de Québec, 8 Vict. ch. 80. Le président était le docteur Morrin et le secrétaire en était le docteur P. M. Bardy. Le docteur Frémont y était chargé du cours de Chirurgie théorique et pratique. En 1849, l'École ouvrit à la même date, c'est-à-dire le 15 mai. (74)

Mgr Gosselin, ex-recteur de l'Université Laval et archiviste, a en mains, le sceau de l'École-de-Médecine, tel qu'il fut fait en 1848. Il lui fut donné par Madame Bardy-Valin, fille du docteur Pierre-Martial Bardy.

En 1860, ayant été délégué par ses concitoyens de Québec pour présenter une adresse à Sa Sainteté Pie IX, le Saint-Père l'honora du titre de Chevalier Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand. (75)

En 1861 il succéda à Morrin comme médecin de la Prison. Il était doyen de la Faculté de Médecine, ayant succédé au docteur Blanchet en 1856. Il faisait aussi partie du Conseil Universitaire. Il était professeur de Chirurgie depuis l'année 1853.

72. *Id. loc. cit.* p. 147.

73. *Brochures Canadiennes*, vol. 306.

74. in “ *The Brit.-Americ. Journ. of Medic. & Physic. science*,” une annonce dans le premier No. du 5e vol., mai 1849.

75. P. B. Casgrain, *loc. cit.*

Au mois de mai 1862 il se retira à la campagne pour se reposer et s'en alla dans le Haut-Canada. En octobre il partit pour l'Europe et l'Égypte, mais à Malte il dut retourner sur ses pas. (76)

Il mourut le 22 décembre 1862, en mer, à bord du Vapeur "Bohemian", dans la traversée de Liverpool à Portland. Il fut inhumé dans le cimetière St-Charles, à Québec, le 31 décembre 1862.

En 1863, le docteur Sewell dans un discours prononcé à l'Université Laval, à l'occasion de la mort du docteur Frémont, disait entre autres choses : "Frémont compléta ses études médicales à Montréal sous le docteur Stevenson dans des circonstances difficiles et demandant souvent de sa part un grand esprit de sacrifice. De manières douces et conciliantes, il réussit à capter non seulement la confiance mais aussi l'affection de ses malades."

"Le docteur Frémont était habile chirurgien, charmant causeur et sportsman émérite; brave homme, et qui plus est, bon chrétien." (77)

C'était un médecin estimé de tous ses confrères et un citoyen d'une grande honorabilité.

Le docteur Frémont était cousin germain du Gén. Frémont qui fut candidat à la Présidence des États-Unis. On objectait au candidat qu'il était canadien et non citoyen américain, mais le docteur Frémont lui fournit la preuve authentique qu'il était américain et que c'était son père qui était canadien. (78)

FRIEDEL, Ignace.

Il reçut la Licence Provinciale en Chirurgie et en Pharmacie, le 12 novembre 1788. (79)

76. *Quebec Chronicle*, quelques jours après sa mort.

77. P. B. Casgrain, *loc. cit.*

78. *Bull. des Recher. Hist.*, vol. II, p. 190.

79. *Gaz. de Québec*, No. 1212.

FROBISHER, Dr.

Le docteur Frobisher était médecin militaire d'un des régiments en garnison à Québec en 1810. Le P. de Calonne, aumonier des religieuses Ursulines des Trois-Rivières, vint prêcher une retraite à Québec et Frobisher y assistait. (80)

FURTH, Susanna.

Susanna Furth était sage-femme à Québec. Un nommé Hyam Myers lui donna un certificat d'habileté. (81)

G

GAILLARD. Jean,

Jean Gaillard était à Montréal le 4 décembre 1661. Il promet de défricher quatre arpents de terre le 5 novembre 1662. Au recensement de 1667, il est âgé de 50 ans. On lui doit un rapport curieux sur la mort d'un "consomptif" à la Pointe Saint-Charles. (1).

Il fut chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1670 à 1680. (2).

GALESSAQUAIN ou GALESTAQUAIN, Gabriel.

Il portait réellement le nom de "Balestaquin" et signait de même d'une très belle écriture. A ce nom s'ajoutait quelquefois le surnom de Duchesne. (3)

80. *Histoire des Ursulines des Trois Rivières*, vol. II, p. 83.

81. *Gazette de Québec*, No. 155, 10 décembre 1767.

1. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, No 8, p. 254.

2. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Tanguay: *Dict. Gén.* vol. I, p. 248.

3. Philéas Gagnon, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XV, No 3, p. 87.

Il pratiquait au Château-Richer, où il fut enterré le 25 juin 1670. (4).

GALLES, Sieur.

Le sieur Galles du Salles, chirurgien, était natif de Bordeaux. Il est mort le 17 août 1759 et a été inhumé dans le cimetière de l'Hôpital-Général, Québec. (5)

GAMELIN dit LAFONTAINE, Michel.

Michel Gamelin, dit Lafontaine, fils de Michel Gamelin et de Françoise Bélanger, de St-Aubin, évêché-de Blois, est né en 1633.

Il épousa aux Trois-Rivières, en 1663, Marguerite Crevier, âgée de dix-huit ans, fille de Christophe Crevier, Sieur de la Meslé, et veuve de Jacques Fournier qu'elle épousa lorsqu'elle avait douze ans. (6)

Le contrat de mariage se fit le 10 octobre 1661, devant Séverin Ameau, N. P., greffier. (7)

Dans ce contrat Gamelin est intitulé maître-chirurgien.

Madame Gamelin eut cinq enfants, le premier en 1663 et le dernier en 1677. Sa fille Françoise épousa Claude Pinard, fils de Louis Pinard, chirurgien des Trois-Rivières. (8)

Dans le premier volume de son Dictionnaire, Mgr Tanguay, ne donne à Gamelin que trois enfants. (9)

Il était chirurgien des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine. (10)

4. Tanguay : *Dict. Gén.* vol. I, p. 249.

5. *Registres de l'Hôpital-Général, Québec.*

6. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 250, 150 ; vol. IV, p. 165.

7. *Ibid.* vol. I, p. 250.

8. Tanguay, *Op. cit.*, vol. IV, p. 166.

9. Page 250.

10. Juge et Dél. du Conseil Souverain, vol. I, p. 56, Nov. 1663.

La signature de ce chirurgien, en 1662, est reproduite dans "l'album de l'Hôtel-Dieu des Trois-Rivières", parmi celles des plus anciens habitants de la ville. (11)

Gamelin est mort entre 1677 quand naquit son dernier enfant et 1683 quand sa veuve épousa son troisième mari; après la mort de celui-ci, elle en épousa un quatrième.

Il y avait un M. Gamelin dit Lafontaine qui était chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal de 1670 à 1680. (12)

Louis Pinard, chirurgien des Trois-Rivières, présenta une requête au Conseil Souverain et reçut la réponse suivante:

" Sur la Requête présentée par le nommé Pinard chirurgien
" aux Trois-Rivières Tendante a avoir augmentation de gages
" pour assister en son art la Garnison du dict lieu des Trois-ri-
" vières. Il est ordonné que si le dict Pinard n'est comptant et
" satisfait de cent cinquante livres de Gages pour penser et médi-
" camenter les Soldats de la garnison des Trois-Rivières que la-
" fontaine Gamelin chirurgien aux dictes Trois-Rivières et Cap
" de la Magdelaine jouira des gages et appointemens du dict Pi-
" nard en assistant par luy de pensemens et médicamens la dicte
" garnison. " (13)

GARNIEZ, Léonard.

Voir Carniez.

GARON, Jean-Baptiste.

Jean-Baptiste Garon était fils de Jean-Baptiste Garon, Maître-chirurgien et de Geneviève Peintié, de St-Laurent-du-Laurentin, Ile de la Martinique, où il est né en 1721.

11. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, planche 3.

12. *Arch.* de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

13. *Juge et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 56. 14 nov. 1663.

Il épousa, à Québec, le 17 juillet 1747, Françoise Boucher, âgée de 17 ans, fille de François Boucher, navigateur, et de Marie Anne Martel. Il y eut dispense de deux bans de mariage et ce dernier eut lieu à l'Eglise N.-D. de Québec; la bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Jacrau. (14)

Le contrat de mariage fut passé devant Barolet, N. P., chez Boucher, rue Champlain, dans l'après-midi du 16 juillet 1747. (15)

Sept enfants furent le fruit de ce mariage. Six furent baptisés à la Rivière-Ouelle et le septième à l'Iset. Un s'appelait Aristobule.

Lors de son mariage Garon demeurait à Québec, mais peu après il alla s'établir à Ste-Anne de la Pocatière, où il s'intitula chirurgien-Major le 7 mars 1753. Il est l'ancêtre des nombreuses familles Garon de St-Denis de la Bouteillerie. (16)

François Boucher, le frère de Madame Garon, était le grand-père de Marie-Louise-Flore Masse, épouse de l'Hon. Pierre-J. O. Chauveau, ancien Surintendant de l'Instruction Publique pour la Province de Québec, ancien Premier Ministre de la même province et ancien shérif de Montréal. (17)

Garon a été inhumé à Kamouraska, le 13 mars 1781 et non en 1761 comme le dit le Dr N. E. Dionne. (18)

GASCHET, René.

René Gaschet, né en 1665, fils de Pierre Gaschet et d'Hélène Bourgina, de Notre-Dame de Poitiers, épousa à Québec, le 22

14. Rég. N. D. de Québec. 17 juil 1747.

Tanguay, *Dict. Gén.* vol. IV, p. 181 : vol. II, p. 379.

15. Tanguay, vol. IV, p. 181.

16. Dionne, N. E., *Ste Anne de la Pocatière*. p. 85.

17. Tanguay, *Op. cit.* vol. II, p. 379.

18. Tanguay, *Op. cit.* vol. IV, p. 181.

Dionne, N. E., *Ste Anne de la Pocatière*. p. 134.

août 1694, Françoise Phelipeaux, âgée de trente et un ans, fille de Charles, serrurier, et de Catherine Boutet, et veuve de René Senat ou Senard.

Le contrat de mariage avec Gaschet fut passé le 18 août 1694, devant Guillaume Roger, notaire, et se trouve dans les minutes de celui-ci. (19)

Françoise Phelipeaux avait seize ans quand elle épousa Senat de qui elle eut six enfants. De son second mari, elle en eut trois, malgré que Mgr Tanguay ne lui en donne point dans le quatrième volume de son Dictionnaire. Le premier enfant de son second mariage naquit le 27 janvier 1696, et le 14 décembre suivant elle eut des jumeaux qui moururent le jour de leur naissance.

Gaschet était engagé chez Timothée Roussel, maître-chirurgien à Québec, comme garçon-chirurgien, à raison de cent livres par année. A la fin de 1693, désirant se procurer un emploi plus lucratif afin de pouvoir se marier, il quitta le service de Roussel qui le cita devant la Prévosté de Québec, qui condamne "Roussel à payer à Gaschet la somme de vingt-cinq livres pour trois mois de services qu'il luy a rendus et permet à ce dernier de disposer de sa personne ainsy qu'il avisera bon estre". (20)

Roussel en appela de cette sentence devant le Conseil Souverain qui mit l'appel à néant et condamna l'appelant à payer les depens. (21)

Gaschet était chirurgien, notaire et juge. Il est appelé chirurgien à différents endroits dans "Les Jugements et Délibérations du Conseil Souverain", la première fois le 11 avril 1695 (vol. III, p. 1009). Cependant, dans le mois de septembre, 1696, "Gervais Beaudoin, lieutenant du Sieur Félix, premier chirurgien du roi, s'est plaint au lieutenant de la Prévosté à Québec, que René

19. Tanguay, *Dict. Gén.* vol. I, pp. 254, 480; vol. IV, p. 182.

Roy, *Hist. du Notariat au Canada*, vol. I, p. 178.

20. *Reg. de la Prévosté*, 5 février. 1694.

21. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. III, p. 838.

“ Gaschet n'était pas qualifié et le tribunal condamna ce dernier à “ passer un examen pour savoir s'il pourrait continuer l'exercice “ de la chirurgie ”. (22)

Le 11 avril 1695, fut décidé, par le Conseil Souverain, un procès entre René “ Gaschet chirurgien de cette ville au nom et “ comme ayant épousé Françoise Phelipeaux veuve de deffunt “ René senard, appellant de sentence de la prevosté de cette ville “ du onze mars 1695 et anticipé, sa femme comparant pour luy “ d'une part et Louis Mercier serrurier intimé anticipant d'autre “ part ”. La sentence dont il appelait condamnait Gaschet à rendre à Louis Mercier la somme de vingt six livres dix sols et certaines pièces mentionnées. Le Conseil met la dite sentence au néant et condamne Mercier aux dépens. (23)

Dans le mois d'août de la même année Gaschet est encore devant le Conseil Souverain dans un appel “ entre René Gaschet, “ chirurgien en cette ville a cause de Françoise Phelipeaux sa “ femme auparavant veuve René Sénard appellant de sentence “ du Lieutenant Général en la Prévosté de cette ville en datte d' “ quatorze may mil six cent quatre vingt quinze et Jean Soulard “ arquebusier du Roy. Soulard avait fait apposer le scellé sur les “ biens du defunt senard et de sa femme pour faire payer les “ créanciers de sa communauté envers lesquels il s'est rendu cau- “ tion ”. La Prévosté décida que Soulard avait ce droit et c'est contre cette décision que Gaschet appela. Le Conseil rejetta son appel et le condamna aux depens. (24)

Le 16 janiver 1696 Louise Landry, veuve de Pierre Contant, est condamnée, par le Conseil, à payer à Françoise Phéliepeaux, femme de Gaschet, la somme de quatre vingt livres, sept sols et six deniers qu'elle lui devait, plus les dépens. (25)

22. Roy, *Hist. du Not. au Canada*, vol. I, p. 177.

23. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. III, p. 1009.

24. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. III, p. 1048.

25. *Ibid.* vol. IV, p. 3.

Le 23 mars de la même année, René Gaschet est condamné par la Prévosté de Québec à payer à Magdelaine Brassard, veuve de Louis Fontaine, pilote, la somme de dix livres et deux livres de savon. Cette dame Fontaine avait eu vingt et un enfants; une fois elle en eut trois d'un coup. C'est la première fois qu'une chose semblable est mentionnée dans les registres de Québec (26) Rien de surprenant à ce que le Conseil Souverain lui accorde deux livres de savon! Et, cependant, en appel, ce jugement est mis au néant et la veuve Fontaine est condamnée aux dépens. (27)

Par contrat devant Chamballon, notaire, le 10 février 1696, Gaschet vendit à Jean Soullard, arquebusier du roi en cette ville, la dixième partie d'une maison. Cette vente fut cause de plusieurs procès entre eux. (28)

La femme de Gaschet est décédée durant l'été de 1698, avant le 19 août. La longue maladie qui l'emporta épuisa en même temps les ressources pécuniaires de la famille et obligea " Gaschet " et sa femme de déposer chez Joseph Prieur, huissier, leurs " meubles et effets. Environ un mois auparavant la mort de lad " Gaschet pour sureté de lad somme de soixante deux livres dix " sols, qu'ils luy devoient pour argent, pain, vin, bled Et autres " vivres qu'il leur avoit fourny dans Leur extreme necessité ". (29).

Après la mort de sa femme Gaschet se rendit à Montréal où il continua à pratiquer la médecine, et où " le 18 juin, 1706, lui, " René Gaschet, chirurgien dud lieu de Montréal, fut condamné à " payer à Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny de Montréal, la " somme de 144 livres pour loyers ". (30)

26. Tanguay, *D. G.* vol. I, p. 234.

27. *Jug. et Dél. du C. S.*, vol. IV, pp. 30, 32.

28. *Jug. et Dél. du C. S.*, vol. IV, pp. 41, 43, 62, 64.

29. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. IV, p. 222.

30. *Id.* vol. V, pp. 253, 339.

Le dernier domicile de Gaschet, à Québec, avait été chez Jacques Boutret, menuisier. (31)

“ Le 11 janvier 1711 Olivier Morel, conseiller au Conseil Souverain, propriétaire de la Seigneurie de la Durantaye (St-Michel de Bellechasse) nomma Gaschet juge et notaire de cette seigneurie. Etant nécessaire de nommer des officiers pour exercer la justice dans toute l'étendue de la seigneurie de la Durantaye et y maintenir le bon ordre conformément aux ordonnances de Sa Majesté et connaissant la capacité et l'intégrité du sieur René Gaschet au fait de la judicature et notéariat nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix que de sa personne pour l'établir juge et notaire de la dite seigneurie ”

11 janvier 1711,

“ De la Durantaye ”.

“ Un mois plus tard, le 20 février 1711, Charles Couillard, seigneur de Beaumont appointait aussi René Gaschet comme notaire dans ses domaines. Le 14 mars de la même année la dame de Villemur, seigneuresse de Bellechasse, aujourd'hui Berthier, suivait le même exemple. ” (32)

Sa commission est au 5e volume du Rég. de la Prévôté. Il demeurait à St-Valier où il est mort et a été enterré, le 9 mars 1744. (33)

Gaschet était créancier de la succession Jean-Paul Maheu, habitant de l'Isle et comté de St-Laurent, pour un billet de douze livres fait par ce dernier le dix août 1695. (34)

31. *Id.* vol. IV, p. 221.

32. Roy, *Hist. du Notariat au Canada*, vol. I, p. 176.

33. Roy, *op. cit.* vol. I, pp. 176, 177, 178.

Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 182.

34. *Jug. et Dél du Cons. Sup.*, vol. V. p. 1051.

“ Le 17 novembre 1727, Gaschet paraît devant le Conseil Supé-
“ rieur comme procureur des sieurs de la Durantaye contre Jean
“ Paquet dit Lavallée, journalier, pour le paiement de ccns et
“ rentes &, &, mentionnés dans un contrat de vente d’une terre
“ dans la Seigneurie de la Durantaye. (35)

GATION, Silvain-Jean-Semidon.

Silvain-Jean-Semidon Gation, chirurgien, naquit à St-Servan, évêché de St-Malo, en 1726. Il épousa Françoise Faye, née à Bordeaux, paroisse de St-Loy, en 1720. Ils demeuraient sur une terre située à l'anse Daranbourg, Ile Royale. Ils en défrichèrent une petite portion. Ils avaient trois volailles, mais pas d'enfants.

(Recensement de l'Ile Royale fait par le sieur La Roque en 1752, dans : “ Report concerning the Canadian Archives, 1905, vol. II, p. 65).

GAULTIER, Jean-François.

Jean-François Gaultier, Gautier ou Gauthier, médecin, était fils de René Gautier, de Lupénil et de Françoise Colin, de La-Croix, diocèse d'Avranches, Normandie. Jean François est né, suivant Mgr Tanguay, en 1708 et suivant l'Abbé H. A. Verreau, en 1711. Le premier semble avoir raison, car à la mort de Gautier, en 1756, son acte de sépulture dit qu'il était âgé de 48 ans. (36).

35. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.*, 17 nov. 1727.

36. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, pp. 211, 216 : vol. VII, p. 262.

L'Abbé H. A. Verreau in *Mém. de la Soc. Hist de Montréal*, 8e Livraison, p. 240. *Rég. de N. D. Québec.*

“ Il fut nommé, en 1741, médecin du roi pour le Canada où il
“ devait se rendre la même année par le vaisseau *Le Rubis*, mais
“ n’a pas eu le tems de se mettre en état de s’y embarquer. Il y
“ passe cette année (1742) par le même vaisseau qui doit encore
“ faire la campagne. Il a cependant profité du séjour qu’il a fait
“ depuis à Paris pour suivre le traitement des maladies dans quel-
“ ques uns des hôpitaux de cette ville, et les témoignages qui m’ont
“ esté rendus sur son compte ne me laissent à désirer que
“ d’apprendre qu’il les justifiera par la conduite qu’il tiendra dans
“ la Colonie et la manière dont il s’emploiera au soulagement des
“ malades. Vous m’informerés, s’il vous plait, de ce qui en sera. ”

A son arrivée à Québec, Gaultier commença à suivre les cours de droits donnés par le procureur général Verrier. Ce dernier
“ avait commencé à donner ses conférences sur le droit dès l’an-
“ née 1733, d’abord une fois puis deux fois la semaine, le mardi
“ et le samedi. Écrivant au Ministre de la Marine, le 2 octobre
“ 1740, il mentionne parmi ses élèves le Sieur Gaultier, médecin ;
“ ce dernier, dit-il, excite l’émulation des autres par l’assiduité
“ qu’il donne aux leçons autant que les devoirs de sa profession
“ lui en laissent le loisir ”. (37)

Cette citation démontrerait que Gaultier était au Canada et à Québec avant 1742.

En 1743 Gaultier avait demandé d’être nommé au Conseil Supérieur, en remplacement du Sieur Gaillard, décédé. Le 15 avril de la même année, le Président du Bureau de la Marine écrivant à M. Hocquart, lui demande son opinion sur le Sieur Gauthier. (38)

Le même écrivant à Gaultier, le 20 avril 1743, lui dit que le roi ne nommera pas cette année de conseillers pour les deux places vacantes. (39)

37. Roy, *Hist. du Notar. au Canada*, vol. I, p. 384.

38. *Rapp. sur les Arch. du Canada*, 1905, vol. I (édit. angl.). *Ordres du Roi et Dépêches*, page 6.

39. *Ibid.*, p. 7.

Du sept au quatorze mai 1743, Gaultier était malade à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec. (40)

Le Président du Bureau de la Marine, écrivant à M. Varin, le 17 avril 1744, lui dit qu'il a nommé deux de ses élèves, Gaultier et Guillemin, Conseillers au Conseil Supérieur. (41)

Dans un mémoire adressé par le Roi à MM. Beauharnois et Hocquart et daté du 24 mars 1744, il est dit que "Le Sieur Gaultier, "médecin, ayant suivi avec assiduité et succès les leçons de droit "faites par le Sieur Verrier est nommé Conseiller". Le Président du Bureau de la Marine, écrivant à Gaultier le lendemain, lui dit "qu'il a eu la position d'Assesseur du Conseil et qu'il a été "préféréré à St-Simon". (42)

Gaultier siégea au Conseil pour la première fois en Mars 1745.

Le 25 de ce même mois il fut nommé par l'Académie Royale des Sciences de Paris, correspondant de M. Du Hamel, membre de l'Académie. (43)

Le 12 avril 1745, le Président du Bureau de la Marine, écrivant à M. Hocquart, lui dit: "Les thermomètres de M. de Réaumur "que nous avons envoyés l'an dernier étant inutiles par la manière "qu'ils sont gradués nous enverrons quatre autres tels que le "Sieur Gaultier les demande. Nous enverrons aussi une pendule "astronomique marquant les secondes, avec un télescope à l'aide "duquel le père Bonceau et le Sieur Gaultier pourront faire des "observations curieuses et utiles." (44)

Le même écrit à Gaultier le 5 mai suivant et lui dit que "la "collection d'objets ayant rapport à l'Histoire naturelle, que ce "dernier avait envoyée, avait été placée dans les jardins du roi".

Le même écrivant à Bigot le 18 avril 1749, lui dit qu'il a bien

40. *Acrh. de l'Hôtel-Dieu du P.-S.*, Québec.

41. *Rapp. sur les Arch. Canad.*, 1905, vol. I, p. 29 *des Ordres du Roi et Dépêches*.

42. *Ibid.*, pp. 24, 25, 26.

43. *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences. Table des noms des Académiciens et de leurs Correspondants*; vol. IV, p. 133.

44. *Rapp. sur les Arch. Canad.*, 1905, vol. I, p. 41 *des Ordres du Roi et Dépêches*.

fait d'envoyer les collections de graines du Sieur Gaultier pour le jardin du roi. (45)

Le même écrivant à MM. de la Jonquière et Bigot le 31 mai 1750, leur annonce qu'il envoie l'acte de la concession de la Baie-des-Châteaux au Sieur Gaultier, médecin, et, le 14 juin, il écrit à celui-ci que cette concession ne sera que pour six ans. Il est question dans la même lettre des Mines de la Baie-St-Paul. (46)

Jean-François Gaultier épousa le 12 mars 1752, à Ste-Anne-de-la-Pérade, Marie-Anne Tariou de Lanaudière de la Pérade, âgée d'environ quarante quatre ans, fille de Pierre-Thomas Tariou, Sieur de la Pérade, lieutenant des troupes, Seigneur de Ste-Anne, et de Marie-Madeleine Jarret. (47)

Le Président du Bureau de la Marine apprend à M. Bigot, le 5 mai 1750, qu'il a obtenu pour le Sieur Gaultier une gratification de 400 livres à cause du zèle qu'il a déployé dans l'accomplissement de ses devoirs et qu'il est satisfait du rapport que le Sieur Gaultier a fait sur les mines découvertes à la Baie-St-Paul ainsi que de leur exploitation. (48)

Le même annonce à MM. Duquesne et Bigot, le 8 juin 1753, qu'il accorde une gratification au Sieur Gaultier, médecin. (49)

Gaultier " a été inhumé dans l'Eglise N.-D. de Québec, le 11 juillet 1756, âgé de 48 ans. Un concours considérable de personnes de toutes conditions ont assisté à son inhumation ". (50)

" Il mourut probablement victime de l'épidémie causée par *Le Léopard*, une des frégates de l'escadre qui emmena Montcalm.

45. *Ibid.*, pp. 46, 112.

46. *Ibid.*, pp. 135, 136.

47. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, pp. 211, 216; vol. VII, p. 262. *Arch. de l'Hôp. Général*

48. *Rapp. sur les Arch. Canad.*, 1905, vol. I, p. 134 *des Ordres du Roi et Dépêches*.

49. *Ibid.*, p. 180.

50. *Rég. N.-D. de Québec*. L'abbé P. V. Charland: *La nécrologie de la crypte de N.-D. de Québec*.

“ Les Hôpitaux, l’Hôtel-Dieu et l’Hôpital-Général furent encombrés. Au 20 juin il y avait 300 hommes malades. Plusieurs religieuses de l’Hôtel-Dieu et de l’Hôpital-Général succombèrent.” (51)

“ Le 8 janvier 1776 a été inhumé dans l’église de l’hôpital général, le corps de Dame Anna Lanaudière de la Pérade, décédée le 6 âgée de 68 ans, veuve de Jean François Gauthier, conseiller du Roi en son Conseil Supérieur du Canada et son médecin en la ville de Québec pour le gouvernement français.”

Régauville, ptre”. (52)

Lorsque la frégate française la *Capricieuse* visita Québec, en 1855, un des officiers, du nom de Gaultier, alla visiter la vieille Mademoiselle de Lanaudière, se disant son neveu et l’appela sa tante. (53)

“ Gaultier était un savant modeste qui partageait son temps entre l’étude et l’accomplissement des devoirs de ses deux charges importantes pour lui, non pas tant, peut-être, à cause de l’honneur que de la très modique pension qu’il en retirait.

“ Comme Sarrasin, qui l’avait précédé dans le même emploi, il attacha son nom à des découvertes botaniques; comme Sarrasin, il était correspondant de l’Académie des Sciences. Il est nommé plusieurs fois rapporteur dans des causes criminelles portées en appel devant cette cour suprême qu’était le Conseil Supérieur, ce qui prouve la confiance que ses confrères avaient dans sa capacité.” (54)

“ Il démontra à l’Académie des Sciences la supériorité de notre capillaire sur le capillaire français, qui ’na rien, dit-on, des qualités précieuses de la plante du Canada. Il parla en même temps

51. H. A. Verreau, *loc. cit.*, p. 241.

52. *Archives de l’Hôpital-Général*.

53. Ph. A. de Gaspé, *Mémoires*, p. 517.

54. H. A. Verreau, *loc. cit.*, p. 241.

“ de notre thé, qu’il désigna comme un breuvage excellent, aromatique, sans acreté ni amertume. Énonçant sa propriété diurétique, il le donna comme très utile aux personnes que les affaires ou les infirmités retiennent sédentaires, et qui sont, par-là, exposées à l’attaque de pierre. L’Académie fut si satisfaite du mémoire, qui se trouve dans le quatrième volume de ses Transactions, qu’elle voulut que cette plante portât le nom de M. Gauthier et qu’elle fut appelée *Gaultheria*. Alors il y eut fureur en France pour avoir de notre thé et de notre capillaire, et ces deux substances étaient envoyées tous les ans, des Trois-Rivières, en quantités considérables. Après la prise du pays, les Anglais s’apercevant que l’exportation de ce thé nuisait à l’importation du thé étranger, le prohibèrent arbitrairement et firent tomber ainsi cette ville dans l’insignifiance, non moins que par la suppression du gouvernement eds Trois-Rivières. ” (55)

Malheureusement je n’ai pu trouver aucune mention de Capillaire ou de thé du Canada ni dans l’Histoire ni dans les mémoires de l’Académie des Sciences ni ailleurs. Je crois que c’est la Société de Botanique qui donna le nom de “ *Gaultheria procumbens* ” au thé du Canada.

Peu après son arrivée à Québec, en 1742, Gaultier commença un “ journal ” que lui avait demandé M. Du Hamel, membre de l’Académie Roy. des Sc. de Paris. Ce journal contenait “ les observations du froid et du chaud; du temps qu’il a fait chaque jour, beau temps ou pluie; de la direction des vents; des observations sur les produits de la terre, des récoltes; sur les animaux, insectes, etc., sur les maladies regnantes et enfin sur tout ce qui pouvait, selon lui, intéresser l’Académie. La première partie de ce journal, contenant les observations faites du premier novembre 1742 à pareille date 1743, fut envoyée en cette même année à M. Du Hamel, qui en lut un extrait à L’Académie. Il fit précéder cette lecture des paroles suivantes. Ce journal fait

“ avec intelligence et détail est trop long pour être présenté en entier à l'Académie et j'appréhende que l'extrait que j'en fais ne sois encore trop ample ”. (56)

Dans ce journal on apprend que “ c'est en décembre 1742 que pour la première fois au Canada on fit la pêche à la petite morue à travers des trous dans la glace ”, et il est dit que “ cette pêche a réussi ”. (57)

La suite de ces observations Botanico-Météorologiques se trouve dans l'Hist. de l'Acad. des Sciences pour les années 1745, Mém. p. 194. . . 1746, Mém. pp. 88, 96 où il est dit qu'“ au Canada le printemps commençait plus tôt et l'hiver plus tard qu'anciennement ”; 1747, Mém. p. 466; 1750, Mém. p. 309 et 1753, Hist. p. 303.

M. Guettard, académicien, présenta à l'Académie un Mémoire dans lequel il compara le Canada à la Suisse par rapport à ses minéraux et à ses fossiles. Dans ce mémoire l'auteur cite très souvent les écrits de Gautier sur les minéraux et les mines du pays, surtout son rapport sur la mine de plomb de la Baie-St-Paul. (58)

Chaque volume des transactions de l'Académie intitulé “ Histoire de l'Académie des Sciences ” est divisé en deux parties; la première, historique, rapporte succinctement tout ce qui s'est passé devant la Société durant l'année; la deuxième contient les Mémoires présentés pendant l'année et que l'Académie a jugé dignes d'être imprimés. Ces deux parties sont paginées séparément. De là, la nécessité, quand on cite ces volumes, d'indiquer si c'est dans la partie historique ou dans les mémoires que se trouve la citation. L'Académie imprimait dans des volumes séparés les Mémoires de ses correspondants et des savants étrangers; ces livres étaient intitulés: Mém. de Mathéma. et de Physique, ou Savants Étrangers.

56. *Hist. de l'Acad. Roy. des Sc. de Paris*, 1744. *Mém.* p. 135.

57. *Ibid.*, p. 138.

58. *Ibid.*, 1752, *Mém.* pp. 139, 211.

Parmi les travaux présentés à cette Académie pendant l'année 1753, huit ont été jugés dignes d'être imprimés. De ce nombre était un travail du Dr Gaultier sur le sucre d'érable, que l'on trouve à la page 378 du deuxième tome des Mém. de Mathém. et de Physique. (59)

Dans la " Table des noms des Académiciens et de leurs Correspondants ", vol. IV, page 133, on assigne à Gaultier l'observation d'un orage avec grêle extraordinaire, qui eut lieu en 1768. Ce n'était pas notre Gaultier, qui est mort en 1756. On a prétendu aussi que Gaultier avait présenté à l'Académie un appareil pour dessaler l'eau de mer en quantité et à peu de frais. Il est vrai qu'un appareil semblable fut présenté à l'Académie en 1717, par un docteur en médecine, de Nantes, du nom de Gauthier. Ce n'était pas non plus notre Gaultier, qui n'avait alors que six ans. (60)

En 1748-1749 le célèbre naturaliste suédois, Pierre Kalm, visita la Nouvelle Angleterre et le Canada. Le 2 juillet 1749 il arriva au Fort St-Frédéric, aujourd'hui Crown Point, Pointe-à-la-Chevelure, dont M. Lusignan était gouverneur. Les extraits qui suivent sont pris dans le récit que Kalm fit de son voyage.

" Il se déploie ici, au Canada, un grand zèle pour l'avancement de l'Histoire Naturelle, il y a même peu de pays où l'on fasse d'aussi bons règlements, dans le but de généraliser les observations, et tout cela est dû, au moins en grande partie, à l'initiative et aux soins d'un seul homme. Une science utile progresse facilement chez un peuple, lorsqu'elle y a pour parrains, les personnages les plus éminents. Le gouverneur du Fort m'a passé un long mémoire que le Gouverneur-Général du Canada, le Marquis de la Galissonnière, lui avait envoyé. L'écrit en question était une liste des arbres et des plantes de l'Amé-

59. *Hist. de l'Académie des Sciences; Hist.* p. 303.

60. *Ibid.*, p. 85, 1717.

“rique du Nord qui méritent les honneurs de la collection et de
“la culture à cause de leurs propriétés utiles. La liste contenait
“même la description de quelques espèces, entre autres du Poly-
“gala Senega, ou Racine aux serpents à sonnettes (Polygalées)
“et une mention des lieux où elles croissent. On conseille forte-
“ment dans ce même document de recueillir avec soin toutes
“sortes de graines et de racines, et pour faciliter l’opération, on
“va jusqu’à décrire la manière de les conserver pour qu’elles
“puissent arriver en bon état à Paris. On y demande des échan-
“tillons de tous les minéraux, et une liste y est donnée de toutes
“les localités dans la Colonie Française où l’on a trouvé quelque
“pierre ou minéral utile ou digne de remarque. La manière de
“faire des observations et des collections de curiosités dans le
“règne animal y est aussi enseignée. A ces recommandations, on
“ajoute celle de s’enquérir de l’usage que les Indiens font de cer-
“taines productions de la nature, plantes ou minéraux.

“Cet intéressant écrit a été rédigé sur l’ordre du Marquis de la
“Galissonnière, par M. Gaultier, médecin du roi à Québec, cor-
“rigé ensuite par le marquis lui-même, et annoté de sa propre
“main. L’écrit se termine par une injonction aux officiers de
“transmettre au gouverneur-général les noms des simples soldats
“qui auront apporté le plus de diligence dans la découverte et la
“collection des plantes et autres curiosités naturelles, attendu que
“Son Excellence se propose, lorsque l’occasion s’en présentera, de
“leur donner de l’avancement, suivant leurs capacités respectives,
“ou de les récompenser d’une manière quelconque. J’ai trouvé
“que les gens de distinction, en général, ici, ont bien plus de goût
“pour l’Histoire naturelle et les lettres que dans les colonies an-
“glaises où l’unique préoccupation de chacun semble être de faire
“une fortune rapide, tandis que les sciences sont tenues dans un
“mépris universel.” (61)

Gaultier fut nommé par le Gouverneur pour accompagner Kalm qui arriva à Québec le 6 août 1749. Le 8 il visita l'Hôtel-Dieu, où il est entré dans le cloître, accompagné de M. Gaultier, "homme d'un grand savoir en physique et en Botanique et maintenant le "médecin du couvent". (62)

Le botaniste continue: "Je me suis laissé dire par plusieurs "personnes—voire par des dames—qu'aucune jeune fille ne se "décide à entrer au couvent qu'après avoir atteint un âge qui ne "lui laisse que peu d'espoir de jamais trouver un mari. Les reli- "gieuses des trois couvents de Québec paraissent très vieilles, ce "qui me fait croire qu'il y a quelque vérité dans cette assertion." (63)

Il aurait mieux fait de ne pas "se laisser dire", car nos registres paroissiaux et hospitaliers sont remplis des preuves du contraire.

Kalm est d'avis que la politesse des habitants, ici, est plus raffinée que celle des Anglais et des Hollandais des Colonies appartenant à la Grande-Bretagne; mais, en revanche, ces derniers ne donnent pas autant de temps à leur toilette que les Français.

Le 11 août, il est allé en dehors des murs, avec le Dr Gaultier, herboriser et visiter le couvent de l'Hôpital-Général. Il écrit que quelques unes des religieuses étaient fort jolies. (64)

Plus loin il raconte qu'à la Baie St-Paul il y avait une femme âgée de 59 ans, qui était enceinte. "Régée à 18 ans, atteinte de la "petite vérole en 1748, elle est aujourd'hui dans un état avancé "de grossesse. Comme c'est un cas peu ordinaire, elle fut présentée au médecin du roi, M. Gaultier, qui nous accompagnait dans "ce voyage." (65)

62. *Ibid.*, p. 101.

63. *Ibid.*

64. *Ibid.*, p. 113.

65. *Ibid.*, p. 157.

Kalm copia, dans le récit de son voyage, les observations botanico-météorologiques que Gaultier avait faites pendant l'année 1745, moins celles de la température qu'il ne croyait pas exactes, vu que Gaultier s'était servi d'un thermomètre de La Hire. (66)
Gauthier fut médecin du Séminaire de Québec. (67)

GAUVREAU, Madame Nicolas.

Simone Bisson, née en 1654, était la femme de Nicolas Gauvreau, armurier de la ville de Québec. Elle eut trois enfants, des filles, qui devinrent sœurs hospitalières. (68)

Elle était sage-femme et pratiquait à Québec.

“ Le 13 décembre 1704, la femme de Nicolas Binet de Beauport porta au baptême un enfant male, né de parents inconnus, que Madame Gauvreau lui avait donné. ” (69)

GERMAIN, Dominique.

Dominique Germain, chirurgien, était à l'Hôtel-Dieu du P.-S. à Québec, du 22 au 30 septembre 1734. Il était chirurgien du navire le “ Saint-Charles ”. (70)

GIFFARD, Robert, médecin et Seigneur de Beauport.

Robert Giffard vit le jour à Marlay en 1587 et, comme il appartenait à une famille à l'aise, il reçut une bonne éducation. Au mois de février 1628 il épousa Marie Renouard, comme le prouve son contrat de mariage “ passé devant Mathieu poitevin le jeune notaire et tabellion Royal commis en la dicte ville et chastellenie

66. *Ibid.*, p. 187.

67. *Note de Mgr Gosselin*, archiviste du Séminaire.

68. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 227.

69. Lagnevin, *Notes sur les arch. de Beauport*, p. 77.

70. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du P.-S.*, Québec.

“ soubz-honorable homme M. Pierre Roussel propriétaire de l’office de seul notaire et tabellion royal garde notte héréditaire de celle ville et chastellenie furent présens en leur personnes honorables hommes M. R. Giff sieur de Moncel demeurant à présent en ceste ville de Mortagne assisté de M. Henry Plicquot ptre, curé de Normendel demeurant à tillières son neveu maternel & & &. Et dame Marie Regnoird fille de deffunct Chas Regnoird et de dame Jacqueline Michel assistée de la dite Michél sa mère & &. Fait et passé à Mortagne maison de la dite Vve regnoird après midy le sabmedy douze jour de febvrier lan mil six cent vingt huict

“ temoin Robert Vivier
M. domain Chamboy Chirurgien ”.

Giffard fit son premier voyage au Canada en 1627 comme médecin sur un des vaisseaux envoyés tous les ans par la Cie de la Nouvelle-France pour y faire la traite des pelleteries. Entre son arrivée en juin ou juillet et son départ en octobre il avait trois ou quatre mois pendant lesquels il s’occupait de chasse et de pêche aux environs de la ville. “ Il s’y trouvait pendant l’été de 1627 et s’était même bâti une cabane, près de la Rivière de Beauport, pour y jouir des plaisirs de la chasse. ” (71)

Le voisinage de cette cabane fut, en 1627, le théâtre du meurtre de deux français dont Sagard fait le récit suivant. “ En octobre 1627 les sauvages commencèrent à s’assembler pour la pêche de l’anguille, desquels un nommé Mahican Atic Ouche eut quelque différent avec le boulenger de l’habitation et un autre qui avoit esté à gage de Maître Robert le Chirurgien. Leur dispute ne vint que pour un morceau de pain que ces François refusèrent à ce Sauvage qui leur demandoit avec quelque violence, et les autres en luy refusant luy donnerent du poing et présentèrent le

71. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 266.

“ bout d'une arquebuzé sans dessein toutefois de l'en offencer,
“ mais seulement pour repousser la force par la force et la vio-
“ lence de celuy qui estoit violenté par la faim. Ce que le Barbare
“ prit neantmoins tellement à cœur qu'il se resolut deslors de les
“ tuer tous deux au premier jour.

“ En ce temps-là le sieur Champlain eut volonté de faire un
voyage au Cap de Tourmente, pour lequel il fist choix d'un nom-
“ mé Henry domestique de la dame Hébert et de quelques autres
“ pour conduire sa chaloupe. Ce pauvre Henry avoit eu un songe
“ admirable la nuit précédente; il luy estoit advis que revenant du
“ Cap de Tourmente les Sauvages le vouloient tuer a coup de ha-
“ ches et d'espées, ce qui le fist crier si haut a son compagnon cou-
“ ché aupres de luy—Louys, Louys, Louys secourez moi, les Sau-
“ vages me tuent, que s'estant éveillé au bruit il trouva que c'estoit
“ songe et non point vérité. ”

Henry, effrayé par ce rêve craignoit d'aller au Cap Tourmente.
Sa maîtresse qui ne le pouvoit dispenser de ce voyage nonobstant
“ ses excuses et ses prières luy conseilla de prendre son chien et
“ qu'il luy seroit de bonne guette, mais le malheur fut que le sieur
“ de Champlain estant pressé de partir le pauvre Henry n'eust pas
“ le loisir d'embarquer son chien qui luy eust sauvé la vie et tiré
“ du péril. Le lendemain Mahican Atic Ouche fut au logis de Ma-
“ dame Hébert luy demander un morceau de pain, car il estoit
“ grand ami de la maison mais luy ayant esté répondu que celuy
“ qui en avoit la charge estoit allé au Cap de Tourmente et qu'il y
“ en avoit pour lors fort peu a la maison, il creust entendant parler
“ de celuy qui avoit la charge du pain que c'estoit le boulenger qui
“ l'avoit offencé et sans autrement s'informer de ce qui en pouvoit
“ estre parti sur le soir tard pour l'aller trouver au cul de sac, où
“ il devoit coucher en la cabane du chirurgien avec un pauvre ma-
“ nouvrier appelé du Moulin, lesquels ayans trouvé la cabane fer-
“ mée furent contraincts de coucher sous un arbre enveloppez dans
“ leurs couvertures à cause du froid. Estans tous deux bien en-

“ dormis, arriva le Sauvage Mahican Atic Ouche avec ses armes,
“ sa hache et l'espée à onde de laquelle il leur donna tant de coups
“ au travers du corps qu'ils restèrent morts sur la place sans avoir
“ pu se faire cognoistre ce qui leur eust sauvé la vie, car ce n'estoit
“ point à eux à qui on en vouloit mais au boulenger de Québec et
“ au serviteur de Maistre Robert, et neantmoins le coup estoit
“ donné, de quoi le meurtrier mesme fut marry, mais trop tard, car
“ Henry estoit l'un de ses meilleurs amys. ” (72)

En l'année 1628 la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés équipa quatre navires qui furent placés sous les ordres du sieur de Roquemont, un des membres de la Compagnie. (73)

Giffard était sur un de ces navires qui mirent à la voile au mois d'avril et, après quelques rencontres désagréables, arrivèrent dans le fleuve St-Laurent où ils furent battus et fait prisonniers par les Anglais. Les principaux des Français, parmi lesquels Giffard, furent dispersés sur des vaisseaux ennemis pour être conduits en Angleterre. La flotte partit des Iles de Miscou et se rendit à celle de St-Pierre où les Anglais trouvèrent quatre navires basques de St-Jean de Lus, chargés de morues et abandonnés des matelots qui s'étaient cachés dans les bois de peur de tomber entre les mains des Anglais “ auxquels il fut facile de se saisir des vaisseaux et de
“ tout ce qui estoit dedans et de la plupart du poisson sec qui estoit
“ encore sur le galay, n'y ayant personne pour le défendre.

“ Tant de marchandises et de pirateries leur emplit tellement
“ leurs navires qu'ils furent contraincts se descharger de ce qui leur
“ servoit le moins et entre autres choses ils se dechargèrent de nos
“ Pères, et d'un honneste mais fort sage Gentil-homme nommé le
“ sieur le Faucheur, Parisien, et de sa femme et de ses cinq enfans.
“ d'un médecin (Giffard), et de 15 ou 16 matelots Biernois, de

72. Sagard, *Hist. du Canada*, Edit. Tross, vol. III, p. 813.

73. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 226.

“tous lesquels ils n’eussent pû espérer une once de bonne monnoye ;
“ayant perdu dans la flotte tout le peu de bien qu’ils avoient.

“Après que ces pauvres gens furent descendus à terre on leur
“fist offre de vivres et de vaisseaux pour retourner en France. Le
“navire qui leur fut donné fut un de ceux nouvellement pris sur
“les Basques. Les Anglois n’estoient pas à peine partis de ces
“Isles, que les Basques à qui les dits Anglois avoient pris fouragez
“et emmené leurs vaisseaux, vindrent dans quatre ou cinq cha-
“louppes se saisir à l’improviste du Navire de nos Pauvres Fran-
“çois, pendant qu’ils estoient à terre empeschés à racommoder
“leurs hardes et donner ordre pour leur voyage. Les Basques leur
“donnèrent une chaloupe avec un peu de biscuit et de citre et
“leur commandèrent de partir dans une heure sur peine de la vie.
“Ce qu’ils firent. Ils se mirent en mer avec leur chaloupe et dans
“deux jours ils arrivèrent aux Isles de plaisance où ils trouvèrent
“fort à propos des navires prêts à faire voile pour la France qui
“les reçurent et donnèrent charitablement place parmy eux.” (74)

En retour des services qu’il avait rendus, la compagnie de la
Nouvelle-France concéda, le 15 janvier 1634, à Robert Giffard la
Seigneurie de Beauport “en toute justice, propriété et seigneurie.
“*Reserves et conditions* faites par les seigneurs Foi et hommage
“et une pièce d’or lors de la mutation de chaque possession et une
“année de revenus de la seigneurie pour la concession à faire en
“fief ou à titre de cens. Defense de faire la traite des pelleteries,
“excepté aux conditions de l’édit qui établit la Compagnie.”

“Cette concession avait une lieue de front sur la Rivière St-
“Laurent et une lieue et demye de profondeur bornée de la Ri-
“vière N.-D. de Beauport d’un côté icelle rivière comprise, et la
“Rivière du Sault de Montmorency de l’autre.” (75)

74. Sagard, *loc. cit.*, vol. IV, p. 858 et suiv.

75. *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, vol. C, p. 157 de
la 2e partie du volume et p. 386.

Giffard voulut ramener des compatriotes avec lui au Canada. Pour cela il s'associa des artisans et des laboureurs percherons, et par des actes, passés à Mortagne le 14 mars 1634, devant maître Roussel, il s'obligea à leur distribuer des terres en leur imposant des conditions faciles. Les deux principaux, parmi ces nouveaux colons, étaient Jean Guion et Zacharie Cloustier qui "devaient se bâtir une maison pour les deux familles, de charpente ou de maçonnerie, de trente-cinq pieds de longueur sur seize de large, dont la hauteur sera de six pieds soubz poultre, à un étage seulement; après quoi ils devaient aider au sieur Giffard à cultiver sa terre, et lui fournir du bois de chauffage jusqu'en 1637. Celui-ci s'obligeait en retour à donner à chacun d'eux mille arpents de terre en bois, et une partie des récoltes". (76)

Giffard arriva à Québec le 4 juin 1634. "Le quatrième jour de Juin Feste de la Pentecoste, le capitaine de Nesle arriva à Kébec. Dans son vaisseau étoit Mons. Giffard et toute sa famille composée de plusieurs personnes qu'il amène pour habiter le pays. Sa femme s'est monstrée fort courageuse à suivre son mari : elle estoit enceinte quand elle s'embarqua, ce qui luy faisoit appréhender ses couches; mais huit jours après son arrivée, le dimanche de la Sainte Trinité, elle s'est délivrée fort heureusement d'une fille qui se porte fort bien et que le Père Lalemant baptisa le lendemain." (77)

D'après Mgr Tanguay, (78), cette fille s'appela Françoise et se maria à Québec le 21 novembre 1645, à Jean Juchereau de la Ferté, deuxième seigneur de Maure (aujourd'hui St-Augustin de Portneuf), qui demeurait à Québec et fut plus tard Conseiller au Conseil Souverain. Françoise n'aurait eu alors que 11 ans, ce qui est un peu prématuré... même pour un mariage. Il est plus naturel de croire que M. et Madame Giffard avaient une fille, née

76. Ferland, *Notes sur les Rég. de N.-D. de Québec*, p. 61.

77. *Relations des Jésuites*, 1634, p. 88.

78. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 266.

en France et que c'est celle-ci qui devint Madame Juchereau en 1645. Dans les Archives de l'Hôtel-Dieu, on voit encore que Marie-Madeleine Giffard épousa, en 1645, Jean Juchereau de la Ferté & &.

Giffard eut cinq enfants, quatre filles — Marie-Madeleine, Marie-Françoise, Marie ou Marie-Thérèse et Louise, et un fils, Joseph.

Du mariage de Marie-Madeleine Giffard avec Jean Juchereau naquirent sept enfants — trois fils et quatre filles. Un des fils fut jésuite et les deux autres ne se marièrent pas. Des quatre filles, trois furent religieuses (deux à l'hôtel-Dieu de Québec, et une, Charlotte, chez les Hospitalières de La Rochelle) et une, Marie-Louise, fut mariée à M. Charles Aubert de la Chenaye. Par cette petite fille, Giffard devint l'ancêtre de la famille Aubert de Gaspé.

La seconde fille de Giffard, Marie-Françoise, celle qui naquit à Québec le 12 juin 1634, n'avait pas encore treize ans quand elle demanda son entrée à l'Hôtel-Dieu, en octobre 1646. Le 10 août 1650 elle prononça ses vœux entre les mains du Père Jérôme Lallemant, S. J. Giffard donna, pour sa dot, la Seigneurie de St-Ignace, qui fait aujourd'hui partie de la paroisse de St-Ambroise de Lorette. Les terres valaient si peu, à cette époque, qu'on accepta une si riche dot dans les termes suivants " du consentement de " noble homme Robert Giffard, seigneur de Beauport et de Da- "moiselle Marie Renouard, père et mère de la dite sœur, pour les- " quels gratifier, par reconnaissance des services qu'ils ont rendus " aux premières religieuses qui ont établi notre dit monastère, du- " rant leurs maladies, la dite sœur Françoise Giffard a été reçue à " raison d'une demi-lieue de terre de front sur le grand fleuve St- " Laurent et dix lieues de profondeur dans les bois vers la petite " Rivière St-Charles. Et cent francs pour tout son ameublement".
(79)

Le 21 septembre 1645 Françoise Giffard était marraine de Louis Jolliet qui découvrit le Mississipi en 1673. En 1642, Marie d'Abancour, mère de Louis Jolliet avait été marraine de Germain Morin, qui fut le premier prêtre canadien. (80)

La mère Françoise Giffard de St-Ignace mourut le 15 mars 1657, à l'âge de 22 ans et 9 mois, à la suite d'une maladie qu'elle avait contractée en soignant avec un dévouement plein de tendresse, une jeune algonquine " frappée d'érouelles qui lui avaient " mangé tout le corps et l'avaient remplie de vers qui lui sortaient " par la bouche, les yeux et les oreilles ". (81)

Marie ou Marie-Thérèse Giffard fut mariée en 1649 à Nicolas Juchereau, sieur de St-Denis, qui demeurait à Beauport. Il était frère de Jean Juchereau, mari de Marie-Madeleine Giffard. Une fille, Jacqueline, naquit de ce mariage et se fit religieuse au Monastère des Ursulines de Québec, sous le nom de Marie-des-Séraphins. (82)

Louise Giffard se maria, le 12 août 1652, à Charles de Lauzon de Charny, fils d'un gouverneur du Canada qu'il remplaça même dans cette charge, pendant un voyage que celui-ci fit en France. Ce mariage fut célébré par le Père Lallemand en présence de M. Du Plessis, gouverneur des Trois-Rivières, et de M. de Hauteville, lieutenant-général de la Sénéchaussée du pays. Une fille, baptisée à Québec, le 16 octobre 1656, fut le fruit de cette union. Elle se fit plus tard religieuse hospitalière à La Rochelle en même temps que sa cousine Charlotte Juchereau de la Ferté.

Madame de Lauzon-Charny décéda à Québec, le 20 octobre, deux semaines après la naissance de sa fille. Elle fut inhumée le lendemain dans le nouveau cimetière des religieuses, qui n'était pas encore clôturé. C'était une faveur qu'on accordait à Madame de Charny, qui l'avait fort souhaitée et demandée.

80. Ferland, *Rég. de N.-D. de Québec*, p. 48.

81. *Arch. Hôtel-Dieu*.

82. *Histoire des Ursulines de Québec*, vol. I, p. 448.

Giffard fut le premier colon à aller résider sur ses terres en dehors de la ville. Il avait aussi une maison et un petit jardin à Québec, situés entre le Fort et la maison d'Hébert.

Giffard fut le premier médecin de l'Hôtel-Dieu. (87)

Le nom de Giffard est souvent mentionné dans les Relations des Jésuites.

“ Le Huictieme du mesme mois de novembre 1635 Mons. Giffart baptisa un petit enfant sauvage, âgé d'environ six mois, le croyant si près de la mort qu'on n'aurait pu nous appeler; il survécut encor quelque temps. Sa femme allaictoit ce pauvre petit, et en avait un soin comme s'il eust esté son propre enfant. Certaine nuict, s'éveillant toute pleine d'étonnement et de joye, elle dit à son mary, qu'elle croyoit que ce petit ange estoit passé au Ciel. Le visitant ils trouvèrent qu'il estoit trépassé (Rel. de 1635, p. 7).

Le P. Paul le Jeune, supérieur des Jésuites à Québec, à qui on demandait en 1636 “ si défrichant les terres et les labourant elles produiront assez pour leurs habitents?—Il repond qu'ouy; c'est le sentiment de ceux qui s'y entendent. Le Sieur Giffard qui n'a défriché que durant deux ans, et encore laissant plusieurs souches, espère recueillir cette année, si son bled correspond à ce qu'il montre maintenant, pour nourrir vingt personnes; dès l'an passé il recueillit 8 poinçons de fourment, 2 poinçons de pois, trois poinçons de bled d'Inde & & (Relat. de 1636, p. 45).

“ Les Sieurs Giffart, Couillart et Pinquet et quelques autres vers le milieu du mois d'aoust 1637 se rendirent aux Trois-Rivières pour secourir les Hurons et les habitans contre les Iroquois (1637, P. 92).

“ Le sieur Giffart sauva la vie à la mère (une sauvagesse) qui venait d'accoucher et qui croyait mourir (1641, p. 14).

87. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

“ Le Sieur Giffart la traittant (la Mère Sainte Marie) dans sa maladie, luy dit que c'estoit fait de sa vie, qu'elle avoit trois maladies mortelles; cette âme innocente se mit à rire, se montrant aussi joïeuse de la nouvelle de la mort, qu'un autre eut fait de la nouvelle de la vie (1641, p. 28).

Le Journal des Jésuites, édition de 1871, des abbés Laverdière et Casgrain, mentionne son nom également.

Le 4 novembre 1645 “ Les pères Jérôme Lallement et Vimont furent invités à assister au contrat de mariage de la fille de Mons. Giffar; nous y assistasmes, mais nous n'y signasmes point. M. le Gouverneur et plusieurs signèrent (p. 12). Le 21 novembre le mariage et les nopces de Marie Gifar et du fils de Mons. de Maure, où le P. Vimont assista (p. 13). ”

12 novembre,—“ On donna à Mad. Giffar de l'étoffe noire de vieille sotanne pour doubler les manches (p. 13). ”

23 décembre—“ furent supplées les cérémonies de baptesme à Caterine, femme d'Atironta, et à son fils Mathieu aagé de deux ans. Madame de la Ferté nouvelle mariée, fille de Mons. Giffar, fut la marraine de Caterine qui fit sa première communion à minuit (p. 20). ”

Le 31 décembre, on décide de donner le pain bénit aux deux marguilliers, Mons. Giffard et Mons. des Chatelets, immédiatement après le Gouverneur (p. 22); le 1er janvier 1646, Giffard rend visite aux Jésuites et reçoit comme “ étrennes ” un livre du P. Bonnet. La visite de Giffard fut rendue (pp. 24, 25). Le 5 décembre il donne une bouteille d'hypocras aux Jésuites (p. 25). A la fin de “ May vint le Dimanche de la procession. Mons. Giffar fut un des porteurs du daiz (p. 47). ” En 1650, le supérieur des Jésuites dit la Messe de Minuit chez Giffard, à Beauport, et le lendemain il y a échange d'étrennes entre les Pères et les Giffard. Ceux-ci envoient aux premiers, deux chapons (pp. 147, 148).

Le 1er “ May, Courville arresté prisonnier “propter raptum

“imminentem” de Mademoiselle d’Auteuil. Celle-ci est envoyée à Beauport chez Mons. Giffard (pp. 151, 152).”

Les colons que Giffard avait amenés avec lui au Canada, n’étaient pas toujours conciliants ni bien faciles à conduire. “ Ces colons venus du Perche avaient vécu trop près de la Normandie, pour n’avoir pas pris un peu des goûts normands pour les procès. Aussi, dans l’espace de huit ans, M. de Montmagny donna-t-il six décisions, pour régler les différends survenus entre M. Giffard et ses deux censitaires, au sujet des droits seigneuriaux et des lites de leurs terres. Guion, condamné à rendre foi et hommage au seigneur de Beauport pour son fief Du Buisson, remplit cette formalité le trente juillet 1646. La pièce suivante renferme les curieux détails de cette cérémonie.

“Aujourd’huy, en la présence et compagnie de Guillaume Tronquet, commis au greffe et tabellionage de Québeq, en la Nouvelle-France, soussigné, . . . Jean Guion, habitant de la Nouvelle-France, demeurant en sa maison du Buisson en suite du jugement donné par M. le gouverneur. . . entre Giffard, seigneur de Beauport, et le dit Guion et Zacharie Cloustier. . . s’est transporté en la maison seigneuriale de Beauport, et à la principale porte et entrée de la dite maison, où estant le dit Guion aurait frappé et serait survenu François Boullé, fermier du dit seigneur de Beauport, auquel le dit Guion aurait demandé si le dit Seigneur de Beauport estait en sa dite maison seigneuriale de Beauport ou personne pour luy ayant charge de recevoir les vassaulx à foy et hommage, à quoy le dit Boullé aurait fait réponse que le dit seigneur n’y estoit pas, et qu’il avoit charge de luy pour recevoir les vassaulx à foy et hommage. Après laquelle réponse et à la principale porte le dit Guion s’est mis à genouil en terre, nud teste, sans épée ny esperons, et a dit par trois fois ces mots : Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport, Monsieur de Beauport, je vous fais et porte la foy et hommage que je suis tenu de vous faire et porter, à cause de mon fief Du

“ Buisson, duquel je suis homme de foy relevant de votre seigneurie de Beauport, lequel m'appartient au moyen du contract que nous avons passé ensemble pardevant Roussel à Mortagne, le quatorziesme jour de mars mil six cent trente-quatre, vous déclarant que je vous offre payer les droicts seigneuriaux et féodaux quand deubs seront, vous requérant me recevoir à la dite foy et hommage. ” (88)

Le 11 avril 1647, La Cie de la N.-F. concède à Robert Giffard une terre de 2 lieues de front sur 10 de profondeur à prendre aux mêmes endroits de sa présente concession ou aussi proche qu'il pourra sur 10 lieues de profondeur dans les terres vers le nord ouest. (89)

Giffard ayant représenté qu'il ne pourrait jouir du contenu de la concession qui lui a été faite le 16 avril 1647 de 2 lieues de terre sur 10 de profondeur, la Cie de la N.-F. octroie la même quantité de terre à prendre au nord ou au sud suivant la décision de M. de Montmagny. (90)

Le 31 mars 1653, une concession “ de deux lieues et demye de profondeur sur la lieue de largeur qu'il a déjà. Ceci lui fait une seigneurie de une lieue de front sur quatre de profondeur. de Lauzon, Gouverneur. ” (91)

Le 15 novembre de la même année, concession de “ trois lieues de front sur le fleuve St-Laurent, Costé Nord, au dessous de Tadousac et des grandes et petites bergeronnes au lieu dit Mille-vaches, avec quatre lieues de profondeur. ” (92).

A propos de cette concession, le président du Bureau de la Ma-

88. Ferland, *Rég. N.-D. de Québec*, pp. 65, 66.

89. *Tenure Seign.*, vol. C, p. 47.

90. *Ibid.*, vol. C, p. 48.

91. *Ibid.*, vol. C, p. 388.

92. *Ibid.*, vol. C, p. 352.

rine écrivant à M. Hocquart à la date du 21 mars 1730, dit qu'il ne peut confirmer à M. Aubert la possession de la concession de Millevaches faite en novembre 1653 par M. de Lauzon à la dame Giffard, sa grand'mère, les circonstances ne lui permettant pas de régler cette affaire de cette manière. (93)

Le 10 novembre 1663, M. et Madame Giffard font une donation à leur fils Joseph. " Sur la représentation faicte de certain acte de " donation faicte par Robert Giffard escuyer Seigneur de Beau- " port et damoiselle Marie Renouard sa femme à Joseph Giffard " leur fils par contract passé pardeuant Michel fillion et Jean Glo- " ria notaires royaux en ce pais le XIXe octore dernier, LE CON- " SEIL A ORDONNE, et ordonne que le dict contract de dona- " tion sera donné par communication au sieur procureur général, " Et que les opposants à l'enregistrement requis d'iceluy se déclai- " reront et desduiraont leurs causes d'opposition dans la huictaine " auec intimation. " (94)

Au mois de juin 1664, il fournissait trente pippes de chaux pour des travaux de maçonnerie à faire au Château St-Louis. " LE " CONSEIL A ORDONNE et ordonne au fermier des droicts " des pelleteries de payer au sieur Giffard pour trente pippes de " chaux qu'il doit fournir à Jean Montfort adjudicataire des tra- " uaux de Massonnerie a faire au chasteau St-Louis et a la maison " apresent dicte le Pallais la somme de soixante escus en desduc- " tion du prix de la dicte adjudication Ce faisant et rapportant la " presente et quittance il luy en sera tenu compte. " (95)

Robert Giffard mourut à Québec le 14 avril 1668. Son corps fut transporté de l'Hôtel-Dieu à la Basilique où un libéra fut

93. *Rapp. sur les Archives Canad.*, 1905, p. 129 *des Ordres du Roi et Dépêches*.

94. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 50.

95. *Ibid.*, vol. I, p. 206.

chanté, puis à Beauport où il fut inhumé au pied de la croix de l'église, comme il l'avait désiré. (96)

Giffard fit partie du premier Conseil Souverain de la Nouvelle-France, formé en 1648, et composé de M. d'Ailleboust, du Père Jérôme Lallemant, et des sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard.

Robert Giffard fut médecin et colon. Il était l'ami des pauvres et des sauvages qu'il traitait dans leurs maladies avec un égal dévouement. Il donnait aussi ses soins aux Jésuites et aux religieuses des différentes communautés de la ville, qui ne cessent dans leurs annales d'en dire du bien en l'appelant "notre ami, notre bon ami."

Mais comme Hébert, Giffard fut surtout colon. La terre vierge du Canada avait plus besoin de ses soins et de son travail que les solides gaillards qu'il avait amenés avec lui ou qui l'avaient précédé dans la colonie. Le premier, il eut le courage d'aller habiter en pleine campagne, en dehors de la ville, et prouva par son exemple et son travail que les terres bien cultivées suffisaient amplement à nourrir et à faire vivre ceux qui voulaient se livrer à l'agriculture.

Voici une reproduction du document qui conférait des titres de noblesse à Robert Giffard. Ce sont les premières lettres patentes anoblissant un habitant du Canada.

"LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE
"ET DE NAVARE A TOUS P'NS ET A VENIR SALUT
"SCAUOIR faisons Que nous estant bien informé des louables
"vertus Et merites de N're tres cher et bien aimé Robert Giffart
"seigneur de Beauport habitant de la *nouvelle france dicte Cana-*
"*da* de libre condition et nay en légitime mariage Et des bons et
"agréables seruices qu'il nous a faictz Et pour lesperance que

“ nous auons que se voyant honoré du degré d'honneur et tiltre
“ de noblesse aud pays de la nouvelle france Il en suiura les ac-
“ tions des personnes nobles Et que luy et les siens nous rendront
“ les seruices que ceux de cette qualité nous doibuent. Pour ces
“ causes et attendu qu'il a jusques a p'nt vescu comme il fact
“ encore noblemen et vertueusement Auons en inclinant a la sup-
“ plication et requeste qui nous a esté faicte en sa faveur par au-
“ cuns de noz spéciaux seruteur Led' suppliant ses enffans et pos-
“ térité soit masles ou femelles nays et a naistre en loyal mariage
“ Et chacun djceux annobly et annoblissons de n're grace speciale
“ plaine puissance et auctorité royalle par ces p'ntes signées de
“ notres main Voulons quen tous leurs actes en jugemens Et dhors
“ Ils soient tenus pour Nobles aud' pays de la *nouvelle france* Et
“ puissent atteindre et recepvoir tous honneurs prerogatives et
“ prééminences qu'ont accoustumé de recepuoir & dont jouissent
“ et vser gens nobles et extraictz de noble lignée Et comme telz
“ puissent acquerir tenir & possedder aud' pays de la nouvelle
“ france tous fiefs terres possessions & heritage noble de quelle
“ quallité qu'ils soient quilz ont desja acquis et pourront cy apres
“ acquerir et qui leur sont ja escheuz et pourront cy après eschoir
“ competer appartenir aud' pays de la nouvelle france Et en jouir
“ et vser ordonner et disposer tout ainsy que silz estoient extraictz
“ de race antiennemen noble djceux partager noblement, Sans qu'a
“ p'nt ou pour laduenir Ils soient ou puissent estre contraints a
“ vuidier leurs mains desd' fiefz possessions et heritages nobles ou
“ partie djceux. SIDONNONS EN MANDEMENT au Gouver-
“ neur et n're Lieutenant general en la nouvelle france, au grand
“ senechal & auc'n officiers dud' pays p'ns et avenir Leurs lieute-
“ nants & a chacun d'eux comme il appartiendra que de n're p'nt
“ grace & annoblissement permission et octroy et de tout le conte-
“ nu cydessus Ils facent souffren et laissent led Giffart & toute sa
“ postérité nai et a naistre en loyal mariage Jouir et vser plaine-
“ ment, paisiblement et perpetuellement Cessant et faisant cesser

“ tous troubles et empeschemen au contraire, CAR tel est n're
“ plaisir nonobstant quelzconques ordonnances Edicts Statuts
“ Mandemens ou deffenses a ce contraire a quoy pour ce regard
“ Et sans y prejudicier en au'e chose auons desroge et desrogeons
“ par cesd. p'ntes Et affin que ce soit chose ferme et stable a tous-
“ jours Nous y auons faict mettre & apposer n're scel Sauf en
“ au'e chose n're droit et lautry en toutes
“ DONNE a paris au mois de Mars Lan de grace MIL six cens
“ cinquante huict & de n're regne le quinziesme

LOUIS.

Sur le reply.

sera la presente insinuée partout ou besoing sera Mandons
etc ce Ier Sept 1658

P devoyer Dargenson.

Nous Greffier de la Jurisdiction souueraine de Canada certi-
fions a tous qu'il appartiendra en vertu de l'ordonnance cy-dessus
nous auons insinué en nostre Greffe les presentes lettres le huic-
tiesme Septembre mil six cent cinquante huict.

GILLET.

Par le Roy

Phelypeau.

Visa

Seguier

Pour servir aux lettres dannoblissement de Robert Giffart dans
la province de Canada

A l'endos

Leu publié L'audience tenant par Nous Louis Theandre Chartier
escuyer sieur de Lotbinière Lieutenant general Ciuil et criminel
en la Seneschaussée de la nouvelle france Jurisdiction de Québec
& a Enregistré au registre des Insinuations du Greffe de lad Jur-
isdiction Suivant notre ordonnance requerant Robert Giffart es-
cuyer seigneur de Beauport qui nous en a requis acte a luy octroyé

pour servir ce que de raison le vendredy sixiesme jour de juin Mil six Cent cinquante neuf

L. T. Chartler (avec paraphe)

PEUURET

Greffier (avec paraphe). (97)

Voici l'Acte de possession de Jean Guion et de Zacharie Cloutier, que nous empruntons au livre de M. E. Talusier : "Autour du clocher natal, notes historiques sur la Paroisse de Saint-Prospér".

Cet acte fut passé le troisième jour de février 1637.

"Nous soubznés Commis au greffe sertiffie à tous qu'il appar-
"tiendra que M. Robert Giffart seigneur de Beauport s'est trans-
"porté avec Jean Guion et Zacharys Cloustier, M. Adrian du
"chesne, Mrs Jean Bourdon et Habraham Martin en la rivière
"appelée la Rivière du buisson ou en la présence desd' sus nom-
"més du commun consentement desd' party led' Sr de Beauport
"a mis en possession réelle et actuelle lesd' Jean Guyon et Zaca-
"ry cloutier des terres situées depuis la d' Rivière du buisson jus-
"qu'à la première pointe courant le long du grand fleuve St-Lau-
"rent Est quart de suest, et oest quart de Noroist, d'aut côté dans
"les terres courant le long de lad' Rivière du Buisson Nort quart
"de Nordest et sud quart de sauroist, Lesquels Guion et Cloutier
"en sont demeurés pour content et satisfait desd' terre sans que
"led' Sr de beauport soict tenu sy après à au parfournement de
"de mesure fait ce troixme febvrier mil six cent trente sept.

R. GIFFARD,

J. GUION,

Du CHESNe

marque "une hache" dud' Cloutier,

JEHAN BOURDON,

marque dud' Habraham martin,

De LESPINASSE,

commis au greffe.

97. A. G. Doughty, *Rapp. sur les travaux de la Division des Archives*, 1912, appendice O, p. 297.

“ Le sousigné de lespinasse a été par nous commy au greffe de Québecq. Le chev. de Montmagny.

GIGNOS, M.

Il entre à l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 août 1740. La date de sa sortie n'est pas indiquée. Il avait été atteint de maladie en soignant les malades du “ Rubis ”. (98)

GOISNEAU, Nicolas.

Nicolas Goisneau, chirurgien, était à Longueuil le 13 mai 1761. (99)

GOUAULT, Gaspard-François.

Gaspard-François Gouault, apothicaire de Poitiers et frère jésuite, arriva au Canada en septembre 1646. (100)

Le 6 novembre suivant le frère montait aux Trois-Rivières dans le brigantin qui allait de Québec à cet endroit, quand le vaisseau fit naufrage vers le Cap-à-l'Arbre (le Platon). Une bonne partie de ce qui était nécessaire pour le magasin et les habitants des Trois-Rivières fut perdu ainsi que neuf des passagers, parmi lesquels Gouault, “ apoticaire, fort bon garçon, venu pour aller aux “ Hurons avec les Jésuites. Les corps n'ont pas été retrouvés. “ Leur service fut chanté le 22 novembre ”. (101)

GOUJOU ou GAUJOUX dit LACROISSET ou LACROIZET, Antoine.

98. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

99. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 320.

100. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 227.

101. *Journal des Jésuites*, pp. 66, 72. Ferland, *Rég. de N.-D. de Québec*.

Antoine Goujou, fils de Gabriel Goujou, notaire royal, et de Catherine Chevalier, de l'Île Jourdain, diocèse de Poitiers, Poitou, se maria, en juin 1764, à St-Laurent, île d'Orléans, à Cécile Pouliot, âgée de 24 ans.

Il dut mourir entre 1764 et 1771, puisque le 20 octobre de cette dernière année Cécile Pouliot se remaria à Bernard Dubergès.
(102)

GOULD, John.

John Gould était à l'Hôtel-Dieu du P.-S. de Québec, le 16 avril 1789, comme médecin. (103)

Dans la Gazette de Québec du 4 novembre 1790 (no 1308), on voit son nom suivi du titre " Assistant Chirurgien des Hôpitaux de Sa Majesté dans cette ville ", au bas d'une pétition adressée à Lord Dorchester au sujet d'une université.

En 1793 nous trouvons encore mention de son nom au sujet d'un Mémoire d'honoraires que voici :

Le Capitaine Lear

Doit au Dr John Gould

Pour avoir pratiqué une opération sur le cou, plus			
25 jours de soins et de pansements.....	£ 2	S. 0	d. 0
28 février. Pour un liniment, 6 onces.....	0	2	6
10 mars. Pour un liniment, 6 onces.....	0	2	6
10 novembre. Pour un liniment, 6 onces.....	0	2	6

102. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 336.

103. *Arch. de l'Hôtel-Dieu.*

Au verso du Mémoire on trouve ceci " J'ai examiné le compte ci-inclus et je suis d'opinion que le prix demandé est raisonnable.

James Fisher. "

" Québec, le 7 juin 1793. "

GOUMIN, Annet.

Le premier nom, Annet, était souvent épelé Anet, Anicet et le deuxième Goumint, Gommin et Gomin. Annet Goumin résidait à Québec dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Le lieu et l'année de sa naissance nous sont inconnus, ainsi que la date de son arrivée à Québec. Il ne s'est probablement jamais marié. Tanguay dit que sa sépulture eut lieu à Québec, le 11 février 1665; (104) il y a là erreur. Le registre de l'Hôtel-Dieu du P.-S. dit que cet enterrement eut lieu le neuf février 1666 dans le cimetière des pauvres attenant à cette institution, et nous voyons que " le service " du bout de l'an du dict feu Sieur Gomin eut lieu en 1667 et " couta 22 livres 10 sols " dans le livre des comptes de la Fabrique N. D. de Québec. (105).

Deux autres preuves que Goumin n'était pas mort le onze février 1665, c'est qu'il était parrain, le 22 mars de la même année, à Sillery, avec Romaine Boulet, de Joseph, fils de François Pelletier; (106) et que le 7 février 1666, deux jours avant son décès, il fit son testament devant Romain Becquet, Notaire Royal. (107)

Goumain était " Maistre-Chirurgien " à Québec et avait charge des soldats de la garnison qui étaient au nombre de trente quatre. Le premier décembre 1663 il présenta au Conseil une requête pour

104. *Dict. Gén.*, vol. I, p. 275.

105. 1667-8, p. 5.

106. *Liber Baptisatorum*, cité par l'Abbé Scott, in *N.-D. de Ste Foy*, vol. I, p. 70.

107. *Histoire de l'Hôtel-Dieu du P.-S.*, Québec, p. 189.

“ estre payé de certains pensemens et médicamens par luy faicts
“ a certain nombre de soldats venus de France l’an passé par les
“ Nauires du Roy, audela des trente quatre qui estoient de la gar-
“ nison du fort St Louis pour lesquels il estoit seulement obligé,
“ Veu la deslibération du Conseil de la traicte en date du 4 juin
“ dernier passé portant qu’attendu les gages du dict Goumin qui
“ luy sont aduantageux dans la suit qu’il a esté debouté de ses de-
“ mandes. Le CONSEIL a debouté le dict Goumin de ses de-
“ mandes et pretentions, sauf a se pouruoir allencontre de ceux
“ qu’il a pu traicter. ” (108)

A Bergerville, un chemin et un bois conservent le nom du sujet de cette note. Le chemin St-Louis, qui conduit de la ville de Québec au Cap Rouge, se divise en deux branches au coin nord-ouest de Spencer Wood. La branche qui continue la direction du chemin St-Louis s’appelle chemin Gomin et conduit à un bois qui porte le même nom, lequel a souvent été travesti en celui de “ Bois de gamins ”.

L’autre branche de bifurcation du chemin St-Louis qui se dirige au sud, vers le fleuve, puis à l’ouest s’appelle chemin de Samos, parce que Mgr Dosquet, coadjuteur de Québec et évêque de Samos “ in partibus infidelium ” y avait bâti une maison d’été, sur le terrain occupé aujourd’hui par le cimetière St-Patrice.

Goumin avait dans cette région, qui formait la seigneurie de Coulonges, une terre de 50 arpents sur laquelle il avait bâti une maison presque vis-à-vis Spencer Wood, de l’autre côté du chemin. Il allait y résider pour faciliter ses études botaniques. (109)

L’histoire de cette possession est assez embrouillée. Mgr Tanquay, dans le premier volume de son Dictionnaire Généalogique, à

108. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 74.

109. *Bull. des Recherches Hist.*, vol. II, 1896, p. 87.

Lemoine : *Picturesque Quebec*, pp. 299, 415.

la page 275, dit: " Le 25 mars 1664, M. Gomin concède de ma-
" dame Barbe Boulogne, veuve Daillebout, 50 arpents de terre, sur
" la grande allée, route qui va de Québec au Cap Rouge. " Greffe
de Gloria. Dans le Greffe de Gloria le nom de Goumin ne paraît
qu'une fois, c'est à propos d'un contrat de mariage, qu'il signa,
entre René Leduc et Anne Jentereau.

Ailleurs on lit: " M. Gomin, médecin et botaniste, possédait à
" Sillery une terre de 50 arpents que M. d'Auteuil, au nom de M.
" d'Ailleboust, lui avait concédé. M. Gomin s'y construisit une
" maison, dont les plans sont au séminaire, afin d'étudier la flore
" singulièrement variée de ce lieu. M. Gomin remit cette terre à M.
" d'Ailleboust par contrat devant Andorat le 25 février 1663. "
(110)

On ne trouve pas le nom de Goumin dans le repertoire du
Greffe d'Andouard, mais M. l'Abbé Scott dans son histoire de
N.-D. de Ste Foye, en parle en ces termes: " C'est dans cette
" même localité (voisinage de Spencer Wood), un peu plus à l'est
" qu'était la terre concédée par M. d'Ailleboust au docteur Go-
" min. " (111)

Dans une note il indique le Greffe de Duquet, premier septem-
bre 1664, comme source de cette information. En examinant les
actes de ce greffe on trouve que le 16 juin 1664, Barbe Boulogne,
veuve de M. d'Aillebust a concédé à Annet Goumin maître chirur-
gien, une terre " de 50 arpents dans la seigneurie de Coulonge
" sur la grande route qui va de Québec au Carouge ".

Les titres de cette possession n'étaient évidemment pas plus
clairs à cette époque que maintenant si on en juge par les difficultés
que Goumin éprouva à son sujet Voyez plutôt: " Louis Carreau
" dict la fraischeur appellant d'une sentence de la Séneschaussée

110. *Bull. des Recherches Hist.*, vol. II, 1896, p. 87.

111. Vol. I, p. 400.

“ qui estoit en ce pais en date du . . . a ce qu'il soit dict que le defendeur aye à quicter et deguerpir une concession a luy appartenant sur les terres de la Seigneurie de Coulonges par tiltre signé du feu Sieur Dailleboust en datte du dix huictiesme Aoust 1657.

“ Annet Goumin defendeur qui a dict qu'il a concession de Madame Dailleboust de cinquante arpens de terre ou environ en la dicte seigneurie de Coulonges en datte du vingt cinq Septembre 1663, Et que la dicte concession estoit vague et nullement occupée. A quoy le demandeur a dict qu'il n'y a pu faire travailler à cause des Ennemis (iroquois), Et que toutefois il y a pu découvrir vingt cinq perches de terre, ayant au surplus fait ses oppositions aux travaux qu'y a fait faire le defendeur par exploit de Canto huissier en datte du seiziesme Avril dernier.

“ LE CONSEIL a remis les partyes pour estre reiglées a la huictaine. ” (112)

Le premier décembre 1663 les parties reviennent devant le Conseil Souverain, et celui-ci rend le jugement suivant : “ LE CONSEIL a ordonné et ordonne que si le defendeur (Goumin) a fait traavailler sur les terres du demandeur qu'il jouira encor trois ans du dict travail, et qu'icelles expirées il en deguerpira en faueur du demandeur. Et que le dict defendeur fera tirer l'aligement d'entre luy et le demandeur en y appelant le demandeur. (113)

Goumin eut beaucoup d'autres démêlés avec Dame Justice. Le 10 octobre 1663 il est poursuivi par François Byssot, marchand de Québec; le 12 janvier 1664 le Conseil déboute le demandeur (Goumin) qui voulait que le sieur Jean Madry, maître chirurgien et lieutenant du premier Barbier-chirurgien du Roy, et les autres directeurs de la traite à Tadoussac fussent condamnés à lui don-

112. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 44, 31 octobre 1663.

113 *Ibid.*, vol. I, p. 75.

ner la part des profits qui devait revenir au Sieur Des Cartes dont il était procureur. (114)

“ Il reclama de Marguerite Corriveau femme de Jean Maheust
“ la somme de quatre cent soixante seize livres pour l'avoir pensée
“ et médicamentée sa deffuncte mère ses enfans suiivant un me-
“ moire de partye qu'il a exhibé en ce Conseil.

“ Et que par la deffenderesse a esté dict que les dicts pensemens
“ et medicamens ne peuvent monter a une somme si considerable
“ vev que le memoire que le demandeur luy a cydeuant mis Entre
“ les manis est moindre de plus de Cent livres. Et que le deman-
“ deur a soustenu son memoire veritable, alleguant que lorsqu'il
“ luy donna le premier memoire il estoit en pensée luy passer par
“ grace plusieurs articles a moindre prix que l'ordonnance des
“ taxes ordinaires. ” Le Conseil ordonne que les parties se choisissent des arbitres. Le 26 janvier le Conseil ordonne qu'ils se présentent devant Giffard. Goumin refuse, et le neuf février 1664, il présente “ au Conseil une requeste demandant que Jean Madry
“ Maistre chirurgien et Lieutenant du premier barbier chirurgien
“ du Roy et Claude de Corbières aussi chirurgien choisis pour arbitres par luy et le dict Maheust soient nommés pour reigler la
“ question. ” Le Conseil ordonne que ces arbitres s'assemblent. Ils donneront leur rapport par écrit, et s'ils ne s'entendent pas, le cas sera soumis à Giffard. (115)

Le 4 mars 1664, il cautionne pour Louis Péronne, sieur de Mazé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et signe Goumint. (116)

Le 15 mars 1664, Goumin est condamné à payer au Sieur de

114. *Ibid.*, pp. 21, 137.

115. *Ibid.*, pp. 97, 105, 112, 116.

116. *Ibid.*, p. 107.

la Chesnaye, dans trois mois, la somme de cinq cent une livres, et le 3 décembre de la même année, Nicolas Marsolet est condamné à lui payer (à Goumin) le vin qu'il a acheté de lui au prix du tarif, i. e. soixante cinq livres la barrique. (117)

Goumin avait un frère, Anicet, qui était aussi son filleul et à qui il laissa tous ses biens. Son exécuteur testamentaire était Louis Rouer, sieur de Villeraÿ. (118)

A plusieurs reprises Anet Goumin est intitulé Maître chirurgien dans les "Jugements et Délibérations du Conseil Souverain", de même que dans le registre de l'Hôtel-Dieu du P.-S.

Goumin légua aux pauvres de l'Hôtel-Dieu la somme de 300 livres et voulut être enterré dans le cimetière des pauvres attaché à cette institution.

GOUPIL, René.

René Goupil naquit en Anjou vers 1607; après avoir fait des études il fut reçu chirurgien et entra un peu plus tard au noviciat des Jésuites, à Rouen, qu'il abandonna, après quelques mois pour des raisons de santé. Vers l'année 1639 il se rendit dans la Nouvelle-France, où il se donna aux Jésuites. (119)

Parmi les domestiques des Jésuites il y avait une catégorie à part, spéciale au Canada; on les appelait les "domnés", parce qu'ils se donnaient par contrat et pour la vie au service des missions, sans salaire, sans être liés par des vœux. Ces domnés formaient une classe intermédiaire entre les religieux et les domestiques.

Le Père Vimont dit: "Goupil estoit un brave chirurgien qui avoit dédié sa vie, son cœur et sa main au service des pauvres Sauvages; il a demeuré quelques années à St-Joseph (aujourd'hui

117. *Ibid.*, pp. 132, 302, 314.

118. *Ibid.*, pp. 732, 733, 757.

119. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 278. Martin, *Vie du Père Jogues*, p. 355.

“ Sillery), où l'odeur de ses vertus, notamment de son humilité et “ de sa charité, resjouit encore les Français et les Sauvages qui “ l'ont cognu. ” Le Père Jogues ajoute qu’“il avoit la pureté d'un “ ange. ” (120)

“ Pendant ce temps il fut employé aux services les plus vils. Il “ pansa les malades et les blessés à l'hôpital. ” (121)

Cet hôpital était l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, dont les Hospitalières, à la demande des sauvages, étaient venues résider au milieu d'eux à Sillery. La première pierre de leur monastère fut posée le 9 juillet 1640, mais elles ne purent en prendre possession avant 1641. En attendant, elles logèrent dans une maison appartenant à un M. Puseaux. En 1644 elles déménagèrent à Québec, parce qu'à Sillery elles n'étaient pas à l'abri des Iroquois. (122)

En 1642 le père Jogues, retournant au pays des Hurons, amena avec lui René Goupil et un autre donné, Guillaume Couture, plus un certain nombre de Hurons. Ils partirent de Québec vers la fin de juillet, s'arrêtèrent aux Trois-Rivières où était le gouverneur, M. de Montmagny, et d'où ils s'éloignèrent le deuxième jour d'août 1642. Ils étaient 40: le Père Jogues, Goupil et Couture et 37 sauvages Hurons parmi lesquels Thérèse Oïouhatan, jeune sauvagesse qui avait passé deux ans comme élève aux Ursulines de Québec; et le capitaine sauvage Eustache Alasistari, le premier et le plus célèbre des guerriers de sa nation.

Le père Jogues, dans une lettre au Père Provincial de la Province de France, fait le récit suivant de ce voyage: “ Il n'y avait “ que deux jours que nous étions partis des Trois-Rivières lorsque “ nous tombons, à l'extrémité occidentale du Lac St-Pierre, au “ milieu des Iroquois, 70 guerriers en 12 canots qui nous atten- “ daient sur les deux rives du fleuve.

120. *Relat. des Jésuites*, 1643, pp. 72, 76.

121. Marti, *loc. cit.*, p. 335.

122. Faillon, *Hist. de la colonie Fran. au Canada*, vol. II, p. 281.

“ Ils tirèrent sur nous. Cette décharge mit en fuite la plus grande partie des Hurons qui abandonnèrent leurs canots et cherchèrent leur salut au milieu des bois. Nous restâmes quatre français et un petit nombre d'autres chrétiens ou Catéchumènes. Nous combattions, quand, à la vue de nouveaux canots ennemis qui accouraient de la rive opposée, mes compagnons perdirent courage et s'enfuirent. Goupil qui se faisait remarquer par son courage, fut pris alors avec quelques Hurons. Pour moi, témoin de tout, caché dans les herbes sur le bord du fleuve, je ne voulais ni ne pouvais fuir. Comment fuir, en effet, les pieds nus? Comment abandonner ce bon René Goupil, et les Hurons captifs, et ceux qui allaient le devenir, dont plusieurs n'étaient pas baptisés. J'appelai un des Iroquois et le priai de m'adjoindre à René Goupil. Ensuite le capitaine Eustache Ahasistari se constitua prisonnier, disant : “ Je te l'avais bien juré, mon père, que je devais vivre ou mourir avec toi. ” Guillaume Couture qui avait suivi les fuyards dans le bois, étant jeune et agile, se trouva bientôt loin des ennemis dont il tua un des chefs. Tout-à-coup, ne me voyant pas “ Comment ai-je pu, se dit-il à lui-même, abandonner mon père chéri et le laisser exposé à la rage des sauvages? Comment ai-je pu fuir sans lui? Non, il n'en sera pas ainsi! ” Aussitôt, retournant sur ses pas, il vint lui-même se livrer à ses ennemis. ” (Les Iroquois étaient plus qu'intrigués par cette action de Jogues, Couture et du Capitaine Eustache, car de mémoire de sauvage, on n'avait jamais oui-dire qu'un ennemi se fut constitué prisonnier de son plein gré).

Jogues, Goupil et Couture furent dépouillés de leurs vêtements, eurent les ongles arrachés avec cruauté, les doigts broyés entre les dents de leurs persécuteurs et furent frappés avec des batons et des massues. “ Puis les Iroquois nous firent prendre avec eux le chemin de leur pays. Nous étions vingt-deux captifs. ” Ce voyage dura treize jours, pendant lesquels les captifs souffrirent de la

faim, de la chaleur, des coups et de la douleur qui était très vive dans leurs plaies “envénimées et grouillant de vers”. On leur arracha la barbe et les cheveux et on leur enfonça les ongles, toujours très aigus, profondément dans les parties du corps les plus délicates et les plus sensibles à la moindre pique. “ Enfin, le dixième jour ils arrivèrent au village des Agniers où ils furent reçus par une grêle de coups. “ Toutes nos figures, surtout celle de René, “ offraient le plus triste spectacle. Le nombre des coups qu’il reçut “ sur tout le corps et en particulier sur le visage fut tel qu’on ne “ lui voyait plus que le blanc des yeux. On lui coupa le pouce “ droit à la première jointure.” Les prisonniers furent trainés à un village éloigné de cinq ou six milles. On jeta sur Jogues et sur Goupil des cendres chaudes et des charbons ardents. La poitrine de René fut grièvement blessée. Ils furent ensuite trainés pendant sept jours de village en village, en attendant qu’on décida de leur sort. Les sauvages décidèrent de ne rien précipiter au sujet des Français. C’est la coutume chez ces peuples, quand ils laissent la vie à un prisonnier de l’introduire dans une famille pour y prendre la place d’un de ses membres mort. Il hérite en quelque sorte de ses droits et n’a plus d’autre maître que le chef de famille.

René fut conduit dans le village de Andagaron ou Gandairague (sur la rivière des Mohawks), c’est-à-dire lieu où il y a un rapide. (123)

Un jour Goupil ôta le bonnet d’un enfant qui vivait dans la même cabane que lui et lui fit faire le signe de la croix. Un vieillard, parent de l’enfant, s’en aperçut, et s’imaginant qu’il y avait dans cet acte quelque maléfice, il ordonna à son neveu de tuer ce Français. Ce que celui-ci fit quelques jours plus tard en lui donnant des coups de hache sur la tête. On lui attacha une corde au cou et il

123. Martin, *loc. cit.*, p. 208.

fut traîné tout nu dans le village jusqu'à un torrent où on le jeta et où le Père Jogues le trouva le lendemain, en partie mangé par les chiens. Il le cacha dans une partie profonde du torrent, le recouvrant de pierres, mais les enfants le trouvèrent et le traînèrent dans les bois où Jogues retrouva les os après la fonte des neiges. (124)

C'est le 22 septembre 1642 que Goupil est mort, martyr de la foi. Le Père Jogues dit qu'il allait chez les Hurons pour y exercer son art. Peu de temps avant sa mort, le désir de s'unir plus étroitement à Dieu, le porta à prononcer les vœux de la Compagnie pour se lier davantage à elle.

Le troisième Concile Plénier de Baltimore a signé un postulatium au Saint-Siège pour faire introduire la cause de la Béatification du Père Jogues, de René Goupil, etc., etc. (125)

L'histoire, dans ses plus belles pages, rapporte-t-elle une action plus grande que celle de ces trois Français et de ce capitaine sauvage? Jogues, Couture et Eustache savaient qu'en se constituant prisonniers ils s'exposaient non seulement à la mort, mais à la mort précédée des plus cruels et des plus affreux tourments. Et, cependant, pas un instant ils ne songent à eux-mêmes. Jogues, en bon père, pense à Goupil; Guillaume Couture et le sauvage Eustache s'oublient eux-mêmes pour penser à Jogues, leur père! Quels héros sublimes! C'est là une des plus belles pages de notre histoire.

GOUTCHER et GOUTKER, Frédéric.

Frédéric Goutcher, d'origine allemande, était chirurgien. Il se maria, vers 1789, à Marie-Louise Bellisle et eut deux enfants:

124. F. Bressany, S. J., *Relat. abrégée de quelques miss. des PP. de la Cie de J. dans la Nouvelle-France*, 1653 (trad. par F. Martin, S. J., 1852).

125. Cité par Rochemoteix, *Les Jésuites de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 58, note.

Marie Marguerite, baptisée le 14 mai 1790 à Batiscan, et Hyacinthe, baptisé à la même place, le 14 mars 1792. (126)

GRAHAM, docteur.

Un docteur Graham vint à Québec avec le 44e Régiment de Londres, dont il était chirurgien, sur le navire "Canada", capt. Cole, dans le mois de juin 1785. (127)

Peut-être est-ce le même qui revint à Québec avec le 55e, à bord du navire "London", au mois de juin 1788. (128)

GRASSET, Henry.

Grasset était chirurgien militaire en chef à Montréal de 1813 à 1819. Il obtint sa licence le premier février 1832 et en 1839 il demeurait à Québec, sur la rue d'Auteuil. Il était le médecin de la Société St-Patrice de cette ville.

Sa femme, Ann Bligh, mourut le 21 avril, 1840, à l'âge de 48 ans, et lui-même la suivit dans la tombe, âgé de 68 ans, le 19 janvier 1843. Il était alors député-inspecteur-général de l'armée. (129)

GRAVES, docteur.

Il partit de Québec pour Londres, samedi, le 25 octobre 1788, à bord de l'"Integrity", capt. John Gibson. (130)

GREAVES, John.

Il avait été nommé par Son Excellence, le Commandant en chef, médecin des Loyalistes établis à Mischish. Le premier novembre

126. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 347.

127. *Gazette de Québec*, No. 1035, 23 juin 1785.

128. *Ibid.*, No. 1191, 12 juin 1788.

129. *Quebec Mercury*, janvier, février, avril 1840; janvier 1843. *Cannif*, in *Hist. of Med. in Upper Canada*, p. 394.

130. *Gaz. de Québec*, No. 1211, 30 octobre 1788.

1778 il partit de cet endroit en canot d'écorce, avec un nommé Groot, pour se rendre à Sorel. Comme on n'en a eu aucune nouvelle depuis ce temps, il est tout probable qu'ils se sont noyés!

Greaves avait demeuré en plusieurs endroits de cette province.

M. William Lamson, de Sorel, annonce dans la Gazette de Québec du 16 janvier 1779, que les effets du dit John Greaves seront vendus à l'enchère à la chambre du Marché, à Sorel, le premier jour de mars prochain, si on ne reçoit point de nouvelles du propriétaire d'ici à ce temps là.

Par les livres du chirurgien on apprend que non seulement les loyalistes, mais aussi beaucoup d'habitants de la province étaient ses débiteurs. (131)

GREGOIRE, François.

Il était chirurgien de la Cie Desmeloises (compagnie de la Marine sous les ordres du Capitaine François-Marie Renaud-Davenne, seigneur de Desmeloises).

Né en 1665 de Théophile Grégoire et Madeleine Clémence, de Ste-Anne, évêché de Montpellier, le docteur Grégoire se maria une première fois à La Pointe-aux-Trembles, Que., le 26 avril 1688, à Mathurine Belanger, veuve d'Antoine Deserre.

Trois enfants naquirent de ce mariage et furent baptisés à la Pointe-aux-Trembles. Ils s'appelaient Thérèse, Marie-Anne et Jean-François.

Madame Grégoire fut enterrée, à la Pointe-aux-Trembles, le 18 janvier 1698.

Le docteur Grégoire se maria de nouveau à Ste-Foy, le 30 octobre 1701, à Marie-Anne Liénard-Durbois, par qui il eut 15 enfants, tous nés à La Pointe-aux-Trembles, le dernier, François, en 1726. (132).

131. *Gaz. de Québec*, No. 700, 28 janv. 1779, et 709, 1er avril 1779.

132. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 282, 514.

Mgr Tanguay, vol. IV, p. 359, dit qu'il n'a eu qu'un enfant par sa première femme, et cinq par sa seconde, qui est morte en février 1764.

Grégoire lui-même fut enterré le 25 mai 1737.

Voici un certificat de Grégoire: "François Grégoire, mettre
" chirurgien, certifie avoir visité iosef bergeron qu'il m'a dit avoir
" été mal traité par un nommé dusau dont je luy ay trouvé une
" playe à la tête d'aviron trois doigts de lon qui penetre iusque au
" cranne quy parret avoir esté fette d'un coup de perche ie luy ay
" délivré le présant certificat pour luy servir et valoyr fait à la
" pointe au tramble le 18e de May 1730."

F. Gregoire. (133)

Grégoire était de la seigneurie de Neuville.

M. Basset, curé de Neuville, écrivant le 1er novembre 1704 au Père Joseph Denis, Commissaire des récollets de la mission du Canada, lui dit qu'un de ses paroissiens, nommé Julien Constantineau, étant très malade, avait été guéri miraculeusement par le frère Didace " Julien ayant esté reduit par une fièvre lente et quodienne qui luy auroit duré pendant un mois ou cinq semaines
" dans une faiblesse si grande qu'il ne pouvoit se soutenir causée
" par une insomnie et un dégoût de toute sorte de nourriture, jusques là mesme que M. Grégoire nostre chirurgien avoit fait tout
" ce qu'il avoit pu pour le soulager et il l'avoit comme abandonné.

J. Basset,

Curé de St-François de Sales de Neuville. (134)

133. *Arch. judic. de Québec.*

134. *Actes du Frère Didace, in "Le Canada Français", vol. IV, p. 273.*

GRIEVES, docteur.

Il était assistant chirurgien (surgeon's mate) du 53^e régiment qui arriva à Québec, de Glasgow, en juin 1786, à bord du navire "Océan". (135)

GRIFFITHS, William.

William Griffiths était chirurgien à Québec. Le 31 janvier 1779 il fait baptiser à la Cathédrale Anglicane, un enfant du nom de Lucy. Sa femme s'appelait Barbara Curry. (136)

"Le docteur Griffiths vient de recevoir, de Londres, une quantité considérable de remèdes nouvellement préparés qu'il vendra à bon marché; ceux qui auront besoin de ses services soit comme médecin ou chirurgien, seront certains qu'il fera son devoir avec exactitude et sera très assidu.

"Aussi on vendra à bon marché, pour s'en débarrasser, ce qui reste des marchandises de Madame Griffiths ainsi que celles arrivées depuis peu et qui ont été annoncées dans ce journal.

"N. B. Nous avons un petit salon à louer à un pensionnaire ou à un locataire." (137)

Il a trouvé un pensionnaire dans la personne d'un nommé E. Watts, qui le 28 février 1779, promet une récompense de \$10.00 à qui lui rapportera une montre en argent qu'il a perdue.

"M. Griffiths, ex-assistant chirurgien du docteur Paterson à l'Hôpital-Général, désire faire savoir à tous les capitaines de bateaux et autres à qui cela pourra servir, qu'il a pris une grande maison à la Haute-Ville de Québec, où il prendra sous ses soins les matelots blessés ou malades, et les traitera avec la plus grande "tendresse"."

135. *Gaz. de Québec*, No. 1089.

136. *Rég. de la Cathédrale Anglicane*; Québec.

137. *Gaz. de Québec*, No. 678, 27 août 1778.

“ Le public est averti que seuls les comptes et les marchandises
“ de modes de Madame Griffiths sont entre les mains de curateurs
“ et que M. Griffiths reçoit lui-même ses propres comptes de mé-
“ decine et de chirurgie et qu’il continue à conduire ses affaires
“ comme d’habitude. (138)

“ Comme M. Griffiths, chirurgien de Québec, et sa femme Bar-
“ bara ont aujourd’hui assigné en dépôt à nous soussignés pour le
“ bénéfice de leurs créanciers tous leurs effets et dettes actives,
“ tous les créanciers du dit William Griffiths sont avertis de re-
“ mettre à M. Ed. Watts de cette ville, leurs comptes dûment
“ affirmés d’ici au premier jour d’août prochain ; à faute de quoi ils
“ seront exclus de tout profit provenant de la dite assignation ; et
“ ceux qui doivent à la dite B. Griffiths ci-devant B. Curry pour
“ modes & &, sont priés de paier incessamment le montant de
“ leurs comptes respectifs au dit sieur Édouard Watts ; à faute de
“ quoi ils seront poursuivis sans autre avis ; il est dûment autorisé
“ à donner les quittances nécessaires.

Simon Fraser,
Alex. Atuld jr.

Québec le 12 avril 1779.

“ N. B. Pour près de 300£ de marchandises de modes à l’usage
“ des femmes à vendre à très bon marché pour argent comptant ou
“ à court crédit ; il faut s’adresser comme ci-dessus.” (139).

GUICHARD, Jean, dit LA SONDE.

Fils de Jean et de Madeleine Coutdlay ou Coutellay, de Notre-
Dame de Vitry-le-François, en Champagne, le docteur Guichard
fut baptisé à Montréal en 1666.

138. *Gaz. de Québec*, 1er et 21 avril, 13 mai 1779.

139. *Ibid.*, 12 et 15 avril 1779.

Il était chirurgien et soldat de Louvigny (Louis de La Porte, sieur de Louvigny, gouverneur des Trois-Rivières, aide-major des troupes du Roy, chevalier de St-Louis).

Le 23 novembre 1699, il se mariait à Marguerite Gerbeau âgée de 18 ans. Dix enfants naquirent de ce mariage et furent tous baptisés à Montreal, le dernier en 1720.

Guichard mourut le 30 décembre 1743 et sa femme le 2 janvier 1748. (140)

GUIGNARD, Pierre, dit D'OLONNE.

Né en 1653, il se marie à Sorel, le 2 mai 1677, à Françoise Tierce, veuve d'Aufray Coulon. Six enfants naquirent de ce mariage, le premier fut baptisé à Sorel, le second à Repentigny, et les autres à Contrecoeur. (141)

GUILLEMOT, Nicolas-Sylvain.

Originaire de Poitiers, il entra à l'Hôtel-Dieu du P.-S., à Québec, le 13 juin 1748 et en sortit le 7 juillet suivant. Il était âgé de 22 ans et avait dit en arrivant à l'hôpital qu'il était chirurgien du navire " St-Laurent "; à sa sortie il dit s'appeler Nicolas Guilmot et n'être qu'assistant-chirurgien du dit navire. (142)

GUILLENTENA, Jacques de Lebasque.

Il était chirurgien dans les troupes à Montréal, en 1706.

GUINOT, François.

Était chirurgien à Québec en 1650. (143)

140. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 170, 289; vol. IV, p. 406.

141. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 289; vol. IV, p. 408.

142. *Arch. de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

143. *Doc. du Rég. Franc. aux Arch. Judic.*

GUITAULT, François.

François Guitault était apothicaire et accompagnait Jacques Cartier dans son premier voyage au Canada. (144)

Des Longrais dit que cet apothicaire était un étranger, c'est-à-dire qu'il n'était pas un habitant de St-Malo. (145)

GUTHRIE, Robert-Maghlin.

Il était chirurgien des " Rangers " et épousa, le 10 mars 1782, à Niagara, Mademoiselle Deborah Wall, nièce du Lieutenant-Colonel John Butler.

Il pratiqua à l'Assomption, où il était propriétaire et où il est mort au mois de juin 1789, ainsi qu'il appert par l'annonce de John Burke, curateur de la succession du défunt Guthrie. (146)

GUTKE, Jean-Frédéric.

Chirurgien d'origine allemande était établi dans la paroisse de Machiche. Il était marié à Louise Chevretil dit Belisle, sœur d'Antoine Chevretil dit Belisle, maître armurier des Trois-Rivières.

Une de ses filles, Louise, se fit religieuse ursuline à Québec sous le nom de Louise Gutké de St-Stanislas. L'autre fille, Françoise, devint Madame Holland. Les deux sont mortes jeunes " comme leurs parents de pulmonie héréditaire dans la famille " ! (147)

144. " Voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534," documents inédits par A. Ramée, p. 10. Aussi " Liste de l'équipage de Jacques Cartier," conservée dans les Arch. de St-Malo, France. Trans. de la Soc. Litt. et Hist. de Québec, 1880, p. 59, appendice A.

145. Des Longrais, *Documents nouveaux sur Jacques Cartier*, p. 133.

146. *Gaz. de Québec*, 27 juin 1782, 18 juin 1789, 29 avril 1790.

147. *Hist. des Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 624, 625, 627.

H

HARZENBERG, George.

Né en 1751 il est mort à Lévis le premier avril 1817, âgé de 66 ans. Il était allemand d'origine et s'était établi à Lévis à la suite du licenciement des troupes après la paix de 1783.

Devenu veuf de Marie-Louise Monet, il épousa en secondes noccs Geneviève Gezeron dit Brulot, le 19 octobre 1802, à la Pointe de Lévy. En 1813 il était chirurgien du 4e bataillon de milice de la même place et donnait un certificat à Ignace Couture constatant qu'il était incapable de servir Sa Majesté.

Son testament était au greffe du notaire F. M. Bernier, le 30 sept. 1816. (1)

HEBERT, Louis.

Louis Hébert, fils d'un apothicaire de Paris au service de la reine Catherine de Médicis, était lui-même apothicaire; il vit le jour à Paris et y vivait probablement, car dans une requête au Duc de Ventadour il dit " qu'il est le chef de la première famille " qui ait habité (la colonie) depuis l'an seize cents jusqu'à présent, " laquelle il a conduit même avec tous ses biens et moyens qu'il " avait à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner ce " commencement à une colonie &, &, & ". De plus, De Monts écrivant à Hébert, en 1717, adresse ses lettres comme suit " Louys " Hébert, bourgeois de Paris, apothicaire et fils d'apothicaire de la " jeune reine Catherine de Médicis. (1a)

Il avait épousé Marie Rollet et avait une quarantaine d'années quand il traversa les mers pour la première fois.

1. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 74; vol. IV, p. 140.
1a Sulte, *Hist. des Canadiens-Français*, vol. I, p. 143, note (Hérissé).

Le 7 mars 1604 il part du Havre-de-Grâce avec le sieur De Monts et arrive " le 6 mai dans un port acadien où De Monts ren-
" contrant un navire qui faisait la traite malgré les defenses, con-
" fisque le navire en vertu de son privilège exclusif, et le port fut
" nommé Rossignol du nom du Capitaine à qui appartenait le na-
" vire confisqué ". (2) Ce port s'appelle aujourd'hui Liverpool,
N.-E.

On passa l'été à visiter la côte de l'Acadie et la petite île Ste-
Croix fut choisie pour y passer l'hiver (1604-1605) pendant le-
quel trente six des compagnons d'Hébert moururent du scorbut,
malgré les soins pressés et les remèdes que celui-ci leur prodig-
ua.

En 1605 il retourna en France avec le sieur De Monts qui "con-
" sulta nos médecins sur le sujet de cette maladie laquelle ils trou-
" vaient fort nouvelle à mon avis, car je ne vois point que lors
" que nous nous en allâmes notre apothicaire fust chargé d'au-
" cune ordonnance pour la guérison d'icelle. Et toutefois il semble
" qu'Hippocrate en a eu connaissance ou au moins de quelqu'une
" qui en approchait car il en parle au livre " de internis affectioni-
" bus ". "(3)

Le 11 mai 1606, Hébert part de La Rochelle avec De Monts et
Poutrincourt sur le " Jonas ", vaisseau de 150 tonneaux, et arrive
à Port Royal le 27 juillet de la même année. Là, il se mit à culti-
ver. Il herborisait dans la Prée Ronde. "Notre apothicaire, homme
" qui outre l'expérience qu'il a en son art prend grand plaisir au
" labourage de la terre, sema du bled et estant près de Malebarre
" (Acadie) il arracha une bonne quantité de belles vignes pour
" planter à Port Royal où il n'y en avait pas et où il désirait se
" fixer. " (4)

2. Charlevoix, *Hist. de la Nouv.-France*. Sulte, *loc. cit.*, vol. I, p. 54.

3. Lescarbot, p. 452.

4. Lescarbot, pp. 538, 542, 544.

En 1605 ou 1606, une île dans la rade de Port Royal et une petite rivière qui coule non loin de là, reçurent le nom d'Hébert ; plus tard, sur les cartes, on les écrivait Imbert, enfin les Anglais les appelèrent Bear Island et Bear River, probablement une corruption du nom Hébert. (5)

Les voyageurs passèrent l'hiver de 1606-1607 à Port Royal. L'hiver fut moins rigoureux que le précédent. " De pain nul n'en manquait et avait chacun trois chopines de vin pur et bon. Je trouve que cette liqueur est entre autre choses un souverain préservatif contre la maladie du scorbut. " (6)

Dans une de leurs courses à travers le pays, les Français furent attaqués à l'improviste par les sauvages. M. Dupont-Gravé se fit emporter trois doigts de la main droite par un éclat de son mousquet. " Louis Hébert pensa sa blessure qui n'eut pas d'autre suite qu'une infirmité irrémédiable. " (7)

Le 24 mai 1607 de Poutrincourt reçut des nouvelles de De Monts. Celui-ci lui mandait de ramener ses compagnons en France. Hébert laissa donc Port Royal le 11 août 1607 pour s'embarquer à bord du " Jonas " qui leva l'ancre le 3 septembre et arriva à St-Malo pendant le mois d'octobre de la même année.

Le 25 février 1610, Hébert, qui se sentait invinciblement attiré vers ces terres lointaines auxquelles il avait déjà donné tout son amour, s'embarqua encore une fois avec Poutrincourt, à Dieppe, et arriva à Port Royal au commencement de juin. Pendant le voyage il y eut une conspiration parmi l'équipage pour se rendre maître de Poutrincourt et du navire que les matelots voulaient vendre à leur profit. Madame Hébert accompagnait son mari pendant cette traversée. (8) Elle fut la première française à fouler le sol de la Nouvelle-France.

5. Sulte, *loc. cit.*, vol. I, p. 118.

6. Lescarbot, pp. 528, 529.

7. N. E. Dionne, *Samuel Champlain*, vol. I, p. 370.

8. Abbé Couillard-Després, *Louis Hébert et sa famille*, p. 29.

Dès son arrivée en Acadie, Louis Hébert s'était acquis l'affection des Français et des sauvages. Les services qu'il rendait à ces derniers pendant leurs maladies, les guérisons étonnantes qu'il opérail, le faisaient passer pour un être extraordinaire. Le chef de la tribu, Henry Membertou, grand ami d'Hébert, étant tombé malade vint se mettre sous ses soins. Il était atteint de dyssenté-rie et mourait quelques jours plus tard, le 18 septembre 1611. (9)

Hébert repassa en France en 1613 après la prise de Port Royal par Samuel Argall. En 1616 Champlain aussi revint en France. Là, pour parler le langage pittoresque du P. LeClercq, " il n'ou-
" bliait rien pour soutenir son entreprise (sa colonie) malgré tous
" les obstacles qu'il y rencontrait à chaque pas, mais on peut dire
" que ce qu'il obtint de plus avantageux, fut de persuader le sieur
" Hébert de passer en Canada avec toute sa famille ". (10)

Champlain n'eut aucune difficulté à persuader Hébert. Ces deux hommes s'étaient connus et appréciés à leur juste mérite, dix ans auparavant, en Acadie, et l'amitié qui les unissait était aussi franche que solide.

Le navire, commandé par le capitaine Morel et ayant à son bord outre Champlain et la famille Hébert, les Pères Recollets Joseph et Paul Huet, laissa Honfléur le 11 mars 1617. La traversée fut dure et près du grand banc de Terre-neuve ils furent en danger de périr. Le Père Joseph, voyant que tout secours humain était incapable de les sauver, implora celui du ciel par des vœux et des prières publiques sur le vaisseau. " Il confessa tout le
" monde et se mit luy mesme en état de paraître devant Dieu. On
" fut touché de compassion et sensiblement attendri quand la
" dame Hébert éleva par les écouteils le plus petit de ses enfants
" afin qu'il receut aussi bien que tous les autres la bénédiction de
" ce bon Père. " (11)

9. N.-E. Dionne, *loc. cit.*, vol. I, p. 199.

10. Le Père LeClercq, *Etablissement de la Foi*, pp. 104, 105.

11. *Ibid.*, pp. 108, 109.

Ils arrivèrent enfin à Tadoussac vers le 15 juillet. Hébert avait deux filles et un petit garçon lors de son arrivée. (12)

Avant son départ il avait obtenu dix arpents de terre. Il commença aussitôt à les défricher et se prépara à les ensemercer le printemps suivant. " C'est le terrain sur lequel se trouvent la cathédrale, le séminaire et cette partie de la haute-ville qui s'étend depuis la " rue Ste-Famille jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Il bâtit une maison et un " moulin vers la partie de la rue St-Joseph où elle reçoit les rues " St-François et St-Flavien. Ces édifices paraissent avoir été les " premiers qui aient été élevés sur l'emplacement occupé par la " haute-ville ". (13)

Ce ne fut que trois ans après, en 1620 que Champlain se décida à amener sa propre famille dans la colonie qu'il avait fondée. Pendant l'automne de cette année, suivant le P. LeClerc ou au printemps de 1718, d'après Sagard, le Père Le Caron bénit le premier mariage qui se fit au Canada, celui d'Anne Hébert, fille aînée de Louis Hébert, avec Étienne Jonquest, natif de Normandie. (14)

Madame Jonquest mourut en 1619, " en travail d'enfant ", et son mari mourut peu après. (15)

En 1621 Louis Hébert maria sa seconde fille, Marie-Guillemette, à Guillaume Couillard. Ce mariage fut célébré le 26 août dans la chapelle de " l'habitation " en présence de Champlain et de tous les Français. Cette union fut heureuse. Moins de quatre vingts ans après, le P. Le Clerc remarqua que la postérité d'une fille d'Hébert, Guillemette, mariée à Guillaume Couillard, était devenue si nombreuse qu'elle comptait plus de 250 membres, et que plus de 900 personnes étaient alliées à cette famille.

12. Champlain, *Voyages*, IV, p. 109.

13. Ferland, *Notes sur les Reg. de N.-D. de Québec*, pp. 9, 10.

14. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 182.

15. Champlain, *Voyages*, 2e partie, p. 3, édit. de 1632.

Un des petits fils de Couillard obtint des lettres de noblesse.

Le troisième enfant d'Hébert s'appelait Guillaume. Il épousa à Québec, le premier octobre 1634, Hélène Desportes, fille de Pierre et de Françoise Langlois. Ils eurent trois enfants, Joseph, en novembre 1636, Françoise en janvier 1638 et Angélique, au mois d'août 1639. Guillaume Hébert mourut en 1639 et sa veuve épousa, le 9 janvier 1640, Noël Morin, charron. (16)

Le 23 février le duc de Montmorency expédia à Hébert les lettres de concession lui octroyant cette partie de la Haute-Ville de Québec sur laquelle s'élèvent la Basilique, le Séminaire et l'Université-Laval. A la mort de Montmorency, Hébert résolut de faire confirmer cette concession importante. Il envoya au duc de Ventadour une supplique dans laquelle il rappelait les nombreux services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Le duc de Ventadour s'empressa de ratifier la première concession.

“ Henry de Lévis, duc de Ventadour, pair de France, lieutenant général pour Sa Majesté très Chrestienne au gouvernement de la province de Languedoc et Vice roy de la Nouvelle France.

“ A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut :

“ Scavoir faisons que Louis Hébert l'un des sujets et habitans au susdit païs de la Nouvelle France, nous a fait dire et remontrer que depuis plusieurs années, il a souffert de longs et pénibles travaux, périls et despenses supportées sans intermission à la découverte des terres de Canada et qu'il est le chef de la première famille qui ait habité depuis l'an seize cens jusque à présent, laquelle il a conduit même avec tous ses biens et moyens qu'il avait à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner ce commencement à une colonie et peuplade chrestienne en ces lieux et contrées qui sont privés de la connaissance de Dieu pour n'estre esclairez de la Sainte Lumière, auxquelles fins s'estant

16. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 301, 302. Couillard-Després, *loc. cit.*, p. 122.

“ le dict Hébert arrêté près le grand fleuve St-Laurens, au lieu de
“ Québec joignant l’habitation qui est entretenue par la société par
“ Sa Majesté et, par nous confirmée, il auroit par son travail et
“ industrie assisté de ses serviteurs domestiques deffrichée cer-
“ taine portion de terre comprise dans l’enceinte d’un clos, et fait
“ bastir et construire un logement pour luy, sa famille et son bes-
“ tail; desquelles terres logement et enclos il auroit obtenu de
“ Monsieur le duc de Montmorency nostre prédécesseur vice-roy
“ le don et octroy à perpétuité par les lettres expédiées le samedy
“ quatriesme février mil six cens vingt trois; Nous pour les consi-
“ dérations sus-alléguées et pour encourager ceux qui désireront
“ cy-après peupler et habiter le dit pais du Canada, avons donné,
“ ratiffié et confirmé, donnons, ratiffions et confirmons au sus-dit
“ Louis Hébert et ses successeurs et héritiers et suivant le pouvoir
“ à nous octroyé par Sa Majesté toutes les susdites terres labou-
“ rables deffrichées et comprises dans l’enclos du dit Hébert en-
“ semble la maison et bastimens ainsy que le tout s’estant et com-
“ porte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve St-
“ Laurens pour en jouir en fief noble par luy ses héritiers et ayans
“ causes a l’advenir comme de son propre et loyqant acquest et en
“ disposer pleinement et paisiblement comme il verra bon estre, le
“ tout relevant du fort et chasteau de Québec aux charges et con-
“ ditions qui luy seront cy après par nous imposées et pour les
“ mesmes considérations avons faict don au dict Hébert et à ses
“ successeurs, hoirs et héritiers de l’estendue d’une lieue française
“ de terre située proche le dict Québec sur la rivière St-Charles
“ qui a esté bornée et limitée par les sieurs Champlain et de Caen
“ pour les posséder, deffricher, cultiver et habiter ainsy qu’il ju-
“ gera bon estre aux mesmes conditions de la première donation,
“ faisant tres expresses inhibitions et deffenses à toute personne de
“ quelle qualité et conditions quelles soient de le troubler ny em-
“ pescher en la possession et jouissance d’icelles terres, maisons et
“ enclos, enjoignant au sieur de Champlain nostre lieutenant géné-

“ ral en la Nouvelle-France de maintenir le dict Hébert en sa
“ susdite possession et jouissance envers tous et contre tous. Car
“ telle est notre volonté.

“ Donné à Paris le dernier jour de février mil six cens veint six.

(signé) De Ventadour.

Et plus bas

“ Par mon dit Seigneur vice roy

Girardet

Scellé de cire rouge. (17)

Les membres de la famille de Louis Hébert n'étaient parvenus à défricher leurs terres qu'à force de courage et en surmontant mille obstacles. On les contrariait en toute occasion. On continua de les harceler lorsqu'ils eurent commencé à recolter assez de grains pour leurs besoins, car on les obligea alors de vendre leurs denrées à un prix fixé par la Compagnie qui seule pouvait les acheter. “ Tout ceci (ajoute Champlain) se faisait à dessein de “ tenir toujours le pays nécessaire et oter le courage à chacun “ d'y aller habiter pour avoir la domination entière sans que l'on s'y put accroître. ” La culture des terres avait été grandement négligée, car lorsque les Jésuites arrivèrent, l'on avait à peine défriché vingt arpents; encore ce travail était-il du, non aux compagnies mais aux Recollets et à la famille de Louis Hébert. (18)

Vers la fin de janvier 1627 Louis Hébert fit une chute sur la glace et se blessa si gravement que bientôt on désespéra de le ramener à la santé; les choses allèrent de mal en pis et il se prépara à mourir en chrétien. “ Mais auparavant que de rendre son âme “ entre les mains de son créateur, il se mit en l'état qu'il désirait “ mourir, reçut tous ses sacrements de notre Père Joseph Le Ca-

17. Abbé Couillard-Després, *loc. cit.*, pp. 139, 140. N. E. Dionne, *Samuel Champlain*, vol. II, pp. 511, 512, 513.

18. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, pp. 215, 219.

“ ron, et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les
“ siens. Après quoi il fit approcher de son lit sa femme et ses en-
“ fants, auxquels il fit une brève exhortation de la vanité de cette
“ vie, des trésors du ciel, et du mérite que l'on acquiert devant
“ Dieu en travaillant pour le salut du prochain. ” (19)

Il recommanda ensuite les sauvages à sa femme, ses enfants et ses amis, et les supplia de les aimer comme il les avait aimés. Il partagea ses biens entre sa femme et ses enfants et donna le fief du Sault-au-Matelot à son fils Guillaume et celui de Lespinay à sa fille Guillemette. Enfin, “ sur le soir de cette journée fatale, en
“ présence de tous les Français et de plusieurs sauvages, il rendit
“ son âme entre les bras de son Créateur ”. (20)

La Colonie éprouva une perte cruelle par la mort de Louis Hébert, qui, après Champlain, avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France. “ Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au
“ pays qui vivait de ce qu'il cultivait. Les autres habitants fai-
“ saient la traite. ” Il avait défriché et cultivé avec intelligence une portion de sa terre, et, déjà à sa mort, ses champs fournissaient largement à la subsistance de sa famille. (21)

On enterra solennellement le corps de Louis Hébert dans le cimetière des récollets, au couvent de St-Charles, comme il l'avait lui-même demandé quelques jours avant de mourir. Ce terrain ayant été bouleversé plus tard, on trouva ses ossements enfermés dans un cercueil de cèdre. En 1678 le père Valentin Le Roux, supérieur des récollets, les fit transporter dans la cave de l'église de ces religieux, à la Haute-Ville de Québec. Ils furent déposés à côté du corps du père Pacifique Du Plessis. (22)

19. Sagard, *loc. cit.*

20. Couillard-Després, *loc. cit.*, pp. 69, 71.

21. Ferland, *Hist. du Can.*, vol. I, p. 220.

22. Leclercq, *loc. cit.*, vol. I, p. 220.

Madame Couillard qui vivait encore alors, s'y fit transporter, voulant être présente à cette translation.

Hébert fut autant regretté des sauvages que des Français, car ils perdaient en lui un vrai père, un bon ami et un homme très zélé à leur conversion. Plusieurs sauvages convertis demandèrent à être enterrés près de lui.

On voit dans Ferland, vol. I, p. 228, que le 27 avril 1628 Guillaume Couillard commence à labourer avec une charrue traînée par deux bœufs. C'était la première fois qu'on employait une charrue au Canada.

Le 16 mai 1629 madame Hébert épousa Guillaume Hubou. Le mariage fut célébré par le Père Le Caron en présence de Champlain et d'Olivier Le Tardif. Elle mourut et fut enterrée à Québec, le 27 mai 1649.

HENRY, Edm.

Fils de Michel (marchand) et de Louise Briant, de St-Didier, diocèse de Langres, Champagne, Henry était chirurgien-major du régiment Royal Roussillon. (23)

Montcalm écrivant, de Montréal, au chevalier de Lévis en juin 1756, dit: " Lorsque le sieur Henry, chirurgien du Royal Roussillon sera arrivé, il faut lui confier la direction des hôpitaux " en l'absence du sieur Arnoux. " (24)

Le 25 février 1757 il part avec le détachement que le marquis de Vaudreuil envoie à Carillon.

Henry épousa à Longueuil, le 20 janvier 1760, Geneviève Fournier, fille d'Adrien et de Catherine Bouteiller, de Longueuil. Geneviève était âgée de 21 ans. Son père mourut huit jours après le mariage de sa fille. (25)

23. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 401. *Journal de Montcalm*, p. 160.

24. *Lettres de Montcalm au Chevalier de Lévis*, p. 19.

25. Tanguay, *loc. cit.*, vol. IV, p. 87.

De ce mariage naquit un enfant, Edme, qui fut baptisé à Longueuil le 15 novembre 1760.

Henry était à l'Hôpital-Général, Québec, le 25 mai 1760, car Malartic, écrivant de cet endroit à la même date au chevalier de Lévis, dit: " Je suis fort content de M. Arnoux qui vous reverra Henry et tous les chirurgiens dont nous pouvons nous " passer. " (26)

Il passa en France avant novembre 1760, avec le régiment Royal Roussillon.

HENRY, Walter.

Walter Henry naquit à Donegal, en Irlande, le premier janvier 1791; il fit ses études classiques au Trinity College, à Dublin et étudia la médecine sous Sir Everard Home à Londres. Cependant il dit qu'il apprit plus de Benjamin Brodie, qui était jeune alors, que de Home. Il suivait les hôpitaux de Guy, St-George et St-Thomas. Il était membre de la Société médicale de l'hôpital Guy.

Après avoir passé l'examen du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre et acquis le titre de M. R. C. S. Engl., il entra à l'armée comme assistant chirurgien et passa par les différents grades jusqu'à ce qu'il fut nommé chirurgien de l'état-major en 1839. En 1845 il fut député-inspecteur général des hôpitaux. Il fut chirurgien du 66e régiment, de mai 1811 jusqu'à la fin de la guerre péninsulaire. Il servit avec le même corps pendant la guerre dans le Nepaul, aux Indes, en 1816-1817 et dans la rébellion de 1837-38 au Canada. Il était avec son régiment à Ste-Hélène pendant les quatre dernières années du séjour de Napoléon sur cette île. A la mort de celui-ci il prépara le bulletin d'autopsie qui fut publié par le gouvernement anglais, mais qu'il ne signa pas, parce qu'il n'était encore qu'assistant-chirurgien. De 1827 à 1841 il était au

26. *Manuscrits du Chevalier de Lévis. Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis*, p. 225.

Canada, et en 1834 il était à Toronto, où il a probablement pratiqué, car il raconte qu'il a soigné le Juge en Chef Sir Wm Campbell.

En 1839 il fit publier, à Québec, un ouvrage en deux volumes, intitulé: "Trifles from my portfolio, by a staff surgeon". Une deuxième édition a été publiée à Londres, en 1843 sous le titre de "Henry's Military life". C'est un ouvrage très intéressant à lire. Il y décrit, entre autres choses une journée de parade en septembre 1836, sur les plaines d'Abraham, sous les ordres du Lieutenant-Général Sir John Colborne.

De 1837 à 1845 il publia dans le journal "Albion" de New-York des lettres sous les noms de plume de Miles, Piscator, Scrutator. Les deux lettres signées Miles forment un court récit de ce qui s'est passé pendant la rébellion canadienne de 1837-38. Les lettres de Scrutator s'occupaient de questions politiques se rapportant à la Nouvelle-Écosse. Elles étaient de Halifax en 1843-44.

Sous le nom de Piscator, il publia dans l'*Albion*, dont le rédacteur était le docteur Bartlett, deux lettres sur "La pêche au saumon au Canada".

En 1837 il fit devant la Société Littéraire et Historique de Québec, une conférence sur "Les habitudes de la famille des salmonidés", qui fut publiée dans les Transactions de cette société pour l'année 1837, vol. III, no 4, p. 347.

En 1839, Québec eut la visite de l'ambassadeur d'Angleterre aux États-Unis. Son Excellence, peu après son arrivée eut une indigestion de saumon frais et de "patates nouvelles" et le docteur Henry, chirurgien de la garnison, fut appelé et prescrivit la diète absolue. En ce moment il y avait aussi à Québec Sir C. et Lady Ogle, de Halifax, qui étaient, comme l'ambassadeur, les hôtes de Sir James Kempt, au château St-Louis. Un grand dîner était commandé pour le soir en leur honneur, mais l'ambassadeur fut forcé de garder la chambre, le dîner n'ayant pu être remis. On était au dessert et tous les convives portaient en ce moment-la

plus grande attention à Sir James Kempt qui racontait un épisode de sa vie militaire, quand tout à coup un individu, coiffé d'un bonnet de nuit, d'une main tenant une chandelle tandis que de l'autre il retenait son pantalon, se précipita dans la salle à manger. C'était l'ambassadeur qui s'était trompé de chambre!!

Henry, dans son livre, rapporte l'exécution d'un soldat, condamné pour désertion et attentat contre la vie, dans le fossé de la citadelle (vol. II, p. 83).

En 1841, il fut transféré à Halifax où il demeura plusieurs années. En 1852 il fut nommé inspecteur général des hôpitaux au Canada et en 1856 il se retira avec sa demi-solde. Il est mort à Belleville, Ont. le 27 juin 1860.

Il avait épousé Liah Allan Geddes, fille du docteur Geddes et petite-fille du docteur Gamble. Il avait trois fils et deux filles. L'aîné de ses fils, Walter James, pratiquait, comme médecin, à Belleville et était associé au docteur Lister. Il était élève de l'Université McGill. Plus tard il se rendit à Ottawa où il exerça sa profession jusqu'à sa mort qui arriva le 2 septembre 1874. Il était âgé de 37 ans. C'était un praticien habile. (27)

HERBECQ, Nicolas François.

Fils de François et d'Anne Puissance, de St-Nicolas, évêché de Cambrai, en Flandre, Herbecq naquit en 1670, et le 28 décembre 1698 il épousa Catherine Mesnier, veuve de Louis de la Noue. Celle-ci mourut le 9 décembre 1708 à Batiscan et le 9 avril de l'année suivante Herbecq se remariait avec Marie-Charlotte Lesquier. Par sa première femme il eut trois enfants, et six par la seconde. Ils furent tous baptisés à Batiscan. (28)

Dans le quatrième volume de son dictionnaire (p. 492), Mgr Tanguay ne lui donne pas d'enfants par sa seconde femme.

27. Canniff, *The Med. Prof. in Upper Canada, 1783-1850*, p. 418. Henry. *Trifles from my portfolio*. Morgan, *Biblioth. Canad.*

28. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 304.

Voici un certificat d'Herbecq " chirurgien des Cottes de Batis-
" cant et champlain certifie qu'à la requette de Noel carpentier il
" s'est transporté chez ce dernier pour visiter Jeanne tousaint sa
" femme qui était au lit avec des blessures a luy faites par le sieur
" poctier. Ces blessures étaient au bras et une contusion à lado-
" maint où je crois que le contre-coup ne peut pas être sans grande
" douleur. Elle a besoin d'une garde pour la soigner. Elle a tombé
" en syncope en ma present.

" Fait à champlain ce 24 d'aou 1707.

Fr herbecq. " (29)

Herbecq est mentionné aux Actes du Père Didace: " Sieur
" Herbé Chirurgien demeurant à Batiscan, qui avoit vu cet hom-
" me et luy dit qu'il ne croyoit pas pouvoir le guérir le connois-
" sant trop invétééré, et que l'argent qui luy cousteroit pourroit
" être sans succès, c'est pourquoi le dit malade alla aux Trois-
" Rivières voir le docteur Du Gay. " (30)

Ceci se passait en l'année 1719 et le nom du malade était Bruslé
dit Francourt de la Seigneurie de Bécancourt. (31)

Herbecq, aussi Herbereq, chirurgien et marguiller en charge
de la paroisse de St-François Xavier, de la Seigneurie de Batis-
can, actionne contre Joseph Rouillard de Fonville, habitant de la
même paroisse, au sujet de la succession de feu Fr. Trotain dit
St-Surain, auparavant notaire de Batiscan. Le Conseil renvoie
cette requête devant le lieutenant-Général des Trois-Rivières qui
lui, la renvoie devant le Conseil. Au commencement de juillet
1733. Le Conseil déboute Herbecq de sa demande, mais con-
damne Rouillard à cinq livres de frais pour le premier procès. Il
condamne Herbecq aux depens du présent incident, qui se mon-
tent à dix livres. (32)

29. *Doc. du rég. franc. arch. judic.*, 2 rue Cook, Québec.

30. *Canada français*, vol. IV, p. 265.

31. *Ibid.*

32. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. du 24 sept. 1731, pp. 134, 148; vol. d'oct. 1732, p. 4; vol. du 6 juil. 1733, p. 25.

Herbecq mourut le 19 mai 1766, à l'âge de 96 ans, à St-Jean-Deschaillons.

HICKS, Stephen.

Hicks était beau-frère du docteur Calvin Alexander, celui-ci ayant épousé Mary Ann Hicks, sa sœur; il était aussi son neveu, car il avait lui-même épousé, le 17 janvier 1822, aux Trois-Rivières, Mary Alexander, sœur du docteur Alexander, de Laprairie.

Il ne laissa qu'un enfant, Stephen, qui fut plus tard le chanoine Hicks, de l'évêché de Montréal.

Le docteur Hicks, étant en route pour le New-Hampshire, où il se rendait en petite charrette pour consulter au sujet d'une chute qu'il avait eue à Ste-Marie en allant aux malades, arrêta à Nicolet pour avoir l'avis de son oncle et beau-frère Calvin Alexander. Pendant qu'il était là, la maladie s'aggrava, et après quelques jours il décéda, le 2 août 1823.

Le 30 juillet, trois jours avant sa mort, il avait été baptisé par Messire Raimbault. Il fit sa première communion en recevant le Saint Viatique.

Le docteur Hicks et son beau-frère Ezra Alexander s'étaient fixés à Gentilly où ils avaient un immense district à desservir. Ils y pratiquèrent pendant deux ans et firent si bien qu'ils purent se payer un voyage d'études à Paris, au bout de ce temps. Ils revinrent en 1821. Le docteur Ezra Alexander alla pratiquer à Laprairie, et Stephen Hicks à Ste-Marie de Beauce. (33)

HOLMES.

Le docteur Holmes était médecin de la Communauté de l'Hôpital-Général de Québec de 1791 à 1833 et des malades du gouvernement qui y étaient pendant ce temps là. (34) Les Drs Parent et Painchaud lui succédèrent.

33. *Notes de Mgr M. G. Proulx, supérieur du Sém. de Nicolet, 1906.*

34. *Arch. de l'Hôp. Gén.*

Voici une annonce publiée à Québec, probablement dans la *Gazette* de cette ville.

“ Avertissement ”

“ Comme le Dr Holmes a transporté ses bureaux sur la rue des Jardins, dans la maison précédemment occupée par Mad. Lynde, il voudrait disposer de sa maison de la rue St-Joseph. La situation avantageuse de cette dernière pour un magasin de gros ou de détail est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'insister. ”
“ Québec, 30 juillet 1808. ”

Il fut médecin des Ursulines de Québec et fut remplacé en 1821, par le docteur Fargues.

Il était commissaire pour l'emploi des deniers accordés aux maisons religieuses. Il est mort en 1834.

HOPE, Richard.

Richard Hope était chirurgien du 52^e régiment d'infanterie, en garnison à Québec en 1771. Sa femme s'appelait Elizabeth. Ils firent baptiser un fils, Henri, le 19 août 1771. (35)

HORSEMAN, Thomas.

Horseman était médecin et résidait à la Rivière-Ouelle. C'était un “ vrai gentilhomme, au jugement solide et au cœur sensible et bon. . . Tête solide où s'incrustait le jugement, esprit pénétrant et fin, d'une jovialité aimable, libéral jusqu'au sacrifice, l'ami du pauvre par philanthropie de cœur et pauvre lui-même par désintéressement, on recherchait en lui l'homme et le médecin. Ce gentilhomme faisait honneur à la table des riches à laquelle il venait s'asseoir. Par malheur l'habitude de diner trop bien était com-

mine de son temps; il s'en ressentit et mourut podagre. Ne faut-il pas toujours et partout des hochets ou même des victimes à la folie humaine"? (36)

Mgr Provaucher, écrivant en 1818 à l'Hon. Amable Dionne, à la Rivière-Ouelle, lui dit " N'oubliez pas le Dr Horseman qui a tant pleuré à mon départ. " (37)

Un docteur Horseman était Grand-Trésorier de la Grande Loge du Bas-Canada, en 1812. (38)

HOUFFLARD, Pierre.

Il était chirurgien et pratiquait probablement à l'Ange-Gardien, parce qu'en 1714, il était parrain d'un enfant dans cette paroisse. (39)

HUNTLY, Richard.

Richard Huntly ou Huntley demeurait à Montréal. Il partit de Québec pour Londres, sur le navire " Tradé " le 25 octobre, 1779. (40).

" Tous ceux qui doivent au Dr Richard Huntley, ci-devant de
" cette ville, soit par obligation, comptes ou autrement sont priés
" de paier incessamment aux soussignés, et tous ceux qui ne se
" conformeraient pas à cet avertissement ne doivent attendre au-
" cune indulgence. Il est resté chez M. Henry des instruments
" d'amputation, pour trépaner et pour arracher les dents, tous
" neufs, avec beaucoup de livres sur la médecine, tant français

36. Derome, *Réminiscences*, in *Foyer Canadien*, 1866.

37. Mgr H. Têtu, *Histoire des familles Têtu*, etc., etc., pp. 313, 469.

38. Graham, *Outlines of the Hist. of Free-Masonry in the Prov. of Quebec*, p. 144.

39. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 300.

40. *Gazette de Québec*, no 739.

“ qu'anglais, qui seront vendus à bon marché, pour argent comptant seulement. ”

Alex. Henry,
Dumas St-Martin

“ Montréal, 2 mai 1780. ” (41)

HURST, John.

John Hurst, assistant chirurgien, demeurait à Québec, où il fit baptiser une de ses enfants, Elizabeth, le 8 octobre 1780. Cette enfant fut enterrée le 4 août 1781, dans le vieux cimetière St-Jean (c'est-à-dire de la rue St-Jean).

Sa femme s'appelait Elizabeth. (42)

42. *Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.*

I

ISAMBERT, Antoine.

Fils de François et de Marguerite Dai, de St-Jean de Nevers, Livernois.

Le 22 septembre 1749, il épouse, à Beauport, Marguerite Duprac, fille de Noël Duprac et de Marie-Anne Menard.

Ils eurent cinq enfants.

Isambert était parrain à Beauport, le 19 avril 1749. (1)

Il est mort à Beauport, le 24 novembre 1775, à l'âge de 64 ans. Sa femme mourut le 8 janvier 1799, âgée de 81 ans et 10 mois, et fut enterrée dans le cimetière de l'Hôpital-Général à Québec. (2)

41. *Il.d.*, no 770.

1. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 569. Aussi Langevin, *Notes sur les Reg de Beauport*, p. 205.

2. *Reg. de l'Hôp. Gén.*

HISTRE (et HISTRE), Joseph.

Il est né en 1705 à St-Julien-Montigu, Auvergne.

Le 19 octobre 1727, il épouse à Montréal, Elisabeth Fortier, âgée de 31 ans. Ils eurent cinq enfants et résidèrent à Montréal.

Au mois de mars 1738 il est poursuivi par François-Marie de Couagne à propos d'un compte. (3)

Il mourut et fut enterré à Terrebonne le 27 avril 1760. Sa femme mourut en 1782. (4)

J

JACQUEREAU, Louis.

Louis Jacquereau, chirurgien à Québec, est né au Château-Richer le 18 février 1676. Il était fils de Jean Jacquereau et de Catherine Guiot, de La Rochelle. (1)

Le 17 août 1696, étant alors âgé de 23 ans et sept mois, il demande au Conseil Souverain de l'émanciper et de l'autoriser à recevoir de Charles Trepagny, la somme de trois cents livres qui lui appartient et que ce dernier a en sa possession, et de tenir ce dernier bien et valablement déchargé des sommes qu'il lui paierait. Le Conseil acquiesce à sa demande. (2)

Charles Trepagny ou de Trepagny, domicilié à Québec, était le beau-frère de Jacquereau, ayant épousé Marguerite Jacquereau sa sœur. (3)

JALOT dit DES GROSEILLIERS, Jean.

Né en 1648, il épouse en 1679, Marie Antoinette Chouart, fille de Médard Chouart, sieur des Groseilliers, pilote, et de Marguerite

3. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.*, vol. de Mars 1738, pp. 114, 135.

4. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 570.

1. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 316.

2. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. IV, p. 339.

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 193.

Hayet-Radisson, veuve de Jean Veron-Grand-Ménil. Ils n'eurent qu'un enfant, une fille, baptisée à Repentigny, en 1682.

Jalot fut tué par les Iroquois le 2 juillet 1690, près la coulée de Jean Grou, avec 9 compagnons, parmi lesquels Antoine Chaudillon, chirurgien de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Ils furent tous enterrés à la hâte sur le lieu même. Leurs ossements furent transportés au cimetière le 2 novembre 1694. (4)

Le 2 décembre sa veuve demande une assemblée de parents pour faire le choix d'un tuteur et d'un subrogé-tuteur pour ses enfants mineurs (quoique Tanguay n'en mentionne qu'un). Cette assemblée a lieu et les tuteurs sont choisis le 5 décembre de la même année.

Quatorze jours plus tard, le 19 décembre la veuve se marie à Montréal, à Jean Baptiste Bouchard. (5)

JOBERT.

Souscripteur à une brochure sur le " Mal de la Baie ", attribuée au docteur Jones, et qui avait été publiée, supposait-on, à Montréal, en 1786.

Le docteur Jobert demeurait et pratiquait à Montréal. Le docteur Latham, arrivant en cette ville en 1769, logea chez un docteur Jobert. Il s'agit probablement de celui dont nous parlons présentement.

JOBERT, Jean-Baptiste.

Chirurgien-major de la flute du roi " Marie ", il passe l'hiver de 1759-1760 à Montréal et y épouse Charlotte Larchevêque. Le contrat de mariage fut passé devant François Simonnet, notaire de Montréal, le 2 février 1760.

4. *Reg. de la Pointe-aux-Trembles*, Mont.

5. *Rapp. du Séc. et Reg. de la Prov. de Québec 1890-91*, p. 296. Tanguay. *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 120, 285, 317; vol. IV, p. 578.

Le père du docteur Jobert était chirurgien et résidait dans la paroisse de St-Martin, diocèse de Langres. (6)

JOBERT, Pierre.

Docteur en médecine de la faculté de Paris.

Il était à Honfleur où, le " mardy avant midi vingt sixième jour " de février mil six cent treize en la maison où pend pour enseigne " l'image Notre-Dame, devant Me Olivier de Valemé et Germain " Boudard, tabellions royaux en la vicomté d'Ange pour le siège et " sergenterie de Honnefleure, (il) s'engage à médicamenter M. " Jean-Jacques Simon qui entreprend de faire un voyage à la coste " de la Cadie avec l'expédition organisée par M. Simon Le- " Maistre, marchand de Rouen " pour porter du secours en Aca- die.

Il avait comme confrères Loys Lange, chirurgien de la ville de Paris et Pierre-Marcellain Mollain, apothicaire. (7)

JONES, Robert.

Auteur présumé d'une brochure " Description de la Maladie de la Baie St-Paul " imprimée à Montréal vers 1786. (8)

Il a du publier cette brochure pendant la deuxième administration de Carleton. Il y avait un docteur Jones qui pratiquait à Montréal et qui partit de Québec mardi, le 23 octobre 1781, pour Londres. Peut-être est-ce le même.

JUNG, Jean.

Né en 1670, fils de Guillaume et de Jeanne Dubocq, de Bordeaux, il épouse à Québec, le 21 janvier 1697, Marie-Suzanne, fille

6. J. E. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. I, p. 388. Tanguay: *A travers les registres*, p. 176.

7. J. E. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, appendice I.

8. *Brochures Canadiennes*, vol. 306, brochure No. 8, Biblioth. du Parlement. *Que.*

de Claude Chasle et d'Andrée L'Épine, âgée de 22 ans. Ils eurent deux enfants. (9)

JUST, John, Conrad.

Il épouse à Montréal, en 1781, Marie-Josepha Friesback. Celle-ci a été enterrée dans l'église de Ste-Famille, île d'Orléans, le 17 janvier 1793, ainsi qu'un enfant anonyme ondoyés et décédé aussitôt.

De 1786 à 1793, le docteur Just fit baptiser cinq enfants à Ste-Famille. Le 24 décembre 1805, il poursuit Louis Fortier pour un compte de £6. S 4. D 7. (10)

Just se serait marié à l'église anglicane de Montréal et il aurait fait baptiser ses enfants et enterrer sa femme dans l'église catholique de Ste-Famille, île d'Orléans! C'est un peu compliqué, mais ce n'est pas tout. On voit dans les Registres de la Cathédrale Anglicane, de Québec, que " John Conrad Just, veuf et demeurant à St-Laurent, île d'Orléans, épouse, le 14 août 1795, en cette Cathédrale Anglicane, Thérèse Nolin, de St-Pierre, île d'Orléans".

Thérèse ne savait pas écrire. Comme témoins, Just avait deux compatriotes, allemands comme lui, Fr. Henry Vogeler, musicien, et Aug. Ferd. Kuhne. (11)

Just avit reçu, le 12 novembre 1788, La Licence Provinciale en chirurgie et en pharmacie " qui l'obligeait à appeler des médecins " à son secours dans les cas difficiles". (12)

Une de ses filles, Dorothée, épousa le Juge Van Felson. Une autre, Josephthe, épousa F. Glackemeyer, le 2 septembre 1813, à Québec.

Just était médecin des Ursulines de Québec, ayant succédé au

9. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 121, 330.

10. *Arch. judic. de Québec. Rapp. des Arch. Canad.*, 1885, p. LXXXIII.

11. *Reg. de la Cathédrale Anglicane de Québec.*

12. *Gaz. de Québec*, No. 1212.

docteur Chrétien en 1800. En 1807, il fut remplacé par le docteur Fisher. (13)

K

KARCE, Joseph Benoist.

Fils de Jean Christophe Karce, de la ville de Stoidemce, province de Silésie, il épouse à St-Antoine de Tilly, le 27 août 1783, Marguerite Charland, fille de Louis et de Marie Geneviève Couture. (1)

Il reçut le 12 novembre 1788, La Licence Provinciale en Chirurgie et en pharmacie, sous la restriction d'appeler un médecin à son secours dans les cas sérieux. (2)

KELLY, William.

Médecin de la Marine Royale, Kelly lut devant la Société Historique et Littéraire de Québec, des extraits du Journal météorologique tenu à la Citadelle, du 1er janvier 1824 au 31 décembre 1831. Pendant cette dernière année il fut nommé président du comité d'Histoire Naturelle de cette Société.

En 1834, il lut un travail sur les Statistiques médicales du Bas-Canada. Il fut élu président de la Société en 1839-40. (3)

KIMBER ou JEKIMBERT ou KIMBERT, Joseph-Réné.

Né à Québec, le 26 novembre 1786, il était fils unique de René Jekimbart, marchand et de Marie Josephte Robitaille. (4)

13. *Histoire des Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 633, 644, 676.

P. G. Roy: *La Famille Glackemeyer*, p. 6.

1. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. III, p. 161.

2. *Gazette de Québec*, No. 1212.

3. *Trans. de la Soc. Hist. et Litt.*

4. Tanouay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 601.

Le 4 mai 1782, son père était parrain à Beauport (Reg. de Beauport).

Vers 1790 il alla aux Trois-Rivières avec son père.

Il reçut sa Licence Provinciale le 22 juillet 1811. En 1832, il était commissaire pour l'érection civile des paroisses, &, &, à Trois-Rivières. (5)

Il pratiquait aux Trois-Rivières et fit partie du Bureau d'Assistance aux malades et aux aliénés de 1815 à 1835 (6)

Pendant l'épidémie de choléra de 1832, le docteur Kimber dans son rapport au Bureau de Santé, dit avoir traité, pendant le mois de juin, 26 malades atteints de cette maladie. Sur ce nombre, 13 personnes sont mortes.

Comme la plupart des cas déclarés dans la ville avaient été apportés par des étrangers, les règlements du Comité concernant les bateaux à vapeur ou à voile devinrent sévères. Aucun vaisseau ne pouvait accoster au quai avant d'avoir obtenu un permis, délivré après inspection faite par l'un des gardiens du port, M. J. Dickson ou Ol. Lamontagne. Les navires "Hercule", "Lady of the Lake", "John Molson", "B. America" et "Favorite" avaient tour à tour amené sur les rives trifluviennes plusieurs cholériques. Les étrangers étaient conduits à la maison de santé louée par le Comité. M. Antoine Leblanc, secrétaire du Bureau en 1832, mourut du choléra en 1834. On appelait Kimber "l'habile docteur". (7)

Kimber épousa Emmélie Boileau, fille de René Boileau et de Marie Antoinette-Josette de Gannes de Falaise. René Boileau fut député de Kent (aujourd'hui Chambly), au premier Parlement Provincial, en 1792. (8)

Kimber eut deux fils, Timothée-Olivier et René-Joseph, qui furent tous deux médecins de talent et patriotes de 1837.

5. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. III, p. 415.

6. *Ibid.*, vol. II, p. 400.

7. *Ibid.*, vol. III, pp. 4, 6.

8. *Bull. des Recherches Hist.*, vol. IV, p. 300.

De 1834 à 1838, il représenta avec Édouard Barnard, la ville des Trois-Rivières au parlement provincial. (9)

En 1837, il était reconnu pour chef du mouvement insurrectionnel dans le district des Trois-Rivières. Garneau dit que " les membres libéraux du conseil et de la chambre se réunirent au commencement de septembre aux Trois-Rivières, chez M. Kimber, député de la ville, à l'assemblée législative, pour s'entendre sur l'attitude à prendre devant la Commission Royale " (Hist. du Canada, III, 323).

Dans son testament, il légua à son ami, le Dr Wolfred Nelson, " sa montre d'or, chaîne et cachets". Il décéda aux Trois-Rivières, le 23 novembre 1843.

L

LABATH ou LABAT.

Le docteur Labat avait pour épouse Thérèse Desrochers. Ils eurent un enfant, Philippe, qui naquit en octobre et fut enterré en novembre 1760, à Longueuil. (1)

LABATH, Guillaume.

Fils de Pierre et de Suzanne Tujot, de Lachapelle, diocèse de Lectoure, Gascogne. Guillaume Labath était chirurgien et sergent au régiment de Béarn. Le 6 janvier 1756, il était à Longueuil et le 10 janvier 1757 il épousait à Boucherville, Archange Lamoureux, âgée de 16 ans, fille de Joseph et de Thérèse Desrochers. (2)

Deux enfants naquirent de ce mariage.

Madame Labath est morte et a été enterrée à Terrebonne, où demeurait son mari, le 10 septembre 1776. Huit mois après, c'est-

9. *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. I, p. 468.

1. Tanguay, *Dict. gén.*, vol. V, p. 45.

2. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 45, 120.

à-dire en mai 1777, à Terrebonne, le docteur Labath prit une seconde femme, Anne-Antoinette, âgée de trente trois ans et fille de Nicolas-Augustin Guillet dit de Chaumont, notaire royal et sergent de Latour, et de Félicité Daillebout de Montréal. (3)

L'ABBE, Anne.

La veuve Anne L'Abbé était sage-femme et demeurait sur la rue St-Nicolas, à Québec, en 1744. Elle était alors âgée de 65 ans. (4)

LABOISSIERE dit LUANDRE, Philippe-Jean-Jacques.

Fils de Philippe et de Thérèse Toscanneau, de St-Corentin, Quimper, Bretagne, il naquit en 1733 et se maria, à Montréal, le 23 mai, 1757, à Marie-Anne Amable Viger, âgée de 23 ans. Elle n'eut pas d'enfants et fut inhumée le 16 juin 1764, à St-Henri-de-Mascouche.

Laboissière était à la Pointe-aux-Trembles, Qué., le 21 octobre 1767. (5)

LABRIE, Jacques.

Jacques Labrie naquit à St-Charles de Bellechasse le 4 janvier 1784, juste un siècle après l'arrivée de son ancêtre Pierre Nau dit Labrie au Canada. Sa famille était originaire de Saintes.

Labrie apprit à lire et à écrire aux écoles de sa paroisse où il fut remarqué par son curé, l'abbé Louis-Pascal Sarault, un ami de l'éducation et de la jeunesse, qui recommanda à son neveu, Jean-Joseph Roy, son vicaire et son successeur à la cure de St-Charles, de l'envoyer au Séminaire de Québec. L'abbé Roy suivit les re-

3. *Ibid.*, vol. IV, p. 418.

4. *Recensement de la paroisse Notre-Dame de Québec en 1744* par le curé de Québec.

5. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 55.

commandations de son oncle et Labrie entra au Séminaire en 1796. Il avait de grands talents, beaucoup de facilité à apprendre et aimant le travail, il fit de fortes études classiques qu'il termina en 1804. Il étudia ensuite la médecine à Québec, sous le célèbre docteur François Blanchet, habile médecin autant que chaud patriote, qui fonda en 1806, avec MM. Bedard et Taschereau, le journal "Le Canadien", pour soutenir les intérêts du peuple et reformer l'administration. Ils finirent, comme le journalisme mène à tout, par être emprisonnés. La même année, Labrie âgé de 23 ans et encore étudiant, fondait de concert avec un jeune avocat du nom de Louis Plamondon, et un troisième ami, "Le Courrier de Québec" journal dont le but était de représenter l'opinion des patriotes modérés et combattre énergiquement le "Mercury", ennemi par excellence des Canadiens-Français. Il devait paraître deux fois la semaine et était imprimé au No 19 rue Buade, chez Desbarats. Le premier No parut le 3 janvier 1807; le 27 juin de la même année il suspendait sa publication, pour reparaitre le 16 décembre 1807 suivant le Dr N. E. Dionne, ou le 30 janvier 1808 suivant l'abbé Auguste Gosselin. Il continua à paraître jusqu'à la fin de 1808. La collection est complète en trois volumes. Le docteur Labrie en était le premier rédacteur.

Celui-ci, ayant terminé ses études médicales, partit pour Edimbourg vers la fin de juin 1807 et revint au pays à la fin de l'été de 1808, après un an d'absence. L'abbé Auguste Gosselin dit que quand il revint, il était membre de la "Royal Physical Society" il veut probablement dire le "Royal College of Physicians of Edinburgh".

En arrivant au Canada, Labrie s'établit d'abord à Montréal, dans la maison de M. Cardinal, 131 rue St-Paul; mais après quelques mois il alla se fixer définitivement à St-Eustache, où son confrère de classe, Lajus, était vicaire.

En 1827 l'évêque de Québec avait chargé monsieur l'abbé Painchaud, fondateur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, de con-

sulter, au sujet de l'embryotomie, les hommes les plus éminents de la Faculté au Canada. A cette époque l'embryotomie n'était pas formellement condamnée. Labrie fut consulté un des premiers, ce qui prouve la considération dont il jouissait, le 17 octobre 1827. Il répondit le 10 novembre de la même année en se prononçant en faveur de l'embryotomie.

Habile médecin, " un des plus riches ornements de la profession " (Dr Tessier in " Le Canadien ", 9 janvier 1832), il jouissait à St-Eustache d'une immense influence. A cette époque c'était surtout une bonne organisation scolaire qui manquait aux Canadiens-Français. Ils ne voulaient pas de l'Institution Royale, et l'initiative privée fonda des écoles partout. Bibaud dit que le docteur Labrie fonda sur un grand pied à St-Eustache des écoles modèles ou académies pour les deux sexes et qu'il les surveilla sans cesse, et, d'après le docteur Meilleur, les examens de ces académies étaient de véritables fêtes littéraires. Labrie avait lui-même composé des éléments de géographie et d'Histoire du Canada, à l'usage de ses élèves.

" Labrie était chirurgien du 2e bataillon de la milice d'élite et incorporée " (Registre de St-Eustache 1813).

Il fut élu député du comté des Deux-Montagnes (York) en 1827 et publia la même année, à Montréal, un opuscule : " Les premiers rudiments de la Constitution Britannique ", traduits de l'anglais de M. Brooke. Pendant la même année encore, la chambre refusa de voter les subsides et Dalhousie, alors gouverneur, dissout le parlement et destitua les officiers de la milice qui prenaient part aux assemblées qui attaquent le gouvernement. Labrie est ainsi dégradé et réduit au rang de simple milicien. Il fut réélu aux élections suivantes. En chambre il s'occupait surtout de l'intérêt de la profession médicale et de la cause de l'éducation.

Il avait écrit une " Histoire du Canada ", et le 30 novembre 1831, l'Assemblée Législative du Bas-Canada votait une somme considérable pour aider l'auteur à terminer sa tâche ; malheureu-

sement, cet ouvrage qui devait avoir trois ou quatre volumes, n'a jamais été imprimé et le manuscrit fut détruit lors du sac et de l'incendie de St-Benoit en 1838.

Jacques Labrie avait épousé le 12 juin 1809, à St-Eustache, Marie-Marguerite, fille de Pierre-Rémi Gagnier, le notaire de l'endroit. Le prêtre qui leur avait donné la bénédiction nuptiale, était le confrère de classe et l'ami de Labrie, René-Flavien Lajus, fils de François Lajus, chirurgien de Québec.

Neuf enfants naquirent de ce mariage dont la plupart moururent en bas âge. L'aînée, Marie-Zéphirine épousa le 26 septembre 1831, le docteur Chénier, victime des troubles de 1837.

Le docteur Labrie mourut le 26 octobre 1831 d'une "péritonéumonie" (Dr Tessier). Il fut enterré à St-Eustache.

Il laissa peu de fortune à ses héritiers, ayant sacrifié à la cause de l'éducation le peu de biens que sa charité et son amour des pauvres lui avaient laissés. (6)

LACASSE, veuve.

La veuve Lacasse était sage-femme à Québec, en 1775. (7)

LA CHAMBRE, Jean.

Voir BOUVET, Jean.

LA COMMANDE.

Chirurgien des Trois-Rivières, était surnommé Lalancette. (8)

LACOUR.

Chirurgien, était à Sorel en 1685. (9)

6. La plus grande partie des notes au sujet du docteur Labrie ont été prises dans l'ouvrage de l'abbé Auguste Gosselin, "Le docteur Labrie". Nous avons aussi consulté Bibaud, *Le Panthéon Canadien*; Meilleur, *Mémorial de l'éducation*; *Le Canadien*, 1832; N. E. Dionne, *Pierre Bedard et ses fils*.

7. *Reg. N.-D. de Québec*, 1775, p. 163.

8. *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. I, p. 503.

9. *Tanguay, Dict. Gén.*, vol. I, p. 335.

LACROIX.

Chirurgien, était à Montréal en 1648. (10)

Lacroix s'occupait de recherches botaniques. Hocquart, dans une lettre, dit qu'il " a fait embarquer sur le "Rubis" une caisse de plantes pour le Jardin du Roi, qui lui a été remise par le sieur "Lacroix, chirurgien". (11)

LA FERME, Pierre.

De Rochefort, âgé de 19 ans, chirurgien du navire "Héros", entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 9 août 1731 et en sort le 14 du même mois. (12).

LAFOND, Simon.

Soldat, chirurgien, il naquit en 1710 de Jean (chirurgien) et de Pétronille Chailla, de St-Martin-du-Bois, diocèse de Bordeaux. Il épouse à Montréal, le 7 janvier 1738, Marie-Anne Lamothe, âgée de 22 ans. Cinq enfants naquirent de ce mariage et furent tous baptisés, excepté le premier, à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal. (13)

LA FONTAINE dit BASSINY, Jos.

En 1654, Michel Morin, habitant du Cap Rouge, fut blessé de deux balles dans la tête par les Iroquois, et mourut à Québec le 26 novembre, après avoir langué 21 jours. Il eut trois chirurgiens pour le soigner ce qui coûta 200 £.

10. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 335.

11. Cité par l'abbé Auguste Gosselin, dans *L'Église du Canada*, vol. II, p. 284, note.

12. *Arch. de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

13. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 79.

La Fontaine reclame 75 £ pour avoir donné pendant les 21 jours que dura la maladie, 5 lavements, 3 médecines et 4 saignées (Greffé d'Audouard 1655). (14)

“Obligation de François Bellemant dit Argencourt, maître-chirurgien demeurant à Québec à Jos Bassany dit La fontaine, maître-Chirurgien demeurant à Québec, pour la somme de 150 livres, le 9 août 1656 (Greffé Audouard).

On trouve son nom plusieurs fois dans le greffe d'Audouard, comme témoin à des contrats de mariage, &, &.

LAFONTAINE, Jean.

Voir DE la FONTAINE, Jean.

LAFONTAINE, Michel.

Voir GAMELIN, Michel.

LAJUS, François.

Fils de Jourdain Lajus, chirurgien et major des médecins, et de Marie-Louise Roger, il naquit à Québec en 1721.

Il se maria deux fois.

La première à Québec, à Marguerite Audet de Piercotte de Bayenl, âgée de trente ans, le 14 novembre 1747. Sept enfants, tous morts au-dessous de deux ans, naquirent de ce mariage. Ils furent tous baptisés et enterrés à Québec. (15)

Madame Lajus mourut le 17 octobre 1775, âgée de 58 ans, et fut enterrée le 19 octobre 1775, dans l'église, du côté de l'évangile, sous son banc, au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de peuple. (16)

14. Scott, *Ste-Foy*, vol. I, p. 298.

15. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 97.

16. *Reg. de N.-D. de Québec*.

Le second mariage de Lajus eut lieu de même, à Québec, le 11 août 1776. Il épousa Angélique-Jeanne Hubert, âgée de trente ans et sœur de M. Hubert, supérieur du Séminaire et plus tard évêque de Québec. Il y eut dispense des trois bancs. Le curé était cousin de la mariée.

Parmi les cinq enfants qui naquirent de ce mariage, deux furent prêtres. Jean-Baptiste-Isidore-Hospice, qui naquit à Québec, en 1781 et fut ordonné prêtre en 1804. Le 3 octobre de la même année, alors qu'il était vicaire à Québec, il assista à l'inhumation de Marie-Angélique Dénéchaud, âgée de 26 ans et fille du docteur Jacques Dénéchaud. (17)

Il fut vicaire à Rimouski, & &. En 1830 il se retirait du ministère, et en 1836 il mourait aux Trois-Rivières.

René-Flavien, né à Québec en juin 1785, fut ordonné prêtre en septembre 1808, et décéda à St-Pierre, île d'Orléans, en 1839. Il fut vicaire à St-Eustache où il bénit l'union du docteur Jacques Labrie, son confrère de classe et son ami. (18)

Une des filles, Jeanne-Louise-Luce-Françoise Frémiot de Chantal, née en 1779, épousa le 26 juillet 1796, à l'âge de 17 ans, Pierre Bédard, âgé de 34 ans, avocat et député depuis 4 ans à l'Assemblée Législative. En 1812, Bédard devint juge des Trois-Rivières. Il fut inhumé dans l'église cathédrale trifluvienne, le 26 août 1829. Madame Bédard mourut à Québec le 20 février 1831, âgée de 52 ans. (19)

Les plus anciennes signatures de Lajus se trouvent au bas de mémoires et de certificats.

“ Mémoire des remèdes que jay fournis à M. Toupin, maitre
“ forgeron, Scavoir

17. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Québec.

18. Abbé Aug. Gosselin, *Le docteur Jacques Labrie*, p. 186.

19. N. E. Dionne, *Pierre Bedard et ses fils*.

“ 9bre, le 4 Saignée pour Madame..... 1 £
“ le 7 à 11 heures du soir, saignée pour madame.... 1 £
“ & & &.”
“ Je certifie ce mémoire véritable de 17 £.
“ à Québec, 8 janvier 1752.

F. Lajus, 16 rue Champlain.” (20)

Le 15 mai 1755 il certifie qu’il est allé sur “ l’ordonnance du
“ lieutenant cyville de la Prévôté, à la 3e consertion de la paroisse
“ de St-Valier, voir un nommé Joseph Lacroix, qui était au lit
“ malade, avec beaucoup de fièvre et d’oppression destomach et
“ qu’il a prescrit pour lui.” (21)

Dans les manuscrits publiés par la Société Historique et litté-
raire, en 1867-68, on trouve le passage suivant: “Un Dr Lajus de
“ l’armée, accompagné d’un guide indien, laissa Louisbourg immé-
“ diatement après la prise de cette ville par les Anglais, en juin
“ 1758, et parcourut le territoire qui s’étend entre cette dernière
“ place et Québec. Il apporta ici les premières nouvelles de la
“ chute de Louisbourg. Il s’installa à Québec et fut notre médecin
“ de famille. Il avait deux fils et une fille. Les deux fils furent
“ prêtres, le plus vieux fut curé à Beauport. La fille épousa le juge
“ Bédard des Trois-Rivières” (Thompson).

Le 21 mars 1765 on pouvait lire l’annonce suivante “ Le 22
“ mars 1765 sera vendu l’emplacement et la maison des héritiers de
“ La Ronde. On pourra s’adresser à M. Lajus, maître chirurgien
“ de cette ville, fondé de procuration.” (22)

Le 26 août 1765, Étienne Charest vend, pour lui et les mineurs
Dufy-Charest, un terrain à François Lajus. (23)

20. Arch. judic. de Québec, 2 rue Cook.

21. Ibid.

22. Greffe Pai et, *Gaz. de Québec*, no 41, 21 mars 1765.

23. *Roy Seign. de Lauzon*, vol. II, p. 301.

Le 29 août 1766, procuration de Jacques Charly à François Lajus. (24)

Lajus était marguillier en charge de la Fabrique de N.-D. de Québec en 1768, comme le prouve le document suivant “ Le Sieur
“ Liard aiant fait mettre dans le papier public, que sa maison où
“ loge le sieur Graham, est à vendre de gré à gré, on avertit le
“ public que le sieur Liard doit à la Fabrique de Québec, les droits
“ de Lots et ventes de l’acquisition qu’il a fait des héritiers Rous-
“ sel de l’emplacement et mesure sur laquelle cette mason est bâ-
“ tie, ainsi que la partie où loge le dit sieur Liard.

“ F. Lajus, marguillier en charge de la dite Fabrique.
“ Québec, le 5 octobre 1768. ” (25)

“ Vu qu’il s’est dernièrement répandu un bruit et que je suis
“ informé n’avoir trouvé que trop de croïance, avançant que la
“ conduite du docteur F. Lajus de cette ville avoit été très bla-
“ mable lorsqu’il accoucha ma femme, le 15 de février dernier;
“ Et comme on suppose que quelques personnes, soit par sensibi-
“ lité pour son malheur, n’aïant pas une connoissance parfaite de
“ sa situation, ont lâché quelques paroles imprudentes; ou qu’autre-
“ ment quelques personnes mal intentionnées ont fait courir le bruit
“ à dessein de jeter un blame sur la conduite et le caractère du
“ docteur, c’est pourquoi je crois qu’il est de mon devoir de déclai-
“ rer ici publiquement que ma femme est bien éloignée de lui attri-
“ buer rien de mal; qu’elle pense qu’il a été l’instrument qui lui
“ a conservé la vie par sa grande expérience et ses bons soins; et
“ qu’elle souhaite de lui en faire par ce présent ses remerciements
“ et qu’elle le préférerait dans une telle occasion à qui que ce soit
“ dans la ville. On espère que tous ceux qui ont parlé trop impru-
“ demment dans ceite affaire se retracteront pour ne pas avoir

24. *Ibid.* p. 400 (Greffé Panet).

25. *Gaz. de Québec*, 6 octobre 1768.

“ connu la vérité comme de justice. C'est la moindre réparation
“ qu'ils peuvent faire au docteur pour une calomnie si pernicieuse
“ qu'il ne mérite pas.

William Lang.

“ Québec, 22 mars 1770. ” (26)

Lajus et Charest, seigneur de Lauzon, étaient grands amis.
Voici des extraits d'une lettre adressée par Charest à notre chirurgien.

Loches, le 20 avril 1775:

M. Lajus, chirurgien,

à Québec.

“ J'ai bien reçu, mon cher Lajus, la lettre que tu m'as fait l'ami-
“ tié de m'écrire le 3 septembre dernier avec la satisfaction la plus
“ grande de vous savoir, ta chère femme et toi, en parfaite santé;
“ plaise au grand Dieu de vous la conserver afin que nous ayons
“ tous les ans la consolation de recevoir de vos chères nouvelles et
“ de vous en donner des nôtres.

.....
“ Adieu donc, cher Lajus, ma femme et moi nous vous embras-
“ sons du plus tendre de nos cœurs, donnez-mous tous les ans de
“ vos chères nouvelles, c'est le seul moyen de nous rendre suppor-
“ table la peine que nous ressentons d'être séparé de vous autre et
“ de tous nos chers compatriotes, et ne doute jamais, mon cher
“ Lajus, de mes sentiments ni du tendre attachement avec lequel
“ je t'aime comme ton bon et sincère ami,

Charest. ” (27)

26. *Ibid.*, no 274,, 29 mars 1770.

27. Roy, *loc. cit.*, pp. 397, 403.

Le 28 août 1784, sa femme est marraine, à Beauport, d'un enfant de sieur Honoré Ginier, officier du Roy. Elle signe " j. angélique hubert Lajus. " (28)

Le 16 décembre 1784, Lajus poursuit la succession de defunt François Bailleul, l'ainé, et fait saisir un fief situé à L'Assomption. (29)

Il demeurait rue Sault-au-Matelot en 1787 (Gazette de Québec, no 1156).

" Lajus a acquis le 28 janvier 1783, par contrat passé le même jour devant Me Berthelot d'Artigny, notaire, des héritiers et "" representants des Sieurs Charles et Louis Gosselin absents du Canada depuis plus de 40 ans, un emplacement situé à la basse-ville de Québec, rue Champlain de 50 pieds de front et de profondeur jusqu'au Cap, joignant du côté nord au dit sieur Lajus et du côté sud, au Sieur La Couture & &. Le dit sieur Lajus a déposé le prix entier de son acquisition au Greffe de la cour des Plaidoyers communs du district de Québec, en vertu du jugement qui y a été prononcé et ordonné que les deniers ne seront délivrés qu'aux dits héritiers, leur fondé de procuration et à tous ceux qui justifieront y avoir droit. Québec, le 1er avril 1788. " (30)

Lajus était médecin des Récollets et fut un des membres du premier bureau d'examineurs en médecine, à Québec en 1789. Il signe, comme tel, le certificat d'examen de Pierre de Sales Laterrière, le 19 août 1789. (31)

En 1789, il est nommé exécuteur testamentaire de feu Rose Simon Desroches. (32)

28. Langevin, *Notes sur les arch. de Beauport*, p. 210.

29. *Gaz. de Québec*, no 1021, 17 mars 1785.

30. *Ibid.*, no 1181, 3 avril 1788.

31. Laterrière, *Mémoires. Roy, Hist. du Notariat*, vol. II, pp. 501, 502.

32. *Gaz. de Québec*, no 1269, 3 décembre 1789.

Il était encore vivant en 1796, comme il appert par l'extrait suivant : " Nous soussignés certifions que M. Oliva est mort à 2 heures et 22 minutes après midi et que, comme les vésicatoires ont été appliqués à trois différentes parties de son corps ainsi que les synapismes et que les chaleurs sont considérables, pour prévenir une corruption qui pourrait être nuisible au publique nous sommes d'avis que le dit corps soit inhumé demain dans la matinée.

" à Québec, 31 Juillet 1796.

F. Lajus,

J. B. L. Ménard.

" En conséquence du présan certificat nous permettons l'inhumation demain dans la matinée du corps cy-dessus mentionné, " à Québec, le 31 juillet 1796.

Ch. Pinguet, V. P. "

LAJUS, Jourdain.

Né en 1672, fils de Jean et d'Anne Vigneau, de St-Vincent, évêché de Lesca, ville de Nay, en Béarn, il épouse à Québec, le 21 novembre 1697, Marie-Louise, âgée de 21 ans, fille de Guillaume Rogér, premier huissier du Conseil Souverain, notaire-royal, et de Ursule Le Vasseur. (33)

Dans le premier volume de son Dictionnaire Généalogique, Mgr Tanguay dit qu'ils ont eu onze enfants, et dans le cinquième volume, il dit qu'ils n'en ont pas eu du tout.

Marie-Louise Roger est morte en janvier 1716.

Après avoir attendu 21 mois, le docteur Lajus, en septembre 1717, se marie de nouveau, à Québec, à Louise-Élizabeth Moreau dit Lataupine, âgée de 26 ans et fille de Pierre Moreau, sieur de Lataupine, de Québec. Dans le premier volume du Dictionnaire Généalogique de Mgr Tanguay on voit que 10 enfants naquirent de ce mariage, tandis que le cinquième volume n'en mentionne que

33. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 339, 526.

4, tous du sexe masculin. Les deux derniers ne vécurent que quelques heures; son deuxième fils, François fut médecin. (34)

En 1730, le docteur Jourdain Lajus demeurait à Québec, dans la rue Sous-le-Fort. Il avait pour voisin, Pierre Trottier Desauviers, négociant qui cette année vendit sa maison à Charest, seigneur de Lauzon, lequel y installa un magasin qu'il confia à Guillaume Joseph Besançon. (35)

Le nom de Jourdain Lajus n'est pas mentionné dans les annales de l'Hôtel-Dieu.

Il était parrain, à Beauport, le 8 juillet 1704, avec Marie-Louise de Chavigny, femme de Pierre Dupont, marchand bourgeois de Québec. (36)

Au mois de novembre 1704 Lajus, en compagnie de Sarrasin, examine un nommé Corriveau par ordre du Conseil Souverain. (37)

“ Jean Baptiste Bouchard Dorval et anthoinette Choiard sa femme habitans de lisle de montreal apelans de sentence rendue en la juridiction Royale dud Montreal le quatrième mars dernier. . . ” élisent domicile chez Jourdain Lajus chirurgien, le premier septembre 1704. (38)

Le 1er décembre 1704, Lajus paraît devant le Conseil Souverain au nom et comme procureur du sieur Claude Tourillon, appelant d'une sentence de la prévôté de Québec, du 5 novembre 1704, contre Pierre Plassan, marchand de cette ville à propos d'un billet de 300 £. (39)

Le lundi, 1er février 1706, le Conseil Souverain ordonne que “ toutes personnes qui feront bastir à l'avenir des maisons en Cette Ville seront tenues dy faire des latrines et prieuez afin

34. *Ibid.*, vol. I, p. 339; vol. V, p. 96.

35. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. II, p. 129.

36. Langevin, *Notes sur les archives de Beauport*, p. 77.

37. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. V, p. 740.

38. *Ibid.*, vol. IV, p. 1078.

39. *Ibid.*, vol. IV, p. III2.

“ d'Éviter L'Infection et La Puanteur que ces ordures apportent
“ Lors quelles se font dans les rues, qu'il en sera fait aux maisons
“ qui sont de présent basties dans le Printemps prochain sans au-
“ cune remise apeine de Vingt liures d'amande Contre les proprié-
“ taires ou principaux Loccataires, Lesquelles Latrines ou priuez
“ seront faits sur les loyers desd Logis, fait deffences aux Entre-
“ préneurs ou Maçons de plus batir de Logis a l'auenir qu'ils ne
“ fassent des latrines a peine de pareille amande de Vingt-liures,
“ Et Enjoint aux officiers de La Preuosté de faire Leurs Visittes
“ dans tous les logis et d'en faire faire ou Il ny en a pas aux de-
“ pens du Propriétaire a l'effet dequoy les loccataires fournirons
“ a la depense Laquelle leur sera deduite sur les Loyers ”.

Le 28 juin 1706, plusieurs habitants de Québec, parmi lesquels Lajus, présentent au Conseil une requête pour faire nommer une personne pour voir à examiner leurs maisons et emplacements et dire, s'il est possible d'y faire des lieux communs ou latrines, comme cela avait été ordonné le 1er février 1706, par un règlement de police.

Le Conseil nomma les officiers de la Prévôté pour faire la visite des maisons et dresser un procès-verbal de cette visite. Le 19 juillet 1706 le Conseil rejetta ce procès-verbal comme étant mal fait, et nomma Maître François-Mathieu-Martin de Lino, pour faire de nouveau la dite visite.

Le 2 août 1706, le Conseil, sur rapport de Maître Mathieu-Martin de Lino, ordonne à Maître Louis Chamballon et autres de faire des latrines dans leurs maisons, et permet à Jourdain Lajus et autres de faire chacun dans la rue, devant leurs maisons, une voute pour faire les fosses et privés, en faisant les murs nécessaires et en plaçant les sièges dans leurs maisons!!! (40)

Le 24 juillet 1706, Lajus fait l'examen du cadavre de Jean Normant, trouvé mort dans “ le désert de son habitation scize a la “ Canardière en la Seigneurie de Nostre-Dame des Anges ”. (41)

40. *Ibid.*, vol. V, pp. 237, 337, 344, et 353.

41. *Ibid.*: vol. V, p. 355.

Dans un procès, devant Le Conseil Supérieur, entre Noël Le Vasseur, ménusier de Québec, demandeur, et Pierre Vallière, cordonnier du même endroit, défendeur, Jourdain Lajus comparait pour le demandeur, le 2 avril 1708. (42)

Le 7 avril Lajus reçoit l'ordre de voir et examiner le cadavre d'un nommé Guérin "mendiant sans aveu ni aucun domicile, "trouvé pendu dans une habitation scize en La Coste St-Michel", (43)

Le 25 février 1710 il comparait devant le même tribunal pour les Pères Recollets dont il est le syndic; le 22 décembre 1711 il est nommé par le Conseil arbitre avec Jean Fornel, marchand, pour évaluer certaines marchandises à propos desquelles il y a un procès; enfin, il comparait, le 11 janvier 1712, comme marguillier de Notre-Dame de Qubec, dans un procès à propos d'un banc. (44)

"Mémoire des Remedes que Lajus a fourny aux enfans de defunt sieur de Lorme

1711

" Juillet, le 3 dud (du dit mois) une saignée au bras et avoir
esté chez luy pour le fils ainay. £ 1
le 5 dud une médecine £ 2
le 6 dud seigné au bras son petit frere. £ 1
le 9 dud medecine aux deux freres, £ 3. avoir
esté chez lui, £ 2. £ 5
août le 6 dud une medecine au petit. £ 1, 10 s

1712

janvier le 6 dud seigné au bras Alexandre. £ 1
le 7 dud seigné au bras Alexandre. £ 1
(45)

42. *Ibid.*, vol. V, pp. 799, 850, 851, 860.
43. *Ibid.*, vol. V, p. 803.
44. *Ibid.*, vol. VI, pp. 35, 276, 290, 298, 325.
45. *Doc. Rég. Franc.*, arch. judic., 2 rue Cook.

“ Le 25 avril 1712, Jourdain Lajus lieutenant du premier chirurgien du Roy en cette Ville presente une Requête au Conseil Supérieur, Tendante pour les raisons y contenues a ce qu'il plaise à la Cour ordonner que dorénavant Il n'y aura que quatre Maitres chirurgiens en cette ditte Ville pour exercer la profession de Chirurgie Sans néanmoins prejudicier au nombre qui y est presentement auxquels il Sera permis d'en continuer l'exercice jusqu'à leur deceds ou a leur depart de cette Ville, Et en conséquence faire deffences a tous chirurgiens qui pourroient venir sur les navires tant d'Europe et des pays étrangers que d'ailleurs, d'y traiter, pençer et médicamenter aucunes personnes ny mesme Vendre ny détailler aucuns remedes Sous quelque pretexte que ce puisse estre a peine de deux cent livres d'amande et de confiscation de tous leurs remedes Instruments et médicaments, mais Seulement de les Vendre en gros; Arrest rendu Sur lad. requête le dit jour Vingt cinq avril dernier, par lequel il est ordonné avant faire droit que le dit lajus rapporteroit sa Commission de Lieutenant des dits Chirurgiens de cette Ville, pour icelle Veüe (vue) estre ordonné ce qu'il appartiendroit par raison; les Lettres de Lieutenant desd. chirurgiens accordées par le sieur Georges Mareschal Escuyer Conseiller premier chirurgien du Roy, chef de la Chirurgie et Barberie du Royaume, Garde des Chartres et privileges du dit art, Maistre Chirurgien Juré à Paris au dit La Jus, Données à Versailles le deux mars mil Sept cent neuf; Signées mareschal, Et plus bas Poignant et Scellées en cire d'Espagne rouge; Requête présentée a Monsieur Raudot cy devant Intendant en ce pays par les Chirurgiens de cette ditte Ville, Son ordonnance estant ensuite de Sept Juillet mil sept cent dix, et le procès Verbal de la publication qui en a esté faite par Congnet huissier le treize dud mois de Juillet: LE CONSEIL a ordonné et ordonne que la requête du dit la Jus, Sa Commission de Lieutenant desd. Chirurgiens, la requête présentée a Monsieur Raudot cy devant Intendant en ce

“ pays, Et son ordonnance estant ensuite Seront communiquées
“ a Maistre Charles Macart Conseiller faisant les fonctions de
“ Procureur général du Roy, Pour Sur Ses conclusions estre fait
“ droit après les Vacances. ” (46)

“ Veu L'arrest rendu en ce Conseil le deux may dernier (1712),
“ sur requeste présentée en iceluy par Jordain Lajus lieutenant du
“ premier chirurgien du Roy en cette Ville. par lequel Il est ordon-
“ né que lad. requeste, la Commission de Lieutenant desdits chi-
“ rurgiens accordée audit la jus, la requeste présentée a Monsieur
“ Raudot cy devant Intendant en ce pays Et Son ordonnance estant
“ ensuite, Seroient communiquées a Maistre Charles Macart Con-
“ seiller faisant les fonctions de Procureur general du Roy; pour
“ Sur Ses conclusions estre fait droit après les Vacances, Veu
“ aussy laditte requeste, arrest rendu sur icelle le 25 avril aussy
“ dernier (1712) par lequel il est ordonné que ledit la jus rap-
“ porteroit Sa commission de lieutenant des chirurgiens de cette
“ Ville pour icelle Veüe estre ordonné ce qu'il appartiendroit par
“ raison; lesdittes Lettres de lieutenant des chirurgiens de cette
“ Ville accordées audit lajus par le Sieur Georges Mareschal Es-
“ cuyer Conseiller premier chirurgien du Roy, Chef de la Chirur-
“ gie et Barberie du royaume, Garde des chartres et privileges
“ dudit art Maistre Chirurgien Juré a Paris, Données a Versail-
“ les le deux mars mil Sept cent neuf Signées mareschal Et plus
“ bas Poignant, Et Scellées en cire d'Espagne rouge; Requeste pre-
“ sentée a Monsieur Raudot cy devant Intendant en ce pays par
“ les Chirurgiens de cette Ville; Son ordonnance estant ensuite
“ du Sept juillet mil Sept cent dix par laquelle il est fait deffenses
“ a tous chirurgiens de Vaisseaux Venants d'Europe ou d'ailleurs,
“ Ensemble a tous chirurgiens Etrangers de quelques nations
“ qu'ils Soient autres que ceux qui Sont establis dans les Villes de

“ ce pays et dans les Costes, de pençer et médicamenter les ma-
“ lades dudit pays; Sous quelque pretexte que ce Soit, Sous peine
“ de cinquante livres d’amende applicable aux Sœurs de la congré-
“ gation de cette Ville, Et de confiscation des instruments et re-
“ medes dont ils se trouveront saisis, applicable au corps des chi-
“ rurgiens de cette Ville, Et ce pour la première fois, Et de plus
“ grosses peines en cas de récidive, Et que la ditte ordonnance
“ seroit Leue, publiée es jours et endroits accoutumez; Ensuite
“ de laquelle est le procès Verbal de la publication qui a esté faite
“ de laditte ordonnance par Congnet huissier le treize dudit mois
“ de juillet; Conclusions dudit sieur Macart en datte du jour
“ d’hier; LE CONSEIL sans avoir Esgard a la requeste dudit
“ Lajus a iceluy deboutté et deboutte des fins d’icelles, ordonne
“ qu’il ne Sera rien Innové a l’advenir a ce qui a esté cy devant
“ pratiqué a l’Esgard desdits chirurgiens jusqu’à ce qu’il ayt pleu
“ à Sa Majesté faire Sçavoir Ses intentions a ce sujet. ” (47)

Les Jugemens et Délibérations du Conseil Supérieur mention-
nent encore le nom de Lajus dans les années 1718 et 1721, à pro-
pos de procès ayant pour causes des fours à chaux, des tabatières,
& &.

“ On trouve dans les Archives Judiciaires la quittance suivante
“ Je confesse avoir reçu de Madame la veuve ménage le parfait
“ payment de tous les remedes generalement que je leur ai four-
“ nis tant pour elle que pour deffunt son époux
“ A québec, le 30 juin 1715.

j. Lajus. ” (48)

Il est appelé le 31 août 1716 par la cour pour évaluer les re-
medes & & contenus dans une boite cause d’un procès entre Jac-

47. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.*, vol. VI, p. 429, 27 juin 1712.

48. *Arch. Judic. de Québec*, 2 rue Cook.

ques Richard, marchand, et Pierre Landiran, chirurgien. Lajus fait un estimé de la valeur des remèdes contenus dans le coffre, et la Cour lui accorde pour ce rapport, 7 livres 10 sols de France. (49)

En 1716, Lajus demeurait rue De Meules et Champlain; il était veuf et âgé de 44 ans. (50)

Je soussigné Jordain Lajus Lieutenant des Chirurgiens serti-
fis devant qui il appartiendra que les Révérends Pères Recollets
“ établis en cette ville de Québec m’ayant envoyé chercher pour
“ voir et visiter le frère Louis Hyacinthe Novice Recollet pour le
“ visiter d’une douleur très aigue qu’il sentoit au genouil, l’ayant
“ trouvé avec une grosse fièvre, d’abord je luy fis faire des re-
“ mèdes propres pour appaiser sa douleur, et enfin le genouil vint
“ dans six jours dans un estat où je me disposois à l’ouvrir, mais
“ estant dans l’obligation d’aller voir des malades à la campagne.
“ je priai M. Coustard, chirurgien de l’Hôtel-Dieu de l’aller voir
“ à ma place qui se disposa à en faire l’opération le matin, mais la
“ nuit estant passée j’arrivai de la campagne où je fus voir mon
“ malade et où je le trouvai entièrement guéri par une dévotion
“ qu’il a eu au frère Didace du mesme ordre. Il a fallu un miracle
“ aussy clair qu’estoit celui-là pour avoir eu une prompte guéri-
“ son. En foy de quoy j’ai donné le present certificat que je vérifie
“ juste en ma conscience. Fait à Québec ce vingtieme may mil sept
“ cent dix sept.

J. Lajus. ” (51)

Lajus fut médecin de l’Hôpital-Général de 1717 à 1725.

49. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.*, vol. VI, pp. 1121, 1192.

50. *Recensement de 1716*, p. 41.

51. Actes du Frère Didace, in “*Le Canada Français*”, vol. IV, p. 270.

Voici un autre de ses certificats. " Jay soubsigné, Jordain Lajus, lieutenant des chirurgiens certifie que le nommé Jacques Lis, dit gourdeau de la paroisse de Beaumont m'est venu trouver pour se faire visiter des coups qu'il dit avoir reçu. L'ayant vu et visité je luy ai trouvé 2 contusions au bas de l'épine du dos par instrument contondant.
" 18 juin 1736.

J. Lajus. " (52)

Il avait soigné le cinquième évêque de Québec, Mgr de Lauberivière qui, arrivé ici le 8 août 1740 à bord du " Rubis ", mourut douze jours après de la maladie contagieuse apportée ici par ce navire. Lajus reçut 20 livres pour ses soins. (53)

Lajus mourut en 1742 et fut enterré dans l'église, à Québec, le 12 mars de la même année, âgé de 70 ans.

LAJUS, Paul.

Paul Lajus, chirurgien de Nay, en Béarn, était à Québec à l'arrivée du navire le " Rubis ". A bord de ce navire sévissait une maladie contagieuse. Lajus se dévoua pour les malades atteints de cette maladie et en fut lui-même une des victimes. Il entra à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, le 19 août 1740 et y succomba le 25 du même mois, âgé de 25 ans.

Il n'y avait aucune parenté entre Paul Lajus et les deux précédents. (54)

LALANCETTE.

Voir DUBOIS, Pierre-Henri.

LALANCETTE, P.-H.

Voir LEBRETON dit LALANCETTE.

52. *Arch. Judic. Québec.*

53. *Bull. des Recherches Historiques*, 1895, p. 10.

54. *Arch. de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

LALANNE, Joseph.

Fils de Pierre, chirurgien, et de Marie Lartigue, de Gascogne. Il naquit en 1704. En janvier 1730, il épousa Charlotte Pinsonneau, âgée de 24 ans, dont il eut quatre garçons et deux filles. Sa femme mourut en 1737. En 1738 il se remaria à Suzanne-Françoise Rougier, âgée de 29 ans, dont il eut 3 filles et un garçon.

Il était encore vivant en 1760, car en cette année un nommé Antoine Julhe, malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal, fait son testament devant l'aumônier de l'hôpital et laisse ses effets à un tailleur nommé Desermans pour qu'il les vende et en applique le prix de vente à payer ses dettes, entre autres 238 £ au nommé Lalanne, chirurgien, à la Prairie-de-la-Madeleine. (55)

LA MADELEINE, Madame.

Au commencement du XVIIIe siècle vivait à Québec, un cordonnier, Gilles-François Paris, mieux connu sous le nom de La Magdelainé. Il était fils de Jean Paris et de Françoise Crevier, de St-Meir, diocèse de Dole, dans la Franche-Comté. (56)

Le 7 juin 1702, il épousa, à Lévis, Marie-Louise Charpentier, âgée de 31 ans, fille de Jean Charpentier et de Barbe Renault, de Québec. (57)

Madame Paris avait une dévotion spéciale à St-Crispin et une prédilection marquée pour les cordonniers, car quand elle épousa Paris, elle était veuve de François Pélisson, cordonnier de cette ville, par qui elle eut cinq petits Pélisson. (58)

Madame La Madeleine avait l'habitude de soigner les malades; cela se voit par un procès qu'elle eut avec Étienne Charest.

55. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 34 note 5; 99.

56. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 251.

57. *Ibid.*, vol. I, p. 118.

58. *Ibid.*, vol. I, p. 469.

Le 10 septembre 1714, Paris présente à M. le Lieutenant particulier, civil et criminel, en la prévosté et l'amirauté de Québec, la supplique suivante :

“ Supplie humblement Gilles François Paris, dit la Magdelaine, cordonnier en cette ville, faisant tant pour luy que pour Marie-Louise Charpentier sa femme. ” Il expose que “ l'automne dernier le sieur Estiene Charest estait detenu en cette ville par une méchante maladie, dans son lit, bien malade. La femme du suppliant voiant l'épouse du dit Sieur Charest sur le pas de la porte de son logis toute en pleurs luy demande la cause de son chagrin à quoy elle répondit à la femme du suppliant que “ son mary estoit sauf respect, bien malade du flux de ventre et que les sirurgiens ne pouvait pas luy donner de soulagement. A quoy la femme du suppliant luy dit : Madame, si monsieur votre époux veut je le guérirai à peu de fres. Ce que voiant elles entrèrent dans le logis et parlèrent au dit Sr Charest qui luy dit : Madame La Madelaine si vous me guérissez je vous donne cent esque dont elle convint et promit de le guérir avec l'aide de Dieu à condition qu'il ne prendrait aucun remède des Sirurgiens à quoy il convint et luy promit devant témoins de Rechef la dite somme de trois cents livres: Même depuis qu'il a esté guery il ast avoué que la femme du dit suppliant l'avait parfaitement guery et qu'il voulait la récompanser, Et c'est ce que le dit Sieur Charest désavoue au jourdhy avec la somme de vingt trois livres que le dit suppliant luy a fourny en travail et autre chose comme il paroist par son mémoire cy attaché, desquelles Sommes de 323 livres le dit suppliant n'a pu recouvrir paiement quelque demande qu'il en ait pu faire. C'est ce quy l'oblige d'avoir recours à votre esquitable justice pour le faire rembourser ”. (59)

La Magdelaine perdit son procès, car Charest fit serment qu'il n'avait jamais rien promis à la femme du suppliant. (60)

59. *Documents du Regime Français aux Archives Judiciaires, Québec.*

60. M.-J. Ahern, *Quelques Charlatans du régime français dans la province de Québec.*

LAMARRE dit BELLE ISLÉ, Henry.

Fille d'Antoine et de Marguerite Levasseur, de St-Michel évêché d'Angers, il était médecin et demeurait à Québec où il épousa, en 1690, Catherine de Mosny, âgée de 15 ans, fille de Jean de Mosny, chirurgien de Québec, et de Catherine Fol.

Ils eurent quatre enfants. (61)

LAMBERT.

On lit dans l'Histoire des Ursulines des Trois-Rivières " que la femme du docteur Lambert est morte le 19 septembre 1818 ". En 1820, il était probablement absent, car on écrit encore " qu'on n'a point de nouvelles du Dr Lambert ". (62)

LAMOTTE.

Tout ce que l'on sait du docteur Lamotte, c'est qu'il demeurait à Lachenaye et qu'il avait deux sauvagesses comme esclaves :

Marie-Agnès Patak, baptisée à Lachenaye en 1732 et enterrée au même endroit en 1748 ; Une autre sauvagesse dont nous ignorons le nom, baptisée en 1735 et enterrée le 30 mars 1757, à Lachenaye aussi. (63)

LANDIRAN ou HANDIRAN, ANDIRAN, Pierre.

Dans le recensement de 1716, no 324, on trouve " Andiran ou Landirau ". Fils de Jean et de Jeanne Desrosiers, de Notre-Dame de la Vardac, diocèse de Condom, Gascogne. Il naquit en 1691 et épousa à Québec Catherine Marignier, le premier juillet 1713.

Catherine Marignier ou Marigny était née à Québec le 16 janvier 1694. Sa mère Marie Lemoine-Marignier, épousa Jacques Laborde, à Québec, en 1696, deux ans après la naissance de Marie Catherine. En 1712, devenue veuve une deuxième fois, elle épousa le docteur Duverger.

61. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 178, 341.

62. Vol. III, pp. 47, 63.

63. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 140.

Landiran eut deux enfants. (64)

Il demeurait rue De Meules et Champlain (depuis le haut de l'escalier jusqu'au bout du Cap au Diamant).

Jacques Richard, propriétaire du navire " Le St-Jean-Baptiste " et marchand de cette ville, appelle d'une sentence rendue en la Prévôté de cette ville le 3 mars 1716, et Pierre Landiran, chirurgien, intimé, comparait par sa femme, Marie-Catherine Marigny. Le Conseil ordonne que le mémoire de remèdes contenus dans le coffre en question sera remis entre les mains de Lajus, chirurgien, lequel visitera le coffre et les remèdes qui y sont, et en dressera un rapport qu'il viendra affirmer dans ce Conseil le lundi suivant, lequel jour le dit appelant fera aussi comparaître devant le Conseil les matelots qui ont porté le coffre en la maison de l'intimé. (65)

LANDRIAU.

Il demeurait probablement à Montréal où il était chirurgien de l'Hôpital-Général en 1767. Le certificat suivant fournit tous les renseignements que nous ayons pu trouver à son sujet.

" Je certifie avoir été guéri d'un Chancre que j'avois au milieu du front, de la grandeur d'une piaftre, depuis l'année 1736, qui depuis deux ans avoit fait tant de progrès qu'il m'avoit rongé jusqu'au périoste: Tous ceux ou celles qui auront le malheur d'en être attaqués, n'auront qu'à s'adresser à M. Landriau, Chirurgien de l'Hôpital-Général de Montréal à qui M. Feltz a laiffé ce fecret. En foy de quoi j'ai donné le present certificat.

" Montréal, le 22 juin 1767.

" signé Marguerite, veuve Youmet, du Sault-aux-Recollets.

" Meffieurs Chevalier de Celezon et Michel Averard, témoins,"

(66)

64. Tanguay, *Dict. Gén.*, vols I, pp. 8, 333; III, p. 586; IV, p. 458.

65. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.*, vol. VI, p. 1121.

66. *Gazette de Québec*, No 134.

LANDRIAUX.

En 1782 il y avait un docteur Landriaux qui demeurait à Québec, rue St-Pierre. En arrière de sa demeure était la propriété des RR. PP. Récollets. Il était, d'un côté, séparé de M. Gaillard par un emplacement de 94 peds de front et de 112 de profondeur, sur lequel était bâtie une maison en pierre de 50 pieds de front, dont la vente était annoncée dans la "Gazette de Québec" du 7 mars 1782, No 861.

LANGLADE.

Voir Douglade.

LAPARRE, Elie.

Fils de Pierre et de Suzanne Conseil, de Valette, diocèse d'Agen. Guienne-d'Agenois, Elie Laparre demeurait à Québec où il se maria le 18 janvier 1751 à Marguerite Maillou, âgée de 29 ans, veuve de Paul Lambert et fille de Pierre Maillou, taillandier de Québec.

Ils eurent 9 enfants. Un s'appelait "Louis-Abel-Isaac-Abraham-Samson-Cesar-Alexandre-Chaumont". Peut-être était-il le dernier-né et l'avait-on appelé ainsi pour rappeler les noms des huit autres !

Laparre mourut après 1788, car Laterrière, venu à Québec cette année là, descendit chez "Laparre son bon ami". (67)

En 1775 il demeurait rue Sault-au-Matelot et faisait partie de la Milice Canadienne, appartenant à la 3e compagnie. (68)

Il semble ne pas avoir été chanceux en affaires. Avec un nommé Dominique Fénasse il possédait une propriété à la Baie St-Paul. Cette propriété est annoncée comme devant être vendue par autorité de la loi, le 18 juillet 1765. (69)

67. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 151. Laterrière, *Mémoires*, p. 185.

68. *Nouveau Rôle de la Milice Canadienne*, pendant 1775, Fairchild.

69. *Gazette de Québec*, No 57.

Elie Laparre achète, le 31 octobre 1757, une maison de Louis Dallaire " maître tonnellerie à Québec et ne lui paye pas la rente. " Le dernier poursuit le chirurgien et la cour lui accorde 785 schellings, 10 sols de la Province, pour anciens arrérages de rente au " principal de 6000 schellings. La dite rente crée et assignée par " le dit Sieur Elie Laparre et dame Marguerite Maillou son " épouse, par acte passé devant Maître Barolet, le 31 octobre 1757, " spécialement sur une maison bâtie en pierre située sur la rue " Sault-au-Matelot, de 39 pieds de front sur la dite rue joignant " d'un côté à la veuve d'Antoine Maillou, frère de la femme Laparre, et de l'autre au nommé Bernier. Le sieur Laparre et son " épouse proposent pour éviter tous frais de lui faire l'abandon de " la maison. C'est ce qui se fait ". (70)

Sa mauvaise fortune continue. " En vertu d'un ordre d'exécution émané de la cour des Plaidoyers communs de sa Majesté, " pour le dit district de Québec à la poursuite de Dame Veuve Bouchand contre les biens meubles et immeubles d'Elie Laparre, " chirurgien de Québec, j'ai saisi un emplacement de 25 pieds de " front sur la profondeur jusqu'à la cime du cap, située rue Champlain, dans la ville de Québec, sur lequel il y a une maison bâtie " en pierre à 2 étages de la largeur du dit " emplacement tenant " d'un côté au nord-est à François Meurs, d'autre côté au sud-ouest à George Bonne. Pour être vendu le 2 avril 1789, à 11 " heures du matin à la chambre d'audience à Québec.

" Québec, le 16 novembre 1788.

Ja. Shepherd,

Sheriff. (71)

A vendre " Un emplacement situé à la Baie St-Paul appartenant au Sieur Laparre, le dit emplacement un arpent et demi de

70. *Ibid.*, no 467, 23 décembre 1773.

71. *Gaz. de Québec*, no 1215, 27 novembre 1788.

“ front sur 8 de profondeur environ, sur lequel il y a une maison
“ de 40 par 30 pieds. Une petite maison proche de la grande. Une
“ écurie, une grange et un beau jardin.

“ 25 février 1778 ”. (72)

Voici un rapport d'examen et un mémoire d'honoraires de notre
ami. Cette pièce est à conserver!

“ jay soufigné Elie lapparre mètre chirurgien de la ville et
“ gouvernement de quebec certifie avoir aeté appellé par le nom-
“ mé crété habitant de la paroiffe de St auguftin diftance de ma
“ demeure ordinaire d'anviron trois lieux, ou étant jay trouvés la
“ ditte danime crété sont époufe jyfante dans son lit avec fièvres
“ laquelle mauroit dit quelle avoit aite batue par madame galar-
“ neau le viengt et huit du mois dernier que depuis ce tems elle
“ sété toujours santy une grande douleur dans toute la partie lom-
“ bère principalement du côté goche avoit difficulté de respirer
“ avoit une grande douleur au cou ce qui l'anpeché de se pouvoir
“ tourner a droit n'y a goche.

“ Après avoir entendu la plainte de la ditte galerneau (crété)
“ et examiné sont corp je nay apperfus aucune muttriffures Sy
“ non que les mufcles flechiffeur et extanfeur du cou été gonfle et
“ tendu ce qui ma obligé de la saigner et de luy ordonner des em-
“ brocations emoliante et vulnereres en fois de quoy jay Signé le
“ prefent à quebec le deux 8bre 1781.

lapparre ”.

“ pour mon transport et remède et pour le prefent certificat 28 £.”

Il reclame aussi de “gorge Laurant” une somme de 29 £ pour
soins, remèdes & & depuis mars 1779 jusqu'au 17 janvier 1783.
Il demandait deux livres (£) par visite. (73)

72. *Ibid.*, no 635, 5 mars 1778.

73. *Collection de Documents sur le Rég. Français aux Arch. Judic. Québec.*

Henri Laparre, fils d'Élie, acheta de Louis Fromanteau, marchand de Québec, un terrain situé à St-Denis, sur la rivière Chambly. Dans une annonce à propos de cet achat, Élie Laparre est mentionné comme celui à qui on peut adresser les renseignements demandés. (74)

Dans la collection des documents sur le Régime Français, aux Archives Judiciaires de Québec, on trouve une lettre de Laparre à M. l'abbé Robitaille, résidant à l'Hôpital-Général, à propos d'un M. Hamel qu'il avait soigné. Voici cette lettre.

Québec, le sept janvier 1792.

Monsieur

Je vous suis obligé des connoiffances qu'il vous plaît me donner de la conduite que je dois tenir dans les justes demandes que je vous ai faites pour tous les soins et peines que je me suis donné pour m. amel vous voulez jgnorer que jaye aucunement été appellé dans cette maladie, mais j'en ai la preuve en mains pour servir en temps et lieu, pour ce qui est de mon compte vous l'avez en main, et Si vous ne satisfaite à ce compte d'y cy a lundy prochain je vous préviens que contre mon grés je le mettrai entre les mains d'un avocat et vous ainsi que votre troupeaux vous pourrés vous flater d'etre l'auteur des frais qui sans doute rejaillirons sur la veuve car vas certificats quemandés n'ont rien de commun avec mes demandes mes promeffes ne regardaient que m. amel jl est décédé il y a de quoy satisfaire et je nay jamais ni par écrit n'y verbalement rien promis à ses héritiers je signe en attendant votre réponse,

“ Monsieur

“ Votre tres humble et tres obéyffant Serviteur

Laparre. ”

Ce M. Hamel était prêtre et résidait à l'Hôpital-Général. Laparre demande 5ch par visite : d'un autre côté il demande "24 chelins pour 48 Bole fondante et purgatifs, 6 bouteilles de tisane sudorifique 15/." Le tout se montant à £ 16. 18. 9. Il prend action et James Davidson et Denechaud sont nommés experts par la cour pour examiner ce compte. Voici ce qu'ils décident. " Nous l'avons réduit à 15 £. 10 chelins et Demy Surquoy Le Demandeur a Reçu Deux Livres reste pour le parfait paiement treize livres dix chelins.

" Quebec 10 may 1792.

" Fait en présence des quatre Messieurs Berthemet Laparre Davidson et Denechaud. Il est due pour l'Arbitrage une guinée cas à l'option de la cour. "

LAPLANCHE, Jean.

Jean Laplanche épousa Judith Rigaud en France. Lors de son arrivée à Québec, en 1668, il se disait chirurgien et s'engagea comme " commis apoticaire. " (75)

Mgr Tanguay dit qu'il était fils de Jean Duheme dit Terrien-Laplanche et de Marie Elie, de St-Jacques-de-Dieppe, Picardie, et qu'il s'est marié aux Trois-Rivières, le 28 janvier 1667 à Judith Rigaud, de St-Jean-D'Angely, Saintonge, veuve de François Le-maistre. Ils eurent trois enfants tous baptisés aux Trois-Rivières. (76)

Il demeura quelque temps à Québec, puis aux Trois-Rivières et enfin alla se fixer définitivement à Montréal, où une de ses filles épousa Jacques Passard La Bretonnière.

Pendant un voyage que Laplanche fit en France en 1678. Messire Jean Cavalier, prêtre, à la suite d'une sentence

75. *Archives judiciaires*, Québec.

76. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. III, p. 514.

du juge bailly de Montréal, en sa faveur, fit saisir pour dettes chez Jacques Passard douze minots et demi de blé, de la valeur de cent sols le minot. Madame Laplanche vint à Québec en juin 1678 comme procuratrice de son gendre et appella de cette sentence. Elle perdit son procès et, de plus, fut condamnée à payer cent sols d'amende et les frais tant de la cause principale que de l'appel. (77)

LARIEUX, Jean.

Jean Barodot, sieur de Larioux, fils de Jean Barodot et de Claire Larioux, de la paroisse d'Anguaire, Évêché de Lescarre en Bearn, chirurgien de la Compagnie de M. de Vaudreuil, épouse en 1696, à Batiscan, Marie-Anne Moreau, âgée de 20 ans, fille de Jean Moreau et de Anne Guillet, habitants de Batiscan. Contrat passé devant François Trottain, N.R., à Batiscan, le 12 septembre 1696, dans la maison du dit Sieur Moreau.

Larioux était présent à un acte de vente fait le 20 septembre 1695 à Batiscan, par Thimothée Josson à Joseph Moreau, devant le même notaire. Le 22 décembre de la même année, il signe le contrat de mariage de Claude Rivard et de Catherine Roy, à Batiscan; le 25 novembre de l'année suivante, il est présent au contrat de mariage de Jean-Baptiste Papillau avec Marie Moreau; enfin, le 12 septembre 1698, il assiste au contrat de mariage de Jean Veillette avec Catherine Lariou.

Réné Dubois, de Batiscan, mort le 20 mars 1699, devait à Larioux, chirurgien, la somme de £ 20.

Madame Larioux eut un fils, Jean, dans le mois d'octobre 1700. Elle mourut après la naissance de cet enfant. (78)

77. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. II, pp. 200, 239.

78. Ces notes sont prises dans *Analyse des Actes de François Trottain, notaire royal et gardenote au Cap de la Magdeleine*, par J.-B.-M. Barthe p. 71, 98, 99, 101, 104, 154, 171.

LARTHIGUE, Jacques.

“ Chirurgien juré demeurant à Montréal avertit le public qu'il
“ a acheté de René Gatien, père et fils, une maison de pierre avec
“ deux emplacements l'un et l'autre se joignants, situés au dit
“ Montréal sur le niveau des rues St-Vincent et St-Denis pour la
“ somme de 4000 schellings de cette province dont 3000 pour la
“ portion du père et 1000 pour la portion du fils.

“ Montréal 4 janvier 1768 ” (79)

L'ARTICLE.

Le docteur L'Article demeura à Montréal, rue St-Gabriel, jus-
qu'en 1784, quand John Burk, coroner, occupa la maison. (80)

LA SONDE, Gaspard.

Voir EMERY.

LA SOURCE.

La Source était chirurgien à Montréal en 1703, car le 10 dé-
cembre de cette année “ Louis Henry dit le Parisien, soldat, fut
“ convaincu d'avoir entré nuitamment dans le Grenier du nommé
“ Lasource, chirurgien à Montréal pour y Voller du Linge qui y
“ estoit estendu. Il a été condamné d'assister Le nommé Jacques
“ Boy dit Baguette Tambour De la mesme compagnie aux lieux
“ ou led Baguette devait estre fustigé et Flestry d'un fer chaud
“ marqué d'une fleur de Lis et Destre aussi fustigé en la place
publique de Montréal ”.

Cette sentence ne put être exécutée pour deux bonnes raisons :
d'abord parce que les prisonniers s'étaient évadés et, de plus, parce

79. *Gaz. de Québec*, No 159, 14 janvier 1768.

80. *Gazette de Québec*, No. 38.

qu'il n'y avait pas d'exécuteur de " Haute Justice ". Louis Henry fut repris et subit sa peine à Québec, le 2 décembre 1705. (81)

LATERRIERE, l'hon. Marc-Paschal de Sales, seigneur des Eboulements.

Il est mort le 29 mars 1872, aux Eboulements, âgé de quatre-vingts ans.

Il fit ses classiques au Séminaire de Québec et sa médecine à Philadelphie, puis il pratiqua pendant quelques années à la basse-ville de Québec. Mais ses goûts pour la vie champêtre, la chasse et la pêche lui firent abandonner la ville et fixer sa résidence dans son manoir des Eboulements. Il était très généreux, donnant non seulement son temps et ses soins, mais aussi son argent. Très aimé de ses censitaires, il était le type du vrai gentilhomme, du vrai seigneur. Il représenta longtemps à la Législature le comté de Northumberland (aujourd'hui Saguenay et Charlevoix).

En 1848, il était Adjudant-Général des milices du Bas-Canada, sous l'administration de Lafontaine, mais il aimait trop sa liberté pour demeurer sous la rigide discipline militaire, et il abandonna l'armée.

Nommé au Conseil Législatif pour la division des Laurentides, il se prononça contre la Confédération et fut battu aux élections suivantes, malgré qu'il eut la confiance et l'estime de tous les électeurs.

Il épousa Eulalie Dénéchaud dont il eut quatre fils et deux filles. Son fils Pierre et sa fille Laure, mariée à Frédéric Braun, secrétaire du département des Travaux Publics, à Ottawa, moururent de consommation. Paschal, l'aîné, d'une blessure par explosion d'un vieux canon.

Le docteur Laterrière avait servi dans la guerre de 1812. C'est

81. *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*, vol. V, pp. 196, 280.

à lui qu'on doit le chemin des Caps. Il était patriote, dévoué à la cause du peuple par conviction et non par intérêt. La cadette de ses filles épousa Sir C. A. P. Pelletier.

De 1825 à 1829, il représenta la cité de Québec au parlement provincial, et le Comté de Saguenay de 1830 à 1834; en 1832 il est nommé au Conseil Législatif et en 1838 au Conseil Spécial. Il s'est montré un des plus zélés défenseurs du Régime féodal au sujet duquel il a écrit. (82)

En 1851 il présenta à la Législature un projet de loi pour empêcher les gradués des Universités Britanniques et Coloniales de recevoir leur Licence Provinciale sans examen. (83)

Il obtint lui-même sa Licence Provinciale, le 23 avril 1812.

Les Cantons de Laterrière, dans le comté de Chicoutimi, et de Sales, dans le comté de Charlevoix furent ainsi nommés pour honorer la mémoire du docteur Marc-Paschal de Sales Laterrière. (84)

LATERRIERE, Pierre de Sales.

Pierre de Sales Laterrière, fils de Jean-Pierre de Sales Laterrière et de Marie Delargue naquit le 23 septembre 1747, à St-Salvy, paroisse de Bonneval, diocèse d'Alby. (85)

En 1763, âgé de 16 ans, il part, en compagnie d'un cousin et d'un oncle, le capitaine de Rustan, revenu du Canada après la conquête, pour Paris avec l'intention d'entrer dans la Légion de Bourbon. A Angoulême, son oncle l'envoie à La Rochelle pour étudier les mathématiques et la nautique chez un grand

82. Max. Bibaud, *Le Panthéon Canadien*, p. 151.

83. *Brochures Canadiennes*, vol. 306, No. 14. Robitaille, *Mémoires*, pp. 481, 483, etc., etc., etc. (Bibl. du Parlement)

84. P.-G. Roy, *Noms géographiques de la Province de Québec*, pp. 239, 435.

85. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 18.

maître, Mathieu Mounier, de l'Académie Française, qui le met en pension chez M. Guilloton, maître de mathématiques. Il finit son cours en 1764 et se rend à Paris. Là il abandonne la marine et reçoit une commission pour l'armée qu'il abandonne pour étudier la médecine chez M. de Rochambaux, médecin de la Reine. Ce Rochambaux faisait le diagnostic par l'examen de l'urine. L'arrière raconte une expérience de transfusion sur un criminel qui mourut. "Ainsi, dit-il, le même jour vit la naissance et la mort " sans résurrection de cette infâme transfusion qui devait suivant " les fous et des spéculateurs en délire, éterniser la vie humaine ". On avait employé du sang de veau.

Il était depuis 18 mois chez Rochambaux, visitant l'Hôpital de St-Côme et l'Hôtel-Dieu, quand son patron mourut. Il avait fait, parmi les étudiants, la connaissance d'un jeune Laython, avec lequel il partit pour Londres, en 1766. Là il rencontra des Canadiens et des Sauvages et l'envie lui prit de venir au Canada, où demeurait encore la femme de son oncle de Rustan. Il partit de Londres, à bord du "London", capitaine Ed. Davis, le 15 juillet 1766. Comme compagnons de bord, il avait deux canadiens qu'il connaissait, M. Philibot et le Capitaine Voyer; M. Cramahé, plus tard administrateur de la Province (en 1770); Montgomery, lieutenant du 38e Régiment, tué plus tard au siège de Québec. Il paya 25 guinées pour son passage.

Arrivé à Québec le 5 septembre 1766, il séjourne chez M. Alexandre Dumas, négociant. Après quelques semaines, il se rend à la Longue-Pointe, où demeurait sa tante de Rustan, puis enfin il dirige ses pas vers Montréal où il assiste Calville, commis de M. Dumas, au magasin de ce dernier en cette ville. Il y demeura jusqu'en février, quand, à cause des mauvais traitements du commis, il est rappelé à Québec.

Il resta trois ans avec Dumas, à Québec, toujours indécis s'il allait continuer ses études médicales ou adopter le commerce qu'il n'aimait pas.

En 1769 la faillite de Dumas changea entièrement la situation. Laterrière retourna à la médecine qu'il pratiqua à St-Thomas, en société avec le docteur Dubergès, pendant deux ans. Au bout de ce temps il abandonna de nouveau la médecine pour devenir, à Québec, le commissionnaire d'une compagnie qui s'était formée pour exploiter les forges du St-Maurice. Dumas était un des actionnaires. Laterrière logeait en face du marché de la basse-ville, dans une maison appartenant à M. Amiot. En février 1775, il monte aux forges St-Maurice comme inspecteur, et pratique en même temps la médecine parmi les travailleurs. C'est là qu'il fit la connaissance de Marie-Catherine Delzène et prit feu! Malheureusement il rencontra un rival dans la personne de Pélissier, le directeur des forges, qui l'aimait aussi. Celui-ci était veuf, vieux et détesté de Mlle Delzène qui préférait Laterrière. La fille fut amenée à Berthier où on la maria de force avec Pélissier. Revenue aux forges, Madame Pélissier continua à aimer Laterrière. Quelque temps après, Pélissier, ayant épousé le parti des Américains, fut obligé de s'enfuir avec eux et de laisser sa femme en arrière. Celle-ci et Laterrière vécurent ensemble et comme résultat, Madame Pélissier, sous les soins du docteur Rimbau, accoucha d'une fille, appelée Dorothée, le 4 janvier 1778. Pélissier envoya une procuration pour vendre les Forges, ce qui fut fait. Laterrière acheta l'île de Bécancour et y alla résider avec la femme Pélissier. A la paix, Pélissier revint au pays et reprit sa femme, qui réussit à lui échapper pour retourner vivre avec Laterrière à son île. Pendant ce temps, Alexandre Dumas était devenu propriétaire des Forges. Il en céda la moitié à son ami Laterrière au prix de 2000 louis que celui-ci amassa en vendant son île, ses récoltes, & &. Il vint alors demeurer à Québec où il fut arrêté comme ami des Américains, traître, et emprisonné à bord de la frégate " Triton ". Au bout d'un mois on le libéra vis-à-vis de Déchambault. Il se rendit aux Trois-Rivières (1779) où il fut arrêté de nouveau pour avoir fourni des renseignements aux ennemis, les Américains, en-

voyé à Québec et emprisonné. Il resta en prison trois ans, qu'il employa à faire une machine représentant les fortifications de Québec et les forges de St-Maurice. Le Gouverneur Haldimand, entendant parler de cette machine le fit venir, et Laterrière lui ayant fait présent de son travail, le gouverneur le mit en liberté, sans aucun procès, lui permettant d'aller en quelque pays que ce fut, en attendant la paix. Laterrière habilla Dorothée en garçon et s'embarqua pour Terre-neuve, où il descendit à Havre-de-Grâce, avec son enfant, après avoir failli être perdu en mer entre Havre-de-Grâce et St-Jean. Sa santé était délabrée. Il attrapa une pleurésie et fut soigné par le docteur Le Breton. A la proclamation de la paix, il revint à Québec, mais n'y séjourna pas longtemps. Il se rendit à Bécancourt où il pratiqua la médecine en tenant une pharmacie et un magasin; en 1784 il faisait le commerce de bois à Gentilly. Il se fit faire une grande berline, très longue, traînée par deux chevaux et dans laquelle il entassa marchandises, remèdes & &. Cette berline lui servait apparemment de maison puisqu'il y couchait et s'y préparait lui-même ses repas sur un poêle. Malheureusement cette innovation ambulante ne lui rapporta rien, et il revint à Gentilly. Il vécut là quelque temps, puis alla tenter fortune à la Baie-du-Febvre.

En 1784, la Chambre d'Assemblée passa une loi ordonnant à tout médecin pratiquant de se présenter à l'examen ou de produire et faire enregistrer ses diplômes. Laterrière avait perdu ses certificats de St-Côme et son acte d'apprentissage à Paris. Il se présenta donc à l'examen, un bon matin, à 8 heures, devant 4 praticiens, 4 conseillers et une nombreuse assemblée attirée par la nouveauté du spectacle. Malgré de très bonnes réponses, il fut refusé et résolut d'aller étudier à Boston. Il partit le 7 septembre 1786, de St-François, avec un sauvage, laissant Madame Pélissier à St-François et sa fille Dorothée chez Dumas à Québec.

A Boston, un des médecins lui donna une lettre pour le docteur Nooth, le premier médecin anglais de Québec. Il fit une thèse sur

la " Fièvre puerpérale " et en fit imprimer 500 exemplaires. Il revint à Québec pour avoir sa licence et descendit chez le docteur Laparre. Il passa son examen devant le bureau médical, composé des docteurs Foote, Fisher, Davidson, Frs Lajus et Fred Oliva, et reçut sa licence le 19 août 1789. (86)

Muni de sa licence Il retourne à la Baie-du-Fébvre, mais déménage le printemps suivant aux Trois-Rivières. Il est nommé médecin de la prison de cette ville, assiste à une pendaison et dissèque le corps de la victime, une femme, ce qui lui fait perdre ses clients et l'oblige à retourner au printemps à la Baie-du-Febvre.

En 1800 il descend à Québec pour pouvoir faire instruire ses enfants et achète, dans la Côte de La Montagne, la maison d'un M. Crête, pour £390.0.0. Il eut à se louer de Badelar, Fisher et Longmore. Il tenait une pharmacie.

Dorothée épousa un nommé Lehoulier, un vaurien, qui la maltraita. Laterrière, qui ne pouvait supporter cela, laissa Québec pour les Trois-Rivières, mais revint bientôt pour protéger sa fille, et acheta une maison dans les environs du marché de la basse-ville.

Le 26 juillet 1807, il partit de Québec pour Oporto, pour voir à ses droits de succession en France. D'Oporto il se rendit à Londres où il fut pris d'un étranglement herniaire.

Pendant qu'il était en cette ville, il fit une conférence devant la société " Adelphi ", dont il fut nommé membre correspondant.

Le 16 avril 1808, il partit de Portsmouth pour le Canada, et arriva à Québec le 19 juin de la même année. Il avait acheté pour 3000 louis de marchandises en Angleterre; sa fille, madame Lehoulier, séparée de son mari, qui lui payait une pension, tenait le magasin dans le bas de la maison.

Pendant qu'il était aux Trois-Rivières, Laterrière voulut devenir médecin des Ursulines de cet endroit, et il le fut même pendant quelque temps d'après le document suivant, que nous ex-

trayons d'une lettre adressée par la Mère Thérèse de Jésus à l'évêque de Québec " Ce médecin (Laterrière) est presque toute l'année en campagne, ce qui m'oblige quand il vient de prendre ses ordonnances par écrit pour le traitement de toutes celles qu'il soigne et qui s'en trouvent bien. Témoin ma sœur St-Joseph qui avait une hydropisie déclarée. "

Le 23 avril 1792, Mgr Hubert écrit un mandement aux Ursulines des Trois-Rivières dont le 8e article est ainsi rédigé " Comme nous nous sommes aperçus que le concours de plusieurs médecins était un sujet de trouble et de division, nous vous défendons d'en introduire de nouveaux au préjudice de votre ancien dont nous savons qu'on s'est bien trouvé tant qu'on a exécuté fidèlement ses ordonnances, nous en exceptons les cas d'une maladie subite et extraordinaire dans laquelle une consulte serait jugée nécessaire, et où l'on n'aurait pas le temps de prendre nos ordres ".

Rieutord était alors médecin des religieuses et Laterrière voulait le remplacer. (87)

Laterrière eut trois enfants : Dorothée, Pierre et Marc-Paschal. Ses deux fils furent médecins. Quand le dernier revint de Philadelphie, où il avait fait ses études médicales, Laterrière père laissa à ses deux fils la maison de Québec, où ils pratiquèrent ensemble sous le nom de Paschal de Sales Laterrière et Cie. Lui-même acheta la Seigneurie des Eboulements.

Pendant le séjour que le Gén. Riedesel fit aux Trois-Rivières, il fut invité à visiter les Forges St-Maurice par le docteur Laterrière, directeur. (88)

On voit dans les Archives Judiciaires de Québec, qu'un nommé Joseph Maillou, charretier du cimetière des picotés, devait à Pierre de Sales Laterrière, médecin et marchand de Québec, une certaine somme d'argent pour des visites faites le 3 août 1804.

87. Ces détails ont été fournis au Dr M.-J. Ahern, par la Mère Marguerite-Marie, archiviste des Ursulines des Trois-Rivières.

88. *Hist. des Ursul. des Trois-Rivières*, vol. I, p. 380.

Philippe-Aubert de Gaspé dit dans ses Mémoires, p. 466, que le Jockey Club de Québec a été fondé vers 1815 par Narcisse Duchesnay, Dr Pierre de Sales Laterrière et lui-même. (89)

LATERRIERE, Pierre de Sales, fils.

Fils du précédent et de Marie-Catherine Delzène, veuve de Christophe Péliissier. Il naquit en juin 1785, étudia au Séminaire de Québec, puis alla à Oporto avec son père en 1807. Il étudia la médecine en Angleterre. Il épousa, à Londres, Marie-Anne Bulmer, de Hampton Court, près de Londres. (90)

Il publia à Londres, en 1833, un livre très remarquable et qui fut traduit en anglais par J.-A. Roebuck, membre du Parlement impérial: "A political account of Canada". (91)

Il mourut chez son frère Marc-Paschal, aux Eboulements, le 15 décembre 1834, peu de mois après son arrivée d'Europe. (92)

Il vivait à Londres.

LATHAM.

Latham était chirurgien du 1er Régiment d'infanterie, ou régiment du roi, en garnison à Québec de juin 1768 au 11 août 1785. (93)

C'est lui qui a introduit dans le pays l'inoculation comme protection contre la petite vérole.

Dans le mois d'août 1768 il commença par inoculer 4 soldats de son régiment. Ceux-ci purent retourner à leur régiment six jours

89. Les notes qui précèdent, au sujet du docteur Pierre de Sales Laterrière, ont été prises dans: Pierre de Sales Laterrière, *Mémoires*.

90. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 183.

91. Max. Bibaud, *Le Panthéon Canadien*, p. 151.

92. *Ibid.*, p. 153. Aussi Pierre de Sales Laterrière (père), *Mémoires*, pp. 183 et 265.

93. *Gaz. de Québec*, No. 1043, 18 août, 1785.

plus tard. Tous les renseignements que nous avons sur lui sont pris dans la Gazette de Québec.

“ M. Latham, chirurgien du 8e Régiment (ou régiment royal) d’infanterie fait savoir aux habitants de Québec qu’avant son départ d’Angleterre, il s’associa avec M. Sutton pour l’inoculation. Les grands succès et les milliers de personnages que M. Sutton a inoculés par son heureuse invention et sa nouvelle méthode, a porté M. Latham de s’associer avec lui, afin qu’il puisse être de quelque utilité au genre humain dans cette partie éloignée.

“ M. Latham inocula 4 soldats de son régiment, le 23 d’août, moïen par lequel il a fait une provision suffisante de matière contagieuse pour ceux qui souhaiteront de se faire inoculer. Toutes personnes qui n’ont pas le moïen de païer et qui souhaiteront de se faire inoculer peuvent s’adresser à M. Latham qui les inoculera, en aura soin et leur fournira les médicaments gratis.

“ M. Latham est aussi accoucheur. On peut lui parler chez lui, sur les ramparts, à la Haute-Ville.

“ Les quatre soldats qui ont été inoculés le 23 août sont retournés à leurs compagnies le 23 septembre. Dans le moment il y a deux autres soldats inoculés.

“ Huit soldats du 8e régiment ont été inoculés pour la petite vérole dans les deux derniers mois selon la méthode aisée de M. Sutton, par M. Latham, chirurgien du régiment avec tout le succès ordinaire.” (94)

“ M. Latham informe les habitants de Québec que comme il peut y avoir quelques particuliers qui souhaiteroient se faire inoculer et qui seroient craintifs touchant la qualité de l’inoculation, qu’il se propose d’inoculer dans peu de jours une de ses filles, enfant âgée d’entre deux à trois ans.” (95)

94. *Gaz. de Québec*, Nos 194, 196, 201.

95. *Ibid.*

Latham avait une autre fille, Rebecca, née à Québec et baptisée à la cathédrale Anglicane, le 13 octobre 1768. Elle eut pour parrain le colonel Akeland et Madame de Peyster pour marraine. (96)

“ M. Latham, chirurgien du 8e régiment, étant informé qu’il court un bruit qu’il est mort un soldat la semaine dernière de la petite vérole par inoculation se croit obligé d’assurer le public que l’infortuné defunt appartenait à la suite du capitaine Holland, qu’il était du 2e Batt. du Royal Américain et qu’il en avait été attaqué naturellement, quoique le capitaine Holland l’eut pluseurs fois importuné pour se faire inoculer.

“ M. Latham a le plaisir d’informer le public qu’il a dernièrement inoculé 36 personnes et qu’elles ont toutes eu l’heureux succès ordinaire. Il a aussi donné ses soins à 4 personnes qui ont eu la petite vérole naturelle, dans lequel petit nombre deux en sont morts.” (97)

“ M. Latham, Chirurgien & &, étant informé que le bruit a été malicieusement repandu qu’il avait pris un associé pour l’inoculation, croit absolument nécessaire (tant à cause des Français pour qu’ils ne soient pas trompés que pour se rendre justice et à son associé, M. Sutton, le Grand Inoculateur Anglais et Inventeur de la présente méthode heureuse, aisée et qui réussit toujours) d’assurer le public qu’il est le seul associé que M. Sutton ait en Amérique; mais avant de quitter Québec, il se propose de laisser un associé pour le bien de cette province, dont le nom et la demeure seront publiés dans cette gazette. Tous ceux qui souhaitent d’être inoculés selon la méthode de M. Sutton, doivent s’adresser à M. Latham chez lui, sur la batterie, à la Haute-Ville. Le prix de l’inoculation selon les facultés du monde. M. Latham a inoculé pendant ces trois mois plusieurs

96. *Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.*

97. *Ibid.*, No 215.

“ personnes de distinction parmi les Anglais, en tout 185 avec le succès ordinaire.” (98)

Le 2 mai 1769, Latham annonce “ qu’il ne se propose plus d’inoculer ici après le premier juin pendant quelques mois. Il a inoculé pendant les dernières 4 semaines 118 cas, en tout 303.” (99)

Le même numéro de la Gazette dit que les Français commencent à se faire inoculer.

Le 1er juin, il annonce aux Montréalais qu’il sera parmi eux la semaine suivante pour introduire et pratiquer l’inoculation.

“ M. Latham fait savoir aux habitants de Montréal qu’il est arrivé de Québec, et comme son séjour sera court il prend cette voie pour les informer qu’il se propose d’inoculer selon la méthode de M. Sutton, pendant son séjour ici & &. Toutes les saisons de l’année sont également propres à M. Latham pour l’inoculation. Il est logé chez le docteur Jobert. Montréal, le 15 juillet 1769.” (100)

Le 24 août nous apprenons par la même voie qu’il a inoculé 8 enfants depuis son arrivée, sans la moindre incommodité. Le 16 octobre de la même année, il “ informe les habitants de Montréal que vu que la petite vérole naturelle a été si fatale aux familles cette année et qu’il est impossible de l’empêcher de devenir encore plus funeste sans le secours de l’inoculation, il est déterminé à rester à Montréal l’hiver prochain pour être aussi utile qu’il pourra dans ce district et a loué une maison pour y recevoir ceux qui demeurent à la campagne ou autres qui souhaiteroient d’être sous ses yeux. On s’adressera à sa maison vis-à-vis l’église des Recollets.

“ N. B. Il assure que la petite vérole ne revient pas après l’ino-

98. *Ibid.*, No. 224.

99. *Ibid.*, No. 227.

100. *Gaz. de Québec*, No 238.

“ culation, il n'est pas dans la nature des choses qu'il en soit “ ainsi.” (101)

Quelques jours plus tard il annonce dans le même journal un traitement pour la coqueluche “ une saignée et une purgation ”.

La Gazette de Québec du 28 septembre 1786, dit “ La semaine “ dernière le docteur Latham est arrivé de New York et est descendu à l'Hotel McPherson, à la Basse-Ville. Il y a quelques “ années il avait introduit dans le pays, avec succès, la méthode de “ Sutton pour l'inoculation contre la petite vérole. Il a l'intention “ de rester ici et de continuer ses inoculations.” (102)

Le 4 octobre de la même année le même journal publie l'annonce suivante “ Le docteur Latham, ci-devant chirurgien du 8e “ régiment d'infanterie, annonce à ses amis et au public en général que comme la picotte court maintenant dans cette ville et “ s'étendra probablement, il est déterminé d'y faire sa résidence, “ et il se croira honoré de recevoir les ordres de ses amis pour “ l'inoculation ainsi que pour toute autre partie de sa profession. “ Il résidera la semaine prochaine à l'Hotel McPherson.”

Le 12 octobre 1786, il annonce qu'il demeure chez Madame Soupiran, vis-à-vis le Bureau de Poste. C'est cette année là qu'il prit un associé dans la personne du docteur James Bowman. Ils demeuraient chez Madame Soupiran.

LAUNAY, Louis de.

Voir Delaunay, Louis.

LAURANT, Georges. (Aussi ST-LAURENT ou LAURENT), dit LASONDE.

Fils de Pierre Laurant et d'Ursule Ménard, de Semur, diocèse d'Autun, Bourgogne, il se marie à Québec, le 23 octobre 1752, à

101. *Ibid.*, No 252.

102. *Ibid.*, No. 1102.

Marie-Jeanne Griau, qui avait 18 ans et qui lui donna six enfants, dont les quatre derniers à Ste-Famille, ile d'Orléans, où il alla demeurer en 1755. Sa femme, morte en mai 1761, peu après la naissance de son dernier enfant, fut inhumée à Québec. (103)

Laurant se marie de nouveau, à Ste-Famille, en octobre 1762, à Rose Turcot, âgée de 21 ans, par qui il eut plusieurs enfants.

L'Abbé Ls-J. Gagnon, curé de Ste-Famille, nous écrit que Laurant eut un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 29 août 1779, et qu'il fut lui-même (Laurant) parrain, le 21 septembre suivant. Mgr Hubert, V. G. était alors curé de la paroisse.

LAVALLÉE, Pierre.

Fils de Pierre et de Madeleine Dumesnil, de St-Jean, évêché de Rouen. Il naquit en 1645 et demeura à Québec, où il épousa le 12 janvier 1665, Marie-Thérèse Leblanc, âgée de 14 ans, fille de Léonard et de Marie Riton de Québec. (104)

En 1673, Lavallée laissa cette ville pour aller résider à Beauport où sept de ses dix enfants virent le jour.

Il est mort entre septembre 1685, date de la naissance de son dernier enfant, et octobre 1686, époque à laquelle sa veuve se remarie à Toussaint Giroux, à Beauport. La plus jeune de ses filles, Charlotte, s'est mariée, le 22 août 1707, avec Pierre Chauveau, l'ancêtre de l'hon. Pierre-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique et plus tard Premier Ministre de la Province de Québec, grandpère de notre confrère, le docteur Arthur Vallée, chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu de Québec et professeur à l'Université Laval.

De Pierre Lavallée descendent tous ceux qui aujourd'hui portent le même nom à Beauport. (105)

103. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 192.

104. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 354, 358.

105. Langevin, *Reg. de Beauport*, p. 124.

A son mariage, Lavallée s'intitule Maître-Chirurgien. Dans l'acte de baptême d'un de ses enfants, le 28 avril 1681, on lit "enfant de Pierre lavallée, chirurgien demeurant au dit Beauport." (106)

En avril 1682, il est mandé devant le Conseil Souverain pour être entendu sur une requête présentée par Jeanne Crevier, veuve de Denis Avisse sergent royal et femme de Vincent Brunel, habitant du village de Fargy. (107).

Le 2 avril 1785, il y a procès entre Pierre La Vallée, chirurgien demeurant à Beauport et Charles Aubert de la Chesnaye, marchand bourgeois de Québec. Le premier appelle d'une sentence de la Prévosté en faveur du second.

LAVERDIÈRE, René.

Voir COCHON, René.

LAVERGNE.

Il était au Fort de Jemsek, sur la Rivière St-Jean, en Acadie, en 1673, où il ondoya, le 18 août, Louise-Elizabeth de Joybert, fille du commandant du fort. (108)

Elle eut pour parrain Messire Louis de Buade, comte de Frontenac, gouverneur du pays, et pour marraine, Elizabeth d'Amours, femme de M. Chartier. (109)

LAVERNY, Joseph.

S'intitule chirurgien-major à l'Islet, en février 1758. (110)

106. *Ibid.*, pp. 15, 16, 17, 31, 32.

107. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. II, p. 791.

108. *Reg. de N.-D. de Québec; Bull. des Recherches Hist.*, vol. IV, p. 40.

109. *Ibid.*

110. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 207.

LAVOINE.

Voir ALAVOINE.

LEBEAU.

Dans les Rapports sur les Archives Canadiennes, pour l'année 1905, 1er vol., on trouve à la page 261 des Ordres du Roi et Dépêches, que le président du Bureau de la Marine écrit à MM. de Vaudreuil et Bigot, le 11 septembre 1758, que le Sieur Chomel étant mort, le Roy a nommé à sa place le Sieur Lebeau, comme médecin du Roy au Canada.

Le 21 mars 1775, le même écrivain à M. Prevost de la Croix, à Lorient, lui dit que le Sieur Lebeau, ayant longuement et fidèlement servi le Roy au Canada et en Louisiane, en qualité de médecin du Roy, serait heureux d'être nommé à un emploi où il pourrait être utile. (111)

LEBOURDAIS, Jean-Baptiste.

Fils de Joseph Lebourdais dit Lapierre, marchand de l'Islet et de Geneviève-Victoire Panet, il naquit à l'Islet le 6 février 1785, fut reçu médecin le 12 juin 1811 et pratiqua à Montréal.

Il épousa Marie-Angélique-Sophie-des-Anges Larocque qui mourut à Montréal le 19 avril 1845, laissant deux fils. (112)

LEBRETON dit LALANCETTE, Pierre-Henri.

Pierre-Henri Lebreton dit Lalancette était fils de Jean-François Lebreton et de Marie Samson, de la paroisse de St-Aubin, de la ville et évêché de Rennes en Bretagne.

Né en 1714, il épousa à Québec, le 2 décembre 1741, Louise-

111. *Rap. sur les Arch. Canad.* 1905, vol. I, p. 415 *des ordres du Roi et De-*
Dans son travail sur l'Eglise du Canada, (vol. III, p. 545), l'abbé Auguste
Gosselin dit que Mgr de Pontbriand fit nommer Lebeau médecin à l'Hôtel
Dieu.

112. P.-G. Roy, *Famille Panet*, p. 33.

Agnès Larche, âgée de 21 ans, fille de feu Jean Larche, navigateur de Québec, et d'Angélique Rainville. (113)

Par elle il eut treize enfants, dont les quatre premiers furent baptisés à Québec, le cinquième à Ste-Anne de la Pocatière, et les autres à la Rivière-Ouelle. Lui-même, Lebreton, avait presque autant de noms que d'enfants. Lors de son mariage, à Québec, il signe Pierre-Henri Lebreton.

Au baptême de son 1er enfant Pierre-Henri Dubois le breton.

“ “ 2e “ Pierre le breton

“ “ 3e “ “ “

“ “ 4e “ Joseph Dubois dit La lancette

A la sépulture de son 3e enfant Pierre Dubois dit Lalancette.

Suivent les extraits de baptême des enfants nés à la Rivière-Ouelle.

Le vingt-cinq août mil sept cent cinquante, a été baptisée Marie-Catherine, née le même jour, fille du Sieur Pierre Dubois, chirurgien, et de demoiselle Agnès Larche, son épouse; le parrain a été Pierre Jameau et la marraine Marie-Catherine Lizot, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le vingt août mil sept cent cinquante-un, a été baptisé Louis, né du jour précédent, fils du Sr Pierre Dubois et d'Agnès Larche son épouse, le parrain a été Jean-Baptiste Gagnon et la marraine Magdeleine Hudon, laquelle a déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Baptiste Gagnon

(signé) Chevalier, ptre.

113. Larche est une abréviation de Larchevesque. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 164, 231.

“ Le vingt sept septembre mil sept cent cinquante-deux, a été baptisé François, né le vingt-cinq du dit mois, fils du Sr Dubois, Chirurgien, et de demoiselle Marie-Agnès Larche, son épouse : le parrain a été le Sr François Gagnon et la marraine Marie-Angélique Boucher, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.”

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le vingt cinq mars, mil sept cent cinquante-quatre, a été baptisé Gabriel-Marie né le jour précédent, fils du Sieur Pierre Dubois, chirurgien, et de demoiselle Marie-Agnès Larche, sa femme : le parrain a été Pierre Plourde, et la marraine Magdeleine Bureau.”

(signé) Magdeleine Bureau

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le six mars mil sept cent cinquante-cinq a été baptisée Marie-Joseph, née le jour précédent, fille du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Marie-Agnès Larche, son épouse ; le parrain a été le Sr Joseph Duchouquet et la marraine Marie-Geneviève Dupéré, lesquels ont avec nous signé.”

(signé) Duchouquet

Geneviève Dupéré

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le huit février mil sept cent cinquante-sept a été baptisé Amand, né le même jour, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Agnès Larche, sa femme ; le parrain a été Pierre Mayet et la marraine Marie-Agnès Dubois.”

(signé) Pierre Mayet.

(signé) Chevalier, ptre.

“Le treize février mil sept cent cinquante-huit a été baptisé Hypolite, né le même jour, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle

Agnès Larche, son épouse; le parrain a été le Sr Baptiste Dupéré et la marraine Suzane Grenete

Un mot corrigé bon — Suzane Grenete.”

(signé) Chevalier, ptre.

“ Le huit décembre mil sept cent cinquante-neuf a été baptisé Louis-Hyppolite, né vers le vingt septembre précédent, fils du Sr Pierre Dubois et de demoiselle Agnès Larche son épouse; le parrain a été Louis Chevalier et la marraine Marie-Joseph Levesque. lesquels ont déclaré ne savoir signer.”

(signé) Chevalier, ptre. (114)

Madame Lebreton mourut le 14 mars 1765 et fut enterrée à Ste-Anne de la Pocatière. (115) Cette fois Le Breton signe La Lancette.

Après être resté veuf pendant près de 8 mois, le docteur épousa le 5 novembre de la même année, à Ste-Anne de la Pocatière, Marie-Angélique Bouchard, âgée de 29 ans, fille de Jean Bouchard et d'Angélique Pelletier, de St-Roch. (116)

Lebreton pratiqua d'abord à Québec, puis vers 1748 déménagea à Ste-Anne de la Pocatière, où naquit sa fille Marie-Angélique: de là il se transporta à la Rivière-Ouelle, en 1760, puis retourna à Ste-Anne de la Pocatière et y demeura jusqu'à sa mort. Il fut enterré en 1796, le 9 novembre, dans le cimetière du haut de la paroisse. (117)

Il signe le 30 mars 1756 à Kamouraska (Tanguay, vol. V, p. 97). Il était marchand aussi bien que médecin, et pouvait s'appeler indifféremment: Breton, Dubois, Hélie, Lalancette, Lardoise et Robert. (118).

114. Ces renseignements nous ont été gracieusement fournis par M. l'abbé Delisle, curé de la Rivière-Ouelle.

115. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 231; vol. III, p. 475; vol. II, p. 461.

116. *Ibid.*, vol. II, p. 368.

117. N.É. Dionne, *Ste-Anne de la Pocatière*, pp. 57, 134.

118. Tanguay, *loc. cit.*, vol. V, p. 230.

Aux Archives Judiciaires de Québec, il y a de lui une lettre datée de la Rivière-Ouelle, le "3 may 1733" dans laquelle il envoie douze francs pour payer les frais de cour. On y trouve aussi une quittance, dont voici copie " Je soussigné chirurgien établi à la Rivière-Ouelle confesse avoir reçu de Sr Jean labri au nom et comme tuteur des enfants mineurs de defunt Michel labri son frère La somme de vingt et quatre livres, tant pour médicaments que marchandises fournis au dit defunt michel labri dont je tiens généralement quitte le dit jean labri au nom des dits mineurs, et ce le trois aoust 1756.

Lalancette Chgien.

Il reçut sa licence Provinciale en Chirurgie et en pharmacie le 12 novembre 1788. (119)

LE BRETON.

Dans les "Mémoires" de Pierre de Sales Laterrière, on trouve que ce Le Breton, qui pratiquait au Havre-de-Grâce, Terre-neuve, était un Français et un homme de bonne éducation. Il s'était réfugié à Havre-de-Grâce avec une religieuse qu'il avait enlevée d'un couvent de Nantes et avait épousée. Ils avaient une nombreuse famille et vivaient assez bien, sans être riches. C'est lui qui soigna Pierre de Sales Laterrière lors du séjour que celui-ci fit à Terre-neuve.

LE CERCLE, Charles-François.

Chirurgien de St-Servant, diocèse de St-Malo, Bretagne, il se maria à Terrebonne, le 28 novembre 1775, avec Elizabeth Limoges, âgée de 20 ans, fille de Toussaint et d'Angélique Gariépy du même endroit.

119. *Gaz. de Québec*, No 1212.

Le Cerclé est mort avant le 17 mai 1790, date à laquelle sa veuve se marie avec François Dufaux, à Repentigny. (120)

Dans la Gazette de Québec du 18 mai, 1775, No 540, on trouve l'annonce suivante: " Le sieur Le Cerclé, chirurgien bien connu
" en Irlande, en Angleterre et dans les armées de Sa Majesté le
" roi du Portugal, et récemment dans les cantons de Terrebonne
" par la cure de plusieurs malades de conséquence, fait savoir au
" public qu'il est résident à Terrebonne et logé commodément
" pour traiter toutes sortes de maladies quelconques aussi secrète-
" ment et aussi radicalement qu'on pourroit l'espérer en Europe.

" N. B. Ceux qui voudroient lui envoyer des malades, il con-
sultera des mémoires et se fera un devoir de repondre avec toute
" la satisfaction possible. Il le fera pour les pauvres gratis en
" paiiant toutefois le port des adresses.

" A Terrebonne, 15 may, 1775."

LE CLERC.

Le 20 mars 1673, " Veu les Charges et informations faictes a
" la requeste de pierre Tousignan et Marie Magdeleine philipes sa
" femme demandeurs et accusateurs d'une part. Et Michel Goron
" dict Petitbois prisonnier ez prisons de cette Ville deffendeur et
" accusé d'avoir excédé de coups la dicte femme d'autre part; . . .
" Rapport en chirurgie signé Le Clerc.
" Tout considéré LE CONSEIL, a déclaré et déclare le dict Mi-
" chel Goron deument atteint et convaincu des cas a luy imposez,
" Et pour reparation condamné en la somme de six vingt livres
" envers le dict Tousignan et sa femme celle de soixante et dix
" livres a eux adjudgée par provision comprise a payer en outre ce
" qui sera deub au chirurgien qui a pensé et médicamenté la dicte
" femme, En vingt livres d'amande envers le Roy Et aux des-

“pens; deffences au dict Goron de récidiver apeine de punition
“corporelle.

(signé) Frontenac.”

Le 26 juin 1673, “LE CONSEIL a taxé au dict chirurgien la
“somme de 50 livres pour ses sallaires et médicamens”. (121)

LECLERE, Nicolas.

Chirurgien de la “Minerve” envoyée au secours des malades du
“Rubis”, il est victime de cette maladie et entre à l’Hôtel-Dieu du
Précieux-Sang, à Québec, le 8 août 1740, pour en sortir le 3 no-
vembre de la même année. (122)

LECOMTE, Samuel, Sieur de la Vimaudière.

Fils de Noël et de Françoise Letellier, de St-Georges, ville de
St-Lo, évêché de Coutance, il naquit en 1667 et demeura au
Château-Richer, où il épousa le 11 avril 1695, Anne Jobidon, âgée
de 26 ans, veuve de Jean Boette et fille de Louis Jobidon ou Bi-
don, du Château-Richer et de Marie Deligny.

Après avoir eu trois enfants, Madame Lecomte est morté en
1703. (123)

En 1696, il signait “S. Leconte”. (124)

LECORDIER, Gilbert.

Il accompagne comme chirurgien Robert Gravé, fils de Dupont-
Gravé, en Acadie en 1614, 1616, 1617, 1618. (125)

121. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, pp. 730, 731, 749.

122. *Archives de l’Hôtel-Dieu*, Québec.

123. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 50, 362.

124. Philéas Gagnon, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XV, p. 118.

125. N. E. Dionne, *Samuel Champlain*, vol. I, p. 370.

LEDUC, Étienne.

“ Ci-devant des Avoyelles, en Louisiane; actuellement au Cap “ St-Ignace. Il a acheté les droits des héritiers Le Borgne ” (Greffé de J.-C. Létourneau, N. P. 4 mai 1819). (126)

LEE, William.

Il est né en 1769. Il était assistant-chirurgien du 24^e régiment d'infanterie en garnison à Québec. Pendant son séjour ici, il épousa le 22 août 1798, Elizabeth King, âgée de 20 ans et fille de Godfrey King, pelletier de cette ville. (127)

LEE, Joseph.

Joseph Lee eut de Susannah Dunmáid, un enfant naturel, du sexe féminin, qui fut baptisé le 8 juillet 1781. (128)

LE GENDRE, Baptiste.

Il demeure à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, de juillet 1749 au 28 février 1751. Il y était probablement comme assistant-chirurgien. (129)

LEGRAND, Gabriel-Christophe, Sieur de Sintré.

Il était fils de Gabriel-Louis (sieur de Sintré, Chevalier de St-Louis, lieutenant criminel au Baillage et Vicomte de Mortain) et de Noble Dame Henriette-Catherine de Crenay, du Roché, diocèse d'Avranches, Normandie. Il épousa au Détroit, le 17 avril 1758, Marie-Madelaine Chapoton, âgée de 19 ans, fille de Jean-Baptiste Chapoton, chirurgien-major, et de Madeleine Estène. Elle eut deux enfants et fut enterrée au Détroit le 7 janvier 1763. D'après Tanguay, son premier enfant serait né 4 mois après son mariage et aurait été enterré le mois suivant.

126. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 263 et note.

127. *Reg. de la Cathédrale Anglicane de Québec.*

128. *Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.*

129. *Arch. de l'Hôtel-Dieu.*

En 1764 Legrand prend en secondes noces Véronique Réaume, âgée de 19 ans, fille de Pierre Réaume, bourgeois, et de Suzanne Hubert, du Détroit. Elle eut cinq enfants.

Le docteur Legrand demeurait au Détroit. (130)

LEIGHT, Gustavus.

Le 7 novembre 1783, Sieur Gustavus Leight, âgé de 25 ans, médecin allemand, s'est échappé de la prison de Sa Majesté à Québec, où il était détenu pour un crime. On voit par les journaux du temps que souvent les prisonniers prenaient ce moyen, la fuite, pour regagner leur liberté, et cela ne surprend pas quand on se rappelle qu'on pendait alors les voleurs, même pour des peccadilles. Ainsi, un peu plus d'un mois plus tard, on pendait un nommé John Ling sur les Plaines d'Abraham, pour avoir volé chez le sieur Robert Willcocks.

Quand Leight laissa la prison, il avait 5 pieds de haut et portait un habit brun, une veste de peluche rouge, un chapeau retroussé et des bas blancs. John Hill, gouverneur de la prison offre 20 dollars à celui qui l'arrêtera et le ramènera à la prison. On n'eut pas l'occasion de payer l'argent. (131)

LELIEVRE dit DUVAL, ou du VAL, Jean-Baptiste.

Né en 1693 de Charles et de Jeanne Tard, de Mythe-Ste-Haïraie. Il pratiquait à Québec, où, le 28 octobre 1725, il se maria avec Marie-Thérèse L'Archevêque dit Lapromenade, âgée de 17 ans, fille de Jean-Baptiste L'Archevêque et de Marie-Thérèse Hayot de cette ville.

130. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. II, p. 620; vol. V, p. 299; vol. VI, p. 525.

131. *Gaz. de Québec*, Nos 951, 957.

Madame Lelièvre eut dix enfants et fut enterrée le 1er septembre 1759, à Charlesbourg, où elle s'était retirée par crainte des Anglais qui entouraient la ville. Le docteur vécut jusqu'à l'âge de 83 ans et fut enterré à Québec en 1776. (132)

LEMERY, Gaspard.

Voir EMERY.

LEONARD, Julien, dit Du Sablon ou Des Sablons.

Fils de Jacques et de Scholastique Gilles, de St-Benoit, évêché du Mans, il est né en 1665 et épouse au Château-Richer, le 13 octobre 1698, Barbe Lefrançois, âgée de 25 ans, fille de Charles Lefrançois et de Marie-Madeleine Triot, du Château-Richer.

Ils n'eurent qu'un enfant, une fille, qui fut baptisée en 1699 au Cap St-Ignace. L'année suivante Léonard enterrait sa femme.

Le 12 janvier 1704 il était à St-Laurent, île d'Orléans. (133)

LE RICHE dit LA SONDE, Jean-Baptiste.

Il était sergent de M. Des Bergères et demeurait à Montréal en 1698. Né en 1668, de François (pharmacien d'Aix en Provence) et d'Anne Nousiade, de Ste-Marie-Madeleine, ville et diocèse d'Aix, en Provence. En 1701, le 25 août, il épouse à Montréal, sa ville natale, Jeanne-Elizabeth Desmarets, âgée de dix-huit ans, fille de Robert, menuisier, et d'Elizabeth Richaume de Repentigny.

Ils eurent neuf enfants. Le premier est né et a été enterré à Montréal. Tous les autres sont venus au monde à Repentigny. Le premier-né était un enfant de 7 mois, et n'a vécu que trois semaines. Le docteur est mort en 1716. Plus tard sa veuve épouse Jean Laporte. (134)

132. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 163, 306; *Reg. de la Prevôté*, 1758.

133. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 368, 382; vol. V, p. 342.

134. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 189; vol. V, p. 357.

LEROUX, Charles.

Charles Leroux, de Rochefort, aide-chirurgien du navire "Dragon", naquit en 1741, et vint à Québec en 1758, avec son navire. Il fit trois séjours à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant cet été là. Il y entra premièrement le 3 juillet pour sortir le 10 août; le 12 du même mois il y retourne et y reste jusqu'au 24 octobre. Enfin il entre une troisième fois, le 9 novembre, comme assistant-chirurgien de "L'Outarde" et sort le lendemain. (135)

LESAIGE, François.

François Lesaige n'est jamais venu au Canada, mais son nom se rattache à l'histoire de notre pays, parce que le 27 décembre 1610, il assistait au contrat de mariage de Champlain, à Paris, au titre d'allié et ami.

Il était apothicaire de l'Écurie du roi. (136)

LESLIE.

Il était médecin militaire et est mort à Sorel. Une de ses filles épousa un M. Donkin, de Montréal.

L'INDIENNE.

Demeurait à la pointe de Lévy au commencement du XIXe siècle. Ce malfaiteur légendaire avait la réputation de loger les passants et de les assassiner pendant la nuit pour les voler. Le séjour de la Pointe-Lévy étant devenu trop dangereux pour lui à cause des soupçons provoqués par les mystérieuses disparitions que l'on remarquait, il alla se faire pendre quelque part vers l'Islet ou St-Jean Port-Joli. Philippe-Aubert de Gaspé a su tirer bon parti de ce personnage sanguinaire dans son roman "Les Chercheurs de trésors".

135. *Arch. de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

136. B. Sulte, *Hist. des Canad.-Franc.*, vol. I, p. 102.

Son nom était Lanigan ou, plus probablement Lonergan. Son auberge était située au pied de la Côte Bégin, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison de M. Timolaüs Beaulieu, ancien maire de Lévis. Quand on creusa les fondations de cette maison on y trouva une douzaine de squelettes. (137)

LYND, David.

Était coroner à Québec en 1779. (138)

LOEDEL, Henry.

Loedel était un des exécuteurs testamentaires de J. J. Deihl. Il avait été chirurgien dans les troupes et avait servi pendant la rébellion américaine de 1776.

En janvier 1784 il épousa Marguerite Gamelin, à Montréal. (139)

LLOYD, M. Thos.

Le 31 octobre 1822, il signe, avec le docteur William Holmes, l'acte d'inhumation de Dame Catherine Malisson dit Philibert, épouse de Sieur Joseph Belanger, manchonnier. Il se dit alors médecin licencié.

En 1831 il était président du Comité des Sciences de la Société Litt. et Hist. En 1833 il fit des conférences sur la chimie devant cette même Société. (140)

LONGMORE, George.

Sa femme s'appelait Christina-Laetitia Cox.

137. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. IV, p. 213.

138. *Reg. de Québec*, 5 mai 1788. *Bull. des Rech. Hist.*, vol. VIII, No 5, p. 147.

139. Canniff, *Hist. of Med. in Upper-Canada*, p. 331. *Reg. de la paroisse protestante de Montréal; Rapp. sur les Arch. Canad.* 1885, p. LXXXIV.

140. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec. Trans. de la Société Hist. et Litt.*, 1877, p. 29; vol. IX, 1891.

Il partit de Bonaventure avec sa famille dans la goélette " Angélique " capt. Charleymaine (probablement Charlemagne) Arbou, et après 13 jours de navigation, arriva à Québec entre le 12 et le 19 juin 1788. (141)

Médecin de l'Hôtel-Dieu, il y commença son service avec John Gould, le 16 avril 1789.

Le 27 octobre 1789, le docteur et Madame Longmore faisaient baptiser à la Cathédrale Anglicane, un fils, Alexander Nooth, qui eut pour parrain John Mervin Nooth, médecin général dans l'armée de l'Amérique Britannique, et pour marraine Madame Deborah Cox, femme du Lieutenant-Général Cox, de Gaspé (elle était la belle-sœur de Madame Longmore). Cet enfant mourut le 7 octobre 1790.

Le 15 mai 1791, ils font baptiser une fille, Maria ; le 8 août 1893, un fils, George, qui eut pour parrain le docteur James Davidson ; le 5 juin 1795, une autre fille, Deborah ; enfin, le dernier, William Alexander, le 15 avril 1798, né un mois auparavant.. (142)

A la naissance du premier enfant, on donne à Madame Longmore le nom de Sophia, en 1793 on l'appelle Christina-Letitia, et en 1795 Letitia.

En 1789, le docteur Longmore vivait dans la rue St-Louis, en arrière de l'église des Recollets, au No 13 ; en 1790 il demeurait au No. 3, et en janvier 1802, son domicile était situé au coin des rues Buade et de la Montagne, où est le Bureau de Poste actuel. (143)

Il était apothicaire des troupes et espérait être nommé principal officier militaire en 1803, mais ce fut le docteur James McAulay, qui, étant le plus ancien, obtint cette position. (144)

141. *Gaz. de Québec*, No 1192.

142. *Reg. de la Cath. Anglicane, Québec*.

143. *Gaz. de Québec*, No 1328. *Quebec Directory*, 1790.

144. Canniff, *Hist. of Med. in Upper-Canada*, p. 482.

En 1807, il était officier de santé du Port de Québec et l'un des commissaires nommés pour mettre en pratique l'article 48 (Geo. III), c'est-à-dire l'assistance aux aliénés et aux enfants trouvés. (145)

En 1810, il était officier de Santé de Québec. (146)

~~LOIS.~~

~~Un docteur Loys acheta de Odilon Vallières un terrain portant le No 607a du cadastre de la ville de Lévis. (147)~~

LOYS, Lange.

Chirurgien de la ville de Paris, il accompagne le docteur Pierre Jobert dans l'expédition envoyée en 1613 par Simon Le Maistre, marchand de Rouen, pour porter des secours en Acadie (voir Pierre Jobert).

LYONS, William.

En 1833 il fit des conférences sur la Chirurgie devant la Société Littéraire et Historique de Québec.

En 1834 il avait été chargé par le gouvernement de soigner les cholériques dans l'Hôpital provisoire, c'est-à-dire dans les magasins du quai du Roi appelés "blue-stores". Il est mort du choléra presqu'au début de l'épidémie (Robitaille—Mémoires). (148)

145. *Almanach de Québec*, 1807, pp. 17, 20.

146. *Ibid.*, 1810.

~~147. Roy *Hist de la Seign de Lauzon* vol. V, p. I~~

148. *Trans. de la Soc. Litt. et Hist.*, 1830.

M

MABANE, Adam.

Né à Edimbourg, Écosse, en 1734, il y étudia la médecine, pour se soumettre à l'autorité et à la volonté paternelles et y reçut ses diplômes de docteur en médecine.

Il était cousin du poète James Thompson, l'immortel auteur des "Saisons".

Nommé assistant-chirurgien sur un navire de guerre, il fit un voyage en mer, et à son retour à Londres fit application pour une position dans l'armée, parce qu'il n'aimait pas la vie de bord. On lui suggéra de se rendre en Amérique, à l'armée du Général Amherst et il partit pour New-York où il apprit que Lord Elibank avait écrit en sa faveur à son fils Sir James Murray, à Québec. Il vint ici et commença à pratiquer. D'une grande affabilité, il était toujours prêt à rendre service à quiconque avait besoin de lui. Il était très estimé par tous ceux qui le connaissaient et il sut s'attirer une bonne clientèle.

A part la médecine, il aimait l'histoire et les lettres et avait des connaissances générales très étendues.

Vers la fin du Régime Militaire au Canada, en 1764, il fut nommé juge, à cause de son érudition, par le Gouverneur Sir James Murray. C'est avec beaucoup de répugnance qu'il accepta cette position qu'on lui avait pour ainsi dire imposée et présida le premier Tribunal civil à Québec. Il se rendit familier avec les lois française et anglaise et, doué d'un esprit droit et juste, il fit de son mieux pour sauvegarder les droits du peuple aussi bien que ceux de la Couronne. Cette manière d'agir était loin d'être agréable aux personnages au pouvoir qui voulaient traiter le pays et les habitants en pays conquis et en peuple vaincu. Comme membre du Conseil il avait souvent des démêlés avec le Gouverneur Guy Carleton qui

finit par le chasser du Conseil et le revoquer comme juge le 29 novembre 1766. (1)

Mabane fut très affligé de cette révocation, parce qu'il s'était toujours évertué d'être juste et droit. Il attendit, avec une patience inutile, les motifs de cette révocation. " N'importe ", disait-il, " je puis avoir commis des fautes, mais après tout je l'ignore, car je n'ai pas voulu me rendre coupable en aucun temps. J'ai marché dans la voie que doit suivre un honnête anglais qui aime son Roi et son pays. Peu m'importe encore si les conséquences ne sont funestes qu'à moi seul. " (2)

Pendant, même quand il était juge, il ne négligeait pas sa pratique médicale. Ainsi en 1762, il était avec Field, assistant-chirurgien de l'Hôpital Militaire de Québec où Fishér le remplaça en 1783, (3) en 1766 chirurgien de la garnison et en 1767 médecin de l'Hôpital-Général. C'est dans la chapelle de cet hôpital que le 25 mai 1767 un sauvage du docteur Mabane fut baptisé. Le 15 septembre de la même année, un autre sauvage du docteur Mabane mourait au même hôpital. (4)

En 1769 il achète une propriété à Sillery, sur le chemin qui s'étend de Spencer Grange à la côte de l'église de cette paroisse. Cette propriété avait appartenu à Mgr Dosquet, évêque de Samos. Mabane lui donna le nom de Woodfield qu'elle a conservé et c'est là qu'en 1863, mourut l'évêque anglican, Mountain, de Québec. Plus tard cette propriété appartient à M. James Gibb qui la vendit en 1885 à l'église St-Patrice. C'est aujourd'hui le cimetière de cette paroisse.

1. *Documents Constitutionnels 1791-1818*, 1915, p. 14, note 7. Arch. du Canada, 1890, *Papiers d'Etat*, p. 24.

2. L'abbé L.-E. Bois, *Le juge Mabane*.

3. *Arch. Canad.*, 1911, p. 22.

4. *Reg. de l'Hôp. Gén.*, Québec.

Mabane partageait avec sa sœur sa champêtre demeure. Il y vivait au milieu de ses meilleurs amis, ses livres, et ne recevait que ses intimes parmi lesquels Haldimand et Riedesel.

Il fit partie du premier Conseil Législatif. Celui-ci avait été créé par l'Acte de Québec, en 1774; il siégea pour la première fois en 1775, " séance courte et peu fructueuse "; ne siégea pas en 1776. Ce ne fut qu'en 1777 que le nouveau Conseil entra pleinement et efficacement en fonction.

En 1775-76, lors de l'invasion américaine en cette province, les bandes indisciplinées envoyées par le congrès s'emparèrent de la belle propriété du Juge Mabane, y installèrent leurs blessés et autres invalides comme dans un de leurs hôpitaux et y causèrent des dégâts considérables ainsi qu'aux dépendances. Mabane fut indemnisé par le gouvernement, ce qui lui permit de réparer sa demeure que le temps, avant les envahisseurs, avait déjà commencé à délabrer.

Dans le " Journal de voyage des troupes de Brunswick " envoyées en Amérique en 1776, au soutien du drapeau britannique dans la guerre de l'Indépendance des États-Unis, le journaliste rapporte que beaucoup des soldats étaient malades à Québec et que plusieurs moururent. " Le lieutenant-colonel du régiment donna ordre, à la demande du médecin anglais Mabane, que personne ne devait boire l'eau des puits. "

Pendant la même année, sur l'île d'Orléans, 250 habitants armés de bâtons, voulurent assommer le grand juge Mabane et MM. Grant et Boisseau qui étaient allés pour recruter des miliciens sur l'île. (5)

Le 25 avril 1775 Carleton nommait, à Québec et à Montréal, trois magistrats appelés gardiens de la paix et commissaires. Ceux de Québec furent MM. Adam Mabane, Thos Dunn et Jean-Claude Panet.

5. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 53.

Mabane fut, en 1779, un des fondateurs et des premiers directeurs du " Quebec Library Association " qui tenait ses assemblées et avait sa bibliothèque à l'évêché. En 1780 il demeurait sur la rue St-Louis.

En 1785 il lut devant le Conseil un discours en français et en anglais, donnant ses raisons de désapprouver le procès par jury en matière civile. (7)

Deux ans plus tard il fut nommé pour faire partie d'un comité du Conseil qui devait s'enquérir de l'état des Archives et organiser ce département. En mai de la même année, il était juge des plaidoyers communs, comme le prouve la requête suivante.

REQUETE DES JUGES

A Son Excellence le très honorable Guy, Lord Dorchester, capitaine général et gouverneur en chef des colonies de Québec, de Nouvelle-Ecosse et de Nouveau-Brunswick, &, &.

La pétition des soussignés, juges des cours des plaids communs pour les districts de Québec et de Montréal, expose :

Que le 14 avril dernier, James Monk, esquire, procureur général de Sa Majesté dans cette province, parlant en qualité d'avocat consultant à la barre de l'honorable Conseil législatif sur une supplique de quelques citoyens de Québec et d'autres personnes, concernant une ordonnance à l'effet de régler les procédures des cours de justice alors à l'étude devant le comité général du Conseil, a cru devoir, dans un très long discours, prononcé en présence d'un auditoire considérable, se livrer à une critique générale des lois et de l'administration de la justice dans cette province; il accusa non seulement les cours des plaids communs des deux districts, mais la cour provinciale d'appel et même les Lords du Conseil de Sa Majesté d'inconséquence et de contradictions dans leurs décisions ju-

7. *Arch. Canad.* 1911, pp. 580, 581, 582.

diciaires. Il attaqua aussi les juges de la cour des plaids communs du district de Québec, leur imputant de la partialité.....

.....

Vos requérants prient donc humblement Votre Seigneurie de leur rendre justice en défendant la dignité du gouvernement aussi outrageusement attaquée en leur personne par le procureur général du roi et, par là, de mettre leur moralité et leur réputation à l'abri d'une réputation de partialité si malicieusement et si publiquement portée contre eux, laquelle n'est pas soutenue, que la plus simple enquête prouverait n'avoir aucun fondement et qui n'a aucun rapport avec toute autre enquête ou investigation que Votre Seigneurie pourra, de plus, juger à propos de tenir sur les accusations d'inconséquence dans les décisions judiciaires des tribunaux alléguées comme provenant des lacunes et des dispositions douteuses équivoques des lois.

Québec le 1er mai 1787.

(Signé) A. Mabane, J. P. C. pour Québec.
A. Fraser, J. P. C.
Pre Panet, J. P. C.

L'enquête eut lieu et prouva avec abondance de faits le système embrouillé, contradictoire et arbitraire de l'administration de la justice d'après l'Acte de Québec, mais ne découvrit aucune corruption volontaire de la part des juges qui étaient simplement victimes du système. (8)

Mabane était l'ami en même temps que le médecin des religieuses de l'Hôpital-Général. Il était charitable et bienfaisant. En 1770 il commença à fournir l'apothicairerie de l'hôpital de bois de chauff-

8. *Arch. Canad.* 1911, p. 570.

fage; donnant six, dix, douze cordes de bois par année, y ajoutant parfois des provisions. (9)

Dans un procès intenté aux religieuses de l'hôpital par une parente de M. de Rigauville, leur ancien supérieur, Madame Albertgati, à propos d'une question d'héritage, les annales de l'Hôpital-Général disent que le docteur Mabane, membre du Conseil Législatif et du Conseil Privé de Son Excellence, se montra dans cette occasion, comme toujours, un ami plein de zèle. Les religieuses gagnèrent leur procès le 30 juillet 1785. (10)

Le 5 novembre 1786 Mabane écrit à Haldimand, lui recommandant fortement d'empêcher les colons d'aller se fixer près de la ligne 45e, afin de laisser une large bande de forêt comme protection entre le Canada et les États-Unis. (11)

En 1790, Mabane était juge pour le district des Trois-Rivières. (12)

En décembre 1791, il partit de Woodfield à pied pour se rendre à Québec par une grosse tempête de neige poussée par un fort vent de nord-est. Il s'égara sur les plaines d'Abraham et fut trouvé à peu près gelé et inconscient, et ramené chez lui où il prit une pneumonie et mourut le 3 janvier 1792. (13)

Le docteur Mabane fut un homme probe, honnête et studieux. Vivant à une époque excessivement difficile, détesté des bureaucrates anglais dont il contrecarrait les vues égoïstes et accapareuses, et en butte, pour cela, à leurs mauvais traitements; peu sympathique aux Canadiens-Français parce qu'il était anglais et représentait l'autorité du vainqueur, il sut malgré tout rester fidèle à ses principes de justice, de devoir et d'honneur.

9. *Mgr de St-Valier et l'Hôpital-Général*, p. 398.

10. *Ibid.*, p. 445.

11. Roy, *His. de la Seign. de Lauzon*, vol. III, p. 101.

12. *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. III, p. 428.

13. *Trans. de la Soc. Hist. et Litt.*, 1888, vol. VIII, p. 34.

Sa mort fut universellement regrettée, car dans les dernières années de sa vie il avait été mieux compris et s'était attiré des sympathies sincères et loyales d'hommes importants dans les deux camps adversaires.

MACAULAY, James.

Né en Ecosse en 1759.

Tout ce que l'on sait de son éducation médicale, c'est qu'il ajoutait à son nom les lettres M. D. et M. R. C. S. Eng.

Il épousa Elizabeth Tuck Hayter, parente de l'amiral Hayter, le 20 novembre 1790, et son premier enfant naquit dans le courant de l'année 1791.

En 1792, le premier Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, le Lt.-Col. Simcoe arriva au pays. Macaulay était un de ses amis intimes et l'accompagnait comme chirurgien de son état-Major. Il avait déjà fait du service militaire en 1783 comme chirurgien du 33e régiment, et à son arrivée au Fort Niagara, il fut nommé médecin militaire du régiment "Queen's Rangers", dont Simcoe était colonel. Quand ce régiment cessa d'exister, Macaulay devint député inspecteur général des hôpitaux.

Sa famille demeurait à Newark à la fin de l'année 1794. C'est entre cette année et 1796 qu'il alla demeurer à York (Toronto) et prit activement part à l'organisation et au développement de la ville. Il reçut du terrain dans une partie de la cité pour y aménager un parc, quelques maisons furent construites sur ce terrain, et cette partie prit plus tard le nom de "Macaulay Town". On donna aussi son premier nom à une rue "James Street". La maison que Macaulay occupait était située sur le site actuel du "Trinity Square".

Vers 1805 les quartiers généraux du service médical de l'armée étaient à Québec et Macaulay, qui y était aussi, fut nommé officier supérieur des hôpitaux et chirurgien de l'armée. Il demeura ici

jusqu'en 1812. En 1809, il perdit sa femme, le 29 mars, vingt six jours après la naissance de son dernier enfant. Une de ses filles épousa le 15 octobre 1829, le docteur Peter Deihl. Elle était née à Québec en 1806.

Macaulay partit de Québec le 10 août 1812, au commencement de la guerre, pour s'occuper de l'organisation des hôpitaux militaires dans la partie du Haut-Canada qui était envahie. Sa famille le suivit à Kingston. En 1817, ayant démissionné comme inspecteur des hôpitaux, il retourna à York où il demeura jusqu'à sa mort.

Le 10 novembre de cette même année il épousa Rachel Crookshank, sœur de l'Hon. George Crookshank.

Le Bureau Médical du Haut-Canada fut formé en 1819; Macaulay fut élu président et conserva cette charge jusqu'à son décès arrivé le 1er janvier 1822.

C'était un homme important, surtout dans les cercles financiers. Il fut un de ceux qui travaillèrent le plus au progrès et à l'avancement de York. Il ne faisait pas beaucoup de pratique privée; c'est surtout comme président du Bureau de Médecine que son nom a été conservé dans les annales médicales du Haut-Canada.

Sa veuve mourut à Toronto en 1840. Par sa première femme il avait eu huit enfants. (14)

MACAULAY, Jean.

Né en 1730, il était originaire du comté de Wilsmiath, Irlande, et fut reçu médecin à Rheims, en 1759. (15)

Il arriva à Québec dans le courant de l'année 1775 comme en fait foi l'annonce suivante " Jean Macaulay, docteur en médecine, " qui a régulièrement étudié et pratiqué plusieurs années dans une " des principales villes d'Europe, est arrivé ici dernièrement et demeure dans la maison ci-devant occupée par M. Fitzgerald, pro-

14. Canniff, *The Medical Profession in Upper-Canada*, p. 480. Scadding, *Toronto of old*, pp. 118, 134, 138, 307, 385, 392.

15. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 446.

“ che M. Sinclair, dans la Haute-Ville de Québec, où il donnera
“ des consultations dans tous les cas qui pourront concerner la
“ médecine et la chirurgie.

“ Il a un assortiment de fraîches médecines, tant simples que
“ composées, qu’il vendra en gros et en détail à des prix raison-
“ nables. Les chirurgiens ou autres qui en achèteront pour les
“ vendre y trouveront du profit.

“ Comme un bon médecin est d’une grande utilité dans tout
“ pays, ce qui manquoit en celui-ci ; il espère un généreux encoura-
“ gement du public qu’il tachera de mériter, autant qu’il sera en
“ son pouvoir, par ses soins et son assiduité.

“ Et afin que tous ceux qui sont affligés puissent s’adresser ; et
“ qu’aucuns n’en soient empêchés faute d’argent, il donnera des
“ consultes gratis et des médecines à un prix raisonnable à toutes
“ ces sortes de personnes chaque jour (excepté les dimanches)
“ entre onze heures et midy.

“ Il inocule la petite vérole par la méthode la plus pratique et la
“ plus approuvée en Europe, et il traitera toutes sortes de mala-
“ dies vénériennes d’une manière plus sûre et plus certaine qu’il n’a
“ jamais été usité dans cette partie du monde. (16)

Il n’y avait probablement pas assez de maladies vénériennes
dans le pays, puisqu’en 1778, il songe à quitter la province. S’il
était seulement allé à la Baie St-Paul !

“ Comme le docteur Macaulay se propose de quitter la province,
“ il prie ceux à qui il doit de présenter leurs comptes pour être
“ païés et ceux qui lui doivent de le paier sans delai. Il espère que
“ ses avis et ses soins seront régulièrement païés et promptement,
“ ainsi qu’il est d’usage avec les chirurgiens dans les autres en-
“ droits. Ses remèdes (dont il a importé une bonne partie cette
“ année) et les appareils médicaux seront vendus en gros à un
“ prix raisonnable. (17)

16. *Gaz. de Québec*, No. 561.

17. *Ibid.*, No 675.

Il vivait à la haute ville dans une maison appartenant à M. et Madame de Beaujeu, sise rue Buade. Elle fut vendue le 12 novembre 1778 à Alex. Simpson. (18)

Les comptes de Macaulay ne se payèrent pas assez vite à son goût, et peut-être aussi pour quelqu'autre raison, mais toujours est-il qu'il ne partit pas comme il en avait l'intention au mois d'août 1778. Deux ans plus tard, le 1er janvier, 1780, il mourait à Québec, à 6 heures du soir. Il fut enterré le 3. Il était âgé de 50 ans. " Il était studieux et habile; un compagnon agréable, un savant et un gentilhomme aimé et admiré de tous ceux qui le connaissaient intimement. Les pauvres ont perdu un ami. Il aimait à soulager ceux qui étaient dans la détresse. Satisfait de la bonté de sa vie, il est mort confiant et tranquille comme un vrai philosophe chrétien." (Gaz. de Québec, 13 janvier 1780).

" Nous exécuteurs testamentaires de défunt Jean Macaulay prions tous ceux qui ont des prétentions sur sa succession, de les produire à quelqu'un de nous d'ici à un mois; ceux qui doivent sont aussi priés de paier avant la fin de mars, passé lequel tous leurs comptes seront mis ès mains des avocats pour en faire les poursuites.

" Ses meubles de ménage, ses hardes, un cheval, cariole et harnais, une bonne vache à lait, avec du rum, de la bière, du cidre, du vin & & seront vendus par encan, vendredi prochain, à la maison du défunt.

" Ses médecines, drogues, pots, bouteilles & & seront vendus de gré à gré à quiconque s'adressera à nous pour cet effet, Québec. 3 janvier 1780.

(Signé) Thos Aylwin,
John McCord,
John Hay,

“ Ceux qui ont emporté des livres du défunt docteur sont priés
“ de les rendre incessamment, et si quelqu’un lui en a prêté il faut
“ qu’il les reclame immédiatement.

Ses effets furent vendus le 8 mai 1780. Ils étaient visibles dans la maison de M. John Fraser, près de l’église des Ursulines. (19)

MADRAN ou MADERAN.

Le 7 août (Tanguay dit le 7 juin) 1751, il était présent à Lévis au mariage de Jacques de la Fontaine de Belcourt, Conseiller au Conseil Supérieur, veuf de Charlotte Joliette Bissot, avec demoiselle Germaine Lambert-Ste-Marie, fille de Louis-Joseph, capitaine des milices, et de Marie-Geneviève Rouer de Villeray. (20)

Madran et Pain furent les seuls médecins qui demeurèrent et pratiquèrent à Lévis sous le Régime Français. (21)

MADRY, Jean.

Médecin pratiquant de la Corporation des Chirurgiens-Barbiers, Lieutenant et Commis du sieur de Barnoin, premier Barbier du Roy et Maître Barbier-Chirurgien dans le pays.

Il demeurait à Québec où il épousa, le 19 janvier 1660, Françoise Duquet, âgée de 15 ans, fille de Denis Duquet et de Catherine Gauthier de Québec. Celle-ci s’était mariée à 11 ans. (22) Madame Madry était la sœur du notaire Pierre Duquet.

Madry était un homme important dans la colonie ; il était arrivé en 1651, comme on le voit par un jugement du Conseil Souverain de l’année 1663, où il est dit qu’il est dans le pays depuis une douzaine d’années. (23)

19. *Ibid.*, Nos 749., 750, 763, 778.

20. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 450. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. II, appen, p. XL.

21. Roy, *loc. cit.*, vol. II, p. 241 (Greffé Saillant).

22. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 219, 402.

23. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 70.

La Mère Juchereau de St-Ignace, de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, l'appelle " Le premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu ".

Il vint au Canada commissionné de la Cour de France et muni de pleins pouvoirs de nommer ses députés dans la profession. Il se dit Lieutenant et Commis du Sieur de Barnoin, premier Barbier du Roy. Le 2 et le 10 avril 1658 il reçoit de nouvelles lettres de de Barnoin confirmant sa nomination. Voici ces lettres " François de Barnoin, conseiller du roi, son premier barbier et chirurgien ordinaire de Sa Majesté, garde des chartres, statuts, privilèges et ordonnances royaux, faits de toute antiquité, sur l'art et l'état de maître barbier-chirurgien, par tout le royaume de France, confirmés par le roi à présent regnant, et prévôt honoraire et perpétuel du collège royal de Saint-Côme, en l'université de Paris; à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut.

" Savoir faisons que sur la requête à nous présentée par Jean Madry, chirurgien, demeurant en la ville de Québec, en Canada, tendante à ce qu'il nous plût non seulement le recevoir, maître barbier-chirurgien en la dite ville, mais aussi d'y établir la maîtrise de barbier-chirurgien pour le bien public, en tout le pays de la Nouvelle-France, dite de Canada, qui sont sous la domination et obéissance de Sa Majesté très chrétienne, dont a nous seul il en a attribué le pouvoir et juridiction.

" Pour ces causes, en vertu de notre pouvoir à nous octroyés par sa Majesté, désirant favorablement traiter le dit Jean Madry, tant pour sa capacité et expérience en l'art de chirurgie que pour les bons services actuels qu'il rend journellement aux sujets de Sa Majesté, en la dite ville de Québec, en Canada, et autres lieux de la dite Nouvelle-France, nous lui avons permis et permettons d'exercer le dit état de maître barbier-chirurgien en la dite ville de Québec, mais aussi, en tant que besoin seroit, d'y établir pour le bien public la maîtrise et chef-d'œuvre de barbier-chirurgien, et en tous les lieux, villes, villages, bourgs, bourgades, qui sont sous l'obéissance du roi, suivant les statuts, arrêts et reglemens

“ de nos seigneurs du conseil, afin que les passants, allants et sé-
“ journants puissent mieux et surement être servis, pansés et mé-
“ dicamentés en cas de besoin et nécessité ; au moyen de quoi, nous
“ avons signé la présente lettre de maitrise, et à icelle fait mettre
“ et apposer le cachet de nos armes, et contresigner par notre
“ greffier à ce commis, en notre chambre de jurisdiction.

“ A Paris, le deuxième jour d'avril, mil six cent cinquante-huit.

Signé de Barnoin.

Et plus bas

Signé Olivier, Commis-greffier.

Et scellé.

“ François de Barnoin, conseiller du roi, son premier barbier et
“ chirurgien ordinaire de Sa Majesté & & &.

“ Savoir faisons, que pour le bon et louable rapport qui fait
“ nous a été de la personne de Jean Madry, maître barbier-chirur-
“ gien en la ville de Québec, et de ses sens, suffisance, loyauté,
“ prud'homie, capacité, fidélité et expérience en l'art de chirurgie.

“ Pour ces causes et autres bonnes considérations, nous avons
“ icelui Madry crée, établi et constitué, créons établissons et cons-
“ tituons par ces présentes notre lieutenant et commis, en la dite
“ ville de Québec en Canada et Nouvelle-France, sauf et réservé
“ les villes et les lieux où nous ou nos prédécesseurs pourrions
“ avoir ci-devant pourvu et non ailleurs, pour, en notre absence,
“ notre personne y représenter, garder et faire garder les dits sta-
“ tuts, privilèges et ordonnances du dit état, point en point, selon
“ leur forme et teneur, sans y commettre ni souffrir être commis
“ aucuns abus ni malversations, ainsi aucuns s'y commettoient,
“ les faire corriger par-devant nos seigneurs du grand conseil du
“ roi, seuls juges et conservateurs des dits privilèges et des diffé-
“ rends mus et à mouvoir sur iceux ; en faire les poursuites, four-
“ nir aux frais qu'il conviendra faire pour ce regard à ses dépens.
“ sauf à les répéter par lui contre les réfractaires, et non contre

“ nous ; à la charge et réserve aussi que les aspirans qui se présen-
“ teront par-devant nous pour être reçus hors la dite ville et fau-
“ bourgs de Québec, il nous sera loisible de les recevoir et donner
“ lettre, en conservant néanmoins les droits au dit Jean Madry,
“ notre lieutenant ; comme aussi avons concédé et accordé, concé-
“ dons et accordons par ces présentes au dit Jean Madry l’entière
“ possession et jouissance des nouveaux privilèges à nous accordés
“ par Sa Majesté, et à nos lieutenants et commis par ses lettres
“ patentes en date du mois de février, et vérifiées par arrêt du con-
“ seil le 13e décembre 1656, attachés immédiatement au pied des
“ statuts que nous avons fait imprimer, et collationnés par un sé-
“ cretaire du roi, afin que personne n’en prétende cause d’igno-
“ rance à l’avenir.

“ Si mandons à tous les maîtres barbiers-chirurgiens de la dite
“ ville de Québec qu’ils aient à obéir au dit Jean Madry, comme à
“ notre personne, si présent y étoit, en tout ce qu’au dit état appar-
“ tient conformément aux dits statuts et ordonnances dont nous lui
“ avons donné copie vidimée, et sans que le dit Jean Madry soit
“ obligé à prêter autre serment par-devant nous que celui qu’il a
“ fait en se passant maître. Au moyen de quoi nous avons signé
“ ces présentes et à icelles fait apposer le cachet de nos armes, et
“ contresigner par notre greffier à ce commis, en notre chambre
“ de juridiction.

“ A Paris, ce dixième avril, mil six cent cinquante-huit.

Et plus bas

Signé de Barnoin.

Et scellé.

Signé Olivier, Commis-greffier.

Signé Peuvret, Greffier. (24)

En 1658, il avait eu la concession d’un emplacement à la haute-
ville. (25)

24. *Edits et Ordonnances*, vol. III, pp. 82, 83.

25. *Arch. Canad.* 1885, p. 36.

Le 6 octobre 1663, il est décidé que le lendemain, dimanche, 7 octobre, à l'issue de la grand'messe, il y aura une assemblée des bourgeois et des habitants de la ville pour le choix et l'élection d'un maire et de deux échevins. Le jour de l'élection, Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer et sieur de Repentigny, est choisi comme maire, Jean Madry et Claude Charron comme échevins. Ils prêtent serment le 10 du même mois, mais le 14, ils sont révoqués parce qu'ils " ne se mettent en peine des dictes charges " et qu'il vaut mieux se contenter d'un syndic pour le moment. (26)

Le 17 octobre 1663, Madry était présent à une vente à l'enchère des droits de pelleteries et Ferme de Tadoussac. (27)

Le 3 novembre 1663, il y a devant le Conseil Souverain, une assemblée de parents pour procéder à la nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Guillaume Gautier, sieur de la Chesnaye, pendant l'absence de Madame Gautier en France. Madry, étant, par sa femme, cousin de Gautier, assiste à cette assemblée et est élu tuteur. C'est un honneur qu'il n'avait pas brigué et qui est loin de lui plaire. Il s'emporte et prononce devant le Conseil des paroles irrévérentes pour lesquelles il est condamné, séance tenante, à payer cinquante livres d'amende applicable à l'Hôtel-Dieu. Il ne peut s'habituer à cette nouvelle charge, et, le 10 novembre, il présente au Conseil une requête demandant d'en être relevé, alléguant ses privilèges de Lieutenant et Commis du premier barbier-chirurgien du roi et présente ses lettres de créance. " LE CONSEIL " sans avoir esgard à la dicte requeste a debouté et deboute le dict " Madry de l'effect de ses dictes lettres pour les deffaults de for- " malitez qui y paroissent contrevénir aux dicts statuts et ordon- " nances Et qui s'en sont ensuivis en ce país a faulte d'avoir le dict " Madry fait Enregistrer au greffe ordinaire de cette ville ses " dictes lettres de lieutenant et commis du dict de Barnoin, " et le

26. *Edits et Ord.*, vol. II, pp. 10, 13. *Jug. et Dél. du Conseil Souv.*, vol. I, p. 57.

27. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. I, p. 31.

Conseil l'oblige à rester tuteur, à peine de 300 livres d'amende. Madry ne se compte pas pour battu et le 14 du même mois il demande dans une requête adressée au Conseil, la permission de faire enregistrer ses lettres et titres de lieutenant et commis du premier barbier-chirurgien du roi. La requête est accordée et le Conseil lui remet l'amende à laquelle il a été condamné le 3 du même mois. Muni de ses documents et de ses papiers dûment enregistrés, Madry revient, le 17, devant le Conseil, et demande à être mis en possession et jouissance des privilèges accordés aux lieutenants et commis du premier barbier de Sa Majesté, et comme tel d'être exempté de la tutelle des enfants mineurs de Guillaume Gautier. Le Conseil ordonne que Madry jouira de ses privilèges et qu'il y aura une nouvelle assemblée de parents pour faire le choix d'un nouveau tuteur. Cette assemblée a lieu le 28, et le sieur de Villeray, Conseiller au Conseil Souverain, s'oppose à ce que Madry soit relevé de sa tutelle; mais le Conseil ayant égard aux notables services que Madry a rendus depuis douze ans qu'il est au pays, et en considération d'autres services, maintient sa décision. (28)

En janvier 1666, Madry poursuit Hubert Simon Lapointe pour soins donnés à Pierre Picher. Charny certifie que Madry a promis ses soins, pansements et séjour à l'hôpital gratuits. Madry répond que c'est pour les soins & & donnés pendant six jours avant l'entrée de Picher à l'hôpital qu'il veut être payé. (29)

Nous retrouvons plusieurs autres mentions du nom de Madry dans les Jugements et Délibérations du Conseil Souverain. Le 9 février 1664, Madry et Claude de Corbières sont nommés comme arbitres pour régler un différend entre Annet Goumin, chirurgien, et Jean Maheust; le 22 mars, Madry, comme directeur de la Traite de Tadoussac est défendeur dans une action prise par Annet Gou-

28. *Ibid.*, vol. I, pp. 49, 53, 55, 58, 61, 68.

29. *Ibid.*, pp. 51, 105.

min, chirurgien, contre les directeurs de cette Traite. Goumin est debouté (vol. I, p. 137).

Le 15 avril 1664, Gilles Danjou est condamné à livrer un cent de planches à Jean Madry sur paiement de 20 sols. S'il ne s'exécute pas, celui-ci peut l'employer à son service jusqu'à la valeur du dit cent de planches (p. 166).

Le 24 avril, "LE CONSEIL ayant jugé à propos d'assister " quelque personne estant en cette ville attaqué d'une maladie " dangereuse, d'autant qu'il n'a de moyens pour se faire médica- " menter par les chirurgiens, Et le sieur Madry s'estant présenté " lequel a dict qu'il ne pouvoit pas entreprendre la guérison que " pour une grosse somme a ordonné que faulte de fonds monsieur " le Gouverneur est prié de laisser prendre par le dict Madry une " des Cazemattes, dont et de laquelle le dict Madry s'est contenté " pour médicamenter le dict malade " (p. 182).

Le 21 juin, Madry demande que le Conseil condamne Daniel Suyre, détenteur des biens de Michel Désorcys, à lui payer la somme de soixante livres qui lui est due pour soins, pansements et médicaments faits à la defunte femme Desorcys. Le Conseil deboute le chirurgien de sa demande (p. 212).

Le 9 août 1664 le Conseil Souverain ordonne à Charles Aubert, sieur de la Chesnaye de payer à Jean Madry, la somme de soixante et deux livres treize sols réclamée par ce dernier à propos de deux billets que Gautier lui avait donnés (p. 252).

Madry avait pour serviteur un nommé Pierre Rouffray, qui, un bon jour, prit envie de se marier avec la veuve Choret (il était veuf lui-même) et fit publier les bans. Madry y mit opposition et traduisit Rouffray devant le Conseil Souverain où il explique son opposition au mariage en disant " que Rouffray est son serviteur " domestique, lui ayant été distribué par l'ordre du Conseil ". Rouffray répond qu'il passait avec sa femme dans ce pays pour s'y établir, que si, jusqu'à présent, il s'est tenu au service du demandeur, cela ne doit pas le priver de la liberté qu'il doit avoir de

“ s'habituer ” en ce pays et d'y prendre femme. Le Conseil laisse Rouffray libre de faire comme il l'entendra (p. 256).

Madry était troisième marguillier de la paroisse Notre-Dame de Québec. Il assista, comme tel, à une assemblée de la fabrique le 30 décembre 1663. (30)

En 1666, il possédait un banc, à la Cathédrale, pour lequel il payait 8 livres. Il n'y avait alors que dix-sept bancs payants. (31)

Le 1er juin 1667, il est présent à une vente faite par les héritiers Martin aux Ursulines (Grefte Duquet).

Jean Ratté, de l'île d'Orléans, est accusé de viol sur la personne d'Anne Pouillet, âgée de 11 ans, fille d'Antoine Pouillet et de Suzanne Miville. Jean Madry, maître-chirurgien, et la dame Le Wallon sont nommés, le 28 novembre 1667, pour examiner la victime et faire rapport. Trouvé coupable, Jean Ratté fut condamné le 29, à être livré “ entre les mains de l'exécuteur de la Haute Justice et de là estre conduit a une fourche patibulaire où il sera “ attaché pour y estre pendu et estranglé jusques a ce que mort s'en “ ensuive ”. Le Conseil condamne de plus Ratté à payer 200 livres d'amende, qui seront prises sur tous ses biens meubles et immeubles, laquelle amende sera appliquée à Anne Pouillet pour lui servir de dot lorsqu'elle aura atteint l'âge de mariage. “ Et le mesme “ jour environ les deux heures de relevée exécuté en la personne “ du dict Jean Ratté par le Me des Hautes Oeuvres.” (32)

Le 26 juillet 1669 Madry était parti de Québec avec un soldat du Fort, nommé Louis Lamontagne, à destination des Trois-Rivières, mais tous deux se noyèrent en route le même jour. Le corps de Madry fut retrouvé près de Québec, au mois d'août, et inhumé au cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Il avait donné 100 francs aux religieuses, quelque temps auparavant, pour payer ses frais d'enterrement quand il mourrait.

30. L'abbé Auguste Gosselin, *Henri de Bernières*, pp. 104, 197.

31. *Ibid.*, p. 179. *Livre des dél. de la Fabr. de N.-D. de Québec*, 1667-68, p. 5.

32. *Jug. et Dél. du Cons. 'Souv.*, vol. I, pp. 463, 464, 465.

A l'Hôtel-Dieu il succéda au docteur Giffard.

Madame Madry, après un veuvage de 14 mois, convola de nouveau à Québec, en septembre 1670, avec Olivier Morel de la Durantaye. Elle n'eut pas d'enfant avec Madry.

Le 23 juin 1673 madame Morel est condamnée, par le lieutenant général de cette ville, à payer à Timothée Roussel, chirurgien, la somme de 33 livres, 6 sols et 8 deniers, faisant la moitié des gages qui auraient été dus à Madry. Le 3 juillet Roussel appelle de cette décision, et le Conseil met la sentence à néant, condamnant de plus Madame Morel à payer à Roussel 66 livres, 13 sols, 4 deniers et les frais. (33)

Le 28 avril 1659, le Père Raguenaud, agissant comme procureur des RR. PP. Jésuites, concéda à Françoise Duquet, épouse de Jean Madry, le fief relevant des Jésuites, appelé " Grand Pré ", situé à la Canardière, " de 7 arpents et demy de terre de front ou environ sur quatre lieues de profondeur & & ". Sur ce terrain était bâtie la maison qui fut connue pendant longtemps sous le nom de Château Bigot. En 1718, Françoise Duquet, veuve en secondes noces d'Olivier Morel, vendit cette propriété à Michel Bégon. (34)

MAGUIRE, Charles Butler.

Il descendait par son père, John Maguire, d'une famille irlandaise aussi ancienne que distinguée. Son père, proscrit politique, vint résider aux Etats-Unis, où il épousa une jeune fille anglaise et protestante. Lors des difficultés des provinces anglaises avec la mère-patrie, il quitta Philadelphie et se réfugia à Halifax où il fut dédommagé de la confiscation de ses biens par la charge de Com-

33. *Ibid.*, p. 751.

34. *Bull. des Recherches Historiques*, vol. IV, p. 194.

missaire Général des magasins du Roi. Il était fervent catholique. Un jour, trouvant que la cloche des enfants de chœur ne se faisait pas assez entendre, pendant les offices et que plusieurs personnes ne semblaient pas s'apercevoir du moment auguste de l'élévation, il prit le parti d'apporter sa propre cloche, et depuis lors, quand le moment propice arrivait, il la sonnait de toutes ses forces, pour faire incliner spontanément tous les fronts.

Son fils, Charles Butler, le médecin dont il s'agit ici, se fixa au Canada et épousa, en 1819, Justine Casgrain, fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonnenfant, né le 20 avril 1804. Elle avait fait ses études aux Ursulines de Québec.

Il pratiquait à St-Michel de Bellechasse, où il demeurait dans la maison qui fut plus tard occupée par le docteur Fortier et actuellement par le Dr Edmond Ouellet. C'était un ancien chirurgien de la Marine Royale.

Le curé de St-Charles, Thomas Maguire, était son frère. Il fut vicaire à la Basilique, secrétaire de Mgr Denaut, curé de Berthier et de St-Michel de Bellechasse et directeur du collège de St-Hyacinthe. En 1829 il fut nommé Grand-Vicaire par Mgr Panet, et en 1832 chapelain des Ursulines de Québec, qui disent qu'il fut " Notre Providence visible aux temps périlleux et le second fondateur de notre maison ".

En 1815, Madame Maguire, mère, qui vivait encore à Halifax, vint demeurer à St-Michel avec ses deux fils, et, bientôt après son arrivée, se convertit au catholicisme.

Elle mourut entre les bras de son fils, le docteur, le 18 juin 1827, âgée de 75 ans.

Le docteur Maguire est mort, presque subitement, en mai 1828. Il eut plusieurs enfants qui moururent en bas âge à l'exception d'un fils, Hannibal, qui fut médecin. Sa femme se remaria en 1829, au docteur Pierre Beaubien de Montréal. Elle était d'une rare beauté. Le mariage eut lieu à Québec, chez M. Philippe Panet,

au Bocage. M. Georges Têtu qui s'y rendait, se noya à la sortie de la Rivière-Ouelle. (35)

MAGUIRE, Francis.

Chirurgien du 4^e Régiment, le " King's Own ". Sa femme s'appelait Elizabeth Houghton. Le 27 janvier 1795, ils firent baptiser une fille, Máry, à la Cathédrale Anglicane. (36)

MAHEU, Louis.

Fils de René et de Marguerite Corriveau de Québec, Maheu demeurait dans sa ville natale où il épousa, le 9 mai 1673, Geneviève Bissot, âgée de 20 ans, fille de François Bissot, qui avait établi à Lévis, en 1668, la première tannerie, et de Marie Couillard de la même ville. (37)

Le contrat de mariage est au greffe de Pierre Duquet (9 mai 1673).

Il fallait aux futurs époux une dispense de mariage, parce qu'ils étaient parents au 4^e degré. Cette dispense leur fut accordée un mois-après leur mariage, le 11 juin 1673, par M. Dudouyt, en l'absence de Mgr de Laval. C'est la première dispense de parenté qui paraît avoir été accordée en ce pays. (38)

Maheu mourut le 24 novembre 1683, et quatre mois plus tard fut père d'un enfant, évidemment posthume.

MAILHOT, A.

Il épousa Lisa Montour, fille de Nicolas, de la Pointe du Lac.

35. Mgr Têtu, *Histoire des Familles Têtu*, etc., etc., pp. 202, 433, 434. La plupart des notes qui précèdent ont été prises dans " *Histoire des Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 713, 714, 716, 717, 718.

36. *Registres de la Cathédrale Anglicane*, Québec.

37. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 56, 403, 455. Roy, *Hist. de la Seign. de Lauzon*, vol. I, pp. 239, 248.

38. L'abbé Aug. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, tome II, p. 3.

Elle était entrée pensionnaire chez les Ursulines des Trois-Rivières en 1813. (39)

Mailhot fut Gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada en 1847.

MAILLY, François.

Il était de Leurac, diocèse de Condom, Gascogne.

Il épousa à St-Laurent, I. O., le 10 novembre 1727, Marie-Madelaine Dufresne, âgée de trente ans, fille de Pierre et de Madeleine Crépeau, de la même paroisse. Ils eurent cinq enfants, tous baptisés à St-Laurent. Mailly était à St-Joachim le 2 août 1730, et à St-Thomas le 13 novembre 1736. (40)

Il est mort dans cette dernière paroisse et y a été enterré le 18 janvier 1743.

Le 27 mars 1733, il entre à l'Hôtel-Dieu du P. S., Québec, et en sort le 12 mai de la même année. (41)

MAITLAND.

Chirurgien du 53e Régiment, il arriva à Québec, en 1786, sur le brick "Elizabeth". (42)

MALIDOR, Pierre.

Pierre Malidor, chirurgien, est trouvé coupable par "Le Conseil Souverain d'avoir falsifié onze cartes de quatre livres pièce. " En contrefaisant l'Écriture et signature du Sieur de Vernetuil " Trésorier de la Marine & Et ensuite d'avoir fait passer les dites " faulces cartes en commerce et reçu la valeur en argent ".

39. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, p. 521.

40. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. III, p. 507; vol. V, p. 471.

41. *Archives de l'Hôtel-Dieu du P.-S.*, Québec.

42. *Gazette de Québec*, No 1091.

Malidor est condamné le 7 mars 1690 à “ estre battu et fustigé, “ nud, de verges, sur les Espauls, par l’Exécuteur de la haute Jus- “ tice, A la porte de ce Pallais, de celle de la Parroisse Nôtre “ Dame de cette ville, Et ez Carrefours et lieux accoutumez, En “ chacun desquels il recevra six coups de fouet; Et en outre A res- “ tituer le prix des dites Cartes par luy contrefaites Et en dix li- “ vres d’Amende envers Sa Majesté. Condamne aussi le dit Mali- “ dor A servir par force pendant trois Ans; l’Engagement duquel “ ne pourra estre fait a personne, que pour s’en servir A plus de “ soixante lieues de cette ville. Defenses a luy de rescidiver, ny “ d’y revenir pendant le dit temps, A peine de la hart. Ordonne “ qu’il gardera prison jusques a ce que celuy qui le voudra prendre “ pour s’en servir, ayt fait les soumissions, & & & ”. (43)

MALLET, Jean.

Chirurgien du navire le “ Rubis ”, il entra à l’Hôtel-Dieu du P.-S. de Québec le 16 août 1734 pour en sortir le 18 du même mois. (44)

MANGEANT dit ST-GERMAIN, François.

En 1714 il épouse Marguerite Kessis-Roger. Cinq enfants naquirent de ce mariage et furent tous baptisés à Québec, le dernier en 1727. (45)

MARCEAU, Louis.

Louis Marceau était chirurgien et demeurait à Ste-Famille, I. O., en 1680. C’était un des premiers habitants de l’île. (46)

43. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. III, pp. 401, 402, 403.

44. *Arch. de l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang*, Québec.

45. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 482.

46. L’abbé Michel Forgues, *Généalogie des Familles de l’île d’Orléans*, p. 333.

MARCEAU ou MARSAULT, Louis-Vincent.

Fils de Louis-Vincent, hotellier et marchand, et de Marguerite Gobert, de St-Nicolas, diocèse de Meaux, en Brie, il naquit le 7 avril 1734, dans cette dernière paroisse et vint au Canada en 1757, avec le régiment de Berry.

Il s'établit au Château-Richer où, le 9 novembre 1761, il épousa Françoise Guyon, mariée sous le nom de Dion, âgée de 29 ans et fille de Prisque Guyon (ou Doyon) et de Catherine Navers de la même paroisse, veuve de Louis Lepage.

Des deux enfants issus de ce mariage, le premier naquit au Château-Richer, l'autre à St-Thomas de Montmagny, où le docteur demeurait en 1764.

Le 5 avril 1769, un nommé François Delisle mourait à St-Thomas de Montmagny, et le bruit courut qu'il avait été empoisonné. Le coroner du district de Québec, J. Werder, accompagné du docteur Edwards, du 10e Régiment, et du docteur Marceau, de St-Thomas, fit l'autopsie du cadavre mais ne trouva pas trace de poison.

Le 27 avril 1767, Marceau vendit à Félix Têtu une terre de un arpent de front sur quarante de profondeur, au premier rang des terres du côté sud de la Rivière-du-Sud, à St-Thomas. (47)

MARIN, Charles.

Voir COURTOIS.

MARTEL.

Dans le " Journal de Joseph-Gaspard-Chaussegros de Léry ", on trouve à la date du 14 octobre 1754, page 184, les lignes sui-

47. Tanguav, *Dictionnaire Généalogique*, vol. IV, p. 433; vol. V, p. 490. *Gazette de Québec*, No 225. Mgr Têtu, *Histoire des Familles Têtu*, etc., etc., etc.

vantes : “ M. Martel me marqua que Madame de Léry lui faisoit “ écrire quel étoit heureusement accouché d’un garçon.”

M. Crawford Lindsay, qui nous fournit ce document, dit que Martel était peut-être le médecin de la famille.

MARTIN, Guillaume.

Guillaume Martin passe une partie du mois d’août et tout le mois de septembre 1752 à l’Hôtel-Dieu de Québec. Il était chirurgien. (48)

MARTINEAU, Ed.

Le docteur Martineau était à Ste-Famille, I. O. le 25 novembre 1829, car il y ondoya un enfant ce jour-là.

On rapporte qu’étant allé à la chasse dans les bois de St-Tite avec ses enfants, il fut blessé et mourut pendant qu’on était allé chercher du secours. (49)

On voit dans les Archives de l’Hôtel-Dieu de Québec que, le 2 mars 1847, Catherine Verreault, âgée de 41 ans et veuve du docteur Ed. Martineau est entrée à l’hôpital et en est sortie le 30 du même mois.

MARTINET dit FONBLANCHE ou TOURBLANCHE, Jean.

Fils de Paul et de Catherine Ducas, de St-Paul du Moustiers, évêché de Langres. Né en 1645, il épousa à Montréal, le 14 juillet 1670, Marguerite Prudhomme, âgée de 14 ans, “ fille de l’honorable Louis Prudhomme, brasseur et premier capitaine de Mi-

48. *Archives de l’Hôtel-Dieu, Québec.*

49. *Note de M. l’abbé Gagnon, curé de Ste-Famille.*

lice”, et de Roberte Gadbois. Ils eurent deux enfants, le premier huit ans et le second onze ans après leur mariage. (50)

Ce chirurgien pratiquait à Montréal et y fit école. Le 15 janvier 1674, il engage son beau-frère, Paul Prudhomme “ promettant “ de lui enseigner, dans l’espace de trois ans et demie qu’il le re-
“ tiendrait auprès de lui, son art de chirurgien et tout ce dont il s’occupait et entremettait dans cette profession ”. (51)

Le 16 décembre il engage François Tardif pour trois ans; le 20 septembre 1691, il engage Raphael Lecourt pour cinq ans.

Forestier et Martinet étaient les chirurgiens attirés de l’Hôtel-Dieu de Montréal ainsi qu’on le constate par un acte de Mâugue en date du 13 juillet 1681. Voici quelques clauses de ce curieux document: les deux chirurgiens en question s’engagent “ à servir le dit hôpital. . . à panser et médicamenter tous les malades. . . à se rendre, par quartier, de trois mois en trois mois, assidus à visiter les malades sur les 7 heures du matin, par chacun jour et autres heures si nécessaires. . . l’un pour l’absence de l’autre, à requisition. . . moyennant 75 livres par an chacun. . . les remèdes étant fournis par l’hôpital. . . ” (52)

D’après les citations suivantes, prises dans les Rapports du Secrétaire et Registraire de la Province de Québec, pour les années 1889-90-91, il semble que Martinet ait eu une certaine réputation comme expert médico-légal.

Le 2 août 1670, Antoine Dufresne se plaint de ce que Pierre Chauvin, Pierre Meslé, Jollycœur Latour et Raimond, soldats de la compagnie de M. de La Mothe, l’ont frappé et blessé grièvement. Martinet examine le plaignant et fait rapport. (53)

50. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 418, 502; vol. VI, p. 466.

51. *Ignotus*, in “ *La Presse* ” Montréal, 23 février, 1900.

52. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Hist.* vol. XX, No 8, pp. 255, 256

53. *Loc. cit.*, 1889-90, p. 85.

En 1673-74, il est appelé comme témoin dans une cause où Pierre Verrier dit La Saulaye, est accusé de vol par Pierre Milot. Il fait rapport sur l'examen qu'il a fait des blessures de Jean Sénécal, battu par Hubert dit Lacroix, fils, et Joseph Loisel; il fait aussi rapport sur celles de François Thuillier. (54)

Le 7 mars 1776, Martinet et Bouchard examinent le corps d'un nommé Desjardins, habitant de la Rivière St-Pierre, mort accidentellement. (55)

Ce chirurgien, Étienne Bouchard, mourut chez Martinet. Celui-ci écrivit en juillet 1676, à l'Intendant Jacques Duchesneau à ce sujet, et demanda qu'on enlevât de chez lui les effets du defunt, suggérant de les donner à sa veuve et à ses enfants. (56)

En 1679 il fait une déposition sur Noël Chermois dit Duplessis, et un rapport sur les blessures de Jean Gatteau. (57)

De 1680 à 1690 il fut médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal (Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal).

Le 26 février 1680, Martinet fait appel au Conseil Souverain d'une sentence rendue par le bailly de Montréal en faveur de André Carrière, de qui il réclame une somme de 150 livres. (58)

Le 20 décembre de la même année, il déposé à l'encontre de Jean Paul Maheu et de sa femme Marguerite Tesson, dénoncés pour leur mauvaise conduite. (59)

Julien Talus dit Vendamont, marié à Anne Godby, demeurait à Lachine, près de Montréal. Dans la nuit du 9 au 10 juillet 1684, il trouve " Antoine Roy dit Desjardins couché dans le lit de Vendamont avec Anne Godby femme de celui-ci". Vendamont le

54. *Ibid.*, 1890-91, pp. 84, 87, 88.

55. *Ibid.*, p. 92.

56. Cette lettre se trouve dans les archives de la *Chicago Historical Society*.

57. *Rapp. du Secret.*, etc., etc., p. 106.

58. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. II, p. 369.

59. *Rapp. Secret.*, etc., etc., p. 125.

tue sur le champ, puis se rend à Montréal où il se constitue prisonnier entre les mains du bailli. Celui-ci " se rend en la maison " du dit Vendamont scize au lieu dit Lachine, pour y faire lever le " Cadavre du dit Desjardins examiner les circonstances et dépendances du meurtre, Et pour En informer sur les lieux avec injonction a Jean Martinet dit fonblanche chirurgien au dict " Montréal de l'accompagner pour faire la visite du dict Cadavre, " Et en dresser son rapport fidelle Et véritable, Lequel fonblanche estant comparu ensuite auroit fait prestation de serment au " cas requis ". Le 14 octobre Vendamont fut condamné à mort par le bailli de Montréal, et sa femme " Anne Godby pour crime " d'adultère commis avec le dict Desjardins a un bannissement " perpétuel de la dicte Isle, a peine du fouët et du Carcan en cas " de contravention ".

Vendamont appelle de cette sentence devant le Conseil Souverain et on l'envoie en prison à Québec pour être entendu. La Cour ordonne un nouveau procès et met Vendamont en liberté en attendant, à condition qu'il se présente quand il sera demandé et qu'il ne s'éloigne pas plus de trois lieues de la ville où il sera domicilié. Il loge chez Jean Journet, sur la rue St-Louis, à la haute-ville.

Le 8 décembre, le Conseil permet à Vendamont d'aller à Montréal pour ses affaires à condition qu'il soit de retour pour le 8 mars. (60)

Le 5 février 1681, Martinet présente un rapport de l'examen qu'il a fait des blessures de la femme et du fils d'Elie Beaujean, de St-Martin. Ils ont été battus dans le bois de Ste-Marie par André Demers et ses enfants. Le 28 décembre 1682, il fait l'examen des blessures de Claude Garigue ; le 3 janvier 1683, celles de François Laurent, domestique de M. de Longueuil, et certifie que,

vu la gravité de sa maladie, il a droit à une pension alimentaire; le 16 du même mois, celles du Sieur Cébard-Courant; le 19 mai 1684, il fait déposition au sujet de la mort d'un nommé Cascaret; le 23 juillet il présente une requête contre la femme Fezeret, pour assaut et batterie sur la personne d'un nommé François Tardif, clerc médecin. (61)

Le 9 avril 1685 Forestier reçoit l'ordre d'examiner de nouveau Jean Gatteau en présence de Martinet. Celui-ci donna quittance à Jean Aubuchon, l'assaillant de Gatteau pour avoir médicamenté celui-ci. (62)

Le 12 novembre 1687, il fait un rapport assermenté de l'examen qu'il a fait de la femme de Joseph Serran dit l'Espagnol, et le 22 septembre 1689, il se plaint qu'on lui a volé une barrique d'anguilles et un certain nombre de volailles. Malidor, un de ses anciens serviteurs, était un des coupables. Le 12 juillet de la même année, il fait rapport de l'enquête tenue sur le cadavre de la fille d'Honoré Dupuis dit Tourangeau, violée et assassinée par un sauvage. (63)

En 1690, les 18 et 24 juillet, il y a un procès entre Martinet et Jacques Passard Labretonnière demeurant à Montréal. Le Conseil condamne ce dernier à payer au chirurgien la somme de 50 livres, telle que promise par un billet antérieur et à payer aussi les frais. (64)

Le 12 mars 1691 il fait un rapport en justice sur les blessures infligées à Claude Garigue par François Noir-Rolland et le 30 octobre de l'année suivante le même Claude Garigue obtient la permission de faire examiner sa femme qui se prétend malade, par

61. *Rapp. du Secret. et Régistr. de la Prov. de Québec*, pp. 128, 145, 149, 150, 151, 164, 165.

62. *Ibid.*, p. 173.

63. *Ibid.*, pp. 203, 233, 237.

64. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. III, p. 440.

suite des mauvais traitements de son mari, par Martinet et Forestier; le 26 mai 1693, il tient une enquête sur le corps de Jacques Brot, tué par la chute d'un arbre; enfin le 13 avril 1694, il examiné Etienne Debien des blessures que lui ont infligées Nicolas et Paul Boyer, père et fils, et ceux-ci sont condamnés, sur son rapport, à payer 30 livres d'amende, une pension alimentaire et les médicaments au dit Debien pendant la durée de sa maladie. (65)

Le 10 novembre 1700, Martinet réclame des enfants et héritiers de defunt Bénigne Basset, notaire royal à Montréal, le montant d'un billet de 88 livres, moins quinze livres qu'il aurait déjà reçues de J. B. Garos, 10 sols pour cinq tourtres, quelques arpentages en ville de peu de conséquence et cinq à six trainées de bois. Martinet gagna devant la juridiction royale de Montréal, mais perdit en appel devant le Conseil Souverain et fut condamné à payer les dépenses des deux procès. (66)

Martinet mourut à Montréal en novembre 1701, âgé de 56 ans. Le 23 janvier 1703, sa veuve épousa Jean Latour.

MARYE, Antoine.

N'est jamais venu au Canada, mais a été présent, le 27 décembre 1610, au contrat de mariage de Champlain, à Paris, à titre d'allié et d'ami.

Il était maître barbier chirurgien. (67)

MASSE, Etienne.

Chirurgien au Régiment de Béarn, était à Longueil le 20 janvier 1760. (68)

65. *Rapp. du Séc. et Rég. de la Prov. de Québec*, pp. 224, 263, 271, 280.

66. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. IV, p. 531.

67. Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, vol. I, p. 102.

68. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. 5, p. 559.

MATHON, Joseph.

Fils de Bernard et de Françoise Decrabos, de St-Sévère, diocèse d'Aire, Gascogne, il s'est établi, vers 1734 ou 35, à Neuville, où il épousa en 1736, le 30 avril, Marie-Joseph Harbour, âgée de 19 ans, fille de Jean-Baptiste et de Marie Catherine Prou. Ce mariage fut béni par la naissance de 10 enfants, tous du sexe masculin. (69)

Le 21 juillet 1750, il intente une action contre " François du-
" maine pour lui avoir remis l'os de la Clavicule qu'il tient à
" l'hommoplatte à l'epolle avec l'apareil Suivant la règle

" ordinaire à 10 livres

" Un transport distance de trois cart de lieue avec le

" pancement 1 livre

" Plus autre voyage avec le même pancement. 1 livre

12 livres

J. Mathon, chirurgien de Neuville. (70)

Le 23 juin 1758 il reçut 40 livres de la veuve Laroche.

Le 29 septembre 1757, il est présent à St-Augustin à la nais-
sance d'un enfant, mort en naissant, " ondoyé par le Sr Matthon,
chirurgien ". (Registre de la Paroisse de St-Augustin). (71)

MAUBLANT, Jean-Joseph.

Chirurgien de la Compagnie de M. Dumesny, était à Lachine
en 1687. (72)

69. Tanguay, *Dict. Gén.* vol. IV, p. 459, vol. V, p. 570.

70. *Arch. Judic.*, Québec.

71. A. Bechard, *Histoire de la Paroisse de St-Augustin*, p. 116.

72. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 421 ; vol. V, p. 574.

MAUVIDE, Jean.

Jean Mauvide était à St-Jean, île d'Orléans, en 1732, où il épousa, en 1733, Marie-Anne Genest, âgée de 26 ans, fille de Charles Genest et de Marie Mourier. (73)

D'après Tanguay ils auraient eu quatre enfants, tandis que dans la " Généalogie des familles de l'île d'Orléans " de l'abbé Michel Forgues, page 225, on n'en trouve que trois. Ils sont tous nés à St-Jean.

Mauvide soigna Jean Bilodeau, de St-François, qui mourut chez le charlatan Phlem à Ste-Anne de la Pérade.

Il n'avait qu'un fils, Laurent, qui se noya, le 21 mai, 1792, avec M. Augustin-David Hubert, curé de Québec. Ce fils fut le dernier seigneur de St-Jean de l'Île. Il était devenu propriétaire de cette seigneurie par son mariage avec une demoiselle Marianne Durocher, sœur du sieur Amable Durocher et de M. Benjamin Durocher. (74)

Mauvide assista et signa au mariage de Bernard Dubergès à St-Pierre, I. O., le 14 février 1746. Sa maison existe encore à St-Jean. Son pilon est chez le docteur Dufresne, à St-Jean et sa longue-vue est en la possession de M. L.-Denis Hudon de Québec.

Un Jean Mauvide était propriétaire de l'île Madame qu'il vendit en 1779 à René-Amable Durocher. C'était probablement notre chirurgien, et ce Durocher devait être le beau-père de Laurent Mauvide dont nous avons parlé plus haut.

Voici, au sujet de cette vente, l'annonce qui parut dans la " Gazette de Québec ", en 1782: " Tous ceux qui prétendent à quelques droits de propriété, de servitude, d'hipoteque ou autrement contre les successeurs de M. Jean Mauvide et de defunte Dame Marie-Anne Genest, son épouse, notamment sur la moitié

73. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 582.

74. L'abbé L.-E. Bois, *L'Île d'Orléans*, p. 51.

“ du total de la seigneurie et comté St-Laurent, la dite moitié
“ composée des paroisses St-Pierre et St-Laurent en l'Isle d'Or-
“ léans près Québec, sur l'Isle Madame, Fief que le Sieur René-
“ Amable Durocher et Dame Marie-Anne Mauvide son épouse
“ ont acquis, sont requis de faire déclaration de leurs prétentions
“ avant ou le 12 décembre prochain par écrit signifié au dit sieur
“ Durocher, en sa demeure à St-Jean ou à l'avocat soussigné en
“ son étude à Québec, passé lequel temps le dit sieur Durocher et
“ la dame son épouse, payeront le prix de leur acquisition, et se
“ prévaudront du présent avertissement contre la négligence des
“ prétendants. ” (75)

A. Panet.

Voici une autre annonce dans le même journal au sujet de Mauvide.

“ Tous ceux à qui il est du par M. Mauvide (Jean), absent de
“ cette province, sont requis de produire leurs comptes ou billets
“ d'ici au 1er jour de janvier prochain chez M. Laurent Labarre,
“ son curateur, demeurant en la paroisse St-Jean de l'Isle d'Or-
“ léans, ou chez l'avocat soussigné à Québec, après lequel temps il
“ sera fait entre les créanciers du dit sieur Jean Mauvide un divi-
“ dende dans le cas où ses biens ne seroient point suffisants pour
“ remplir le montant des créances qui seront alors connues. ”

“ Québec, 13 octobre 1782.

Berthelot d'Artigny, avocat. (76)

Une partie du “ Journal de Joseph Gaspard Chaussegros de Léry, Lieutenant des troupes ”, a trait à l'expédition de 1754-55 au Fort Duquesne, et le nom de Mauvide y est mentionné à plusieurs endroits, comme chirurgien accompagnant l'expédition.

75. *Gazette de Québec*, No 890, 9 septembre 1782.

76. *Ibid.*, No 895.

Ainsi on y dit que le sieur Péan étant malade, il est soigné par les Sieurs Vigée et Mauvide. (77)

McCULLOCH.

Le commandeur J. Viger mentionne le docteur McCulloch comme ayant connu et soigné un nommé Joseph Barbeau de Charlestown. Ce Barbeau avait été cocher de Montcalm et l'avait accompagné avec des chevaux sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham. (78)

McDERMOT, J. D.

Chirurgien du 71^e Régiment ou des "Royal Highlanders", alors que le Colonel était Sir Charles Gray. Ce Régiment vint de Halifax à Québec à pied pendant l'hiver de 1837.

McLEAN, John.

John McLean était chirurgien du 78^e régiment ou "Fraser's Highlanders", qui assiégeait Québec en 1759. (79)

MEILLEUR, Jean-Baptiste.

Né à St-Laurent, île de Montréal, le 8 mai 1798, du légitime mariage de Jean-Baptiste Meilleur et de Suzanne Blénier dit Jarry, de St-Laurent, Montréal, il descendait de Jacques Lemeilleur qui s'était marié à Québec, en 1677, à Marie Valade. (80)

Il étudia au collège de Montréal en même temps que le petit-fils de Lord Lennox et de l'abbé Brien. Quand il eut fini ses classiques, il fit une petite excursion dans le droit, mais l'abandonna

77. *Loc. cit.*, p. 127.

78. *Bull. des Recherches Historiques*, 1895, p. 115.

79. LeMoine, *Maple Leaves*, Book for Tourists, p. 141.

80. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, pp. 323, 324.

vite pour aller étudier la médecine au collège de Castletown, Vermont. Il fit sa philosophie à Middleburg, N.-H., et étudia les sciences sous l'abbé Hauy, qui lui enseigna entre autres choses la minéralogie et la géologie. Reçu médecin le 14 décembre 1825, à Castletown, il eut aussi des diplômes du collège de Middleburg et de l'Université de Darmouth, à Hanovre dans le New-Hampshire, où il fut quelque temps professeur de français.

Il écrivit alors son premier opuscule qui est une analyse de l'alphabet français. La Société Médicale et Philosophique de l'État de Vermont l'admit dans son sein.

Il fut un des fondateurs du collège de L'Assomption.

En 1830 il fut élu membre du Bureau Médical des examinateurs pour le district de Montréal et fut réélu en 1833. En 1834 il rédigea " L'Écho du pays " pendant quelques mois et " L'Ami du Peuple ", fondé à St-Charles de Chambly par l'hon. P.-D. Debartzch. Le 6 novembre de la même année, il fut élu par le comté de L'Assomption député à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Nommé surintendant de l'Instruction Publique en mai 1842 par Sir Charles Bagot, il publia en différents temps les ouvrages suivants: "Traité sur la chimie", "Grammaire anglaise" en français, "Traité sur la prononciation de la langue française" en anglais, "Traité sur l'Art épistolaire", "Géographie et Statistiques du comté de L'Assomption", une "Série de lettres sur l'éducation", le "Mémorial de l'Éducation" et plusieurs rapports sur le même sujet. Il publia aussi dans les journaux un bon nombre d'écrits sur l'agriculture. Il travailla activement et efficacement à organiser le département de l'Instruction Publique dont il fut le premier surintendant pour le Bas-Canada. Pendant son administration quarante cinq institutions d'éducation supérieure furent fondées.

En 1855 il accepta la charge de maître de poste à Montréal, puis celle d'inspecteur des postes pour le district du même nom, charge qu'il occupa jusqu'en 1862. A cette époque il fut nommé Régis-

trateur Provincial à Québec. Un an ou deux avant sa mort, il s'était retiré à Montréal.

Il reçut du gouvernement français les honneurs et décorations d'Officier d'Instruction Publique.

Il est mort à Montréal le 6 décembre 1878, laissant un fils, Auguste, marchand à Montréal, et une fille, Mademoiselle Flavie Meilleur. Il était beau-père de J.-R. Berthelot, protonotaire à Ste-Scholastique, de L.-A. Boyer, inspecteur des farines à Montréal, et de G.-I. Barthe, avocat à Sorel.

D'après la "Gazette de Sorel", il serait né en 1796 et aurait été âgé de 82 ans et 7 mois à sa mort. (81)

Il avait épousé Joséphine Deschamps, qui décéda à Québec le 9 mai 1873, âgée de 68 ans, après une maladie de plusieurs mois. (L'Opinion publique, 15 mai 1873).

MENOUARD, Jean-Baptiste-Léandre.

Chirurgien de la "Compagnie des Royaux Canadiens Volontaires", il était à Québec le 1er août 1796. (82)

MENOUIL ou MENOUEL, François.

Chirurgien ordinaire du roi, Menouil assistait au contrat de mariage de Pierre Boucher, passé le 5 juillet 1652, au fort St-Louis, à Québec (greffe d'Audouard). (83)

Il était médecin des Ursulines de Québec (Arch. des Ursulines) et assista la Mère Marie de St-Joseph de la Troche, une des fondatrices, dans sa dernière maladie que la mère de l'Incarnation décrit ainsi dans une de ses lettres :

81. *Repertoire National*, vol. I, p. 401. Max. Bibaud, *Le Panthéon Canadien*, p. 188.

82. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 599.

83. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 424.

“ M. Menouil, chirurgien du roi, qui par dévotion est venu
“ dans ce pays depuis quelques années, et qui s'est rendu recom-
“ mandable par les belles cures qu'il a faites tant en France qu'au
“ Canada, voyant que son hydropisie augmentait extraordinairement,
“ crut qu'il luy fallait faire des ouvertures aux jambes pour
“ attirer les eaux qui menaçaient de l'étouffer. On en fit la consultation
“ et cela fut conclu, et exécuté dans la Semaine Sainte.
“ On lui fit de grandes et profondes incisions, en sorte qu'on
“ voyait la membrane de l'os. On craignait qu'elle ne mourut dans
“ l'opération. Il s'est écoulé peu d'eau, la corruption s'y mit aussitôt
“ et il se produisit de la gangrène que M. Menouil traita par
“ des lavages de plaies avec l'eau-de-vie. Elle a beaucoup souffert.
“ Elle est morte le 4 avril 1652 le jeudi de l'octave de Pâques. (84)

Le 1er août 1650, il est présent au Contrat civil de profession de la Mère Catherine Vironceau de St-Joseph, fait par Audouart
“ en présence d'honorable homme M. François Menouil, chirurgien
“ ordinaire de Sa Majesté, et l'un des Conseillers nommés
“ par Sa Majesté au Conseil de Québec ”. (85)

Le 7 décembre 1650, il est encore témoin au contrat de la Sœur Catherine Chevalier de la Passion.

Menouil était aussi l'ami des Jésuites. Le 8 décembre 1650, jour de la profession aux Ursulines de la Mère St-Dominique, il dina chez les RR. PP. Jésuites avec M. le Gouverneur.

Le 1er janvier 1651 le Supérieur des Jésuites lui envoie une grande médaille de St-Ignace.

Le jour du St-Sacrement de la même année, M. Menouil est un de ceux qui portent le dais à la procession. (86)

84. Richaudeau, *Lettres de la Rev. Mère Marie de l'Incarnation*, vol. I, p. 525 et suivantes.

85. *Annales de l'Hôtel-Dieu et Greffe d'Audouart*.

86. *Journal des Jésuites*, pp. 146, 147, 155.

MENZIES ou MINZIES.

Dimanche, 1er août 1784, M. Minzies, chirurgien du 84e régiment, partit de Québec pour Londres dans le navire "Caesar", Capt. Miller. (87)

MENZIES.

En 1775 le Gouverneur Carleton envoya Menzies, qui était assistant-chirurgien du 7e régiment, à la Baie St-Paul avec instruction de traiter gratuitement tous ceux qui avaient la maladie de la Baie. Il fut rappelé la même année à l'occasion de l'invasion du Canada par les Américains. Il est mort en 1776. (88)

MERCIER, Jacques.

Il était à Lorette en 1748. (89)

~~Il y avait un docteur Mercier à St-Anselme de Lévis en 1872.~~
(90)

MERIC, Jean-Ponce.

Fils de Pierre et de Jeanne Fougueret, de Ste-Eulalie, Bordeaux, il demeurait à Québec où il épousa le 3 novembre 1725, Marie-Josephte Maillou, âgée de 25 ans, fille de Joseph Maillou Des Moulins et de Louise Achon, sa deuxième femme. (91)

-
87. *Gazette de Québec*, No 989.
88. *Trans. de la Soc. Litt. et Hist.* 1re Série, 1854, vol. X, article 8. *Bull. des Recher. Hist.*, 1895, p. 141.
89. Tanguay, *Dic. Gén.*, vol. V, p. 607.
~~90. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. V, p. 32.~~
91. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 405; vol. VI, p. 2.

Ils n'eurent que deux enfants, le dernier venant au monde six mois après la mort de son père, survenue le 16 septembre 1727, à l'âge de 40 ans.

Le 21 octobre 1728, la veuve Méric épouse, à Québec, le confrère de son mari, le docteur Pierre Desnouhes.

En 1825 il prit une action contre un sieur Gane (Gagné), charpentier de Lorette, pour se faire payer un compte pour soins et remèdes. Le 12 mars 1728, autre action dans le même but contre M. Lamanaudière. (92)

MEZLER.

“ 14 août 1787 Magdalen Cantin. ecr à St-Thomas, dt au docteur Mezler du corps des chasseurs pour soigner son enfant depuis 14 jusque le 21 may pour des cataplasmes, pour des purges et l'ouil d'amandes et pour ses peines : 8 louis.

Mezler. (93). ”

MIDLICOT, Thomas.

Thomas Midlicot, chirurgien de Québec, épouse le 10 août 1786, Hanna Saul, de la même place. Le mariage eut lieu à la Cathédrale anglaise de Québec. (94)

MILLS.

Père de H. H. Mills, l'auteur d'une Histoire du Canada. Il était chirurgien dans l'armée. (95)

MIRAMON, Jean.

Il entre le 18 août 1734, à l'Hôtel-Dieu du P.-S. Québec, et sort

92. *Doc. du Rég. Franç. aux Arch. Judic.*, 2 rue Cook.

93. *Doc. du Rég. Franç., Arch. Judic.*

94. *Rég. de la Cathédrale anglaise de Québec.*

95. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, p. 314.

le 22 du même mois. Il était chirurgien à bord " Le Rubis ". (96)

MOLLAIN, Pierre-Marcelain.

Apothicaire de la ville de Paris, il accompagne en 1613, le docteur Pierre Jobert et le chirurgien Loys Lange dans l'expédition envoyée par Simon Le Maistre, marchand de Rouen, pour porter des secours en Acadie. (97)

MONDELET, Dominique.

Chirurgien et soldat du Régiment de la Reine, Compagnie de Maron, il naquit en 1735 de Didier et d'Anne Manevant, de St-Sulpice, Paris. Le 23 avril 1759, il épouse, à Québec, Marie-Françoise Hains, âgée de 19 ans.

Elle mourut et fut enterrée le 7 janvier 1813, à la Longue-Pointe. (98)

Il était le grand père du juge Mondelet, mort en 1875.

Il fut notaire aussi bien que médecin: " Mondelet a exercé le " notariat dans les campagnes le long de la rivière Chambly, quelques années après la conquête du pays par les anglais. (99)

En 1769, pratiquant à Chambly comme médecin, il annonce qu'il a acheté la terre de Jean-Marie Rensen, située dans la seigneurie de M. Jennison, à St-Charles, Rivière Chambly (Gazette de Québec, No 219).

En 1781 le gouverneur Haldimand entreprit de constituer le notariat dans la province de Québec. Cette tâche fut confiée, pour le district de Montréal, aux juges Fraser et Hertel de Rouville. Le 20 août de la même année ils écrivaient à Haldimand

96. *Arch. de l'Hôtel-Dieu.*

97. Roy, *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, appendice I.

98. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 62.

99. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. II, p. 416.

lui envoyant la liste des notaires qu'ils proposaient pour des commissions. Dans cette liste, nous lisons: " Nous omettons de la " liste Chatellier qui a une commission pour l'île Jésus et Mondelot, qui, sans avoir de commission, a pris sur lui d'agir comme notaire depuis plusieurs années. Leurs procédures nous ont souvent donné beaucoup de trouble. Quelquefois nous les avons fait " appeler devant nous. Quelquefois ils ont fait défaut de comparaitre et quelquefois ils ont fait des compromis avec les parties. " Nous avons depuis longtemps eu en vue de recommander à " votre Excellence de les démettre et nous prenons l'occasion qui " se présente de vous le proposer. (100)

Retranché ainsi du cadre des notaires, il adresse au gouverneur un placet qui n'eut aucun succès. (101)

MONTFERRAND dit CHEVALIER, Jean.

Le 27 juillet 1755, il entre au collège des Pères Jésuites pour se faire traiter par les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du P.-S. de Québec, qui y étaient logées temporairement, voici à quel propos. Le 7 juin précédent, leur hôpital avait été détruit par le feu allumé par la " malice d'un matelot ". Chassées de leur maison, elles furent recueillies par les Ursulines et gardées par elles pendant trois semaines jusqu'à ce qu'une salle du collège des Jésuites fut prête à les recevoir. Quand elles demeurèrent chez les Jésuites, elles purent prendre des malades en attendant que leur hôpital fut rebâti. Montferrand sortit guéri dans le mois d'août de la même année. Deux ans plus tard, le 2 novembre 1757, il arrive au nouvel hôpital, ouvert depuis le 1er août de la même année, et y demeure jusqu'au 8 janvier 1758. Cette fois il dit qu'il vient de Béry, qu'il est aide-chirurgien et âgé de 25 ans. (102)

100. *Arch. du Ca.*, série B. vol. 74, p. 154, cité par Roy, *Hist. du Notar. au Can.*, vol. II, p. 132.

101. *Ibid.*, vol. 219, pp. 59, 281, cité par Roy, *ibid.*, vol. II, p. 140.

102. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

MOREAU, Nicolas.

Il eut un enfant qui fut baptisé à St-Laurent de Montréal, le 3 octobre 1755 et enterré le même jour. (103)

MOREAU, Louis.

Fils de François et de Françoise Dubout, de St-Georges, évêché de La Rochelle, il est né en 1649 et s'est marié le 21 février 1678, à Ste-Famille, à Elizabeth Gagnon, dont il eut deux filles. Une de ses filles, Elizabeth, née le 2 octobre 1679, se marie le 5 avril 1700 à Gabriel Courtois de Batiscan; l'autre est née le 4 novembre 1681, au Château-Richer.

Il mourut et fut enterré à Québec le 14 janvier 1683. Sa veuve épousa, le 25 mai 1684, Jean Baril, à Ste-Famille. (104)

MORET, Jean-François.

Chirurgien du "St-François", âgé de 21 ans, il entre à l'Hôtel-Dieu du P.-S. le 14 juillet et en sort le 24 du même mois, 1739. (105)

MORRIN, Joseph.

Né dans le comté de Dumfries, en Écosse, il vint avec ses parents au Canada, alors qu'il était très jeune. Il reçut son éducation à l'école du Rev. M. Wilkie, à Québec, étudia la médecine ici et compléta ses études médicales à Édimbourg et à Londres. Après avoir obtenu ses diplômes de docteur en médecine, il revint à Québec où il pratiqua et s'acquitta graduellement une des plus belles et des plus lucratives clientèles.

103. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 92.

104. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 442.

105. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

Dans le "Journal de Labadie", on lit qu'en "1821, le pont de "glace prit devant Québec. Le même jour il passa deux canots "pour traverser du monde; un pour chercher le docteur Morrin "pour Magloire Bégin, tanneur de Lévis, qui était dangereuse- "ment malade". (106)

Douglas le mentionne dans ses Mémoires (page 89).

En 1826 il était médecin à l'Hôtel-Dieu et le fut pendant de longues années. Son portrait orne la chambre des médecins et chirurgiens de cet hôpital. En 1826 encore, il fonda la Société Médicale de Québec et en fut le premier président. (107)

En 1831, il était bibliothécaire de la Société Littéraire et Historique de Québec.

En juin 1835, il tomba malade des fièvres typhoïdes et fut soigné par Fargues et Parant. Robitaille, son clerc, se fit garde-malade pour la circonstance et se montra si dévoué et se rendit si utile que Morrin s'en rappela toujours et donna maintes preuves de sa reconnaissance au jeune étudiant. (108)

Cette attaque de fièvres typhoïdes ne fut probablement pas très sérieuse puisqu'en juillet de la même année Morrin était assez bien pour signer avec d'autres citoyens de Québec, une requête au Gouverneur Alymer demandant de faire faire un tracé de chemin de fer entre Québec et Portland. (109)

Sa femme était morte l'année précédente d'un cancer de l'utérus. Il avait une fille et une belle-sœur. Celle-ci s'appelait Madame Paffer.

Il vécut quelque temps dans une maison de la rue d'Auteuil, propriété d'Andersen, plus tard celle de Wade, et dont le site est présentement occupé par la maison de Madame John Sharples.

106. Cité par J.-E. Roy, in *Hist. de la Seigneurie de Lauzon*, vol. IV, p. 155.

107. G. Gale, *Quebec Twixt Old and New*, p. II.

108. Robitaille, *Mémoires*.

109. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. V, pp. 438, 448.

Morrin était président de l'École de Médecine, lors de son inauguration, le 15 mai 1848; il était aussi président du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada.

En 1849 il fut un des directeurs de l'Asile des Aliénés de Beauport, après en avoir été avec Douglas et Frémont, un des fondateurs.

Il était médecin de la prison. Sur la fin de sa vie, Marsden l'accompagnait dans ses visites aux prisonniers.

Le docteur Morrin est mort le 29 août 1861.

Né de parents pauvres, il dut à son énergie et à ses propres mérites la belle position qu'il occupa dans la société civile et médicale de Québec. Il était généralement aimé et respecté. S'intéressant beaucoup aux affaires publiques, il fut pendant plusieurs années conseiller de ville, et, à deux reprises, maire de Québec. C'est pendant le premier terme qu'il servit comme maire que fut posée la pierre angulaire du Monument des Braves à Ste-Foye, le 18 juillet 1855. En 1857, il fut réélu maire de Québec, mais cette fois par le peuple. Depuis 1840 jusqu'à cette date, ce magistrat avait toujours été élu par le Conseil. Le 25 mai 1857, le maire, les Conseillers et les citoyens de Québec adressèrent un mémoire à la Reine Victoria lui demandant de choisir Québec comme capitale du Canada et comme siège du futur gouvernement. Cette requête était signée par le maire, le docteur Morrin, et le greffier de la ville, l'historien F.-X. Garneau. (110)

Morrin eut pendant longtemps la grande surveillance de la Grosse-Ile et de l'Hôpital-de-la-Marine. Il fut frappé de paralysie un ou deux ans avant sa mort. Il laissa une forte somme au docteur (ministre) Cook pour fonder à Québec un collège protestant dirigé par le personnel de l'église St-André à laquelle il appartenait. C'est le collège Morrin, situé sur la rue St-Stanislas. Il

avait toujours eu l'idée de fonder une maternité. (111) C'est lui qui fonda les prix Morrin à l'Université Laval.

MORRISSON, Daniel.

Il demeurait à Québec en 1779 où il annonce " qu'il se propose " de partir pour l'Angleterre par la première occasion et prie tous " ceux à qui il doit de lui apporter leurs comptes pour en être " païés, et tous ceux qui lui doivent de la païer incessamment afin " d'éviter des poursuites ".

Dan. Morrisson.

" N. B. Il a un bon assortiment des meilleurs remèdes qu'il " vendra à bon marché pour argent comptant." (112)

Le 17 août 1783 Peter Stuart par la voie de "La Gazette", prie tous ceux qui doivent à la succession du docteur Daniel Morrisson, décédé, d'avoir à payer avant le 25 octobre suivant (No 940).

MOUET.

Voir DENGLADE.

MULHOLLAND, Michael.

Né à Portsmouth, Angleterre, il étudia la médecine et devint membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres. Il vint au Canada en 1827 sur un vaisseau venant de Chine. Il pratiqua pendant plusieurs années à Ste-Anne-de-la-Pérade et mourut âgé de 48 ans à l'Hôpital de la Marine, à Québec, le 20 novembre 1844. (113)

111. Ol. Robitaille, *Mémoires*, p. 393.

112. *Gazette de Québec*, No 728.

113. *Ephémérides québécoises*, 1844.

MURRAY, Bernard.

A Québec, le 5 août 1828, Mgr le Coadjuteur, bénit le mariage du docteur Bernard Murray avec Mademoiselle Julie Dorion, fille de feu Pierre Dorion de Québec.

Le "Belfast Chronicle" du 28 mai 1834 annonce la mort du docteur Bernard Murray, arrivée le 21 du même mois, à Belfast, où il pratiquait, à l'âge de 35 ans. Son frère, l'Abbé Murray, l'avait précédé dans la tombe de quelques mois.

Le docteur était très estimé pour son habileté et pour sa charité envers les pauvres. Il avait autrefois pratiqué à Québec, quoique son nom ne soit pas dans les almanachs des adresses de 1822 ni de 1826.

N

NAVARRÉ, Paul-Maurice-Jean.

Fils de Jacques et de Marie Mousseux, de Maubourquet, diocèse de Tarbes, en Armagnac, il épousa à St-Sauveur-de-Cayenne, le 18 février 1765, Geneviève de La Roche, veuve de Pierre Gallet, de St-Eustache, Paris. Il était encore mineur, lors de son mariage.

Il vint au Canada pendant cette année ou l'année suivante, parce que Tanguay dit qu'un enfant, né de ce mariage, fut enterré le 17 juillet 1766, aux Ecoreils, cinq jours après sa naissance. (1)

Il était chirurgien-major du vaisseau du roi "Le Favorv", qui fit naufrage sur les côtes de Terre-Neuve. Navarre y perdit une partie de sa fortune et la vie. Sa femme l'accompagnait évidemment dans ses courses, puisqu'elle recueillit ses effets les plus pré-

1. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 141.

cieux, vint à Montréal, et s'y maria le 28 septembre 1768 à Raymond Mesnard.

NAVERS, Jean-Baptiste.

Fils de Dominique et de Catherine Mendoze, de St-Roch-de-Parabelle, en Bigorre, Hautes-Pyrénées, il naquit en 1654 et se maria à Québec le 13 mai 1687, avec Marie-Françoise Sauvin, âgée de seize ans.

Il demeurait à Château-Richer. Mgr Tanguay, dans le premier volume de son Dictionnaire Généalogique (page 450), lui donne dix enfants, mais il lui en enlève cinq à la page 142 de son sixième volume.

Il mourut et fut enterré au Château-Richer, le 13 mai 1722. Son épouse lui survécut trente ans.

NAVICET, Marc.

Venu de Loqualone, près de St-Malo, France, il était à l'Hôtel-Dieu de Québec du 13 au 25 juin 1742. Il avait alors 22 ans et était chirurgien du vaisseau "Le Canada". (2)

NOOTH, J.-Mervin.

J.-Mervin Nooth, docteur en médecine et Membre de la Société Royale, vint au pays, comme médecin militaire, avec Lord Dorchester, vers 1786. Il avait été chirurgien à Halifax et à New-York avant la guerre américaine.

Laterrière, dans ses Mémoires, dit qu'il était le principal médecin de Québec. Il assista à l'examen que Laterrière dut subir pour obtenir sa licence. (3)

2. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

3. Laterrière, *Mémoires*, pp. 168, 186.

Il était l'ami du peintre Von Moll Berczy, qui vint dans le Haut-Canada en 1792, où il se ruina et d'où il repartit pour Londres où ses créanciers le firent emprisonner. M. Philéas Gagnon, bibliophile, possédait une lettre qu'il écrivit de sa prison et qu'il envoya à son ami Nooth, à Québec. Remis en liberté, il revint à Montréal et y gagna sa vie avec son pinceau. Plusieurs églises possèdent de ses œuvres. Il mourut à New-York en 1813.

Nooth était surintendant général des hôpitaux anglais et étrangers de la Province de Québec, médecin de l'armée dans les provinces britanniques de l'Amérique, membre directeur de la Société d'Agriculture de Québec (en avril 1790). Il fut chargé, à la mort de Bowman, d'étudier le "Mal de la Baie", malheureusement son rapport, qui devait être très intéressant parce qu'il avait recueilli un nombre considérable d'informations, n'a pu être retrouvé.

Il mourut à Bath, en Angleterre, le 3 mai 1828. (4)



O'CONNOR, T.

Il fit ses études à Paris et passa quelque temps en Angleterre.

Au mois de juin 1786, il annonce dans la Gazette de Québec, qu'il est accoucheur et qu'il demeure dans la maison de "défunt M. Dumon, à la Haute-Ville, proche du marché".

Faisant suite immédiatement à cette annonce, il y a celle d'une dame Mary Daly qui dit qu'après s'être fait traiter pendant deux ans pour le rhumatisme par plusieurs médecins, elle a été subitement soulagée par le docteur O'Connor. (1)

Voici un mémoire du docteur O'Connor :

4. *Gazette de Québec*, Nos 1209, 1289. *Daily Mercury*, May 1828.
Papers & Letters on Agriculture, S. Neilson, Quebec, 1790, P. 1
1. *Gazette de Québec*, No 1089.

Québec, juillet 1787.

Louis Lapointe

doit à M. O'Connor

		L.	S.	D.
Juillet, 6.	Une purgation 2/6, saignée 1/3, pen- sement 1/1.....	0	4	9
9.	Une purgation 2/6, le 12 une purga- tion 2/6.....	0	5	0
	Pour des préparations mercurielles faites pendant deux mois.....	1	10	0
	Onguent, Eau de Goulard et causti- ques pendant deux mois.....	1	10	0
Octobre, 7.	Une médecine 2/6, saignée 1/3....	0	3	9
	Pour extrait de..... fait pendant trois mois soir et matin, finissant le 6 décembre.....	2	5	0
Décembre, 6.	Onguent, Eau de Goulard et causti- que pendant le dit temps.....	2	5	0
	Pour des potions anodynes faites tous les soirs depuis le 6 décembre jus- qu'au 16 février 1788.....	1	15	0
	Onguent, eau et caustique pour ses plaies pendant le dit temps.....	1	15	0
	Pour visites et pansements depuis 6 juillet 1787 au 16 février 1788 qui fait sept mois et dix jours à 15/ par mois	5	5	0
	Le total étant.....	29	8	6
	réduit à....	10	0	0

Québec, le 28 octobre 1789. (2)

OLIVA, Frédérick-Guillaume.

Allemand d'origine, il vint probablement au Canada avec les troupes de Brunswick. Il serait né en 1749 d'après Mgr Tanguay. (3)

Sur un document qui se trouve aux Archives Judiciaires, on voit qu'en 1782, il s'intitule chirurgien-major.

Il pratiquait et demeurait à St-Thomas où, le 30 janvier 1782, il épousa Catherine Couillard des Islets, veuve de Pierre Dambourgès et cousine germaine du seigneur Couillard de St-Thomas.

Huit enfants naquirent de ce mariage :

Émilie-Jacobine, le 24 septembre 1784 ;

Frédéric-Godlip, le 10 janvier 1786 ;

Jacques, le 15 août 1787 ;

Thomas, le 21 décembre 1788 ;

Catherine, le 21 avril 1790 ;

Luce, le 10 janvier 1793 ;

Julie, le 22 mai 1795 ;

Marie-Louise, le 3 janvier 1797. (4) Le 27 juin 1820, elle épousa l'hon. Louis Panet.

Le 5 mai 1782, Oliva certifie un compte du docteur Dubergès, et le 2 septembre 1793, il envoie le mémoire suivant à Joseph Mayson, inspecteur de la douane de Sa Majesté :

	L.	S.	D.
Purgatifs et onguents.....	0	14	0
Un accouchement laborieux.....	2	0	0 (5).

Le docteur Oliva et sa famille arrivèrent à Québec, sur le brick "Dallas", dans la première semaine d'août 1786. (6)

3. *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 167.

4. P. G. Roy, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XXI, p. 72.

5. *Archives Judiciaires*, Québec.

6. *Gazette de Québec*, No 1077.

Il fut membre du premier Bureau d'Examineurs Médicaux à Québec en 1789. Le 19 août de cette même année, il assista comme tel à l'examen de Laterrière (Mémoires, p. 187).

Sa fille cadette, Marie-Louise, épouse le 27 juin 1820, à St-Thomas, l'hon. Louis Panet, N. P., membre de l'Assemblée Législative, Conseiller Législatif et Sénateur. Elle décéda, à la Petite Rivière, le 4 juillet 1851, à l'âge de 54 ans, et fut inhumée dans l'église de l'Ancienne-Lorette. (7)

Philippe Aubert de Gaspé, dans ses "Mémoires", fait beaucoup d'éloges du docteur Oliva: "Je fus inoculé par lui (de la "petite vérole) à l'âge de 5 ans, pendant le mois d'octobre, et je "faisais journellement plus d'une lieue en voiture. C'est le même "médecin qui disait, quand la picote faisait des ravages dans les "campagnes: Quel bonheur pour les malheureux attequés de cette "maladie, s'ils tombaient malades dans les forêts, près d'un ruis- "seau, sous un abri de sapin: quatre-vingt-dix sur cent recouvre- "raient probablement la santé. On soignait alors les malades at- "taqués de la picote à la plus grande chaleur et avec force boisson. "Le docteur Oliva est le premier qui ait introduit une méthode "opposée. La vaccine n'était pas alors découverte, et il avait soin "d'inoculer, autant que possible la petite vérole, l'automne ou le "printemps, prescrivant aux patients de sortir tous les jours."

Le 11 août 1793, Oliva était parrain au baptême de l'enfant de John McNider, marchand de Québec, à la Cathédrale Anglicane. (8)

Oliva mourut en 1820, quoique de Gaspé et Mgr Tanguay donnent comme date de sa mort, le 31 juillet 1796. M. P.-G. Roy, dit qu'il est mort l'année qui suivit le mariage de son fils, Frédéric-Godlip. Or celui-ci se maria le 16 février 1819. (9)

7. P.-G. Roy, *Famille Panet*, p. 125.

8. *Registes de la Cathédrale Anglicane*, Québec.

9. *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XXI, p. 92.

De Gaspé dit que sa mort “ fut une perte irréparable pour la ville de Québec, où les bons médecins étaient bien rares à cette époque pour ne pas dire davantage ”.

Sa veuve se remaria au docteur François Fortier.

OUDE, Nicolas-Joseph.

Chirurgien allemand, il est présent à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 1er juin 1756. (10)

· P

PAIN, Frédéric.

Fils de Jean-de-Marie Guidon, de St-Louis, diocèse de La Rochelle, Annis. Le 26 août 1755, il épouse à Lévis, Suzanne Carrier, âgée de 28 ans, sixième enfant d'Ignace Carrier et de Rosalie Duquet. Ignace Carrier avait eu treize enfants par sa première femme, Perrine-Geneviève Grenet; il en eut huit par sa seconde. (1)

Maderan et Pain sont les seuls médecins qui se soient établis à Lévis pour y pratiquer leur profession sous le régime français. (2)

PASSERIEU dit BONNEFOND, Pierre.

En 1687, il épouse, à St-François-du-Lac, Marie-Thérèse Marest, fille de Marin et de Marie Deschamps. Elle était âgée de 14 ans et avait été baptisée aux Trois-Rivières.

Sept enfants naquirent de ce mariage : le premier fut baptisé au

10. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

1. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 105; vol. VI, p. 196.

2. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, p. 241.

Château-Richer en 1697, les autres aux Trois-Rivières, le dernier en 1719. Le docteur résidait aux Trois-Rivières. (3)

Il figure dans un acte de Bénigne Basset, notaire royal de Montréal, du 4 décembre 1661. Il promet de défricher quatre arpents de terre en 1662, et en 1663, il est inscrit dans la milice de la Ste-Famille, en qualité de caporal de la troisième escouade. (4)

PATERSON, William.

Chirurgien de l'Hôpital de la Garnison, à Québec, il est mort en cette ville, dimanche le 25 octobre 1778. La "Gazette de Québec" du 29 du même mois dit: "qu'il a été enterré décemment le mardi suivant". (5)

Il avait aussi une certaine clientèle parmi la population civile de la ville, car le 1er février 1779, MM. R. A. Gray et Hugh Ritchie prient tous ceux qui doivent au défunt Wm Paterson, chirurgien, ci-devant de cette ville, de paier leurs dettes respectives avant le 1er mai prochain, à Jacob Rowe, par eux autorisé à cet effet & & &. (6)

PAYSAN ou PAISAN, Pierre.

Fils d'André et de Marie Gontier, du Bourg-de-Tour, diocèse de Séez, en Normandie. Il naquit en France en 1725 et entra au service du roi en 1741, dans l'armée d'Allemagne, puis en 1743 dans les armées des Flandres et d'Italie. En 1748, il fut attaché à l'hôpital de Lisle, d'où il passa en 1751 au régiment de Guyenne. En 1756, il entra au service de la marine. En 1758, il laissait la France sur la frégate "La Fidèle", commandée par M. de Sala-

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 467; vol. V, p. 509.

4. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recher. Historiques*, vol. XX, No 8, p. 254.

5. No 687.

6. *Gazette de Québec*, No 701.

berry, et se rendit à Louisbourg où il fut fait prisonnier de guerre et conduit à Halifax, d'où il fut transporté à Québec en 1760. Le 22 janvier 1763, il épouse à Lévis, Marie-Catherine Dubouchet ou Desjadons, âgée de 20 ans, fille de Charles Desjadons sieur de la Codré, et de Marie-Louise Ducas, de Lévis. Ils eurent quatre enfants. (7)

PELISSON.

Il demeurait et pratiquait aux Trois-Rivières où il épousa Marguerite Grant, dont le père était marchand, et qui entra aux Ursulines de cette ville, à l'âge de onze ans, en 1811. (8)

PERMILLAC.

Permillac pratiquait en France, dans la Dordogne, quand une circonstance malheureuse le força à quitter le pays et à venir au Canada. La lettre suivante est le seul document que nous ayons pu nous procurer à son sujet.

“Douime, près Sarlat, Dordogne,

22 mai 1822.

“Taillefer, médecin, à monsieur Phélippon, négociant.

“Souffrez monsieur que je rappelle à votre souvenir un de vos
“anciens et zélés serviteurs, permettez que je présente ma révé-
“rence respectueuse à Madame Phélippon par continuation de
“vos bontés pour moi je vous supplie d'accorder votre utile pro-
“tection à M. Permillac mon compatriote l'un des médecins les

7. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. III, p. 483; vol. VI, p. 271. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, p. 354.

8. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, p. 519.

“ plus instruits de l'arrondissement de Bergerac. Une affaire
“ malheureuse qu'il vous racontera lui-même parce qu'il serait
“ trop long de la déduire dans une lettre ; une affaire ai-je dit mal-
“ heureuse, mais non déshonorante, l'a conduit dans le pays que
“ vous habitez. Cet homme a laissé dans notre pays la plus flat-
“ teuse opinion de ses talents et laissé tous les médecins et chirur-
“ giens de nos alentours dans l'affliction de sa perte, que je sou-
“ haiterais présenté par ma main qu'il enlevat les suffrages de
“ Madame et des vôtres. Je crois en vérité que vos habitations
“ seraient bien conduites sous un docteur de ce mérite.

“ Agréez les vœux que je fais pour votre prospérité

“ Votre très dévoué et respectueux serviteur

“ Taillefer, mdn. ” (9)

PEROUT, François.

François Perout, de Langres, aide-chirurgien du navire “ Cé-
lèbre ”, entre à l'Hôtel-Dieu du P.-S., Québec, le 12 septembre
1757, et en sort le 11 octobre suivant. (10)

PERREAULT, Charles-Norbert.

Fils de François-Joseph Perreault, député du comté de Hun-
tingdon à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et de Ursule
McCarthy, fille du Major Richard McCarthy et d'Ursule Benoit,
cousine de F.-J. Perreault, Charles-Norbert Perreault demeurait
et pratiquait à Québec. Un de ses ancêtres avait pratiqué la chi-
rurgie dans la ville de Cosne-sur-Loire, diocèse d'Osaire.

Il épousa Charlotte Desbarats, qui mourut à Québec, âgée de
29 ans, le 1er février 1829. Elle fut inhumée à St-Édouard de
Frampton.

9. *Archives des Ursulines des Trois-Rivières.*

10. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

Après avoir soigné avec un dévouement et une abnégation admirable les victimes du Choléra, il mourut lui-même de cette terrible maladie, le 16 juin 1832. Après l'inhumation de son corps, on eut peur de l'avoir enterré vivant, car quelqu'un certifia qu'il avait pris une forte dose d'opium quelques heures auparavant.

(11)

PERROT ou PERREAU, Jacques.

Fils de Jacques Perrot, chirurgien, et de Marguerite Caché, de St-Jacques, ville de Cosne-sur-Loire, diocèse d'Auxère, Bourgogne, il naquit en 1697 et se maria, le 10 janvier, 1724, au Château-Richer, à Marguerite-Elisabeth Navers, âgée de 20 ans, fille de Jean-Baptiste Navers, chirurgien de cet endroit. Ils eurent dix enfants.

Il pratiquait à Lachenaye où tous ses enfants, excepté le deuxième, furent baptisés, et où il mourut le 20 avril 1754.

La veuve Perrot se fit sage-femme à Lachenaye. (12)

PESE, Aman.

Le sieur Aman Pésé, chirurgien aide-major du second bataillon de Berry, est décédé le 3 mai 1760 et a été inhumé le lendemain dans le cimetière de l'Hôpital-Général, Québec.

(signé) Rigauville, ptre chap. (13)

PETIOT des CORBIERES.

Voir des CORBIERES, Claude.

PÉTRO, Étienne.

Étienne Petro était présent, à Québec, au contrat de mariage de

11. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. V, p. 100. *Histoire des Ursulines*, vol. IV, p. 683. F.-J. Perreault, *Autobiographie*. Robitaille, *Mémoires*, p. 17.

12. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 317.

13. *Registres de l'Hôpital-Général*, Québec.

Jean LeNormand, le 8 juillet 1656. Il était chirurgien (Audouard). (14)

PETURON, Jean.

“ Il demeurait à St-Joseph, paroisse sur le Cap Lauzon, Seigneurie de Deschambault, et y exerçait la médecine et la chirurgie “ depuis 1764 avec un succès admirable. Il résidait au manoir de “ Sieur Louis fleury de la gorgendière seigneur du dit lieu, avec “ lequel il avait lié la plus étroite amitié. Il est mort le 25 février “ 1791, à 5.30 du soir, frappé subitement d'apoplexie en revenant “ du Cap-Santé. Agé de 66 ans, c'était un homme de bien, aimé et “ respecté par tout le monde de la paroisse et des paroisses voi- “ sines. Il a été enterré dans l'église allée du côté de l'épître, près “ du banc seigneurial. Tous les coparoissiens ont tenu à honneur “ à suivre son corps jusqu'à sa dernière demeure.” (15)

PETUZO, Jean.

Jean Petuzo, chirurgien, fut enterré le 26 février 1791, à Deschambault. (16)

PHLEM, Yves. (17)

Dans la première moitié du XVIIIe siècle, demeurait à Sainte-Anne-de-la-Pérade un charlatan du nom de Yves Phlem qui se disait chirurgien et qui avait acquis une réputation qui s'étendait à toute la colonie.

Phlem, Yves, dit Yvon. Fils de Guillaume Phlem et de Marguerite Pervine, de St-Jean-de-Morlaix, diocèse de Tréguier, Basse-Bretagne.

14. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 480.

15. *Archives Judiciaires*, Québec; *registre des mortalités*, Deschambault.

16. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 357.

17. M.-J. Ahern, *Quelques Charlatans du régime français dans la province de Québec*, pp. 6 à 12.

Se marie le 8 avril 1724, à Sainte-Famille, I. O., avec Marie Levreau, âgée de 29 ans, fille de Sizte Levreau ou Lereau et de Reine Deblois, de la même place. Huit enfants naquirent de ce mariage. L'aîné fut baptisé à St-Nicolas, les autres à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Phlem est mort et a été enterré à ce dernier endroit le 27 septembre 1749. Voici ce qu'il dit de lui-même :

“ Il est né dans la ville de Morlaix, en Basse-Bretagne. Adolescent on lui a appris à saigner, à pancer des blessures et plusieurs remèdes pour guérir différentes maladies. Il fit d'abord des progrès dans l'art qu'on voulait luy enseigner. L'expérience le perfectionna et luy acquit une bonne réputation. L'inclination de naviguer qui est naturelle aux bretons le détermina à s'engager à St-Malo pour venir au Canada sur un vaisseau adressé au Sieur Prat dit Duprat, (c'était probablement Louis Duprat, capitaine du port de Québec). En arrivant ici il essuya une grande maladie qui le laissa dans un triste état.

“ Il est impossible de dire combien il luy fut difficile de pouvoir subsister dans les commencements. La science qu'il avait acquise et qui était la seule que la Providence luy avait accordée luy était inutile parce qu'il n'entendait que le breton. Cependant, comme le bon Dieu procure toujours les moyens nécessaires à ceux qui vivent selon ses préceptes, son ignorance de la langue Pérade où il était aimé et respecté de tous ses coparoissiens et française ne fut pas un obstacle pour empêcher beaucoup de personnes de s'adresser à luy dans différentes maladies, ce qui le fit connaître et luy procura une réputation surtout pour les chancres où il a fait des cures considérables connues dans toute l'étendue de la colonie. En 1725, il s'était fixé à Ste-Anne-de-la-généralement par tous ceux qui le connaissaient. Comme chirurgien sa réputation était très étendue dans le pays. Il en fut ainsi jusqu'en 1735, quand il rencontra Jean Bilodeau qui demeurait dans la paroisse et Cotte St-François, lille d'Orléans.”

Jean Bilodeau était cultivateur, père de huit enfants et avait pour femme Marie Turgeon, de St-Étienne de Beaumont. Bilodeau “ avait un lèpre de chancre très avancé qui luy avait déjà “ mangé la lèvre basse bien avant du côté gauche ”.

Il y avait à St-Jean, I. O., dans le même temps un chirurgien habile, Jean Mauvide, qui soigna Bilodeau pendant plusieurs mois “ et qui voyant que le mal estoit opiniâtre et que la mauvaise disposition du sujet empêchait l'efficacité des remèdes, informa “ Bilodeau de sa mauvaise situation ”. Celui-ci prit le parti de venir à Québec consulter le Sieur Berthier, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et le frère jésuite Jean Jard Boispineau, qui l'un et l'autre lui dirent : “ qu'il n'avait point de ressource dans sa maladie, laquelle ne finira qu'avec sa vie ”.

Bilodeau se voyant ainsi condamné chercha ailleurs et s'adressa à Phlem dont il avait entendu parler. Celui-ci l'encouragea et lui promit de le guérir. Phlem avait l'habitude de prendre en pension chez lui les malades qui demeuraient au loin et qui avaient besoin de soins constants. Bilodeau se rendit donc à Ste-Anne-de-la-Pérade, où il arriva le 16 septembre 1735. Le même jour, accompagné de Phlem, il se rend chez le curé de la place et lui demande de mettre par écrit une convention qu'il veut faire avec Phlem. Alors le curé, en présence des deux parties, de monsieur de la Pérade, seigneur de Ste-Anne, et du Sieur Joseph Gouin, capitaine de milice de la dite côte, comme témoins, met par écrit les engagements de chacun comme suit : “ Le Chirurgien s'oblige de “ soigner le dit Bilodeau de son mieux jusqu'à la quantité de “ temps de six mois consécutifs à commencer le 16 septembre “ 1735, à moins que le dit malade ne soit guéri plus tôt. Le chirurgien, de plus, s'oblige à fournir pendant les six mois toute la “ nourriture nécessaire, aussi la boisson qu'il luy faudra tant “ pour la playe que pour celle qu'il luy faudra boire et de “ plus de blanchir le dit malade, de luy fournir tous autres soins

“ convenables et nécessaires à sa maladie et en outre s’oblige
“ le dit chirurgien envers le dit Bilodeau de tous dépens, dom-
“ mages et intérêts, d’être assidu à le panser deux fois par jour.
“ Le dit Bilodeau s’oblige luy et tous ses biens meubles et immeu-
“ bles à luy appartenant, de payer au dit Phlem pour ses peines,
“ soins et fournitures cy dessus dans tout l’espace de six mois, la
“ somme de cinq cents livres: Sçavoir deux cents livres en mar-
“ chandises sèches, au prix du magasin, le premier octobre 1735;
“ cent cinquante livres le 1er octobre 1736; la balance, cent cin-
“ quante livres, en monnoie le premier octobre 1737. Fait au dit
“ Ste-Anne, au défaut de notaire en cette cotte, les jour et an que
“ dessus en présence des dits sieurs susnommés et sousignés, le
“ dit Phlem, chirurgien, et Jean Bilodeau ont déclaré ne sçavoir
“ signer requis.

“ A. Longval de la Peyrade,
“ Joseph Gouin,
“ J. Voyer, prêtre (avec paraphe).

Le 25 mars 1736 cette convention a été ratifiée et entrée dans les minutes du notaire Pollet.

Après huit mois de séjour chez Phlem, Bilodeau partit, le 10 mai 1736, pour un monde meilleur. La veuve refusa de payer, d’où procès devant la prévôté de Québec, entre Phlem et Marie Turgeon, veuve Jean Bilodeau.

Dans sa décision le Procureur du Roi déclare la convention entre Phlem et Bilodeau nulle, attendu que le demandeur n’a aucune qualité de chirurgien et qu’il ne peut être reconnu pour tel, “ mais ayant égard au temps de huit mois qu’il a gardé chez luy “ le dit feu Bilodeau et qu’il l’a alimenté nous lui accordons pour “ les dits aliments la somme de 120 livres à raison de 15 livres “ par mois, sur laquelle lui sera précompté celle de 100 livres par “ luy cy-devant recue. Faisons défense au dit demandeur de

“ prendre à l'avenir la qualité de chirurgien et d'en faire les fonctions qu'il n'ait été approuvé par les médecins et chirurgiens du Roy dans ce pays et cela à peine d'amende arbitraire.

“ Fait et donné par nous Pierre André, écuyer, Sieur de Leigne Cons. du Roy et son lieut. gén. civil et criminel au siège de Prévosté de Québec; le vendredi, 15 mars 1739.

Signé Boisseau. (18)

Phlem appelle de ce jugement et prononce le plaidoyer suivant :
“ Depuis douze ans qu'il est établi à Ste-Anne où il fait au contentement général la fonction de chirurgien, y saigne, pence et donne des soins à tous ceux qui s'adressent à luy comme il est obligé. Dès qu'on a un talent on doit le faire valoir sans quoy on pourrait m'appliquer la parabole du Sauveur du monde et qu'il dit contre celui qui avait caché ce qu'on luy avait donné et qui se contenta de le représenter lorsque le maître luy en demanda compte. Il en fut puni, est-il dit dans l'Évangile, par sa privation. C'est dans ces sentiments, dont l'appelant est pénétré qu'il auroit cru manquer à son devoir s'il ne s'était rendu utile à ses concitoyens dont il a mérité l'approbation et la protection des Messieurs les Intendants qui ont la Police de cette colonie et qui depuis nombre d'années qu'ils ont connaissance que L'appelant y exerce publiquement les fonctions de chirurgien, ne luy ont pas defendu cependant.

“ Il n'y avait pas de raison ”, dit-il, “ pour empêcher l'appelant de faire les fonctions de chirurgien dans une campagne éloignée de près de 20 lieues de cette ville, hors l'étendue de la Prévosté ”.

De plus Phlem présenta au Conseil le procès-verbal fait par Jean Pollet, le notaire de l'endroit, d'une assemblée tenue le 22

Mars 1737, à Ste-Anne-de-la-Pérade, à laquelle assistaient le curé, le seigneur et tous les habitants de la paroisse pour déclarer leur confiance dans le docteur Phlem et témoigner de sa bonne réputation comme chirurgien. Celui-ci fournit aussi un grand nombre de certificats assermentés de personnes qu'il avait guéris de cancers. Entre autre il y avait celui d'un nommé Grenier, que les Jésuites n'avaient pas voulu garder comme novice parce qu'il avait un cancer que Boispineau avait déclaré incurable. S'il faisait ouvrir cette tumeur, avait dit Boispineau l'ancien, il mourrait vite, tandis qu'en la laissant faire, il vivrait plus longtemps. Grenier part pour Montréal, mais ayant entendu parler de Phlem il arrête à Ste-Anne-de-la-Pérade où, encouragé par ce dernier, il demeure trois mois et s'en retourne guéri. Phlem lui avait fendu la tumeur et avait enlevé une partie de l'os de la joue.

Le samedi, 13 avril 1737, il y eut assemblée du Conseil Supérieur pour rendre jugement dans la cause de " Yves Phlem se
" disant chirurgien, établi sur le fief de Ste-Anne près Batiscan,
" appellant de la sentence rendue en la prévosté de cette ville, le
" 15e mars dernier, comparant, par maître Jean Latour, notaire
" royal, d'une part, et Marie Turgeon, veuve de feu Jean Bilodeau, vivant habitant de l'Isle et Comté St-Laurent, intimée,
" comparante, par Jean LeRoy, d'autre part. LE CONSEIL met
" l'appelant à néant, mais condamne la veuve à payer à l'appelant,
" pour logement et nourriture, de feu Bilodeau, pendant huit
" mois, la somme de cent-quatre-vingt livres et aussi 30 livres que
" Bilodeau a empruntées à un nommé Gariépy et que Phlem a
" payées. De plus le dit appellant sera tenu de prendre seulement
" des lettres de chirurgien de Sieur Jourdain Lajus, lieutenant du
" premier chirurgien du Roy.

" Le curé, le seigneur et les habitants de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pérade, qui ont tenu l'assemblée susdite sont réprimandés et défense leur est faite de tenir des assemblées sem-

“ blables sans permission. Les notaires ne doivent pas signer les “ procès-verbaux de ces assemblées. ” (19)

Je n'ai pu trouver nulle part que Phlem ait eu ses lettres de chirurgien, mais cela ne l'a pas empêché de continuer à soigner ni même de prendre des malades chez lui, car on voit que Nicolas Marion meurt chez Phlem, à Ste-Anne, en juillet 1738. Paul Desmarets meurt d'hydropisie dans la même paroisse, en 1739, après avoir été soigné par notre charlatan. En 1742, Gabriel Desmaisons est mort, hydropique, à Ste-Anne-de-la-Pérade, sous les soins de Phlem. (20)

PICHON, Jean.

Jean Pichon, aide-chirurgien, est à l'Hôtel-Dieu de Québec, du 28 juin 1759 au 14 juillet suivant. (21)

PINARD, Louis.

Fils de Jean et de Marguerite Gaigneux, de Notre-Dame de La Rochelle, il naquit en 1636 et épousa aux Trois-Rivières, le 29 octobre 1658, Madeleine Hertel, âgée de 13 ans. Elle était fille de Jacques Hertel, sieur de la Frenière, et de Marie Marguerite sœur du célèbre interprète des sauvages. Elle eut pour parrain, M. de la Champflour, gouverneur des Trois-Rivières, et pour marraine Marie-Madeleine de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec. Elle entra pensionnaire chez ces dames et y demeura six ans.

Elle fut la première fille, native des Trois-Rivières, qui contracta mariage. Pinard eut six enfants. Sa femme mourut en 1679

19. *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*, vol. XV, p. 47.

20. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. II, p. 282; vol. III, pp. 381, 383, 550; vol. V, pp. 355, 515; vol. VI, p. 342.

21. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

et fut remplacée, le 30 novembre 1680, par Ursule Pépin, âgée de dix-huit ans, veuve de Nicolas Geoffray et fille de Guillaume Pépin, des Trois-Rivières, un des ancêtres de Sir Hector Langevin. (22)

Par sa seconde femme Pinard eut encore six enfants, tous baptisés à Champlain, à l'exception du dernier, né en 1694, qui fut baptisé à Batiscan. Il semble avoir demeuré aux Trois-Rivières, puis à Champlain et enfin à Batiscan, où, le 22 novembre 1694, il signe, dans la maison du sieur de la Pierre, au contrat de mariage de François Cosset et de Catherine de Lafond. (23)

Le 14 novembre 1663, il présente une requête au Conseil Souverain, demandant une augmentation de gages comme médecin de la garnison des Trois-Rivières. " LE CONSEIL ordonne que si Pinard n'est pas satisfait de 150 livres de gages Lafontaine Gamelin (24) chirurgien des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine aura les appointements du dit Pinard pour les mêmes services. " (25)

Le 16 août 1664, il y a procès entre " Louis Pinard et Michel Le Neuf, sieur du Hérisson qui offre de justifier par tesmoins qu'il a fait un marché à l'année avec le dict Pinard.

" Sur la Requête présentée par Louis Pinard chirurgien demeurant en la ville des Trois-Rivières Expositive que sur le différend meu et pendant en Jugement en ce Conseil entre le sieur du Hérisson et l'exposant pour raison de pensemens et medicaments faicts et fournis au dict sieur du Hérisson, à ses domestiques et autres par son ordre, sur ce que le sieur de la Vallière Nepveu du dict sieur du Hérisson et son procureur mist en fait qu'il y avoit eu marché entr'eux à l'année, il fut ordonné par

22. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 485

23. J.-B.-M. Barthe, *Analyse des actes de François Trottain.*

24. C'est Michel Gamelin dit Lafontaine. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 250.

25. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. I, p. 56.

“ arrest du seizième Aoust 1664 que le dict sieur du Hérissou justifieroit par tesmoins du dict marché pardevant le sieur Boucher lors Juge Royal, A quoy il n'a tenu compte de satisfaire quoy qu'il luy en aye esté fait commandement en vertu du dict arrest, Requerant qu'il luy fust fait droit, Et en ce faisant porte condamnation contre le dict sieur du Hérissou de la somme de quatre cens soixante cinq livres a laquelle se montent les partyes de ce qui luy a esté fait et fourny. Le Conseil avant faire droict a prorogé et proroge un delay de quinzaine du jour de la signification du présent arrest en faveur du dict sieur du Hérissou pendant lequel justifiera si bon luy semble du marché par lui prétendu soit par escrit, soit par tesmoins par devant le sieur de la Fontaine Poullain Procureur du Roy en la Jurisdiction des dictes trois Rivières a faute de quoy en sera forclos et sera fait droict sur les conclusions du dict demandeur.” (26)

Le 13 mai 1665, Pinard présente une requête au Conseil demandant d'être payé des soins qu'il a donnés à la garnison des Trois-Rivières, comme il a été payé l'année précédente. Ses honoraires se montent à 150 livres. Sa requête est accordée. (27)

Pinard est l'ancêtre des Pinard dit Beauchemin. Sur le recensement de 1666, on lui donne le nom d'habitant; sur celui de 1667, il est qualifié de chirurgien. Cette année-là, il demeure au Cap-de-la-Madeleine, n'a qu'un enfant, Françoise âgée de trois ans, et son domaine comprend une terre de 20 arpents en valeur. Il hérita du tiers du terrain où se trouve le monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Ce terrain s'appelait le fief Hertel et avait appartenu à son beau-père. (28)

Le 2 septembre 1667, Pinard obtient un jugement en sa faveur dans un procès avec Nicolas Gastineau. Celui-ci se porte en appel devant le sieur du Hérissou, dont nous avons parlé plus haut,

26. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. I, pp. 258, 436.

27. *Ibid.*, vol. I, p. 347.

28. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. I, p. 186.

lieutenant civil et criminel aux Trois-Rivières. Pinard prétend que le procès qu'il a contre Hérisson devant le Conseil est une cause de récusation admissible, et qu'il ne doit pas être obligé de répondre devant lui. (29)

Pinard possédait un fief à Champlain, vulgairement appelé "La Pinardière". En avril 1711, il y eut un procès au sujet de ce fief. (30)

PIRON, Pierre.

Arrivé en Canada en 1653, et inscrit sur le rôle d'embarquement comme "pêcheur et chirurgien", il cultive à son compte dès 1662, se marie en 1663 et au recensement de 1666 il est appelé "Sieur du Long", simple erreur de copiste pour "scieur de long". (31)

PIUZE, Liveright.

Premier de ce nom venu au Canada, il était polonais, chirurgien et demeura à la Rivière-Ouelle jusqu'en 1814.

Il épousa Marie-Anne Aubut. Il eut quatre fils dont un, Edouard, fut médecin à la Rivière-Ouelle. (32)

Dans "Le Bulletin des Recherches Historiques", vol. XXI, No 7, page 214, on lit que le docteur Piuze épousa une demoiselle Geneviève Couturier et en eut plusieurs enfants. Il serait intéressant de savoir laquelle il épousa ou s'il les épousa toutes les deux.

"Le 16 décembre 1789, il plut à Son Excellence le Très Honorable Lord Dorchester d'accorder une Licence à Liveright Piuze pour exercer la profession de chirurgien et apothicaire.

"Québec, le 19 décembre 1789. (33)

29. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. I, p. 460.

30. *Ibid.*, vol. VI, pp. 216, 222, 232, 270, 278, 586.

31. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recher. Historiques*, vol. XX, No 8, p. 253.

32. Mgr H. Têtu, *Histoire des Familles Têtu*, etc., etc., pp. 314, 397.

33. *Gazette de Québec*, no 1272.

Le 12 novembre de l'année précédente, il avait obtenu une Licence qui lui permettait de pratiquer " la profession d'apothicaire, " avec l'obligation d'appeler à son aide des médecins dans les cas " sérieux. Il lui est permis de saigner, d'arracher des dents, mais " rien de plus ".

PLANTÉ, Bernard.

Le 8 juin 1748, Bernard Planté, chirurgien, âgé de 22 ans, entre à l'Hôtel-Dieu de Québec et en sort le 13 du même mois. (34)

Il était fils de Dominique Planté, chirurgien-major de l'hôpital royal de Préchac, et de Blaise des Palingues, de St-Saturnin, diocèse de Tarbes, province de Bigorre.

Il s'établit à La-Pointe-aux-Trembles, Qué., et s'y maria, le 10 avril 1752, à Marie-Thérèse Faucher, âgée de 23 ans. Celle-ci eut deux enfants, des filles, et mourut en janvier 1765 à La-Pointe-aux-Trembles. Le 16 septembre de la même année, Planté convolait de nouveau avec Marie-Joseph Faucher, âgée de 26 ans dont il eut quatre enfants. (35)

Le 22 juin 1758, Planté envoie sa note pour treize livres à une dame veuve Noël de La-Pointe-aux-Trembles.

L'année suivante, il poursuit Augustin Beland pour soins, remèdes & & &. Beland se défend et dit qu'il n'y a rien dans le monde qui intéresse plus la reconnaissance que des services signalés rendus dans une urgente nécessité; on peut mettre dans cette classe à juste titre les services que les chirurgiens et les médecins employent pour les personnes qui implorent leur secours. C'est pour cette raison et pour parler le langage de l'Écriture que nous devons les honorer et même les respecter "honora medicum propter neces-

34. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

35. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 388.

sitatem". Augustin Beland n'a pas douté d'un instant des prérogatives glorieuses que l'on attribue d'ordinaire à la faculté de la médecine, et c'est juste qu'ils tirent leur évidence de l'autorité de l'Écriture; au contraire il a toujours été à saisir l'occasion de publier les secours particuliers qu'il en a reçus en différents temps; sans vouloir perdre le respect qu'il doit à la faculté, il prétend messieurs, seulement vous représenter que dans les corps les plus respectables, il s'y glisse quelquefois certains sujets qui, éblouis par le feu de l'amour-propre, ne se fixent pas dans les justes bornes de l'équité. C'est ce que le dit Beland, défenseur, se flatte de vous montrer dans le détail des traitements que Bernard Planté, chirurgien, lui a faits.

Fin septembre 1758, étant employé chez M. de Lotbinière, curé de Neuville, il est allé faire les récoltes chez Jean Beland, son père, demeurant à Neuville, à la place de Jean Beland son père et donataire de la dite terre lequel avait esté compris dans le commandement général indiqué par M. de Vaudreuil, septembre dernier pour le rétablissement du fort Frontenac. Le second jour il tomba malade et fit venir Planté qui fit quelques difficultés d'y venir vu que la maison n'était pas dans l'usage de se servir de luy. Cependant il y alla et saigna Beland au bras, le lendemain au pied le matin et l'après-midi au bras, puis luy donna du cristal minéral pour évacuer les humeurs. Il n'en prit qu'une dose, étant si malade après qu'il dut appeler le docteur Mathon qui le guérit. Planté, jaloux de Mathon, punit Beland en lui chargeant un prix exorbitant. Un mois après il demanda 18 livres pour descendre plus tard à 15 livres.

Il y avait aussy à Neuville, comme resident, un docteur Berthimet, chirurgien-major au régiment de la Reine. Planté l'alla voir et luy dit que l'ordinaire des juridictions était de rabattre sur les mémoires d'apothicaires, mais qu'il avait le soin de le renfler afin de le faire venir à son but.

Beland l'accuse d'être venu sans nécessité et de lui charger des remèdes qu'il n'a jamais eus. Planté le poursuit pour 26 livres. Briault, vise le compte et le réduit à 10 livres et malgré cela, le 5 mars 1759, le chirurgien perd son procès. (36)

Le 1er novembre 1751, Planté était parrain, à St-Augustin, de Marie, fille de Jean Caré et d'Agathe Vallière (Registre de la Paroisse de St-Augustin) (36½)

PLASSEZ.

Le 18 août 1652, entre les Trois-Rivières et le Cap, quatre français furent attaqués par les Iroquois. Deux furent tués et deux furent amenés en captivité. Un de ces deux-ci était un nommé Plassez, chirurgien. (37)

POISSON, Edouard-Modeste.

Fils de Modeste Poisson et de Marie-Madeleine Pelletier, il épousa à Québec, le 7 juin 1848, Marie-Caroline-Delphine Buteau. (38)

POITEVIN ou POIDEVIN, François.

Fils de François Poitevin et de Françoise Bogar, de Goron, diocèse du Mans, Maine, il naquit en 1740 et épousa à Kamouraska, le 2 mars 1767, Marie-Catherine Rioux. Deux filles naquirent de ce mariage dont une, la première, Marie-Victoire, née le 25 décembre 1767, fut baptisée le 12 mai de l'année suivante.

Le docteur pratiquait à l'Île Verte. (39)

36. *Archives Judiciaires*, Québec.

36½. A. Béchard, *Histoire de la paroisse St Augustin*, p. 105.

37. *Journal des Jésuites*, p. 174.

38. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 404.

39. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 408.

POLEMOND, Jean-Baptiste.

Ancien chirurgien-major de la ville de Douai, en Flandre, et des troupes françaises au Canada, il se noya le 18 juillet dans la Rivière-du-Chesne et fut enterré le 20 du même mois, 1755, à St-Jean-Deschaillons. (40)

POMMIER, François.

Chirurgien du navire "Le Rubis", il entre à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 août 1740 et en sort le 22 du même mois. (41)

PONTIF, Jacques.

Voir DAVID, Jacques.

POQUERELLE, François.

Passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu de Québec, en octobre 1750. Il était chirurgien du navire "L'Original". (42)

PORCHERON dit DECOMBRE, Charles.

Fils de Pierre Porcheron et de Catherine Breau, de St-Martial, ville d'Angoulême, Angoumois, il se marie à Québec, le 8 août 1763, à Marie-Charlotte Laroche, âgée de 26 ans. Ils eurent un enfant, Charles, qui fut baptisé à Québec en 1764.

Porcheron était officier et chirurgien-major. Il résida successivement à la Baie-St-Paul (21 décembre 1758), à l'Islet (6 octobre 1760), à Lachenaye (29 septembre 1769). Sa femme était en ce dernier endroit en octobre 1772. (43)

40. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 411.

41. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

42. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

43. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 416.

POTTS, James.

Fut coroner de Québec en même temps qu'Isaac Werden, du 19 avril 1765 au 6 janvier 1767. (44)

POUPPÉ, Jean.

Au mois de Novembre 1648, dans l'étude de J. de Saint-Père, on rencontre la signature de Jean Pouppe. C'est lui qui assista à la naissance des premiers enfants issus de parents européens à Montréal.

Aux registres de l'église paroissiale, on orthographie Poppé et Popé; le tabellion de la Seigneurie écrit Poupée et Pouper, ce qui se rapproche plus de la signature signalée ci-dessus. (45)

POUSSE, Jean.

Le 27 novembre 1726, il y a un procès entre Jean Pousse, chirurgien, et Pierre Gratis, maçon, au sujet du traitement d'une petite fille malade. (46)

PRIGENT, Jacques.

Jacques Prigent, de Rennes, âgé de 24 ans et chirurgien du vaisseau "Le Nantais", entre à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 septembre 1733 et en sort le premier octobre de la même année. (47)

PUYBARO de MAISONNEUVE, Pierre.

Fils de Jean Puyharo de Maisonneuve et de Madeleine Beaudry.

44. F. J. Audet, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. VIII, No 5, p. 147.

45. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, No 8, p. 252.

46. *Rapp. du Secrét. et Régistr. de la Prov. de Québec*, 1892, p. 279.

47. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

Il naquit à Boucherville le 9 août 1684 et se maria à Montréal le 12 novembre 1712, à Marie-Catherine-Anne Lorin, âgée de 18 ans. Ils eurent une fille qui ne vécut qu'un an.

Pierre Puybaro résidait et pratiquait à Montréal où il mourut le 12 novembre 1757. (48)

Q

QUESNEL, Charles.

Fils de Michel-Antoine Quesnel dit Lafeuillade, du Bout-de-l'Île, Montréal, et d'Angélique Gavillon, il est né en 1755 au Lac-des-Deux-Montagnes.

En 1790, il épouse Marie-Madeleine Thibodeau. Ils n'eurent qu'un enfant, Jean-Charles.

Quesnel demeurait à Lachenaye. (1)

R

RAIMBAUT ou REMBAUD, François-Joseph.

Fils de Claude Raimbaut et de Jeanne Daudin, de St-Cyprien, ville de Toulon, Provence, il se marie: 1^o aux Trois-Rivières, le 11 novembre 1748 à Charlotte Baudry-Lamarche, âgée de 19 ans, qui mourut en novembre 1757, après avoir eu six enfants; 2^o à la Rivière-du-Loup, le 8 novembre 1759, à Madeleine Sicard, veuve

48. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 471.

1. Tanguay, *Dictionnaire Généalogique*, vol. VI, p. 482.

Lalongé, âgée de 28 ans, par qui il eut deux enfants.

Il demeura aux Trois-Rivières, puis à la Rivière-du-Loup. La-terrière, dont il avait accouché la femme, le mentionne dans ses Mémoires (p. 93). Pendant qu'il était aux Trois-Rivières, il fut médecin des Ursulines de cette ville. (1)

A sa mort en 1779, il fut remplacé par le docteur Apedaile.

“ Tous ceux qui peuvent avoir quelques comptes à la charge de
“ la succession de feu M. Rimbeau, ci-devant chirurgien en la
“ ville des Trois-Rivières, soit par billets ou obligation, sont aver-
“ tis d'en donner avis au sieur Louis Derive, tuteur élu en justice
“ aux enfants mineurs du dit Sieur Rimbeau & &. N. B. Il y a
“ aussi une apothicairerie assez considérable à vendre. ” (2)

RANKIN, G.

Il épouse Lucie de Lusignan entre 1800 et 1820. (3)

RAPATAL, Pierre.

Entré à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 juin 1756, il y demeure jusqu'au 18 septembre suivant. Il venait de Jugon et était chirurgien du “ Héros ”. (4)

REGNAULT.

Voir DUMANCIN.

RIEUTORD, Jean-Baptiste.

Fils de Jacques Rieutord et de Françoise Deray, de Grammont, diocèse de Lectour, Gascogne, Jean-Baptiste Rieutord naquit en

1. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. I, p. 503.

2. *Gazette de Québec*, No 702, 11 février 1779.

3. *Histoire des Ursulines*, vol. IV, p. 678.

4. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec*.

1713. Il servit dans l'armée française comme chirurgien et vint au Canada à bord du "Nancy", avec la flotte française en 1759. Dans le fleuve St-Laurent, son vaisseau fut capturé par les Anglais, qui l'obligèrent à soigner leurs matelots et leurs soldats pendant le siège de Québec. A la capitulation de cette ville, il fut envoyé à terre et libéré sur parole. Il viola involontairement cette parole en allant soigner des malades au Château-Richer. Le gouverneur Murray ne lui tint pas compte de cette faute, et Rieutord alla s'établir à la Baie-St-Paul où il épousa, le 11 novembre 1760, Pélagie-Victoire Perron, âgée de 19 ans. Douze enfants naquirent de ce mariage. (5)

En 1764, il alla pratiquer au Château-Richer où le dernier de ses enfants fut baptisé en 1778. Le 22 mars 1764, il est mentionné dans un acte passé devant Lemaitre Lamorille (?) notaire à Québec.

En 1782, il quitta le Château-Richer et tenta la fortune aux Trois-Rivières. Dix ans plus tard il était le médecin des Ursulines de cette ville. Dans le cours de cette année, Mgr Hubert écrivit à ces religieuses à son sujet et surtout au sujet de Laterrière qu'il voulait éloigner à tout prix. Ce dernier y fait allusion dans ses Mémoires et dit qu'il n'y a plus qu'une religieuse qui s'oppose à son admission à l'hôpital. M. le Grand-Vicaire St-Onge lui était hostile et pour cause. (6)

La Mère St-Olivier, supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, informe Mgr Plessis, évêque de Québec, que sur le conseil du P. de Calonne, le docteur Rieutord étant absent, elle a fait appeler le docteur Carter pour la Mère de la Croix (de Tonnan-cour), atteinte d'une inflammation du foie. La Mère St-Olivier ajoute: "La communauté désirerait que le docteur Carter put

5. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 568.

6. *Lettre de la Rév. Sœur Marguerite-Marie*, archiviste aux Trois-Rivières, le 18 novembre 1910.

“ être conjointement avec l'autre, médecin de la maison. ” La demande ne fut pas agréée à cette époque, puisqu'en 1814, le docteur Carter voulait louer l'hôpital. Sur la liste de souscription pour l'érection du nouveau couvent des Ursulines en 1807, l'ancien ayant brûlé l'année précédente, on voit que le docteur Rieutord a souscrit 10 louis.

Rieutord mourut et fut inhumé aux Trois-Rivières, le 30 mars 1818, âgé de 105 ans, en pleine possession de toutes ses facultés. (7)

RIEUTORD, François.

Fils de Jean-Baptiste Rieutord et de Pélagie-Victoire Perron, il naquit en 1768 au Château-Richer et épousa en 1802, aux Trois-Rivières, Françoise Le Proust fille de Louis-Joseph Prou ou Le Proust. Une fille naquit de ce mariage. Madame Rieutord fut enterrée aux Trois-Rivières.

On voit que François Rieutord souscrivit 10 louis pour l'érection du nouveau couvent des Ursulines de la ville des Trois-Rivières, en 1807. (8)

Il obtint ses degrés de docteur au collège de la Reine dans la ville de New-Brunswick, New-Jersey, subit de nouveaux examens à Québec et vit ses certificats ratifiés par Lord Dorchester, le 29 avril 1795.

Il décéda et fut inhumé aux Trois-Rivières, le 3 fév. 1819. (9)

ROBERTS.

La Gazette de Québec du 21 septembre 1830, annonce que John Caldwell, fils unique de l'ancien receveur général, et le doc-

7. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, col. II, p. 304. Voir pour certificat, second mariage etc : *Ursulines, Trois-Rivières*, vol. IV, pp 451, 452.

8. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, pp. 436, 568. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, p. 9.

9. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. IV, pp. 450, 453.

teur Roberts allaient briguer les suffrages des électeurs du nouveau comté de Dorchester. Mais ce dernier se retira de la lutte avant le jour de la votation. (10)

De RIVAND, Antoine.

Antoine de Rivand de Lestigieux, chirurgien du navire "Héros"; entre à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 26 juin 1756. et en sort le 22 juillet suivant. (11)

ROBERTSON.

Le 11 avril 1768, il y eut un gros feu à Montréal qui détruisit, entre autres choses, la maison et les effets d'un docteur Robertson qui demeurait dans cette ville. (12)

REES, William.

Vint à Québec en 1819, pratiqua à Québec pendant 10 ans, puis partit pour York où, après avoir passé un examen devant le bureau médical, en janvier 1830, il acheta la clientèle du docteur Daly. Il demeurait au coin du Carré du Marché et de la rue King. En 1832, ayant vendu sa clientèle au docteur Grasset, il tenta fortune à Cobourg; mais ici, comme à York, son séjour fut court, puisqu'en 1834, il était candidat à la première élection de cette dernière ville. Pendant la même année il établit un dispensaire médical au No 74 de la rue King, qu'il vendit peu de temps après dans l'intention de fonder une École de Médecine. Il fut un des fondateurs du "Toronto Club". En 1836, il demanda au gouver-

10. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. V, p. 279.

11. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

12. *Gazette de Québec*, No 174.

nement des subsides pour organiser un musée provincial avec jardins botaniques & &. Sa demande fut refusée. L'année suivante, il était chirurgien du 1er bataillon de West York.

Ce fut grâce à ses démarches et à son activité que la ville de Toronto eut un asile d'aliénés en 1841. Il en fut nommé surintendant et conserva cette position jusqu'en 1844. Ce n'était pas l'homme à mettre à la tête d'une institution de ce genre. Supérieurement intelligent, ses belles qualités étaient gâtées par un esprit excentrique et léger. Un jour il fut sérieusement blessé d'un coup qu'un malade lui donna à la tête. Après cet accident, dont il ressentit les effets jusqu'à sa mort, il perdit sa position et fut remplacé par le docteur Telfer. Rees protesta contre cette destitution et ne cessa de demander une indemnité.

A la fin de sa vie, une cataracte double le rendit presque aveugle. Il ne s'était jamais marié. (13)

ROBITAILLE, Olivier.

Les notes qui suivent ont été prises dans les "Mémoires" du docteur Olivier Robitaille, publiées en 1880. Les chiffres entre parenthèses indiquent la page des "Mémoires" où le renseignement a été pris.

Olivier Robitaille, dont les ancêtres venaient d'Auche, évêché de Boulogne, naquit à Québec le 3 décembre 1811, au faubourg St-Jean. Son père, honnête artisan, avait conquis par son industrie une certaine aisance. Olivier apprit à lire chez un M. Paquet, instituteur du faubourg, et passa une année, qu'il considéra comme une année perdue, parce qu'il n'apprit rien, à une école anglaise tenue à St-Roch par le Rev. M. Paisly.

13. Canniff, *The Medical profession in Upper-Canada*, p. 570.

A 11 ans, il entra comme externe au Petit Séminaire de Québec. Pendant les vacances, qu'il passait à la Baie-St-Paul, il enseignait le français à quelques jeunes anglais (8, 13). En 1832, étant en rhétorique, il dut abandonner ses études et aller se reposer à la campagne. Il s'en fut à La-Pointe-aux-Trembles, chez un M. Gauvin. Pendant qu'il était là, le choléra fit sa première visite à Québec. Le 8 juin la maladie se déclarait et le 15 il y avait déjà 143 décès. La population de la ville était alors de 40,000 âmes et le $\frac{1}{4}$ des citadins abandonnèrent leurs demeures, fuyant devant la maladie. Les 15, 16, 17, 18, 19 et 20 juin furent des jours de terreur pendant lesquels on inhuma 711 cholériques. Le père du docteur Robitaille fut atteint de la maladie, mais en guérit. Du 8 juin au 2 septembre il y eut 2218 morts, et la maladie ne fut enrayée que le 4 novembre. Il n'y eut pas de mortalité parmi le clergé, et le corps médical ne perdit qu'un seul membre: le docteur Perreault (15, 16).

Robitaille rapporte, de son séjour à La-Pointe-aux-Trembles, le trait suivant. Il y avait en cet endroit un curé, du nom de Courval, qui aimait à soigner et qui, non satisfait des ressources de la thérapeutique et de la matière médicale du temps, avait inventé une tisane pour le choléra, composée d'herbages et de sulphate de magnésie, qu'il appelait "La Courvaline" (18).

En 1833, il retourna au Séminaire et fit sa première année de philosophie. Cette classe était nombreuse et ne comptait pas moins de trente-deux élèves. Treize de ces finissants prirent la soutane et deux étudièrent la médecine. Robitaille avait songé pendant quelque temps à la prêtrise, mais finalement se décida à devenir disciple d'Esculape. Une autre question se posait, moins importante, peut-être, mais certainement embarrassante: chez quel patron devait-il aller? Le docteur Parent n'aimait pas à avoir d'élèves chez lui, Blanchet en avait trop, Painchaud avait un mauvais bureau, trop sombre. Il avait enfin fixé son choix sur le docteur Far-

ges et s'y rendait quand il rencontra un confrère finissant, Zéphirin Naud, qui lui conseilla fortement de s'adresser à Morrin, qui n'était pas un ange, mais enfin qui avait bon cœur, tandis que Farges était un vrai diable (25). Il se présenta donc à Morrin qui l'accepta. Il allait au bureau trois fois par jour, et à l'Hôtel-Dieu tous les matins à 8 heures, où il apprenait à saigner, à appliquer des ventouses, à arracher des dents & &.

Le 7 juillet 1834, le choléra se montra de nouveau, et de cette date au 8 septembre, il y eut 1282 inhumations. On avait improvisé un hôpital temporaire dans des hangars situés sur le quai de la Reine et on l'avait placé sous la direction du docteur Lyons qui mourut victime de la terrible maladie. On appelait cet hôpital le " Blue Store " (26)

Il y avait un autre hôpital temporaire sur le terrain où fut bâti l'Hôtel Florence, sur la rue St-Jean. L'Hôpital-de-la-Marine dont les fondations avaient été commencées en 1832, fut ouvert cette année-là, 1834, pour recevoir les cholériques qui furent sous les soins du docteur Tessier. Le premier traitement du choléra fut : calomel, opium et stimulants. (27)

En 1835, Morrin prit les fièvres typhoïdes et Robitaille se fit garde-malade pour la circonstance. Pour le remercier et le récompenser, Morrin le fit nommer interne à l'Hôpital-de-la-Marine, avec un traitement de 120 livres par année, plus sa pension. L'année suivante, il l'envoya remplacer Douglas, malade des fièvres typhoïdes, à la Grosse-Isle. Son salaire était de 7/6 stg par jour plus sa pension (32). C'est là qu'il fit la connaissance des docteurs Poole, surintendant, et Christie, assistant. Il y avait une centaine de malades. Peu habitué à prendre du vin, il raconte qu'au premier diner qu'il prit au Mess, il se grisa (33). Après avoir passé six ou sept semaines sur cette île, il revint à l'Hôpital-de-la-Marine où son ami Marmette l'avait remplacé.

Pendant l'hiver de 1836-37, il y avait tellement de misère parmi la population pauvre qu'on avait organisé quelques souscriptions pour loger et chauffer un grand nombre de ces malheureux, et on les avait entassés dans l'hôpital des cholériques, sur la rue St-Jean. Les fièvres typhoïdes se déclarèrent dans cet hôpital et emportèrent 60% de ceux qui y étaient logés (37). Le docteur Hall, l'éconôme de l'Hôpital-de-la-Marine, Glackmeyer, et le chapelain d'Estimauville moururent de cette maladie. Ce dernier fut remplacé par l'abbé Charles Chiniquy. Robitaille et son compagnon à l'Hôpital-de-la-Marine, furent eux-mêmes atteints des fièvres typhoïdes et remplacés par Von Iffland. Pendant l'hiver de 1837, l'hôpital temporaire de la rue St-Jean, où avait originé le mal fut la proie des flammes et plusieurs des résidents furent brûlés (38, 39, 41).

Après un séjour de 27 mois à l'Hôpital-de-la-Marine, Robitaille partit pour l'Université d'Harvard, son patron se portant garant des sommes qu'il avait empruntées pour ce voyage. Le départ s'effectua le 31 octobre 1837, à bord du vapeur "John Bull". Le docteur Marmette l'accompagnait. Le lendemain soir, à 10 heures ils arrivèrent à Montréal, mais continuèrent immédiatement leur route pour Boston. A leur arrivée dans cette ville, ils s'adressèrent à Mgr Fenwick, pour qui ils avaient une lettre de M. l'abbé Parent, supérieur du Séminaire de Québec. L'évêque de Boston les conduisit chez un M. Murphy, qui se chargea de les nourrir et de les loger tous les deux dans la même chambre pour \$4.00 par semaine. Ils devaient se chauffer eux-mêmes. A Boston ils rencontrèrent deux confrères québécois, Chaperon et Guay (47, 50, 116).

En janvier 1838, Webster, professeur de chimie, demanda à ses élèves de prendre du gaz hilariant pour lui permettre d'étudier les effets de cet anesthésique. Ils se rendirent tous ensemble sur

un grand terrain recouvert de bran de scie qui servait aux exercices d'équitation, et tous éprouvèrent l'effet du gaz. Robitaille était du nombre (127).

Le 26 février, il partit de Boston et parcourut une distance de 125 milles en omnibus pour se rendre au Bowdoin College, situé à Brunswick, dans le Maine. Là il passa son doctorat le 17 mai 1738, ayant comme sujet de thèse: "La Fièvre continue" (165, 183, 184), et sept jours plus tard, devant la faculté de Harvard, il obtint son titre de docteur en médecine de cette université. De retour à Québec, il passa devant le Bureau des Examineurs, composé de Sir John Doratt, médecin de Lord Durham et J. Blanchet (2 juillet 1838). Il demeura et pratiqua au Faubourg St-Jean. Il fit son premier accouchement le 14 novembre et de cette date jusqu'à la fin de sa carrière médicale en fit 2034, ne perdant sur ce nombre, que deux malades d'éclampsie (192, 204, 207).

Il dit, à la page 209, que son patron, le docteur Morrin, n'était pas un savant mais qu'il faisait un diagnostic sûr.

M. Wakefield, qui accompagnait Lord Durham, avait introduit ici des expériences de magnétisme animal dont il se servait pour s'introduire dans les familles et connaître l'opinion des gens sur les affaires du pays (210). Robitaille pratiqua lui-même le magnétisme et fit ainsi connaissance avec l'entourage du gouverneur. Il donna une séance à laquelle assistèrent les avocats Van Felson, Caron, Chabot, Fiset, Parent, Angers; les rev. MM. McMahon, Chiniquy, & & (213).

En 1839 il transpota son bureau au coin des rues St-Jean et St-Eustache. Il rapporte que Farges avait une grande réputation, mais qu'à la fin de sa vie, il ne croyait plus à l'allopathie et qu'il était grand jureur (226). Le 30 octobre de la même année, son père mourut et fut enterré dans le cimetière des "picotés" (228).

Le 9 novembre 1841, la ville de Québec donna un grand bal à l'occasion de la naissance du Prince de Galles. Ce bal eut lieu dans un hôtel bâti par une société en commandite et occupé plus tard

par les ateliers du " Journal de Québec " (234)... C'est l'édifice occupé aujourd'hui par Morgan et la Banque Union, sur la Place d'Armes.

C'est là que le docteur Robitaille rencontra celle qu'il devait épouser, Mademoiselle Zoé-Louise Dénéchaud, petite-fille du docteur Dénéchaud par son père le notaire Claude Dénéchaud. Sa mère, fille d'un M. Gauvreau, riche marchand de la basse-ville, était une femme supérieure. Elle mourut d'un cancer au sein gauche chez les sœurs de la charité, en décembre 1864 (418).

Un bon jour Robitaille, revêtu de ses plus beaux habits, conduisant son cheval " Pantalou ", don du Capitaine Daniel de la suite du Gouverneur Gosford, et accompagné de son ami le docteur Belleau, alla rendre visite à sa future à Berthier (236). Le docteur Belleau demeurait à St-Michel et était cousin de Mademoiselle Dénéchaud.

Le 3 juin 1844, Robitaille passa son contrat de mariage devant le notaire Jos. Laurin, son confrère de classe, et se maria le surlendemain à la chapelle de la Congrégation, devant l'abbé Charles Chiniquy, son ami (237). Les Dénéchaud demeuraient alors à Québec.

Le 28 mai 1845, les quartiers St-Roch et du Palais furent la proie des flammes. Ce fut un vrai désastre: 1630 maisons détruites et 20 à 25 mortalités (238).

Le 28 juin ce fut le tour du Faubourg St-Jean. Le feu prit dans le hangar de Michel Tessier, N. P., demeurant sur la rue St-Georges, en arrière de chez Robitaille. Celui-ci passait par là en ce moment, et prévoyant ce qui allait arriver il se hâta et sauva tous ses meubles et effets, à l'exception de son lit en acajou. Il mentionne qu'il y avait un docteur Séguin dans les environs. Depuis quelque temps, une fille parcourait les rues, annonçant que le 28 juin le faubourg St-Jean brûlerait (2410). Trois personnes furent tuées et 1260 maisons détruites. Robitaille passa l'été chez l'avocat Joseph DeBlois, son ami, et envoya sa femme et son enfant à

Bécancourt, chez Madame Dénéchaud. Vers l'automne, il se procura un logement appartenant au docteur Nault et y vécut avec sa mère et sa femme (247, 249), pendant qu'on lui construisait une maison en briques, à 2 étages. Elle avait été évaluée à \$3,000, mais elle lui coûta \$5,000. Il en prit possession le 1er mai 1846.

Un ancien manège, situé en arrière du Bureau de Poste, avait été converti en "Théâtre St-Louis". Le 12 juin 1846, on y exhibait un panorama de Terre-Sainte, et la salle était comble. Le feu prit subitement et, comme toutes les fenêtres étaient grillées de fer, il y eut 45 personnes tuées (252).

Pendant sept ans Robitaille fut élu vice-président de la section St-Jean de la Société St-Jean-Baptiste. Tous les mois il assemblait les associés et leur faisait une revue de ce qui s'était passé de remarquable dans le monde, puis on faisait de la lecture, des discours & c. Quand il n'y avait pas de banquet général, le 24 juin, il en préparait un pour les associés de sa section. Le prix du billet était de \$1.25. En 1854-55, il fut commissaire-ordonateur et organisa deux grandes fêtes (257, 259).

L'Hôpital-de-la-Marine était, depuis 1835, sous la direction de deux docteurs salariés, MM. Douglas et Painchaud. En 1847 six nouveaux médecins, non salariés, furent nommés par le gouvernement. Robitaille en était. Douglas, qui était le grand pacha de l'hôpital, mécontent de ce nouvel arrangement, ne s'accordait avec personne et causait des ennuis à tous ses confrères. Dégoûtés de cet état de choses, deux des nouveaux médecins résignèrent, mais ne furent pas remplacés. Les choses continuèrent à aller de mal en pis, tellement qu'en 1852 une commission d'enquête fut nommée et fit un long rapport. Le gouvernement nomma alors une commission permanente pour administrer l'hôpital, et choisit quatre docteurs pour faire le service médical. Les commissaires étaient les docteurs Sewell et Robitaille, et M. Buchanan, agent des Emigrés (261)

En 1849 il acheta d'Antoine Montminy un terrain sur le côté sud de la rue St-Jean, entre les rues St-Eustache et d'Youville, pour 200 louis. Il y bâtit une maison dans laquelle il entra au printemps de 1850 et dans laquelle il mourut.

En 1849, le 6 juillet, le choléra apparut pour la troisième fois et dura jusqu'au 17 septembre. Robitaille fut nommé médecin de santé de son quartier, là où l'épidémie fit le plus de victimes, à \$4.00 par jour. Il donnait ses soins aux pauvres, leur fournissait les remèdes et même leur procurait des cercueils dans les cas urgents. Il y eut 1052 morts; dans une maison où logeaient cinquantes personnes, il y en eut 17. Le 17 juillet fut la pire journée: 53 personnes moururent. Deux étudiants, nommés par le Bureau de Santé et payés \$1.00 par jour, préparaient les remèdes et visitaient les malades (269, 270, 271, 273).

En 1851, Robitaille fut choisi comme candidat au Conseil de Ville et fut élu par une majorité de 300 voix sur son adversaire un nommé Germain St-Pierre, menuisier. Du 25 août au 2 novembre de cette année, le choléra fit 272 nouvelles victimes. Au mois de septembre les membres du Conseil de Ville firent un voyage à Boston, invités par le Conseil de cette ville à assister au jubilé des chemins de fer. C'est pendant ce voyage que Robitaille fit la connaissance de l'historien Parkman (272, 273, 291).

En 1852 et 1854, Québec eut de nouveau la triste visite du choléra. Le 5 juillet de cette dernière année, le gouvernement nomma un Bureau Central de Santé, composé de 11 membres non salariés, dont cinq médecins de la ville. Robitaille était président et Blatherwick secrétaire. La première victime du choléra fut un émigré allemand arrivé le 17 juin à bord du "Glenmania". Ce vaisseau perdit 45 passagers, pendant la traversée, d'une maladie que le médecin de bord nomma rougeole (?). L'épidémie cessa le 5 septembre, après avoir causé 724 décès. Le Bureau de Santé fit un rapport au gouvernement qui lui vota une somme de \$2000

pour être distribuée aux membres suivant le nombre de séances auxquelles ils avaient assisté. Robitaille reçu \$546.00 comme ayant été le plus ponctuel; le secrétaire et le docteur James Sewell venant après. L'épidémie de 1852 avait duré douze jours et avait causé 124 décès (299, 336, 337).

Madame Robitaille mourut, le 29 juin 1853, d'une maladie de cœur. Les docteurs Frémont, Taché, Blanchet et Landry firent l'autopsie (307).

Quatre enfants étaient nés de ce mariage.

En 1855, Robitaille fut réélu conseiller de ville, et maire en 1856. C'est pendant cette dernière année qu'il fonda "Le Courrier du Canada" (359-362).

Le 27 octobre 1859, il épousa à Boucherville Madame Veuve Quesnel, née Charlotte Verchères de Boucherville (381). Il fut nommé médecin de la prison en 1863, conjointement avec Pierre-Olivier Tessier, pour remplacer le docteur Frémont qui venait de mourir, en décembre 1862. En 1878, Pie IX le nomma Chevalier de St-Sylvestre.

Madame Robitaille mourut le 10 juillet 1888 d'une apoplexie foudroyante dont elle fut atteinte le 9 au soir. Elle laissait trois filles et un garçon. Une de ses filles épousa le docteur Albert Marois, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec et professeur à l'Université Laval.

Le docteur Robitaille mourut le 3 novembre 1896, et fut enterré au cimetière Belmont.

Deux de ses fils furent médecins: Arthur, qui fut nommé médecin de la prison, conjointement avec son père, le 21 décembre 1883; Jules, qui mourut subitement le 23 juillet 1873, âgé de 28 ans et quatre mois. Il fut trésorier de la Société Médicale de Québec pendant trois ans.

ROGEES ou ROGER.

Le six février 1768, Marie-Jeanne Castonguay, de Québec, âgée de 41 ans et femme du Sieur Rogées, chirurgien, est entrée à l'Hôtel-Dieu de Québec et n'en est sortie que le 19 janvier 1769. (14). Ce Dr Roger et le suivant ne font probablement qu'une seule et même personne.

ROGE, Pierre.

Pierre Rogé ou Roger ou encore Derogé était fils d'Antoine Rogé, notaire royal, et de Marguerite Delavarre, de la ville de Vannes, en Bretagne.

Il demeurait à Québec où il était chirurgien et sergent dans les troupes de Sa Majesté.

Le 7 juillet 1749, il épousa dans cette ville, Marie-Anne Gastonguay, âgée de trente-deux ans, fille de feu Mathieu Guay, et de Marguerite Balland, de Québec. Dans l'acte de mariage, il est dit que les bans de mariage ayant été publiés trois fois et ayant eu " toute liberté et permission en faveur du dit Pierre Rogé de Monsieur Langevin (?), grand vicaire de Monseigneur leveque de Québec et de Monsieur le marquis de la Galissonnière gouverneur général de cette colonie et de Monsieur Bonaventure Capitaine ", le curé donna la bénédiction nuptiale. (15)

Un des témoins était Monsieur André Audart de Beauregard, officier dans les troupes de Sa Majesté.

Six enfants naquirent de ce mariage, le premier le 15 octobre 1749. Le docteur signait toujours Rogé, et écrivait très-bien.

ROGUE dit La LANCETTE.

Il était à Maska en 1784. (16)

14. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec.*

15. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 286; vol. III, p. 353; vol. VII, p. 28. *Reg. de Notre-Dame de Québec.*

16. Laterrière, *Mémoires*, p. 144.

ROUISSE dit ST-CYR, François.

Son vrai nom était Martel. On l'appelait Rouisse du nom de sa mère : Ruisse.

Fils de François Martel et de Marie-Rose Ruisse, de St-Laurent-de-Perpignan, Roussillon, il naquit en 1737 et vint au Canada en 1754, comme soldat de la compagnie de Berry.

Le 20 juin 1768, il épouse, à la Petite-Rivière, Marie-Dorothée Bouchard. Elle signe Savard en 1775.

Deux enfants, un garçon et une fille naquirent de ce mariage. Rouisse demeurait à Repentigny. (17)

ROUSSEL, Timothée.

Fils d'Étienne Roussel et de Jeanne Bouette, de Notre-Dame de Montpellier, il épouse à Québec, le 22 novembre 1667, Madeleine Du Mortier, de Chemilly, évêché du Mans, par qui il eut sept enfants : six filles et un garçon.

L'ainée de ses filles, Françoise-Rénée, baptisée à Québec le 5 février 1669, eut pour parrain M. de Courcelles, gouverneur, et épousa le 18 juin 1686, Gabriel Lambert, fils d'Eustache, de St-Romuald. Elle mourut et fut enterrée à Québec le 7 septembre 1748. La terre de son mari était située entre celle de Dumay (Demers), à l'ouest, et celle de Leduc, à l'est. (18).

La troisième fille de Roussel, Geneviève, se maria, en 1694, à Louis Chamballon, notaire. Elle mourut en 1738.

La quatrième fille de Roussel, Louise, filleule du Comte de Frontenac, gouverneur, est morte religieuse hospitalière, à l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1703, à l'âge de 29 ans. Elle portait le nom de Louise de St-Gabriel.

La dernière des filles de notre chirurgien, ne se maria pas, et

17. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. V, p. 534; vol. VII, p. 50.

18. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. II, p. 44.

mourut, à l'Hôtel-Dieu de Québec, âgée de 58 ans. Elle fut enterrée dans le cimetière des pauvres de cet hôpital. (19)

Le 16 août 1688, sa femme étant morte, Roussel épouse Catherine Fournier, âgée de 20 ans, qui lui donna 8 enfants, et lui survécut 52 ans. Le dernier des enfants naquit sept mois après la mort de son père.

Une des filles qu'il eut de sa seconde femme, Catherine, se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec, sous le nom de St-Gabriel que sa demi-sœur avait porté. Une autre se maria à Jacques Pagé, de Québec. (20)

Roussel était médecin des Ursulines en 1700. (21)

De Mosny et Roussel payaient rente pour des emplacements qui leur avaient été concédés sur le "cloître de l'église". Le dernier était marguillier, ayant succédé au premier. Il rendit ses comptes le 30 janvier 1689, en "l'Hôtel de Monseigneur". (22)

Roussel bâtit et habita la maison du "Chien d'or". (23)

Voici "un mémoire de ce que le Sr La Montagne doit au Sr Roussel, chirurgien

" du 16e May 1668 Saigné luy du bras drette.... 1 livre
" du 17e May 1668 une autre saignée du bras gauche à luy..... 1 livre
" du 19e May 1668 une medecine à luy..... 2 livres
" du 20e May 1668 un lavement à luy..... 1 livre 10 sols
" du 15 juillet 1668 une saignée à luy du pied.... 2 livres
pour l'avoir pancé d'une plaie à la joue fait
par la culasse de son fusil..... 3 livres (24)

Le 3 septembre 1669, Roussel achetait du Sieur Charpentier dit

19. *Registre de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

20. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 530; vol. VII, p. 61

21. *Histoire des Ursulines*, vol. I, p. 461.

22. Gosselin, *Henri de Bernières*, pp. 175, 183. *Livre des Délibérations de la Fabrique de Notre-Dame de Québec.*

23. P. B. Casgrain.

24. *Archives judiciaires de Québec.*

Lapaille une terre de 50 arpents et 2 perches, dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, à la Canardière. Le 31 mai 1683 il y joignait une terre de deux arpents de front sur 40 de profondeur, achetée de Pierre Normand, sieur de la Brière, ce qui lui donnait au même endroit 123 arpents. L'Hôtel-Dieu acheta la partie occidentale de cette terre en 1730 des héritiers de Roussel. Ce terrain sur lequel est bâtie l'église de Limoilou est encore la propriété de l'Hôtel-Dieu. (25)

Le 19 août 1670, Timothée Roussel, chirurgien juré, fait un rapport dans une cause de Guillaume Constantin, habitant de la Coste St-Ignace contre Vincent Croteau habitant de la coste St-François pour des blessures. Croteau est condamné à payer les dommages et les frais du chirurgien. Roussel avait acheté d'un nommé Pierre Cicard deux cavales pour 160 livres, somme dont ce dernier demande paiement le 11 août 1676. Roussel demande que Cicard soit condamné à le servir jusqu'à la Toussaint ou à reprendre ses cavales. Il ne les aurait pas achetées s'il avait pensé que Cicard ne resterait pas avec lui jusqu'à ce temps. Cicard fait serment qu'il était convenu de rester un mois avec Roussel. La Cour condamne celui-ci à payer les 160 livres (26)

Voici un certificat de notre ami Roussel: " Je Soubsigné Thi-
" mothée Roussel ME Chirurgien en cette ville disant que ce jour-
" dhuy dix-neuf novembre 1677 était venu à nostre maison le
" nom Frans Chaurot pour se faire visité et pansé ensuite il
" m'avait demandé un raport J'ay trouvé une playe sur le cubitus
" située à quatre doibts du coude et laquelle dicte playe ay jugé
" avoir esté faitte par Instrument contondant en foy de quoy jay
" signé le préset raport, québec le jour et an cy dessus.

Roussel. (27)

Le 14 avril 1678, Roussel déclare que " Pierre Savaria son

25. *Archives de l'Hôtel-Dieu*. Québec.

26. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. I, p. 629; vol. II, p. 17.

27. *Archives judiciaires*, Québec.

“ serviteur domestique engagé s’est absenté de son service dès le 7
“ mars dernier, et qu’il proteste de se pourvoir contre luy et ceux
“ qui le retiendront suivant les reglements de deffences faites par
“ le Conseil. ” (28)

Roussel semble avoir eu de la peine à s’entendre avec ses contemporains. Il a un procès avec André Cotteron ou Couteron, maçon. Le 27 octobre 1679, la Prévôté de Québec prononce une sentence en faveur de ce dernier, et trois jours après Roussel présente une requête pour être entendu en appel. Le 9 mars 1682, autre procès avec Louis Lefebvre Batauville, cette fois au sujet d’une cavale et d’un harnois. L’année suivante, il avait un domestique du nom de Jean Merien dit La Saulaye, et l’on voit dans les Jugements et Délibérations du Conseil Souverain qu’il y eut malentendu entre eux. Le 16 juillet 1685, la Prévôté de Québec rendit un jugement en faveur de Jean Normant contre Roussel. Celui-ci appelle de cette sentence le 30 du même mois.

Cela ne regla pas le différend entre ces deux normands, puisque dans une discussion survenue entré eux au sujet d’un chemin dans la Seigneurie de Note-Dame-des-Anges, le chirurgien fut battu et blessé et son chien tué par son adversaire. Roussel, tout heureux de l’aubaine, poursuivit son agresseur en dommage. “ Le 1er
“ avril 1686, Le CONSEIL, a condamné Le Normand à payer
“ la somme de 130 livres d’Intérêts Civils envers le dit Roussel,
“ compris celle de 30 livres pour provision alimentaire, à payer
“ le dit Le Norman le chirurgien qui a pensé Et médicamenté le
“ dit Roussel. Luy payer en outre le chien en question au dire
“ d’Experts et gens à ce connoissans dont les parties convien-
“ dront. Et a condamné le dit LeNorman à dix livres d’amende
“ Envers le Roy et aux depens de la première Instance et de l’ap-
pel. ” (29)

28. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. II, p. 189.

29. *Jug. et Dél. du Cons. Souv.*, vol. II, pp. 329, 772, 917, 920, 923, 1005, 1045;

Le 17 juillet 1690, Roussel et Jean Picard soumettent leur cas au tribunal. Le 7 janvier 1692, Pierre Gratis, maçon travaillant pour Roussel à une maison que ce dernier faisait construire, ne peut s'entendre avec son client sur la somme qui lui est due, et se met en grève. Le Conseil Souverain ordonne à Gratis "de faire les enduits à la maison de Roussel et que ce fait le dit Gratis sera payé par le dit Roussel de ce qui luy pourra devoir de reste, ainsy qu'il sera arrêté pardevant Me Nicolas Dupont de Neuville Conseiller".

Louise Roussel, qui mourut à l'Hôtel-Dieu en 1703, était allée en France et était revenue à Québec avec la femme du sieur Duplessis, qui faisait fonction de Trésorier de la marine en ce pays. Pierre Nolan poursuit Roussel en 1692 pour le recouvrement de certaines sommes qu'il prétend avoir dépensés en France pour Louise.

Le 15 juillet 1692, Jean L'Archevesque dit Grandpré est condamné à payer à Timothée Roussel la somme de 70 livres pour une pouliche, conformément au procès-verbal.

Le 17 décembre 1696, Roussel et Gervais Beaudoin font un rapport sur les blessures infligées à Estienne Domingo dit Caraby, matelot, par Nicolas Doyon, arquebusier. Caraby est obligé de payer les depens. (30)

"Le 18 juin 1690, Adrien Sedillot dit Briseval, charpentier de maisons, et Angélique Brière sa femme se donnèrent avec tous leurs effets, biens meubles et immeubles, à Timothée Roussel, chirurgien à Québec, et à Catherine Fournier sa femme en considération que le dit Roussel et sa femme promirent de les prendre pour demeurer sur leur habitation de Notre-Dame-des-Anges pour là avoir seulement le soin et la conduite des domestiques, travaux et bestiaux sans estre obligé en aucune manière de travailler et en outre, les nourrir, loger, chauffer et blanchir et

30. *Ibid.*, vol. III, pp. 439, 582, 598, 654, 837, 849, 668; vol. IV, pp. 65; 66, 69.

“ entretenir de hardes selon leur condition et enfin les regarder et “ considérer comme leurs enfants. ” En 1696, Sedillot présente une requête au Conseil, disant “ que Roussel loin d'exécuter les “ clauses de la dite donation les a traités avec toute l'inhumanité “ que l'on peut dire les a laissés sur la dite habitation sans aucuns “ domestiques, les a obligés de faire tous les travaux d'icelle, y soi- “ gner seul vingt-quatre bestes à Cornes leur refusant leur nourri- “ ture et leur habillement honneste selon leur condition et non “ content de cela les a maltraités journellement par des injures “ et des menaces insupportables, les traitant de voleurs, canailles “ et d'autres duretés et tout cela sans aucun sujet, & & ”. Sur ce, Le Conseil ordonna à Roussel d'exécuter de point en point, les clauses de la dite donation.

Sedillot et sa femme ayant à se plaindre de nouveau de Roussel, demandent au Conseil le 28 avril 1698, de leur accorder des lettres de restitution contre la dite donation. Mais, à l'enquête, ils ne purent prouver leurs accusations, et il fut démontré que Roussel et Sédillot, par une espèce d'antipathie ne se pouvaient voir sans se quereller.

Le Conseil ordonna que Sedillot et sa femme pouvaient continuer la donation ou se retirer comme bon leur semblerait. Ils choisirent ce dernier parti et Sedillot reprit tous ses biens meubles et immeubles. Mais le 25 janvier 1700, il demande au Conseil de condamner Roussel à lui rendre certaines couvertes et des outils. Le Conseil le renvoie et lui fait payer les dépens. (31)

Roussel avait loué une ferme, à Notre-Dame-des-Anges, à un nommé Michel Parent. Ce qui devait arriver arriva et se termina devant le Conseil Souverain, en 1699. Le 15 mars de l'année suivante, il réclame 75 livres et 5 sols de Thomas Lefebvre et Geneviève Pelletier sa femme. (32)

31. *Ibid.*, vol. IV, pp. 192, 193, 257, 296, 388.

32. *Ibid.*, pp. 374, 377, 403, 404, 405, 431.

A la fin de l'année 1700, Roussel était malade. Le 1^{er} décembre, il entra à l'Hôtel-Dieu et succomba à ses souffrances dix jours plus tard, de la même maladie qui avait emporté Gervais Beau-doin, père, quelques jours auparavant. Morrin pense que c'était l'influenza. (33)

Il fut enterré dans la crypte de l'église Notre-Dame-de-Québec. Son esprit chicanier ne mourut qu'un quart d'heure après lui : Le jour de l'inhumation il " se passa une scène qui, dans notre siècle " semblerait tout-à-fait étrange, mais qui à cette époque était bien " ordinaire vu la nécessité où chacun était de faire respecter ses " droits par tous les moyens légitimes, s'il ne voulait pas créer de " précédents qui l'exposassent à de fâcheux procès pour s'opposer " ensuite aux empiètements auxquels il aurait donné lieu, par trop " de complaisance. La Mère de St-Ignace écrit dans les Annales : " Il y eut icy, pendant cet hiver 1700, de dangereux rhumes qui " firent mourir quantité de vieillards en for peu de tems. M. Rous- " sel, chirurgien de l'hospital y mourut après avoir rendu service " aux pauvres un grand nombre d'années, avec beaucoup de soin " et de charité. Ses enfants souhaitèrent qu'il fut enteré à la pa- " roisse. M. de Chamballon, nottaire de Québec et gendre du " mort, qui agissoit pour toute la famille, ordonna ses funérailles ; " et, quoy qu'on l'avertit qu'il devoit demander à la mère Supé- " rieure de l'Hôtel-Dieu la permission de faire enlever le corps de " son beau-père, il crut que c'étoit une formalité superflue, et ne " voulut faire là-dessus aucune soumission. Il laissa venir le " clergé jusqu'icy ; mais notre rev. Mère Supérieure, pour mainte- " nir les droits de l'hôpital, fit fermer la porte de la salle, et or- " donna à la portière de répondre au premier clerc qui sonneroit " qu'elle n'ouvriroit point et qu'elle ne laisseroit point enlever le " cercueil que M. de Chambalon n'eut fait son devoir en deman-

“ dant cette permission à la Mère Supérieure. C'étoit au mois de
“ décembre, la saison était très froide, cependant les prêtres atten-
“ daient dehors, et firent des reproches à M. de Chambalon de ce
“ qu'il les mettoit en chemin sans avoir fait toutes les démarches
“ nécessaires. Il se vit enfin contraint d'aller promptement et tout
“ confus sonner au parloir, et ayant demandé à notre Mère Supé-
“ rieure et obtenu d'elle la permission qu'il souhaitoit, il luy fit
“ bien des excuses, et aussitôt on ouvrit les portes: le clergé entra
“ et enleva le corps qui fut enterré honorablement comme ses pa-
“ rents le desiroient”. (34)

ROUXCEL, sieur de la ROUSSELIÈRE, Jean.

Au mois d'août 1668, il s'associe pour quatre ans avec son con-
frère René Sauvageau, mais le contrat n'est dressé que le 8 juillet
1669. Par ce contrat on voit que les deux chirurgiens mettent en
commun “ leurs meubles, vivres, marchandises, pelleteries, fruits
de terre, instruments de chirurgie, médicaments, ainsi que le pro-
duit de leur labour et de leur industrie. (35)

Dans son contrat d'engagement avec Cavellier de la Salle, il
convient d'accompagner ce dernier dans son voyage aux nations
sauvages, en qualité de chirurgien, et de le suivre tant “ du côté
du nord que du côté du sud”. (36)

ROWAND, J.

Assistant-chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal, il annonce,
en 1786, dans la Gazette de Québec, qu'il a importé des remèdes
et qu'il tiendra un laboratoire à la voute de M. Guy, rue St-Paul,
Montréal. (37)

34. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

35. E.-Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, No 8,
pp. 254, 255.

36. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. I, p. 238.

37. *Gazette de Québec*, No 1086.

RUSSEL, Francis.

Il était premier chirurgien de l'hôpital de Sa Majesté, à Québec, le 5 juin 1762. (38)

S

SAINT-GERMAIN, Jean-Louis.

Né en 1731, il entre à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, le 4 mai 1750 et en sort le 12 du même mois. Il était chirurgien. (1)

SAINT-MARTIN, Toussaint-Antoine.

Voir ADHEMAR.

SAINT-MAURICE, Louis de.

Chirurgien, était à Québec en 1649 (2)

SAINT-MICHEL, François.

François St-Michel, chirurgien et soldat de la garnison de Québec, était fils de François St-Michel et d'Anne Véron, de St-Honoré de Paris. " Le 4 janvier 1680, à Québec, après dispense des " trois bans de mariage il épousa Marie-Madeleine Berthelot, " âgée de 18 ans, fille de Maurice Berthelot et de Marie Provost, de St-Michel de Mortagne, évêché de Xaintes. "

Dix enfants naquirent de ce mariage, dont les trois premiers furent baptisés à Québec, le premier le 9 mars 1680; les quatre

38. *Doc. concernant l'Histoire Constitutionnelle du Canada*, 1911, p. 22.

1. *Archives de l'Hôtel-Dieu du P.-S., Québec*.

2. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 554.

suivants à Batiscan, et le dernier à l'Ile Dupas. Il y en a deux dont nous ne connaissons ni le lieu ni l'année de la naissance.

Ce chirurgien était aussi connu sous les noms de François de St-Michel, François St-Michel-Circé, François de Sircé dit St-Michel, François Circé. (3)

SAINT-OLIVE, Claude de.

Fils de Hugues St-Olive, apothicaire, et de Marie Mondeville, de Crucifie-Dieu, de la ville de Bourgoïn, évêché de Vienne, en Dauphiné, il se marie le 9 décembre 1701, à Lachine, à Marie-Anne Lenoir, âgée de 28 ans. Ils eurent deux enfants. Le premier ne vécut qu'un jour, et Madame de St-Olive mourut le 14 janvier 1703, à Montréal, quinze jours après la naissance de son deuxième enfant qui ne vécut que quelques mois.

Le 30 septembre 1716, il se remarie à Montréal, à Madeleine Nafrechon, âgée de 32 ans. Elle fut enterrée le 28 décembre 1742.

Il demeurait à Montréal et y mourut le 25 juillet 1740. (4)

St-Olive appelle d'une sentence rendue en la juridiction de Montréal, le 4 juillet 1709, en faveur de François Noir-Rolland, à propos d'une cavale et d'un cheval. Le 2 juin 1713, il poursuit un nommé Charles de Villers pour une somme que celui-ci refuse de payer, sous prétexte qu'il ne la doit pas. Le 14 août de la même année, notre chirurgien est battu par Hery Duplanty, tonnellier demeurant à Montréal, et lui intente un procès.

Dans les Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur, on donne à St-Olive le titre d'apothicaire. (5)

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 554. *Registre Notre-Dame de Québec.*

4. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 554; vol. VII, p. 227.

5. *Jug. et Dél. du Cons. Sup.* vol. VI. pp. 126, 626, 669, 703, 726, 908, 957 1013.

SALLES.

Voir GALLES.

SALMON, Edward.

Mardi le 4 janvier 1780, il perd sur la Côte de la Montagne, une trousse d'instruments de chirurgie et promet une guinée à celui qui la lui rapportera à sa maison sur les remparts. (6)

" Mercredi, le 21 mars 1781 au matin, mourut M. Edward Salmon chirurgien. Ses talents, son assiduité et sa délicatesse dans " les fonctions de sa profession rendent sa perte générale pour tout " le monde. Il fut enterré samedi le 24 mars dans le cimetière où " ses funérailles furent accompagnées d'un concours nombreux " des MM. de la garnison et de la ville."

L'année suivante, MM. John Lynd et Miles Prenties, ses exécuteurs testamentaires, se plaignent que les créanciers du docteur ne paient point, et ils menacent de poursuites les récalcitrants. (7)

SAMUS, Nicolas.

Il venait de St-Jean, évêché d'Amiens, où il naquit en 1656.

En 1686, il épousa à Boucherville, Marie-Anne Gauthier, qui mourut en octobre 1687, après la naissance d'un fils qui ne vécut qu'un jour.

Samus, lui-même, mourut et fut enterré le 12 janvier 1688. (8)

SANETHAGEN, Friedrich.

Chirurgien, il était présent à Québec, le 20 février 1787, au

6. *Gazette de Québec*, No. 749.

7. *Gazette de Québec*, Nos 813, 869.

8. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 539.

mariage du docteur John Blunké avec Marie Amiot, veuve La Magdelaine. (9)

SANGUINET, Joseph.

Sa femme s'appelait Thérèse Timan. Ils eurent un enfant, Simon, qui demeura à Varennes et y épousa, en 1729, Angélique Lefebvre, âge de 20 ans, fille d'un notaire-royal.

Joseph Sanguinet était chirurgien-major. (10)

SANGUINET.

Le sieur Sanguinet, chirurgien, sort de l'Hôtel-Dieu de Québec, le 15 août 1754, après y avoir passé six jours. (11)

SARRAZIN de L'ÉTANG, Michel.

Seigneur de St-Jean et St-François, conseiller au Conseil Supérieur de Québec, médecin du Roy et des Hôpitaux de Sa Majesté, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Québec, membre correspondant de l'Académie des Sciences.

Fils de Claude, juge des seigneurs de Citeaux, et de Madelaine de Bonnefoy, Sarrazin naquit à Nuicts, diocèse d'Autun, en Bourgogne, en l'année 1659. Mgr Tanguay donne cette date dans le premier volume de son dictionnaire, et dans le septième, il le fait naître en 1672. C'est la première de ces dates qui est la bonne, car elle concorde parfaitement avec l'acte de sépulture de Sarrazin, du 9 septembre 1734, qui le dit âgé de 75 ans.

La première mention qui soit faite du nom de Sarrazin est en 1686, alors que MM. de Denonville et de Champigny, le nom-

9. *Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.*

10. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 118. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. II, p. 13.

11. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

ment chirurgien-major des troupes. Nous ferons plus ample connaissance avec ce document plus loin. Cette nomination fut officiellement confirmée, puisqu'en juillet 1689 on voit que Sarrazin, "chirurgien-major des troupes", soigne le capitaine Raymond Blaise, sieur des Bergères, écuyer, d'un coup d'épée reçu dans un duel avec François Lefebvre sieur Duplessis, écuyer. Ce duel eut des échos qui retentirent jusque devant le Conseil Supérieur. Au mois de novembre, Duplessis fut condamné à 600 francs d'amende envers des Bergères, et chacun des combattants à trois francs d'amende plus chacun dix francs dont moitié payable à l'Hôtel-Dieu et moitié au bureau des pauvres. Duplessis payait en outre les frais et depens. (12)

Le 25 mars 1691, Sarrazin examine les blessures que le sieur de Lorimier a reçues de Noyon, capitaine dans les troupes de la marine et en rédige un rapport. (13)

Les religieuses de l'Hôpital-Général le choisissent comme leur médecin en 1693.

En 1694, désireux de se perfectionner dans l'art médical et chirurgical, il part pour la France.

D'après Mgr Laflamme, qui cite Moreri, Sarrazin aurait passé un an au Séminaire-des-missions-étrangères, avant de pratiquer la chirurgie; mais dans une lettre de Frontenac on trouve qu'il pratiqua à Québec avant d'entrer au Séminaire et que ce fut ici qu'il eut des vellétés de missionnaire. Voici cette lettre adressée au Ministre des Colonies, le 16 octobre 1697 :

" Il est vrai que le sieur Sarrazin était, il y a quatre ans, chirurgien-major des troupes et que s'étant retiré un an auparavant dans un séminaire d'ici dans le dessein de se faire prêtre et nous ayant témoigné qu'il voulait quitter son emploi, nous fûmes obligés de mander qu'on nous en envoyât un autre qui

12. Sulte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. VIII, p. 213.

13. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. III, p. 503.

“ arriva ici avant que le dit sieur Sarrazin en partit pour passer
“ en France, et que c'est un très habile homme, consommé dans
“ sa profession, aimé et estimé ici de tout le monde et qui a servi
“ fort longtemps dans les armées de terre et de mer.

“ J'ai appris depuis que le sieur Sarrazin, ayant changé de des-
“ sein, s'était appliqué à Paris à l'étude de la médecine où l'on dit
“ qu'il a bien réussi ; ce qui ne peut-être que très utile en ce pays.

“ Aussi Monseigneur il sera de votre bonté de voir à lui donner
“ les moyens d'y subsister, mais je vous demande sur toutes cho-
“ ses que cela ne retranche rien de ce qui revient au docteur Bau-
“ deau, chirurgien-major, qui est un homme absolument à con-
“ server. (14)

Sarazin demeura trois ans à Paris, reçut son titre de docteur à
“ Rens ” (Rheims ou Rennes), et revint au pays en 1697. Voici
ce que nous lisons à ce sujet dans les Archives de l'Hôpital-Géné-
ral: “ Mgr de St-Valier dit encore une fois adieu à son pays natal
“ et prit passage sur la “ Gironde ” qui faisait partie de l'escadre
“ commandée par M. de Némont. La traversée fut longue et pé-
“ nible, et pour comble de détresse, les fièvres malignes se déclá-
“ rèrent sur presque tous les vaisseaux. Elles sévirent avec plus
“ de force sur la “ Gironde ” et l'évêque de Québec en fut grave-
“ ment atteint. Par bonheur, le médecin du roi, Monsieur Michel
“ Sarrazin se trouvait sur l'escadre. Il se dévoua au service des
“ malades avec une charité et une assiduité dignes de tout éloge.
“ Il entourra de soins encore plus particuliers le vénérable prélat
“ qui, grâce à ces soins opportuns, fut arraché à une mort immi-
“ nente
“ Tous ceux qui échappèrent au péril reconnurent devoir leur gué-
“ rison aux soins intelligents du docteur Sarrazin. Ce dernier
“ pensa mourir lui-même, d'épuisement d'abord, puis de la mala-

14. *Manuscrits relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France, 2e série, vol. VIII, pp. 4535.*

“ die dont il fut atteint vers la fin du voyage. Il n'était encore que
“ convalescent quand il arriva à Québec; il commença néanmoins
“ avec un zèle tout nouveau à prodiguer les secours de son art à
“ tous ceux qui en avaient besoin.”

Voici d'un autre côté ce que la Mère de St-Ignace, supérieure de l'Hôtel-Dieu écrivait à ce sujet au Père Jean de Lamberville :
“ Mgr notre Evêque est arrivé à Québec le 8 septembre. Il a
“ couru avec tout l'équipage, les risques non seulement de la mer,
“ mais ceux d'une périlleuse maladie. Il fallait un Monsieur Sar-
“ razin pour le tiré d'un aussi mauvais pas. Il s'est signalé dans
“ cette occasion. Il a été lui-même aux portes de la mort après en
“ avoir tiré les autres. Je lui ai en mon particulier, obligation
“ d'avoir sauvé la vie à sept ou huit de nos religieuses, très dan-
“ gereusement malades de fièvres pourprées. Que Dieu bénisse
“ un si sage, si vigilant et habile médecin! Et qu'il inspire au Mi-
“ nistre de lui donner quelque bonne pension qui nous l'attache en
“ ce pays!”

Sarrazin n'avait pas des moyens personnels bien considérables, puisque tout le monde dans la colonie s'imagina qu'il meurt de faim et qu'il veut retourner en France! Comme on le connaît et qu'on l'apprécie à sa juste valeur, on met en branle les influences les plus diverses, les plus petites commé les plus grandes, pour lui faire obtenir des pensions et des augmentations qui lui permettent de vivre en ce pays. Ainsi le 21 octobre 1698, la supérieure de l'Hôtel-Dieu écrivait au Père Jean de Lamberville “ Monsieur Sarrazin est toujours Monsieur Sarrazin”, lui dit-elle. “ C'est
“ assez vous dire tout ce qui se peut dire. Je souhaiterais qu'un
“ aussi habile, aussi sage et aussi excellent homme nous demeu-
“ rât; mais cela ne peut être si on ne lui procure les moyens d'y
“ vivre avec quelque sorte d'agrément. Si Votre Révérence y peut
“ quelque chose, ce serait rendre un service considérable au pays.
“ Il a guéri M. de Callières d'une hydropisie que tous nos habiles

“ gens n'avaient pu guérir. J'ai beaucoup de consolation de ce qu'il veut bien traiter nos malades. Il y fait des merveilles.”

Le 4 mars, Sarrazin eut l'honneur insigne d'être nommé membre correspondant de M. Pitton de Tournefort, de l'Académie des Sciences. Dans les volumes de cette Académie, l'Histoire et les Mémoires, nous trouvons les titres des travaux suivants que Sarrazin envoya entre cette année et 1730. Le premier travail dont il soit fait mention est : “ Extrait d'une lettre touchant l'anatomie du Castor ”. Cette étude fut lue à l'Académie. Voici la description magistrale que Sarrazin fait du muscle peaucier de cet animal. L'éminent anatomiste Testut ne pourrait faire mieux.

“ Les fibres du muscle peaucier ont des directions fort différentes. Celles qui couvrent le dos depuis les cuisses jusqu'au col sont droites et si grosses que ce muscle a dans cet endroit-là près d'un pouce d'épaisseur ! Les fibres qui sont situées à côté de celles-ci s'en écartent peu-à-peu, et font un volume bien plus petit. Elles décrivent presque des demi-cercles, lesquels, descendant sous les muscles pectoraux, sur le sternum et tout le long des muscles droits, se réunissent par une aponévrose de telle sorte qu'elles enveloppent tout l'animal. Une partie de ces fibres vient embrasser les cuisses, après quoy elles se croisent sur l'os pubis, d'où elles descendent et forment un tissu en manière de natte. Ce tissu couvre non seulement un paquet de fibres très considérable, mais aussi le sphincter de l'anus.

“ De la surface interne de la natte dont on vient de parler, environ 12 ou 15 lignes au dessous de l'os pubis, sortent deux trousseaux de fibres charnues gros comme le doigt, lesquels remontent à l'insertion des muscles et s'y attachent. De la partie de ce muscle qui couvre le dos et dont les fibres sont droites, il se forme du côté de la queue une aponévrose très forte qui enveloppe tout ce qui est au-dessous des cuisses. Elle est attachée aux apophyses épineuses des vertèbres qui sont vers la queue,

“ et de distance en distance elle tient aux membranes des muscles
“ qui la font mouvoir.

“ Le même plan de fibres, étant parvenu aux premières vertè-
“ bres du dos se divise d'abord en deux parties qui forment plu-
“ sieurs têtes, et qui par différents principes s'insèrent en diffé-
“ rents endroits. Il y en a une large d'environ deux pouces qui
“ monte jusqu'à la troisième vertèbre du col, et qui est attachée
“ sur le rhomboïde. Une autre s'attache sur la crête de l'omoplatte,
“ une troisième sur la partie postérieure et inférieure du bras, sur
“ le coude et sur la partie postérieure et supérieure de l'avant-
“ bras. Enfin la quatrième fait un même tendon avec celui du très
“ large, et de celle-ci il s'en fait une cinquième qui s'insère sur la
“ partie moyenne et inférieure de l'avant-bras.”

Plus loin il dit qu'il est assez difficile de connaître le sexe du castor, vu qu'il n'y a qu'une seule ouverture sous la queue. Il compare ce cloaque au cloaque des oiseaux. Une autre particularité du castor, c'est que son pancréas a deux pieds de long. (15)

Dans la même année il envoya une étude sur le Rat d'Amérique ou Rat Musqué. Il décrit à ce propos le procédé qu'il prit pour surmonter les symptômes pénibles que lui causaient l'odeur de musc que ces rongeurs exhalaient : il faisait brûler le poil du rat qu'il voulait disséquer. Cette recette pourrait avoir son importance au cas où quelqu'un des lecteurs du Bulletin aimerait à continuer les recherches de Sarrazin.

Tous les biographes, au dire de L.-W. Marchand, admettent que Pitton de Tournefort est mort en 1708, Sarrazin serait alors devenu le correspondant de M. de Réaumur. Ce fut toujours celui-ci qui lut ses travaux à l'Académie dans la suite (Mémoires de la Société Historique de Montréal, 1880). (16)

15. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, 1704, Mémoires*, p. 48.

16. *Ibid.*, 1704, *Histoire*, p. 26; aussi année 1725, *Mémoires*, p. 323.

En 1713, il envoie le fruit de ses études sur le Carcajou, avec des observations sur l'Original et le Caribou. (17)

En 1718, il fit parvenir à l'Académie des notes sur le " Veau-Marin ", et en 1730, plusieurs autres travaux sur différents sujets, un sur le porc-épic et un autre sur l'érable. On ne trouve pas ce dernier parmi les mémoires de cette société. Il donne à l'arbre le nom de " Acer sacchari ferum fructi minori ", et dit que la " sève en est sucrée, mais pour qu'elle soit sucrée il faut " que dans le temps qu'on la tire : 1^o le pied de l'arbre soit couvert " de neige et il y en faudrait apporter s'il n'y en avait pas ; 2^o " qu'ensuite cette neige soit fondue par le soleil et non par un air " doux ; 3^o qu'il ait gelé la nuit précédente. " (18)

C'est encore pendant cette année qu'il envoya en Europe la plante qui porte son nom : la *Sarracena purpurea*. Voici, d'ailleurs la description qu'il en donne lui-même.

" *Sarracena Canadensis, Foliis Cavis et Auritis.* "

" Cette plante est d'un port fort extraordinaire, sa racine est " épaisse d'un demi-pouce, garnie de fibres, du collet de laquelle " naissent plusieurs feuilles qui, en s'éloignant, forment une es- " pèce de fraise ; ces feuilles sont en cornets, longs de cinq à six " pouces, forts étroits dans leur origine, mais qui peu-à-peu s'éva- " sent assez considérablement. Ces cornets qui commencent par " remper sur la terre, s'élèvent peu-à-peu, et forment dans leur " longueur un demi-rond, dont le convexe est au-dessous et le " concave dessus ; ils sont fermés dans le fond et s'ouvrent en " gueule par le haut. La lèvre supérieure, quoique dessous (car " les feuilles sont comme renversées) est longue de plus d'un " pouce, large de deux, arrondie dans sa circonférence ; elle a une

17. *Ibid.*, 1713, *Histoire*, p. 12.

18. *Ibid.*, 1718, *Histoire*, p. 32 ; 1730, *Mémoires*, p. 83 ; *Histoire*, p. 65.

“ oreillette proche et à côté de l'ouverture ; cette lèvre qui est inté-
“ rieurement vélue et creusée en cueiller, est tellement disposée
“ qu'elle semble ne l'être ainsi que pour mieux recevoir l'eau de
“ la pluie que le cornet garde exactement. La lèvre inférieure, si
“ l'on peut dire que c'en soit une, est fort courte, ou plutôt le cor-
“ net est comme coupé, simplement roulé dans cet endroit de de-
“ dans en dehors, d'une manière très propre pour affermir cette
“ ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet, une feuille qui
“ n'en est qu'un prolongement. Elle est étroite dans ses extrémi-
“ tés, plus large et arrondie dans son milieu, ressemblant assez
“ bien à la barbe d'une poule d'Inde.

“ Du milieu de ces cornets s'élève une tige, longue d'environ
“ une coudée ; elle a la grosseur d'une plume d'oie et elle est
“ creuse. Elle porte à son extrémité une fleur à six pétales de
“ deux façons, dont il y en a cinq disposés en rond, soutenus sur
“ un calice de trois feuilles ; du milieu de cette fleur qui ne tombe
“ point que le fruit ne soit mur, s'élève le pistille qui devient le
“ fruit, lequel est relevé de cinq côtés, et divisé en cinq loges, qui
“ contiennent des semences oblongues, rayées et appuyées sur un
“ placenta qui l'est lui-même sur une continuation de la tige, la-
“ quelle en se prolongeant sort du fruit, de la longueur d'environ
“ deux lignes. C'est sur cette extrémité, qu'est située la sixième
“ feuille, laquelle est beaucoup plus mince que celles qui compo-
“ sent la rose ; celles-ci sont dures, épaisses et oblongues, tirant sur
“ le rouge, quand le fruit est mur. Cette sixième feuille forme un
“ chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde
“ le dehors, et la concave le fruit. Chaque angle est incisé de la
“ profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les pays trem-
“ blants. Sa racine est vivace et âcre. ” (19)

L'énumération des travaux anatomiques de notre intéressant

19. Reproduit par le Rev. P. Charlevoix : *Description des plantes principales de l'Amérique Septentrionale*, vol. IV, p. 351.

confrère et la description, merveille d'observation et de précision, que nous venons de donner, nous a entraînés loin de notre sujet. Revétons en arrière et reprenons l'étude chronologique de la vie de Sarrazin.

En 1699, le 14 mai, le Conseil Souverain envoie la requête suivante à Sa Majesté :

“ Dès l'année 1686 M. le marquis de Denonville, gouverneur,
“ et M. de Champigny, intendant ayant esté pleinement informé
“ que le Sieur M. Sarrazin estoit très habile chirurgien le con-
“ vièrent de rester en ce pays et pour l'y engager ils l'établirent
“ chirurgien-major des troupes que Sa Majesté y entretenoit par
“ leur brevet et ordonnance du 12e novembre, ce qui fut approuvé
“ par Mgr de Seignelay et confirmé par un autre brevet que sa
“ dite Majesté luy a ensuite accordé, il a exercé non-seulement la
“ fonction de chirurgien-major, mais aussy celle de medecin pen-
“ dant huit années tant à la satisfaction du dit Sieur Marquis de
“ Denonville et dud Sieur de Champigny que des officiers et Sol-
“ dats Et des habitants du pays qu'il visitoit et traittoit, soit dans
“ les hôpitaux de québec et de Montréal soit dans leurs maisons
“ sans rien recevoir des dits habitants à cause de leur pauvreté se
“ contentant de ce que le Roy et les troupes luy donnoient, Qu'en
“ l'année 1694, ayant crû qu'il luy Estoit nécessaire pour se per-
“ fectionner davantage de passer En France, il y a fait un cours
“ de medecine à Paris où il a demeuré Environ trois ans Et a pris
“ ses degrez à Rens, Enfin quelques raisons layant Engagé de
“ revenir En Canada En l'année 1697 il se trouva heureusement
“ dans l'Escadre commandée par M. de Nemont ou la maladie se
“ mit, mais surtout dans la Gironde, aux malades de laquelle il ren-
“ dit de si grands services particulièrement à Monsieur l'Evesque
“ de Québec que tous avouent que sans luy il En seroit très peu
“ rechapé, aussy En pensat-il luy-mesme mourir dépuisement Et

“ de cette mesme maladie En arrivant En cette ville ou nestant
“ encore que convalescent il fut d'abord occupé à soigner non seu-
“ lement les malades des navires qui furent portez à l'hostel Dieu,
“ mais Encore 10 à 12 Religieuses dud hostel Dieu la plus part
“ attaquées de ces maladies qu'elles avoient (comme il arrive tres
“ souvent) contractées a l'occasion des dits soldats et matelots, des-
“ quelles Religieuses il n'en mourut qu'une seule; Mais comme ce
“ gouvernement et celuy des Trois-Rivières sont depuis quatre
“ mois affligé d'une Espèce de maladie D'Autant plus dangereuse
“ qu'elle Est populaire Et qu'elle tue dans les deuxième, troisième
“ et quatrième jour ceux qui ne sont pas d'abord secourus, on
“ conoist Evidemment que sans l'assiduité du dit Sieur Sarrazin
“ soit par les avis qu'il a donné par Escript aux Chirurgiens Eloig-
“ nez Et mesme aux Curez soit par les peines qu'il s'est donné à
“ l'esgard de ceux qu'il a traité luy mesme dans Québec Et dans
“ l'hostel Dieu ou l'on apporte presque tous les malades de la cam-
“ pagne, Il en seroit mort un bien plus grand nombre. Ce qui est
“ d'autant plus aisé de juger qu'il y a Environ douze ans qu'une
“ maladie a peu près semblable mais en apparence moins mortelle
“ puisqu'elle résistoit plus longtems il mourut cependant plus de
“ 800 françois Canadiens des plus forts Et des plus vigoureux,
“ faulte sans doute de personne capable d'y remedier, dans le cas
“ present que la maladie parroist cessée il n'en Est tout au plus
“ mort que cent avec cette remarque que du plus grand nombre
“ que led. Sr Sarazin a traité luy mesme il En Est mort peu, Et
“ Encore ce na presque Esté que ceux auxquels on ne pouvoit
“ plus faire de remedes par ce qu'ils avoient Esté apportez
“ trop tard a l'hostel Dieu: Et comme il y a bien de l'apparence
“ que le Sieur de Sarrazin a Euy d'autres veues En revenant au
“ Canada que celle de traitter seulement les malades, s'apliquant
“ beaucoup aux dissections des animaux rares qui sont En ce pays
“ ou a la recherche de plantes Inconnues on a tout lieu de croire

“ Et de craindre qu’après qu’il se sera pleinement satisfait lades-
“ sus ou plustot quelque personne de conséquence de sa profession
“ qui nous paroissent avoir bonne part à ces sortes de recherches
“ il ne senretourne En france flatté de leur protection Et de son
“ avancement par leur moyen, ce qui laisseroit ce pays dautant
“ plus dépourvu de secours qu’il tient les chirurgiens En haleine
“ pour bien Exercer leur profession.

“ Et comme ils font le metier dapotiquaires il les oblige a se
“ fournir des remedes nécessaires; Pour toutes ces raisons, Et
“ comme la pauvreté des habitans de cette colonie Est telle que de
“ dix personnes que le Sr Sarrazin visitte apeine y En a til un En
“ Estat de payer Et qu’il a neanmoins une tres grande assiduité a
“ servir depuis son retour Et sans Interrest les pauvres malades,
“ surtout ceux de l’hostel Deu de québec. Le dit procureur général
“ dailleurs Engagé par les pressantes sollicitations du peuple croid
“ qu’il Est d’une tres grande conséquence pour le bien Et pour le
“ soutient du pays que le Conseil ordonne que Sa Majesté sera
“ tres humblement suppliée d’accorder aud Sieur Sarrazin ses let-
“ tres de Medecin des Hopitaux de ce pays, mais surtout de celui
“ de quebec comme de la capitale du pays qui Est le lieu le plus
“ peuplé ou M. le gouverneur et M. l’Intendant font leur rési-
“ dence ordinaire Et qui Est le port et abord des navires Et par
“ conséquent plus Exposé par les maladies qu’ils contractent par
“ la longueur des voiajes; Et lui accorder pareillement une cer-
“ taine pention afin de l’Engager a y rester Et que pour obtenir
“ les dites lettres Et lad. pention Mons. de Pontchartrain ministre
“ Et Secretaire d’Estat soit Instamment prié d’appuyer cette de-
“ mande aupres de Sa Majesté afin de préserver par ce moyen
“ dans de pareilles maladies populaires qui ruinent Et depeuplent
“ en peu de temps les nouvelles Colonies, celle cy qui commence
“ d’y Estre fort sujette. Le Conseil Estant pleinement Informé
“ du contenu aud. requisitoire Et des services considérables qu’a

“ cy devant rendu Et rend présentement le dit Sieur Sarrazin
“ dans les fonctions de médecin, a ordonné Et ordonne que sad.
“ Majesté sera tres humblement suppliée de luy accorder ses Let-
“ tres de Medecin des hôpitaux de ce pays Et principalement de
“ celuy de quebec Et une pension afin de l'Engager a rester En ce
“ pays Et par ce moyen de continuer ses soins aux pauvres habi-
“ tans Et a la conservation de cette Colonie Et que pour obtenir
“ lesd. Lettres Et pension, Mons. de Pontchartran ministre Et
“ Secretaire d'Etat sera Instamment prié par mon dit Sieur l'In-
“ tendant Et par le dit Procureur général d'appuyer cette deman-
“ de auprès de sadite Majesté; fait a quebec le 14 may 1699

Bochart champigny. (20)

Le 20 octobre de la même année, MM. de Callières et de Cham-
pigny écrivent au Ministre: ‘ Nous sommes fortement engagés de
“ rendre de nouveaux témoignages à Sa Majesté des grands ser-
“ vices que le Sieur Sarrazin, médecin, a rendus à la Colonie et
“ principalement aux pauvres. Il a reçu avec reconnaissance la
“ grâce que le Roy lui a accordée de 300 livres d'appointements;
“ mais comme nous sommes pleinement convaincus qu'il ne retire
“ presque aucun lucre de ses services, nous ne pouvons pas nous
“ dispenser de supplier Sa Majesté d'y avoir égard en lui accor-
“ dant si elle le trouve bon, des appointements plus proportionnés
“ à sa capacité et à ses soins dont nous lui avons la plus étroite
“ obligation. ” (21)

20. *Jug. et dél. du Conseil Souverain*, vol. IV, p. 312.

21. *Manuscrits relatifs à l'Histoire de la Nouvelle-France*, vol. VIII, 1696-99, p. 4773.

Dans les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, on nous raconte que " Dès le petit printemps de l'année 1700, la chère sœur Marie " Barbier de l'Assomption, de la Congrégation, descendit de " Montréal pour se faire guérir chez nous d'un cancer qu'elle " avait au sein droit et qui était d'une grosseur extraordinaire. " Elle avait déjà demeuré quatre mois dans notre communauté, " en 1698, où on la traita pour ce même mal, qui étant depuis con- " sidérablement augmenté, l'obligea d'y revenir ; et après quelques " préparations, M. Sarazin, aussi habile chirurgien que savant " médecin, lui fit très heureusement l'opération, le 29e de mai. " C'était le seul remède qui pouvait l'empêcher de mourir. Elle " s'en retourna l'automne à Montréal, parfaitement guérie." (22)

En 1701, Sarrazin était médecin des Ursulines de Québec. (23)

En 1702, un nommé La Chaume, habitant de la Seigneurie de St-Ours disparut. On le crut assassiné et Pierre Viau, dit La Rose, soldat de la compagnie de St-Ours, fut accusé de complicité dans le meurtre du dit La Chaume, et dut subir la question et la torture le 19 octobre 1702.

Le 23 du même mois, Sarrazin fut envoyé à Beaumont pour examiner un cadavre qu'on avait trouvé dès le mois de juin sur le rivage, et qui pouvait être celui de La Chaume. Le curé avait fait amasser des pierres et du sable autour de ce cadavre " attendu la grande corruption où il se trouvait." (24)

Dans le même volume des Jugements et Délibérations du Conseil Souverain (p. 856), nous lisons que Sarrazin est témoin, le 2 août 1703, dans une cause entre Maître Jean Petit, trésorier de la Marine en ce pays et Jacques Demoliers, maçon.

En novembre 1704, le Conseil ordonne " au Sieur Sarrazin,

22. *Loc. cit.*, pp. 158, 159.

23. *Histoire des Ursulines*, vol. II, p. 54.

24. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. IV, p. 781.

“ medecin En cette ville et a jourda La Jus, chirurgien, de faire
“ chacun leur rapport de l'État ou ils ont vu le Sieur Corriveau.”
(25)

Le 12 jun 1707, le roi accorde des Lettres de Provision à Sarrazin, d'un office de Conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, “ au lieu et place du Sieur Duchesnay ”. Le 21 novembre Sarrazin demande à être reçu dans le Conseil. Le 25 celui-ci “ ordonne qu'il sera Informé a la requeste du Sieur Macart, faisant les fonctions de procureur général du Roy, des “ bonne Vie, mœurs aage Compétant Conversation religion Catholique Apostolique et Romaine du Sieur Sarrazin par devant “ Me René Louis Chartier de Lotbinière premier Conseiller pour “ Lad Information faite et communiquer au dit Sieur Macart “ estre par Le Conseil ordonné ce que de raison ”. Il se trouva que ces “ Lettres de Provision ” ne portaient pas la signature royale; cependant, vu que dans le Mémoire envoyé par le roi à M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, il est dit que Sa Majesté a pourvu Sarrazin de cet office, le Conseil ordonne le 28, que ces lettres seront enregistrées, et que Sarrazin jouira de l'office de Conseiller, à condition qu'au retour des vaisseaux en 1709, il se fera apporter de nouvelles lettres, signées cette fois “ Et ayant fait Entrer (Sarrasin, il) a presté Le Serment requis et accoutumé ”. Le nouveau conseiller siégea pour la première fois le 5 décembre 1707, puis il cessa d'assister aux assemblées le 21 mars 1708 et ne reparut que le 6 novembre 1711. (26)

Sarrazin était demeuré célibataire. En 1712, étant âgé de 53 ans, envie lui prit de se marier. Il choisit pour compagne Marie-Anne-Ursule, âgée de 20 ans, fille de François Hazeur, marchand, et de Anne Soumande. Voici ce qu'on lit au sujet de cette dernière dans “ Le Nécrologue de la Crypte ” de Notre-Dame de

25. *Ibid.*, vol. V, p. 74.

26. *Ibid.*, vol. V, pp. 704, 706, 711, 788; vol. VI, p. 266.

Québec: " Elle était sœur de Louise Soumande, première Supérieure de l'Hôpital-Général, et de Louis Soumande, prêtre du Séminaire. L'abbé Thierry Hazeur, qui prit possession du siège épiscopal de Québec pour Mgr Pourroy de L'Arberivière, était son fils. Une de ses filles épousa le célèbre docteur Sarrazin; un autre fils, nommé Pierre, se fit prêtre et mourut en 1725, curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec." (27)

Du mariage de Sarrazin et de Marie-Anne-Ursule Hazeur naquirent sept enfants. Mgr Tanguay, dans le 1er volume de son Dictionnaire Généalogique, page 539, lui accorde ses sept enfants, mais dans le septième volume, il ne lui en reconnaît plus qu'un: six ont été perdus en chemin. Il est vrai que Sarrazin en avait lui-même perdu trois en bas-âge, Mgr Tanguay donc est parfaitement excusable d'en avoir perdu six. Quoiqu'il en soit, quatre des enfants de Sarrazin sont connus dans l'histoire: deux filles et deux garçons. Ces derniers passèrent en France, le premier, Joseph-Michel, en 1731, pour y étudier la médecine, le droit et la philosophie: malheureusement il mourut au moment où il donnait les plus belles espérances. On lit dans la " Vie de la Vén. Mère d'Youville ", publiée en 1852, à Ville-Marie, chez les Sœurs de la Charité: " M. de Beauharnois se doutant que M. Silvain (Sullivan) passait alors en France pour demander la place de Médecin du roi à Québec, vacante par la mort de Monsieur Sarrazin et à laquelle étaient attachées 800 livres de pension annuelle, écrivit alors au Ministre d'une manière très défavorable à la capacité de M. Silvain; et comme, d'ailleurs, personne en France ne s'était présenté pour aller remplir cette place, la cour en disposa, par expectative, en faveur du fils même de M. Sarrazin, qui étudiait alors à Paris, au moyen d'une pension de 450 livres que le roi lui faisait. "

27. *Bull. des Recherches Historiques*, avril 1908, (N.-E. Dionne). Mai 1914, (P.-V. Charland).

Dans une lettre de la Mère Duplessis de l'Enfant-Jésus à Monsieur le Ministre, M. de Pontchartrain, en date du 13 octobre 1734, nous lisons ce qui suit au sujet du fils de Sarrazin: " M. de Sarrazin a un fils pour lequel je sais que Votre Grandeur a de la bonté, il s'est, dit-on, appliqué prodigieusement depuis qu'il étudie en France et, si la renommée ne l'a point trop flatté, on le croit en état de remplacer Monsieur son père qui a commencé à travailler aussi jeune que lui. . . Votre Grandeur voudra bien examiner ce qui devra se faire pour le bien public, et nous en voyer en ce pays un médecin sur qui on puisse compter; cela est extrêmement important, parce que nous sommes ici sans ressources et qu'un ignorant y serait inutile et nuisible." (28)

Le second fils de Sarrazin, Claude-Michel, fit ses études au Séminaire de Québec, porta la soutane pendant un an, puis passa en France en 1741, pour y étudier le génie militaire. Nous verrons plus loin une lettre qu'il envoya à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu en même temps qu'une liste d'objets ayant appartenu à son père et à sa mère. Vers 1750, il eut des difficultés avec sa sœur Charlotte-Louise-Angélique qui avait épousé à Ste-Foy, le 5 février 1746, Joseph-Etienne-Hippolyte Gauthier, seigneur de Varennes. Nous verrons dans la lettre mentionnée ci-dessus, la cause de ces difficultés.

L'autre fille de Sarrazin, Jeannette, entra à l'Hôtel-Dieu le 16 octobre 1736 et y mourut le premier janvier 1737. Elle fut inhumée le lendemain dans le cimetière des pauvres. (29)

Madame Hazeur, la belle-mère de Sarrazin, avait légué aux Capucins de Loches, une aumône de 300 livres. Sarrazin voulait bien s'acquitter de cette somme, mais il voulait la payer en monnaie de cartes, tandis que les Capucins exigeaient de la monnaie

28. *Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

29. *Ibid.*

de France. De là procès devant le Conseil Supérieur en 1715, de René Boullay, syndic des pères Capucins de Loches, contre le docteur Sarrazin. Les Capucins furent deboutés de leur demande. (30)

Le 14 octobre 1716, l'intendant Begon écrit au duc d'Orléans pour lui représenter la nécessité qu'il y a d'accorder 500 livres par année au Sieur Sarrazin, médecin ordinaire du Roi en ce pays, pour ses voyages et découvertes. (31)

Sarrazin fit de nombreux voyages à Montréal, mais sa résidence habituelle était à Québec. Dans un recensement fait en 1716, par le curé de Québec, on voit que la dix-septième famille de la rue St-Louis, à partir du Fort, était celle de Michel Sarrazin, médecin du Roy & &. Cinquante-quatre familles habitaient alors sur la rue St-Louis.

Sa seconde résidence connue fut située rue du-Parloir. Il avait acheté le terrain des messieurs du Séminaire et l'avait payé 1000 livres. (32)

Comme nous l'avons vu Sarrazin, dans les moments libres que lui laissaient ses fonctions de médecin et conseiller s'occupait de travaux anatomiques et botaniques qu'il envoyait à l'Académie Royale des Sciences. En 1818 il avait écrit un Mémoire sur les eaux minérales des Trois-Rivières. Il en écrivit un autre en 1832 sur celles du "Cap de la Madelaine en Canada." (33)

Il recommandait le lait d'ânesse comme le meilleur remède contre les maladies de poitrine et demandait qu'on envoyât de ces animaux au pays. (34)

30. *Jug. et Dél. du Conseil Supérieur*, vol. VI, p. 955.

31. *Rapport sur les Archives Canadiennes*, 1883, p. 127.

32. *Archives du Séminaire*, cité par Mgr Laflamme: *Le Docteur Michel Sarrazin*, pp. 9, 10.

33. L'abbé Bois, *Michel Sarrazin, Médecin du Roy à Québec*, 1856 (Extrait des Mémoires de Trévoux).

34. Québec en 1730, p. 60.

Sarrazin fut toujours l'ami des religieuses de l'Hôtel-Dieu qui ne manquent jamais l'occasion de dire un bon mot en sa faveur. Dans une lettre, adressée le 21 octobre 1720, à Madame Hocquet de la Cloche, à Abbeville, la sœur Marie-André Duplessis de Ste-Hélène dit : " Un autre Monsieur que vous avez vu du Canada, " c'est un médecin nommé Sarrazin, il se souvient fort bien de " vous Madame et m'a demandé quelquefois de vos nouvelles, " surtout il n'a pas oublié que dans votre grande jeunesse, vous " citiez l'écriture Sainte comme un habile théologien. Il vous sa- " lue. Il est marié à Québec où il est conseiller du Conseil Supé- " rieur ; il a une fille et un garçon, mais il est toujours malade, " chagrin et rêveur, c'est un homme d'un rare scavoir, il est fort " habile dans son art et fort estimé à l'académie des sciences où il " envoie tous les ans des Mémoires tres recherchez." (35)

Le Père de Lamberville, écrivant à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, sans date, mais probablement vers 1720, lui dit qu'il a " re- " çu la lettre de change de 600 livres pour M. Sarrazin, M. Fon- " tannier a refusé jusqu'ici de la payer, disant qu'il n'a point en- " core les fonds que le Roy lui doit remettre. L'on augmente les " appointements de votre charitable et savant médecin de 200 " livres ainsi il aura 800 livres. Si vous lui persuadez de servir " Dieu en Canada, vous aurez rendu un bon office au pays outre " les grands services que vous lui rendez depuis si longtemps dans " la maison de l'Hôtel-Dieu, & & &."

C'est le 22 octobre 1707, que Sarrazin prit le titre de Seigneur de St-Jean, en devenant propriétaire du fief de ce nom qui avait appartenu au Sieur Aubert de la Chesnaye. Jean Bourdon avait obtenu de la Compagnie de la Nouvelle-France, le 19 mars 1661, l'érection en fief de sa maison appelée St-Jean, dans la banlieue de Québec. Cette maison était bâtie dans les environs du site pré-

35. *Archives de l'Hôtel-Dieu.*

sentement occupé par les hangars des tramways électriques, sur la rue St-Jean. (36)

Voici l'acte dans lequel Michel Sarrazin rend " Foy et Homage au Roy " de ce fief et des autres propriétés qu'il a au Canada.

" Du papier terrier du Domaine d'Occident en la Nouvelle-France fait par Nous Michel Bégon Chuer, Seigneur de Lapicardière, Murbelin et autres Lieux Conseiller du Roy en ses conseils et parlements Metz, Intendant de justice, police et finance aux pays à la requête procureur général du Roy poursuite et dilig. du Sieur François Étienne Cugnet Directr. Receveur gnal du dit Domaine en ce pays en conséq. des ordres de Sa Majesté en l'art. m. m. c. x. x. trois du bail de Domergue pour la ferme du d. domaine a été extrait ce qui suit.

" Du dix juillet mil sept cent vingt-six à Québec.

" En procédant à la confection du d. terrier est comparu par devant nous en notre hotel Sieur Michel Sarrazin, médecin des hôpitaux de Sa Majesté et Conseiller au Conseil Supérieur de ce pays, lequel a déclaré tenir dans la censive du domaine du Roy tant en cette ville que dans la banlieue les emplacements et maison construite dessus situé rue Notre Dame sur la place de la basse ville. Le d. emplacement contenant dix-huit pieds ou environ de front sur trente pieds ou environ de profondeur sur lequel est la dite maison bastie en pierre à trois étage qui contient la largeur du d. emplacement sur seize pieds de profondeur avec une cuisine au derrière d'environ huit pieds en carré le reste du d. terrain étant en cour tenant d'un côté à la maison et emplacement appartenant à Dlle Ve Douaire par devant la dite place de basse ville et par derrière la rue de la Montagne. Emplacement et maison appartenant au Sieur comparant

36. P. B. Casgrain, in *Transact. de la Soc. Litt. et Hist.*, 1900, p. 59, note.

“ comme ayant épousé Dame Marie-Anne Hazeur, fille de feu
“ Sieur Hazeur Cons. au d. Conseil auquel le tout appartenait.

“ Et dans la banlieue de cette ville quinze arpents de front sur
“ différentes profondeurs dans lesquels sont enclavés trois ar-
“ pents de front sur quarante arpents de profondeur qui sont en
“ fief vulgairement nommé de St-Jean et pour lequel fief le d. Sr
“ comparant a rendu au Roy entre nos mains ses foy et hommage
“ avec et dénombrement en sorte qu’il ne subsiste en roture, que
“ douze arpents de front que le d. Sieur comparant déclare tenir
“ la censive du d. Domaine ainsi qu’il suit savoir quatre arpents
“ et demi de front sur cinquante arpents de profondeur tenant du
“ côté du nord-est au Sieur Perthuis et au nommé Chamberlan,
“ au sud-ouest aux terres ci-après déclarées, d’un bout le chemin
“ de la grande allée et d’autre bout une petite terre de quatre ar-
“ pents appartenant au nommé Hédouin, trois arpents de front
“ sur quarante arpents de profondeur étant au dessus des d. qua-
“ tre arpents et demi au sud-ouest tenant d’un bout aux terres de
“ Lanauraye appartenant au Séminaire de Québec et d’autre bout
“ à la petite rivière St-Charles. . .

“ Trois autres arpents aussi de front sur quarante arpents de
“ profondeur étant au dessus et au sud-ouest, des sus-d. trois ar-
“ pents ayant les mêmes tenant et aboutissants par les deux bouts
“ et tenant au nord-est au dit fief de St-Jean.

“ Et un arpent et demi aussi de front sur pareille profondeur
“ étant au-dessus et au sud-ouest du fief de St-Jean tenant de
“ l’autre côté à une terre appartenant au Sr Jean de Dieu et ayant
“ les mêmes tenants et aboutissants par les deux bouts que les
“ terres ci-devant déclarées, comme ayant acquis toutes les d.
“ terres y compris le d. fief sous les noms de St-Jean, St-François
“ et Ste-Geneviève, avec leurs circonstances et dépendances pour
“ la somme de sept mil livres et quatre cents livres pour partie du
“ décret qui en a été fait sur le Sr Guillaume Gaillard curateur à

“ la succession vacante du feu Sr Aubert de la Chenaye, et en
“ outre à la charge de payer les droits seigneuriaux dont les d.
“ biens sont chargés comme il paraît par la sentence et adjudica-
“ tion rendue en la prévôté de cette ville le x xy octobre gby. C
neuf que le d. Sr comparant nous a représentée ensuite de laquelle
“ et une déclaration du Sr de la Cettièrre adjudicataire des d.
“ terres de St-Jean, de St-François et Ste-Geneviève, qu’il s’est
“ fait adjuger les d. terres pour le d. Sr comparant, la dite déclara-
“ tion en datte du xxy octobre, et une quittance du Sieur de
“ Monseignat directeur du d. Domaine en ce pays en date du Xby
“ novembre gby. C de la somme de quatre cent trente sept livres
“ six sols, monnoie du pays pour les lots et ventes de la d. acqui-
“ sition et une autre quittance du d. Sr de Monseignat du sept
“ avril gby, ce douze de seize deniers de France pour le
“ droit de saisie de la d. acquisition ; auxquels feu Sr de
“ la Chenaye les d. terres appartenaient comme ayant été
“ acquises par le Sr Bazire son associé de feu Jean François
“ Bourdon et Seigneur de Dombour fils aîné et cohéritier du feu
“ Sieur Jean Bourdon, Seigneur de St-Jean et de St-François,
“ procureur général du Conseil Souverain de ce pays à la charge
“ pour soixante deux arpents d’un denier de cens par arpent et le
“ surplus de six deniers de cens pour chacun arpent, le tout paya-
“ ble par chacun an, au jour et fête de St-Rémy premier octobre,
“ et outre moyennant le prix et somme de trois mil livres, comme
“ il paroît par le contrat et qui en a été passé par devant Maître
“ Romain Becquet Notaire en cette ville le xxvry. e aoust gbj, c
“ soixante dix sept que le d. comparant nous a aussi représenté et
“ auquel feu Sr Jean Bourdon, Seigneur de St-Jean, les d. terres
“ appartenaient comme lui ayant été concédées par les titres énon-
“ cés dans le d. contrat et sur lesquels douze arpents de terre de
“ front sur les d. profondeurs, il y a environ quatre vingt arpents
“ de terre labourable et vingt arpents de prairies.

“ Laquelle déclaration le d. Sr comparant nous a dit contenir la vérité et a offert de payer à la recette du d. Domaine les cens qui peuvent être dus pour raison des d. terres et a signé avec nous la minute des présentes que nous avons signées et fait con-
“ tresigner par l’un de nos secrétaires les jour et an susdits. ” (37)

Mgr de Laval avait un valet du nom de Frère Houssart. Celui-ci dans une lettre, dit que le docteur Sarrazin était le médecin du prélat. (38)

Sarrazin était l’ami en même temps que le médecin de Monseigneur de St-Valier. Il lui avait sauvé la vie en 1697, à bord de la “ Gironde ”; en 1727, l’illustre prélat tomba malade et Sarrazin fut appelé pour lui donner ses soins. “ La veille de Noël, à cinq heures du soir, le docteur Sarrazin ordonna un remède qui eut le plus mauvais effet. On appela de nouveau le docteur, en le voyant, Monseigneur le pria de lui dire sans déguisement ce qu’il pensait de son état, ajoutant que, pour lui, il se trouvait “ extraordinairement mal.” Sarrazin avoua avec peine qu’il le trouvait ainsi. Le prélat en parut satisfait; il remercia le médecin et le chirurgien des services qu’ils lui avaient rendus, les assurant qu’il était persuadé qu’ils n’avaient rien négligé de ce qu’ils devaient faire pour le rétablissement de sa santé. (39)

En 1728, il donna un certificat attestant la conservation des corps de religieuses qui reposaient dans le caveau de l’Hôpital-Général depuis 1702, 1703, & &. Ce certificat se termine ainsi: “ Qu’on regarde la chaux comme étant éteinte ou comme étant vive, j’avoueray ingénument que le fait est très problématique, “ mais que s’il fallait cependant décider, je ne pourrois moins dire

37. *Archives de l’Hôtel-Dieu.*

38. *Archives du Séminaire.*

39. *Mgr de St-Valier et l’Hôpital-Général de Québec*, pp. 272, 273.

“ sinon qu'il y a de l'extraordinaire, et je pourrais peut-être sans “ témérité en dire d'avantage. ” (40)

Sarrazin devait certainement garder un personnel considérable de domestiques. L'histoire toutefois n'en mentionne qu'un seul, et encore est-ce une sauvagesse. En effet, nous voyons dans les Archives de l'Hôtel-Dieu, que “ le huitième jour d'avril mil sept cent trente, a été baptisée une sauvagesse Panis de nation, âgée “ d'environ seize ans, appartenant à Monsieur Sarrazin. Le “ parrain a été le Sieur Claude Sarrazin, et la marraine, demoiselle Marie-Jeanne Sarrazin. ”

Le 18 avril 1733, il fut nommé “ Garde des Sceaux ” au Conseil Supérieur, remplaçant M. de Lino décédé. (41)

La terre de “ Sans-Bruit ”, qui devint plus tard la propriété de Henry Caldwell, lui avait appartenu. (42)

Dans les dernières années de sa vie, Sarrazin se serait livré particulièrement aux spéculations du commerce. Il s'était mis en société avec un nommé Robert Drouard pour exploiter des pêcheries sur la côte nord du fleuve. Drouard mourut ne laissant qu'un enfant mineur et une série de procès qui dura jusqu'en 1747 s'ensuivit entre les héritiers Drouard et les héritiers Sarrazin. Quelque temps auparavant, il aurait exploité une ardoisière située dans une propriété de la Malbaie, dont sa femme avait hérité de François Hazeur, son père. (43)

Sarrazin mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 septembre 1734, après deux jours de maladie. Les témoignages sont nombreux et unanimes pour déplorer sa perte et vanter ses qualités et ses vertus. MM. de Beauharnois et Hocquart, écrivant à la Cour,

40. *Ibid.*, pp. 698, 699, 700, 701.

41. *Jug. et Dél. du Cons. Supér.*, vol. VII, p. 32. *Edits et Ordonnances*, vol. III, p. 100.

42. Roy, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, vol. III, p. 84.

43. Mgr Laflamme, *Le docteur Michel Sarrasin*, pp. 10, 11.

s'expriment ainsi : " Nous avons l'honneur de vous informer de
" la mort de M. Sarrazin. Il vint dans la colonie en 1687 en qua-
" lité de chirurgien des troupes. Il repassa en France où il se per-
" fectionna de manière qu'à son retour et jusqu'à sa mort il a pra-
" tiqué la médecine et la chirurgie avec des succès capables de lui
" procurer une fortune considérable s'il eut été moins désintéressé.

" L'Académie des Sciences avec laquelle il a été en correspon-
" dance pendant de longues années pour des recherches de bota-
" nique et d'anatomie lui a donné souvent des preuves de son es-
" time. Il a servi le roi dans les hôpitaux et à la suite des détache-
" ments pour la guerre avec un zèle et une application peu ordi-
" naire. Ses bonnes qualités, ses mœurs irréprochables l'ont fait
" aimer pendant qu'il a vécu en ce pays et regretter après sa mort
" plus que nous ne pouvons vous l'affirmer. " (44)

Le registre mortuaire de l'Hôtel-Dieu note ainsi sa mort :
" Monsieur Michel Sarrazin, médecin du roi, natif de Nuits en
" Bourgogne, est entré en cet Hôtel-Dieu le 6 septembre 1734 et
" il y est décédé le huitième du même mois. Il avait exercé son
" art en ce pays plus de 45 ans avec une rare charité, un parfait
" désintéressement, un succès extraordinaire, une adresse surpre-
" nante, une application sans égale pour toutes sortes de person-
" nes, qui lui faisait faire avec joie et avec grâce tout ce qui dé-
" pendait de ses soins pour le soulagement des malades qu'il trai-
" tait. Il était aussi habile chirurgien que savant médecin, comme
" les belles cures qu'il a faites en sont les preuves. Il faisait part à
" MM. de l'Académie des Sciences des connaissances qu'il acqué-
" rait en ce pays et ses dissertations étaient fort estimées partout.
" Il était âgé de 73 ans. Il fut inhumé le lendemain de son décès
" dans le cimetière des pauvres qu'il avait servis et aimés toute
" sa vie. "

La Mère Duplessis de Ste-Hélène, écrivant à Madame Hecquet de la Cloche à Abbeville, lui apprend la mort de Sarrazin en ces termes. “ Je croy ma très chère amie que vous pouvez vous sou-
“ venir de Monsieur Sarrazin, médecin en ce pays fort habile
“ homme que vous avez vu autrefois. Il est mort depuis peu, fort
“ regretté et nous laisse à la mercy de quelques chirurgiens qui
“ “ ne savent que penser des playes ; on demande fortement un
“ médecin. ” (45)

Voici maintenant son Acte de Sépulture tel qu'il paraît dans les registres de Notre-Dame de Québec : “ Le neuvième de septembre
“ mil sept cent trente quatre, a été inhumé dans le cimetière des
“ pauvres de l'Hôtel-Dieu de cette ville de Québec, le corps de
“ Monsieur Michel Sarrazin, âgé de soixante-quinze ans, conseil-
“ ler au Conseil Supérieur de ce pays et médecin du Roy, décédé
“ le jour précédent, après avoir reçu les Sacrements de l'Eglise et
“ donné des marques de piété.

“ Furent présents Messieurs d'Artigny, Guillemin, la Nouillez
“ et autres.

Signé “ Plante Ptre ”.

Dans le Livre des Assemblées Capitulaires des Ursulines, à la date du 9 septembre 1734, on voit que “ La Rev. Mère Supérieure a fait assembler le Chapitre pour nous représenter que “ Mons.
“ Sarrazin, qui vient de mourir, ayant rendu de grands services à
“ notre communauté pendant sa vie, il était de justice et de recon-
“ naissance de lui en témoigner notre gratitude par quelques
“ prières pour le repos de son âme. Le Chapitre a conclu qu'on lui
“ ferait un service des plus solennels. ” (46)

Le célèbre naturaliste Kalm, dans le récit qu'il fait de son voyage en Amérique, mentionne le nom de Sarrazin. Il dit qu'il

45. *Revue Canadienne*, 1875, p. 191.

46. *Histoire des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 195.

avait une grande connaissance de la pratique de la médecine, de l'anatomie et autres sciences et que son commerce était des plus agréables. Il ajoute qu'il mourut à Québec d'une fièvre maligne apportée par un vaisseau et qu'il contracta à l'hôpital en soignant les malades. Le Marquis de la Galissonnière raconta à Kalm comment Sarrazin le traita pour une pleurésie : il le tint sous l'effet des sudorifiques pendant huit ou dix heures, après quoi il le saigna ; il répéta l'emploi des sudorifiques, puis nouvelle saignée et cure complète. (47)

Madame Sarrazin mourut à Québec en avril 1743 et Madame Rigauville hérita de sa pension. (48)

Voici une lettre que Claude-Michel Sarrazin, l'ingénieur, écrivit à la Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu, le 25 mars 1757. Nous la publions, quoique ces notes sur Sarrazin soient déjà longues, parce qu'elle jette un peu de lumière sur les difficultés qui survinrent entre ce fils de Sarazin et sa sœur Charlotte. La liste qui la suit nous donne une bonne idée du mobilier d'une maison canadienne au commencement du XVIIIe siècle.

“ Madame

“ Je pense que vous me rendez justice et que, quoique vous
“ n'avez pas reçu les lettres que j'eus l'honneur de vous écrire l'an
“ passé, vous ne doutez pas de mon exactitude ; c'est un devoir
“ que je remplis avec bien de la satisfaction. Pourrais-je oublier
“ les bontés infinies que vous avez eues pour toute ma famille et
“ l'amitié dont vous honoriez feu mon père. La reconnaissance
“ pour mon cœur n'est point un fardeau, je me rappelle avec plaisir
“ les obligations que je vous ai, Madame, et si Monsieur votre
“ frère vous parle de moi dans les lettres qu'il vous écrit, il doit

47. *Mémoires de la Soc. Hist. de Montréal*, 1880 8e livraison, pp. 26, 27.

48. *Rapport sur les Arch. Canad.*, 1905, vol. I. Page 25 des Ordres du Roi et Dépêches.

“ me rendre justice et vous dire que je n’ai point dégénéré. Nos
“ entretiens les plus ordinaires vous regardent, Madame, la na-
“ ture parle chez lui, et chez moi le souvenir d’une amitié bien
“ chère

“ Dans la lettre que j’eus l’honneur de vous écrire l’an passé, je
“ vous ai expliqué, Madame, par quel espèce de hazard je me
trouve être redevable à votre communauté de la somme de quatre
“ mille livres; la vérité est que cela m’a acquitté d’une dette ima-
“ ginaire et m’en forme présentement une bien réelle. J’ai été dans
“ le plus grand étonnement en apprenant que le fermier de St-
“ Jean avait refusé de vous payer les deux mandats que j’avais
“ tiré sur lui, ce sont de ces injustices que l’on n’imagine qu’avec
peine, qu’il est heureux que je sois éloigné! Comme cependant le
“ terme de la prescription n’était pas échu, il se peut faire qu’il
“ est payé depuis. La raison qu’il a alléguée de notre rente de
“ l’Hôtel-de-Ville de Paris est un prétexte vain, elle n’est que de
“ deux cents livres ainsi ce ne sont que cent francs pour ma sœur;
“ la terre est louée me dit-on, 600 livres, et c’est au moins trois
“ cents qui me sont dus tous les ans, et cela depuis 1746, que M.
“ de Varennes mon beau-frère a pris la terre à ferme de mon oncle
“ Hazeur, mon tuteur. Comme vous voyez, Madame, ce sont au
“ moins deux mille livres de fermage qui me sont présentement
“ dues, il ne faut pas que l’on se leurre là-dessus, la terre me ré-
“ pond des fermages, et y en eut-il vingt ans de dus je suis privi-
“ légié la loi y est formelle, outre cela c’est un fief la plus grande
“ partie m’en appartient et par conséquent les revenus aussi. Je
“ persiste donc, Madame, à vous renvoyer encore cette année un
“ nouveau mandat sur le dit fermier et en cas de refus je prends
“ la précaution de vous adresser une procuration, dont vous char-
“ gerez qui vous jugerez à propos, afin de faire compter le dit
“ fermier et M. de Varennes de tous les revenus de la terre de St-
“ Jean depuis 1746 avec ordre au dit chargé de procuration de
“ vous remettre les deniers.

“ Excusez la liberté que je prends, Madame, de vous adresser
“ cette procuration, je ne connais plus personne en Canada, faute
“ d’un peu de vigilance mes affaires dépérissent, voudriez-vous
“ me refuser le service de me choisir un procureur honnête hom-
“ me et de le forcer à presser la fin de l’affaire que j’ai avec votre
“ Communauté. Je sais combien vous êtes surchargée d’embarras,
“ mais aussi je connais vos bontés et M. votre frère m’a flatté que
“ vous ne me refuseriez pas. Voyez donc présentement de quoi il
“ s’agit. Il est spécifié dans la procuration que le dit procureur
“ fera rendre compte au Sr de Varennes des revenus de St-Jean
“ depuis 1745 qu’il a fait la recolte et dont il ne donnera dé-
“ charge au dit Varennes que sur deniers ou quittance et que les
“ deniers seront remis à votre communauté; cet article ne laissera
“ pas de monter très haut, car j’ai d’abord moitié, et moitié dans
“ l’autre moitié ce qui fait les trois quarts de 600 depuis dix ans
“ c’est 4500 livres sur quoi déduction de 1000 livres pour 100
“ livres par an depuis dix ans de la rente sur l’Hôtel-de-Ville
“ reste 3500 livres.

“ En second lieu le dit chargé de procuration fera rendre
“ compte au dit Sr de Varennes de l’argenterie et meubles qui
“ n’ont point été vendus après le décès de ma mère; cet article ne
“ laisse pas d’être considérable, il y a premièrement 21 marcs d’ar-
“ genterie, le marc vaut en France 52 livres et M. Duplessis m’a
“ assuré qu’il avait été vendu en Canada 80 livres. En ne le met-
“ tant qu’à 60 livres cela fera 1260 livres dont moitié pour moi est
“ 630 livres. Ma sœur s’est appropriée pour trois mille livres de
“ meubles, comme miroir, pendules &c. C’est pour ma part 1500
“ livres mon oncle Hazeur mon tuteur a obtenu en outre le 16
“ mai 1747 une sentence qui condamne ma sœur à rapporter à la
“ masse pour être partagée une ecuelle d’argent pesant cinq marcs,
“ une bague de diamants dont feu M. Cugnet avait offert quinze

“ cents livres à ma mère, une croix de diamants fins et plusieurs
“ autres bijoux, mon oncle me marque que tout cela monte à plus
“ de quatre mille cinq cents livres, pour ma part cela fait 2250
“ livres. Vous voyez que 2250. . . 1500. . . 630. . . et 3500 font bien
“ la somme de 7880 et que je suis en droit de redemander et que
“ j'exige en effet cette année.

“ Ne serais-je pas déraisonnable à présent que je suis marié et
“ dans le cas d'avoir des enfants de négliger mes intérêts et par
“ conséquent les leurs. M. de Varennes sera plus riche que moi, et
“ ne doit point trouver mauvais que j'exige à peu près tout ce qui
“ doit me revenir. Les dettes de ma mère qui montaient à très peu
“ de chose ont entièrement été payées par mon oncle Hazeur mon
“ tuteur, il se trouve même par le compte de tutelle qu'il m'a en-
“ voyé que je suis redevable de quelque chose à ce sujet, mais il
“ m'en a donné quittance.

“ Je rougis, Madame, en vérité de vous entretenir si longtemps
“ de mes affaires, mais à qui pouvais-je mieux me confier qu'à
“ une amie aussi respectable que vous, il faut même avant de finir
“ que je vous dise encore un moyen dont je me sers dans ma pro-
“ curation pour vous faire remettre de l'argent. M. Duchesnai,
“ Seigneur de Beauport, et oncle de ma femme a touché sur le
“ prix d'une maison vendue en commun par les héritiers de feu
“ Madame Duchesnai la somme de quatre cent soixante et dix-
“ huit livres qui revenaient à Madame Demonceaux sa sœur et
“ mère de ma femme, il y a de cela près de douze ans, toutes les
“ demandes polies n'ont rien effectué vis-à-vis de M. Duchesnai,
“ et enfin cette année je prends le parti dans la même procuration
“ d'enjoindre au procureur de le faire compter de la dite somme
“ et de vous la remettre. Ce M. Duchesnai est encore un de ces
“ hommes déraisonnables qui ne veulent pas venir à main compte,
“ il y a seize ou dix-sept ans que Madame Duchesnai est morte,
“ on ne saurait l'engager à partager la succession, tantôt il offre

“ cinq mille francs pour la part revenant à sa sœur Madame De-
“ monceaux, tantôt il n’en offre que quatre, au demeurant rien ne
“ se termine et il jouit toujours.

“ Votre incendie comme me le disait un commis du Bureau de
“ la Marine, loin d’être une raison pour ne pas acheter St-Jean
“ était une raison pour, Cela aurait facilité bien des douceurs à
“ votre maison, là-dessus mes intentions sont toujours les mêmes,
“ le prix en est presque payé et pour le reste je donnerai du
“ temps tant que l’on voudra. Croyez-moi, Madame, renouons
“ notre marché vous y gagnerez assurément.

“ Je finis, Madame, en vous priant de me pardonner mes im-
“ portunités et de me faire la grâce de me croire avec un profond
“ respect,

“ Madame,

“ Votre très humble et très obéissant serviteur,

“ Sarrazin de l’Etang.”

Le troisième article de la procuration ci-dessus mentionnée,
contient ces lignes : “Le susdit chargé de procuration aura grande
“ attention en prenant possession de la dite terre de St-Jean de vé-
“ rifier par un bon procès-verbal, si tous les effets, meubles, bes-
“ tiaux &, qui étaient sur la dite terre au décès de Dame Hazeur
“ de Sarazin s’y retrouvent en nature ou par représentation; sans
“ cependant remonter au décès de Madame de Sarrazin, voilà
“ ceux qui y étaient lorsque le Sr de Varennes a pris la terre à
“ bail, savoir :

“ Deux grands chenets.

“ Une table de bois de merisier à pieds tournés.

“ Une grande chaudière de cuivre rouge.

“ Une marmite de terre d’environ six pots.

“ Trois fers à repasser.

“ Une crémaillère à potence.

- “ Un petit trépied de fer.
- “ Un couloir de fer blanc.
- “ Une mauvaise huche.
- “ Une table et son pliant.
- “ Deux bancs de bois.
- “ Un poêle de brique avec sa plaque, son ceintre et sa porte.
- “ Un tuyau de 4 feuilles de tôle.

“ Dans la laiterie :

- “ Neuf terrines bonnes.
- “ Une grande table et son pliant.

“ Dans la salle :

- “ Deux boulets servant de chenets.
- “ Une vieille tapisserie.
- “ Une hache bonne.
- “ Une hêche.
- “ Un piochon à deux fourches.

“ Dans l'étable :

- “ Deux bœufs sous poil noir prenant cinq ans.
- “ Une vache de poil noir de six ans.
- “ Trois autres vaches sous poil prenant sept ans.
- “ Deux grands bœufs sous poil rouge.
- “ Sept poules et un coq.
- “ Quatre canards.
- “ Quatre dindes.
- “ Un cheval sous poil brun de six ans.
- “ Quatre cochons.
- “ Une truie.
- “ Un attelage complet pour cheval.
- “ Un autre attelage vieux.
- “ Une charrette garnie de ses roues ferrées.

- “ Une charrue garnie.
 - “ Une grande herse à dents de fer.
 - “ Trois feaux garnies de leurs anneaux et serres.
 - “ Une grande charrette à foin.
 - “ Trois faucilles.
 - “ Une enclume et un marteau à faux.
 - “ Un vent à vanner.
 - “ Une calèche avec ses roues ferrées.
 - “ Une carriole ferrée.
 - “ Une traine avec des liens de fer.
 - “ Une ditto vieille.
 - “ Une paire de courroies de cuir.
 - “ Un broc à fumier.
 - “ Un broc de fer.
 - “ Une paire de pistolets garnis de cuivre avec les fourreaux.
 - “ Une selle avec sa housse.
 - “ Une bride à mors recourbés. ”
- L'article quatre de la même procuration donne l'énumération suivante, et dit : “ Le susdit procureur retirera des mains des Sr
- “ et Dame de Varennes, les effets qui suivent ou bien les fera
 - “ vendre en commun savoir :
 - “ Une armoire de bois de noyer fermant à clef.
 - “ Une boudinière de fer blanc.
 - “ Un bois en forme de banc pour faire de la chandelle.
 - “ Une bassinoire de cuivre.
 - “ Une cafetière de fer blanc.
 - “ Deux couteaux à hacher.
 - “ Une coutelière de douze couteaux à manche de porcelaine.
 - “ Un coquemard de cuivre rouge.
 - “ Une paire de ciseaux d'argent.
 - “ Une couchette.
 - “ Deux couvertes de laine de cinq points.

- “ Deux landiers de fer.
- “ Deux fers à repasser.
- “ Une lanterne de fer blanc.
- “ Une langue de bœuf de fer.
- “ Deux lancettes d'écaillés garnies en argent.
- “ Un moulin à poivre.
- “ Un grand miroir de deux pieds et demi de glace de hauteur sur vingt pouces de largeur. Cadre doré avec son chapiteau qui a une glace.
- “ Vingt quatre outils d'acier pour chirurgiens.
- “ Deux poèles à frire.
- “ Une passoire de cuivre jaune.
- “ Un portefeuille de maroquin fermant à clef.
- “ Un autre sans clef.
- “ Une pendule de martineau.
- “ Trois plaques pour poêle de brique.
- “ Une porte de tôle.
- “ Un ceintre.
- “ Trois bouts de tuyaux.
- “ Deux portes battantes couvertes de toile.
- “ Une paillasse.
- “ Un réchaud de cuivre rouge.
- “ Un trépied de fer.
- “ Un tabouret couvert de tapisserie.
- “ Quatre tringles pour fenêtres.
- “ Une trousse contenant des outils garnis d'argent. Led'argent pesant quatre onces.
- “ Six cuillères d'argent.
- “ Un sucrier d'argent.
- “ Six fourchettes d'argent.
- “ Une cuisinière d'argent.
- “ Deux salières d'argent.

- “ Deux grandes jattes d'argent.
- “ Deux petites jattes d'argent.
- “ Quatre flambeaux d'argent (Laquelle coutellerie pèse 21 marcs, neuf onces.)
- “ Huit tasses de porcelaine fine.
- “ Trente huit livres d'étain fin en assiettes et plats.
- “ Cinq tômes du Dictionnaire de Moreri.
- “ Tous les effets susdits ont été inventoriés, mais n'ont pas été vendus. Les effets suivants n'ont point été inventoriés, mais Madame de Varennes s'en est approprié mal-à-propos, lesquels effets consistent savoir :
- “ Une écuelle d'argent et son couvercle ditto pesant cinq marcs.
- “ Une cuillère et une fourchette d'argent doré.
- “ Un couteau à manche d'argent.
- “ Une croix d'or avec ses diamants fins de grand prix.
- “ Une bague d'or garnie de diamants fins.
- “ Une autre bague à un seul diamant fixe.
- “ Un miroir de toilette glace fine.
- “ Un gobelet d'argent très grand.
- “ Sept cuillères d'argent à café.
- “ Un petit bénitier d'argent.
- “ Une grande toilette ouvragée et dentelle grande autour.
- “ Deux autres toilettes garnies aussi de dentelles, mais plus petites.
- “ Plusieurs bijoux comme boucles de diamants fins, & &, contenus dans un petit coffret de velours bleu.” (49)

SARAZIN ou SARRAZIN, Nicolas.

Né à Paris en 1655, il était fils de Nicolas Sarazin et de Nicole Héron tous les deux de St-Gervais de Paris. Il épouse le 23 avril

1680 à Charlebourg, Catherine Blondeau, âgée de dix-sept ans. Tanguay lui donne neuf enfants à la page 539 du premier volume de son Dictionnaire, mais à la page 120 du septième volume, il ne lui en donne plus que trois. Il demeura à St-Thomas jusqu'en 1691, ensuite à Charlebourg. Il a du mourir avant le 24 novembre 1701, car à cette date sa veuve se remarie à Charlesbourg à un nommé Pierre Jean.

SAUVAGAU, Sieur de MAISONNEUVE, René.

Il demeura à la Pointe-aux-Trembles et à Repentigny, et eut pour épouse Anne Hubon, fille de Mathieu Hubon dit des Longs-champs et de Suzane Botfaite ou Bottfair.

Il était chirurgien de la compagnie de Dupré de Boisbriant.

Le 7 novembre 1667, il est présent et signe au mariage de son capitaine avec Marie Moyen.

Le 3 avril 1668, il achète la terre de Claude Jaudouin, à la Pointe-aux-Trembles, puis au mois d'août suivant, il s'associe pour quatre ans avec Jean Rouxcel (voir ce dernier). Le 16 septembre de la même année, Sauvageau loue d'Antoine Brunet une "une maison de pieux sise dans la commune" pour 25 livres par an, payable en blé froment. De plus le locataire et son copain Rouxcel devront pendant le temps de la location "servir de leur art de chirurgie le dit bailleur et sa famille, de toutes sortes de maladies et maux accidentaires et iceux médicamenté à leurs frais et depens, même faire la barbe au dit bailleur". Sauvageau prit évidemment goût à "barbifier" son propriétaire, puisqu'il renouvelle son bail le 9 août 1670 (Grefte Basset).

Le 30 novembre 1672, Sauvageau fait un rapport au sujet de certaines blessures et actes de violence commis sur la personne de Pierre de Vanchy. Celui-ci accuse le sieur Bonat. (50)

En 1676, Sauvageau vend sa propriété de la Pointe-aux-Trembles à Renaud dit Planchard (Basset), puis le 25 mars de l'année suivante, il loue sa maison de la rue St-Paul au notaire Cabazie, et va s'établir dans la Seigneurie de Lachesnaye.

Le 10 juillet 1685, il est témoin dans une cause de Nicolas Minson dit Lafleur, habitant de Lachesnaye au nom de sa femme contre la femme de Jean Million qu'il accuse " d'avoir frappé et " gravement blessé sa dite femme ". (51)

Sauvageau est mort avant le 30 juillet 1691, puisque ce jour-là sa femme convole en secondes noces avec Moyse Hilaire à Québec. Le dernier enfant qu'elle eut avec Sauvageau naquit en 1682. (52)

SCHILLER, Johann-Benjamin.

Il était assistant-chirurgien dans le 80^e régiment, et se maria avec Marguerite Hébert. Une fille naquit de ce mariage le 21 juin 1787 à la Rivière-du-Loup. (53)

SEGUIN.

Le 2 mai 1827, il présente un compte " à Louis Fiset, écr, avocat pour une année de soins et médicaments donné à Sa famille.

" Echue le 1^{er} Avri le dernier convenu pour louis 4. 0. 0

" Reçu le montant

Dr Séguin "

51. *Rapport du Secr. et Registr. de la Province de Québec*, 1890-91. p. 172.

52. Tanguay : *Dictionnaire Gén.*, vol. I, p. 543.

E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, pp. 254, 255.

53. Tanguay : *Dictionnaire Gén.*, vol. VII, p. 151.

Autre compte au même :

Le 4 août 1831

“ Pour deux années de soins et médicaments donné à la famille	
“ échu le 1er avril dernier	Louis 10. 0. 0
“ Sa Dame accoucher le 22 mars dernier	1. 5. 0
	<hr/>
	11. 5. 0
“ un cidbord (buffet) qu'il m'a recédé	3. 5. 0
	<hr/>
	Balance due 8. 5. 0

Le 12 novembre 1841, il y a un reçu signé par Séguin pour 80½ livres de beurre à 8 d. qu'il a reçues de Louis Fiset, écr, avocat, en paiement. (54)

A la page 241 de ses “Mémoires”, Robitaille parlant de l'incendie du faubourg St-Jean le 28 juin 1845, mentionne un docteur Séguin qui demeurait dans les environs de la rue St-Georges. C'est probablement du docteur Séguin dont nous parlons présentement qu'il s'agit.

SENECHAL, Michel.

De St-Grégoire en Bretagne. Il entre à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 14 juillet 1748, et y meurt le 21 du même mois.

Agé de vingt ans, il était chirurgien du vaisseau “ Le Briant ”.
(55)

54. *Archives Judiciaires, Québec.*

55. *Archives de l'Hôtel Dieu, Québec.*

SERRE, Alexandre.

Serre demeurait à Montréal. Certains phénomènes météorologiques qui se passèrent dans le mois d'octobre 1785, ont contribué à nous le faire connaître. Voici ce que les journaux du temps dirent de ces événements: " Le 9 de ce mois d'octobre 1785, nous " eumes ici, à Québec, une obscurité extraordinaire entre 4 et 5 " heures du soir, bien que l'atmosphère fut d'un jaune lumineux " au-dessus de la ville. Il y eut ensuite des rafales de vent et de " pluie qui continuèrent une grande partie de la nuit avec beau- " coup de tonnerre et d'éclairs, chose d'autant plus remarquable " dans cette saison que la veille il avait gelé très fort.

" Le samedi suivant, le 15, vers trois heures et quart de l'après- " midi l'obscurité fut plus grande qu'elle n'avait été le dimanche " précédent suivi de même par des coups de tonnerre et d'éclairs.

" Dimanche dernier le 16, il faisait le matin tout-à-fait calme " avec une brume épaisse qui dura jusqu'à environ dix heures, " quand le vent qui commença alors à souffler de l'est la dissipa. " Environ une demi-heure après le temps devint tellement sombre " qu'on ne pouvait lire dans les maisons l'imprimé ordinaire. Cette " obscurité dura environ dix minutes et fut suivie par un temps " impétueux et un orage de pluie après quoi le temps devint clair. " Depuis midi cinq minutes à midi dix l'obscurité fut telle que " dans les églises, on fut obligé d'allumer de la chandelle. Mais " depuis deux heures jusqu'à deux heures dix, il fit aussi noir " qu'il fait ordinairement à minuit lorsqu'il n'y a point de clair " de lune.

" A trois heures quarante trois les ténèbres recommencèrent et " continuèrent pendant sept minutes. L'après-midi se passa à " allumer et à éteindre les chandelles. Chaque intervalle d'obscu- " rité fut suivi de vent, pluie, tonnerre & &

" Les mêmes phénomènes se sont produits à Montréal.

“ Le docteur Alexandre Serre s'étant aperçu que la pluie était noire, il en flaira et sentant l'odeur de soufre il mit dans le milieu de sa cour un mouchoir en mousseline en forme d'entonnoir au fond duquel il trouva un sédiment noir, qu'ayant froissé le sédiment entre ses doigts il trouva que l'odeur qu'il exhalait ne provenait d'autre chose que du soufre dont il était composé; de là il conjectura que ce phénomène n'a d'autre cause que l'incinération de quelque mines dans une partie peu éloignée et que la fumée épaisse qu'elle aura vomie s'étant condensée dans l'air aura été portée par le vent vers cette partie ci.

“ N. B. Un citoyen de Montréal assure qu'ayant fait entrer un cheval dans son écurie pendant l'obscurité et l'en retirant pour le remettre sur la calèche, le domestique sortit avec sa voiture de la cour, tourna le coin de la rue sans s'apercevoir qu'il y avait deux poules endormies sur le dos du cheval.” (56)

SIMS, J.-J.

Nous voyons à la page 343 du Ve vol. du Bulletin des Recherches Historiques qu'un nommé J.-J. Sims, apothicaire et sa fille, périrent dans l'incendie du théâtre St-Louis, dans la soirée du 12 juin 1846.

SIRCAY, Michel de.

Le 20 août 1677, Basset mentionne Michel de Sircay, chirurgien et valet de chambre du gouverneur François Perrot. (57)

SIREUDE dit LAMARRE, Jacques.

Soldat et chirurgien, il était fils d'Ambroise Sireude et de Madeleine Nouville, de Ste-Foy-de-Couchec, Normandie.

56. *Gazette de Québec*, No. 1053.

57. E.-Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, pp. 256

- Il se maria deux fois: 1^o le 4 avril 1758, à St-Vincent-de-Paul, à Geneviève Proux, âgée de 14 ans; 2^o à Jeanne Lermonge qui eut une fille en septembre 1760 à Lavaltrie. (58)

SMITH, John.

John Smith, né en Irlande en 1799, était fils de James Smith et de Margaret Bear. Il entra à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 janvier 1820, et en sortit le 7 février suivant. (60)

SOUART, l'Abbé Gabriel.

Il fut premier curé sulpicien de Montréal, arrivé ici en 1657. L'Abbé Faillon nous apprend qu'ayant étudié la médecine, le Souverain Pontife l'avait autorisé à soigner s'il était nécessaire. (61)

SOUPIRAN dit MESIN, Simon (I).

Simon Soupiran, fils d'Antoine et de Catherine Laborde, de St-Michel, Gascogne, naquit en 1670. Le 26 août 1700, il épouse Marthe Belanger, âgée de 39 ans, veuve d'Étienne Souhet. Elle fut enterrée au Château-Richer, le 18 mars 1841. (62)

Des cinq enfants qui naquirent de ce mariage un, Louis-François, fut ordonné prêtre en 1730, et un autre, Simon, fut chirurgien.

Soupiran demeura toujours à Québec où il fut enterré le 10 février 1724.

Il fut parrain à Beauport le 18 décembre 1701 et le 30 octobre

58. Tanguay: *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 196.

60. *Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.*

61. E.-Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, p. 253.

62. Tanguay: *Dictionnaire Gén.*, vol. VII, p. 208.

1706. Le 26 février 1710, il était témoin à un mariage au même endroit. (63)

En 1710 Soupiran poursuit Marie-Catherine Miville, veuve de Jean Souillard, en son vivant arquebusier du roi à Québec, pour se faire payer la somme de soixante-six livres, monnaie du pays, somme qu'il réclame pour "vingt deux Journées par luy Employées à la Garde des Scellez apposez en la maison du dit defunct Souillard à raison de trois livres par jour". Le 5 avril 1712, autre procès avec Parant au sujet d'un curateur. (64)

Au mois d'août de la même année, Soupiran envoie un "Mémoire des remedes qu'il a fourny a dame dobiny (d'Aubigny) et a sa servante sçavoir..... le tout 80 livres."

Madame d'Aubigny fut enterrée le 8 octobre de la même année. (65)

"Mémoire des remèdes et barbes que M. Rageot (Rageot), notaire, doit à Simon Soupiran, sçavoir :

"Du 17 juillet 1714, une médecine pour le fils de M. Rageot. De plus doit M. Rageot pour quinze mois de barbe à raison de 10 francs par année marché avec le sieur Rageot et sa famille pour l'année de barbes, ce monte à quinze mois. Le tout à 13 livres, 10 sols."

Dans le recensement de 1716, on voit que Soupiran avait 46 ans, que sa femme s'appelait Marie Béranger, qu'elle avait un enfant de son premier mariage, Elizabeth Souhait, et quatre de son second, et que la famille demeurait rue du Cul-de-Sac (p. 51).

63. Langevin : *Reg. de Beauport* pp. 70, 81, 97.

64. Jug. et Dél. du Cons. Supér., vol VI. pp. 126, 468.

65. Documents du Régime français, aux archives judiciaires, Québec

SOUPIRAN, Simon (II).

Fils du précédent, il naquit à Québec en 1704. Les registres de la Prévôté disent qu'il était chirurgien juré de l'Amirauté, le 2 février 1751.

Il se maria à Québec, le 16 mai 1727, à Marie-Anne Gautier, âgée de 22 ans, fille de Jean Gautier, sergent de la compagnie de M. de Crisafy. Sept enfants naquirent de ce mariage, dont le premier, Charles-Simon, fut médecin, et le dernier, une fille, Marie-Charlotte, née le 29 septembre 1735, épousa à Québec, le 7 janvier 1757, François-Gaspard Hiché, lieutenant d'infanterie, puis le 10 décembre 1764, à Québec encore, Alexandre-Joseph-Xavier Arnoux, marchand-apothicaire, frère du chirurgien André Arnoux.

Une autre de ses filles, Louise-Françoise, entra comme religieuse au couvent des Ursulines de Québec, dont son père fut le médecin de 1742 à 1764. (66)

Madame Soupiran mourut dix jours après la naissance de Marie-Charlotte, le 8 octobre 1735.

Le 26 juin de l'année suivante, Soupiran se marie de nouveau à Québec, avec Marie-Jeanne Avisse, âgée de trente-six ans et veuve de François Trefflé. Ils eurent cinq enfants dont un fut baptisé à Lorette et deux y furent enterrés. Madame Soupiran mourut et fut enterrée à Québec, le 19 septembre 1750.

“ Le 5 may 1735, Soupiran réclame devant les messieurs de la Prévosté de Québec, la somme de 198 livres 10 sols à la veuve Lajoie pour soins et remedes fourny à son defunt mari. Le lieutenant civil et criminel de la prévosté fait examiner le mémoire de Soupiran par Boispineau et celui-ci estime que la

66. Tanguay : *Dictionnaire Gén.*, vol VII, p. 208 ; P. B. Casgrain : *La Maison d'Arnoux*, p. 13, note. *Histoire des Ursulines*, vol. II. p. 287 ; vol. III. p. 108.

“ somme de 180 livres est légitimement due par la dite veuve au
“ dit Soupiran. ” (67)

Le 9 juillet, il entre à l'Hôtel-Dieu et en sort le 11 du même
mois. (68)

Le 23 janvier 1745, il envoie un mémoire d'honoraires au mon-
tant de 181 livres qu'il réclame du sieur Londrau, pour des soins
remèdes, saignées et tisanes purgatives qu'il a données au dit
sieur Londreau, à sa femme, à son garçon, sa sauvagessé, son
panis, sa mère, “ son capitaine, & & &, de juillet 1738 au 23 jan-
vier 1745 ”. (69)

“ Mémoire de remedes fourny pendant la maladie de Madame
“ Lagriade a commencer du 5 décembre 1757: Une saignée et
“ deux onces d'onguent d'allethea..... 1 livre
“ Une médecine faite avec deux onces de manne et
“ deux gros de rhubarbe..... 3 “
“ & & au montant de..... 161 “

(signé) Soupiran fils.

“ Vu: Briault

En 1758, il envoie un autre compte pour 21 livres 10 sols, à un
nommé Louis Loraud. (70)

SOUPIRAN, Charles-Simon (III).

Fils de Simon Soupiran (II), chirurgien, et de Marie-Anne
Gautier, il naquit en 1728, à Québec où, le 30 octobre 1751, il
épousa Marie-Anne Jacquin, fille de Nicolas Jacquin dit Phil-
bert, âgée de 17 ans. Le 12 juillet 1756, cinq ans après son ma-
riage, Madame Soupiran mourut à Québec et fut enterrée dans

67. Documents du Régime Français aux Arch. Judic., Québec.

68. Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.

69. Documents du Régime Français, aux Arch. Judic., Québec.

70. Ibid.

l'église. Soupiran avait eu trois enfants de sa première femme, il en eut trois autres de sa deuxième, Marie-Louise Roussel, petite fille de Timothée Roussel par sa seconde femme. Soupiran, qui s'était remarié le 8 janvier 1757, demeurait à Québec, sur la rue Buade, vis-à-vis le Bureau de Poste actuel, voisin à l'ouest de Nicolas Jacquin. (71)

Il épelait son nom Soupiran ou Soupirant. Aux Archives Judiciaires on trouve un mémoire de soins et médicaments envoyé au Sieur Equière, pour un montant de 20 livres. Equière était marchand-pelletier et résidait rue La Montagne. Le chirurgien avait élu domicile dans l'étude du Sieur Decharnay, notaire, qui résidait dans la rue St-Pierre en avril 1758.

Soupiran fut médecin des Ursulines de 1766 à 1780. En 1770, sa fille Louise, âgée de dix ans, était pensionnaire dans ce couvent. (72)

“ Jeudi le 11 mai 1775 le sieur Francheville marchand revenant chez lui vers 6 heures de l'après-midi par les ramparts, tomba en bas du précipice, en arrière du jardin du Séminaire, et fut trouvé mort dans la cour du Sieur L'Étourneau, forgeron. Le docteur Soupiran fut appelé aussitôt et constata que les deux pariétaux étaient fracturés avec enfoncement, la machoire inférieure fracassée et que Francheville était mort. Il fut ordonné au chirurgien de faire un procès-verbal authentiqué par 12 témoins et de le remettre à un des juges et l'avocat du roi, qui là-dessus donnèrent permission d'inlumer le cadavre.” (73)

Pendant la même année, Soupiran fit partie, comme chirurgien, de la compagnie des volontaires de la milice canadienne-française. (74)

71. P.-B. Casgrain : *La Maison d'Arnoux*, p. 13.

72. *Annales des Ursulines. Histoire des Ursulines*, vol. III, p. 213.

73. *Gazette de Québec*, No 540.

74. *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XI, p. 269.

Deux ans plus tard, Antoine Panet et Soupiran poursuivent un nommé Picard pour dettes et saisissent ses effets, entre autres une maison sur la Côte de la Montagne, où celui-ci demeurait. (75)

Le Livre des Délibérations de la Fabrique de Notre-Dame de Québec donne le nom de Soupiran comme celui de l'un des marguilliers en 1780.

Soupiran mourut et fut enterré à Québec le 11 février 1784, mais sa femme continua à vendre chez elle toutes espèces de remèdes et médicaments à bon marché (Gazette de Québec, No 971).

SPAGNIOLINI, Jean-Fernand.

Fils de Dominique Spagniolini et de Marguerite Toussigui, de St-Jean-de-Latran, diocèse d'Albani, Rome. Il naquit en 1704, et se maria 1^o à Chambly, le 26 août 1733, à Charlotte Bourloton, âgée de 17 ans, fille de Pierre Bourloton, de Québec; 2^o à Boucherville, le 7 janvier 1737, à Catherine Besnard, âgée de 27 ans, qui lui donna un enfant; 3^o à Boucherville encore, à Françoise Boucher (de Niverville), âgée de 22 ans. Dix enfants, dont sept moururent avant d'avoir un an, naquirent de ce troisième mariage.

Spagniolini demeurait à Boucherville. Il fut parrain à Verchères d'Apolline Marchand, dont il était devenu allié par son troisième mariage. Apolline fut religieuse aux Ursulines de Québec, et mourut le 16 octobre 1793, âgée de 36 ans. Les religieuses appelaient le docteur: Hispanioli. Lui-même mourut au mois de février 1764, et fut enterré le 25 du même mois à Boucherville. (76)

75. *Gazette de Québec*, No 595.

76. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 209. *Histoire des Ursulines*, vol IV, p. 630.

STARK.

Le docteur Stark arriva à Québec le 3 août 1784, par le brick "Acacia", capitaine Marshall, de Glasgow, après une traversée qui avait duré trois mois. Il était chirurgien du 44^e régiment d'infanterie. (77)

STEIGER, Rodolphe.

Le 5 septembre 1847, mourut le docteur Rodolphe Steiger, à William-Henry (Sorel), comté de Richelieu, à l'âge de 87 ans.

Il avait été antérieurement chirurgien du régiment du capitaine Walterville.

Il soignait des malades atteints du typhus et fut lui-même victime de cette maladie. (78)

STUART ou STEWART, William.

Il était chirurgien du 100^e régiment, et épousa, le 9 décembre 1812, aux Trois-Rivières, Marie-Jeanne, fille de Thomas Fraser et de Marie-Anne Foucher, et veuve de Narcisse Panet, avocat de Montréal. (79)

Stewart était catholique, mais ne faisant aucun acte extérieur de religion pour ne pas perdre sa place, il passait pour protestant. Il se maria devant le magistrat et demanda dispense de publication des trois bans à l'église. M. de Calonne écrivit à ce sujet à l'évêque, Mgr Plessis, pour lui demander ce qu'il devait faire.

Madame Stewart décéda à Québec le 1^{er} janvier 1830 et fut inhumée dans la chapelle des Ursulines.

77. *Gazette de Québec*, No. 989.

78. *Brit.-Amer. Journal of Med. & Phys. Sc.*, 1847-48, p. 138.

79. P.-G. Roy, *La Famille Panet*, p. 171.

Stewart eut trois enfants : deux filles et un garçon. Ce dernier, William-Alexander, fut médecin, et pratiqua à l'île d'Orléans où il mourut le 3 juin 1861, âgé de 43 ans.

Une des sœurs du docteur Stewart, le père, devint Madame McGuekin dont la fille, Mary, élevée par l'hon. Juge Philippe Panet, épousa Charles-Thomas Baby. (80)

STURTON, Samuel.

C'était un pharmacien et un chimiste. Né en 1812, il exerçait sa profession à Ely, en Angleterre et avait une clientèle considérable. Habile orateur, il s'occupait d'élections. Pendant l'agitation à propos des lois sur le blé (corn laws), il aida beaucoup à l'élection de Lord John Manners, qui était en faveur du rappel de ces lois. Pour cette raison, tous ses clients paysans l'abandonnèrent et il fut obligé de quitter le pays. Il vint avec sa famille à Québec en 1856 et y tint pharmacie jusqu'en 1863. Un malheureux accident arrivé dans cette pharmacie fit beaucoup de bruit. Un matin, trois jeunes gens, nommés Rankin, Murny et Scott entrèrent dans la boutique et demandèrent un "tonique". Le commis, fils de Sturton, leur administra, par mégarde, de la teinture de digitale au lieu de teinture de Cardamon. Comp. Un des jeunes gens, Murny, mourut, les deux autres s'en tirèrent avec beaucoup de difficulté.

Sturton alla au Manitoba en 1878, et mourut le 6 juillet 1881.

C'était un botaniste de réputation. Plusieurs de ses travaux sont consignés dans les Transactions de la Société Historique et Littéraire de Québec, (1860-65), dont il fut bibliothécaire en 1861-62. Ses conférences ou communications avaient toujours pour sujets des questions scientifiques. (81)

80. *Ibid*, pp. 104, 172. *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. II, pp. 102, 103.

81. *Loc. cit.*, 1888, vol. VIII, p. 65.

Je me rappelle très-bien de lui: c'était un petit homme qu'on rencontrait toujours l'été avec sa boîte en fer-blanc dans laquelle il entassait les échantillons botaniques qu'il cueillait un peu partout. Il ne sortait jamais sans son alpenstock (M.-J. A.).

Après son arrivée à Québec, avant de s'établir à son compte, il fut engagé comme clerc chez John Musson, dont la pharmacie, la plus achalandée de la ville, était située dans une maison qui faisait le coin des rues Buade et du Fort, là où se trouve le Bureau-de-Poste actuel.

M. Duquet, le bijoutier, nous dit que Sturton a toujours eu sa pharmacie du côté sud de la rue St-Jean; c'était son voisin. Il logeait dans la maison de Thomas Andrews, quincaillier.

SULLIVAN (O'SULLIVAN) ou SYLVAIN, Timothée.

Si on en croit Mgr Tanguay, qui cite le document suivant, le docteur sylvain était d'origine noble.

“Nous soussignez Milord Fitzjam de Barwich, Colonel d'un
“ régiment Irlandois; Milord Claar, Brigadier des Armées du
“ Roy, & Colonel d'un régiment Irlandois; M. Rute, Lieutenant
“ Général des Armées du Roy, & Colonel d'un régiment Irlan-
“ dois; M. Goulgla, Lieutenant Général des Armées du Roy, &
“ Colonel d'un régiment Irlandois; M. Couq, Lieutenant Général
“ des Armées du Roy, & Colonel d'un régiment Irlandois; Milord
“ de Castilconell, Lieutenant Général des Armées du Roy, & Co-
“ lonel d'un régiment Irlandois; Milord l'Abbé Melfort, docteur
“ de Sorbonne; Madame la Maréchale de Barwich; Madame la
“ Princesse d'Auvergne de Bouillon; Madame la Princesse d'Izan-
“ guin, tous certifions à tous qu'il appartiendra, que M. Thimoté
“ OSullivan, Fils de M. Cornelius Daniel OSullivan Comte de
“ Killarnay en Irlande, & Lieutenant Général du Roy Jacques II,
“ de glorieuse mémoire, sont descendus des plus anciennes et des

“ plus illustres Maisons d'Irlande, desquels sont sortis Son Al-
“ tesse Monseigneur le Duc de Satherland, Monseigneur le Comte
“ de Bearhaven, Marquis de Castille et Grand d'Espagne; Milord
“ de Cashael; Milord Duc de Mausgré, & plusieurs autres Offi-
“ ciers Généraux & d'Evêques & Prélats, que nous reconnaissons
“ le dit Sieur OSullivan pour notre proche parent & allié aux plus
“ illustres Maisons d'Irlande, d'Angleterre & d'Ecosse; & qu'il a
“ servi de notre connaissance en qualité de Capitaine de Dragons
“ pendant seize ans, en Espagne, dont il s'est acquitté avec hon-
“ neur: Qu'étant parti d'Espagne en mil sept cent seize par ordre
“ de ses Officiers généraux pour aller recruter en Irlande pour
“ son Régiment, il fut pris par les Pirates, qui le menèrent à la
“ Nouvelle-Angleterre, d'où il passa en Canada, pour se conserver
“ dans la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, où il a
“ demeuré plusieurs années, et s'est marié à la Fille de M. de Va-
“ rennes, Gouverneur de la Ville des Trois-Rivières, d'ancienne
“ Famille de Noblesse, Veuve de M. de la Gemmeraye, Capitaine
“ d'une Compagnie du Détachement de la Marine en cette colonie.
“ En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat, pour lui
“ servir et valoir ce que de raison à rendre témoignage de sa
“ Naissance. Fait à Paris ce 12 de janvier 1736.

“ Signés, Fitzjam de Barwick. Hugène OSullivan.
Claar. M. de Boclly de Barwick.
Rute. Trant de Bouillon.
Duglas Coucq. d'Izanguin de Monaco.
Melfor. Castilconell. ” (82)

Sullivan eut trois enfants dont le premier fut baptisé à Va-
rennes et les deux autres à Montréal.

Sa femme était la mère de Marie-Marguerite Dufros, Veuve d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal.

Dans les Archives de la Marine, à Paris, se trouvent plusieurs lettres de la Marquise de Vaudreuil, nommée gouvernante des Enfants de France, adressées au Ministre en faveur de ses amis. Dans ces lettres elle s'efforce de justifier M. Sullivan. " Le sieur Silvain ", dit-elle, " ayant épousé la veuve de feu M. de Lajemmerais Capitaine qui avait six enfants et pas un sol de bien, en a usé envers cette famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ces enfants et leur donner toute l'éducation possible. Il a fait prêtre l'aîné, Charles Dufrost de Lajemmerais. Le second qui est cadet dans les troupes, mériterait bien une expectative d'enseigne, tant par rapport à lui qui est bon sujet, qu'en considération des services de feu M. de Lajemmerais, son père. (83)

" Le 13 janvier 1738, l'Irlandais Timothée Sullivan, qui se faisait appeler Sylvain, médecin pour le roi, présente au tribunal une requête dans laquelle il allègue que le 10 janvier sur les 8 ou 9 heures du soir, il aurait été attaqué dans sa maison, rue St-Sacrement, à la pointe de l'épée, " par Monsieur de la Vérandrye père et le sieur de Varennes fils accompagné de la dame sa mère ".

" Les assaillants parurent " en habits galonnés d'argent ", et lui enlevèrent sa femme, Marie-Renée Gautier de Varennes, veuve en premières noces de Christophe Dufros de la Jemmerais; ils le mirent même à la porte disant " qu'il n'avait rien qui lui appartenait dans sa maison. "

La raison de cette conduite, c'est que Sylvain maltraitait sa femme et que celle-ci avait demandé la séparation d'avec son

mari. Au nombre des témoins assignés, se trouvaient des prêtres du séminaire (de Montréal) qui assurèrent que "même après la messe de minuit de la Noël passée, il l'avait rouée de coups." (84)

SUZOR, François-Michel.

Il pratiquait la chirurgie au Cap-Santé, et se maria deux fois : 1^o à Marie-Anne Larue ; 2^o, le 28 août 1787, à Québec, à Louise Laflèche, fille de Timothée. De son second mariage naquirent deux enfants : un garçon, Ferdinand, qui fut le grand-père de Mgr Suzor, et une fille, Léocadie-Luce. (85)

T

TACHE, Sir Etienne-Paschal.

Né à St-Thomas-de-Montmagny le 5 septembre 1795 de Charles Taché, co-seigneur de Mingan et bourgeois de la Compagnie des Postes du Roi, et de Geneviève Michon. Il était le septième d'une famille de dix enfants et son père ne pouvant subvenir à l'instruction de tous ses enfants, Etienne-Paschal dut se contenter comme les autres d'une éducation secondaire.

En 1812, lors de la déclaration de guerre, il entra comme enseigne dans le 5^e Bataillon des Milices incorporées, puis fut promu lieutenant et passa au Corps des Chasseurs Canadiens. Il fit la campagne avec ceux-ci, et assista à la bataille de Plattsburg.

84. E.-Z. Massicotte, in Bull. des *Recherches Historiques*, vol. XXI. pp. 356, 357.

85. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol VII, p. 239 Aussi notes de M. l'Abbé Gagnon curé de Ste-Famille, I. O.

Il avait commencé ses études médicales à Québec sous Pierre de Sales Laterrière; il fut reçu médecin aux États-Unis, et revint au Canada en 1819. Le 18 mars de cette année-là, il prit sa licence et retourna à St-Thomas où il pratiqua sa profession pendant 22 ans.

Le 18 juillet 1820, il épousa à Québec, Sophie, fille de Joseph Baucher, dit Morency, navigateur, et de Marie-Angélique Fraser.

Chaud patriote et ami de Papineau, il fut élu député de l'Islet en 1840. En 1846, il fut nommé adjudant-général des milices, poste qu'il occupa pendant deux ans. Pendant cette même année, il prononça en Chambre, un discours plein de patriotisme sur la question de la milice. Voici quelques phrases de ce discours: " Ce que nos
" pères ont fait, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la dé-
" fense de cette colonie nos enfants seraient encore prêts à le
" faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à
" nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et
" deniers, nous ne l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en
" faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos
" lois, par notre religion, comme l'a très bien remarqué mon ho-
" norable ami de la cité de Québec, monarchistes et conservateurs.
" Tout ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite;
" si un ennemi se présente, vous verrez nos légers et joyeux ba-
" taillons voler à sa rencontre comme à un jour de fête et présen-
" ter hardiment leurs poitrines au fer de l'assaillant. Mais, diront
" nos détracteurs, vous êtes des mécontents; un député qui n'est
" pas à sa place nous disait, il y a quelques jours: vous êtes in-
" traitables; vous êtes des rebelles, nous diront les " ultra "; nous
" possédons seuls la loyauté par excellence! Mille et mille par-
" dons, messieurs, traitez-nous comme les enfants d'une même
" mère et non comme des bâtards; un peu plus de justice égale,
" non dans les mots mais dans les actes; je reponds que si jamais
" ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de

“ canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique, le sera par un bras canadien. ”

En 1848, Taché entra dans l'administration Lafontaine-Baldwin, comme Ministre des Travaux-Public. Il conserva un portefeuille dans le Ministère Hincks-Morin et McNab-Morin. Il fut Premier-Ministre du Bas-Canada en 1856, et fut remplacé par Geo-Et. Cartier en 1857. L'année suivante, il partit pour l'Angleterre où on l'honora du titre de Chevalier de l'Ordre du Bain, et deux ans plus tard on le nomma aide-de-camp de la reine, avec le titre de colonel dans l'armée régulière. En 1862, il reçut du pape les Insignes de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

En 1864, il retourna à la politique et forma le Ministère Taché-MacDonald; il présida les conférences préparatoires à l'établissement de la Confédération.

Il mourut à la fin de juillet 1865, à St-Thomas, à l'âge de 70 ans. Un éloge funèbre fut prononcé à son service, le 2 août, par le Grand-Vicaire Cazeau.

Lady Taché décéda à St-Thomas, le 30 avril 1883, et fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Sir Etienne-Paschal Taché avait eu quinze enfants. Sa petite-fille, Marie-Eléonore-Eulalie-Henriette Bender, épousa à Montmagny, le 29 août 1883, Philippe-Auguste Choquette, aujourd'hui, l'hon. Juge Choquette. (1)

TAILHANDIER dit LABEAUME, Marien.

Soldat et maître-chirurgien de la compagnie de Daneau par état, notaire-royal et juge par commission.

Fils d'Antoine Tailhandier (procureur de la justice en l'élection de Clermont, en Auvergne) et de Gilberte Bourdage, de Mas-

1. P.-Geo. Roy, *La Famille Taché*, pp. 21, 22, 30, 31, 41, 47, 178, 184. Olivier Robitaille, *Mémoires*.

saye en Auvergne, il naquit en 1665. Le 8 janvier 1688, il épousa à Boucherville, Madeleine Beaudry, âgée de 27 ans, fille d'Urbain Beaudry, bourgeois (tailandier) des Trois-Rivières, et veuve de Jean Puybaro.

Deux ou neuf enfants naquirent de ce mariage, suivant que l'on consulte le 1er ou le dernier volume de Mgr Tanguay. (2)

Deux de ses filles se firent religieuses à la Congrégation de Montréal. Sa femme mourut à Boucherville le 20 novembre 1730.

Le 19 juin 1699, il reçut sa commission de notaire seigneurial; le 25 juillet, sa nomination de juge et le 7 août 1702, sa commission de notaire-royal. (3)

Le 25 mars 1732, il prie " Monsieur le Lieut. gén. de la Jurisdiction royale de Montréal d'avoir la Bonté de nommer un autre " arbitre En ma place pour Larbitrage de M. Courbonnière Étant " hors detat de le pouvoir faire tant à cause de mon. " que de mes Infirmités et des malades que je traite actuellement " Et il obligera celuy qui est son très humble et très obéissant ser- " viteur.

Taillandier La Beaume".

TALBO, Pierre.

Chirurgien de navire, âgé de 25 ans, il est à l'Hôtel-Dieu de Québec, du 15 septembre au 8 octobre 1743. (4)

TALHAM, T. A.

Il était chirurgien du 2e Bataillon de Milice d'Elite et Incorporée, le 28 mai 1812. Ce bataillon avait ses quartiers-généraux à La-Prairie-de-la-Madeleine. (5)

2. Vol. I, p. 558, vol. VII, p. 248.

3. Roy, *Histoire du Notariat au Canada*, vol. I, p. 338.

4. *Archives de l'Hôtel-Dieu*, Québec.

5. Bull. des *Recherches Historiques*, vol. XII, No 2, p. 62.

TARDIF, François.

Le peu de renseignements que nous avons pu nous procurer sur ce garçon-chirurgien, proviennent du Rapport du Secrétaire et Registraire de la Province de Québec, pour l'année 1890-91.

Le 9 septembre 1682, François Tardif, garçon-chirurgien, apparaît comme témoin dans une cause de Gabriel Cardinal contre J.-B. Cavelier et autres.

Le 23 juin, il dépose au sujet de la plainte de conduite scandaleuse de la femme Folleville.

Enfin, le 16 mars 1688, il apparaît encore une fois comme témoin. (6)

TASCHEREAU, Henry-Victor-Antoine.

Né à Ste-Marie, Beauce, le 17 février 1813, il fut admis à l'étude de la médecine le 3 octobre 1831, après un examen public subi devant les membres du Bureau Médical. Atteint de typhus, il mourut après quelques jours de maladie, à Ste-Marie de Beauce, le 30 novembre 1832. Il fut enterré dans l'église le 4 décembre. C'était un jeune très-bien doué. (7)

TAYLOR, Henry.

On ne le connaît que par ses annonces publiées dans la Gazette de Québec. Il demeurait à Québec. Le 28 juin 1764, il s'intitule pharmacien et apothicaire, et annonce à vendre des remèdes des drogues, des instruments de chirurgie & &. Le 9 mai de l'année suivante, il annonce toujours la même marchandise, mais se dit

6. Pages, 142, 145, 207.

7. P.-G. Roy, *La Famille Taschereau*, p. 76. *Gazette de Québec*, 4 décembre 1832.

chirurgien et apothicaire. Enfin, un peu plus tard, il reprend son titre d'apothicaire. (8)

TAYLOR, Henry.

Il naquit à Birmingham, le 1^{er} janvier 1790, dernier d'une famille de sept enfants. Son père était médecin et pratiqua longtemps à Aylesham, en Angleterre.

Il fut clerc médecin pendant sept ans et fréquenta les hôpitaux de Guy et St-Thomas pendant trois ans, recevant son diplôme de médecin à l'âge de 28 ans. Il étudia sous Sir Asthley Cooper et John Abernethy. Il dit que ce dernier était l'homme le plus impudent qu'on put rencontrer, et qu'il se servait d'un langage absolument vulgaire.

Ses études terminées, Taylor pratiqua avec son père à Aylesham, jusqu'en juin 1839. A cette date il vint au Canada et pratiqua à Montréal pendant une année. En été il avait, parmi les émigrants anglais, une clientèle qui lui permettait de suffire à ses besoins; mais en hiver, il ne faisait rien et dépensait ses économies de l'été. Ce fut ce qui le décida à quitter Montréal et à aller s'établir à Ernesttown. Il pratiqua en cette dernière place et dans les environs pendant dix ans, et pendant seize ans dans un village voisin, à Portland. Il était très estimé, mais sa clientèle était aussi pauvre que lui-même et son revenu s'en ressentait. Plusieurs fois ses effets furent saisis pour payer des dettes contractées par l'achat de remèdes et fournitures médicales. Il n'avait pas pris de Licence provinciale et une fois il fut arrêté pour pratique illégale; mais on reconnut la validité de son diplôme anglais et il fut acquitté. Pendant trois ans il fut Grand-Maitre de la "Loge d'Orange" à Portland, et pendant douze ans, membre de la Société des "Fils de la Tempérance" à Wilton.

8. Loc. cit., Nos 2, 47, 75.

En 1867, il quitta Portland pour s'établir à Brook, comté de Lanark, où il demeura quelques années sans cependant y faire fortune puisque le 25 septembre 1875, il pratiquait à Ryerson, auprès d'un de ses fils. Il pratiquait encore en 1890, âgé de cent ans; sa mémoire était très bonne et il marchait sans le secours d'une canne. Souvent il parcourait dix à quatorze milles dans sa journée.

Il mourut le 3 avril 1890, à l'âge de cent ans, trois mois et trois jours, à Burk's Falls. (9)

TENEVERT, Simon-Jean.

Voir de NEVERS, Simon-Jean.

THALAM.

Un docteur Thalam demeurait en 1790 au Bourg St-Jean-Baptiste, dans la paroisse de St-Joseph, sur la rivière Chambly. Il était propriétaire et avait pour voisin James Bell qui vendit sa terre à J.-B.-M. Hertel de Rouville, fils, en 1700. (10)

THAUMUR de la SOURCE, Dominique.

Fils de Dominique Thaumur et de Marguerite Boudier, de St-Séné, évêché de Xaintes, il naquit en 1663 et épousa à Montréal, le 25 août 1689, Jeanne Prudhomme, âgée de vingt-deux ans, fille de Louis Prudhomme, brasseur et premier capitaine de milice à Montréal. Il eut neuf enfants. Une de ses filles, Marie-Louise, née en 1708, fut la deuxième Sœur Grise canadienne de

9. Canniff, *The Medical Profession in Upper-Canada*, p. 645.

10. *Gazette de Québec*, No 1316 supplément.

Montréal, et une des douze administratrices de l'Hôpital-Général de cette ville. Elle mourut à l'âge de 70 ans.

Un de ses fils, Dominique-Antoine-René, né à Montréal le 1er août 1692, ordonné prêtre en 1717 fit partie du personnel du Séminaire de Québec. Après plusieurs années de séjour chez les Tamarois, il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1731, dans une si grande réputation de sainteté que tout le peuple à ses obsèques allait faire toucher des chapelets à son corps et déchirait ses habits pour avoir des reliques. Il fut inhumé dans la Basilique. (11)

Le docteur fut enterré à Montréal, le 30 mai 1711, et sa femme le 12 avril 1752. (12)

THEVENET, Jean.

Jean Thevenet, chirurgien résidant à Montréal depuis 1660, figure dans les recensements de 1666 et 1667. (13)

THOMPSON, Jno. Gawler.

Il fut coroner de Québec conjointement avec Henry Blackstone du 25 septembre 1818 au 14 juin 1825. De cette date au 28 avril 1827, il occupa seul cette charge. (14)

THUNAYE, dit DUFRESNE, Pierre-Félix.

Chirurgien établi à Batiscan, il naquit en 1633 et épousa, en 1666, Elizabeth Lefebvre, âgée de quinze ans, fille de Pierre et de Jeanne Aunois, des Trois-Rivières.

11. *Reberatoire du Clergé Canadien*, p. 94. Charlevoix, vol. III, p. 392, Latour, *Mémoire sur la vie de Mgr de Laval*.

12. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 502, 564, vol. VII, p. 288.

13. E. Z. Massicotte, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. XX, p. 254.

14. F.-J. Audet, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. VIII, p. 147.

Dans son Dictionnaire Généalogique, Mgr Tanguay lui donne quatre enfants à la page 567 de son 1er volume ; à la page 209, il réduit ce nombre à deux, puis à la page 311 du VII volume, il lui en enlève encore un et appelle sa femme Isabelle au lieu de Elizabeth.

Le 18 avril 1671, devant Delatouche, notaire au Cap-de-la-Madeleine, Dufresne ou Thunaye vend à Michel Pelletier, sieur de la Prade (propriétaire d'une terre appelée Gentilly), un terrain sur le bord du fleuve, d'un quart de lieue de profondeur. Cette terre avait été cédée en 1668, à Dufresne et à sa femme par le père de celle-ci qui, lui, l'avait reçue de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1647. (15)

Le docteur Thunaye fut enterré à Batiscan le 27 juillet 1683. Après quatre ans de veuvage Madame Thunaye se remaria avec Jean Collet.

Le 25 juin 1689, Julien Renard dit la Granderie, habitant de Batiscan et tuteur des enfants mineurs de defunt Félix Tunay, Sieur Dufresne, présente une requêtê demandant paiement de 200 livres de planches que Martin Foisly doit à la dite succession. (16)

D'après ce dernier document, c'est évidemment le 1er volume de Mgr Tanguay qui a raison.

THURBER, William.

Né à Providence, Rhode-Island, en 1778, il fut élevé parmi les "Quakers" à Pomphret, Connecticut. Il étudia la médecine aux États-Unis puis se fixa à Maskinongé, district des Trois-Rivières où il pratiqua jusqu'en 1810 quand il se rendit en Europe pour se perfectionner dans son art.

15. *Questions Seigneuriales*, vol C, p. 12.

16. *Rapp. du Ser. et Reg. de la Province de Québec*, 1889-90, p. 230.

Il suivit pendant deux ans, à Londres, les cours de Sir Asthley Cooper et de M. Cline, senior, à l'hôpital Guy. La pathologie interne y était enseignée en même temps par les docteurs Babbington et James Currie, Sir Asthley Cooper fut très aimable pour lui. Il passa ses examens devant le "Royal College of Surgeons of London", mais ne put, faute de fonds, recevoir son diplôme. Cependant, sur présentation du certificat de ses examinateurs à l'Université de St-Andrews, il reçut son titre de docteur en Médecine.

De retour au Canada, en 1812, il se fixa au Cap-Santé qu'il abandonna plus tard pour Ste-Croix comté de Lotbinière, où il vécut jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1855. Peu de temps avant, il avait cessé de pratiquer. Il était aimé et respecté par tout le monde pour sa bonté et sa charité. C'était un homme grand et bien fait.

Quand il prit sa Licence Provinciale, le 13 juillet 1815, il fut enregistré comme résidant à Montréal. Il y demeura probablement pendant quelque temps puisqu'on voit ailleurs qu'il soigna, avec un confrère, un noble anglais qui dans le temps était Gouverneur-Général du Canada. C'était probablement Lord Sherbrooke. (17)

Il avait élevé une nombreuse famille et était connu sous le nom du "Gros docteur" ou du docteur Bostonnais. D'habitude on le payait en nature; ainsi on lui donnait qui une poche d'avoine, qui une poche de pommes de terre. Il était protestant, mais sa femme était catholique. Il se convertit avant de mourir. Il a encore des descendants à Ste-Croix.

Il n'aimait pas à faire des accouchements, et pour s'en débarrasser il instruisait des femmes dans cet art. (18)

17. "London Lancet", 17 mai 1856.

18. Notes du docteur L.-P. Legendre, de Ste-Croix.

D'après le *Canadien* du 1er juin 1832, il n'aurait eu sa licence (médecine, chirurgie et obstétrique) que le 30 mai 1832.

TRUDEL.

Il pratiqua d'abord à St-Raymond où il ne réussit pas (la boisson, a-t-on dit), puis au Côté-Rouge et enfin à Québec où il devint fou. Il était sous l'impression que son corps était devenu si gros qu'il ne pouvait plus passer à travers la porte de la maison. Pour lui prouver le contraire on le poussa à travers. Peu de temps après il tomba malade et prétendit toujours qu'en le faisant sortir on lui avait enfoncé la poitrine. (19)

TURPIN, Jean.

Jean Turpin, âgé de vingt-quatre ans, venait du Maine et était chirurgien du navire "Léopard". Il entra à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 juin 1756, et y mourut le 14 du même mois. (20)

V

VAN CORTLAND, E.

Fils d'un officier militaire en retraite et fervent loyaliste, il naquit à Terre-neuve en 1805. Il fit ses études à l'école du rev. Wilkie, à Québec, et à 14 ans il commença à étudier la médecine sous le docteur Hacket. En 1825, il partit pour l'Angleterre où, après deux ans d'études il passa brillamment ses examens devant le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, et fut nommé, deux

19. Notes de feu le docteur Laurin, de Lorette.

20. Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

ans plus tard, bibliothécaire de la Société Royale de Médecine et de Chirurgie de la même ville.

De retour au Canada, il alla se fixer, sur la recommandation du docteur Skey, à Ottawa, où il fut nommé médecin de l'Hôpital-Général. Plus tard il devint médecin consultant du même hôpital, et de l'hôpital protestant. Coroner, médecin de la prison, président de la Société d'horticulture, du "Mechanics" Institute", chirurgien du "Ottawa Field Battery", il mourut âgé de 76 ans et fut enterré avec les honneurs militaires. (1)

VERNAC, Louis.

Il était chirurgien et soigna Jean-Paul Mahou, de l'île et comté St-Laurent (Ile d'Orléans), pendant sa dernière maladie, et chargea 11 livres. (2)

VERNAS dit FRENET-DUFRESNE, Louis.

Fils de Louis Vernas et de Péline Niver, de St-Etienne-Buzences, diocèse de Bourges, il se marie le 25 février 1710 à St-Pierre, I. O., à Marie-Charlotte Martin, âgée de vingt-et-un ans, fille de Joachim et de Anne-Charlotte Petit, de Québec. Quatre enfants naquirent de ce mariage.

Le docteur Vernas demeura à St-Augustin puis à Québec. Il mourut et fut enterré avant le mois d'octobre 1725, puisque le 14 de ce même mois Madame Vernas épousait Pierre Raté à Québec. (3)

1. Cannif, *The Medical Profession in Upper-Canada*, p. 652. Morgan *Biographies of celebrated Canadians*.

2. *Jug. et Dél. du Conseil Supérieur*, vol. V, p. 1054.

3. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 584, vol. V, p. 535, vol. VII, p. 443.

VERNAS dit DUFRESNE, Louis.

Fils du précédent, il naquit en 1710 et épousa, le 21 octobre 1736, à l'Islet, Madeleine-Geneviève Duval, âgée de dix-neuf ans, fille de François Duval, seigneur du Ponthaut, et de Marie Giguelle, de la Rivière-Ouelle et plus tard de l'Islet.

Vernas demeurait à St-Augustin. Il eut cinq enfants dont trois moururent en bas-âge.

Il fut enterré en janvier 1785 à St-Augustin. (4)

VIDAL, Jean-Baptiste.

Il était marié à Marguerite Massé. Ils eurent une fille qui naquit à Québec, le 28 avril 1725. (5)

VIGER, Augustin.

Né en 1725, de Charles-Louis Viger, et de Marie-Catherine Girardeau, il se maria deux fois. 1^o à Marie-Joseph Lecours, plus jeune que lui de huit ans; 2^o en novembre 1761, à Montréal, à Catherine-Joseph Parant, âgée de vingt-et-un ans, fille d'Antoine Parant et de Marie-Thérèse Custaud. Ils eurent un enfant qui ne vécut que quelques mois. Ils demeuraient à Montréal. (6)

VIGNAN, Jean-Raymond.

Son père, chirurgien, s'appelait Guillaume et avait épousé Catherine Bourgalane, de St-Vincent, diocèse de Tarbes. Jean-Raymond épousa à Québec, le 8 septembre 1749, Marie-Joseph Cadet dit Caddi, âgée de vingt-neuf ans, et fille de François-Joseph Cadet de Québec.

4. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 223, vol. VII, p. 444.

5. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 461.

6. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 236; vol. VII, p. 465.

Le 11 mars 1751, il était à l'Île Dupas, et il dut mourir entre cette dernière date et l'année 1758 époque où sa femme épouse François Estèbe. (7)

VIGNAN, Marc-Antoine.

Frère du précédent, il épouse à Boucherville, le 8 juillet 1754, Marie Quintal, fille de François Quintal et de Marie Guertin, de Boucherville.

Ils demeuraient à Boucherville, et eurent sept enfants. (8)

VIOT dit LALIBERTE, Joseph.

Fils de Jean-Louis Viot et de Marie Ansarme, de Pertuis, diocèse d'Aix, Provence.

Il se marie: 1^o à Québec, à Marie-Barbe Aubry, née en 1743, fille de Louis Aubry, sellier, de Québec. 2^o le 17 octobre 1770, à St-Joseph, Beauce, à Judith Létourneau, âgée de vingt-deux ans, fille de Guillaume Létourneau et de Françoise Rodrigue. (9)

VON IFFLAND, Antoine. M. R. C. S. Angl.

Von Iffland naquit à Québec de parents allemands et français, à la fin du XVIII^e siècle, et fit ses premières études au "High School" de cette ville, sous la direction du rev. Daniel Wilkie. Ses études primaires terminées, il étudia la médecine pendant quelque temps avec un chirurgien militaire, puis on l'envoya se perfectionner en Angleterre. A Londres, il étudia sous la direction du docteur Wm. Blizard, un médecin de renom de ce temps; il suivit subséquemment des cours à Paris et à Édimbourg.

7. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. II, p. 514 ; vol. VII, p. 467.

8. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VI, p. 486 ; vol. VII, p. 467.

9. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. II, p. 67 ; vol. V, p. 384 ; vol. VII, p. 477.

En 1820, il revint à Québec et établit un dispensaire, le premier du genre, sur la rue de la Fabrique, et entreprit en même temps de donner des conférences publiques sur l'anatomie. Malheureusement pour lui, de violentes protestations s'élevèrent contre le matériel dont il se servait, et il dut quitter sa ville natale pour un temps. Il s'établit à Sorel qui, dans ce temps là, avait une toute autre importance que maintenant, autant par son camp de concentration que par la présence du Gouverneur-Général qui avait fait de cette ville sa résidence d'été.

Von Iffland demeura dix ans à Sorel, s'intéressant beaucoup à la politique et aux affaires générales du pays. Il était tout-à-la-fois médecin, magistrat, officier de santé, commissaire du recensement et chirurgien militaire.

Il revint à Québec en 1832, et se dévoua sans compter aux victimes du choléra. Entre 1832 et 1836, il passa une année à Gaspé où il était allé avec deux sauvages, en raquettes, dans l'intention de poser sa candidature et de se faire élire député par les habitants de ce comté. Il ne réussit pas. En 1836, il fut nommé médecin résident de l'Hôpital-de-la-Marine. Trois ans plus tard il abandonna cette position et alla tenter fortune à St-Michel d'Yamaska, à quelques milles de Sorel. En 1847, il revint dans les environs de Québec, et élut domicile à Beauport où il pratiqua. Un certain nombre de malades atteints de typhus étaient installés dans une brasserie qui servait d'hôpital temporaire. Von Iffland en eut la charge. L'année suivante, il devint médecin résident de l'Asile des aliénés de Beauport. C'est vers ce temps qu'il fut nommé secrétaire d'une commission du gouvernement qui avait pour président le docteur Wolfred Nelson et dont le but était de s'enquérir de l'état des hôpitaux et des asiles. Le rapport de cette commission, dressé par le secrétaire, fut apprécié du gouvernement auquel il rendit de grands services.

En 1852, Von Iffland quitta Beauport pour aller à la Grosse-Île comme médecin-assistant. Quelques années après, quand Douglas, qui en était le surintendant, se retira, Von Iffland le remplaça. Le docteur Montizambert, qui fut plus tard inspecteur général de tous les établissements de quarantaine au pays, était un de ses assistants.

En 1867, il se retira et cessa de pratiquer tout en restant commissaire de l'Hôpital-de-la-Marine. Ses clients l'appelaient le docteur "VaRenifler".

Il mourut en 1876.

Il avait contribué assez souvent aux journaux médicaux canadiens et américains, et en raison de certains articles qu'il avait envoyés au "London Lancet", il fut nommé membre correspondant de la Société Épidémiologique de Londres. Il s'occupait aussi de littérature, de sciences et de politique.

VORBROD.

Il était chirurgien d'un des régiments appelés "Auxiliaires de Brunswick", qui vinrent ici en 1776 (Journal des Auxiliaires de Brunswick). (10)

W

WALKER, James.

Le 12 décembre 1783, James Walker, assistant-chirurgien du 84^e régiment de Sa Majesté, achète de Allan Morrison, marchand de Montréal, le terrain connu sous le nom de "la Pres-

qu'île", dans la rivière St-Lambert, relevant du domaine et de la Seigneurie de l'Isle du Pas, & & &. (1)

WALKER.

Le docteur Walker est arrivé à Québec, entre le premier et le huitième jour d'octobre 1789. Il était parti de Londres sur le navire "Caroline", capitaine Robert Comer. (2)

WATT.

Il résidait sur la Place-d'Armes, à côté de l'Hôtel St-Georges, dans la maison qui fut plus tard occupée par le docteur Marsden. Le St-Georges est maintenant occupé par les magasins Morgan. (3)

WEIS, Jean-Georges.

Fils de Jean-Jacob Weis et de Marie-Anne Weipler, de Rastad, Allemagne, il naquit en 1746 et se maria, le premier octobre 1782, à Québec, à Marguerite-Angéline Hausmann-Ménager, âgée de 17 ans. Ils demeuraient à Québec où ils eurent un enfant.

Il obtint sa licence provinciale le 12 nov. 1788. Elle lui permettait de pratiquer comme chirurgien et pharmacien, mais il devait appeler des médecins à son secours dans les cas sérieux.

Cette licence fut accordée à un nommé John-George Wies, mais c'est évidemment à Jean-Georges Weis qu'elle s'adressait.

Weis mourut en cette ville et y fut enterré le 20 avril 1792. (4)

1. *Gazette de Québec*, No 957.

2. *Gazette de Québec*, No. 1261.

3. *Quebec Mercury*, 6 mai 1848.

4. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 488. *Gazette de Québec*, No 1212.

WERDEN, Isaac.

Il fut coroner de Québec conjointement avec James Potts, du 19 avril 1765 au 6 janvier 1767. (5)

WHITELAW, John.

Né à Bothwell, en Écosse, en 1774, il vint à Québec dans le dessein d'être assistant dans la " Grammar School " du rev. Wilkie. Soit qu'il changea d'idée ou qu'il étudia concurremment la médecine, il partit pour Édimbourg compléter ses études et obtenir son diplôme de docteur. Il revint à Québec et commença à pratiquer. Une circonstance heureuse favorisa ses débuts. Douglas étant tombé malade, Whitelaw en eut soin nuit et jour. Pour le récompenser, le malade reconnaissant le prit en société. Il réussit très bien dans sa clientèle et les malades l'estimaient beaucoup, mais son idée avait toujours été de pratiquer dans le Haut-Canada, parmi ses concitoyens de langue anglaise. Il partit donc et finit par s'installer définitivement, du moins le croyait-il, à Toronto, après avoir fait des stages plus ou moins longs à Brockville et à Kingston. Un jour il apprit qu'on devait fonder à Niagara, un " Grammar School ", il fit application pour la position de principal qu'il obtint. Il quitta à regret sa profession dans laquelle il réussissait très bien. Son étude de prédilection était la chimie.

Il avait épousé à Québec, Frances Thomson, fille de James Thomson, du département des Ingénieurs Royaux, et surveillant (directeur) des travaux pour la ville de Québec.

Pendant qu'il pratiquait à Québec, il avait donné des conférences sur la Physiologie au vieux théâtre. Ces conférences étaient publiques. (6)

5. F.-J. Audet, in *Bull. des Recherches Historiques*, vol. VIII, p. 147.

6. *Journal de Médecine de Québec*, 1827, vol. II, p. 117.

Il fut, en 1830, le premier bibliothécaire de la Société Littéraire et Historique de Québec. (7)

WILSON, James.

Il pratiquait à Québec quand il mourut dans la maison de M. Isaac Gay, en mai 1784. Jean-Baptiste Dumas était curateur de la succession. (8)

WILSON.

Chirurgien du 65^e régiment, il arriva à Québec par le brick "Elizabeth", en juillet 1786. (9)

WILSON.

Le docteur Wilson et sa femme arrivèrent à Québec au mois d'octobre 1788. Ils étaient partis de Falmouth à bord du vaisseau "New Albion", capitaine John Mann. (10)

WOOLSEY, Jno.

Il fut coroner de Québec du 26 mai 1777 au 22 mai 1779, puis, du 4 avril 1792 au 4 septembre 1807. (11)

WOOLSEY, Robert.

Il pratiqua à Québec et dans le Haut-Canada. Il naquit en 1770 et fut enterré le 24 décembre 1814, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. (12)

7. *Trans. de la Soc. Litt. et Hist.* 1888, vol. VIII, p. 59.

8. *Gazette de Québec*, No 977.

9. *Gazette de Québec*, No 1091.

10. *Gazette de Québec*, No 1209.

11. F.-J. Audet, in *Bull des Recherches Historiques*, vol. VIII, p. 147.

12. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 490.

WORKMAN, Joseph.

Fils de Joseph Workman, de Moneymore, comté de Derry, et de Catherine Gowdey, Joseph Workman naquit près de Lisburne, comté d'Antrim, le 26 mai 1805, quatrième d'une famille de neuf enfants. Il vint au Canada avec ses parents en 1829, et étudia la médecine à Montréal. Il obtint son diplôme de docteur en médecine de l'Université McGill en 1835, et cinq jours plus tard, il épousait dans les circonstances suivantes, Elisabeth Wasinge, dont le père était coutellier à Montréal, et le frère quincaillier à Toronto. Au mois de mars 1835. M. Wasinge mourut, et la famille décida d'aller demeurer chez le frère établi à Toronto. Workman protesta contre le départ de sa fiancée, mais comme personne ne voulait entendre raison, il l'épousa immédiatement. Il pratiquait depuis un an à Montréal, et se disposait à continuer quand la mort de son beau-frère déranger ses projets et l'obligea à aller rejoindre sa belle-mère pour lui aider à gérer son commerce. Après un séjour de cinq semaines à Toronto, il décida de demeurer dans cette ville et entra dans la maison comme associé. Il fit rapidement fortune. Quatre ans plus tard, il se retira et forma une nouvelle société du même genre avec un de ses frères. En 1846, il abandonna pour de bon la quincaillerie et retourna à la médecine. Il avait pris sa Licence pour pratiquer dans le Haut-Canada en 1837. En 1846, il donna des cours sur l'obstétrique, la gynécologie et la pédiatrie à l'École-de-Médecine du docteur Ralph. En 1854, il fut nommé surintendant de l'asile des aliénés de Toronto, poste qu'il occupa pendant vingt-et-un ans. En 1875, il prit sa retraite et mourut à Toronto le 15 avril 1894, à l'âge de 89 ans. (13)

Il obtint sa licence pour pratiquer la médecine, la chirurgie et

13. Canniff, *The Medical Profession in Upper-Canada*, p. 668.

l'art obstétrical en cette province le 15 juillet 1835 (*Le Canadien*, 20 juillet 1835).

WRIGHT, Thomas.

Il épousa Thérèse Grant, en 1793. L'année suivante il faisait baptiser un enfant au Détroit. En 1797, il était chirurgien du 60e régiment en garnison à Québec. Le 7 mai de cette même année il faisait baptiser, à la Cathédrale Anglicane, un enfant, Alexander-James, né à St-Jean, le 4 juillet 1796. (14)

Y

YOUNG, Mark.

“ Jeudi, 6 décembre 1764, entre 8 et 9 heures du soir, pendant “ que le sieur Thomas Walker, juge de paix du district de Mont- “ réal était à souper tranquillement avec sa famille, plusieurs per- “ sonnes masquées sont entrées chez lui avec des épées et autres “ armes meurtrières et l'ont assailli et l'ont laissé pour mort. “ Comme on ne trouvait pas les coupables, le gouvernement offrit “ la somme de deux cent guinées à celui qui donnerait les indica- “ tions nécessaires pour condamner les coupables. ”

Un soldat du nom de McGovock, du 28e régiment, fournit des renseignements qui conduisirent à l'arrestation de plusieurs citoyens bien connus de Montréal.

McGovock fut mis en sûreté dans la prison de Québec où, lundi, le 19 janvier 1767, entre 9 et 10 heures du matin, une per-

14. Tanguay : *Dict. Gén.*, vol. VII, p. 490. Reg. de la Cathédrale Anglicane, Québec.

sonne inconnue lui administra une dose de poison dont il faillit mourir. Voici comment la victime raconte la tentative d'empoisonnement : “ Comme il se tenoit debout auprès d'une fenêtre “ dans le premier étage (ou rez-de-chaussée) de la prison à côté “ de la porte d'icelle, un homme qui se tint sous la fenêtre et qui “ s'y plaça sans être aperçu par McGovock, l'appela d'une manière “ familière et lui demanda comment il se portoit lui disant qu'il “ craignoit qu'il ne patit inmanquablement du froid et de misère “ dans cette dure saison de l'année. McGovock ne put pas bien “ voir son visage comme il se tenoit presque collé au pied du mur “ et il ne se remettoit pas d'avoir jamais entendu sa voix, ce qui “ fit qu'il lui demanda son nom, et dit pour réponse à sa question “ qu'il patissaoit réellement de froid et de misère en cet endroit “ et qu'il souhaitoit fort d'en sortir. L'autre repliqua qu'il étoit “ une de ses anciennes connoissances et qu'ils avoient bu bien des “ coups ensemble, et ajouta qu'il lui apportoit alors un coup “ pour le soulager dans sa triste situation et qu'il espéroit qu'il ne “ refuseroit pas. McGovock le remercia et dit qu'il l'accepteroit “ volontiers. Sur quoi l'autre lui passa par une vitre cassée, une “ petite phiole de rum, comme il l'appeloit, qui contenoit environ “ une roquille. McGovock la prit, but tout et rendit la phiole à “ celui qui la lui avoit donnée qui lui tourna le dos sans dire un “ mot davantage et s'en fuit. Au bout de deux heures, il se sentit “ étrangement incommodé de plusieurs douleurs convulsives et “ extraordinaires et particulièrement d'une douleur affreuse dans “ l'estomac ; celle-ci continua jusques au point d'être insupportable “ et son ventre enfla étonnamment en même temps et devint dur “ comme du marbre ; sur quoi on envoya chercher le sieur Mark “ Young, chirurgien qui demeure dans le voisinage qui déclara “ immédiatement qu'il étoit empoisonné ; en conséquence lui don- “ na un vomitif qui par bonheur arriva assez à temps pour lui “ donner quelque soulagement et sera le moyen à ce qu'on espère

“ de lui sauver la vie. Ce vomitif lui fit rendre une grande quantité de matière dans laquelle M. Young est convaincu, par la couleur et par l'apparence en général de cette matière qu'il y avait poison. On n'a pas découvert l'auteur de l'attentat.”

Un auteur anonyme jette des doutes dans la Gazette de Québec, sur toute cette histoire d'empoisonnement de McGovock. Il prétend qu'il était impossible pour quelqu'un de venir parler au prisonnier sans être vu par les gardes de faction qui disent n'avoir vu personne. Il dit de plus que le témoignage de Young ne vaut rien, qu'il n'était pas médecin, mais qu'il avait simplement été employé comme infirmier à l'hôpital, et que, après avoir laissé l'armée, il s'était mis à pratiquer la médecine. Peu de temps après, une nouvelle lettre anonyme apparut dans le même journal, dans laquelle l'auteur disait que “ Young était médecin, qu'il avait pratiqué dans l'armée comme chirurgien, qu'il était soigneux et assidu et très estimé au régiment ”.

Les prisonniers eurent leur procès à Montréal et furent déclarés innocents de toute participation dans l'attentat contre M. Walker. Les Grands Jurés recommandèrent à la Cour de poursuivre McGovock pour parjure.

Le lundi 28 février 1768, celui-ci eut à subir ce procès, devant la Cour Suprême de Judicature pour la ville et district de Montréal, comme accusé de parjure volontaire et vénal. On ne put prouver l'accusation. Toutes les personnes qui avaient été accusées d'assault sur Walker, poursuivirent celui-ci, mais en furent pour leur frais. C'est Feltz qui avait pansé Walker. (1)

1. *Gazette de Québec*, Nos 108, 109, 112, 116, 167, 170.

TABLE ALPHABETIQUE

A

- Adam, Jean, **5**.
Adhémar dit Saint-Martin, Toussaint-Antoine, **5**.
Ainceri, Gaspard, **5**, **204**.
Alavoine, Charles, **5**, **7**, **8**.
Alavoine, François, **8**.
Alavoine, Jacques-Marie, **7**.
Alexander, Adolphe-Augustin, **9**.
Alexander, Calvin, **8**, **309**.
Alexander, Ezra, **309**.
Aman, Pierre, **9**.
Ameau, Jacques, **11**.
Andiran, Pierre, **11**.
Antony, **11**.
Apedaille, **451**.
Aristoille, Bernard, **11**.
Arnaud, Henri, **11**.
Arnoldi, Daniel, **159**, **160**.
Arnoux, Alexandre-Joseph-Xavier, **15**, **17**, **20**, **517**.
Arnoux, André, **12**, **20**, **86**, **88**, **304**, **305**, **517**.
Aymard, Pierre, **21**.

B

- Badeaux, Georges, **92**.
Badelart, Philippe-Louis-François, **21**, **103**, **356**.
Baily, Uria-Abraham, **32**.
Baradat, Jean, **32**.
Barbier, Jean-Clément, **33**.
Barbudeau, Georges, **33**.
Barry, Pierre-Martial, **238**.
Barry, James, **33**.
Bassani dit Lafontaine, Joseph, **37**, **46**.
Baudeau, Pierre, **37**, **478**.
Bazert, Louis, **39**.
Beaubien, Pierre, **39**, **398**.
Beaudoin, Gervais (père), **42**, **43**, **244**, **469**, **471**.

- Beaudoin, Gervais (fils), 42, 43.
Beaumont, 45, 75.
Bedout, Jean-Antoine, 45.
Belanger, 46.
Belanger, Noël, 46.
Belleau, Edmond-S., 232, 460.
Bellemant dit Argencourt, François, 46, 325.
Benoit, Claude, 47, 48, 174, 175.
Benoit, Joseph, 46, 48.
Berthe, 49.
Berthemet, Pierre, 50, 446.
Berthier, Michel, 49, 60, 175, 437.
Bery, Mademoiselle (sage-femme), 51.
Besserer, Jean-Théodule, 51.
Blackstone, Henry, 533.
Blair, 52.
Blake, Charles, 52, 159.
Blanchet, François, 216, 321, 457.
Blanchet, Jean, 238, 459, 463.
Blin, Jean-Baptiste, 55.
Blondel, Nicolas, 55.
Blongué, Jean-Baptiste, 56.
Blumkie, John-Andrew, 56, 476.
Boispineau, les Frères Jésuites, 57.
Boispineau, Jean-Jard dit l'Ancien, 57, 437, 440, 517.
Boispineau, Charles, 63.
Bonamour, Jean, 63.
Bone, Hugh, 64.
Bonet, Jean, 72.
Bonnefond, Pierre, 430.
Bonnefoy, 64.
Bonnemer, Florent, 65.
Bonnerme, 65.
Borgne, Joseph, 67.
Bouat, François-Marie, 70.
Bouchard dit Dorval, Claude, 37, 67.
Bouchard, Etienne, 69, 127, 405.
Boucher sieur Desnois, Joseph, 70.
Bouchette, Madeleine (sage-femme), 70.
Bourgeois, Georges, 9.
Bourgeois, Jacob, 71.
Bourgoin, Pierre, 201.
Bouvet dit La Chambre, Jean, 72.
Bowman, James, 4, 55, 57, 73, 426.
Boyer, 83.
Brebant, dit Lamothe, Pierre, 85.

Briault, Antoine, **85**, 108, 146, 175, 447.
Brillant dit Beaulieu, Jean-Baptiste, **88**.
Brouet, Jehan, **89**.
Burgy, **89**.

C

Cadrin, Nicolas, **90**.
Caldwell, W., 160.
Cannetot, **91**.
Cardinet dit Chevalier, Jean-Baptiste, **91**.
Carne, Jean-Louis, **91**.
Carniez, Léonor, **92**.
Carter, Brock, **92**.
Carter, Christopher, **92**.
Carter, George, **92**, 452.
Carter, Henry, **92**.
Casseneuve, Joseph (père), **95**.
Casseneuve, Joseph (fils), **96**.
Catrin, Nicolas, **96**.
Cazeau dit Bascon ou Bascou, Jean, **96**.
Chambalon, Louis, **98**.
Chamel, **98**, 365.
Chancelier, Louis, **98**.
Chaperon, **458**.
Chapoton, Jean-Baptiste, **99**, 372.
Chardin, Jacques, **98**.
Charretier, **99**.
Chartier, Louis, **99**.
Chartier, René-Pierre **100**.
Chatelain, sieur Derigny, Antoine, **101**.
Chaudillon, Antoine, **100**, 314.
Chenier, 323.
Chevalier, **102**.
Chevalier, Charles, **101**.
Chevalier, Jean-Baptiste, **91**.
Chevalier, Pierre, **133**.
Chrétien, Jean-Baptiste, **102**, 216, 317.
Christie, 457.
Circé, François, **473**.
Clark, A., 104.
Clark, John, **103**.
Clark, Thomas, **103**.
Cochon dit Laverdière, René, **105**.
Coffignier, Henri, **106**, 205.
Cofigny, **105**.
Collier, Samuel, **106**.
Colon, Jean, **107**.

Compain, Pierre-Joseph, **109**, 178.
Comtois, Nicolas, **109**.
Conway, Patrick, **109**.
Cook, Antoine, **110**.
Cook, John-Henry, **109**.
Côté, Antoine, **110**.
Cotin, Charles, **111**.
Couillard, A.-G., 170.
Courson, Nicolas, **111**.
Courtois dit Marin, Charles-Denis, **111**
Coustard, Jean, **112**, 338.
Crevier, André, **114**.
Crohine, André, **114**.
Crosnier, André, **115**.
Cyr, François (voir Circé), **473**.

D

Dalen, Jean, **115**.
Dalille, Pierre, **115**.
Daly, 454.
Danglade, Jean, **115**.
Daniel, André, **116**.
Dantu, Louis, **116**.
Daristoy, Bernard, **11**, **116**.
David dit Pontif, Jacques, **117**.
Davidson, Alexander, **120**.
Davidson, James, **121**, 348, 356, 377.
Debièvre, François-Suzor, **122**.
De Bonne, Antoine-Camille, **123**.
De Bonne, Daniel, **123**.
De Feltz, Joseph-Alexandre-Ferdinand, **174**, 343, 548.
De La Chaussée, **124**.
De La Croix, Hubert-Joseph, **124**.
De Lafontaine, Jean, **130**.
De La Grange, Jean-Léger, **131**, 198.
De La Planche, Jean, **132**, 348.
Delaunay, Jean, 69, **127**.
Delaunay, Louis, **128**.
De Laxade, Jean-Baptiste, **132**.
De L'Isle, Henry, **132**.
Delpêche, **132**.
De Montferrand dit Chevalier, Pierre, **133**.
De Mosny (père), Jean, **133**, 342, 466.
De Mosny (fils), Jean, **141**, 204.
Deneau, **143**.
Denechaud, Jacques, **144**, 348, 460.

- De Nevers, Simon-Jean, **153**.
Derigny (voir Chatelain, Antoine), **101**.
Deroge (voir Roge), Pierre, **464**.
De Saumeur, Esnault, **197**.
Deschamps, Guillaume, **154**.
Desclaude, Pierre, **154**.
Descorbières, Claude, **155**, **282**.
Descourbières, **156**, **233**, **394**.
Descout, **156**.
Desmarets, Elie, **156**.
Desnouhes, Pierre, **156**, **417**.
Destrampes, Jean-Baptiste, **158**.
Détailleur, Joseph, **74**, **158**.
De Tracolle, Blaise, **158**.
Doursot, Pierre, **158**.
Didelet, Jean-Louis, **158**.
Diehl, Peter, **53**, **159**, **386**.
Dill, Wililam, **163**.
Diller, **170**.
Dizy dit Montplaisir, Marguerite, **171**.
Doazan, Bernard, **173**.
Dohren, Friederic, **173**.
Doizon, François, **173**.
Dolemone, **173**.
Donohue, Jean, **178**.
Doratt, Sir John, **459**.
Dormicour, Antoine, **180**.
Doro, Armand (voir Dumancin), **180**, **193**.
Dorval (voir Bouchard), Claude, **67**.
Douglas, James, **64**, **163**, **210**, **237**, **238**, **422**, **457**, **461**, **541**, **543**.
Dubarry, Guillaume, **181**.
Dubergès, Jean-Bernard, **181**, **354**, **410**, **428**.
Dubois, Jacques, **183**.
Dubois dit La Lançette (voir Lebreton), Pierre-Henri, **365**.
Dubok, **185**.
Dubord, Michel, **185**.
Dubuc, **186**.
Duchesne, Adrien, **186**.
Ducondu, Jean, **189**.
Duff, William, **189**.
Dufayer, **190**.
Dufresne, (voir Thunaye), Félix, **191**.
Duguay ou Du Gué, Jacques, **191**, **308**.
Dumancin, Armand, **193**.
Dumont, **195**.
Du Plessis, le Frère Pacifique, **196**.

Dupont, Vital, **197**.
Duporteau, Julien, **198**.
Dupuis, **198**.
Dù Reau, Aimé, **198**.
Duroy, Pierre, **198**.
Dusablon, François, **199**.
Duthu, Jean-Paul, **200**.
Duverger dit Bourgoïn, Pierre, **201**, **342**.
Duvert, Pierre-Chicou, **202**.

E

Eberts, Herman, **203**.
Edwards, **203**, **402**.
Emery, Gaspard, **23**, **105**, **106**, **143**, **204**.
Espagnoli (voir Spagniolini), **205**, **520**.
Estienne, **205**.
Eubezard, Jean-Baptiste, **205**.

F

Fargues, Thomas, **206**, **310**, **421**, **459**.
Feltz (voir De Feltz), **174**, **343**, **548**.
Ferrier, Laurent, **213**.
Ferries, John, **213**.
Ferys, **213**.
Fesch, René, **214**.
Fey, Cyrille, **214**.
Field, **214**, **380**.
Fisher, James, **103**, **122**, **215**, **231**, **356**, **380**.
Fontaine, William, **214**.
Foote, John, **215**, **356**.
Forestier, Antoine, **226**, **230**, **404**, **408**.
Fortier, Antoine-Bertrand, **230**.
Fortier, François, **216**, **231**, **398**, **430**.
Fortin, François, **155**, **233**.
Franchère, Jacques, **234**.
Frémont, Charles-Jacques, **235**, **422**, **463**.
Frémont, Jules-Panet, **237**.
Friedel, Ignace, **239**.
Frobisher, **240**.
Furth, Susanna, **240**.

G

Gaillard, Jean, **240**.
Galessaquin, Gabriel, **240**.
Galles, **241**.
Gamelin dit La fontaine, Michel, **241**, **442**.

Garniez (voir Carniez), Léonor, **92**.
Garon, Jean-Baptiste, 206, **242**.
Gaschet, René, **243**.
Gation, Silvain-Jean-Sémidon, **248**.
Gaultier, Jean-François, **248**.
Gauvreau, Madame Nicolas, **258**.
Germain, Dominique, **258**.
Giffard, Robert, 155, **258**, 282, 399.
Gignos, 276.
Goisneau, Nicolas, **276**.
Gouault, Gaspard-François, **276**.
Goujon, Antoine, **276**.
Gould, John, **277**, 377.
Goumin, Annet, 155, **278**, 394.
Goupil, René, **283**.
Goutcher ou Goutker, Frédéric, **287**.
Graham, **288**.
Grasset, **288**, 454.
Graves, **288**.
Greaves, **288**.
Grégoire, François, **289**.
Grieves, **291**.
Griffin, 233.
Griffiths, William, **291**.
Guichard dit La Sonde, Jean, **292**.
Guignard dit D'Olonne, Pierre, **293**.
Guillemot, Nicolas-Silvain, **293**.
Guillentena, Jacques de Lebasque, **293**.
Guinot, François, **293**.
Guitault, François, **294**.
Guthrie, Robert-Maglin, **294**.
Gutke, Jean-Frédéric, **294**.
Guay, 458.

H

Hacket, 536.
Hall, 458.
Hameau, 23.
Handiran, Pierre, 11, **342**.
Harzenberg, George, **295**.
Hébert, Louis, 196, **295**.
Henry, Edme, 16, **304**.
Henry, Walter, **305**.
Herbecq, Nicolas-François, 192, **307**.
Hicks, Stephen, **309**.
Holmes, William, 149, 208, 209, **309**, 376.

Hope, Richard, **310**.
Horseman, Thomas, **310**.
Houfflard, Pierre, **311**.
Huntley, Richard, **311**.
Hurst, John, **312**.

I

Isambert, Antoine, **312**.
Istre ou Histre, Joseph, **313**.

J

Jacquereau, Louis, **313**.
Jalot, dit Des Groseilliers, Jean, **313**.
Jobert, **314**, 361.
Jobert, Jean-Baptiste, **314**.
Jobert, Pierre, **315**, 378, 418.
Jones, Robert, **315**.
Jung, Jean, **315**.
Just, John-Conrad, 217, **316**.

K

Karce, Joseph-Benoist, **317**.
Kelly, William, **317**.
Kimber, Joseph-René, **317**.
Kimber, René-Joseph, 318.
Kimber, Timothée-Olivier, 318.
King, 161.

L

Labath ou Labat, **319**.
Labath, Guillaume, **319**.
L'Abbé, Anne, **320**.
Laboissière dit Luandre, Philippe-Jean-Jacques, **320**.
Labrie, Jacques, **320**, 326.
Lacasse, Madame, **323**.
La Chambre (voir Bouvet), Jean, **72**.
La Commande dit La Lancette, **323**.
Lacour, **323**.
La Croix (voir De La Croix), **124**, 324.
La Ferme, Pierre, **324**.
Lafond, Simon, **324**.
Lafontaine (voir De La Fontaine), Jean, **130**.
Lafontaine dit Bossany, Jean, **324**.
Lafontaine (voir Gamelin), Michel, **241**.
Lajus, François, 180, 183, 323, **325**, 356.
Lajus, Jourdain, 61, 87, 88, 105, 113, 202, **331**, 343, 440, 459.

- Lajus, Paul, **339**.
Lalançette (voir Lebreton dit La Lançette), P.-H., **365**.
Lalanne, Joseph, **340**.
La Madeleine, Madame, **340**.
Lamarre dit BelleIsle, Henry, **342**.
Lambert, **342**.
Lamotte, **342**.
Lancognée, Madame, **228**.
Landiran ou Handiran, Pierre, 11, 338, **342**.
Landriau, 178, **343**.
Landriaux, **344**.
Landry, J.-E., 463.
Lange, Loys, 315, **378**, 418.
Langlade (voir Danglade), Jean, **115**.
Laparre, Elie, 180, **344**, 356.
Laplanche, Jean, 132 **348**.
Larieux, Jean, **349**.
Larthigue, Jacques, **350**.
L'Article, 350.
Lasonde (voir Emery), Gaspard, **204**.
La Source, **350**.
Laterrière, l'hon. Marc-Pascal de Salles, **351**.
Laterrière, Pierre de Salles, 26, 183, 215, 344, **352**, 425, 429, 452,
527.
Laterrière, Pierre de Salles (fils), **358**.
Latham, 45, 74, 75, 314, **358**.
Launay (voir Delaunay), Louis, **128**.
Laurant dit La Sonde, Georges, **362**.
Lavallée, Pierre, **363**.
Laverdière (voir Cochon), René, **105**.
Lavergne, **364**.
Laverny, Joseph, **364**.
Lavoine (voir Alavoine), **5**, **7**, **8**.
Lebeau, **365**.
Lebourdais, Jean-Baptiste, **365**.
Le Breton, 214, 355, **369**.
Le Breton dit La Lançette, Pierre-Henri, 175, **365**.
Le Cerclé, Charles-François, **369**.
Leclerc, **370**.
Leclère, Nicolas, **371**.
Lecomte, Samuel, **371**.
Lecordier, Gilbert, **371**.
Leduc, Etienne, **372**.
Lee, Joseph, **372**.
Lee, William, **372**.
Legendre, Baptiste, **372**.

Legrand sieur de Sintré, Gabriel-Christophe, **372**.
Leight, Gustavus, **373**.
Lelièvre dit Duval, Jean-Baptiste, **373**.
Leméry (voir Emery), Gaspard, **204**.
Léonard dit Du Sablon, Julien, **374**.
Leriche dit La Sonde, Jean-Baptiste, **374**.
Leroux, Charles, **375**.
Lesaigne, François, **375**.
Leslie, **375**.
L'Indienne, **375**.
Lloyd, Thomas, **376**.
Loedel, Henry, 159, **376**.
Longmore, George, 121, 356, **376**.
Lynd, David, **376**.
Lyons, William, **378**, 457.

M

Mabane, Adam, 207, 214, 215, **379**.
Macaulay, James, 161, **385**.
Macaulay, Jean, **386**.
Mackay, **104**.
Madran, 389, **430**.
Madry, Jean, 141, 155, 233, 281, 282, **389**, 398.
Maguire, Annibal, 41.
Maguire Charles-Butler, 40, **397**.
Maguire, Francis, **399**.
Maheu, Louis, **399**.
Mailhot, A., **399**.
Mailly, François, **400**.
Maitland, **400**.
Malidor, Pierre, **400**.
Mallet, Jean, **401**.
Mangeant dit Saint-Germain, François, **401**.
Marceau, Louis, **401**.
Marceau ou Marsault, Louis-Vincent, 204, **402**.
Marin (voir Courtois), Charles, **111**.
Marmette, 457, 458.
Marsden, 166, 422, 542.
Martel, **402**.
Martin, Guillaume, **403**.
Martineau, Ed., **403**.
Martinet dit Fonblanche, Jean, 69, 227, **403**.
Marye, Antoine, **408**.
Masse, Etienne, **408**.
Mathon, Joseph, **409**, 446.
Maublant, Jean-Joseph, **409**.

Mauvide, Jean, 60, 182, **410**, 437.
McCulloch, **412**.
McDermot, J.-D., **412**.
McGrath, Thomas-Godfrey, 201.
McLean, John, **412**.
Meilleur, Jean-Baptiste, 322, **412**.
Menouard, Jean-Baptiste-Léandre, 331, **414**.
Menouil ou Menouel, François, 65, **414**.
Menzies, 27, 54, **416**.
Mercier, Jacques, **416**.
Meric, Jean-Ponce, 156, **416**.
Mezler, **417**.
Midlicot, Thomas, **417**.
Mills, **417**.
Miramon, **417**.
Mollain, Pierre-Marcelin, 315, **418**.
Mondelet, Dominique, **418**.
Montferrand, dit Chevalier, Jean, **419**.
Montizambert, 541.
Moreau, Louis, **421**.
Moreau, Nicolas, 420.
Moret, Jean-François, **420**.
Morrin, Joseph, 74, 104, 153, 209, 238, **420**, 457, 459
Morrison, Daniel, **423**.
Mulholland, Michael, **423**.
Murray, Bernard, **424**.

N

Naud, Zéphirin, 457, 461.
Navarre, Paul-Maurice-Jean, **424**.
Navers, Jean-Batiste, **425**, 434.
Navicet, Marc, **425**.
Nelson, Wolfred, 319, 540.
Nooth, J.-Mervin, 355, 377, **425**.

O

O'Connor, T., **426**.
Oliva, Frédéric-Guillaume, 122, 356, **428**.
Oude, Nicolas-Joseph, **430**.

P

Pain, Frédéric, 389, **430**.
Painchaud, Joseph, 231, 237, 309, 456, 461.
Parent, Joseph, 208, 309, 421, 456.
Passerieu dit Bonnefond, Pierre, **430**.
Paterson, William, **431**.

- Paysan ou Paisan, Pierre, **431**.
Pelisson, **432**.
Pellerin, Ignace, 137, 139.
Permillac, **432**.
Perott, François, **433**.
Perreault, Charles-Norbert, **433**, 456.
Perreault ou Perrot, Jacques, **434**.
Pesé, Aman, **434**.
Petiot des Corbières (voir des Corbières), Claude, **434**.
Petro, Etienne, **434**.
Peturon, Jean, **435**.
Petuzo, Jean, **435**.
Phlem, Yves, 50, 410, **435**.
Pichon, Jean, **441**.
Pinard, Louis, 241, **441**.
Piron, Pierre, **444**.
Piuze, Liveright, **444**.
Planté, Bernard, **445**.
Plassez, **447**.
Poisson, Edouard-Modeste, **447**.
Poitevin ou Poidevin, François **447**.
Polemond, Jean-Baptiste, **448**.
Pommier, François, **448**.
Pontif (voir David dit Pontif), Jacques, 117.
Poole, **457**.
Poquerelle, François, **448**.
Porcheron dit Decombre, Charles, **448**.
Potts, James, **449**, 543.
Pouppé, Jean, **449**.
Pousse, Jean, **449**.
Prigent, Jacques, **449**.
Puybaro de Maisonneuve, Pierre, **449**.

Q

- Quesnel, Charles, **450**.

R

- Rimbaut ou Rembaud, François-Joseph, 354, **540**.
Rankin, G., **451**.
Rapatal, Pierre, **451**.
Rees, William, **454**.
Regnault (voir Dumancin), **193**.
Rieutord, François, **453**.
Rieutord, Jean-Baptiste, 93, 357, **451**.

Rivand, Antoine de, **454**.
Roberts, **453**.
Robertson, **454**.
Robitaille, Olivier, 212, 421, **455**.
Rogé, Pierre, **464**.
Rogées ou Roger, **464**.
Rogue dit La Lancette, **464**.
Rousse dit Saint-Cyr, François, **465**.
Roussel, Timothée, 42, 43, 98, 137, 181, 244, 397, **465**, 519.
Rouxcel, sieur de la Rousselière, Jean, **472**, 510
Rowand, J., **472**.
Russel, Francis, **473**.

S

Saint-Germain, Jean-Louis, **473**.
Saint-Martin (voir Adhémar), Toussaint-Antoine, **5**.
Saint-Maurice, Louis de, **473**.
Saint-Michel, François, **473**.
Saint-Olive, Claude de, **474**.
Salles (voir Galles), **241**.
Salmon, Edward, **475**.
Samus, Nicolas, **475**.
Sanethagen, Friedrich, **475**.
Sanguinet, **476**.
Sanguinet, Joseph, **476**.
Sarrazin de L'Etang, Michel, 4, 38, 50, 60, 202, 252, 332, **476**.
Sarrazin, Nicolas, **509**.
Sauvageau, sieur de Maisonneuve, René, 472, **510**.
Schiller, Johann-Benjamin, **511**.
Seguin, 460, **511**.
Senechal, Michel, **512**.
Serre, Alexandre, **513**.
Sewell, James A., 209, 239, 461, 463.
Sims, J. J., **514**.
Sircay, Michel de, **514**.
Sireude dit Lamarre, Jacques, **514**.
Skey, 537.
Smith, John, **515**.
Souart, l'abbé Gabriel, **515**.
Soupiran dit Mesin, Simon (I), **515**.
Soupiran, Simon (II), 20, 63, **517**.
Soupiran, Charles-Simon (III), 181, **518**.
Spagniolini (voir Espagnoli), Jean-Fernand, **205**, **520**.
Stark, **521**.
Steiger, Ridolphe, **521**.

Stevenson, 236.
Stewart, William Alexander, 522.
Stuart ou Stewart, William, 521.
Sturton, Samuel, 522.
Sullivan ou Sylvain, Timothée, 523.
Suzor, François-Michel, 526.
Sym, 55.

T

Taché, Jean, 463.
Taché, Sir Etienne-Pascal, 526.
Tailhandier dit Labaume, Marien, 528.
Talbo, Pierre, 529.
Talham, T.-A., 529.
Tardif, François, 530.
Taschereau, Henry-Victor-Antoine, 530.
Taylor, Henry, 530. 531.
Telfer, 455.
Tenevert (voir De Nevers), Simon-Jean, 153.
Thalam, 532.
Thaumur de La Source, Dominique, 532.
Thevenet, Jean, 533.
Thompson, John Gawler, 533.
Thunaye dit Dufresne, Pierre-Félix, 533.
Thurber, William, 534.
Trudel, 536.
Turpin, Jean, 536.

V

Van Cortland, E., 536.
Vernac, Louis, 537.
Vernas dit Frenet-Dufresne, Louis, 537.
Vernas dit Dufresne, Louis, 538.
Vidal, Jean-Baptiste, 538.
Vigée, 412.
Viger, Augustin, 538.
Vignan, Jean-Raymond, 538.
Vignan, Marc-Antoine, 539.
Viot dit Laliberté, Joseph, 539.
Von Iffland, Antoine, 458, 539.
Vorbrod, 541.

W

Walker, 542.
Walker, James, 541.

Watt, **542**.
Weis, Jean-Georges, **542**.
Werden, Isaac, **543**.
Whitelaw, John, **543**.
Widmer, 160.
Willard, 8.
Wilson, **544**.
Wilson, James, **544**.
Woolsey, John, **544**.
Woolsey, Robert, **544**.
Workman, Joseph, **545**.
Wright, Thomas, **546**.

Y

Young, Mark, **546**.